This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 910,233

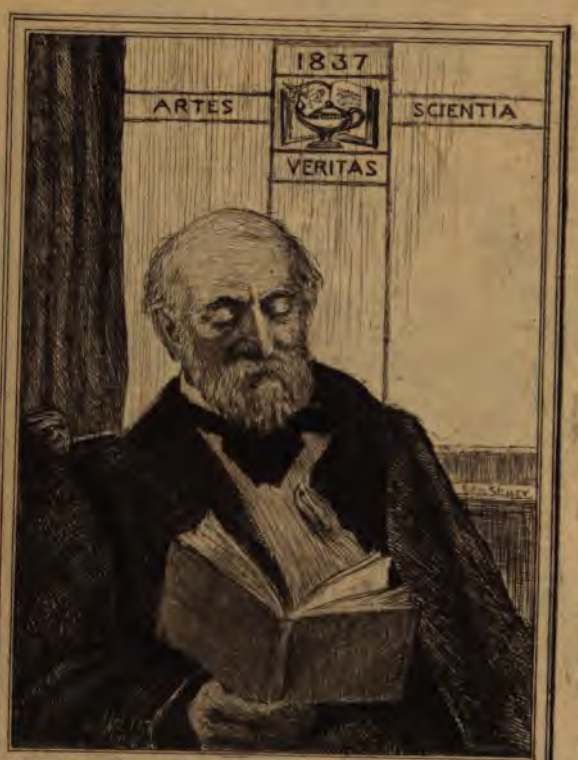

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

GN
2
.S678

18 — doctrine de Confucius ~~sion~~ syou tô
le scepticisme qui aprodeit la demoralisat des lettres voie

17. Culte des Kamis, sin-tô, sintoïsme
des genies voie

ou de la loi du Sang-je

163. en 630 Inhad du Budhisme au Tibet sous Srong tsan
gampo. Envoi chercher des livres de l'Inde et l'alphabet
1er Roi de la loi
son fils et petit fils 2e 3e Roi de la loi
persecution de Lang dar mâ frère du dernier Roi
qui succombe les Lamas du Tibet qui representent
2 Bauda immortels ont été favorisés à cause
des conquêtes de l'Asie par Gengiskan, et son petit
petit fils Kubilaë, puis par les Ming
Dalaï lama de Lharsa
pantche rin po tche de tassi Chunpo

REVUE
ORIENTALE & AMÉRICAINE

IX

TOME IX — RÉDACTEURS.

Beauvois (E.), 53, 137, 288.

Feer (LÉON), chargé du cours du tibétain à l'Ecole impériale des langues orientales, 157.

Julien (STANISLAS), de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France, 93.

Kraëtzer (ÉMILE), attaché au Consulat de France à Saint-Pétersbourg, 210.

Holmboë, professeur de langues orientales à l'Université de Christiania, 256.

Lenormant (FRANÇOIS), sous-bibliothécaire de l'Institut, 237.

Rieque (le docteur), médecin aide-major de 1re classe au 3e régiment d'artillerie, 5.

Rodet (LÉON), ancien élève de l'École polytechnique et de l'École spéciale des langues orientales, 277.

Rosny (LÉON DE), chargé du cours de japonais à l'École impériale des langues orientales, 11, 226, 269, 303.

Rosny (LUCIEN DE), ancien correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques, 82.

Schwab (MOÏSE), 28, 69, 264.

Umery (J.), orientaliste, 34, 78, 151, 282.

Vinson (JULIEN), ancien attaché aux Archives indiennes de Pondichéry, 93.

LES ARTICLES INSÉRÉS DANS CETTE REVUE SONT RIGOUREUSEMENT INÉDITS.

N°

Paris. — Imp. Moquet rue des Fossés-Saint-Jacques, 11.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉS

PAR LE SECRÉTAIRE-PERPÉTUEL

PREMIÈRE SÉRIE :

SECTIONS ORIENTALE ET AMÉRICAINE

PARIS

CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

30, RUE DES BOULANGERS.

REVUE
ORIENTALE
ET
AMÉRICAINE.

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DE MEMBRES DE L'INSTITUT, DE DIPLOMATES, DE SAVANTS,

DE VOYAGEURS, D'ORIENTALISTES ET D'INDUSTRIELS

PAR

LÉON DE ROSNY.

TOME NEUVIEME

PARIS
CHALLAMEL AINÉ ÉDITEUR
Commissionnaire pour l'Algérie et l'Etranger
30, RUE DES BOULANGERS-SAINT-VICTOR, 30
1864

Vignaud Library
7-31-1925

AVIS AU RELIEUR.

La Bibliographie orientale, paginée en chiffres romains de I à XVI, doit être placée après la page 380 de ce volume et avant les tables.

REVUE
ORIENTALE & AMÉRICAINE

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE ET MÉDICALE

SUR

LE KORAN

QUELQUES MOTS SUR LE PROPHÈTE ET SUR LE KORAN. — LES DIFFÉRENTS ÊTRES DE LA CRÉATION. — LEUR CLASSIFICATION. — LA PHYSIOLOGIE, D'APRÈS LE KORAN : THÉORIE DE LA CONCEPTION.

Il m'a paru curieux de rechercher dans le Koran les points qui pouvaient se rapporter aux sciences médicales. Je m'efforcerai d'en faire ressortir la justesse et la précision, en réclamant de l'indulgence pour la nature de certains détails, sans lesquels une partie de ce travail serait inintelligible.

Le texte du Koran est souvent obscur ; les mots en sont sujets à des interprétations diverses, quelquefois même contradictoires ; aussi, bien que familiarisé avec l'étude de ce livre, dont j'ai traduit presque tous les chapitres depuis cinq ans que je me suis adonné à ce travail, j'ai cru devoir m'entourer de toutes les lumières que, pour l'acception vraie des termes, ont pu me fournir les commentateurs les plus autorisés et les plus consciencieux, en tête desquels on doit toujours inscrire le nom de Sidi el-Boukhari.

Il est des gens, et ils sont nombreux, qui considèrent le Koran

comme un amas d'absurdités et un tissu de mensonges grossiers. Cela ne viendrait-il pas de ce que ce livre n'est encore que très-imparfaitement connu parmi nous? N'y aurait-il pas enfin un peu de prévention à son égard? Quoi qu'il en soit, malgré sa concision, le Koran restera un monument impérissable, tant qu'il y aura une langue arabe, un chef-d'œuvre d'élégance, de diction et de poésie, dont nulle version ne peut donner une idée. Il existe à ma connaissance plusieurs versions françaises du Koran. Une des plus anciennes, celle de Savary [1], n'est qu'une paraphrase ampoulée et inexacte. Des chapitres entiers ou Sourâts y sont défigurés. L'un d'eux en particulier, le plus beau et le plus grandiose peut-être, le CIVe, intitulé *les Hommes*, est presque méconnaissable. La plus récente, celle de Kasimirski [2], de beaucoup supérieure aux autres, renferme néanmoins plusieurs contre-sens. On y remarque aussi quelques omissions.

C'est un fait bien digne d'étonnement, que parmi tous les phénomènes scientifiques que rapporte le Koran, il n'y en ait aucun qui soit opposé à la raison, au bon sens, tel que le comprend notre époque, ou aux théories de la science moderne! Le bon sens en effet, qui aurait dû régner de tout temps dans le monde, n'a malheureusement pas toujours fait respecter ses lois, surtout si nous voulons parler de ce qui concerne l'ordre physique. L'idée que la nature a horreur du vide, qui ne choquait pas nos pères, ne nous semble-t-elle pas aujourd'hui outrager le bon sens, pour ne citer qu'un exemple de ce que nous avons avancé.

Rien de pareil dans le Koran. Le chamelier législateur, lorsqu'il sortit des grottes où il s'enferma de longues années, embrassa par la force de son génie le vaste cycle des connaissances humaines. Ce génie lui donna l'intuition des faits que la tradition n'avait pu lui

---

[1] *Le Koran, traduit de l'arabe avec les notes des plus célèbres commentateurs orientaux*; par Savary. Paris, 1826; 2 vol. in-18.

[2] *Le Koran. Traduction nouvelle faite sur le texte arabe*, par Kasimirski, avec notes, commentaires et préface du traducteur. Paris, 1857; in-12.

révéler. Et cependant, non-seulement selon le témoignage de ses contemporains, mais même d'après son propre aveu, il ne savait pas lire ! Ce qui n'empêchait pas que selon Mostathref :

« Il était le plus brillant des hommes en raisonnement, et le plus agréable en paroles. »

La création du monde, selon le Koran, est calquée sur celle de la Genèse. L'on y retrouve même la parole biblique « *Fiat lux* » exprimée en termes presque aussi magnifiques :

« S'il veut qu'une chose existe, il (Dieu) dit : Sois, et elle est. » (Chap. III, vers. 42.)

Les trois règnes sont nettement classés et définis. Le règne végétal a pour principe fécondant l'eau :

« Tu vois la terre nue ; mais si nous y faisons tomber (litt. nous descendons) l'eau, elle travaille, elle croît et produit toute chose bonne. » (Chap. XXII, vers. 5.)

Le Koran est peut-être le premier livre qui offre les vestiges d'une classification du règne animal. Les êtres doués de la vie n'ont point été jetés çà et là sans ordre ni rang « *parmi le monde ;* » le Créateur les a tous rattachés à certains types, de manière à les grouper en familles distinctes :

« Et il n'est pas d'animal sur la terre, ni d'oiseau volant de ses ailes, qui ne soit classé comme vous. » (Chap. VI, vers. 38.)

Une des principales attaques dont le Koran a été l'objet, consiste dans le reproche qui lui a été fait d'abonder en prétendus miracles dépassant les bornes ordinaires du merveilleux. Une telle objection ne peut trouver de raison d'être, qu'adressée aux ouvrages de certains sectaires qu'une imagination surrexcitée par un fanatisme désordonné entraîna au delà des données du Maître. Le Koran, bien au contraire, reconnaît à l'univers des règles immuables tracées par la sagesse divine.

« Est-ce un Koran par lequel on peut faire bondir les montagnes, franchir (litt. couper) la terre, et parler les morts ? » (Chap. XIII, vers. 30.)

Arrivons maintenant à la partie de ce travail qui regarde plus spécialement les sciences médicales.

Nous allons voir comment en quelques lignes d'une sûreté d'expression et d'une simplicité admirable, le Koran a décrit le grand phénomène de la conception. La sourât « le Pélerinage » servira de texte à notre étude. Nous nous bornerons à une traduction aussi littérale que le permettra la concision du rhythme arabe.

Les premiers versets de la sourât n'ayant aucun rapport avec le sujet que nous avons essayé de traiter seront passés sous silence. Commençons au verset 5, à ces mots : « O hommes, si vous doutez de la résurrection, sachez que nous vous avons créés avec de l'argile. »

Ceci est la transcription de la pensée biblique, mais voyons la suite :

« Ensuite avec une goutte (de liquide). »

« Ensuite avec une exsudation de sang. »

« Ensuite avec de la chair formée et non formée. »

« Nous vous déclarons que nous fixons dans la matrice ce qui nous plaît, jusqu'au temps fixé (litt. appelé, désigné). »

« Ensuite nous vous en tirons enfant. »

« Ensuite nous amenons votre dureté (puberté). »

C'est-à-dire en français littéral : « Nous vous avons créés avec de l'argile, puis avec une goutte de liquide, puis avec une exhalation de sang, puis avec une chair non encore formée, puis avec une chair formée.

« Nous vous le déclarons : nous fixons dans la matrice le produit qui nous plaît (fille ou garçon), jusqu'au moment désigné ; puis, lorsque l'enfant est formé, nous l'en faisons sortir, et nous le conduisons à la puberté. «

Ces quelques lignes ne retracent-elles pas un résumé à peu près exact de nos connaissances actuelles sur le développement de l'œuhumain ?

Nous n'entreprendrons pas de comparer chacune des évolutions du fœtus, suivant le Koran, avec ce que nous ont révélé les théories et les expériences de la science moderne. Nous nous bornerons à faire remarquer leur sage gradation : la goutte de sperme, qu'elle constitue elle-même le produit de la conception ou que son rôle consiste seulement dans une modification des éléments de la vésicule préexistente chez la femme, n'en est pas moins le point de départ de la fécondation ; puis vient l'exsudation de sang qui lors de l'état de vacuité de la matrice était exhalé aux époques menstruelles, et qui désormais va servir à la nutrition du fœtus ; le fœtus lui-même, d'abord constitué d'une matière gélatiniforme, indéfinie, informe, devient chair ; enfin, parvenu à sa maturité, le produit est expulsé de sa cavité utérine et se développe au dehors.

Il est une phrase du morceau précité sur laquelle nous croyons devoir appeler l'attention : ce sont les mots : « dans la matrice ce qui nous plaît. »

Selon Si el-Boukhari et autres commentateurs, cette pensée doit ainsi être entendue : A Dieu seul appartient l'initiative et la connaissance du sexe du produit. L'initiative, c'est-à-dire qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de procréer à volonté des enfants d'un sexe à son choix ; bien plus, avant l'expulsion du fœtus, nul indice, nulle donnée ne peut révéler son sexe.

La *sonna* (tradition) rapporte que Mohammed fit sortir (c'est le terme consacré) cette expression « ce que nous voulons, » qui lui aurait été révélée à l'occasion suivante : Un riche Mecquois idolâtre, nommé Halim, voulant tourner le Prophète en dérision en le prenant au dépourvu, lui amena une esclave enceinte : « Si tu es réellement envoyé de Dieu, s'écria Halim, dis-nous ce que renferme le sein de cette esclave. » Mohammed ainsi interpellé, répondit par le verset précité. Depuis il recommanda à ses disciples d'ajouter toujours à une allégation quelconque : « Dieu le sait ! » Ce précepte est encore suivi de nos jours par tout bon musulman.

Cette interprétation du texte arabe n'est ni gratuite ni forcée. Les idées exprimées par le Prophète en termes si justes et si précis

sont, il est vrai, le résumé des doctrines hippocratiques que professaient plusieurs savants médecins juifs ou arabes dont les disciples devaient plus tard s'appeler les Averrhoës, les Albucasis, etc. Il est vrai que les commentateurs, entre autres El-Khazin, racontent qu'avant son apostolat Mohammed entretenait des relations suivies avec un médecin célèbre de Médine nommé Lebid Ben Assam [1].

Ces objections cependant n'infirment en rien la thèse dont nous avons entrepris la démonstration. N'est-ce donc point la preuve d'un génie supérieur que d'avoir anéanti la superstition et les traditions empreintes de merveilleux et d'invraisemblance d'un peuple barbare et grossier, d'avoir su discerner les saines doctrines des hypothèses absurdes et des préjugés au milieu desquels on a vécu, et d'avoir imposé par la force de sa parole les théories du vieillard de Cos ?

Que l'on se reporte maintenant par la pensée à l'époque où paraît ce livre, aux premières années du VIIe siècle, alors que l'Europe était plongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie du moyen-âge; ne restera-t-on pas saisi d'admiration devant ces lignes renfermant des idées aussi exactes? Quel contraste avec les théories si risquées et même si peu conformes à la raison qu'ont émises sur le même sujet tant de physiologistes du XVIe, du XVIIe et même du XVIIIe siècle, lorsqu'étaient en vigueur les croyances aux esprits et aux humeurs, toutes ces hypothèses erronnées dont fit justice le génie de Broussais.

Dr C. RICQUE.
médecin aide-major de 1re classe au 3e régiment d'artillerie.

---

[1] D'après la Sonna, ce Lebid ben Assam serait le père d'un disciple de Mahomet, dont la trahison aurait donné lieu à la Sourât, CXIII : « Je me réfugierai auprès du Maître de l'Aurore contre les maléfices de ceux qui soufflent sur les nœuds, etc. » Lebid ben Assam ayant contraint son fils à lui livrer des cheveux du Prophète les enchanta par des nœuds magiques, et Mohammed tomba gravement malade. Si nous avons rapporté cette fable puérile qui se trouve tout au long dans El-Khazin, c'est dans le but de mettre en parallèle le texte sévère et concis du Koran avec les élucubrations extravagantes des sectaires qui ont voulu *commenter* les paroles du Maître.

DE L'ENSEIGNEMENT
DE
LA LANGUE JAPONAISE

(Discours d'ouverture du cours de japonais à l'École impériale et spéciale des langues orientales vivantes.)

MESSIEURS,

Avant d'aborder l'étude de la langue écrite et parlée des Japonais, étude à laquelle ce cours doit être exclusivement consacré, j'ai pensé que vous me permettriez de vous exposer en peu de mots les circonstances qui ont fait établir en France ce nouvel enseignement, et l'intérêt qu'il peut offrir pour les sciences, la littérature, l'industrie et le développement de nos relations politiques et commerciales.

La langue japonaise, que grâce à la bienveillance de S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes je suis appelé à enseigner dans cette chaire compte à la fois parmi les langues les plus intéressantes et les plus difficiles du monde asiatique. Seule aussi, de toutes celles qui ont produit une littérature d'une valeur réelle, elle est restée à peu de choses près, jusque dans ces derniers temps, une *terra incognita* dans le vaste domaine de la philologie moderne.

Entre diverses causes auxquelles on peut attribuer le peu de progrès qu'ont fait pendant plus d'un siècle les études japonaises en Europe, il faut surtout mentionner les obstacles que présentait aux orientalistes l'écriture employée par les insulaires du Nippon. Cette écriture, mal arrêtée, cursive jusqu'à l'impossible, composée de plusieurs systèmes de signes sans cesse confondus, infiniment plus compliquée et plus indécise qu'aucune autre écriture connue, semblait

inextricable aux travailleurs les plus zélés, et il n'y avait pas jusqu'aux apôtres de la foi chrétienne qui ne s'en plaignissent amèrement. Aussi, tous les missionnaires qui ont écrit sur la langue japonaise se sont-ils abstenus de traiter de ses alphabets, et pour expliquer ce silence, l'un d'eux, le père Oyanguren de Santa-Inès, a-t-il déclaré qu'il voyait dans leurs signes « une œuvre du démon imaginée pour augmenter les peines des ministres du saint Evangile [1]. »

L'emploi d'une telle écriture ne pouvait encourager à l'étude d'un idiôme qu'un autre missionnaire, le P. Maffei [2], avait signalé comme présentant une complexité peu commune : langage différent dans la pratique quotidienne et dans la littérature ; différent dans le style épistolaire et dans le style des livres ; différent suivant le rang de la personne qui parle, et différent encore suivant le rang, la qualité de la personne à qui l'on parle ; différent chez les nobles, chez les bourgeois et dans le bas peuple ; différent chez les prêtres et chez les laïques ; différent chez les hommes et chez les femmes ; bref, un langage infernal dont on ne pouvait trouver l'analogue qu'en se reportant à l'époque de la tour de Babel !

Puis on manquait d'instruments d'étude. Les successeurs de saint François-Xavier avaient bien fait paraître, il est vrai, quelques grammaires et quelques vocabulaires ; mais ces ouvrages, qui suffisaient sans doute aux missionnaires, ne répondaient en aucune façon aux besoins des orientalistes européens ; les uns parce qu'ils étaient rédigés spécialement pour l'usage des indigènes, les autres parce qu'ils étaient imprimés sans caractères originaux et composés suivant une méthode le plus souvent défectueuse. Le Dictionnaire latin-japonais, publié à Amakousa, notamment, au lieu de donner une traduction nette et précise des mots qu'on y cherche, leur substitue trop souvent des définitions ou des locutions aussi vagues qu'embarrassantes pour les étudiants.

---

[1] ..... « Conciliabulo de los Demonios para dar mayor molestia a los Ministros del santo Evangelio. »

[2] Ce missionnaire vivait dans la seconde moitié du XVIe siecle.

Quant à l'emploi des lettres latines pour transcrire les mots indigènes, il est aisé de voir combien il est insuffisant si l'on songe que les Japonais font usage de signes qui rappellent à l'esprit des objets ou des idées, mais non des sons. Dans les cas où il se présente des homophones — et ils sont nombreux — les textes japonais transcrits en lettres latines sont tout à fait inintelligibles. Pour ne citer qu'un exemple, les mots *I-wo mirou*, ainsi notés, laissent dans le doute si l'on a voulu dire : « je vois un médecin », ou « je vois un porc », ou « je vois un sauvage », ou « je vois un puits », etc. En caractères indigènes, au contraire, on reconnaitra instantanément si on a vu un médecin, un porc, un sauvage, un puits, ou tout autre chose [1]. Enfin dans les vocabulaires en question, on regrette la prolixité des explications qui, au lieu d'éclairer le lecteur, ne servent qu'à embrouiller ses idées.

On la comprend facilement : ainsi composés, les ouvrages de ces zélés missionnaires ne furent que d'un très-médiocre secours pour l'intelligence des livres, et aucun orientaliste du commencement de ce siècle ne put y recourir pour la traduction du moindre texte japonais. En outre, les événements qui avaient fermé aux Européens les portes du Japon contribuaient à rendre tellement rares ces ouvrages des jésuites espagnols et portugais, que quelques exemplaires seulement parvinrent en Europe où, loin de tomber entre les mains de ceux-là même qui eussent pu les utiliser, ils furent vendus, moyennant des prix extravagants, à de riches amateurs qui les placèrent pompeusement dans les rayons peu accessibles de leur bibliothèque. Sous le marteau d'un commissaire-priseur, un vocabulaire expliqué en portugais fut ainsi adjugé au prix de 639 fr. à la vente de Langlès, et la grammaire rédigée en espagnol par le père Rodriguez au prix de 1,050 fr., non compris les frais, dans une vente qui a eu lieu tout récemment en Belgique [2].

---

[1] Pour plus de détails, voy. mon *Rapport à S. Exc. le ministre d'Etat sur la composition d'un Dictionnaire japonais-français-anglais*. Paris, 1862 ; in-8°, et le *Journal asiatique*, 5e série, t. XV, p. 272.

[2] *Bibliothèque van Alstein*, vendue à Gand (n° 2816 du catalogue).

A part ce petit nombre de livres composés par les pères de la Compagnie de Jésus, livres qui n'ont plus guère aujourd'hui qu'un intérêt bibliographique, on manquait des grands lexiques indigènes, lorsque Klaproth et Abel-Rémusat essayèrent à leur tour d'introduire en Europe l'étude de la langue japonaise. Leur première idée, pour atteindre ce but, fut de provoquer la publication de l'abrégé de la grammaire du père Rodriguez qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris. Ce manuscrit, traduit du portugais, parut en 1825 aux frais et sous les auspices de la Société asiatique. Dans un avant-propos, l'éditeur annonçait qu'il s'était proposé de mettre entre les mains des orientalistes une œuvre d'une simplicité encourageante et « sur l'exactitude de laquelle les étudiants pussent compter. »

L'expérience a établi ce qu'il fallait penser de cette déclaration et dans quelle mesure servirait aux progrès de la linguistique cet ouvrage patroné par Abel-Rémusat. Dans l'examen qu'il en fit, un an après son apparition, Guillaume de Humboldt signala certaines singularités qui choquaient son sentiment philologique. Il s'étonnait, avec raison, qu'une langue possédât des pronoms de la première personne parfaitement semblables à ceux de la seconde, et des pronoms de la troisième semblables à ceux de la deuxième sans l'être des pronoms de la première ; une particule du génitif qui serve également au nominatif ; des radicaux ne signifiant rien ; des conjugaisons d'une longueur effrayante, des formes infinies et « tout un étalage de modes, de gérondifs, de suffixes et de particules que l'on trouve dans les grammaires des pères Rodriguèz et Oyanguren, mais qui disparaîtraient devant une méthode adaptée au vrai génie de la langue », etc., etc. (!) Aussi, malgré de louables efforts, les tentatives de Klaproth et d'Abel-Rémusat échouèrent-elles à peu près complètement, et on dut renoncer à une étude qui, faute de secours suffisants, était encore prématurée.

Seuls, les Hollandais, grâce au comptoir qu'ils avaient été autorisés à établir successivement à Fira-to et à Dé-sima, pouvaient obtenir, dans le contact des indigènes, les moyens de lever les obstacles

qui arrêtaient les orientalistes européens [1]. Engelbert Kæmpfer et Thunberg recueillirent bien quelques intéressantes données linguistiques durant leur voyage de Nagasaki à Yédo, mais ces données étaient pour la plupart fort imparfaites et toujours insuffisantes pour servir à l'interprétation des textes. Isaac Titsingh, moins érudit que ces deux célèbres voyageurs, eut toutefois l'heureuse idée de profiter de son séjour au Japon pour obtenir des interprètes indigènes la traduction de plusieurs ouvrages originaux, notamment des *Annales des empereurs* et de la *Description des trois royaumes*. Ces traductions parvinrent entre les mains de Klaproth, qui les présenta au public comme spécimens de la littérature japonaise. Les deux ouvrages étaient malheureusement d'une rédaction assez sèche, et la version française, surchargée de grands mots étrangers, n'était pas souvent d'une lecture facile et agréable. Ils furent cependant accueillis des savants; et, encore aujourd'hui, malgré les nombreux contre-sens qu'on y découvre, on aime en les parcourant à louer le talent de l'éditeur qui sut si souvent devancer avec succès la marche parfois lente, mais toujours utile et progressive, des études asiatiques.

Toutefois le génie de la langue japonaise était encore méconnu, et sa littérature se présentait aux orientalistes comme un sphynx aux nombreuses et décevantes énigmes. Le mémorable voyage de M. de Siébold fut, en 1830, le signal d'une ère nouvelle. Non-seulement cet illustre voyageur réunit une foule de fait précis sur tout ce qui concernait le pays qu'il s'était donné la mission d'explorer, mais encore il forma une riche collection de livres qui permit enfin d'étudier sérieusement une langue demeurée lettre morte malgré tous les talents et tous les efforts,

D'abord exploitée avec succès pour la composition de sa grande et précieuse collection de documents intitulée *Nippon* [2], collection

---

[1] Plusieurs voyageurs hollandais, dit Landresse, ont passé pour être en état de lire des livres japonais; mais l'intelligence qu'ils avaient acquise n'allait pas jusqu'à pouvoir se passer des interprètes de Nagasaki.

[2] Nippon, *Archiv zur Beschreibung von Japan*, in-folio.

malheureusement inachevée, la bibliothèque japonaise de M. de Siebold permit à M. Hoffmann, aujourd'hui professeur à Leide, de lever les obstacles qui avaient arrêté Klaproth, Abel-Rémusat et plusieurs autres orientalistes distingués. En même temps un savant autrichien, M. Auguste Pfizmaier, entreprenait, avec une partie de ces mêmes ressources, l'interprétation de plusieurs textes de la Bibliothèque impériale et royale de Vienne, et offrait aux amateurs agréablement surpris le texte imprimé en types mobiles et la première traduction d'une nouvelle composée à Yédo, par Rioutei-Tanéfiko, fameux romancier de cette capitale.

Ces premiers succès étaient encourageants pour l'avenir. Il fallait toutefois, pour que la philologie japonaise prit définitivement son essor, pour qu'elle augmentât le nombre de ses adeptes, mettre à la disposition de tous les ressources dont quelques uns seulement avaient pu profiter au prix des plus pénibles labeurs ; il fallait, en un mot, livrer à la publicité la grammaire et le dictionnaire japonais.

Siebold, en apportant en Europe sa riche collection de livres, avait exprimé le vœu qu'elle servit de base à de nouvelles investigations, et il avait recommandé avec raison qu'elles fussent entreprises tout spécialement sous les auspices des sinologues les plus expérimentés.

La France, qui a tant fait pour la connaissance de la civilisation chinoise, la France, à laquelle appartient un illustre sinologue que l'Europe lui envie, ne pouvait être sourde à l'appel du voyageur néerlandais. Grâce aux ressources nouvelles, aux conseils toujours si utiles et si éclairés de M. Stanislas Julien, un élève de ce savant maître s'appliqua à réunir, dans les ouvrages originaux mis généreusement à sa disposition, les éléments d'un dictionnaire japonais ; et, en analysant les textes indigènes avec ces premières ressources, il essaya de composer une *Introduction à l'étude de la langue japonaise* expressément fondée sur l'étude de l'écriture indigène du Nippon. L'accueil bienveillant que reçut cet essai publié dès 1856, encouragea l'auteur à s'engager plus avant dans la voie qui venait d'être ouverte. Il reprit avec ardeur l'élaboration de

son *Dictionnaire*, et grâce à quelques secours inespérés dus à l'exploration de plusieurs grandes bibliothèques étrangères, il parvint à y réunir près de quarante-cinq mille mots, tous notés avec les signes qui leur sont affectés dans l'écriture idéographique, et pour la plupart accompagnés d'utiles exemples. L'apparition de la *Grammaire japonaise*, composée par M. Donker-Curtius, commissaire néerlandais à Dé-sima, et du *Dictionnaire japonais-russe* de M. Gochkiévitch, contribuèrent peu après à corroborer l'exactitude des résultats qu'il avait obtenus.

L'arrivée en Europe de l'ambassade du Taï-koun, signala à son tour une ère de progrès dans les études japonaises. A la connaissance de la langue des livres, on put ajouter la pratique du langage vulgaire. La prononciation et l'accentuation des mots, l'emploi des locutions populaires et des idiotismes, les variations de dialectes, furent autant d'acquisitions nouvelles. Invité, par la bienveillance du Ministère des affaires étrangères, à accompagner, aux frais de ce département, l'ambassade japonaise en Hollande, en Prusse et en Russie, j'ai été mis à même de profiter largement de ces précieuses instructions. Je me ferai un devoir et un plaisir, Messieurs, de vous communiquer successivement les nombreux faits philologiques que j'ai pu recueillir pendant les journées et les veilles que j'ai ainsi passées au milieu d'une petite population de quarante Japonais aussi aimables qu'éclairés.

Désormais les obstacles si nombreux qui se sont opposés à l'étude sérieuse de la langue japonaise parmi nous tendent à s'aplanir; et, pour peu que quelques travailleurs intelligents s'adonnent avec zèle à l'exploitation de la mine neuve et riche qui s'ouvre devant eux, on pourra entrevoir, dans un avenir prochain, l'époque où les monuments de l'esprit japonais trouveront des interprètes autorisés dans les principales langues européennes [1]. Ce n'est pas que je veuille

[1] Le nombre des personnes qui sont en état de comprendre les textes japonais est jusqu'ici si peu considérable que l'Angleterre elle-même n'a pu fournir un interprète sérieux à l'ambassade de lord Elgin à Yédo. « La plupart des livres que

dissimuler les difficultés peu communes que nous rencontrerons encore sur notre route ; j'ai seulement le ferme espoir qu'avec votre concours assidu et sympathique nous parviendrons le plus souvent à les surmonter.

Mais quel sera, Messieurs, le prix de ce concours que je vous demande, et de quelle utilité sera pour vous la connaissance de la langue japonaise ? — Un exposé succinct du mouvement civilisateur au Japon et de la littérature qui en est résultée, sera, je pense, la meilleure réponse que je puisse vous donner aujourd'hui.

II

On a souvent discuté sur l'origine des Japonais. Quelques savants ont pensé qu'on devait les considérer comme les aborigènes de l'archipel qu'ils habitent ; d'autres ont cru leur découvrir une provenance continentale. Les partisans de cette dernière opinion s'appuyaient sur une légende chinoise, d'après laquelle le fameux empereur Tsin-chi Hoang-ti, l'incendiaire des livres, le persécuteur des lettrés et le constructeur de la Grande-Muraille, aurait envoyé aux îles de l'Extrême-Orient, pour y chercher le breuvage de l'immortalité, une troupe de jeunes gens des deux sexes qui s'y serait établie et aurait formé la première population du Japon. En supposant qu'on puisse accorder quelque valeur historique à cette singulière légende, il faudrait abandonner nécessairement la conclusion ethnographique qu'on en déduit, car l'émigration en question passe pour avoir quitté la Chine vers l'an 209 avant notre ère, tandis que les annales authentiques du Japon remontent au moins à quatre siècles plus haut [1].

---

je me procurai, dit M. Olyphant, secrétaire de la légation, étaient écrits en japonais, en sorte qu'ils ne servaient pas à grand'chose, *puisque personne ne pouvait les lire.* » (*La Chine et le Japon*, trad. de M. Guizot, t. II, p. 157.)

[1] M. de Siebold va plus loin : il pense que les Japonais possédaient des connaissances chronologiques avant le règne de leur empereur Zin-mou, c'est-à-dire antérieurement à l'année 660 avant notre ère,

D'ailleurs, les traditions populaires des Japonais qui, lorsqu'il s'agit de leur propre pays, valent au moins les traditions des Chinois, s'accordent généralement à refuser aux insulaires du Nippon toute communauté d'origine avec les autres nations asiatiques. Elles persistent en outre à considérer l'archipel de l'Asie orientale comme le berceau de la race qui l'habite, sinon du genre humain tout entier. « Le Japon, dit un auteur indigène, est le pays le plus élevé du monde; aussi n'a-t-il jamais été absolument submergé par les eaux. Seul il a donc pu fournir des migrations au continent, car la Chine et tout le reste de la terre a souffert d'un grand déluge qui a anéanti sa population. »

Les lettres japonaises ne recueillent, il est vrai, qu'en souriant les légendes cosmogoniques de ce genre qui sont accréditées dans certaines classes de leurs compatriotes, et ils inclinent à attribuer aux anciens habitants de leurs îles une provenance mongolique. Ils insistent néanmoins pour affirmer que l'autonomie de leur race est antérieure aux premiers événements de l'histoire écrite des peuples tartares, et soutiennent que le développement primitif de la civilisation s'est opéré chez eux à une époque où leur nationalité était définitivement constituée, et cela, en dehors de tout contact avec aucun autre peuple.

Cette opinion, que j'ai eu l'occasion de discuter et d'approfondir avec plusieurs lettrés d'une remarquable supériorité intellectuelle, paraît d'ailleurs être d'accord avec les données linguistiques les plus récentes sur les migrations du groupe ethnographique qu'on désigne assez vaguement sous le nom de *famille tartare;* et je ne doute pas qu'une comparaison minutieuse des idiomes de cette famille avec le japonais ne résolve définitivement le problème, au moins dans ses traits fondamentaux, et ne projette la lumière sur l'histoire primitive et la filiation de ces tribus nombreuses et évidemment sœurs qui existent côte à côte depuis les rivages du Bosphore jusqu'aux confins de l'extrême Orient. La philologie moderne a porté avec succès son flambeau lumineux dans l'obscure dédale des origines sémitiques et indo-européennes: tout nous invite a penser

qu'elle obtiendra bientôt d'aussi utiles résultats en ce qui touche au berceau des peuples tartares.

L'histoire est relativement très-moderne dans l'Asie septentrionale : les monuments font défaut ; il reste une profonde incertitude sur la part qu'a pris jadis à l'œuvre éternelle du progrès, cette race nomade et belliqueuse qui, successivement conduite par les Attila, les Gengiskhan, les Tamerlan, semble n'avoir eu d'autre mission que de se tracer au cœur de l'ancien monde une voie sans cesse souillée par le sang, à la lueur de continuels incendies. L'intelligence du japonais offre pour cette étude les plus précieuses ressources. Elle signale de singulières affinités entre les idiomes usités sur la plage byzantine et dans les îles de l'Asie orientale ; dans toutes les contrées qui séparent ces limites extrêmes, des procédés grammaticaux analogues et des ressemblances de vocabulaire, sinon fréquentes, du moins très-significatives par leur nature et évidentes aux yeux de la plus sévère critique.

Il en est de même pour l'étude philologique de l'antiquité chinoise. La littérature du Japon nous a conservé de nombreux vestiges du langage communément répandu en Chine lors des premières relations entre les deux pays. La prononciation archaïque des signes figuratifs du Céleste-Empire a été religieusement gardée, du moins en ce qui touche à ses caractères fondamentaux, et cela à l'aide d'une écriture phonétique et par conséquent susceptible de rendre d'une manière fixe et certaine les intonations de la voix. Les locutions inusitées ou vieillies chez les Chinois de nos jours, se retrouvent avec leur forme originale, et il n'y a pas jusqu'aux altérations de grammaire survenues avec le temps, qui n'aient laissé des traces au Japon pour nous apprendre comment l'on parlait sur le continent asiatique au siècle reculé de la dynastie des Han. Ces témoins linguistiques des vieux âges acquièrent une immense portée, surtout quand on songe qu'ils ouvrent une voie sûre par laquelle l'érudition peut remonter à ce qu'on est convenu d'appeler *l'état primitif du langage*. Ils nous fournissent un acheminement, par la science positive, vers la connaissance de l'homme naissant à la civi-

lisation, un rayon de clarté qui, pénétrant de part en part dans les profondeurs du passé, ravit à l'obscurité de plus de trente siècles accumulés des indices incontestables du berceau de nos origines.

Mais ce n'est pas seulement pour l'ethnographie et la linguistique que la connaissance du Japonais vient nous apporter des secours imprévus; c'est aussi pour l'histoire et pour l'exégèse de l'une des plus curieuses religions qu'ait jamais enfanté l'esprit humain : *le bouddhisme.*

Introduite en Chine au premier siècle de notre ère, la doctrine de Çakya-Mouni gagna la presqu'île de Corée en 372, et de là fut introduite dans l'archipel japonais environ deux siècles plus tard. Malgré le caractère essentiellement pacifique de ses préceptes et l'enthousiasme surhumain qui animait ses propagateurs, elle éprouva d'abord une vive opposition dans le Nippon. Les souverains de ce pays qui, en qualité de descendants directs d'*Ama terazou oho-kami* « le grand génie brillant au firmament », autrement dit « le soleil », réunissaient dans leur personne les pouvoirs civils et religieux, ne voyaient pas sans déplaisir la prédication d'une religion étrangère supplanter la religion nationale. Ils ne purent toutefois résister bien longtemps au prestige qui accompagnait les missionnaires de la foi nouvelle, et ils se décidèrent bientôt à l'embrasser eux-mêmes, sauf à chercher ensuite, dans l'intérêt de la politique, les moyens d'en concilier les dogmes avec les préceptes de l'ancien culte de leurs pères.

A peine le boudhisme fut-il introduit au Japon que de nombreux bonzes indiens et chinois vinrent s'y établir, apportant avec eux les livres sacrés de Çakya et les ouvrages qui pouvaient servir à leur explication ou à leur développement. Sur tous les points de l'archipel on construisit des monastères, et, par une règle scrupuleusement observée, on rendit obligatoire dans chacun d'eux l'existence d'une bibliothèque. Puis on composa une écriture assez semblable au *landza* du Tibet pour reproduire les mots indiens dans les traductions qu'on s'empressa de publier pour faciliter au peuple l'intelligence des canons ecclésiastiques.

Le bouddhisme acquit bientôt un immense développement et pro-

duisit des exégètes habiles qui cherchèrent à en définir les principes et le but. De leurs discussions naquirent des sectes qui obtinrent de nombreux adhérents et qui pour la plupart consignèrent par écrit les motifs de leur dissidence. Quelques-unes atteignirent à une élévation philosophique peu commune ; et, tandis que, dans les classes populaires, on enseignait la lettre d'une religion dont l'esprit s'effaçait de jour en jour davantage, dans quelques cloîtres retirés, on basait cette même religion sur une métaphysique supérieure que l'Orient, s'il l'a atteinte, n'a jamais surpassée [1].

Vous le voyez, Messieurs, la connaissance du japonais offre pour l'étude du bouddhisme de précieuses ressources ; et, à part l'intérêt qu'il doit y avoir pour nous à connaître les écrits des sectes dont je viens de parler, on ne peut guère douter que dans les bibliothèques qui, comme je vous l'ai dit, existent dans tous les monastères du Japon [2], il n'ait été conservé quelques-uns des livres bouddhiques originaux que nous ne retrouvons plus ni dans l'Inde, ni en Chine, et qui sont vraisemblablement appelés à nous révéler le sens de plusieurs dogmes encore incompris de la doctrine de Çakya-Mouni.

Je ne vous parlerai pas des monuments littéraires de la Chine que les Japonais ont traduits et commentés, ni des grands travaux de philologie et de critique qu'ils ont entrepris sur les œuvres de Confucius et des autres moralistes ou philosophes du Céleste-Empire. Un simple aperçu de cette branche de la littérature japonaise m'entraînerait au delà des limites que je me suis tracées, et retarderait l'explication des textes que j'ai hâte d'aborder avec vous. Il me suffira, pour atteindre à mon but, de vous dire quelques mots encore sur le développement de la littérature nationale du Japon et sur l'état actuel de la civilisation dans ce curieux empire de l'extrême Orient.

Peu de nations asiatiques possèdent une littérature originale aussi riche et aussi variée que les Japonais ; aucune ne témoigne d'une

---

[1] Voy. Siebold, *Archiv zur Beschreibung von Japan*. Nippon.

activité pareille dans le développement de l'imprimerie et de la librairie. Chaque année, les presses de Myako, de Yédo, de Ohosaka, de Nagasaki et de beaucoup d'autres villes moins importantes, mettent au jour de nouvelles éditions des anciens ouvrages estimés dans le pays, ou présentent de nouveaux écrits au jugement des diverses classes du public. Les insulaires du Nippon aiment la lecture avec passion ; les dames surtout y consacrent la majeure partie de leurs loisirs. Ce goût est si enraciné dans toutes les classes de la population, qu'au dire du capitaine russe Golovnin, il n'y a pas jusqu'aux simples soldats qui, du matin au soir, ne lisent des livres dans leur guérite, en montant la garde !

La période primitive de la littérature japonaise est représentée par des recueils de poésies et de chants populaires composés, dans le vieux langage de *Yamato*. Cet idiome expressif et sonore des antiques habitants du Japon, a franchi les siècles sans s'altérer au contact des idiomes étrangers. Pur dans sa charmante simplicité, il se refuse à admettre en son sein les monosyllabes redondants de la langue chinoise, et nous conserve ainsi, dans toute sa fraîcheur, le verbe inaltéré des premiers âges. Des drames, généralement historiques et religieux, ont été composés plus tard en dialecte de Yamato ; et, de nos jours, c'est encore dans ce curieux dialecte que s'expriment les poëtes réunis à Myako, capitale de l'empire, pour animer de leurs chants la résidence du souverain-pontife.

De nombreux monuments historiques ont bientôt après vu le jour au Japon. Les plus importants d'entre eux ne nous sont guère connus que de titre. Parmi ceux qui sont parvenus en Europe, il en est cependant plusieurs auxquels il est impossible de refuser un véritable mérite littéraire. Il ne faudrait pas juger des historiens japonais par l'Aperçu historique du moine Ryoun-saï Rin-zyou, le seul écrit de ce genre qui ait été traduit jusqu'à présent. Cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'une sorte de tableau chronologique de la succession des mikado, ne saurait donner une idée du style des véritables historiens tels que le *Nippon ki* et le *Daï-heï ki*, que je me propose d'étudier avec vous à la fin de ce semestre.

Aux amateurs de littérature plus légère, je pourrais mentionner une foule de romans dans tous les genres qui paraissent chaque année au Japon pour défrayer les loisirs des dames et des jeunes gens. Parmi ces romans, il en est qui, par leur composition, jouiraient sans doute d'un certain succès en Europe; d'autres, au contraire ne peuvent intéresser qu'un petit nombre de littérateurs curieux de s'initier aux mœurs intimes et inconnues de l'une des nations les plus singulièrement organisées du monde. Je ne parlerai pas de ces romans *sans fin* que continuent plusieurs générations de romanciers et qui très-probablement n'obtiendraient pas à Paris la faveur avec laquelle on ne cesse d'accueillir leur publication périodique dans les principales villes du Japon .

Les traités géographiques, bien que nombreux dans la littérature qui nous occupe, ont peut-être pour nous un intérêt secondaire. Il faudra en excepter toutefois les anciennes relations des pèlerins bouddhistes, rares à la Chine, et qui, au dire de mon savant ami Saï-to Daï-no zin se rencontrent assez facilement dans les bibliothèques de Myako, de Yédo, d'Ohosaka et de quelques autres grandes villes. Les personnes qui s'intéressent à la géographie particulière du Nippon, trouveront sans peine à se procurer des Manuels de topographie, composés avec une précision remarquable, et des routiers dans lesquels on n'a omis aucun renseignement de nature à intéresser les touristes qui parcourent le pays à petites journées.

De toutes les branches de la littérature japonaise, il n'en est peut-être aucune qui soit aussi richement représentée que l'histoire naturelle et la médecine. Il est incroyable combien les savants du pays ont composé de livres et de mémoires sur tout ce qui a trait de près ou de loin à ces deux grandes sciences. Chez un peuple essentiellement observateur, de tels écrits ne peuvent manquer de renfermer des faits nouveaux et inconnus parmi nous. Les plus importantes

---

[1] Il serait intéressant de faire venir du Japon, l'histoire imaginaire de l'île de Si-kok réputée comme une des plus remarquables productions du genre qui nous occupe et qui a été publiée à Yédo par le fameux romancier Riouteï Tanéhiko, sous le titre de *Foudé-no oumi Si-kok-no kiki-gaki*.

découvertes ne sont souvent que l'effet du hazard; les recherches poursuivies d'après les méthodes les plus savantes n'aboutissent au contraire qu'à de minimes résultats. Les peuples sauvages n'ont aucune idée de pathologie; en revanche ils connaissent par tradition ou par expérience les propriétés d'une foule de végétaux et guérissent ainsi tout autant de malades que dans les pays où l'on possède des facultés et des académies de médecine. A plus forte raison doit-on s'attendre à trouver d'utiles inventions chez un peuple avancé qui a maintes fois prouvé combien il a reçu de riches qualités de la nature.

Au Japon, les sciences naturelles et médicales se montrent sous deux aspects également intéressants. D'un côté, c'est la vieille école, qui ne se préoccupe guère que des vertus des plantes; de l'autre côté, c'est l'école nouvelle qui, imbue des principes de la physiologie humaine et initiée aux progrès de notre thérapeutique, cherche à approprier aux méthodes usitées en Europe les faits d'observation acquis par les praticiens indigènes. De nombreux ouvrages font connaître chaque année les travaux des partisans de chacune de ces deux Ecoles.

Les sciences exactes paraissent avoir été l'objet de sérieuses études chez les Japonais. Les docteurs de l'ambassade du Taï-koun me répétaient souvent que leurs compatriotes ne nous étaient nullement inférieurs en fait de mathématiques; ils soutenaient même qu'en algèbre, ils avaient non-seulement simplifié plus d'un problème, mais qu'ils en avaient résolu qui nous embarrassaient encore. Je ne songe point à garantir la légitimité de ces prétentions : je crois seulement qu'elles méritent d'être examinées, d'abord parce qu'elles s'accordent avec ce que nous ont rapporté les voyageurs [1], ensuite parce qu'elles semblent confirmées par le curieux mémoire de M. Biernatzki [2], et par l'opinion de l'illustre Biot. Ce très-regrettable savant

---

[1] Voy. notamment Bernhardi Vareni, *Descriptio regni Japoniæ*, p. 77.

[2] Dans le *Journal für die reine und angewandte mathematik*, von A.-L. Crelle. Berlin, 1856, in-4°.

me disait naguère que divers ordres de faits l'engageaient à ne point repousser absolument les prétentions des Japonais en fait de mathématiques, et qu'il essaierait un jour de consigner les motifs de ses idées sur ce sujet. Quoiqu'il en soit, on ne peut refuser des connaissances scientifiques avancées à une nation qui a su traduire en sa langue les œuvres de Laplace, l'astronomie de Lalande [1], etc., etc.

Le style des ouvrages scientifiques japonais, des traités de botanique et de pharmacopée surtout, est d'ordinaire assez simple : il ne présentera pas longtemps de sérieuses difficultés aux personnes qui s'y adonneront spécialement, et il y a tout lieu de croire qu'elles seront bientôt récompensées du temps qu'elles auront consacré à son étude.

Je pourrais en dire autant des ouvrages relatifs aux sciences industrielles. Personne n'ignore que les Japonais ont atteint à une véritable supériorité dans certaines branches de l'art, entre autres dans la trempe des métaux, la fabrication des armes blanches, de la porcelaine et des meubles de laque, dans le tissage des étoffes de soie, etc. Bon nombre de procédés usités dans la papeterie, la composition de l'encre, l'impression en couleur et la teinture, ne mériteraient pas moins d'attirer votre attention.

Mais il est temps de m'arrêter. Moi aussi je pourrais vous dire comme François-Xavier à Ignace de Loyola : « Je ne saurais en finir lorsque je parle des Japonais ; ils sont véritablement les délices de mon cœur. » Ceux d'entre vous qui persévéreront dans l'étude de leur langue, qui se trouveront en contact avec eux dans des conditions de bonne intelligence, repousseront les jugements injustes prononcés par les personnes qui les ont fréquentés sans pouvoir les entendre ni en être entendus. Ils répéteront certainement avec le père Froës : « que les Japonais, par la bonté, par l'honneteté de leur nature, par l'excellence de leur esprit, l'emportent sur beaucoup de

---

[1] Suivant Jomard, de l'Institut.

[2] Suivant le capitaine de la marine russe Golovnin, qui demeura en captivité chez les Japonais pendant les années 1811, 1812 et 1813.

peuples de notre Europe. » Ils ajouteront enfin que ces insulaires possèdent des qualités intellectuelles qui depuis longtemps semblent assoupies chez les autres nations asiatiques.

« Deux siècles de paix, a dit le célèbre voyageur hollandais M. de Siebold, ont élevé la civilisation japonaise au-dessus de toutes les civilisations de l'ancien monde extra-européen. » Seul aujourd'hui, parmi tous les peuples de l'Orient, le peuple du Nippon, plein d'énergie et de vitalité, marche de son propre gré à pas rapides vers l'avenir; seul, sans subir de pression étrangère, il cherche à s'initier aux grands progrès réalisés parmi nous; seul, il travaille sans répugnance et sans relâche à s'assimiler à l'Europe. La pléthore de sa population, les exigences d'une politique longtemps isolée du reste du monde, l'embarras de concilier les vieux intérêts d'une aristocratie féodale puissante et les intérêts nouveaux créés au sein du pays depuis l'ouverture des relations commerciales avec l'Occident, les préjugés religieux du peuple exploités par les grands et mis en opposition avec le mouvement libéral et qui se manifeste déjà dans la classe instruite; tous ces éléments divergents d'activité sociale contribuent à maintenir la nation japonaise sur un sol mouvant et volcanique. On ne peut douter néanmoins que la période qui se développe en ce moment, n'aboutisse aux plus amples résultats. L'ambassade du Taï-koun, qui a étudié avec une finesse d'appréciation et une perspicacité peu commune la condition présente des états européens, remplira sans doute un rôle considérable dans la transformation prochaine du Japon. Un des membres de cette ambassade, peu de temps avant de quitter la France pour la seconde fois, me disait : « Je ne puis plus dormir maintenant, quand je songe combien il manque de libertés à ma patrie! » Il en était arrivé à cet état intellectuel qui ne cesse de se fortifier, à l'heure des révolutions, chez les hommes appelés à participer aux destinées de leur pays. Il avait enraciné dans son cœur, outre une foi ardente en des temps meilleurs, les germes féconds d'une noble passion qui, aussi bien à Yédo qu'à Paris, transforme les hommes en de grands citoyens.

Voilà, Messieurs, où en est le Japon. Les intérêts politiques et commerciaux de l'Europe avec un peuple de cette trempe ne peuvent que s'accroître rapidement de jour en jour. L'étude de la langue japonaise devient donc, à des titres très-divers, d'une opportunité et d'un avenir également incontestables. Je ferai, soyez-en sûrs, tous mes efforts pour vous la rendre aussi simple et aussi agréable que possible.

LÉON DE ROSNY.

ABRAVANEL

ET

LA FIN DES JUIFS EN ESPAGNE

(2e article [1]).

II

Don Isaac ben Iehoudah Abravanel, naquit à Lisbonne l'an du monde 5197, selon la supputation hébraïque, ou 1437 de l'ère vulgaire. On le nomme aussi Abrabanel, souvent Abarbenel, et même quelquefois Barbanella. M. de Boissi profite de cette occasion pour montrer son ignorance de la langue hébraïque. Il prétend que les « différentes manières de prononcer ce nom viennent de ce qu'il s'écrit diversement en hébreu [2]. » Si cet historien avait eu soin de consulter les textes, ou plutôt s'il en avait eu les capacités, il n'eût pas exprimé cette erreur; il aurait remarqué que partout, en hébreu, ce nom s'écrit de même : אברבנאל. Seulement, il s'agit de prononcer ces sept consonnes dépourvues de points-voyelles, et, à cet

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p, 280.
[2] Boissi, *Dissertations*, etc., p. 200, note *a*.

effet, chacun a pu ponctuer et lire ce mot comme il l'entendait. C'est là la simple raison que M. de Boissi eût pu alléguer, s'il éprouvait le besoin de faire une hypothèse en faveur de cette diversité, qui, en somme, est insignifiante, puisqu'elle n'a été jusqu'ici la cause d'aucune confusion. La prononciation la plus générale parmi les hommes compétents, et par conséquent la plus correcte, est celle des auteurs presque contemporains qui aient écrit ce nom dans une langue européenne, sans compter les modernes, Italiens et Espagnols [1].

Mais, revenons à notre docteur lui-même.

Si l'antiquité de la race, si ce qu'on appelle la naissance, est un véritable titre de noblesse, notre rabbin méritait bien de mettre devant son nom le titre de *don*, cette dénomination de la noblesse espagnole et portugaise; car cette famille se faisait gloire, du moins elle le prétendait, de remonter jusqu'au roi David [2].

Il est vrai, suivant l'histoire, qu'à l'époque de la destruction du temple par Nabuchodonozor, ce roi fit exterminer toute la tribu royale de Juda; de peur qu'en laissant subsister un rejeton de cette race, le peuple ne se soulevât en son nom pour reconquérir sa liberté et replacer un roi sur le trône d'Israël. Mais, en cherchant bien, on pourrait à la rigueur retrouver cette origine, ainsi que l'ont fait Bén-Virga et Abravanel lui-même, d'après le témoignage d'Isaac Ben-Giath [3].

Lorsque Nabuchodonozor assiégea la ville de Jérusalem, de nombreux rois vinrent se placer à ses côtés comme auxiliaires : les uns, parce qu'ils le craignaient, et qu'ils préféraient avoir pour allié que

---

[1] Exemple : *Orden de Ros Asanah y Kypur*, etc. Estampado por *Jona Abravanel*. Le *Vara de Iehuda* lit Abrabanel; c'est presque notre lecture, car le B espagnol, comme celui du grec moderne, se lit aussi V ; une preuve de ce fait est le mot קורדובא (Cordova).

[2] Joh. Heinrich Mai, *Dissertatio historico-philologica, de origine, vita et scriptis Isaac Abarbanelis*; Altorf, 1708, in-4°.

[3] *Schébet Iehoudah*, 1re partie, p. 13; 2e partie, p. 25. Commentaire d'Abravanel, *Zacharie*, chap. XII, v. 7 (fol. 292); commentaire sur le deuxième livre des Rois, fol. 308.

pour ennemi celui qui dominait alors le monde ; les autres, moins nombreux, parce qu'ils haïssaient les Juifs à cause de leur croyance religieuse. A leur tête, se trouvait le roi Hispanus, de l'extrême Occident, dont le nom est resté à l'Espagne, ayant avec lui son gendre Pyrrhus, l'un des rois de la Grèce. Ce furent, dit-on, ces deux rois, qui subjuguèrent et conquirent Jérusalem. Lorsque le roi Nabuchodonozor vit quels puissants secours ils avaient apportés et quels services ils avaient rendus, il leur promit une part du butin ainsi que des prisonniers, se conformant à l'usage établi entre rois alliés. On fit donc le partage : Nabuchodonozor prit pour lui les deux premiers quartiers de la ville (qui contenaient les ouvriers, les commerçants et ceux qui s'étaient adonnés aux études). Hispanus et son gendre reçurent en partage le troisième quartier, qui comprenait dans son sein tous les descendants, directs ou indirects de la race royale. Ils placèrent leurs prisonniers sur des vaisseaux et les transportèrent en Andalousie ou dans les environs de la ville de Tolède. De là, ces derniers se répandirent dans toute la contrée ; car la province qui leur avait été assignée d'abord était trop petite pour les contenir. Quelques-uns de ces descendants de David se rendirent à Séville ; d'autres à Grenade.

Après la destruction du second temple, un consul de Rome fit émigrer de la Palestine quatre cent mille familles de la tribu de Juda et dix mille de celle Benjamin, pour les conduire en Espagne, partie du monde romain qui lui était soumise alors [1]. — Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'une famille juive de cette époque, qui a toujours vécu dans le même pays, ait cru descendre de David.

III.

Abravanel, en faisant ce récit, assure qu'il l'a tiré des anciennes chroniques des rois d'Espagne. Roderic Sanche et Alphonse de Car-

---

[1] C'est aussi ce que prétend Manassé ben Israel. Voir Huet, *Démonstrations évangéliques*, p. 708.

thagène, historiens espagnols qui ont écrit vers le milieu du quinzième siècle, témoignent en effet qu'Hispanus, petit fils d'Hercule, donna son nom à l'Espagne, qui portait auparavant celui d'Ibérie qu'elle avait pris du fleuve de l'Ebre. Alphonse de Carthagène raconte que ce monarque maria sa fille à un célèbre prince de la Grèce appelé Pyrrhus, qui en qualité de gendre lui succéda [1].

De simples indices, dans des temps si obscurs, doivent nous suffire pour indiquer les rapports de l'Orient avec l'Occident, et peuvent nous faire présumer, sinon affirmer, l'antique séjour des Hébreux dans ces contrées.

Abraham ben-Dior contredit, il est vrai, cette prétention [2]. Mais cette négation n'est pas complète : il assure seulement que depuis le douzième siècle il ne reste plus personne en Espagne, de la race de David. C'est déjà une transaction importante de supposer que des rejetons de la race royale aient pu se perpétuer jusqu'à cette époque.

Ces assertions n'ont donc rien d'impossible, quand l'on songe que les Juifs ont toujours vécu unis, et que pour contracter mariage ils ne sortaient point de famille. Si ces conjectures étaient fondées, on trouverait là une attestation de plus que bien avant la destruction du second temple, et par conséquent antérieurement à la naissance du christianisme, se trouvaient déjà des Israélites aux limites occidentales du monde connu des anciens [3].

En outre, on ne saurait disconvenir, comme le reconnaît M. de Boissi, que la désolation de leur patrie, abandonnée au pillage des soldats ennemis, ait contraint un grand nombre de Juifs à chercher ailleurs une retraite, et que plusieurs d'entre eux ne se soient réfugiés en Espagne. Il paraît même certain qu'ils y avaient des établissements dans les premiers siècles du christianisme, puisqu'on trouve

---

[1] Cf. aussi Tarapha, *De origine de rebus gestis regni Hispani*, p. 521 et 522.

[2] *Sepher-ha-Kabbala*, p. 32.

[3] Martinez Murino, *Discorso critico sobre la primera venida de los Judeos in Espana;* Bedarride, les Juifs en France, en Espagne et en Italie, p. 25 et suiv.

quelques décrets faits contre eux dans les actes du concile qui fut tenu à Elvire (ville de la Bœtique, une des provinces d'Espagne), et qui précéda celui de Nicée.

Mais ces familles fugitives étaient de toutes les tribus, et elles vinrent indistinctement s'établir dans cette contrée. En effet, les tribus avaient été tellement confondues depuis la destruction de Jérusalem, qu'il n'était plus possible de les distinguer les unes des autres. Les catalogues, où l'on avait soin d'inscrire les généalogies, eurent le même sort que le temple, dans les archives duquel ils étaient déposés [1]. Ils périrent dans l'incendie de cet édifice, et cet événement dut nécessairement jeter de la confusion dans les familles de la nation. D'ailleurs, les Romains avaient quelque intérêt à ne point laisser subsister ces documents, grâce auxquels les Juifs eussent distingué les descendants de David, pour les replacer un jour sur le trône de leurs ancêtres. Les restes de cette maison s'éteignirent par les persécutions de Vespasien; il craignait sans doute que ce peuple, qui souffrait de la domination étrangère, n'en prit occasion de se révolter.

IV

Ainsi, il faut bien en convenir, ce ne sont que des hypothèses que nous présentons, basées sur quelques traditions, faute de documents authentiques; et, si nous insistons, trop sans doute, sur de semblables subtilités, c'est qu'elles peuvent présenter un côté sérieux et utile, à savoir: de montrer que ce noble, ce gentilhomme, comme l'on dirait en France, tout fier de sa naissance et de sa race, ne dédaignait pourtant pas la science, et ne poussait pas la vanité exagérée jusqu'à l'ignorance volontaire, suivant l'habitude des nobles castillans. Bien au contraire, il travaillait; il s'adonnait de bonne heure aux études avec autant d'ardeur et de soin que le pauvre, l'humble

---

[1] Valesii, *Adnotationes* in Historiam ecclesiasticam Eusebii, lib. I, cap. VII, p. 11.

étudiant qui doit un jour vivre du fruit de ses labeurs. Il fit si bien, qu'en dehors de ses titres plus ou moins contestables d'une noblesse *innée*, il se rendit illustre, il acquit des témoignages sérieux et impérissables à l'estime, à la reconnaissance et à l'admiration de ses contemporains et de la postérité.

Aussi, le lecteur de la Bible, attentif et sérieux, qui s'intéresse par conséquent à l'exégèse, parcourra les ouvrages, du moins les travaux les plus importants de cet érudit commentateur, — au risque d'avoir à lire, avant tout, la table généalogique assez complète de sa famille et la liste de ses ascendants directs, telles que nous les rencontrons chaque fois au commencement de ses ouvrages, particulièrement en tête des premiers et des seconds prophètes :

« Moi, Isaac, juif portugais, fils de Don Juda, fils de Samuel, fils « de Juda, fils de Joseph, de la famille d'Abravanel, qui tous ont été » princes ou chefs des enfants d'Israël, de la race de Jessé de » Bethléem, de la famille royale de la maison de David. »

Ce qui est certain, du reste, et ce que personne ne conteste, c'est qu'Isaac soit issu d'une des familles les plus anciennes, les plus nobles et les plus considérables des royaumes d'Espagne et de Portugal. Elle était originaire de Séville, où elle avait été établie pendant plusieurs générations.

C'est dans cette ville que Samuel Abravanel, aïeuil du nôtre, parut avec distinction vers le milieu du XIVe siècle. Comme sa générosité égalait son opulence, il n'était pas moins aimé que considéré de sa nation. Il n'usait de son crédit que pour favoriser les savants de la synagogue qu'il affectionnait d'une manière particulière, et il se servait de ses richesses pour consoler les affligés et les indigents, en leur procurant les secours dont ils avaient besoin [1].

Les parents d'Isaac quittèrent l'Espagne pour le Portugal, et allèrent établir leur domicile à Lisbonne. Les grandes richesses qu'ils avaient amassées dans le commerce les avaient fort accrédités dans

---

[1] Abraham Zacuth, *Sepher Iou'hassin* (édition de Cracovie), fol. 133.

cette capitale aussi célèbre par l'étendue du négoce qui s'y faisait, que par le séjour des rois de Portugal. Cette famille avait ainsi formé des relations avec la noblesse du royaume. Malgré cela, elle se plaisait à vivre tranquillement dans la ville de Lisbonne, comme vivent de simples citoyens, de riches bourgeois, estimés et honorés de leurs contemporains. Le père de notre docteur avait fait élever dans cette ville plusieurs maisons pour y réunir les sages du royaume qu'il aimait à avoir près de lui, et pour y amasser les œuvres qu'ils y écrivaient [1].

M. SCHWAB.

NOTE
SUR
LES MONNAIES COCHINCHINOISES
DE LA DYNASTIE DES NGOUYEN.

M. le docteur August Pfizmaier, membre étranger de la Société d'ethnographie, a publié, dans une des dernières livraisons des compte-rendus des séances de l'Académie des sciences de Vienne [2], un intéressant Rapport sur quelques monnaies chinoises et japonaises provenant de M. le docteur Karl Ritter von Scherzer. Il mentionne, à cette occasion, une pièce portant pour inscription les signes *Ming-ming-thoung-pao*, dont l'origine lui paraît incertaine. Le savant académicien a reconnu que cette pièce n'était pas chinoise; il a même supposé avec raison qu'elle pouvait être annamique, mais encore ne croit-il pas pouvoir déterminer la date du règne sous lequel elle a été frappée. « Welchen Jahren unserer Zeitrechnung der fremdlændische Zeitraum *Ming-ming* entspricht, bin ich nicht in Stande anzugeben. »

---

[1] Abravanel nous rapporte ces détails, comme bien d'autres, dans la préface de son Commentaire sur les deux livres des Rois. Cette préface manque dans quelques éditions, mais elle est reproduite dans le *Scheérith Israel*, chap. xxv.

[2] *Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften*, Wien, 1861; vol. XXXVII, p. 52.

M. de Rosny possède dans sa collection une médaille de cette même époque portant une inscription identique dont je crois connaître l'origine et la date d'une manière assurée. Je profiterai de cette occasion pour l'indiquer aux amateurs de monnaies de l'Asie orientale et pour donner quelques renseignements sur d'autres pièces de la même dynastie que j'ai pu rencontrer également à Paris.

La pièce en question [1] est cochinchinoise et appartient à la dynastie actuellement régnante des *Ngouyen*. Les quatre caractères que M. Pfizmaier lit : *Ming-ming-thung-pao*, doivent se lire en annamite *Min-mang Thong-baou*. Ils signifient : « Monnaie courante de la période Min-mang. » Or, cette période ou ce règne (puisque nous avons l'habitude de désigner les souverains de l'Extrême-Orient par le nom des années de leur règne) est celui du onzième prince de la dynastie des *Ngouyen*, inauguré en 1570 par *Tien-ngouyen-vuœng*.

L'histoire de la Cochinchine présente pour la numismatique au moins sept dynasties distinctes de princes [2]. Nous ignorons encore à quelle époque on a commencé à battre monnaie dans l'Annam, mais les seules pièces qui soient parvenues jusqu'à présent en Europe appartiennent toutes, autant que je sache, aux deux dernières dynasties.

De la première, la dynastie *Lé*, quelques pièces ont été mentionnées, d'après les recherches du savant autrichien Endlicher, dans un grand ouvrage publié à Saint-Pétersbourg, par le baron Chaudoir :

« Conformément au plan que nous nous nous sommes proposé, dit-il, nous ne parlerons que des monnaies coulées en cuivre, d'après le système monétaire chinois. Ces monnaies ressemblent parfaitement aux monnaies chinoises, et ont, comme elles, le trou carré au centre, un rebord et une inscription de quatre caractères chinois qui offre

---

[1] Voy. cette monnaie reproduite sur notre planche XXX.

[2] Voy. sur ces dynasties le *Tableau de la Cochinchine* de MM. Cortambert et de Rosny.

le nom du nian-hâo adopté par le souverain, avec l'addition ordinaire de *toung-pao* « monnaie ou valeur universelle », et, sur une seule monnaie, celle de *youan-pao* « valeur première ». Ces pièces ont été coulées sous la dynastie *Ly* (1428 à 1536), et sous la famille *Mou*, qui s'était révoltée contre la dynastie *Ly*, vers 1626 ; de ces dernières, il y en a du père et du fils. Les monnaies de la dynastie *Ly* pèsent un tsien, au rapport du prince de Tamba : nous en possédons cependant une, que nous croyons être de *Ly-sou*, du nian-hâo *Ta-ho*, qui ne pèse pas même un demi tsien. Nous devons toutefois faire observer que cette petite pièce porte les caractères *Tay-ho*, au lieu de *Ta-ho*, ce qui ne fait probablement aucune différence, les caractères *ta* et *tay* étant synonymes. Les monnaies de la famille *Mou* pèsent un tsien et deux fen.

La chronologie des souverains de la dynastie *Ly*, que donne M. Endlicher, s'accorde avec celle du prince de Tamba jusqu'au règne de *Ly-tcheou*, nian-hâo *Houng-choun* (1510) ; mais ensuite M. Endlicher mentionne deux souverains avec des nian-hâo qui ne se trouvent pas chez le prince de Tamba ; ce sont : *Ly-hœy*, nian-hâo *Ven-lo*, ou d'après d'autres, *Kia-lo* (de 1506 à 1520), et *Ly-ming*, nian-hâo *Youan-ho* (de 1521 à 1535). Le prince de Tamba rapporte des monnaies de *Ly-lou*, nian-hâo *Kouang-ho* (1322), et de *Ly-hien*, nian-hâo *Kouang-tsao* (1536) ; un autre ouvrage, qui donne également cette dernière monnaie, l'attribue, comme M. Endlicher, à *Ly-hoeï*, mais conserve le nom du nian-hâo adopté par le prince de Tamba, c'est-à-dire *Kouang-tsao*, en la rapportant à l'année 1516. Je me borne à signaler cette différence, le manque de documents ne me permettant pas de chercher à décider la question. A l'occasion de la monnaie *Ly-ly*, nian-hâo *Choun-tian* (1428), le prince de Tamba fait observer qu'il faut se garder de confondre cette monnaie avec celle de *Si-ming*, prince de *Yan*, qui avait adopté le même nian-hâo ; il dit qu'il est facile de les distinguer parce que la monnaie d'*Annam* est plus petite que l'autre, et que la disposition des caractères de l'inscription est différente. Sur celle d'*Annam*, elle est placée dans l'ordre de

4, 2, 3, 1, et sur celle de *Yan*, les caractères se lisent dans l'ordre de 4, 3, 2, 1.

» L'or et l'argent ont généralement cours dans le royaume d'Annam en lingots au poids. Cependant la dynastie actuelle émet des pièces d'argent en plaques rondes ou ovales, au nom du souverain, et qui, par leur forme, se rapprochent davantage de nos monnaies. Les plus récentes qui se trouvent dans le cabinet impérial de Vienne offrent un soleil sur la face et un dragon au revers [1]. »

De la dynastie actuelle, dite des *Ngouyen*, on connaît un plus grand nombre de pièces que l'on peut classer en suivant les noms d'années donnés ci-après [2], et qui sont mentionnés distinctement sur chaque pièce :

1570. *Tien-ngouyen-vuœng*, fondateur de la dynastie.
1614. *Saï-vuœng*, fils du précédent.
1635. *Thüœng-vuœng*, fils du précédent.
1649. *Hien-vuœng*, fils du précédent.
1668. *Ngaï-vuœng*, fils du précédent.
1692. *Min-vuœng*, fils du précédent.
1724. *Nin-vuœng*, fils du précédent.
1737. *Vo-vuœng*, fils du précédent.
1765. *Hicou-vuœng*, fils du précédent.
1777. Interrègne de deux années.
1779. *Ghia-loung*, neveu de Hieou-vuœng.
1820. *Min-mang*, fils du précédent.
1841. *Thieou-tri*, fils du précédent.
1847. *Tu-duk*, fils du précédent, empereur actuel.

Comme spécimens de monnaies cochinchinoises, nous avons reproduit quelques pièces sur la planche ci-jointe. En voici l'énumération :

FIG. 1. — ***Min-mang thong-baou*** « monnaie courante de la période Min-mang (1820-1841) », en argent, mais renfermant environ 1/3 de cuivre.

---

[1] Une de ces pièces a été reproduite sur notre planche XXX, fig. 1.

[2] Cortambert et de Rosny, *Tableau de la Cochinchine*, 2e partie, p. 279.

Fig. 2. — Même légende. Au revers les deux signes *Long-van* « signe du dragon », en argent; même valeur que la fig. 1.

Fig. 3. — Même légende. Au revers : *that phan* « sept parties ». C'est la pièce communément appelée sapèque, dont la substance est le zinc. 60 sapèques = 1 masse; 600 sapèques = 1 ligature en cochinchinois : *kwan*),

Fig. 4. — *Ghia-long thong-baou* « Monnaie courante de la période Ghia-long », c'est-à-dire frappée sous le règne du fameux Ghia-long, le père de Min-mang, celui qui se rendit célèbre par son traité avec la cour de Versailles. Même substance et à peu près même valeur que la pièce fig. 3.

Fig. 5. — *Ghia-long nen-tao* « fabriquée dans les années Ghia-long » (1779-1820). Cette espèce particulière de monnaie d'argent est appelée en cochinchinois *Din-bak* ou *luœng-bak;* c'est l'once qui vaut un peu plus de 8 francs.

Fig. 6. — *Min-mang nen-tao* « fabriqué dans les années Min-mang » (1820-1841). C'est la même pièce que la précédente, mais du règne suivant.

Ces deux dernières monnaies existent également en or, métal qui dans l'Annam est considéré comme valant dix-sept fois l'argent.

J. UMERY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Paris, le 14 août 1863.

LE PRIX DE L'EMPEREUR ET L'INSTITUT DE FRANCE.

SIMPLES REMARQUES.

On sait que l'Empereur a créé un prix de 20,000 francs qui doit être décerné tous les deux ans par l'Institut de France à la plus grande découverte qui lui aura été signalée.

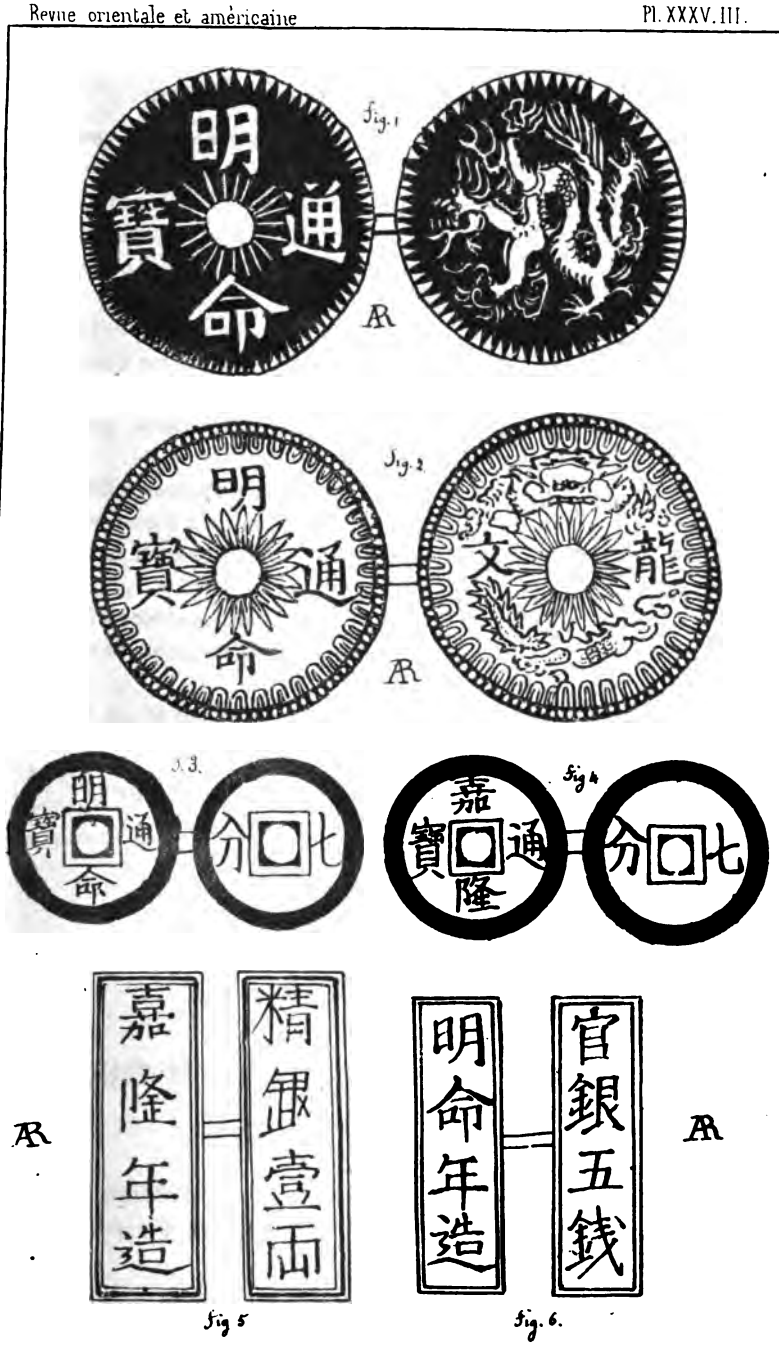
fig. 1
明
寶
通
命
AR
fig. 2
明
寶
通
命
文
龍
AR
fig. 3
明
寶
通
命
七
分
fig. 4
嘉
寶
通
隆
七
分
AR
嘉
隆
年
造
精
銀
壹
兩
fig. 5
明
命
年
造
官
銀
五
錢
AR
fig. 6.

C'était cette année le tour de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à désigner l'homme illustre qui répondait aux conditions de ce programme, sauf à faire ensuite ratifier le choix par l'assemblée générale des cinq académies.

Deux candidats furent mis en avant : M. MARIETTE, connu par d'importantes fouilles exécutées en Egypte aux frais du vice-roi, et M. OPPERT, professeur de sanscrit à la Bibliothèque impériale, auteur du déchiffrement de l'alphabet, de la grammaire, du vocabulaire et des monuments littéraires de Babylone et de Ninive.

Après avoir longuement discuté les titres des deux candidats, l'Académie des Inscriptions a désigné au cinquième tour de scrutin M. OPPERT par 16 voix contre 14 données à son concurrent. Le 21 juillet, l'Institut, réuni en séance plénière, a été appelé à voter par *oui* et par *non*, pour confirmer ou rejeter la présentation qui lui était faite. Dans cette séance s'est renouvelée la lutte vive et passionnée qui s'était engagée au sein de l'Académie des Inscriptions en faveur de l'un et l'autre candidat. On assure que M. Renan a fortement insisté pour que l'Institut différât son jugement sur une découverte qui lui paraissait d'autant plus problématique que « la docte Allemagne » ne s'était pas encore suffisamment prononcée à son sujet.

Malgré l'insistance du savant auteur de l'*Histoire des langues sémitiques*, l'Institut a confirmé l'élection de M. Oppert, par un vote ainsi proclamé : Votants, 101; majorité absolue, 51; oui, 67; non, 28; billets blancs, 6. En conséquence, le grand prix de l'Empereur a été alloué à M. OPPERT, comme il l'avait été il y a deux ans à M. Thiers, sur la présentation de l'Académie française.

Nous ne pouvons que féliciter l'Institut d'avoir couronné un savant aussi distingué, et qui parle l'arabe, le persan, l'hébreu et les principales langues européennes. On nous pardonnera toutefois d'exprimer un regret. Le prix de l'Empereur est, à nos yeux, un perpétuel embarras pour les cinq académies; et il n'y a pas à douter que plus d'une fois elles seront compromises aux yeux de l'Europe pour leurs proclamations biennales de *la plus grande dé-*

couverte de l'époque. Est-il vraiment sérieux, raisonnable de demander aux académies de désigner un *grand homme* tous les deux ans, et d'inscrire son nom sur les tablettes de marbre de la postérité, en attendant qu'on puisse lui offrir le premier fauteuil vacant pour l'aider, sur ce siége des immortels, à soutenir le poids de ses nombreux et hâtifs lauriers? Car il est évident que, faute de pécher gravement contre la logique, l'Académie, qui vient de donner à un savant le titre d'auteur de *la plus grande découverte de l'époque*, ne peut manquer de lui offrir le premier habit vert qu'elle aura de disponible.

Il nous reste dix ans à attendre pour qu'un orientaliste puisse encore être proclamé grand lauréat de l'Empereur, à moins qu'il n'ait fait des merveilles dans les sciences exactes ou naturelles, la politique ou les beaux-arts. Nous n'aurons donc pas de longtemps à revenir sur la matière. Mais nous souhaitons fort que le nouveau prix repeuple peu à peu notre pays de l'espèce sans cesse plus clairsemée des grands hommes, et que, lorsque l'univers connaîtra un grand astronome, un grand musicien, un grand philosophe et un grand poète de plus, il se trouve encore un nouveau Champollion pour attirer du côté de Paris l'admiration et l'envie de toutes les académies étrangères.

CHRONIQUE ORIENTALE.

ÉTUDES SÉMITIQUES[1].

1. Il a paru récemment à Vienne une nouvelle traduction en vers du *Cantique des Cantiques*, par M. *S. Horwitz*, sous le titre suivant : ***Das***

[1] Sous ce titre, paraîtra désormais régulièrement le résumé des faits concernant la littérature ou l'histoire juives. Une large place est réservée au compte-rendu de tous les ouvrages ou brochures hébraïques, dont les auteurs auront adressé deux exemplaires à la *Revue orientale et américaine* (15, rue Lacépède, à Paris).

Hour Lied, *Das älteste dramatische Gedicht aus dem Morgenlande, nach einer neuen Eintheilung des Textes metrisch uebersetzt und mit Erklærenden Anmerkungen versehen* (Le plus ancien poëme dramatique de l'Orient, d'après une nouvelle division des chapitres, traduit en vers et accompagné de notes explicatives).

Pour l'interprétation de ce cantique, l'auteur suit le système d'Ewald et de son Ecole, et fait supposer que ce poëme est une pièce théâtrale, dont les principaux rôles auraient été joués par Salomon et l'une de ses épouses, filles d'Egypte, c'est-à-dire, selon l'auteur, la reine de Saba. Il est notoire pourtant que ni avant ce roi, ni après lui, il n'y eut en Judée de jeux scéniques; et, sans entrer ici au long dans le fond de la question, rappelons seulement que ce système est non-seulement contraire aux traditions, mais ce qui est plus, qu'il semble incompatible avec le texte même.

2. David et Salomon, *rois d'Israël*, d'après le texte de la Sainte-Ecriture, la tradition et les commentaires israélites les plus accrédités, par M. *Gédéon Netter*, à Nice (brochure in-16). — L'auteur ne prétend pas, malgré ce titre, avoir développé le sujet sous toutes ses faces; il n'a pas fait un tableau absolument complet de l'histoire de ces deux rois. Ainsi, par exemple, il n'a pas relevé les fautes que la postérité critique dans ces règnes, parce qu'il ne s'est pas attaché à faire un livre de profonde érudition, mais un ouvrage de morale pour la jeunesse. « Les livres instructifs, dit M. Netter dans l'introduction, spécialement écrits pour notre jeunesse sont encore rares. C'est là une lacune reconnue par tout le monde. »

3. Taam le-Schad, *Nouveaux dialogues sur la Kabbale*, ou « Réfutation critique, historique et théologique des dialogues sur la même, de M. le professeur Luzzato de Padoue, » par Elie *Bena-Mozegh*, prédicateur à Livourne.

Au milieu de nombreux travaux encore en manuscrits, parmi lesquels se trouvent des commentaires sur la Bible, et surtout une histoire des origines du christianisme, qui doivent paraître bientôt écrits en français, M. Bena-Mozegh se livre, dans le présent ouvrage hébreu, à de curieuses et savantes recherches sur l'origine, l'authenticité et l'antiquité d'ouvrages cabalistiques et d'autres traditions rabbiniques. Malgré la profondeur du sujet, l'aridité du style et la difficulté de l'expression, l'auteur

maniant correctement la langue hébraïque, a su donner à la construction de ses phrases un tour vif et piquant, et de l'animation au dialogue qu'il met dans la bouche de ses deux interlocuteurs, Hophni et Pincas. On y remarque ces jeux d'esprit à l'italienne, dont les méridionaux sont si friands. Nous ne pouvons nous empêcher de signaler, jusque dans le titre de l'ouvrage, une de ces pointes spirituelles que l'auteur prodigue : Dans les mots *Taam le-Schad*, les deux dernières lettres S et D forment l'acrostiche des prénoms Samuel David (de Luzzatto) contre lequel la présente réfutation a été écrite.

4. M. Isaac Beer Levinsohn à Odessa a légué à son neveu, en mourant, ses ouvrages manuscrits, en exprimant le vœu qu'ils fussent publiés à l'aide du concours bienveillant de quelques amis. M. Levinsohn met à exécution le noble héritage de son oncle, en faisant imprimer des opuscules détachés.

Le premier a pour titre : TAAR LE-SOPHER, *le Rasoir de l'écrivain* (on ne sait trop ce que signifie ce titre). Il traite des diverses sectes juives, principalement de celle des karaïtes, et il a été composé il y a une vingtaine d'années comme question d'intérêt local, lorsque les restes de la secte karaïte soulevèrent contre les rabbanites des questions théologiques. Le présent opuscule a donc eu pour but à l'origine de servir de réfutation aux doctrines exposées par les Karaïtes. Successivement augmenté, ce travail s'est étendu aux trois grandes sectes à l'époque du second temple de Jérusalem : samaritains, pharisiens, sadducéens. — A part quelques corrections désirables, que le défunt eût élaguées à la révision des épreuves, les amis de la littérature juive y trouveront de précieux renseignements.

5. Le bulletin mensuel de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, numéro de janvier 1363, contient une *Notice sur une Médaille hébraïque*, trouvée dans une des deux sépultures que les travaux de restauration de l'église de Bousse ont mises à jour, par M. Eliézer Lambert, fils de l'ancien grand-rabbin de Metz. Cette médaille, en argent doré, est imitée des anciens sicles hébreux (tetradrachmes) et porte en caractères hébreux d'un côté, autour d'un palmier, l'inscription « Jérusalem la sainte », et de l'autre les mots « sicle d'argent ». Cette pièce, par son hébreu dit *carré*, révèle son manque d'authenticité ; car les monnaies réellement juives portent des caractères *spéciaux*, qui sont intermé-

diaires entre les lettres phéniciennes et les lettres samaritaines, lesquelles, comme on le sait, ont à leur tour donné naissance aux caractères carrés, à une époque relativement récente. L'auteur de la Notice, après avoir mentionné ce fait, hazarde quelques rapprochements entre l'hébreu carré et le cunéiforme, résumés dans un tableau intitulé : « Caractères d'écritures de différentes époques »; mais, selon l'observation de l'auteur lui même, ils ne correspondent pas entre eux.

Par ce travail, quoique peu étendu et ne comprenant que quelques pages, ce jeune savant a fait preuve d'une érudition variée et a continué ainsi ses travaux de prédilection, qui consistent en recherches sur diverses études de philologie comparée.

6. M. Benjamin *Mossé*, rabbin du ressort d'Avignon, a commencé une série de petites publications ou livraisons, sous le titre général : *Accents de l'âme* Le premier opuscule, que nous avons sous les yeux est la reproduction d'une oraison funèbre prononcée au mois d'avril 1862, et qui a pour titre : « La mort nous fait comprendre notre immortelle destinée ». Ce discours est suivi d'une prière pour le repos des âmes et d'une exhortation à la prière, imitations du Rituel mises en vers. (se vend au profit des ouvriers sans travail : 50 centimes, chez l'auteur, à Avignon).

M. SCHWAB.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS.

TRAITÉ ENTRE LA FRANCE, L'ESPAGNE ET LA COCHINCHINE *conclu à Saï-gon le* 5 *juin* 1862[1].

Leurs Majestés Napoléon III, empereur des Français, Isabelle II, reine d'Espagne, et Tu-Duc, roi d'Annam, désirant vivement que l'accord le plus parfait règne désormais entre les trois nations de France, d'Espagne et d'Annam ; voulant aussi que jamais l'amitié ni la paix ne soit rompue entre elles ;

[1] Les ratifications de ce traité ont été échangées à Hué le 13 avril 1863.

A ces causes, nous, Louis-Adolphe Bonard, contre-amiral, commandant en chef le corps expéditionnaire franco-espagnol en Cochinchine, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur des Français, commandeur des ordres impériaux de la Légion d'honneur et de Saint-Stanislas de Russie, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand de Rome, et chevalier de l'ordre royal de Charles III d'Espagne;

Don Carlos Palanca-Gutierres, colonel commandant général du corps expéditionnaire espagnol en Cochinchine, commandeur de l'ordre royal américain d'Isabelle la Catholique, et de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Ferdinand et Saint-Herménégilde, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Catholique Dona Isabelle II, reine des Espagnes,

Et nous, Phan-Tanh-Gian, vice-grand-censeur du royaume d'Annam, ministre président du tribunal des Rites, envoyé plénipotentiaire de Sa Majesté Tu-Duc, assisté de Lam-Gien-Thiep, ministre président du tribunal de la guerre, envoyé plénipotentiaire de Sa Majesté Tu-Duc;

Tous munis de pleins et entiers pouvoirs pour traiter de la paix et agir selon notre conscience et volonté, nous sommes réunis, et, après avoir échangé nos lettres de créance que nous avons trouvé en bonne et due forme, nous sommes convenus, d'un commun accord, de chacun des articles qui suivent et qui composent le présent Traité de paix et d'amitié :

Art. 1er. Il y aura dorénavant paix perpétuelle entre l'Empereur des Français et la reine d'Espagne, d'une part, et le roi d'Annam, de l'autre. L'amitié sera complète et également perpétuelle entre les sujets des trois nations, en quelque lieu qu'ils se trouvent.

Art. 2. Les sujets des deux nations de France et d'Espagne pourront exercer le culte chrétien dans le royaume d'Annam, et les sujets de ce royaume, sans distinction, qui désireront embrasser la religion chrétienne, le pourront librement et sans contrainte; mais on ne forcera pas à se faire chrétiens ceux qui n'en auront pas le désir.

Art. 3. Les trois provinces complètes de Bien-Hoa, de Gia-Dinh et de Dinh-Tuong (Mitto), ainsi que l'île de Pulo-Condor, sont cédées entièrement par ce Traité et en toute souveraineté à Sa Majesté l'Empereur des Français. — En outre, les commerçants français pourront librement commercer et circuler sur des bâtiments, quels qu'ils soient, dans le grand fleuve du Cambodge et dans tous les bras de ce fleuve; il en sera de

même pour les bâtiments de guerre français envoyés en surveillance dans ce même fleuve ou dans ses affluents.

Art 4. La paix étant faite, si une nation étrangère voulait, soit en usant de provocation, soit par un Traité, se faire céder une partie du territoire annamite, le roi d'Annam préviendra par un envoyé l'Empereur des Français, afin de lui soumettre le cas qui se présente, en laissant à l'Empereur pleine liberté de venir en aide ou non au royaume d'Annam ; mais si, dans ledit Traité avec la nation étrangère, il est question de cession de territoire, cette cession ne pourra être sanctionnée qu'avec le consentement de l'Empereur des Français.

Art. 5. Les sujets de l'empire de France et du royaume d'Espagne pourront librement commercer dans les trois ports de Tourane, de Balât et de Quang-An. Les sujets annamites pourront également librement commercer dans les ports de France et d'Espagne, en se conformant toutefois à la règle des droits établis. Si un pays étranger fait du commerce avec le royaume d'Annam, les sujets de ce pays étranger ne pourront pas jouir d'une protection plus grande que ceux de France ou d'Espagne, et si cedit pays étranger obtient un avantage dans le royaume d'Annam, ce ne pourra jamais être un avantage plus considérable que ceux accordés à la France ou à l'Espagne.

Art. 6. La paix étant faite, s'il y a à traiter quelque affaire importante, les trois souverains pourront envoyer des représentants pour traiter ces affaires dans une des trois capitales. Si, sans affaire importante, l'un des trois souverains désirait envoyer des félicitations aux autres, il pourra également envoyer un représentant. Le bâtiment de l'envoyé français ou espagnol mouillera dans le port de Tourane, et l'envoyé ira de là à Hué par terre, où il sera reçu par le roi d'Annam.

Art. 7. La paix étant faite, l'inimitié disparaît entièrement ; c'est pourquoi l'Empereur des Français accorde une amnistie générale aux sujets, soit militaires, soit civils, du royaume d'Annam, compromis dans la guerre, et leurs propriétés séquestrées leur seront rendues. Le roi d'Annam accorde également une amnistie générale à ceux de ses sujets qui se sont soumis à l'autorité française, et son amnistie s'étend sur eux et sur leurs familles.

Art. 8. Le roi d'Annam devra payer à titre d'indemnité, dans un laps de dix ans, la somme de quatre millions de dollars. Quatre cent mille dol-

lars seront, en conséquence, remis chaque année au représentant de l'Empereur des Français à Saïgon. Cette somme est destinée à indemniser la France et l'Espagne de leurs dépenses de guerre. Les cent mille ligatures déjà payées seront déduites de cette somme. Le royaume d'Annam n'ayant pas de dollars, le dollar sera représenté par une valeur de soixante et douze centièmes de taël.

Art. 9. Si quelque brigand, pirate ou fauteur de trouble annamite commet quelque brigandage ou désordre sur le territoire français, ou si quelque sujet européen, coupable de quelque délit, s'enfuit sur le territoire annamite, aussitôt que l'autorité française aura donné connaissance du fait à l'autorité annamite, celle-ci devra faire ses efforts pour s'emparer du coupable afin de le livrer à l'autorité française. Il en sera de même en ce qui concerne les brigands, pirates ou fauteurs de troubles annamites qui, après s'être rendus coupables de délits, s'enfuieraient sur le territoire français.

Art. 10. Les habitants des trois provinces de Vinh-Long, d'An-Gian et de Ha-Tien pourront librement commercer dans les trois provinces françaises, en se soumettant aux droits en vigueur; mais les convois de troupes, d'armes, de munitions ou de vivres entre les trois susdites provinces devront se faire exclusivement par mer. Cependant l'Empereur des Français permet à ces convois d'entrer dans le Cambodge par la passe de Mitto dite *Cua-Tieû,* à la condition toutefois que les autorités annamites en préviendront à l'avance le représentant de l'Empereur, qui leur fera délivrer un laisser-passer. Si cette formalité était négligée, et qu'un envoi pareil entrât sans un permis, ledit convoi, et ce qui le compose, sera de bonne prise, et les objets saisis seront détruits.

Art. 11. La citadelle de Vinh-Long sera gardée jusqu'à nouvel ordre par les troupes françaises, sans empêcher pourtant en aucune façon l'action des mandarins annamites. Cette citadelle sera rendue au roi d'Annam aussitôt qu'il aura mis fin à la rébellion qui existe aujourd'hui par ses ordres dans les provinces de Gia-Dinh et de Dinh-Tuong, et lorsque les chefs de ces rébellions seront partis et le pays tranquille et soumis comme il convient à un pays en paix.

Art. 12. Ce Traité étant conclu entre les trois nations, et les ministres plénipotentiaires desdites trois nations l'ayant signé et revêtu de leurs sceaux, ils en rendront compte, chacun à son souverain; et, à partir

d'aujourd'hui, jour de la signature, dans l'intervalle d'un an, les trois souverains ayant examiné et ratifié ledit Traité, l'échange des ratifications aura lieu dans la capitale du royaume d'Annam.

En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs susnommés ont signé le présent Traité et y ont apposé leurs cachets. A Saïgon, l'an mil huit cent soixante-deux, le cinq juin. Tu-Duc, quinzième année, cinquième mois, neuvième jour.

(L. S.) *Signé :* Bonard.

(L. S.) *Signé :* Carlos-Palanca-Gutierres.

(*Cachet et signatures des plénipotentiaires annamites.*)

FAITS DIVERS.

Séance annuelle de l'Académie française. — La séance a été présidée par M. Saint-Marc Girardin, directeur. M. Villemain, secrétaire perpétuel, a présenté le rapport sur les concours. Il a été donné ensuite lecture de fragments des discours qui ont partagé le prix d'éloquence. La pièce de vers qui a obtenu le prix de poésie, *la France dans l'extrême Orient*, par M. le vicomte Henri de Bornier, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, a été lue par M. Patin.

Ambassade cochinchinoise. — Voici la liste des personnages qui composent l'ambassade du roi Tu-duk, dont on attend très-prochainement l'arrivée en France : Grand ambassadeur, *Phan-thanh-giang*, mandarin du 1er degré, 2e classe, vice-grand-censeur du royaume ; — 2e ambassadeur, *Pham-Phu-thua*, du 2e degré, 1re classe, premier secrétaire du ministère de l'intérieur ; — ambassadeur adjoint, *Nguy-khac-dan*, du 3e degré, 2e classe, maître des cérémonies du palais, mandarin de la justice du département de Tourane.

La suite de ces trois ambassadeurs est ainsi composée :

Office des présents. Nguygen-van-chat, du 4e degré, 1re classe, 4e secrétaire du ministère des travaux publics ; 2 secrétaires d'ambassade ; 4 écrivains, 1 interprète, 2 commandants militaires, 4 capitaines d'escorte, 2 médecins, 24 soldats et ouvriers, dont 1 capitaine ; 19 suivants, dont 4 pour le 1er ambassadeur, 4 pour le 2e et l'adjoint, et 11 pour les mandarins de la suite ; en tout, 63 personnes.

Les bagages de l'ambassade sont composés ainsi qu'il suit :

Présents : 68 ballots ou caisses avec un palanquin et 4 parasols, dont : pour la France, 44 ballots, avec le palanquin et les 4 parasols ; pour l'Espagne, 24. Effets suivant l'ambassade : 100 ballots ou caisses, et, de plus, 500 ballots pour l'alimentation du personnel.

Reliques de Mahomet. — La *Chronique de Lahore* nous apprend un fait curieux : c'est à la garde et aux soins jaloux de l'Angleterre que sont confiés, dans le fort de Lahore, les cheveux, les sandales, le bâton de voyage et autres reliques de Mahomet, portées jadis par Timour dans l'Inde. De maître en maître, les reliques précieuses sont enfin tombées dans les mains de Randjit-Singh, lequel, quoique Sikh, professait pour elles une telle vénération, qu'il refusa le lac de roupies que le nabab de Bahawulpore lui offrait pour une des sandales du prophète. Randjit-Singh les avait déposées dans le fort de Mokerian, district de Hochyarpore. Ce fort prit flamme un jour, mais l'incendie ne dévora point le *Ziarrat Cherif*, que le maharadja Chere-Sing transporta plus tard à Lahore. Voilà comment les reliques du prophète sont devenues propriété anglaise.

— S. M. l'empereur d'Autriche a accordé une somme de 460,000 francs à l'Académie des sciences de Vienne, pour publier le grand voyage d'explorations scientifiques entrepris naguère par la frégate impériale *Novara*.

NÉCROLOGIE.

M. Berger de Xivrey (Jules), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), conservateur-adjoint du département des manuscrits à la Bibliothèque imperiale, né à Versailles le 16 juin 1801.

—Le révérend Wm. C. Milne, secrétaire-assistant de la légation anglaise à Pé-king, chargé de diriger les études des élèves interprètes, vient de mourir dans cette capitale. On doit à ce sinologue outre diverses autres publications un curieux ouvrage intitulé : *La vie réelle en Chine*, et une traduction du *Saint-Edit* de l'empereur Khang-hi.

— Le comte Giuseppe Raffo, général de division, membre du conseil suprême et ministre d'Etat du royaume de Tunis ; ministre des affaires étrangères sous le beylick de Sidi Hussein Bey, il négocia en cette qualité des conventions commerciales avec la France, l'Italie. Originaire de cette dernière contrée, il professait la religion catholique, et ce simple fait prouve le progrès des idées tolérantes en Tunisie ; il était grand officier de la Légion d'honneur.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

Depuis longtemps le besoin d'une *Bibliographie orientale*, publiée périodiquement, se faisait vivement sentir parmi les orientalistes. Désireux de répondre à cet égard, aux vœux qui nous ont été manifestés par un grand nombre de nos souscripteurs, nous nous sommes décidés à remplir cette lacune, sans nous dissimuler, toutefois, à combien de difficultés nous serions exposés, si nous voulions étendre ce travail aux productions de la presse extra-européenne. La bienveillance avec laquelle nos correspondants ont accueilli notre demande de collaboration à cette œuvre spéciale, nous fait espérer qu'elle répondra à l'attente des personnes qui veulent bien s'y intéresser. Nous leur avons recommandé la plus rigoureuse exactitude dans l'énoncé des titres; nous nous efforcerons de notre côté d'obtenir une régularité typographique indispensable en pareille matière. Dans chacun de nos numéros, nous donnerons désormais une liste des ouvrages relatifs à l'Orient, publiés en France, et successivement pour chaque contrée du globe, une liste composée suivant le même système. Inutile d'ajouter que nous accueillerons avec le plus vif plaisir les listes bibliographiques relatives aux pays extra-européens, qu'on voudrait bien nous adresser, mais à la condition expresse que les titres des livres soient copiés textuellement, et autant que possible, sans abréviation. — Rédaction.

FRANCE.

Bargès. — Hébron et le tombeau du patriarche Abraham, Traditions et légendes musulmanes rapportées par les auteurs arabes. Paris (Challamel); in-8°—45 pp. [1

Berchère. — Le désert de Suez. Cinq mois dans l'Isthme. *Paris*, in-18 —295 pp. et carte.= 3 fr. [2

Burnouf et Leupol.— Dictionnaire classique sanscrit-français, où sont coordonnés, révisés et complétés les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc., et contenant le dêvanâgari, sa transcription européenne; l'interprétation, les racines et de nombreux rapprochements philologiques. *Nancy*, 1re livraison. In-8° — VIII-128. pp. 1863. = 3 fr. 50 c. [3

Burnouf. — Essai sur le Vêda, ou Introduction à la connaissance de l'Inde. *Paris* (Dézobry) ; in-8°— VII et 476 pp. [4

Dabry. — La médecine chez les Chinois, ouvrage corrigé et précédé d'une préface de M. le docteur Léon Soubeiran; orné de planches anatomiques. *Paris* (Plon); in-8°—XII et 580 pp. [5

Du Chaillu. — Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale. Mœurs et coutumes des habitants; chasses au gorille, au crocodile, au léopard, à l'éléphant, etc. Illustrations et carte. *Paris* (M. Lévy, éditeur ;) gr. in-8°—VIII et 551 pages. [6

Garcin de Tassy. — Mantic-Uttaïr ou le Langage des oiseaux, poème de philosophie religieuse, traduit du persan de Farid Uddin Attar. *Paris* (B. Duprat) ; in-8°—X et 268 pp. = 10 fr. [7

PICTET. — Les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique. — 2e partie, VIII-781 pp. *Paris*, 1863, grand in-8°.=16 fr. [8

RENAN (Ernest). — Vie de Jésus. Paris (M. Lévy frères), 1863; in-8° —LIX et 462 pp. = 7 fr. 50 c. [9

REY. — Etude historique et topographique de la tribu de Juda. *Paris* (A. Bertrand); in-4°—168 pp. et 6 pl. [10

ROSNY (Léon de). — Recueil de textes japonais, à l'usage des personnes qui suivent le Cours de japonais professé à l'Ecole spéciale des langues orientales. *Paris* (Maisonneuve et Ce), 1863; in-8°, 160 pp. = 9 fr. [11

SLANE (DE). — Les prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, traduits en français et commentés. 1re part. Paris (Didot); in-4° — CXVI et 490 pp. [12

SCHICKLER. — En Orient, souvenirs de voyage, 1858-1861. *Paris*, 1863, in-18 jésus, 394 pp. = 8 fr. [13

SCHŒBEL. — La philosophie primitive présentée dans ses traits fondamentaux. Paris (Challamel); in-8°—44 pp.=1 fr. 50 c. [14

SOUTCOVOY (Grégoire). — Vocabulaire français-japonais. *Paris* (Impr. imp.): in-8°—88 pp. [15

TRÉMAUX. — Voyage en Ethiopie, au Soudan oriental et dans la Nigritie, par P. Trémaux. t. II. Le Soudan. *Paris* (Hachette et Ce), in-8°. —460 pp. [16

ANGLETERRE.

ALWIS (James de). — Buddhism : its origin, history and doctrines: its scriptures and their language, the Pali. 8° = 6 sh. [17

BELLEW. — Journal of a political Mission to Afghanistan in 1857, under major Lumsden; with an Account of the country and people. *London* (Smith and E.), roy. 8vo, with 8 illustrations, pp. 490, cloth = 16 sh. [18

BRACE (Charles L.). — The Races of the Old World : a Manual of Ethnology. *London* (Murray), Post 8vo. pp. 436, cloth. = 9s. [19

CAMPBELL (John). — Lost among the Affghans; being the Adventures of John Campbell (otherwise Feringhee Bachu) amongst the Wild Tribes of Central Asia. *London* (Smith and E.), post 8vo, pp. 340, cloth = 7 sh. 6 d. [20

COLE (William). — Life on the Niger; or the Journal of an African Trader. *London* (Saunders and O.). Post 8vo, pp. 208, cloth.=5 s. [21

COLENSO (Bishop of Natal). — The Pentateuch and Book of Joshua, critically examined. Part. 3 (Longman), 8vo., pp. 676, cloth. = 8s. [22

FORTUNE (Robert). — Yedo and Peking : a Narrative of a Journey to the capitals of Japan and China ; with notices of the Productions, Agriculture, Horticulture and Trade of those countries. 8vo, with maps and illustrations, pp. 390, cloth, = 16 sh. [23

GUMPACH. — On the historical antiquity of the People of Egypt. 8vo. cloth = 3 sh. 6 d. [24

HASKOLL (W. Davies). — Railways in the East, and generally in high thermometrical regions. 2 vol. roy. 8vo, cloth = 63 sh. [25

HINCKS (Dr Edward). On the Polyphony of the Assyrio-Babylonian Cuneiform Writing (Williams and Norgate). 8vo. sewed = 2s. [26

LANE (E.-W.). — Arabic-English Lexicon, derived from the best and most copious Eastern sources. Vol. I, part. 1 (to be completed in 8 parts,) royal 4°, cloth = 25 sh. (27

MURRAY (A.-W.). — Missions in Western Polynesia : being historical sketches of these missions from their commencement in 1839 to the present time. *London* (Snow); 8vo, pp. 490, cloth = 10 sh. 6 d. [28

SHARPE (Samuel). — Egyptian mythology and Egyptian christiany; with their influence on the opinions of modern Christendom. Post 8vo, pp. 122, cloth = 3 sh. [29

SPEKE (Captain) and GRANT (Captain). — Map of Route explored by Captains Speke and Grant, from Zanzibar to Egypt, showing the Outfall of the Nile from the Victoria Nyanza (Lake), and the various Negro Territories discovered by them (Stanford). 12mo. cloth = 1s. [30

TATTAM (H.). — A compendious Grammar of the Egyptian language, as contained in the Coptic, Sahidic, and Bashmuric Dialects, 2d. edit. revised and improved. 8°, cloth = 9 sh. [31

ALLEMAGNE.

BOETLINGK. — Indische Sprüche. Sanskrit und deutsch. *Leipzig*, 2 Bde in-8°. = 4 th. [32

BRUGSCH (H.). — Reise der preussischen Gesandtschaft nacht Persien in 1860 und 1861. 2 Bde in-8°. *Leipzig*. — 5 1|3 th. [33

FURST (J.). — Hebraeisches und chaldaeisches Handwoerterbuch über das alte Testament. 2 Bde in-8°. *Leipzig*. — 4 1|2 th. [34

MARON (H.). — Japan und China. Reiseskirzen entworfen waerend der preussichen Expedition nach Ostasien. *Berlin*. 2 Bde in-8°. = 2 1|4 th. [35

PLATH. — Ueber die haeuslichen Verhaeltnisse der alten Chinesen, nach chinesischen Quellen. *Muenchen*, gr. in 8°. — 16 ngr. [36

SCHULTZE (M). — Handbuch der persischen Sprache. Grammatik, Glossar, Chrestomathie. *Elbing*, gr. in-8°. = 2|3 th. [37

WERNER (R.). — Die preussische Expedition nach China, Japan und Siam von 1860 bis 1362. Reisebriefe. 2 Thle. Gr. in-8°. *Leipzig*. = 3 2|3 th. [38

WINDISCHMANN (F.). — Zoroastrische Studien. Abhandlungen zur Mythologie und Sagengeschichte des alten Iran. *Berlin*, gr. in-8°. = 2 2|3 th. [39

PRIX VOLNEY. — La commission mixte de l'Institut de France a décerné cette année le prix de linguistique de 1,200 francs à M. Adolphe PICTET, de Genève, pour son ouvrage intitulée : *Les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs : Essai de paléontologie linguistique*; 2e partie, 1 vol. in 8°, 1862.

La Commission annonce qu'elle accordera, pour le concours de 1864, une médaille d'or de la valeur de 1,200 fr. à l'ouvrage de *Philologie comparée* qui lui en paraîtra le plus digne parmi ceux, tant imprimés que manuscrits, qui lui seront adressés. Il faudra que les travaux dont il s'agit aient été entrepris à peu près dans les mêmes vues que ceux dont les langues romanes et germaniques ont été l'objet depuis quelques années. L'analyse comparée de deux idiomes, et celle d'une famille entière de langues, seront également admises au concours. Mais la Commission ne peut trop recommander aux concurrents d'envisager sous le point de vue comparatif et historique les idiomes qu'ils auront choisis, et de ne pas se borner à l'analyse logique, ou à ce qu'on appelle la *Grammaire générale*. Les Mémoires manuscrits et les ouvrages imprimés, pourvu qu'ils aient été publiés depuis le 1er janvier 1863, seront également admis au concours, et ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1864. Ce terme est de rigueur. Ils devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit. Les concurrents sont prévenus que la Commission ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

TÉLÉGRAPHIE. — La ligne télégraphique qui doit un jour relier les deux monde par la Sibérie et les îles Aléoutiennes, va en ce moment jusqu'à Omsk (Sibérie). La taxe entre Paris et Omsk est de 39 francs. Omsk, on le sait, est voisine des frontières chinoises. Les négociants qui ont des correspondance en Chine adressent leurs dépêches à l'ambassade russe de Péking, qui les fait parvenir à destination.

LÉON DE ROSNY.

Sèvres.— Imp. Lefèvre.

ÉTUDES

SUR LA

RACE NORDALTAÏQUE

(1er ARTICLE[1]).

AVANT-PROPOS.

De tous les peuples européens, ceux de la famille nordaltaïque sont les moins étudiés en France et en général dans toute l'Europe occidentale et méridionale. La connaissance de leur pays, de leur origine, de leurs idiomes, de leurs croyances, de leur vie publique ou privée, est pourtant indispensable au géographe, au linguiste, à l'ethnographe, à l'historien, au philosophe, en un mot à tous les savants et penseurs, qui ne se contentent pas de notions vagues et partielles, mais qui, pour avoir des vues plus générales, veulent embrasser d'un même coup d'œil au moins toute la partie du monde que nous habitons, les événements dont elle a été le théâtre, les peuples qui l'habitent, et les traits caractéristiques des langues qu'ils parlent.

Sans doute la famille nordaltaïque n'est pas des plus nombreuses ; elle ne compte pas même quatre millions d'individus, mais les vingt peuples qu'elle comprend offrent un spectacle tout à la fois pittoresque et plein d'enseignements, par le contraste qu'ils font avec les nations voisines.

[1] La direction de la *Revue orientale et américaine* est heureuse d'entreprendre aujourd'hui la publication des importants travaux de M. Beauvois sur les nations nordaltaïques. On sait que ce jeune savant, qui s'est familiarisé avec la plupart des langues de l'Europe dans lesquelles sont écrits les ouvrages de longue haleine sur cette branche de l'ethnographie, a réuni dans un récent voyage une foule d'ouvrages et de documents inconnus en France, et les a compulsés avec une patience digne de tous éloges. Nous osons donc appeler tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les consciencieuses études du savant secrétaire-adjoint de la Société d'Ethnographie de Paris.

Leurs langues, à la vérité, sont si peu répandues, qu'ils se trouvent forcés d'en adopter d'autres dans leurs rapports avec les étrangers; elles n'ont donc que peu d'importance pour les relations internationales; mais, au point de vue philologique, elles ont leur intérêt, en ce qu'elles servent à rattacher les langues à flexions aux langues agglutinantes. Si elles sont encore fort peu cultivées, elles ont, en revanche, servi d'organe à des poètes populaires, dont les chants, pleins d'originalité, se rangent parmi les plus remarquables productions de ce genre.

Quoique la plupart des peuples nordaltaïques soient encore à demi barbares, chasseurs, pêcheurs, pasteurs, plusieurs d'entre eux, comme les Tchérémisses, les Mordouines, les Votiakes ont fait de notables progrès en agriculture; les Finnois et les Esthoniens commencent en outre à s'occuper des sciences, des lettres et des arts.

L'étude comparative des peuples nordaltaïques offre à nos regards la variété dans l'unité, et ce n'est pas son moindre attrait que de nous montrer tout à la fois de profondes différences et de frappantes analogies entre les divers groupes de cette race. On est étonné de voir combien ils se ressemblent encore, quoique depuis leur dispersion ils n'aient jamais eu de rapports intimes. Rien ne facilite leur fusionnement; tout, au contraire, tend à les maintenir séparés; la nature de leur pays, avec ses immenses déserts, ses vastes forêts, sa longue chaîne de montagnes, ses larges golfes; la routine politique, avec les préjugés nationaux ou provinciaux, qu'elle élève comme des barrières infranchissables entre les membres disséminés d'une même famille; le fanatisme religieux avec les haines vivaces qu'il suscite entre les différentes sectes. Ces entraves et ces principes dissolvants ont rompu l'unité originelle de la race nordaltaïque, et empêché que ses membres ne continuassent à se regarder comme frères.

Vivant ainsi à l'écart les uns des autres, ces peuples ont été soumis à des influences diverses; le climat, la manière de vivre, les institutions, le contact avec les étrangers, ont inégalement modifié le type originel dans les différents groupes, mais nullement au point de l'effacer totalement ou de le rendre méconnaissable. Or, si l'on suit les dégradations qu'il a subies, on passe insensiblement d'une nuance à une autre, si bien que l'on finit par trouver au point d'arrivée une tout autre teinte qu'au point de départ. Au delà de l'Oural, les Nordaltaïens ressemblent aux Mongols; sur les rives du Volga, ils se rapprochent davantage des Turcs; enfin,

dans le bassin de la mer Baltique, ils diffèrent peu des Germains. Pris dans leur ensemble, ils forment comme un trait-d'union entre plusieurs races qui, sans eux, n'auraient aucun point de contact.

A ce titre, la race nordaltaïque occupe une large place dans l'enchaînement des connaissances ethnographiques et philologiques; aussi les peuples, qui sont le mieux à même d'en apprécier toute l'importance, en font-ils l'objet de persévérantes recherches : les savants de l'Esthonie et de la Finlande ont étudié non-seulement leur propre pays, mais ils ont compris dans le champ de leurs investigations tous les peuples de leur race, et leurs travaux forment déjà un ensemble digne d'être comparé aux plus beaux monuments de la science européenne. Les Norvégiens, les Suédois et les Russes ont fait d'estimables publications sur ceux des peuples nordaltaïques, qui vivent sous les mêmes lois qu'eux; et les Hongrois ont cherché des éclaircissements sur leur origine dans les langues des Lapons, des Finnois, des Vogoules, des Ostiakes et autres. Quant à la docte Allemagne, qui ne veut rester étrangère à aucune branche de l'érudition, elle n'a pas négligé l'étude des Nordaltaïens, et les écrits de H. C. von Gabelentz, de Schott, de Ferd. H. Müller, de Fr. Bollér, sont d'autant plus utiles qu'ils sont accessibles à un plus grand nombre de lecteurs.

Ainsi l'on a, dans cinq à six langues, la plupart des documents indispensables pour se faire une idée correcte de la famille nordaltaïque, de son origine, de ses rapports avec les autres races, et de la mission qu'elle remplit dans le monde. Mais nulle part on ne trouve l'exposé des connaissances acquises en ces matières. Cet exposé aurait pourtant son utilité : les lumières qu'il apporterait contribueraient certainement à dissiper les ténèbres qui couvrent certaines régions de l'ethnographie générale et de la linguistique comparée.

Mû par ces considérations, nous nous proposons de publier une série d'analyses détaillées, de notices critiques et de traductions des principaux ouvrages relatifs aux peuples nordaltaïques, ainsi que des études originales sur leurs antiquités, leurs idiomes, leurs croyances, leurs mœurs, leur littérature et leurs institutions nationales. S'il nous est donné de mener cette longue entreprise à bonne fin, nous aurons étudié plusieurs des questions qui intéressent l'humanité tout entière; mais, ce qui plus est, nous aurons réuni et élucidé les pièces nécessaires à l'intelligence de ces importants problèmes et facilité aux penseurs le moyen d'en chercher par eux-mêmes la solution.

I

NOMS ET CLASSIFICATION

des peuples nordaltaïques [1].

Le premier devoir de l'écrivain qui aborde un sujet d'études nouvelles, c'est de définir les termes inusités, qu'il ne peut se dispenser

---

[1] Dans cette esquisse ethnographique, nous nous baserons principalement sur les travaux philologiques de M. A. Castrén et d'Aug. Engelbrecht Ahlqvist (aussi connu dans la poésie finnoise sous le nom d'Oksanen), qui entre eux deux ont visité tous les peuples nordaltaïques et approfondi la plupart de leurs idiomes. Le dernier s'est précisément donné la mission d'étudier les langues dont le premier n'avait pu s'occuper. Parti pour glaner dans le champ qu'avait moissonné son prédécesseur, il n'a pas laissé de rapporter une abondante récolte. Ce sont les deux seuls savants qui aient pu classer les peuples nordaltaïques d'après des observations personnelles; ils ont ensemble passé non moins de quinze ans à parcourir la Russie septentrionale et la Sibérie orientale pour réunir les matériaux d'une ethnographie nordaltaïque. Les études philologiques de Castrén sont consignées dans les nombreuses grammaires qui ont été publiées, d'après ses papiers, par Ant. Schiefner, sous les auspices de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Les faits plus particulièrement relatifs à l'ethnographie se trouvent dans le recueil de ses Voyages au Nord et études septentrionales (*Nordiska Resor och Forskningar*. Helsingfors, 5 vols in-8. T. I. 1852. Souvenirs de Voyages : Laponie finnoise, 1838; Carélie russe, 1839; Laponies finnoise et russe, et pays des Samoyèdes et des Syriænes, novembre 1841 à mars 1844; — T. II, 1855, Rapports et lettres sur les voyages en Sibérie, 1845-1849; — T. III, 1853. Leçons sur la Mythologie finnoise; — T. IV, 1857, Leçons ethnographiques sur la race altaïque; — T. V, 1858, Petits mémoires et thèses universitaires.) Ce recueil a été traduit en allemand; mais l'édition suédoise étant la seule que nous ayons entre les mains, c'est la seule que nous citerons.

Ahlqvist a publié des grammaires vote (1856), et mordouine (1862), ainsi que ses Souvenirs de voyage en Russie, 1851-1858 (*Muistelmia Matkoilta Venæjællæ*, Helsingfors, 1859, in-8.), et il possède de nombreux matériaux pour des grammaires et des dictionnaires tchérémisse, tatar, tchouvache, vogoule et ostiake.

d'introduire dans son discours. Nous aurons à parler, dans le cours de ces études, de plusieurs peuples dont le nom n'est pas souvent prononcé en France; il faut donc commencer par fixer le sens des noms par lesquels nous les désignerons, de ceux qu'ils se donnent dans leur propre langue, ou sous lesquels ils sont connus, soit de leurs voisins, soit des ethnographes.

Les peuples nordaltaïques ne se connaissant pas entr'eux, ne savent pas qu'ils sont membres d'une même famille, et par suite n'ont pas de terme générique pour se dénommer eux et leurs frères, mais seulement des noms individuels pour désigner la petite communauté dont ils font partie. Les Finnois, ou pour mieux dire leurs savants, sont les seuls qui aient conscience de leur parenté avec les peuples de la Russie septentrionale et de la Sibérie orientale; mais cette notion ne leur est pas parvenue par voie de tradition; ils l'ont découverte par la comparaison des langues; et, par droit d'invention, ils ont baptisé l'idée nouvelle qu'ils livraient à la publicité. Rien de plus légitime, mais le nom de *Finnois* ou de *Suomalais*, qu'ils ont imposé à leurs frères, ne saurait être adopté par la science. Sans doute, il n'y en a pas de plus honorable dans toute la famille; mais, ayant plusieurs sens, il donnerait lieu à de perpétuelles équivoques, à moins qu'on ne le fit suivre d'un embarrassant cortége d'épithètes. Chaque fois qu'on l'emploierait, il faudrait dire s'il s'agit des habitants de la province de Finlande ou de ceux du Grand-Duché; si l'on parle de la souche altaïque ou de l'une de ses cinq branches.

Le nom d'*Ougriens*, que préfère l'ethnographe allemand Ferdinand H. Müller[1], n'a pas la même pluralité de sens, puisqu'il n'est particulier à aucun peuple; mais convient-il d'appeler l'arbre d'après le pays où végète l'un de ses plus chétifs rameaux? Il est vrai que l'inventeur de ce terme avait surtout en vue la fière nation hongroise (en allemand *ungarisch*), qu'il classe parmi les peuples nordaltaïques. Des raisons contraires nous portent à rejeter cette dé-

---

[1] *Der ugrische Volkstamm*. Berlin, 1837; 2 vol. in-8.

nomination, précisément parce qu'elle fait allusion à un peuple que nous ne pouvons faire rentrer dans notre cadre.

Le nom de *Tchoude*, emprunté aux Russes, a le grave inconvénient de manquer de précision; il signifie tout simplement étranger [1], et pourrait se dire de tous les sujets du tzar, qui ne sont pas d'origine slave; mais les Russes en restreignent l'application aux Luudes, aux Vepses et aux Votes, petits peuples du rameau baltique; autrefois ils l'étendaient aux Esthoniens, et, avec l'épithète de *Savolotcheskaïa* (transilvanien), à tous les Nordaltaïens du bassin de la Dvina. Quand plus tard, ils remarquèrent l'affinité de ces peuples avec quelques riverains de la Kama et du Volga, ils formèrent le dérivé *Tchoukhonetz*, *Tchoukhna*, pour les désigner tous ensemble. Mais, outre que ce nom ne comprend pas les Finnois, que les Russes appellent Suédois [2], non plus que divers autres membres de la même famille, il n'a pas assez de flexibilité pour mériter d'être admis dans notre langue.

La dénomination d'*Ouraliens*, qui figure dans l'*Atlas ethnographique du globe* par A. Balbi, nous semble être beaucoup préférable; elle n'est ni fausse, ni trop vague, ni purement conventionnelle. A la vérité elle peut avoir plus de compréhension qu'il n'est désirable : les peuples nordaltaïens n'étant pas les seuls habitants des contrées ouraliennes; mais tous les ont occupées à une certaine époque, et plusieurs d'entr'eux y sont encore établis. Seulement leur séjour dans l'Oural n'est qu'un fait accidentel, sans influence décisive sur les destinées de la race. Cette chaîne de collines n'a été qu'une des stations de la race; les peuples qu'elle comprend ne paraissent pas même y avoir vécu en corps de famille; ils étaient déjà divisés et n'ont fait qu'y passer l'un après l'autre. Ils venaient de beaucoup plus loin. Telle est l'opinion de Castrén et voici l'exposé succinct des faits sur lesquels il s'appuie [3].

---

[1] Cfr. le mot lapon *tchoutte*, génitif *tchoudhe*, ennemi, étranger.

[2] Castrén, I, 163.

[3] Il a exposé son système dans une des *Soirées littéraires* ou lectures données à Helsingfors dans l'automne de 1849. Son discours intitulé : *Hvar låg de*

La race en question occupe de temps immémorial les contrées situées au nord du 45° de latitude et bornées à l'est par le Ieniseï et le Khatanga, au nord par la mer Glaciale, à l'ouest par la mer Baltique. C'est dans ces limites qu'il faut lui chercher un berceau. Il ne peut être dans le bassin de la Baltique ou de la mer Blanche, ni sur les côtes de l'Océan glacial, ni sur les rives du Volga et de la Kama, ni dans les contrées ouraliennes, parce que, si l'on y trouve quelques peuples nordaltaïques, il n'y a que peu ou point de rameaux des races congénères; mais il doit être dans les régions altaïques, aux sources de l'Ob et de l'Ieniseï. Les trois races, sœurs de celle qui nous occupe, y ont en effet des représentants, comme celle-ci en avait encore elle-même au temps de Pallas. La souche, dont elles sont des rejetons, n'existe plus, mais qui pourrait douter qu'elle a dû croître dans l'unique contrée où se touchent ses quatre tiges? Nous admettrons donc avec Castrén que les Samoyédes, les Turcs, les Mongols et les Tongouses avec leurs congénères ont pris naissance dans l'Altaï, et nous appellerons *altaïque* la souche à laquelle ils se rattachent. Nous préférons un terme, qui se rapporte à leur origine, parce qu'il n'est pas sujet à perdre de sa justesse ou à devenir insuffisant, comme le seraient les dénominatons de souche *Sibéro-européenne*, *Altaïco-baltique*, *Oural-altaïque*, relatives à l'extension géographique de ces peuples.

Le nom d'Altaïens est en outre plus précis que celui de *Tatares*, lequel s'applique tout à la fois à une tribu mongole, à la famille mongole, aux Turcs de Russie, enfin à la race qui comprend tous ces peuples. La signification en est mieux déterminéé que celle des mots *Scythes* et *Touraniens*, empruntés l'un aux Grecs, l'autre aux Iraniens et qui n'avaient pas dans l'antiquité le même sens qu'aujourd'hui.

LA SOUCHE ALTAIQUE.

Elle se compose de quatre grandes branches et comme celles-ci se

---

finska fölkets vagga? (Où fut le berceau du peuple finnois?) a été réimprimé dans *Nordiska resor oeh forskningar*, t. V, p. 126 et suiv. On consultera aussi avec intérêt, dans la même collection, le t. II, p. 69-77, 155-157, 160, 274, 376, 383.

trouvent plus ou moins exactement distribuées, selon les quatre points cardinaux, il est possible de leur composer un nom qui rappelle tout à la fois leur origine et leur situation respective. La branche Tongouse peut être nommée orientale ou estaltaïque; la branche mongole, méridionale ou sudaltaïque; la branche turque, occidentale ou westaltaïque; enfin la branche ouralienne, septentrionale ou nordaltaïque.

La race *sudaltaïque* comprend les Mongols en Chine (2,500,000 individus); les Bourætes (150,000) autour du lac Baïkal; les Kalmouks (330,000) sur la frontière nord-ouest de la Chine, et en Russie dans l'Oural et sur les rives du Don et du Volga. C'est le moins civilisé des quatre groupes; il compte environ 4,000,000 d'individus, qui sont Bouddhistes pour la plupart.

La race *estaltaïenne* se compose de Tongouses (50,000) qui errent, comme chasseurs et pasteurs, dans la Sibérie orientale; de Lamouts (3,000), ou riverains de la mer, qui sont pêcheurs et établis sur les côtes de la mer d'Okhotzk; enfin de Mandchoux (4,500,000), divisés entre le tzar blanc et le tzar noir, l'empereur de Russie et celui de Chine; ils vivent d'agriculture. Les Estaltaïens, au nombre de 4,500,000 sont pour la plupart chamanistes.

Les *Westouraliens* (25 millions d'individus) sont tous musulmans, à l'exception des Hongrois, qui se rattachent soit à l'église romaine soit au luthéranisme. Ce groupe se compose des Iakoutes sur les bords de la Léna; des Barabinzes entre l'Ob et l'Irtich; des Kirghizes dans la Sibérie méridionale; des Koumyks dans la partie nord-ouest du Caucase; des Bachkirs au sud de l'Oural; des Tatars Nogaïs, de ceux de Crimée, de ceux de Kazan; des Mechtchériæks, des Teptiæres, et des Tchouvaches dans le bassin du Volga; en un mot de tous les Tatars de Russie (2,000,000 d'individus); des Turcomans (4,000,000) dans le Turkestan ou Tatarie indépendante; des Ouïgours et des Boukhars (1,500,000) en Chine; des Osmanlis ou Turcs occidentaux (12,000,000); enfin des Magyars (5,500,000) en Hongrie.

La race *nordaltaïque* comprend 3,542,000 individus, qui presque o us sont de la communion grecque ou de la communion d'Augs-

bourg. Il y a aussi quelques chamanistes. Comme c'est de ce groupe que nous nous occupons spécialement, il faut entrer dans quelques détails.

LA RACE NORDALTAIQUE

n'est une qu'au point de vue philologique ; elle n'existe pas pour les physiologistes : ils répartissent entre différentes races les peuples qui la composent. Blumenbach, le fondateur de l'anatomie comparée, range les uns dans la race caucasique, les autres dans la race mongolique. Ses émules ou ses disciples sont allés plus loin ; ils scindent même quelques-uns de ces peuples. Middendorf affirme que les tribus samoyèdes, dont les idiomes et les mœurs sont pourtant presque identiques, forment non-seulement deux familles, mais que celles-ci ne font pas même partie d'une même race : les Samoyèdes cis-ouraliens ayant des crânes caucasiques, les trans-ouraliens des crânes mongoliques [1].

Ne pouvant mettre d'accord la philologie et la physiologie comparée, nous sommes forcés d'opter entre leurs assertions, et nous donnons la préférence à celles de la philologie, comme plus appropriées à notre but actuel, qui est d'étudier le génie des peuples, et non la forme de leur corps.

Puisque nous déduisons de preuves philologiques la communauté d'origine des peuples altaïques, il faut indiquer en quoi se ressemblent leurs langues. D'abord elles appartiennent toutes au système agglutinant, qui consiste à exprimer les relations des mots par des suffixes ou particules collées au radical. Originairement, ces suffixes étaient des mots ayant un sens concret ; mais abrégés et corrompus, par suite d'un fréquent usage, ils sont devenus de simples particules, qui ne peuvent plus s'employer indépendamment des noms et ne servent plus qu'à former les cas. Les seules suffixes, qui aient conservé leur signification concrète, sont les désineuses person-

[1] Castrén, II, 155 ; IV, 11, 12, 14.

nelles des verbes; encore est-il assez difficile, dans la famille nordaltaïque, de reconnaître des pronoms personnels dans ces suffixes.

C'est une règle générale dans les langues altaïques que le régime doit toujours venir après son complément; de sorte qu'il ne peut y avoir de prépositions, mais bien des postpositions. Il s'ensuit aussi que l'affixe négative ne peut être placée qu'après le radical; elle forme un cas, le cas privatif ou caritif. Les mots d'origine altaïque ne commencent jamais par deux consonnes, et les désinences des cas obliques ont les mêmes finales au singulier qu'au pluriel [1].

Tels sont les principaux traits caractéristiques des langues altaïques; plus prononcés dans les familles orientales et méridionales, ils tendent à s'effacer dans les deux autres, surtout dans la branche nordaltaïque, qui se rapproche beaucoup des langues à flexions. Ce fait donne à penser que les procédés synthétiques de l'agglutination se sont développés naturellement de l'état chaotique du monosyllabisme, et qu'ils sont un acheminement vers le système analytique des langues à flexions. S'il en est ainsi, l'identité de génie grammatical, que l'on remarque entre les langues, ne serait pas fondée sur la communauté d'origine, mais sur l'identité des cultures dont ces idiomes sont l'expression [2].

De ce que les peuples altaïques parlent des langues de même classe, il ne s'ensuivrait donc pas nécessairement qu'ils appartiennent à la même race. Mais la preuve, que nous ne pouvons tirer des lois générales du langage, ressort avec évidence de la comparaison des mots et des formes grammaticales. Dans la souche altaïque, il y a un grand nombre de radicaux primitifs qui sont communs à toutes ses branches, de lois phonétiques, de règles de syntaxes, de désinences, qui paraissent être formées sur un commun modèle. Cette conformité est d'autant plus concluente, qu'elle n'est pas la

---

[1] Castrén, IV, 15-19, 100-103.

[2] Castrén, II, 155-157; IV, 17, 18, 100-103.

conséquence de lois nécessaires. L'homme, on le conçoit, a tout son libre arbitre, lorsqu'il ne s'agit que de préférer tel son à tel autre pour exprimer une idée ou ses modifications. Si donc plusieurs peuples possèdent une série de mots semblables pour désigner les mêmes objets, c'est qu'ils les tiennent d'un ancêtre commun, ou bien qu'ils les ont empruntés à celui de leur frère, qui ayant le premier conçu l'idée, a le premier trouvé le mot pour l'exprimer.

Maintenant que nous connaissons les caractères généraux de la souche altaïque, voyons ce qui distingue la race septentrionale. Nous comprenons sous cette dénomination les Samoyèdes avec les Ostiakes et les Nordaltaïens d'Europe, que Castrén appelle Finnois. « Les Samoyèdes, dit-il, n'ont pas, dans le vaste monde, de plus proches parents que les Finnois; et, tout d'abord, ces deux groupes de peuples offrent de grandes analogies, en ce que le système agglutinant est plus développé dans leurs idiomes, que dans les langues mongoles, tongouses et mêmes turques; et que, d'autre part, sous le rapport matériel (radicaux et formes grammaticales), leurs idiomes ont plus de ressemblance entr'eux, qu'avec les autres langues altaïques. Leur agglutination diffère peu de la flexion des langues indo-européennes. De tous les idiomes du système agglutinant, ce sont ceux qui se rapprochent le plus des langues flexibles : ils forment comme un trait-d'union entre les deux classes .

Comme on le voit, les Samoyèdes et les Finnois ont des rapports tellement essentiels qu'il aurait mieux valu les réunir en une seule race. Si Castrén ne l'a pas fait, c'est vraisemblablement que, ne voulant pas sacrifier le nom de Finnois, si cher à son patriotisme, mais ne pouvant l'étendre aux Samoyèdes, il a mieux aimé faire de ces derniers un groupe spécial. Nous qui avons adopté une dénomination assez générale, nous ferons des Samoyèdes une des cinq familles de la race altaïque; les autres sont : les Estouraliens, les Westouraliens, les Volgaïens et les Baltiens.

---

[1] Castrén, IV, 87.

FAMILLE SAMOYÈDE.

Les tribus samoyèdes, formant un total de 20,000 individus, parcourent avec leurs troupeaux la longue bande de terre, qui s'étend, le long de la mer Glaciale, depuis le Khatanga à l'est, jusqu'à la mer Blanche à l'ouest. Forcés, comme pasteurs de rennes, de se tenir l'été sur les bords de la mer, ils ne s'en éloignent guère que de trente à quarante myriamètres. Il n'y a que les Samoyèdes de Tomsk et les Kamassintses, qui soient établis en dehors de ces limites.

Les noms, que se donnent les divers groupes de samoyèdes, ne sont pas tous identiques pour le son; mais, par une coïncidence remarquable, ils renferment presque tous l'idée d'homme : ainsi *Touba* ou plus communément *Tebe*, *Kasora* et *Nienetz* (qui devient *Niæch* dans le dialecte du Kasym, et qui est congenère du finnois *mies* (homme) et du latin *mas*), signifient tout à la fois homme et samoyède [1].

Les Ostiakes de l'Irtich désignent les Samoyèdes sous le nom de *Iaran*, qui doit venir de *iara* (autre) et signifier étranger. Quant au nom de Samoyède, qui est employé par les géographes, on n'en connaît pas bien l'étymologie [2]. Castrén émet avec réserve l'opinion qu'il pourrait bien être composé de deux mots lapons *same* et *ied*; mais il ne donne pas le sens de ces mots. Le premier signifie homme de race lapone, lapon; le second paraît être en rapport avec *iedna*, voix; *jettet*, parler. S'il en est ainsi, on pourrait traduire le tout par : celui qui parle le lapon ou un langage humain. Il s'en faut pourtant beaucoup que les Samoyèdes et les Lapons se comprennent mutuellement.

La famille samoyède se divise en quatre branches : les Kagmajes; les Samoyèdes méridionaux; les Samoyèdes orientaux; enfin les Samoyèdes occidentaux.

---

[1] Castrén, II, 313.

[2] Castrén, IV, 92.

I. KAGMAJES.

Les Kamassintses sont une réunion de trois petites tribus, qui occupent la contrée située à l'est de Krasnoïarsk, entre le Ieniseï et ses affluents de droite le Mana et le Kan. L'une de ces tribus, l'*oulous Ougoumakov* se compose de Tatares katchinskes en partie russifiés; l'*oulous Agoulska* ne compte qu'une soixantaine d'individus, qui descendent des Kottes, mais sont complétement russifiés, à l'exception de cinq ou six personnes, qui parlent un dialecte de l'ostiake ieniseïen; enfin, l'*oulous Abalakov* se compose de Samoyèdes que les Russes appellent *Kamassinstes* des bois; quant à eux ils se nomment *Kagmaje* (pluriel *Kagmajesang*), terme qui signifie sorcier, chamaniste, et qu'ils ont emprunté aux Tatars, leurs voisins.

L'oulous Abalakov comprend cinq familles; les Nieg, les Mador, les Bœgœïæ, les Baïga et les Sela, noms qui se retrouvent chez les Koïbales et les Samoyèdes de Touroukhansk. Son dialecte diffère passablement des autres idiomes samoyèdes, mais, si l'on élimine du vocabulaire les emprunts faits au tatar, il ne reste peut-être aucun mot qui ne se retrouve dans le samoyède oriental. Ce n'est que pour la langue et l'élève des rennes que les Kagmajes sont restés Samoyèdes; car ils sont grecs de religion, tatars de mœurs et de costume [1].

Malgré l'exiguité de leur nombre (150 individus), les Kagmajes sont d'une grande importance en ethnographie; car ils servent à prouver l'origine altaïque des Samoyèdes, et par suite de toute leur race. Pallas avait affirmé [2] qu'il avait découvert de faibles restes de la race samoyède chez les Kamassintses, les Karagasses, les Koïbales, les Matores, les Arintzes, les Assanes et d'autres peuplades,

---

[1] Castrén, II, 360-366, 440, 441.

[2] *Reisen durch verschiedene Provinzen des russischen Reichs.* Saint-Pétersbourg, 1771-76. T. III, p. 304, 374 et suiv.

qui sont établies sur les rives du Ieniseï supérieur, non loin des monts Sayanskes. Plus tard Stepanov [1] réfuta avec une grande vivacité les assertions de Pallas, et affirma que les prétendus Samoyèdes étaient d'origine tatare. A l'occasion de cette polémique, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg chargea Castrén d'éclaircir cette question de nationalité. Le voyageur finnois constata qu'il y avait tout à la fois des Samoyèdes et des Tatars parmi les Kamassintses. Quant aux Koïbales, aux Matores, aux Karagasses, et même aux Soyotes qui sont en Chine, ils avaient conservé une tradition d'après laquelle leurs pères parlaient une autre langue, dont quelques individus se rappelaient encore des mots. Castrén y reconnut un élément samoyède. Ceux même de ces peuples, qui sont devenus Tatars ou Mongols, possèdent encore certains noms de famille qui se retrouvent chez les Samoyèdes orientaux. Il n'est donc pas douteux que la race a pris naissance dans les régions altaïques. Si ses membres n'y sont plus qu'en petit nombre, c'est qu'évidemment ils ont été refoulés par les Tatars, race conquérante et beaucoup plus vigoureuse [2].

II. SAMOYÈDES MÉRIDIONAUX.

Ils occupent à peu près l'espace compris entre les 56° et 67° de latitude, et les 76° et 90° de longitude; mais ils partagent les rives du Ieniseï et de ses affluents avec les Ostiakes ieniseïens, les Tongouses et les Iakoutes. Ils se divisent en deux groupes : les Samoyèdes de l'Ob supérieur et ceux de Touroukhansk.

1° Les *Samoyèdes de l'Ob*, renfermés assez exactement dans les limites du gouvernement de Tomsk, ne sont pas des Ostiakes, quoique les Russes les appellent ainsi, pas même un mélange d'Ostiakes, comme le prétend Klaproth, mais ce sont de véritables Samoyèdes. Ils occupent les rives de l'Ob et de ses affluents depuis le Tchoulym jusqu'au Tym. Entourés de Tatars au sud, d'Ostiakes au nord et à

---

[1] *Ieniseïskaïa gouberniïa*, Saint-Pétersbourg, 1835. T. II, p. 37, 45 et suiv.
[2] Castrén, IV, 89-91.

l'ouest, d'Ostiakes ieniseïens à l'est ils ont subi des influences diverses, et leur langue, qui diffère passablement, quant au vocabulaire, de l'idiome occidental, se divise en plusieurs petits dialectes : le *supérieur* ou *tchoulymske*, parlé dans deux petits villages au confluent de l'Ob et du Tchoulym ; c'est le plus tatarisé ; — le *moyen* ou *ketske*, parlé le long du Ket, du Parabel, de la Tchaïa et de l'Ob, s'est conservé très-pur et se distingue par le redoublement des consonnes ; il est également en usage chez les prétendus Ostiakes du Ket supérieur surnommés par Klaproth *Natsko-poumpokolskes*, d'après deux villages qui n'existent pas, et dont les indigènes ne peuvent même prononcer le nom ; — enfin, l'*inférieur* ou *Narymske* répandu le long de l'Ob, depuis le Ket jusqu'au Tym, et même plus au nord sur les rives du Vakh et de ses affluents le Saboun, le Kouliogan, le Karalg ; il a emprunté une foule de mots et d'idiotismes à l'Ostiake [1].

2° Les *Samoyèdes de Touroukhansk* ont à peu près le même dialecte que ceux de Tomsk, dont ils sont la prolongation. Ils sont établis sur les rives du Tas, des deux Bayikha, du Touroukhan et de l'Ieniseï, depuis le Sym jusqu'à la haute Karasina. Ils se disent aborigènes du pays, qu'ils partagent avec plusieurs autres peuples, et la branche du Ielogouy s'appelle *Ir-goum* (vieux peuple). Ils sont, ainsi que leurs frères du Vakh, connus des Ostiakes ieniseïens sous le nom de *Laak* ou peuple de l'oie. Klaproth, se fondant sur des listes de mots corrompus, a fait de l'idiome de Touroukhansk cinq prétendus dialectes : ceux de Mangaseïa, de Touroukhansk, du Tas, de la Karasina et des Laak. Il considère ces derniers comme des Ostiakes et les place près du golfe de l'Ob. Les Russes confondent les Samoyèdes de Touroukhansk avec les Ostiakes [2].

III. SAMOYÈDES ORIENTAUX.

Les Samoyèdes orientaux, que Klaproth appelle *Tavgy*, sont éta-

---

[1] Castrén, II, 137, 145-147, 160, 198, 202, 203, 254, 255, 458.

[2] Castrén, II, 228-230, 250, 253-255, 258, 260, 458.

blis au nord des Samoyèdes de Touroukhansk, sur le cours inférieur du Ieniseï, et sur les rivières Piasina, Taïmoura et Khatanga. Leur idiome diffère considérablement de ceux des Samoyèdes méridionaux et occidentaux. Il se divise en deux dialectes :

1° L'*Avamske*, que l'on regarde comme le plus pur samoyède.

2° Le *Samoyède du Ieniseï inférieur*, qui s'est légérement modifié au contact des deux autres familles samoyèdes et de l'Ostiake ieniseïen. Il se parle sur les rives de l'Ieniseï inférieur et de ses affluents la Basse-Karasina et la Khantaïka. Il se subdivise lui-même en trois variétés : le *Baï*, le *Karasinske* et le *Khantaïske*. Dans sa grammaire samoyède, Castrén modifiant un peu sa classification primitive, a fait de cet idiome une cinquième famille des langues samoyèdes [1].

IV. SAMOYÈDES OCCIDENTAUX.

Ils sont établis, au nord du 65° de latitude, entre le golfe du Ieniseï, le Tas, la mer Glaciale et la mer Blanche; seulement il faut remarquer que les Ostiakes occupent de l'espace compris entre ces limites, la partie qui s'étend de l'Ob au Nadym, mais qu'en revanche les Samoyèdes possèdent le pays situé sur la rive droite de l'Ob, entre le Kasym et le Liamin-Sor. Castrén divise en cinq dialectes l'idiome des Samoyèdes occidentaux.

1° Le *Iourak*, qui se parle du Tas inférieur à l'embouchure de l'Ieniseï. Les Iouraks ieniseïens ou *beregoviïe* (de la côte), comme les Russes les appellent, se nomment eux-mêmes *Lambaï*. Il est possible que le mot iourak vienne de l'Ostiake et signifie habitant de la côte.

2° Le *Kondinske*, parlé près de la ville de ce nom, sur la rive droite de l'Ob, entre le Liamin-Sor et le Kasym.

3° L'*Ouralien*, parlé de la Petchora à l'embouchure de l'Ob; Castrén l'appelle *Bolchezemelske-Obdorske*, d'après la ville de ce nom, et le grand désert, situé entre la Petchora et l'Oural, que les

---

[1] Castrén, II, 230, 239, 259, 260, 270, 271.

Samoyèdes nomment *Aarka-Ia*, les Russes *Bolchaïa-Zemlia*, et qui dans les deux langues signifie grande terre.

4° Le *Petchorien*, parlé sur les rives de la Petchora moyenne, ainsi que de l'Ijma et de l'Ousa, ses affluents.

5° Le *Timanske*, parlé dans les toundras ou déserts Timanske et Kaninske, de l'embouchure de la Petchora à celle du Mezen.

(*A suivre.*) E. BEAUVOIS.

ABRAVANEL

ET

LA FIN DES JUIFS EN ESPAGNE

(3e article [1].)

SA VIE

V

Isaac Abravanel reçut une éducation digne de la famille à laquelle il appartenait. Ses parents prirent à cet égard tous les soins possibles ; et, comme ils remarquèrent les heureuses dispositions de son esprit, ils n'épargnèrent rien de ce qui pouvait contribuer à les perfectionner. Elles se développaient à mesure qu'il croissait en âge. Les progrès rapides qu'il fit dans l'étude de la religion, et en général dans toutes les sciences du ressort de la théologie, justifièrent les espérances que ses maîtres avaient conçues à son égard.

A l'âge de vingt ans, les plus brillants succès avaient couronné ses efforts : il avait déjà composé un savant commentaire sur le Deutéronome qu'il expliquait dans la synagogue de Lisbonne en qualité de prédicateur[2]. La renommée toujours croissante de ses talents s'étendit et sortit des modestes limites dans lesquelles elle avait été renfermée jusque-là. Notre jeune homme, grâce sans doute à quelques membres de la noblesse espagnole, qu'il connaissait particulièrement, se pro-

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 280 et t. IX, p. 28

[2] Bedarride, *Les Juifs en France, en Espagne et en Italie*, chap. XII, p. 290.

duisit à la cour d'Alphonse V. S'il faut en croire un éminent historien[1], il manifesta dès-lors une grande ambition; toutefois, nous ne présentons cette grave appréciation que sous réserve, car nous ignorons sur quel fait, ou sur quelle autorité, s'appuie cet auteur, si précis d'ordinaire dans ses assertions dépourvues de tout préjugé et d'idées préconçues. Quoi qu'il en soit, le jeune Portugais tourna toute son attention du côté de la politique qui lui parut la voie la plus sûre pour parvenir à l'exécution de ses desseins. Ses démarches réussirent peut-être au-delà de ses espérances[2]. Le résultat des circonstances, l'appréciation de ses talents, les marques qu'il donna de sa capacité et de son intelligence dans les affaires, l'élevèrent par degrés aux charges les plus importantes de l'État. Le roi Alphonse, auquel il eut le bonheur de plaire, l'admit dans ses conseils. Il avança tellement dans les bonnes grâces de son souverain, dont il gagna entièrement la confiance, qu'aucune affaire ne se traitait sans sa participation : bref, il devint premier ministre du royaume de Portugal.

Outre Abravanel, Alphonse, malgré ses ordonnances intolérantes dictées par les nobles, possédait encore à sa cour un autre juif comme conseiller favori[3]; ce fut don Joseph ben-Ia'bia, qui quitta plus tard le Portugal, pendant les événements et les persécutions qui eurent lieu sous le règne de Joâo, ou don Juan.

Ces distinctions n'ont rien qui doivent nous étonner, car le roi était un prince tolérant et très-éclairé, comme nous l'apprend Abravanel lui-même dans sa préface aux livres des Rois; tout en donnant quelques notes sur sa vie particulière et celle de sa famille, il rapporte quelques traits caractéristiques du roi Alphonse qu'il servait : « Et le bon roi Alphonse, dit-il, le puissant seigneur, exerçait sa justice et sa bienveillance envers le peuple, qui lui exprima maintes fois sa reconnaissance. En outre, le roi était un homme très-instruit dans les nombreuses sciences et dans tous les arts répandus alors; comme amateur, il recherchait partout les hommes lettrés, à quelque culte

---

[1] Beugnot; *Les Juifs d'Occident*, (1824) 3e p., Littérature, chap. VI, p. 210 à 22.

[2] De Boissi, *Dissertations*, etc., t. II, p. 218.

[3] *Schalcshèleth ha-Kabbala*, p. 43.

qu'ils appartinsent. Aussi, tous les Juifs qui habitaient le royaume jouissaient de la paix et de la tranquillité. » En un mot, il lui attribue toutes les vertus qui soutiennent dignement la majesté du trône [1].

VI.

Les influences de ce premier ministre auprès du roi Alphonse s'étendirent sur toute la nation, qui en ressentait les bienfaits dans les diverses circonstances où elles devinrent nécessaires; le ministre sut mettre à profit son crédit auprès de ce prince et rendre cette heureuse situation favorable, non-seulement à ses concitoyens et à ses coreligionnaires, mais encore aux juifs du dehors.

Etant chargés par le roi Alphonse d'une mission politique auprès du Saint-Siége (1472), Don Lopez d'Alaméda et le médecin Joano Djeseras reçurent une seconde mission d'Abravanel; il ne se borna pas à laisser accomplir le sujet officiel de leur voyage. Outre le devoir d'ambassadeur qu'ils devaient remplir fidèlement, il leur restait encore à user de leur pouvoir, ou plutôt à profiter de l'heureuse circonstance, pour prier le pape d'alléger les souffrances des Juifs et d'être plus bienveillant à l'égard de ceux-ci [2]. Il fait demander au chef de l'Eglise chrétienne de protéger ses coreligionnaires contre le fanatisme et l'intolérance, et d'interdire désormais dans le gouvernement des Etats pontificaux toute injustice et toute persécution religieuse. C'est ce que nous apprenons d'une lettre adressée en cette circonstance, par l'entremise du médecin Djezeras, au rabbin Ie'hiel de Pise [3], dans laquelle Abravanel demande à son savant ami des renseignements sur l'état des Juifs romains et de la cour papale.

Les historiens ne nous disent pas précisément si le Saint-Père fit droit à cette demande, ou s'il opposa son *non possumus*. Mais il est probable qu'il répondit d'une manière favorable à la cause juive;

---

[1] Voy. Cassel, *Geschichte der Juden*, dans l'Encyclopédie allemande des sciences et des arts, par Ersch et Grüber, 2e section, t. XXVII, p. 228, col 1.

[2] Dr. J. M. Jost, *Geschichte des Judenthums und seiner Secten*, t. III, l. V. 9., p. 1.

[3] Cette lettre est reproduite dans le *Otsar Nechmad*, édité par M Wustenfeld, 72e livraison (Vienne, 1857), p. 67.

car, il ne devait rien avoir à refuser à l'ambassadeur extraordinaire de la monarchie catholique et du gouvernement espagnol, qui s'était de tout temps montré si obéissant au pape et si bienveillant envers lui.

VII.

Tout semblait donc réussir aux vœux de l'homme d'Etat. Mais la fortune ne lui conserva pas ses faveurs. Cette bienveillance accordée à un savant juif par un prince chrétien devait blesser l'opinion publique, ou plutôt celle de la cour, dans cet âge et dans ce pays de l'intolérance. Aussi attira-t-elle sur Abravanel les persécutions de l'envie.

Vers la fin de l'an 1481, son puissant protecteur mourut. « Lorsque ce pieux roi ne fut plus, nous dit son fidèle serviteur et apologiste, tout Israël en deuil le regretta amèrement, ils le pleurèrent et jeunèrent pour le malheur qui venait de les frapper. Moi-même, lorsque j'appris la mort de ce roi, qui avait eu tant de bonté envers moi et envers la communauté des Juifs de ce pays, je restais tout attristé de la perte que j'avais faite[1]. » — Et pourtant, dans son chagrin, il ne connaissait pas encore l'étendue du malheur personnel qui le frappait, ni quel changement de fortune il résulterait pour lui de cet événement.

Le fils et successeur du roi Alphonse, don Juan II, réforma sa cour et s'entoura de nouveaux ministres et de nouveaux courtisans; il s'éloigna des amis et des conseillers de son père, et les eut en aussi grande aversion, que s'ils eussent voulu le livrer aux mains du roi de Castille, son ennemi. Il fit mettre alors en prison, un noble, le second personnage du royaume, le duc de Bragance, et le fit mettre à mort, pendant que d'autres échappaient au danger par la fuite.

Ce fut là le premier motif, en vertu duquel don Juan fut mal disposé contre Abravanel; bien qu'il n'eut aucune faute particulière à

---

[1] Préface du Commentaire d'Abravanel sur les deux livres des *Rois* (fol. 1, col. 2).

lui reprocher, bien qu'il n'eut aucun fait grave à lui imputer, il savait — et c'était un motif de haine — que les plus grandes familles, l'estimaient et qu'elles ne faisaient rien sans son conseil [1]. Il croyait donc que toutes leurs actions n'avaient eu lieu que d'après son avis, il lui imputait tous les complots dont on accusait quelques nobles de connivence avec le royaume d'Espagne, avec la cour de Ferdinand et d'Isabelle.

En outre, Jean II haïssait encore plus les Juifs, que son père ne les avait aimés. Les courtisans envieux, gens mal intentionnés, qui depuis longtemps cherchaient à discréditer don Isaac, le calomnièrent auprès du roi. Ils n'avaient pu voir, sans une extrême jalousie, le crédit et la considération dont Abravanel avait joui à la cour d'Alphonse, où il avait joué un des principaux rôles. Ils avaient souffert, avec une grande impatience, qu'on leur eût préféré dans l'exercice des hautes fonctions, un homme, dont il leur semblait que l'origine et la religion étaient des titres qui suffisaient pour l'en exclure. Ils souhaitaient sa ruine avec ardeur; mais comme la puissante protection qu'Alphonse lui avait accordée, opposait un obstacle au succès de leurs vœux, ils n'osèrent rien entreprendre ouvertement contre Abravanel, pendant tout le temps que ce prince vécut, et que dura cette sympathie. Ils furent bien dédommagés de la contrainte où elle les avait tenus jusque-là, par l'accès que leurs discours calomnieux trouvèrent facilement dans l'esprit de son successeur. Ils le desservirent de tout leur pouvoir auprès du roi Jean qui, de son côté, était trop fortement prévenu contre les Juifs, et particulièrement contre notre rabbin, pour ne pas prêter volontiers l'oreille à ce qu'ils pouvaient lui dire de désavantageux sur le compte de ce dernier. Ainsi il ne leur fut pas difficile de le lui rendre suspect dans la gestion dont il était chargé, et de le faire dépouiller des dignités dont il avait été revêtu sous le règne précédent.

Ils ne se bornèrent point à mettre en œuvre tous les moyens qui

---

[1] Voir dans le *Otsar Nechmad*, la biographie hébraïque de notre docteur, par M. E. Carmoly, § 8, p. 49.

leur parurent les plus propres à le faire expulser de la cour du monarque portugais; ils machinèrent encore sa perte pour mieux satisfaire leur passion. Ils allèrent jusqu'à l'accuser d'avoir concerté, avec les autres ministres d'Alphonse, un complot dont le but était de mettre la couronne de Portugal sous la puissance du roi d'Espagne.

Certes, l'imputation était des plus graves, et Abravanel n'aurait pu être puni trop sévèrement, si elle avait été bien fondée. Mais la justification de don Isaac, — si toutefois elle est nécessaire, et si l'on voit dans cette accusation autre chose qu'une calomnie, — se trouve déjà dans les historiens du règne de ce prince, les auteurs contemporains ne l'ont point impliqué dans la malheureuse affaire du duc de Bragance à qui elle coûta la vie. C'est pourtant la seule qui ait du rapport avec la prétendue conspiration dont il s'agit. Elle n'éclata même que plus d'un an après que l'ancien ministre eut quitté le Portugal.

D'ailleurs, ils avouent qu'on ne trouva point de complices de l'entreprise criminelle qu'on attribua à ce duc qui périt sur l'échafaud, et ils n'hésitent point à le croire innocent. Les relations qu'il avait avec la cour d'Espagne, le firent faussement accuser d'y entretenir des intelligences secrètes, au préjudice de celle du Portugal. Les écrivains de cette nation qui ont examiné de près les pièces qui servirent à l'instruction de son procès, conviennent qu'on n'y remarquait aucune preuve qui pût raisonnablement le convaincre d'avoir commis le crime qu'on lui imputait ; ces auteurs sont dignes de foi, et leur témoignage incontestable, au moins sur ce point, peut nous suffire.

VIII

D'autres auteurs, tels que Bartholocci, déjà réfutés du reste par Bayle et de Boissi, dénaturent les faits en disant qu'Abravanel méritait bien le traitement qu'il souffrit, et qu'il aurait été puni encore plus sévèrement (plus sévèrement que condamné à mort), si le naturel « débonnaire » du roi Jean ne l'eût porté à se contenter de le bannir du royaume.

Cela ne nous surprend pas, dit l'historien précité, de la part de ce moine, qui semble prendre plaisir à interpréter mal tout ce qui se rapporte aux Juifs. Il donne des marques sensibles de sa partialité et de sa mauvaise humeur contre eux. Il témoigne partout l'extrême envie qu'il a de les trouver plus coupables qu'ils ne le sont effectivement. Il n'est donc pas étonnant qu'elle lui fasse recevoir sans examen l'imputation des crimes dont on charge cette nation et même en apercevoir là où il n'en existe pas la plus légère trace. Un autre que lui, dont l'équité aurait dirigé les sentiments et les appréciations, eût su qu'elle ne permet pas de tourner une accusation en preuve contre la personne qui en est l'objet ; à moins qu'on ne soit autorisé pour en venir jusque-là, de l'allégation de quelque fait avéré qui puisse la justifier. Agir différemment, c'est heurter de front les principes de l'humanité et de la religion.

Il est vrai que des gens qui, comme Bartholocci, se livrent sans réserve aux mouvements d'une passion aveugle, sont incapables de faire ces réflexions.

Enfin, ce théologien montre beaucoup d'ignorance ou pèche visiblement contre la bonne foi, en vantant la douceur du roi Jean. On peut affirmer que jamais régent ne mérita moins que lui la qualification de prince doux. Elle convenait sans contredit à son prédécesseur, sur lequel tous les historiens portugais s'accordent, pour nous le dépeindre comme un monarque vertueux, bon et affable ; tandisqu'ils nous donnent une idée fort différente de don Jean, dont l'humeur belliqueuse, altière et rigide ne sympathisait guère avec ce penchant à la douceur qu'on lui attribue faussement. Même sa sévérité tenait plutôt d'un naturel dur, inflexible et opiniâtre, que d'un caractère équitable, quoiqu'il en affectât les dehors imposants.

Ce n'est pas à dire qu'il n'ait eu de grandes qualités. Il aurait été seulement à souhaiter qu'elles n'eussent pas été obscurcies par des défauts importants et surtout par les étranges petitesses, dont une dévotion outrée et superstitieuse le rendait susceptible. Elle fut la source de son aversion pour les Juifs. Comme l'intention de Bar-

tholocci était de présenter Abravanel sous l'aspect le plus odieux, il a cru ne pouvoir mieux la remplir qu'en prêtant gratuitement à ce prince un caractère de bonté que celui-ci n'avait pas, pour avoir occasion de le faire contraster avec la méchanceté imaginaire de l'autre, qui devenait par là plus criminel.

Du reste, la conduite d'Abravanel même nous fournit la preuve la plus péremptoire et la plus convaincante de son innocence. S'il avait eu quelque grief à se reprocher, il se serait empressé, à la mort de son protecteur, de se mettre en sûreté, lui et sa famille. Mais il n'agit nullement ainsi. Lorsqu'il fut appelé à comparaître devant le roi, il se rendit en hâte à Lisbonne et obéit sans hésitation aux ordres qu'il venait de recevoir.

Il fut heureusement averti à temps : il apprit en route que sa vie était en danger et que l'ordre royal était un piége dans lequel on voulait l'attirer pour attenter à ses jours. Ces avis étaient trop positifs pour qu'il pût douter de ce qui se tramait contre lui à son insu. Il parvint à se soustraire, par une prompte fuite, au danger qui menaçait sa vie; mais ce départ était si imprévu, qu'il ne put se faire accompagner de suite de sa femme et de ses enfants, qui ne vinrent le rejoindre, dans sa retraite, que quelques jours plus tard.

Dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, il gagna les frontières castillanes. Don Jean, étant instruit de son évasion, entra dans une furieuse colère; il envoya sur les traces du fugitif des soldats, pour le lui ramener mort ou vif. Mais leurs poursuites furent inutiles. Le roi ne put se procurer d'autre vengeance que celle de la confiscation de tous les biens et de tous les effets de ce rabbin, que celui-ci avait dû abandonner aux mains du pouvoir.

IX

A l'âge de quarante-cinq ans, il fut donc obligé de fixer son séjour dans le royaume de Castille, que l'on comprend aussi sous la dénomination plus générale d'Espagne. Ce pays, comme nous l'avons vu plus haut, avait été la résidence habituelle de ses ancêtres. Il ne se trouva donc, ni complétement exilé, ni étranger. Il lui sem-

blait presque devoir se retrouver au milieu de ses parents et au sein de sa famille. Il se rendit à Madrid, la capitale du royaume ; après un court espace de temps, il fut connu des siens, et bientôt son nom se propagea par toute la ville.

Il reprit ses travaux, ses commentaires sur la Bible et ses ouvrages exégétiques, qui avaient souffert une longue interruption par suite des occupations qui l'avaient attaché à la cour. Outre les cours publics qu'il fit sur la prière de quelques-uns de ses coréligionnaires, il composa plusieurs commentaires sur diverses parties de la Bible, sur le Pentateuque, sur le livre de Josué, ceux des Juges et de Samuel.

A l'abri des orages politiques et livré à des occupations tranquilles, il passa ainsi quelques années de calme et de repos, pendant lesquelles sa renommée grandissante parvint aux oreilles du roi et de la reine d'Espagne, Ferdinand et Isabelle.

Parvenu à la cour, il y fut si bien accueilli et même honoré de la faveur du roi et de la reine, qu'il offrit ses services à Leurs Majestés Catholiques. Il est probable que ce monarque les agréa, plus par politique que par amitié pour le docteur. Il avait formé déjà le projet d'exterminer les Maures, et il ne se dissimulait pas que ses revenus suffisaient à peine pour soutenir les frais de la guerre qu'il voulait entreprendre. Il sentit qu'un homme déjà habitué et exercé au maniement de ces fonctions difficiles, pourrait le servir utilement dans le poste qu'il lui confierait. En effet, l'importance des emplois qu'Abravanel avait administrés, ainsi que son mérite personnel, lui avaient acquis beaucoup de considération et d'autorité parmi les Juifs. Le monarque espagnol se flattait d'obtenir d'eux, par l'intermédiaire de cet homme, des secours pécuniaires dont il avait besoin. Il eut donc recours à ses talents pour rétablir les finances délabrées, le préposa à leur remaniement, et l'éleva au rang de ses ministres, fonction officielle qu'il lui laissa occuper de 1484 à 1492.

Après ces huit années d'exercice, l'homme d'Etat fut de nouveau révoqué. L'on touchait alors, en Espagne, à l'époque fatale du

triomphe de l'inquisition. Le fanatisme ayant prononcé l'expulsion des Juifs, ni leur mérite, ni leurs capacités, ni les services qu'ils avaient rendus, ne purent les soustraire à la proscription générale.

(*A suivre.*) M. SCHWAB.

APERÇU
DES
LANGUES MONOSYLLABIQUES
DE L'ASIE ORIENTALE

§ V — De l'écriture cursive et vulgaire.

(DEUXIÈME ARTICLE [1].)

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de l'écriture classique de la Chine, qui, malgré le nombre considérable de ses signes divers, se grave sans de trop grands efforts dans la mémoire, à cause de la régularité et de la netteté de ses formes. Il convient de dire quelques mots de l'écriture vulgaire et cursive qui est d'un emploi fréquent, non-seulement dans les relations journalières, mais encore dans divers genres d'écrits, tels que les introductions, les préfaces, etc. Cette écriture a, en outre, de l'intérêt pour les philologues, parce qu'elle a servi de base à l'écriture communément en usage au Japon et en Cochinchine.

On désigne sous le nom de 草 *thsao* (littéralement « herbes »), une écriture extrêmement cursive et abrégée qui fut inventée sous l'empereur *Youen-ti*, de la dynastie impériale des *Han* (48-33 avant notre ère), par un eunuque de la cour nommé *Sse-yeou*. Cette écriture fut d'abord employée dans les suppliques adressées au Fils du Ciel.

Suivant d'autres auteurs chinois [2], ce serait à un nommé *Tchang Peing* qu'il faudrait accorder l'honneur de cette écriture. Ce personnage

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VII, p. 385 et suiv.

[2] Notamment le *Tse-hio-tien*, liv II, ch 2, p. 29.

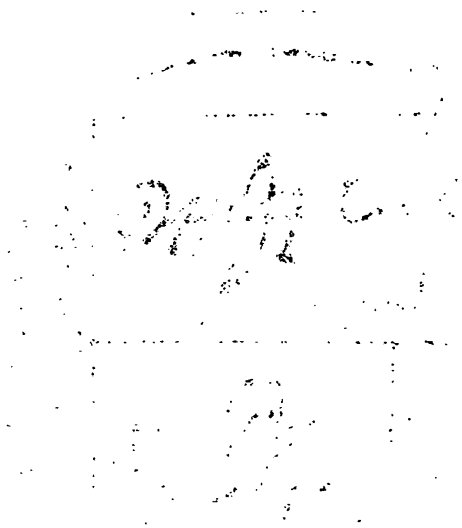

Signes Chinois thsao
d'après des autographes de Calligraphes célèbres.

vivait sous le règne de l'empereur *Tchang-ti*, durant l'ère *Kien-tsou* (76 à 84 de notre ère).

L'écriture *thsao* demande une très-longue étude et présente aux Européens de grandes difficultés de déchiffrement. Car, si l'on songe déjà au nombre considérable des signes que renferme l'écriture chinoise correcte, on comprendra ce que doit être une écriture comprenant tous les signes de cette dernière et permettant presque toutes les abréviations que le caprice du calligraphe peut imaginer.

Dans les idiomes de la Cochinchine et du Japon, on fait également un usage très-fréquent du *thsao* qui y est d'un usage quotidien.

Voici quelques spécimens de signes *thsao* [1] :

Pour l'étude spéciale du *thsao*, on fera avantageusement usage des deux ouvrages suivants qui, bien que composés pour l'enseignement du japonais, ne renferment pas moins les éléments voulus pour le travail.

1. — Manuel de la lecture japonaise, par Léon DE ROSNY. *Amsterdam*, 1859. In-12.

Une traduction hollandaise du même ouvrage a paru dans la même ville.

2. — A manual of Chinese running-hand writing, especially as it is used in Japan, by J. DE ST. AULAIRE and P. GRŒNEVELDT. *Amsterdam*, 1861. In-4°.

Aucun ouvrage spécial au *thsao* chinois n'a été publié, que nous sachions, par des savants Européens ; mais on pourra consulter avec intérêt le *Thsao-tse-weï* « Dictionnaire des caractères *thsao* », dont il existe des exemplaires dans la plupart des grandes bibliothèques publiques de nos capitales.

§ VI. — Du langage oral.

La langue chinoise est monosyllabique et ne se compose que d'un

---

[1] Voy. des spécimens de fameux signes *thsao* chinois sur la planche ci-jointe.

petit nombre de mots pour la plupart composés d'une consonne initiale et d'une voyelle ou d'une diphthongue.

Les divers auteurs qui ont publié des grammaires chinoises varient sur le nombre des monosyllables divers de la langue du Céleste-Empire. Dans la langue mandarine, Abel-Rémusat et Bridgeman en comptent 339; Goncalvès, 306; Medhurst, 411; Callery, 315; Staunton, 348 (plus quelques syllabes affectées d'une aspiration).

Un nombre aussi restreint de signes, pour former tout le matériel linguistique d'un peuple aussi ancien et aussi avancé que le peuple chinois, a dû forcément nécessiter l'usage d'une quantité prodigieuse d'homophones. Si, en français, par exemple, nous en comptons parfois cinq ou six, comme SAINT, CINQ, SEIN, SEING, CEINT, c'est par milliers que les Chinois en comptent dans leur langue. Ainsi, dans le Dictionnaire tonique de Morrison, qui est loin d'être complet, *i* répond à 259 signes différents et représente par conséquent 259 mots de nos langues avec toutes les nuances que chacun d'eux peut comporter. Le mot *fou* voudra dire de même une foule de choses différentes, comme : « Se prosterner, annon-
» cer la mort, aller, père, goûter, une hache, un insecte, un oiseau, un
» vase de métal, un étalon, une mine efféminée, aider, le soleil, un ar-
» bre, une pierre, un sacrifice, un hibiscus, le haut d'un vêtement, une
» bourrasque, les viscères, la plante du pied, habit de coton, barque, une
» drogue, un poisson, une vache à lèvres noires, un petit roseau, un fi-
» let pour attraper des oiseaux, une petite crabe, l'étoile polaire, blanc
» et noir, un verger, une femme mariée, de la chair de cochon, un ca-
» nard sauvage », et à peu près tout ce qu'on peut désirer. — Un bon nombre de monosyllabes chinois ont assez d'homophones pour offrir des avantages ou des inconvénients analogues.

Pour obvier à ces inconvénients les Chinois font usage de divers ordres d'accents sur lesquels il règne, dans les écrits des sinologues, autant d'obscurité que de confusion. Jusqu'à ce que cette importante question soit débrouillée, il faut se borner à dire que tous les mots se prononcent suivant une intonation ou suivant une note particulière que rien n'indique dans l'écriture et que l'usage seul peut enseigner; et, à côté de cette intonation, se trouve un accent distinct dont quelques monosyllabes seulement, dans les mots composés surtout, ont le privilége d'être affectés. « La pauvreté des mots ou des variations orthographiques de la langue chinoise, dit Medhurst, a rendu un système de tons nécessaire.

Le langage parlé à la cour (communément appelé *dialecte mandarinique*), renferme quatre cent onze monosyllables différents, dont chacun peut être varié par l'application de quatre tons. Dans le Fo-kien, il y en a plus du double de ce nombre de monosyllabes qui sont variés par à peu près le double de tons. »

Les quatre tons de la langue mandarinique se nomment, ton égal ton élevé, ton sortant et ton rentrant. Le dictionnaire publié par ordre de l'empereur Khang-hi[1] les explique ainsi qu'il suit :

1. Le ton *égal* voyage sur une route plane, ni élevée ni baissée.
2. Le ton *élevé* se prononce haut; il est fier, volent et fort.
3. Le ton *sortant* est distinct et clair et voyage en rechignant au loin.
4. Le ton *rentrant* est bref et contracté, et est vite recueilli.

Nous nous étendrons davantage sur ces intonations en parlant plus loin des dialectes de la langue chinoise. Quant à l'accent prédominant, il paraît qu'il se reconnaît dans la prononciation de certains mots. M. Edkins, qui est jusqu'à présent le savant qui s'en est le plus occupé, l'a remarqué dans certains mots composés de plusieurs monosyllabes agrégés, comme dans les suivants (où il est noté par ^) :

Kin-tchâo, aujourd'hui.	*Tchôung-koueh*, la Chine.
Siang-kôung, mourir.	*Tchoung-youén*, la Chine.
Kôung-fou, travail.	*Tien-li*, la Raison-Céleste.
Tang-tchôung, au milieu.	*Tien-ti*, ciel et terre.
To-châo, combien.	*Foung-sôu*, coutumes.

Ce même accent prédominant se distingue aussi, suivant le même savant, dans les mots composés d'un plus grand nombre de monosyllables :

Wéi-koue-jin, un étranger.

Tou-chou-jin, un lettré, etc.

Nous avons cité ces exemples, parce qu'une sinologue, feu Bazin, a cru y trouver un argument en faveur de ses doctrines sur le polysyllabisme de la langue chinoise. Il ne nous semble pas néanmoins qu'on ait bien nettement démontré l'existence d'un accent prédominant dans les conditions qu'on nous expose. Qu'on songe en effet combien il faut de délicatesse d'oreille chez un étranger, pour découvrir, dans quelques

[1] *Khang-hi-tse-tien*, Prolégomènes.

agrégations de monosyllabes, en dehors de la note musicale ou tonique, en dehors de la durée prosodique, en dehors de l'énergie ou de la mollesse inhérente aux impressions du moment, en dehors de l'élévation ou de l'abaissement de la voix, un *accent prédominant* distinct au milieu de tous ces accents réels ou supposés. Nous n'affirmons pas cependant qu'il n'y ait des oreilles assez délicates pour y parvenir.

(*A suivre.*) J. UMERY.

NOTE

SUR

UN PAPYRUS ÉGYPTIEN

DU MUSÉE BRITANNIQUE.

Le papyrus dont une réduction au pantographe est donnée sur les planches ci-jointes[1], me paraît mériter tout particulièrement l'attention des égyptologues et des amis de l'archéologie. Il a été déjà étudié en ma faveur par M. le vicomte de Rougé, de l'Institut, et M. Samuel Birch, à Londres, qui, partant d'un même système, sans s'être entendus, sont arrivés à la même interprétation. Ce papyrus, suivant les savants que je viens de citer, est celui de *Hont-to* ou de *Hanta*, fille, petite-fille et arrière petite-fille d'un prêtre qui a régné à Thèbes sous la vingt-unième dynastie, vers le second siècle de l'ère chrétienne. Elle était prêtresse d'Ammon-Osiris. Notre monument la représente prosternée devant le Soleil ou *Tum*, seigneur des deux mondes, seigneur de la terre d'*Annu* (Heliopolis), seigneur de l'univers, père ou engendreur des dieux, du divin Phénix qui se créa lui-même. Elle le supplie de lui accorder l'entrée du divin Occiden-

---

[1] Pour la plier au format de cette *Revue*, nous avons dû couper en quatre cette planche, malgré sa réduction à moitié : il faut la lire en allant de droite à gauche. Le comité de rédaction, avant de donner le bon à tirer, a dû retrancher les trois phallus, celui de Seb qui s'étend horizontalement, celui de la figure placée en dessous et qui vient aboutir au menton, et enfin celui de Cynocéphale. Des V renversés ⋗ en indiquent la direction et la longueur par l'angle aigu qu'ils forment.

elle lui demande le pain de *Pthah*, l'eau de l'autel du soleil, grande divinité des régions de *Pthah*. Vient ensuite Cynocéphale en adoration devant l'œil mystique posé sur une élévation rayonnante, exprimant elle-même le soleil qui paraît éclairer le monde. Cynocéphale ici représente les quatre esprits qui adorent le soleil au levant et au couchant. Puis vient la déesse du ciel, *Nu* ou *No*, mère des dieux. Elle se penche au-dessus d'un dieu à tête de serpent dont le nom est douteux : il porte le titre de créateur éternel, des êtres à la porte secrète de l'empyrée, de Dieu suprême couché dans la barque symoblique, la paisible place. Plus loin *Seb* ou *Sev*, créateur du ciel et de la terre, créateur de l'orbe du soleil, Dieu suprême auquel les dieux et les hommes doivent leur naissance. La figure également phallique et contournée en dessous, continue M. le vicomte de Rougé, représente la révolution solaire fécondant la nature. Il est le seigneur de la génération, l'engendreur des dieux, l'habitant de *Fet* ou des quatre parties du monde. Entre les jambes de *Seb*, dans un cercle ou auréole est le dieu solaire à tête de bélier. Tous trois sont des personnifications du même symbole. Enfin sous la forme d'un serpent à quatre jambes, un autre symbole dont l'une des extrémités se termine par une tête humaine et l'autre par une tête de chacal. Quel est ce symbole? C'est ce qu'on n'a point expliqué. Au-dessus le scarabée dans un disque rouge, bordé d'une auréole jaune supporté par deux ailes déployées pour peindre la rapidité de l'astre qui éclaire le monde. Les deux lions adossés qui terminent le papyrus supportent le symbole d'Abydos, celui de l'Orient placé au milieu du disque solaire figuré par un serpent qui se mord la queue.

Ces explications, on le sent, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance, ne me semblent point tout à fait satisfaisantes. Je ne vois point parfaitement pourquoi, relativement à *Hanta*, se trouvent sur ce papyrus ces diverses personnifications : Cynocéphale, l'œil mystique, la déesse *Neu*, le dieu à tête de serpent, *Seb*, etc. Et je me demande si Cynocéphale, emblême de la semence féconde, le juge suprême des âmes, nommé Ceth, en langue égyptienne, ne serait pas ici le génie tutélaire de *Hanta* invoquant avec elle le soleil représenté par l'œil

mystique et lui demandant pour elle la récompense des justes? Si la grande figure de femme courbée en voûte, si le dieu phallique étoilé, dans la même position, ne représenteraient pas, l'une *Neith* ou la terre, et l'autre l'homologue d'Uranus tirant son essence prolifique du ciel dont *Hanta* demande l'admission, et où elle ne peut arriver qu'en renaissant par le concours de *Neith* et du dieu phallique qui lui communique la lumière divine ou céleste; si, enfin, le Scarabée ne serait pas le symbole de la vie éternelle réservée ainsi à *Hanta*, devenant par là fille des dieux et partant placée parmi eux? Mais renaître ainsi par l'œuvre générateur de Seb et de Non, c'est se purifier. Or, la purification est nécessaire à l'admission de Hanta parmi les dieux. Cette purification est ici double, si je ne me trompe, Nou est la purification par la terre, ou par la décomposition du corps matériel : elle est ce qu'est Nepthis dans son rôle funéraire; elle réclame ici la partie corruptible d'Hanta qui ensuite est purifiée par Seb, le feu ou le ciel, et cette dernière purification est la plus parfaite. C'est ce que j'ai remarqué souvent dans les dogmes de l'initiation égyptienne dont je parle avec détail dans mon ouvrage inédit sur le culte de la fécondité. C'est comme signe de cette purification, sans doute, de cette admission au séjour des astres, que le sarcophage de basalte noire n° 353, au Louvre, est intérieurement parsemé d'étoiles. « Les âmes, dit effectivement Thaut Trimesgiste, vont s'unir à la divinité après s'être purifiées, et sont rendues au ciel d'où elles sont émanées; doctrine répandue chez les Juifs où l'esprit retourne à Jehova. Néanmoins, le papyrus, objet de cet article, me jette dans des rapprochements, des interprétations dont j'ai lieu de me méfier et pour lesquelles je sollicite encore le concours des savants en leur faisant observer qu'elles peuvent très-bien se concilier avec les explications de MM. Birch et de Rougé, que je suis heureux de remercier ici de m'avoir prêté leur assistance.

Je ferai remarquer en passant que *Nou* ou *Neith* est la personnification de la voûte étoilée du ciel, qu'elle est l'immensité, le parèdre d'Ammon ou l'Ether qui est aussi l'immensité.

Si, comme je suis tenté de le croire par de nombreuses similitudes,

FAC-SIMILE D'UN PAPYRUS ÉGYPTIEN.
du Musée britannique, à Londres.
(Echelle : $\frac{1}{2}$.)

le culte égyptien s'est introduit au Mexique dès l'antiquité, je crois qu'on pourrait trouver encore quelques justifications à l'interprétation donnée à ce papyrus dans les dogmes américains : effectivement *Citlallycué* et *Citlallatonac*, les mêmes que *Omecihualt* et *Ometeuctl*. sont les maîtres du séjour divin, ainsi que nous l'apprennent le Rituel mexicain et Torquemada. La première figurait, par son nom de Jupon étoilé, la voûte constellée du ciel. Du haut des neuf cieux de l'*Omméyocan*, cité des délices divins, ils disposaient de toutes les richesses et de toute la félicité désirables.

LUCIEN DE ROSNY.

ENCORE L'INSCRIPTION DE TENG-KOUNG [1].

Nos lecteurs, qui se sont intéressés à la discussion ouverte dans cette REVUE, au sujet de l'Inscription funéraire de Teng-koung, apprendront avec plaisir que notre illustre sinologue M. Stanislas Julien, a bien voulu intervenir dans cet intéressant débat archéologique. C'est assez dire, que la question jusqu'ici si embarassante de l'interprétation du curieux monument épigraphique chinois est considérablement éclaircie, sinon absolument résolue. (RÉDACTION.)

Lettre à M. le directeur de *la Revue orientale et américaine*.

Mon cher ami,

Voici quelques renseignements qui contribueront, je l'espère, à éclaircir la discussion engagée dans votre intéressante *Revue*, au sujet de l'ancienne inscription chinoise de Teng-koung.

On lit dans le recueil *Yeou-hio-kou-sse-sin-youen*, liv. x, fol. 50 :

« Sous les Han, le prince de *Jou-in*, nommé *Hia-heou-ing* (Ing, marquis de Hia), surnommé Teng-koung, s'étant rendu sur son char à la porte de la capitale de l'est (*Toung-tou*), ses chevaux poussant un hénissement plaintif, ne purent avancer et s'abattirent. Le prince ayant ordonné de fouiller la terre en cet endroit, on trouva un cer-

---

[1] Voy. sur cette inscription la *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 49 et p. 209.

cueil en pierre qui portait une inscription en caractères *k'o-teou*, qui était ainsi conçue : *Kia-tching-yo-yo*, etc. [1].

» Le prince poussa un soupir et dit : « Quand je serai mort est-» ce que je reposerai dans cet endroit ? »

Quelque temps après, il fut, en effet, enterré dans cet endroit. Par suite de l'événement raconté ci-dessus, ce tombeau fut appelé *ma-tchong* « le tombeau des chevaux. »

Voici le sens qui paraît résulter de cette inscription :

« CE TOMBEAU, OMBRAGÉ PAR DES ARBRES TOUFFUS, EXISTE DEPUIS 3000 ANS. HÉLAS! LE PRINCE DE TENG HABITERA UN JOUR CETTE DEMEURE. »

On peut voir, en effet, dans l'encyclopédie *Youèn-kien-louï-han* qu'on plantait des arbres autour des tombeaux. Les détails relatifs à la découverte de cette tombe me semblent déterminer le sens de *san-t'sien-nien-kien pe-ji* et celui de *kiu-tseu-chi*.

Dans un autre ouvrage chinois, le *P'ing-tseu-louï-pien*, liv. CCXVI, fol. 43, le même fait se trouve raconté un peu autrement :

« Le marquis de *Hia* [2], appelé *Ing* (de son petit nom), étant mort, on le porta jusqu'en dehors de la porte de l'est. Là, quatre chevaux (du char mortuaire) ne marchèrent plus, tombèrent à terre et hennirent d'une manière plaintive.

« Sur-le-champ, on creusa au bas des pieds de chevaux et l'on trouva un tombeau en pierre dont l'inscription disait : *Yo-yo*, etc. Alors on l'enterra dans cet endroit, et on appela ce tombeau *ma-tchoung* « la tombe des chevaux » (c'est-à-dire découverte, indiquée par des chevaux).

Je vous avouerai toutefois que je préfère le premier extrait où le prince de Teng dit : « Est-ce que je serai enterré dans cet endroit; dans ce tombeau en pierre. » Cet extrait résout mieux que le second, le problème épigraphique qui a été posé dans vos colonnes.

Your's truly.

STANISLAS JULIEN, de l'Institut.

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 51 et la planche.

[2] On a vu plus haut que c'était le même personnage que *Teng-kon*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Paris, le 6 novembre 1863.

LA CHAIRE DE TURC

A L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES.

Le décès de M. Louis Dubeux, laisse vacante la chaire de langue turque à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. Plusieurs candidats se mettent sur les rangs. Jusqu'à présent nous en connaissons trois : MM. Bianchi, Calfa et de Slane.

M. Bianchi, comme chacun le sait, jouit d'une réputation universelle par ses connaissances profondes en langue ottomane et peut-être aucun européen n'est arrivé à parler cet idiôme avec autant de pureté. Ancien interprète du roi, ce savant orientaliste, outre des titres littéraire de premier ordre, présente à l'appui de sa candidature, une longue suite de services rendus à la France dans diverses circonstances importantes : cinquante années d'étude des langues et des littératures du Levant, dix années consécutives de séjour en Orient, vingt-deux années de professorat à l'Ecole des interprètes, annexée au Collége Louis-le-Grand, deux années comme suppléant à la chaire actuellement vacante à l'Ecole des langues orientales, enfin trente-huit années de services rendus à l'Etat tant dans la carrière du drogmanat au Levant, que dans celle des secrétaires-interprètes de la couronne, à Paris.

Le grand *Dictionnare turc* de M. Bianchi, qui n'a pas encore été égalé, et qui sert depuis longues années à tous les interprètes du gouvernement, à nos négociants, à nos voyageurs, serait à lui seul un titre pour assurer à l'auteur des droits incontestables à la chaise qu'il sollicite. Reschid-Pacha, qui avait su apprécier les talents hors ligne de M. Bianchi, écrivait à M. le comte de Pontois, en date du 7 avril 1840 : « Les nombreuses publications d'un orientaliste distin-

« gué, M. Bianchi, ont appelé l'attention de Sa Hautesse. Ces publi-
« cations remarquables dénotent dans leur auteur un talent incon-
« testable uni à un zèle patient et désintéressé; elles ont aidé
« puissamment la cause de la réforme en popularisant dans ce pays
« la connaissance de la langue française, etc..... » Nous n'en doutons point : si le succès venait à couronner les espérances de M. Bianchi, l'orientalisme serait unanime pour qualifier sa nomination du nom de JUSTICE TARDIVE.

M. Calfa, pour continuer la mention des candidats par ordre alphabétique, est natif du pays même dont il demande à professer la langue. Il s'est fait avantageusement connaître par des publications destinées à l'enseignement du turc, de l'arménien et du grec moderne. Ses succès scientifiques lui ont valu tout récemment de l'empereur la faveur de la grande naturalisation.

M. de Slane, de l'Institut, porte un nom trop célèbre dans les lettres orientales pour que nous songions à énumérer ses titres littéraires. Sa traduction d'Ibn-Khaldoun, auteur arabe, qui présentait d'immenses difficultés d'interprétation, lui a ouvert les portes de l'Académie. Il avait en outre été nommé en 1848 professeur de turc à l'Ecole des langues orientales, lorsque par un bizarre malentendu cette chaire fut donnée à M. Dubeux, tandis qu'il était appelé aux fonctions de premier interprète de l'armée d'Afrique.

Nous apprenons enfin que M. Kazimirski a retiré sa candidature en apprenant celle de M. Bianchi.

Demain aura lieu le vote des professeurs de l'Ecole pour la présentation de deux candidats au Ministre de l'instruction publique. Peu après l'Académie des Inscriptions, comme d'habitude, sera appelée à désigner à son tour deux candidats.

Puisse le ministre ne pas oublier, en présentant son choix à la sanction impériale, que l'Ecole spéciale des langues orientales, pour maintenir sa réputation et son rang, doit avoir des professeurs qui soient tout à la fois *hommes pratiques et savants*. Des érudits proprement dits ne répondraient pas à l'attente du gouvernement ; de simples interprètes, comme il en fourmille, non-seulement discrédi-

raient l'Ecole, mais encore seraient impuissants à faire de bons élèves. Il est un élément dans les langues que les étudiants n'acquèrent qu'en habitant le pays même où elles se parlent ; il en est un autre, non moins important, que les esprits éclairés sont seuls capables de faire connaître à fond.

En apprenant que l'Ecole était appelée à choisir des candidats à la chaire de turc, nous avons vu avec plaisir que le gouvernement ne songeait pas à supprimer une chaire qui à son équivalent au Collége de France, car il n'y a pas de turc littéral et de turc vulgaire, quoiqu'on puisse dire. La France est assez riche pour accorder des traitements à deux professeurs de turc qui auront chacun des élèves. Attendons donc avec confiance l'apparition du décret impérial.

Protectorat français au Kamboge. — Une lettre particulière de Saï-Gon, en date du 6 septembre, annonce la conclusion d'un traité de la plus haute importance, signé par le contre-amiral de la Grandière et le roi de Kamboge. Outre plusieurs clauses très-avantageuses de ce traité, il y est déclaré que le Kamboge reconnait la suzeraineté de la France, au lieu et place de l'Annam. Ajoutons que nous avons acquis le droit de fonder un établissement dans ce royaume, sur le beau fleuve Mékong, à l'endroit appelé *Nam-van* ou « les Quatre-Bras ».

Chemins de fer indiens. — Au 1er février 1864, sera livré à la circulation le tronçon de Calcutta à Delhi du grand Central-Hindou. Le pont sur la Djumna, près d'Allahabad, n'est pas encore achevé ; le passage devra s'opérer, en attendant, au moyen de bâtiments spéciaux ou d'un pont de bateaux. (*Europe.*)

Un consul français prisonnier en Abyssinie. — Nous apprenons avec une vive peine que notre savant collaborateur M. Lejean, consul de France à Massaouah, qui était parvenu à s'échapper de prison, vient d'être fait de nouveau prisonnier par le roi de Choa.

Voyageurs en Boukharie.—Trois voyageurs italiens, MM. Meazza, Gavazzi et Litta, qui avaient entrepris un voyage en Tartarie, dans le but spécial de recueillir de nouvelles semences de vers à soie, ont

été emprisonnés par l'émir de Boukhara. La nouvelle, dit une correspondance, en a été donnée au gouverneur russe d'Orembourg qui l'a fait parvenir officiellement à Turin. Le gouverneur russe à promis de faire tous ses efforts pour faire mettre en liberté les voyageurs italiens. Les périls du voyage ne leur étaient pas inconnus, et avant de partir de Turin et de sortir des confins de la Russie ils en avaient été prévenus plusieurs fois; mais il paraîtrait qu'ils n'ont pas agi avec assez de prudence pour se faire croire simplement hommes de commerce. Ils avaient employés des appareils photographiques, et comme ils en ont fait usage au milieu de ces barbares pour lesquels tout est suspect, les craintes de l'émir de Boukhara ont été éveillées, et il a fait emprisonner nos compatriotes. (*Perseveranza*, de Milan.)

Commerce du Japon en 1862. — Malgré des entraves continuelles, les exportations du Japon prennent une extension considérable. Elles ont atteint, en 1862, à Kanagawa, le chiffre de 6,300,000 dollars, soit environ 37,800,000 fr. Les soies gréges figurent dans ce chiffre pour les 5/6, et l'exportation de ce produit, qui n'était que de 12,000 balles en 1861, s'est élevée l'année suivante, à 22,000 balles; le thé s'y trouve compris pour 567,000 dollars. Quant aux importations, elles présentent une valeur de 2,576,930 dollars dont 1,190,000 pour le plomb et l'étain destinés aux ornements des Japonais. Le commerce français figure pour un dixième dans les chiffres d'exportation. La Chine ne fournit elle-même à notre commerce, malgré son territoire décuple, que quatre fois la quantité de soie grége tirée en 1862 du Japon. (*Annales du Commerce extérieur.*)

— Notre illustre collaborateur, M. Stanislas Julien, de l'Institut, a été promu au grade de commandeur de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur.

CHRONIQUE ORIENTALE.

ÉTUDES CHINOISES ET JAPONAISES.

Le grand mouvement qui s'opère dans l'Asie orientale a donné aux études sinologiques une puissante impulsion, et nous apprenons de tous

côtés qu'il se prépare d'importants écrits sur les contrées si peu connues et cependant si curieuses de l'extrême Orient.

Un recueil spécialement consacré à la Chine et au Japon, a vu récemment le jour à Londres. Nous en avons les trois premiers numéros sous les yeux. Il est dirigé par le Rév. J. Summers, professeur distingué du King's Collége, qui se propose de le donner comme continuation du recueil estimé dont il parut vingt volumes à Canton, sous le titre de *Chinese Repository*. M. le Dr Reinhold Rost, professeur de langues orientales à St. Augustine's College, Canterbury, a été adjoint à la direction du nouveau recueil pour les matières qui se rattachent aux études indiennes. Cette publication nous paraît utile et à tous égards digne d'encouragements. Plusieurs articles nous ont semblé particulièrement intéressants. D'autres nous ont paru d'une opportunité équivoque. A quoi servait, par exemple, de donner une traduction anglaise de la notice publiée il y a plus de trente ans dans la *Biographie universelle* de Michaud, sur Abel Rémusat? Quant aux études japonaises, nous faisons des vœux pour qu'elles figurent dignement dans les prochains numéros du journal de M. Summers, où elles n'ont pas encore obtenu de place. Enfin, si le savant directeur de cette utile entreprise nous permet de lui donner un conseil amical, nous l'engagerons à la plus grande réserve dans ses applications générales des études sinologiques en Europe. Des éloges insuffisamment motivés ne sont utiles à personne et peuvent discréditer une Revue. Le rédacteur en chef du second *Chinese repository* doit savoir apprécier les recherches solides sur la Chine, et les distinguer des compilations de mauvais aloi, des traductions remplies de contre-sens, et des rêves creux de cerveaux légérement endommagés. Puisse-t-il enfin ne pas oublier que tous les travaux sérieux et durables sont dus, en France, à la savante et inappréciable direction de l'illustre chef de la sinologie, M. Stanislas Julien.

Plusieurs ouvrages destinés à l'enseignement élémentaire de la langue chinoise, entr'autres le *Tsien-tseu-wen* et le *San-tseu-king*, accompagnés de traductions et de commentaires, doivent paraître prochainement. L'auteur, M. Stanislas Julien, les destine aux élèves de l'Ecole spéciale des langues orientales, qu'un arrêté ministériel, à tous points digne d'éloges, a placé l'année dernière sous sa direction. Le même savant nous promet prochainement la publication d'un *Dictionnaire chinois-fran-*

çais et français-chinois, dont chacun comprendra le prix dans les circonstances actuelles.

En fait de travaux consacrés à l'enseignement de la langue du Nippon, nous n'avons à signaler que le *Recueil de textes japonais*, publié par M. de Rosny, à l'usage des personnes qui suivent le cours qu'il professe à l'Ecole spéciale des langues orientales, et la mise sous presse d'un *Vocabulaire sinico-japonais* destiné au même enseignement.

L'arrivée d'une ambassade cochinchinoise en France a appelé l'attention du gouvernement sur l'étude de la langue annamique; et bien que cette langue ne soit, à proprement parler, qu'un patois sans littérature, patois qu'un lettré du pays a même honte d'écrire, on a pensé, avec raison qu'il était utile de publier un volume destiné à remplacer le *Dictionarium anamitico-latinum* de Taberd, qui est fort rare, bien que l'édition à peu près tout entière soit enmagasinée à Paris, dans un grenier du quartier Saint-Germain. L'Imprimerie impériale grave en ce moment les signes nécessaires pour cette publication.

P. S. Nous apprenons qu'on s'occupe en ce moment, en Chine, de la réimpression du grand *Dictionnaire chinois-anglais* de Morrison.

NÉCROLOGIE.

Mme Clémence Leymarie, collaboratrice de la *Revue orientale et américaine*, et du *Courrier du Dimanche*, veuve de l'ancien rédacteur en chef de ce dernier journal, vient de mourir à Limoges. Les personnes qui ont connu l'esprit élevé, le talent et la rare modestie de cette femme éminente, partageront la douleur que nous avons ressentie en apprenant cette triste nouvelle.

P. S. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le résultat suivant du vote de MM. les professeurs de l'Ecole spéciale des langues orientales pour la présentation de deux candidats à la chaire de turc :

1er candidat : M. Bianchi, désigné par 4 voix, contre MM. de Slane (2 voix), Barbier de Maynard, 1 voix au 2e tour de scrutin.

2e candidat : M. Barbier de Maynard, désigné par 4 voix, contre M. Calfa (2 voix).

La candidature de M. Barbier de Maynard ne nous était point connue.

L'un des gérants : Ch. de Labarthe.

Sèvres, Imp. Lefèvre.

LÉGENDE TAMOULE

RELATIVE

A L'AUTEUR DES KUR'AL.

PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION SUR LA PHILOLOGIE DRAVIDIENNE.

INTRODUCTION.

Les anciens géographes de la Grèce et de Rome n'avaient que des idées très incomplètes sur l'Inde méridionale, et cependant lorsqu'on lit attentivement les passages où ils parlent de cette région lointaine, on ne tarde pas à reconnaître au milieu d'une foule de récits aussi étranges que merveilleux, un grand fond de vérité; beaucoup de noms de villes donnés par eux, dans les longues listes de Ptolémée par exemple, dont on chercherait vainement l'étymologie dans les langues de l'Europe, sont transcrits presque lettre pour lettre des noms que leur donnent les indigènes. Ces noms sont souvent très différents de ceux cités par les écrivains du nord de l'Inde, et l'on est tenté d'attribuer aux Grecs et aux Romains plus d'ignorance qu'ils n'en avaient réellement. Mais en étudiant, même superficiellement, la constitution de la société dans l'Inde méridionale, on se rend aisément compte de ces différences de dénominations données aux mêmes lieux par des conquérants ou des indigènes. Une observation un peu attentive en apprend bien plus encore; on reconnaît promptement que l'Europe, et surtout la France, sont encore très peu renseignées sur le caractère particulier et distinctif des peuples du Dékhan.

Au sud de la Krichnâ, à l'est des Ghattes, s'étend, en effet, une vaste région plus favorisée de la nature que les contrées septentrionales. Elle n'est point traversée par des chaînes de montagnes. De nombreux cours d'eaux, une mer toujours belle, un ciel éternellement serein contribuent à lui donner un aspect des plus agréables

et presque unique au monde. Le sol produit sans efforts deux récoltes, grâce aux rivières sans nombre qui l'arrosent ; les fleurs y sont perpétuelles et la verdure s'y renouvelle chaque jour. Là habite une population jadis active, aujourd'hui molle, insouciante et comme condamnée à l'immobilité, malgré son intelligence vive et pénétrante. Ces hommes, dont la figure offre un type très différent de celui des races âriennes, s'en distinguent encore par leurs usages. S'ils ont adopté, quelque contraires qu'ils fussent à leurs tendances naturelles, la division inégale et privilégiée des castes ainsi que le culte muet des envahisseurs du Nord, ils s'en sont tenus là et opposent désormais à toute propagande une indifférence placide. Enfin ils parlent des langues simples et harmonieuses, bien éloignées de la magnificence et de la sévérité des dialectes indo-européens. Ces langues offrent entre elles autant d'analogies que de différences avec les langues âriennes ; les travaux récents de tamulistes courageux et persévérants ont démontré d'une manière irréfutable la disparité de ces idiômes avec ceux du Nord, et ont reconstitué à force de soins presque toute entière la langue mère de la famille dravidienne.

Le premier tamuliste vraiment digne de ce nom, M. F. W. Ellis, qu'une mort prématurée a enlevé malheureusement en 1822, est aussi le premier qui ait révélé à l'Europe savante l'existence d'une famille spéciale dans le sud de l'Inde. Voici, du reste, ses propres paroles : « Le tamoul n'est dérivé d'aucune langue aujourd'hui existante, et « est lui-même le père du télugu, du malayala et du canara, ou ce « qui est plus probable, a une origine commune avec ces idiômes dans « une ancienne langue, maintenant perdue ou conservée seulement « dans ses rameaux. Par ses mots les plus primitifs, tels que les noms « des objets de la nature, les verbes qui expriment des passions ou des « actions physiques, le système de numération, etc., le tamoul est « tout à fait séparé (*unconnected*) du sanscrit, et les emprunts qu'il « lui a faits si largement, quand les Tamouls, par leurs relations avec « le peuple le plus éclairé du Nord, commencèrent à sortir de « la barbarie, n'ont servi qu'à exprimer les sentiments moraux ou

滕公碑

漢汝陰侯夏侯嬰字滕公駕至東都門馬悲鳴不進踣地命掘之得石槨有蝌蚪字銘曰佳城鬱鬱三千年見白日吁嗟滕公居此室公嘆曰天乎吾死其安此乎後葬其地因曰馬塚

SUR L'INSCRIPTION DE TENG-KOUNG.

« les idées métaphysiques abstraites et se retrouvent principalement « dans la langue familière » (Campbell, *Telugu grammar*, préface par M. Ellis). Après avoir exposé les traits distinctifs du tamoul, M. Ellis conclut ainsi : « Ni le tamoul, ni le télugu, ni aucun « de leurs voisins ne sont dérivés du sanscrit. Ce dernier, bien qu'il « puisse contribuer à leur poli, n'est pas nécessaire à leur existence, « et ils forment une famille distincte qui s'est mélangée postérieure- « ment de sanscrit, mais qui n'a avec lui aucune liaison fondamen- « tale ».

Après M. Ellis, le premier travail publié sur les langues du sud de l'Inde fut un article du Rév. Stevenson dans le journal de la Société asiatique de Bombay. Le but de ce travail était de prouver que que l'élément non-sanscrit des langues du Nord provenait des langues méridionales ; ce point ne paraît pas suffisamment démontré. Dans tous les travaux philologiques faits depuis lors, on a réservé aux langues du sud une place à part du sanscrit, sous le nom de famille tamulienne ou tamiloïde. M. Ariel, le seul français qui se soit encore occupé du tamoul à un point de vue purement philologique, n'a pas eu le temps de continuer les études qu'il avait commencées à cet égard.

Il est vrai que des savants distingués, tels que Colebrooke, Carey, Wilkins, ont admis l'opinion contraire ; mais il suffit d'une étude un peu attentive du système général de ces langues pour voir, nous ne disons pas l'inexactitude, mais l'impossibilité d'une pareille supposition.

Tout récemment, le Rév. Caldwell, missionnaire anglais qui a passé dix-sept ans dans l'Inde, a publié un ouvrage remarquable[1] où il établit catégoriquement que les langues du sud sont purement aborigènes. Il montre aussi, après le professeur Rask, de Copenhague, qu'il existe de grands rapprochements, une étroite parenté entre ces idiômes et les langues scythes, et a proposé d'en former une fa-

[1] *A comparative Grammar of the Dravidian or South-Indian family of Languages.* London, 1856, viij-528 p.)

mille spéciale qu'il propose d'appeler dravidienne. L'auteur anglais du reste place comme nous la formation de ces langues à plusieurs siècles avant notre ère.

Les caractères généraux de la famille dravidienne peuvent se résumer de la manière suivante. Elle a un alphabet auquel l'aspiration est naturellement étrangère, mais qui, en revanche, parait avoir possédé en propre des cérébrales que les idiômes du Nord lui auraient empruntées en partie et contient, entre autres lettres spéciales, une sixième classe de consonnes appelées frontales par les grammairiens locaux (nous les transcrivons *t'*, *d'*, *n'*, — *r'*; dans certains cas on les mouille, et elles ont alors à peu près un son analogue à celui du III russe avec l'hygraphonique). Une autre lettre singulière, dont la prononciation, très difficile à représenter phonétiquement, varie du français au *r* ou *l* cérébral, en fait partie. La division des substantifs en genres, loin d'être fictive et conventionnelle comme dans les langues de l'Europe, est toute naturelle. C'est absolument celle de l'anglais, mais sans aucune exception : tout ce qui n'est ni homme fait, ni femme faite, ni dieu ou être infernal est du genre neutre. La déclinaison dravidienne est très simple et n'a qu'un système de flexions pour les deux nombres; le pluriel se marque, comme dans les langues scythes, au moyen d'une syllabe qui s'intercale entre le radical et les créments. On forme des noms et des verbes des appellatifs qui se déclinent et même se conjuguent. Les adjectifs n'existent, pour ainsi dire, pas. Les noms de nombre, les prénoms, n'ont aucun analogue en sanscrit ni dans les langues indo-européennes. Comme dans les langues scythes, les pronoms relatifs manquent et sont remplacés par des périphrases ou des participes. La conjugaison est réduite à trois temps et à cinq modes (indicatif, impératif, optatif, participe, gérondif). Comme dans la conjugaison scythe, le passif se forme au moyen d'un auxiliaire, il existe une voix négative et on peut former aisément des verbes causatifs. Des post-positions, pas d'adverbes, point de conjonctions, forment ce que les tamouls appellent les particules. Enfin, les règles d'euphonie et d'orthographe sont bien autrement compliquées et difficiles qu'en sanscrit. Les racines

dravidiennes sont généralement monosyllabiques ou disyllabiques; elles désignent des actions physiques, des objets naturels; très peu se rapportent à des idées morales ou métaphysiques, à des objets abstraits.

C'est en étudiant à fond chacune des langues de la famille, qu'on peut se former une idée exacte du type primitif, de l'organisation générale de ces langues. Si dès qu'on a saisi clairement ce type, on jette les yeux sur une grammaire sanscrite, on ne peut manquer d'être immédiatement frappé non de la différence, mais de l'antipathie prononcée qui existe entre les deux espèces de langues. Celles du sud de l'Inde emploient des mots sanscrits le plus souvent sans altérations; les grammairiens indigènes en font une classe à part dans leurs ouvrages. En revanche, on rencontre en sanscrit plusieurs mots dont on explique d'une manière assez embarrassée la dérivation; on en retrouve tout simplement l'origine dans des racines dravidiennes. Si l'on se reporte ensuite au système de langues qu'on regarde comme les idiômes primitifs de l'Europe et de l'Asie, aux langues scythes, on remarque une étroite analogie entre elles et la famille dravidienne, malgré la distance qui les en sépare actuellement. Cette hypothèse, ou plus exactement ce fait, serait une preuve de l'antiquité de l'idiôme dravidien, qui peut être serait antérieur au sanscrit lui-même, si l'on n'avait d'autres moyens de vérifier cette antiquité. La parenté des langues scythes et indo-méridionales repose sur les caractères communs suivants, pour ne citer que les principaux, outre ceux indiqués précédemment : l'usage général des cérébrales, les différences de prononciation des consonnes suivant qu'elles sont initiales ou médiales, l'analogie des systèmes de conjugaison et de déclinaison, l'identité de certaines flexions, l'absence de pronoms relatifs, et enfin la ressemblance d'un grand nombre de mots simples dont les racines sont évidemment identiques. Aussi M. Caldwell propose-t-il de placer les langues du sud de l'Inde parmi les idiômes scythes ou tartares (Finnois, Ugrien, Mongol, etc.) mais en formant avec elles une famille spéciale qu'il appelle dravidienne; c'est sous ce nom générique que les grammairiens de l'Inde septentrionale désignent les

dialectes du sud, bien qu'ils les regardent à tort comme dérivés du sanscrit.

L'antiquité des idiômes dravidiens ou de leur langue mère se révèle par les caractères précédents, et aussi par ce fait singulier qu'il n'est peut-être pas de langue au monde, dans laquelle avec un peu d'effort on ne pourrait trouver une racine dravidienne. L'hébreu et les autres langues sémitiques en renferment quelques-unes : *mittâh*, hébreu, lit; drav. : *metta;* — *shûr*, héb. mur; drav. : *suvar;* — *ar*, babyl, être; drav. *ir;* — *thuki, thûki*, héb., paon; drav. *tôka;* etc. Parmi les mots indo-européens occidentaux qu'on ne saurait rattacher à des racines sanscrites, nous citerons les suivants, omis par M. Caldwell : μοῖρα, μορός, drav. *mur'a;* — πέρισσος, tam. vulg. *périsa;* — ἅλς, mer; *alik*, arménien; *ola*, esp., vague; drav. *ala*, vague; —νερό, gr. mod., eau; drav. *nîr*. Dans les langues extra-indo-européennes, nous citerons : *way*, angl.; drav. *vaji;* — *ever*, angl.; drav. *eva*, pronom interrogatif qui a aussi le sens de l'allemand *jede;* — *malen* all. peindre; *malerisch*, pittoresque; drav. *malar*, fleur; — *gouat*, bas-breton, forêt; drav. *kâdu*. Nous trouvons dans une liste du jargon des bohémiens du pays basques les deux mots *pani*, eau, et *daja*, mère qui se rapprochent des mots dravidiens *pani*, rosée et *tây*, mère. Le malais a plusieurs mots de même origine : *ârous*, rivière (drav. *âr'u*); *kolam*, étang (drav. *kulam*); *kaldei*, âne (drav. *kajudei*), etc.

Une preuve de plus que les langues dravidiennes ne dérivent pas du sanscrit, c'est l'organisation de leur prosodie. Voici les traits généraux de cette poésie, tels que nous les retrouvons dans la prosodie tamoule qui est la plus parfaite de toutes.

La prosodie comprend six parties essentielles (*ur'uppu*) : lettres, syllabes métriques, pieds, connexions des pieds, vers, connexions des vers. Les lettres entrent dans le vers avec leur quantité naturelle; cependant une brève est allongée devant deux consonnes, quoique dans certains cas les tamouls peuvent encore compter pour brève une voyelle suivie d'une consonne double (comparez Homère, *Iliade*, ch. IX, v. 382) même une longue. On distingue deux sortes de syllabes

métriques, la longue et la double brève ; cette dernière se compose de deux syllabes grammaticales dont la seconde est commune. On appelle en tamoul ces syllabes *nêr* et *niræ*. Par leur réunion, ces syllabes forment les pieds, qui sont au nombre de trente-deux : deux d'une syllabe, deux d'une syllabe suivie d'une muette, quatre de deux syllabes, huit de trois, seize de quatre.

On appelle connexions des pieds un ensemble de règles qui ne sont observées que dans très peu de cas avec toute leur rigueur ; ces règles fixent, pour ainsi dire, l'harmonie d'un vers en indiquant quelle syllabe doit venir après la longue ou la brève dans tel ou tel genre de poésie. Les vers peuvent avoir depuis deux jusqu'à un nombre illimité de pieds.

On désigne sous le nom de connexions des vers ce qui correspond à notre rime, ce qui relie les vers d'une même pièce l'un à l'autre. La poésie tamoule en compte cinq principales que nous nommerons en français consonnance, assonance, rime, antithèse, allongement.

La consonnance (*édugæ*) veut que la seconde consonne de chaque vers soit la même, la première ayant la même quantité dans tous les vers qui consonnent ; les poètes étendent cette règle à la syllabe, au pied et quelquefois même à la moitié du vers. L'assonance (*mònæ*) consiste dans la répétition de la même lettre ou dans l'emploi de lettres assonantes au commencement des vers, ou des pieds d'un vers. Généralement dans l'usage ordinaire les poètes se servent simultanément de ces deux variétés.

La rime (*iyæbu*) correspond exactement à la rime européenne ; elle est peu usitée et fort peu estimée. L'antithèse (*muran*) consiste à commencer les vers par des mots en opposition l'un avec l'autre, nuit, jour, soleil, lune, etc. L'allongement (*alabédæ*), est l'emploi à chaque initiale, qui doit être longue, des vers de ce que les tamouls appellent *alabu* et les grammairiens sanscrits *pluta*.

On ajoute encore trois connexions moins importantes. La première (*andâdi*) que nous nommerons écho consiste à répéter au commencement d'un vers le mot, la syllabe ou la lettre qui termine le précédent. (Cf. les 16 premiers vers de l'idylle XII d'Ausone, *Technopæla*.

gnion). Cette connexion s'applique quelquefois aux strophes d'un poème. La seconde fait répéter le même mot dans les vers; la troisième est l'absence de toute connexion.

Une pièce de poésie dans les langues dravidiennes se compose généralement de strophes de deux, trois, cinq et plus communément quatre vers.

La poésie est harmonieuse et faite nécessairement pour être chantée sur des rhythmes variés, qui aident merveilleusement à l'intelligence des vers en facilitant la distinction des pieds, et par suite des mots. Il y a de nombreuses espèces de vers qu'on ramène à quatre types pouvant se combiner en outre avec trois autres. Il y a de plus des espèces ne reposant que sur le chant, et dont les règles de composition ne sont pas déterminées.

La famille dravidienne dont nous croyons avoir esquissé ci-dessus les traits principaux, comprend neuf langues : le Tamoul, le Télinga ou Télugu surnommé l'italien de l'Inde, le Canara, le Malayala ou Malayâjmâ, le Tulu, le Toda, le Kota, le Gond et le Ku. Les quatre dernières ne sont pas cultivées, n'ont pas d'alphabets écrits. Mais de toutes ces langues, la plus ancienne, la plus riche, celle qui a le mieux gardé sans altération les formes primitives, c'est sans contredit et de l'avis de tous, le tamoul. Seul, en effet, il possède à la fois tous les synonymes dont chacun de ses congénères, a adopté l'un plus spécialement ; seul il offre un système grammatical bien complet, enfin il se distingue des autres dans la forme et le nombre des lettres de son alphabet qu'il différencie par la prononciation, suivant leur posisition dans le corps des mots. M. Ellis dit à ce sujet : « Le tamoul « diffère beaucoup des autres langages du Sud qui, comme on l'a « trouvé, admettent le sanscrit plus abondamment dans les composi- « tions littéraires et poétiques que dans le dialecte ordinaire, et qui « adoptent l'arrangement de l'alphabet sanscrit. Le plus haut dialecte « du tamoul au contraire est presque entièrement pur (*free*) d'expres- « sions et de mots sanscrits, et la langue a un alphabet qui, suivant « la tradition, ne consistait autrefois qu'en seize lettres et qui, bien « loin de ressembler à l'alphabet complet du sanscrit, manque envi-

« ron de la moitié de ces caractères et a quelques lettres particu-« lières ». Le tamoul en effet ne connaît pas l'aspiration et la seule lettre gutturale qu'il possède, dont l'usage est facultatif en général, mais qui est employée nécessairement dans quelques mots d'origine purement méridionale, est étrangère aux langues du Nord. La syntaxe du tamoul est très simple ; sa construction, comme celle de ses congénères, se rapproche de celle de l'allemand. Nous ajouterons que la langue parlée contient aussi peu d'expressions sanscrites que le dialecte poétique ; on en retrouve le plus grand nombre dans la langue vulgaire écrite (*koduntamoul* de Beschi). Il est très facile avec un peu d'attention de composer un morceau d'une longueur quelconque en tamoul sans aucun mot sanscrit, et les écrivains originaux sont d'autant plus estimés qu'ils en ont moins employé.

Seul le tamoul possède une littérature évidemment ancienne et bien originale, d'une fécondité remarquable ; seul, il a servi aux inscriptions dans tout le Dékhan, et en ceci il n'a cédé la place qu'au sanscrit.

Depuis longtemps déjà nous avions remarqué que la plupart des ouvrages tamouls les plus importants et les moins susceptibles d'être rangés parmi les traductions ou imitations sanscrites provenaient d'auteurs djainas. M. Caldwell n'a garde de laisser inaperçu un point aussi important, et s'il attribue à la période djaina, qu'il appelle le siècle d'Auguste de la littérature tamoule, l'introduction de la plupart des mots sanscrits dans les langues dravidiennes, il fait remarquer que c'est aussi la plus féconde en ouvrages originaux. Tout fait supposer, en effet, et cette hypothèse est confirmée par les lambeaux d'histoire qu'il est possible de distinguer au milieu des récits légendaires confus et désordonnés que recherchent avec tant d'amour les races du sud de l'Inde, tout porte à croire que, depuis le moment où le tamoul commença à s'épurer jusqu'à celui de sa première décadence, les djainas dominèrent dans le Dékhan. C'est ce qui nous explique la grande quantité de grammaires, de vocabulaires, d'ouvrages d'arts et de sciences qui portent à leur frontispice le nom de la divinité principale des djainas, Aruga ou Vâma. Il existe néanmoins des ou-

vrages originaux composés par des sectateurs du culte brahmanique et parmi ceux-ci les écrits des Çivaïstes dominent. Les tamouls considèrent, du reste, les imitations des grands poèmes sanscrits qui existent dans leur langue, et qu'on ne saurait à proprement parler appeler des traductions, comme bien supérieures à leurs modèles. Un côté par lequel les littératures dravidiennes l'emportent sur le sanscrit, ce sont les poèmes moraux, les recueils de sentences ou de pensées des anciens sages, et on en compte un très grand nombre en tamoul.

On ne peut guère s'expliquer l'existence d'un aussi grand nombre d'ouvrages tamouls, avec les nombreux moyens de destruction que possède le climat du Dékhan, avec l'insouciance naturelle de ses habitants, avec l'invasion musulmane enfin, partout dévastatrice, qu'en admettant que le nombre des compositions locales dut être au moins quadruple de ce qu'il est aujourd'hui. Les vocabulaires et les grammaires citent les titres de nombreux poèmes épiques, de traités sur divers sujets, dont un ou deux seuls nous restent ; nous trouvons dans les commentaires des strophes de toute sorte, qui par leur forme ou leur nature ont dû appartenir à de grands ouvrages, et nous ne pouvons les rapporter à aucun de ceux qui sont nous parvenus. Enfin beaucoup de strophes exprimant des sentences, des pensées morales, des louanges de princes, ont cours journellement parmi les érudits et les savants et ne se perpétuent que par la tradition. La plupart sont des strophes improvisées d'occasion au milieu de quelque fête ou en présence de quelque monarque qu'on a voulu flatter, car la poésie tamoule naturellement facile se prête merveilleusement à l'improvisation ; si les règles de sa prosodie paraissent complexes et difficultueuses, la richesse de la langue vient puissamment en aide à la pensée. L'usage restreint des grandes figures de rhétorique, l'abondance des mots harmonieux et la variété des rhythmes contribuent à la rendre aisément abordable, quoique pour le vulgaire les compositions versifiées soient à peu près complètement inintelligibles. Et cependant il n'est pas un ouvrage tamoul de quelque valeur qui soi écrit en prose. Ne serait-ce pas le lieu de rappeler que la poésie a été le langage primitif de tous les peuples ?

Parmi les chefs-d'œuvre originaux de la littérature tamoule, on peut citer les ouvrages djaïnas : *Kur'al, Nâladiyâr, Sindâmani, Silappadigâram* et les suivants faits par des Çivaïstes *Prabhulingalilâ, Kôvœ, Tiruvilœyâdal purâna, Têvâram.* Nous dirons seulement quelques mots du *Sindâmadi* et des *Kur'al,* qui sont les plus importants et les plus célèbres.

Le *Sindâmani* est un grand poème épique, dont l'auteur qui nous est inconnu est appelé à plusieurs reprises par Beschi le prince de la littérature tamoule. Ce poème est écrit dans un style très pur et comme il renferme des archaïsmes, nous le placerons au commencement de la période littéraire tamoule, c'est-à-dire pour nous, d'après la chronologie de M. Ariel que nous avons à peu près adoptée, vers le VIIIe ou le VIIe siècle avant J.-C. Il contient des pensées et des sentences vraiment sublimes ; voici, du reste, le résumé du récit :

Satchanda, roi du pays d'Êmangata, épris d'un violent amour, néglige le soin de son royaume ; attaqué dans son palais, il est tué, et la reine Vidjayâ est forcée de fuir en grande hâte, toute enceinte qu'elle est, cachée dans un paon artificiel. Mais elle perd sa route et arrive dans un de ces lieux réputés néfastes, où les Indiens brûlent leurs morts. A ce moment, le terme de sa grossesse est venu ; elle met au monde Djîvaka, le héros du roman, que l'auteur place bien au-dessus de Râma. Un dieu vient à son aide ; elle laisse là l'enfant et va faire pénitence dans les bois. Un homme généreux, le marchand Kandugakada, recueille l'enfant et l'élève. Celui-ci fait des progrès rapides dans toutes les sciences, signale sa jeunesse en rendant un service important au chef des bergers du lieu. Ensuite, il triomphe sur le luth de la fille du prince des Vidyâdhara, les musiciens célestes ; elle s'éprend d'amour pour lui ; ils s'aiment, s'unissent. Djîvaka part, arrive à la ville au moment de la fête des eaux nouvelles, sauve un chien qui allait périr, dompte un éléphant qui semait la terreur dans l'endroit, et épouse Gunamâlâ, suivante d'une dame de la ville qui l'avait maltraitée pour avoir eu le dessous dans une discussion sur la poudre parfumée. Le roi du pays, effrayé de la

valeur du héros, le fait emprisonner, mais un dieu vient miraculeusement le délivrer. Il part alors, arrive au pays Pallava, guérit la fille du roi mordue par un de ces redoutables serpents capelles, et le monarque reconnaissant la lui donne en mariage. Après deux lunes, il part, gagne le Dékhan, devient amoureux de la fille d'un marchand et s'unit à elle. Puis il l'abandonne, traverse une grande forêt, rencontre un monarque puissant qui, voyant en lui un héros, l'emmène à sa cour et le marie à sa fille. Plus tard le jeune frère de Djîvaka, Nananda, le trouve par l'ordre des dieux et se réunit à lui. Djîvaka retrouve sa mère, confère avec elle, part, arrive dans une grande ville, aime une belle jeune fille. Dans un amusement où les princes s'exercent à tirer sur un sanglier, il frappe mortellement son ennemi. Il règne alors heureusement et longtemps, puis, effrayé du pouvoir, va trouver un solitaire, écoute ses avis et enfin renonce au monde. Toute sa cour l'imite, et le bonheur suprême qui lui est accordé se couronne par des jouissances surhumaines.

Nous ne parlerons pas ici des *Ku'ral*, déjà bien connus en Europe par les deux articles de M. Ariel [1], et plus peut-être par la traduction allemande que M. Graul en a publiée dans le second volume de sa *Bibliotheca tamulica*. Notre intention est seulement de présenter nos hypothèses et nos conjectures sur l'auteur de ce magnifique poème qu'on a baptisé sans trop d'emphase du nom de *Véda du sud*. Une tradition constante rapporte qu'il était *par'œya*, et on ne le connait que sous le nom de Tiruvalluva ou le saint Valluva ; ce dernier mot désigne les prêtres des *par'œya*. Nous n'avons sur sa vie que la légende traduite ci-après et les récits populaires qui y sont de tout point conformes. Cependant nous ne voyons vraiment pas pourquoi ce mot ne serait pas un nom. Tous les noms des écrivains tamouls anciens sont généralement des surnoms de même forme. D'ailleurs partout où plusieurs ouvrages sont cités avec les noms de

[1] Dans le *Journal asiatique*, nov.-déc. 1848, et mai-juin 1852.

leurs auteurs pourquoi seulement celui de l'auteur présumé des *kur'al* serait-il remplacé par le titre de sa profession prétendue ? Car rien ne nous démontre que Tiruvalluva ait été *par'œya*. Si sa mère était *pulœtchi* (les *pulœyar* sont une subdivision des *par'œya*), son père était brahme, et nous trouvons dans le *Tiruvalluvar tcharitra*, dans *l'Agaval* de Kapila, dans Manu, de quoi établir pleinement que le fils est plutôt de la caste du père que de celle de la mère. La légende, qui le considère comme une incarnation de Brahmâ, nous le montre abandonné par ses parents et recueillis par des *Vêlala* qu'il quitte à l'âge de sept ans, pour aller trouver des pénitents. Puis il épouse la fille d'un *vêlala* et se fait tisserand. Il compose ses *kur'al*, va à Maduré et au Podiya, puis revient. Il perd son épouse et meurt après lui avoir survécu. De ses frères et sœurs, aucun, comme on le verra, n'est dit dans la légende avoir été de caste inférieure.

Le seul passage qui semble indiquer quelque chose d'analogue est celui où Idækkâda rapporte au divin poète la malédiction de Çiva sur les savants assemblés à Maduré : « qu'ils périssent par le milieu « (*idœ*, milieu, taille, radical de *idœyan'*, berger : Idækkâda l'était) « et la fin ». M. Guerrier de Dumast, de Nancy, qui a traduit en vers français une partie des *Kur'al* et qui place le poète au VIIIe siècle de notre ère, traduit *valluva* par *vates*. Tous ceux d'ailleurs qui ont étudié la littérature tamoule depuis Beschi jusqu'à MM. Ellis et Ariel, ont admis la bassesse de caste du poète. Cependant M. de la Flotte, qui paraît avoir eu des renseignements authentiques et dignes de foi, parle ainsi des *Kur'al* dont il cite vingt-deux strophes : « Le « seul traité de morale que nous ayons de ce peuple a été écrit par « un ancien et fameux docteur de l'Inde appelé *Vallouren* (pour « *Vallouven*, c'est sans doute une faute d'impression). Son livre est « intitulé *Coral* [1] ». M. de la Flotte se trompe en disant que cet ouvrage est le seul traité de morale des Tamouls. Les strophes qu'il cite sont traduites à la manière de l'époque; mais le traducteur dont on regrette de ne pas connaître le nom, et qui devait être un des

[1] *Essais historiques sur l'Inde*. Paris, 1771; p. 516.

grands dignitaires indiens de la Compagnie, avait un sentiment profond du texte. M. de la Flotte dit avoir extrait ces strophes d'un manuscrit, renfermant le texte et la traduction en regard, déposé à la Bibliothèque du roi et apporté de l'Inde par M. de Maudave, ancien colonel. M. de Maudave, gendre de M. Porcher des Ouches, gouverneur de Karikal de 1754 à 1760, est bien connu pour avoir apporté en France l'Ezour-vèdam du jésuite de' Nobili qui trompa Voltaire, Anquetil et Ste-Croix [1]. Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver à la Bibliothèque impériale le manuscrit des *Kur'al* indiqué par M. de la Flotte.

Une question non moins intéressante, c'est la détermination de l'époque où a vécu cette famille célèbre. Les seuls documents qui puissent nous aider à résoudre ce problème sont le *Tiruvalluvar tcharitra*, l'*agaval* de Kapila, la chronique des Pândiya (*Pândiya-râdjâkkal*), le *Tiruvilayâdal purâna* et les ouvrages d'Auvæ et de Tiruvalluva. Le purâna donne la date approximative de la venue à Maduré d'Idækkâda, en disant que ce fut sous le règne du Pândiya Kulêça. Nous n'établirons pas ici la chronologie des Pândiya, nous la considérerons comme établie. D'après cette chronologie, Kulêça aurait régné vers la fin de la première moitié du VIe siècle avant notre ère. Le *Tiruvalluvar tcharitra*, parle d'Idækkâda comme ayant accompagné Tiruvalluva et Auvæ à Maduré, où régnait Ugrappéruvajudi. *L'Agaval* de Kapila, les ouvrages d'Auvæ rapportent certains détails de la légende, mais ne nomment point le roi de Maduré. D'un autre côté, le purâna nous dit que Mânikkavâtchaka, placé par la légende bien avant Tiruvalluva, fut premier ministre du successeur de Kulêça. Le *Tiruvalluvar tcharitra*, nomme, comme principal membre de l'Académie de Maduré, Nakkîra ; le purâna le place quinze règnes auparavant.

Comment concilier ces indications contradictoires ? Nous allons essayer de le faire. N'oublions pas d'abord la large part qu'il faut

---

[1] Voir le *Catalogue de la Bibliothèque de Pondichéry*. Pondichéry, 1855, p. 13, n° 49.

laisser à l'imagination indienne, toujours disposée au merveilleux, et qui tient peu de compte de l'exactitude historique. Laissons de côté les détails plus ou moins mystiques et miraculeux, pour ne nous attacher qu'aux plus remarquables : la contemporanéité de Tiruvalluva et d'Idækkâda, l'antériorité de Mânikkavâtchaka, etc. Remarquons d'abord que le purâna ne fait aucune part mention de Tiruvalluva, ni de ses frères et sœurs, et que le nom du pândiya Ugrappéruvajudi, indiqué par le *Tiruvalluvar tcharitra* ne s'y trouve pas, non plus que dans la chronique des Pândiya. Toute la question dépend donc de la fixation du règne de ce roi parmi les princes dont nous avons la liste dans le purâna. Si, comme M. Ariel, nous mettons la venue des poètes à Maduré sous Kulêca (566 ?) ou si nous prenons pour Ugrappéruvajudi le roi suivant Arimarddana (550?), il est impossible dans la première hypothèse qu'ils soient postérieurs à Mânikkavâtchaa et dans la seconde ils auraient dû se rencontrer avec lui. La légende de Tiruvalluva n'en dit pas un mot, mais elle paraît rapporter à des temps déjà éloignés la vie de Mânikkavâtchaka. Il semble résulter du purâna que Mânikkavâtchaka vécut pendant deux règnes (550-518?). Nous pourrions donc, pour accorder toutes les circonstances énumérées ci-dessus, placer Tiruvalluva sous Virabâhu qui succéda à Djagatnâtha, petit-fils de Kulêça, ou sous l'un des deux rois suivants, Vikramabâhu et Parâkramabâhu. Ce qui favorise cette hypothèse, c'est la synonymie des noms. Ugrappéruvajudi veut dire le grand Pândiya Ugra. Or, Ugra signifie véhémence, ardeur, colère, impétuosité, sens auquel répondent Vîra, Vikrama, Parâkrama.

Dans cette hypothèse, nous serions obligés d'admettre qu'Idækkâda vint deux fois à Maduré, une fois seul sous Kulêça et une autre fois avec Tiruvalluva, trois règnes après. Le purâna représente ce poète comme venu seul à Maduré, où le roi Kulêça l'offensa; la légende de Tiruvalluva ne lui attribue guère qu'un rôle accessoire lorsqu'il accompagna l'auteur sacré. La tradition rapporte néanmoins qu'il eut de longs démêlés avec les savants assemblés. En adoptant notre dernière supposition, Idækkâda, élève du docte Kapila, peut-

être le membre de l'académie ainsi nommé, aurait pu venir à Maduré, jeune encore vers la fin du règne de Kuléça, à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, par exemple, ce qui expliquerait sans le justifier le mépris du roi pour lui. Tiruvalluva aurait pu venir à Maduré au commencement du règne de Virabâhu, quarante ans après, accompagné d'Idækkâda, alors âgé de soixante ans environ, et comme sa légende place ce voyage à Maduré vers la fin de sa vie, nous pouvons lui donner à lui-même l'âge de quarante à cinquante ans.

Toutes ces suppositions sont bien vagues et conjecturales; la seule base que nous ayons pour établir la chronologie des rois du Pândi, c'est la contemporanéité bien peu certaine pourtant de Râma et du dixième roi, Anantaguna. Nous avons adopté pour Râma l'époque de 1200 avant J.-C., à cause d'abord de l'ère de Paraçurâma en usage à la côte malabar (commençant à 1167 av. J.-C.) et parce que cette date est fixée astronomiquement par William Jones, et non Wilson, comme nous l'avons dit par erreur dans le travail que nous avons fait paraître à Pondichéry en 1861, sous le titre de *Littérature tamoule ancienne. Poésie épique. Le Râmâyana de Kamban'*, suivi d'*un Fragment sur les cultes anciens du sud de l'Inde.*

Nous avons dit que nos hypothèses étaient peu certaines; en effet, si l'on examine les ouvrages des auteurs en question, on est replongé dans des perplexités insolubles. Les *kur'al* sont évidemment très anciens; les poèmes d'Auvæ appartiennent par le style à différentes époques; ceux de Mânikkavâtchaka sont relativement très modernes. Peut être a-t-on attribué ces ouvrages à des auteurs anciens quelconques célèbres sans se préoccuper des impossibilités historiques, ce dont nous avons tant d'exemples dans la littérature tamoule.

Quoiqu'il en soit, nous donnons ci-après la traduction du seul document important que nous possédions sur l'auteur supposé des *kur'al.* La première partie de cette légende jusqu'à Auvæ inclusivement a été publiée avec des notes très abondantes par M. Ariel; nous la reproduisons néanmoins, car elle est indispensable pour bien comprendre le reste qui est entièrement inédit. Comme nos textes étaient différents de ceux de M. Ariel nous avons retouché sa traduction

en plusieurs endroits. Quelques notes et quelques citations d'auteurs tamouls aideront, nous l'espérons du moins, à l'intelligence de certains passages.

Paris, le 3 Février 1864

JULIEN VINSON.

ôm ! çivamayam !

TIRUVALLUVAR TCHARITRA.

Sur le mont Kælâçâ, dont la magnificence est grande dans le monde, en la salle du trône, le grand Çiva, accompagné de Pârvatî, daignait présider l'assemblée sacrée ; de sorte que Brahmâ et les trente-trois milliers de dieux, les quarante-huit mille Muni, les Kinnara, les Kimpurucha, les Garuda, les Gândharva, les Siddha, les Vidyâdhara, et les autres l'entouraient avec vénération. Alors Dêvî se levant, se prosterna, et se redressant : « Seigneur », demanda-t-elle, « est-il dans le « triple monde quelqu'un qui s'étant conduit sans faillir « dans la vertu domestique ait atteint le but suprême ? » Le Seigneur, en sa sainte pensée, accéda à sa demande : « O Umâ, » dit-il : « dans le monde divin, il y en a « cinq : Vasichtha, Agastya, Arya, Bhudjanga et Çam- « bhu ; dans le monde terrestre, il y en a un : Tiruval- « luva. Ceux-là ont observé les devoirs envers les mâ- « nes, les devoirs envers les dieux, les soins envers les « hôtes, la protection de la famille, le culte à rendre à « la vache, et les autres lois de la vertu domestique. Ils

« ont pratiqué la vertu domestique avec des épouses « pleines de mérites et vouées aux bonnes œuvres, qui « ne manquaient point à la chasteté, et ils ont atteint le « but suprême ». En ces mots daigna s'épanouir la bouche divine. « Quel est ce Tiruvalluva du monde terres- « tre? » demanda la déesse.

« Jadis un déluge arriva. Brahmâ connaissant d'avance qu'il devait arriver, dans le but de ne pas périr et d'y échapper, changea de forme, choisit pour asile une calebasse, et s'en vint flottant sur les ondes. A cette vue, nous, comme sans savoir, nous demandâmes : quel est celui qui est là-dedans? « Le prophète (*Vallu*)*va*» répondit-il, « en puissance d'agir avec connaissance du « temps futur ». — « Comment avez-vous échappé à ce déluge? » lui demandâmes-nous. Comprenant que nous étions le Seigneur, il éprouva une grande joie : « O grand « Çiva », dit-il, « j'ai échappé par votre sainte grâce ; « mais daignez consentir à dissiper ce déluge ». Telle fut sa prière : « Nous vous accordons cette faveur », répondîmes nous, et nous fîmes créer l'univers par lui, comme auparavant. Nous dirons le motif de la naissance sur la terre de lui-même, possédant une telle puissance.

« Dans les premiers temps, sur cette terre, au pays de Pândi, les savants assemblés de la grande cité de Madhurâ nous firent irrévérence. Pour cette cause, et dans le but de renverser leur orgueil, nous envoyâmes se manifester sur la terre, et Tiruvalluva, possédant l'essence de Brahmâ, et le grand Vichnu et Sarasvatî. Parmi eux, le grand Vichnu naquit devenu Idakkâda. Écoute de quelle race provinrent Sarasvatî et Tiruvalluva.

« Au commencement, l'un des neuf Brahmâ, fils de Brahmâ, Kaçyapa, s'unit à Urvaçî, et engendra Vâsichtha. Celui-ci s'unit à Arundhatî, et engendra Çakti. Celui-ci s'unit à une *pulœtchi* de Pungan'ûr, et engendra Parâçara. Celui-ci s'unit à Matsyagandhâ et engendra Vyâça. Tous quatre furent versés dans les Vêdas [1].

Ensuite, Brahmâ, considérant qu'il lui fallait illustrer la langue du Nord et la langue du Sud par d'autres fils encore, fit un sacrifice suivant le rite du Vêda. Kalæmagal [2] se produisit du vase à ce employé. Brahmâ la prit en mariage. Ensuite Agastya sortit du vase sous une forme exiguë. Il se maria avec la fille de l'Océan et engendra le grand Sâgara. Celui-ci s'unit à une *pulœtchi* de Tiruvârûr [3], engendra Bhagavan', et lui fit apprendre toutes les sciences.

« A cette époque, un homme de la race de Brahmâ, Tapamuni, s'unit à une femme brahme nommée Arunmangâ, et engendra une fille qu'il exposa, puis s'en alla faire pénitence sur le mont Virâli. Un *par'œya* distingué

---

[1] La généalogie de Vyâça est donnée d'une manière identique dans l'*Agaval* de Kapila : « Vasichtha qui naquit de Brahmâ dans le sein d'une « courtisanne, comme le rouge nénuphar qui naît de la fange; Çakti qui « naquit de Vasichtha dans le sein d'une *tchandâli*; Parâçara qui naquit « de Cakti uni à une *pulœtchi* et Vyâça qui naquit de Parâçara dans le « sein d'une marchande de poisson, furent les Vêdas, furent supérieurs, « devinrent grands pénitents et brillèrent, n'est-ce pas ? »

[2] C'est un des noms tamouls de Sarasvatî. Il veut dire la *fille aux sciences*.

[3] *Arûr* ou *Tiruvârûr*, *Tiruvalûr*, par corruption anglaise *Trivalore* est située par 10° 48' de latitude Nord et 77° 22' de longitude Est.

d'Ur'æyûr [1], ayant vu cette petite, la prit et l'éleva pendant quelque temps, quand une pluie de sable, quelle qu'en fût la cause, tomba sur le village et fit périr tous les habitants, excepté la jeune fille, pour que les événements futurs puissent arriver. Celle-ci fut élevée dans l'*agrahara* de Mêlûr, lieu voisin, dans la maison de Nîtyârya.

« Alors Bhagavan', devenu *pandita* en toutes les sciences, et qui vivait sans faillir dans les devoirs de brahme, afin que tous ceux qui le verraient lui fissent honneur, désira faire un pélerinage. Tandis qu'il allait vers Kâçi, il descendit dans une chauderie voisine de cet *agrahara*, et, ayant accompli ses pratiques journalières, se mit à préparer ses aliments. En cet endroit vint la jeune fille. A sa vue, « qui es-tu ? » dit-il, « une « *pulœtchi?* une *valœtchi* [2]? tu es venue ici ! » et pris d'une grande colère, il l'injuria, la frappa sur la tête à l'ensanglanter, avec sa cuillère à pot, et la chassa. Elle retourna toute en larmes à sa demeure.

« Bhagavan', ses ablutions faites, son repas fini, se remit en route avec grande hâte. En quelques jours il alla à Kâçi, où il se baigna dans la Gangâ. Lorsqu'il revint, portant au moyen d'un bambou de l'eau recueillie au confluent sacré, il descendit dans cette même chauderie. A ce moment, la jeune fille dont on a parlé,

---

[1] *Ur'œyûr* ne se trouve plus sur les cartes; *Mêlûr* est situé par 76°3' de longitude Est et 10° 3' de latitude Nord.

[2] Les *pulœya* et *valœya* (fém. *pulœtchi* et *valœtchi*), forment deux subdivisions des par'æyas. Le premier nom désigne les mangeurs de chairs; le second s'applique aux pêcheurs, aux gens qui se nourrissent de la pêche surtout des coquillages.

belle, d'âge nubile, et telle que la grande Lakchmî, s'y présenta. A la vue de sa beauté et de tous ses autres charmes, Bhagavan' fut pris de désirs. Le maître de la chauderie, Nîtyârya, s'étant aperçu de cette impression, lui dit : « Mariez-vous à ma fille et restez ici ». —« Je le ferai », répondit-il, « quand je serai revenu « de Râmêçvara, où je porterai le bambou dont je suis « chargé », et prenant congé de lui il s'en alla à Râmalinga, où il accomplit ses dévotions, et il s'en revint. Alors Nîtyârya fit les préparatifs du mariage, et célébra avec les parents, suivant les rites, les cérémonies des quatre premiers jours. Le cinquième jour, comme il faisait prendre aux époux le bain propitiatoire, Bhagavan', pour verser l'huile sur la tête de la femme, écarta ses cheveux. Alors il vit la cicatrice du coup de cuiller dont il l'avait frappée précédemment ; il réfléchit, et, recherchant le motif de la venue de cette femme, lui dit tristement : « N'es-tu pas celle d'auparavant (*âdiyal*) ? » et s'enfuit. Voilà la cause pour laquelle Adi fut le nom de cette femme.

» Bhagavan', ainsi fuyant, s'arrêta, comme le jour tombait, dans une chauderie située près d'un village de chanteurs qu'il vit en face de lui. Adi elle-même l'avait suivi, et se présentant à lui : « C'est par la volonté di- « vine » dit-elle « que cette chose nous est arrivée, à « et à moi ; aussi, m'abandonner est-il digne de vous ? « est-ce bien ? D'ailleurs, si je suis séparée de vous, je « ne viverai pas », et elle lui parla avec beaucoup d'affliction. Lui, considérant en son esprit à cause des antécédents qu'elle avait parlé juste, lui répondit : « Femme, si tu as de l'affection pour moi, il faut écou-

« ter ce que je vais dire. Si, quelque peut qu'il te naisse « des enfants, tu les abandonnes là-même et me suis, « je te prendrai avec moi volontiers », et, comme elle accepta la condition, tous deux, cette nuit même, s'unirent dans la chauderie.

» Alors, avec la permission du grand Çiva naquit Sarasvatî devenue Auvæ louée par tous. Au moment où après l'avoir abandonnée, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla[1] :

VENBA.

« Çiva lui-même, qui a laissé écrit sur ma tête qu'il en sera ainsi « est-il donc mort? La plus complète détresse arriverait-elle, est-ce un « poids pour lui, mère? Ne crains donc pas, toi, dans ton cœur ».

« Ayant entendu cela, elle s'en alla, l'esprit rassuré. Ensuite des chanteurs, habitants de ce village, prirent cette petite et l'élevèrent. Comme elle était Sarasvatî, elle apprit par sa propre nature tous les arts et chanta sur Ganapati un agaval commençant par *Sîtakkalabha*, et, adorant ce Dieu, composa, pour le bien de ce monde, *Attisûdi*, *Kon'dœvêndan'*, *Mûdurœ Nalvaji*, *Kur'al*, *Açadikkôvœ*, *Nan'n'ût'kôvœ*, *Nân'manikkôvœ*, *Bhandanandâdi*, *Aruntamijmâlâ*, *Darçanappatu* et autres ouvrages. Elle fit aussi un nombre infini de poèmes divers sur toutes choses et accomplit une multitude de merveilles. A la fin, un jour, elle rendit en toute hâte son culte à Ganapati. Celui-ci lui demanda : « Pourquoi « agis-tu si vite, au lieu de faire comme à l'ordinaire? »

[1] Une tradition attribue à Auvæ la strophe que le *Tiruvalluvar charitra* met sur le compte de Tiruvalluva.

— « Seigneur », répondit-elle, « Sundaramûrti et « Sêramân'pérumâl [1] vont au Kælâça et m'ont invitée « (à y aller avec eux) ». — « Je t'y ferai parvenir avant « eux) », reprit le Dieu, « termine ton culte comme à « l'ordinaire ». Elle accomplit l'office avec exactitude. De suite, Ganapati la prit avec sa trompe et elle arriva ainsi au Kælâça, Les deux sages y étant allés ensuite s'émerveillèrent à la vue d'Auvæ [2].

Cependant tous deux étant allés en avant arrivèrent à une chauderie dans la ville appelée Ut't'ukkâdu [3], dans le Tondâmandala [4]. Alors Uppæ naquit. Au moment où, après l'avoir abandonnée, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla :

VENBA.

« Le roi qui avec plaisir, donne la nourriture à tous les êtres, depuis « l'éléphant jusqu'à la fourmi, celui qui donne des ordres à tous, est-il « parti ? N'est-ce pas un devoir pour lui de les protéger ? Est-ce que Hara, mère, est un être vil ? »

---

[1] Sundaramûrti est un grand saint Çæva qui a composé un grand nombre d'hymnes du *Tévâram* sur les divers *sthala*. Sêramân'pérumâl n'est autre chose qu'Adigamân' dont il sera question plus loin.

[2] Voici ce que l'*Agaval* de Kapila dit d'Auvæ : « dans un village où « habitaient des joueurs d'instruments, sous le toit des chanteurs, grandit « Auvæ ».

[3] *Ut't'ukkâdu*, littéralement le bois, le lieu aux sources, devait être situé dans le Tandjâvûr par environ 75° de longitude et 40°50' de latitude.

[4] Voici d'après le *Tirukâsikkândappurâna* tamoul quelles étaient les bornes du *Tondâ* : « Au nord de la rivière *Pen'n'æ* où les abeilles su- « cent le miel des fleurs fraîches, au sud de Kâlatti qui retentit des hur- « lements des lions; à l'ouest du rivage froid de l'océan et à l'est des

« Ayant entendu cela, elle s'en alla, l'esprit rassuré. Ce qu'était cette Uppæ dans la vie passée, c'est Nâgavalli, épouse de Bhrigu. Les trimûrti, ayant entendu dire qu'elle était d'une très-grande beauté, pour la voir, changèrent de forme et s'en vinrent nus lui demander l'aumône. Comme elle était grandement chaste, elle les changea en enfants et, ainsi, leur donna du lait; puis, irritée de ce qu'ils étaient venus la regarder, elle leur dit qu'ils passeraient par trois naissances. Les trimûrti voyant cela et s'étant mis en colère de ce que elle, sans les vénérer, les ayant changés en enfants, leur avait dit qu'ils passeraient par trois naissances, lui dirent : «Puisses-tu avoir une autre forme sans beauté!» et l'ayant maudite, ils s'en allèrent. Ensuite Bhrign ayant vu sa nouvelle forme, lui dit : « Puisses-tu naître sur la terre ! » Elle, conformément aux ordres de son mari, étant devenue Uppæ, des blanchisseurs l'élevèrent ; et encore maintenant, devenue Mâriammæ, elle reste divinité dans cette même ville, et le monde entier l'y adore [1].

« Cependant, tous deux étant allés en avant arrivè-

« montagnes de corail... j'ai ainsi décrit l'étendue du pays prospère de « Tondra.

« Tondra, le chef des princes des adorateurs du dieu aux trois yeux, « l'ayant gouverné, ce pays devint le *Tondranâdu*; quand il fut défendu « par Tandaga, il s'appela en conséquence *Tandaganâdu* et quand un « Sôja, de la race solaire, Tondâmân', orné de guirlandes de fleurs, éten « dit sur lui sa protection, il devint le pays de Tondâ ».

[1] L'*Agaval* de Kapila dit d'Uppæ : « Dans la ville appelée Ut't'ukkâdu, sous le toit des blanchisseurs, grandit Uppæ ».

rent à Karuvûr [1] dans le pays de Sôja [2]; ils s'unirent dans un bosquet, et Adigamân' naquit. Au moment où après l'avoir abandonné, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla :

VENBA.

« Le dieu véritable, qui, suivant leurs besoins, donne la nourriture à « l'œuf dans le sein de la mère et au *téræ* [3] dans le rocher, s'ils prennent « vie, les ayant nourris, ne les fera-t-il pas croître ? O mère trop défiante, « écoute : pourquoi as-tu de la tristesse ? réjouis-toi » [4].

« Ayant entendu cela, elle s'en alla l'esprit rassuré. — Le roi du Sêra prit et éleva cet enfant qui apprit la science de l'arc, les lois de Manu et les autres arts. Après avoir été couronné, il donna l'argent qu'il lui demanda à Pânabhadra [5] qui lui donna en peinture le visage sacré de Sokkanâtha [6]; il chanta un poème intitulé *Pon'vannattandâdi*, et le récita pour la pre-

---

[1] Ce *Karuvûr* n'était pas le même que celui du Sêra ou Kérala, qu'on appelait aussi *Vandji* et qui était la capitale des rois Sêra.

[2] Le pays du Sôja avait les bornes indiquées dans la strophe suivante d'Auvæ: « Au nord, Pajani (appelée aujourd'hui par corruption anglaise Pyney); à l'orient heureux, Senkôtu; « à l'occident, Kâjikânda ; « au midi, le rivage de l'océan; dix huit Kâdam de long; sache que « telle est l'étendue du Sôja ».

[3] C'est une espèce de grenouille maigre et fluette.

[4] Une autre tradition, donne pour Adigamân' la strophe attribuée à Auvæ par le *Tiruvalluvar tcharitra.*

[5] D'après le *Tiruvilæyâdal purâna*, Pânabhadra, célèbre musicien qui vécut sous le règne du Pândiya Varaguna (1088? av. J. C.) vainquit tous ses rivaux et reçut de Çiva une planche ou banquette précieuse (Cl. XL, XLI, XXLII).

[6] Sokkanâtha ou plus correctement Svakchanâtha est une des plus célèbres incarnations de Çiva dans le sud.

mière fois à Sidambaram [1]. A la fin de son règne, comme il aimait Sundaramûrti, quand ce dernier alla au Kælâça, il l'accompagna, et là, ayant récité Adiyulâ, il reçut la grâce de Çiva et y resta [2].

« Tous deux, étant allés en avant, arrivèrent à Kâviripûmpattinam [3] et s'unirent dans une chauderie. Ur'uvæ naquit. Au moment où, après l'avoir abandonnée, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla :

VENBA.

« L'être dans le sein de sa mère se nourrit quand sa mère prend de la « nourriture ; la vie de l'être qui est dans l'œuf est une merveille; ô mère « grandement inquiète, reconnais certainement l'existence d'Hara; et le « sachant, reste en paix ».

« Ayant entendu cela, la mère, l'esprit rassuré, s'en alla. Ensuite des marchands de kallu prirent l'enfant et l'élevèrent. Elle fit pénitence et, devenue Bhadrakâli, elle tua Dâruga. A Tiruvâlankâdu, elle dansa avec Sabhânâyaka et, ayant été vaincue par lui dans cet exercice, elle épousa Aghoravîrabhadra et resta dans ce même lieu [4].

« Cependant, tous deux, ayant quitté ce lieu et étant allés en avant, arrivèrent à Tiruvârûr. Ils s'unirent dans

---

[1] Sidambaram est l'orthographe correcte de Chellambron.

[2] L'*Agaval* de Kapila dit d'Adigamân' : « Dans la demeure du prince « de Vandji, aux insectes des bosquets couverts de boutons de fleurs, « grandit Adigamân'. »

[3] *Kâviripattanam*, par corruption anglaise *Cauverypatam* est située par 77°35' de long. E et 11°07' de lat. N. à l'embouchure du Kâviri.

[4] L'*Agaval* de Kapila dit d'Ur'uvæ : « Dans un village de mar- « chands de *kallu* de Kâviripûmpattinam sous le toit des *sânâr*, gran- « dit Ur'uvæ ».

une chauderie et Kapila naquit. Au moment où après l'avoir abandonné, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant?», il parla :

VENBA.

« Le dieu, moitié femme, qui, connaissant *ses besoins*, nourrit « tous les jours, étant invisible, dans le bois le crapaud du rocher, nous « donnera aussi notre nourriture journalière à nous qui naissons : quel est le devoir *qu'il a à remplir* ? *c'est cela même* » [1].

« Ayant entendu cela, elle s'en alla l'esprit rassuré. Un brahme appelé Pâppârya, qui n'avait pas d'enfant, prit ce petit et l'éleva. A l'âge de sept ans, on se mit à lui faire l'upanayana [2], mais les brahmes dirent : « Nous n'y consentirons pas ». Ayant vu cela, Kapila, s'adressant à eux, récita un agaval commençant par *Nân'mugattôn'*, où il assure qu'il n'y a pas de castes par la naissance, mais par le mérite. Eux, ne purent lui répondre, et tous disant : « Voilà la vérité », ils consentirent et accomplirent toutes les cérémonies. Ce Kapila, encore aujourd'hui, est à faire pénitence dans le monde Pâtâla [3].

---

[1] Une autre tradition qui attribue avec quelques modifications cette strophe à Uppæ donne pour Kapila la suivante :

« Celui qui m'a protégé depuis la conception jusqu'à ce jour pour « qu'il ne m'arrive pas de malheur et qui en même temps m'a donné la « nourriture, s'est-il enfui ? A-t-il été dormir ? Son esprit est-il devenu « comme le tien, mère, dis ? »

[2] On sait que l'*upanayana* est la cérémonie de l'investiture du cordon, qui est le signe caractéristique du brahme.

[3] Kapila, dans son *Agaval*, dit de lui-même : « Dans la ville d'Arûr, dans le pays aux eaux, parmi les villes de la terre, élevé par des brahmes, moi-même je grandis ».

« Cependant, tous deux, étant allés en avant et étant venus sur le penchant du mont de Vêl [1], s'unirent. Alors Valliyammæ naquit. Au moment où, après l'avoir abandonnée, la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla :

VENBA.

« Celui qui a nourri et fait croître *l'être* dans le sein de sa mère, ne le « fera-t-il pas croître encore, ô ma mère ? Le dieu qui est courronné de « serpents lumineux, le dieu qui danse dans le lieu *où se brûlent les morts*, « *c'est* lui ».

« Ayant entendu cela, elle s'en alla l'esprit rassuré. Ensuite, les Malækkur'ava [2] élevèrent cette petite. Ce qu'elle était dans la vie passée, c'est Kumari née de Vibudæ, aimée du grand Vichnu. Valli fit pénitence en l'honneur du dieu Kumâra, et, comme il vint, demeurant sur la montagne, dans le Tondâmandala, elle devint l'épouse de ce Dieu [3].

« Tous deux, étant allés en avant, s'unirent sous une

---

[1] Nous ne pouvons former aucune hypothèse sur la situation de cette montagne ; Vêl est un des noms de Subrahmanya, auxquel sont consacrées toutes les collines, toutes les hauteurs.

[2] Les *kur'ava*, primitivement habitants du *kur'indji* (pays montagneux) sont fabricants de paniers. Ils sont aujourd'hui répandus partout et vivent assez misérablement. Le vol est commun parmi eux. Leurs femmes s'appellent *kur'atti*.

[3] L'*Agaval* de Kapila dit au sujet de Valli : « Sur le penchant de « la belle montagne, entourée des champs de *tin'æ* (*Panicum italicum*) « que récolte le roi des Kur'ava, grandit Valli ».

tôppe [1] d'iluppæ [2] dans Mayilâppûr [3]. Alors Tiruvalluvar naquit. Au moment où, après l'avoir abandonné la mère, près de s'éloigner, se demandait avec inquiétude : « qui protégera cet enfant? », il parla :

VENBA.

« Est-il ou non un dieu pour protéger tous les êtres ? Ne suis-je pas un « de ces êtres ? Pourquoi, me relevant, t'approcher et flotter ici (avec « angoisse), mère ? C'est ce qui doit arriver qui arrivera » [4].

« Ayant vu cela, tous deux, l'esprit rassuré, s'en allèrent en pélerinage aux fleuves sacrés. Ensuite, l'enfant qui était sous des arbres d'iluppæ dans le voisinage d'un temple de Çiva, se nourrit du miel qui tombait par gouttes des fleurs de ces iluppæ. Comme il était l'antique Brahmâ, il grandit avec les quatre Vêdas.

Cependant, l'épouse d'un vêlâla, Gangâkulaçrêchta, était en pèlerinage auprès de ce temple de Çiva, dans le but d'avoir un fils. Alors, Umâdêvî, ayant eu pitié de sa pénitence, daigna lui dire : « Prends et emporte cet enfant qui est né par l'œuvre divine », et elle fit aussi un pûrvanâmakârana [5], en l'appelant Tiruvalluva. Elle, ayant pris cet enfant, l'emporta pleine de joie et le mit dans les bras de son mari. Lui, l'ayant pris entre

---

[1] On appelle *tôppe* (*tôppu*) un bouquet de grands arbres.

[2] Le nom botanique de l'*iluppæ*, c'est *Bassia longifolia*.

[3] *Mayilâ, Tirumayilâ, Mayilâppuram. Mayilâppuri*, corrompu en *Meliapour*, plus tard San-Tomo ou Saint-Thomé, est située par 77°55' long. E. et 12°55' lat. N.

[4] Une autre tradition attribue à Tiruvalluva la strophe que le *Tiruvulluvar tcharitra* attribue à Adigamân'.

[5] On sait que le Nâmakârana est la cérémonie pour donner un nom à un enfant et qu'elle se fait ordinairement le douzième jour après la naissance.

ses bras, fut saisi d'une grande joie et demanda comment cela était arrivé. Pendant que tous deux élevaient ensuite cet enfant jour par jour comme un objet excellent, leurs parents se dirent : « Quoi ! ils élèvent un enfant ! » et ils les maltraitèrent. A cause de cela, eux, ayant craint, mirent son berceau dans une étable au dehors de la ville, et l'y ayant couché, l'élevèrent en le confiant à la garde de laboureurs. Ensuite Tiruvalluva étant parvenu à l'âge de cinq ans, voyant que son père et sa mère d'adoption étaient maltraités par leurs parents, leur dit : « Il ne faut pas que par moi il vous arrive de « la peine ; je resterai dans un autre lieu ; ne vous affli- « gez pas ». A ces mots, eux dirent : « Ah ! nous pen- « sions que tu étais le seigneur venu pour mettre fin à « notre malheur de n'avoir point d'enfant : peux-tu, « toi, parler ainsi ! » Le Nâyan'âr [1] leur dit : « Quand « vous penserez à moi, je viendrai et ferai ce dont vous « aurez besoin ». Et, s'en étant allé, il s'assit à l'ombre d'un palmier, près de cette ville.

« Ceux qui virent que l'ombre de ce palmier ne déclinait pas dirent : « Cet enfant est-il une divinité ? un « muni ? le seigneur ? Il est venu sous cette forme ! » et ils le louaient. Le Nâyan'âr leur dit : « Ici, quelle est « la pénitence ? quelle est la gloire ? Rien de cela n'est « avec moi. Allez ». Et ayant quitté ce lieu, il s'éloigna.

Il daigna aller vers la montagne où habitaient Tirumûla, Bhôga, et autres Siddha et grands pénitents, et se réunit à ceux qui y faisaient pénitence. Tiru-

[1] Ce mot, avec la forme honorifique *âr*, se donnait à tous les grands ; il veut dire seigneur. Dans les anciens livres sur l'Inde, on le trouvera écrit *Naïnard*.

mûla, qui était là, l'ayans vu : « O Valluva ! » lui dit-il « vous étiez là quand Nandi me fit dans l'origine une « grâce ! Vous vous êtes incarné et êtes venu ici, n'est-ce « pas, pour daigner composer en tamoul les trois « pâl[1] appelés vertu, fortune et plaisir, et pour dai- « gner procurer le Siddhi et le Mukti[2] aux habitants « du monde ? » et il le louait. Le Nâyan'âr en ayant ressenti une grande joie, fut un de ceux qui faisaient là pénitence et devint Pandita dans toutes les sciences.

« A cette époque, un vêtâlam[3] vint dans le Tondâmandala, en détruisant les moissons, en tuant les êtres en vie et en causant beaucoup de malheurs. Alors, dans la ville appelée Kâviripâkkam, un Vêlâla nommé Mârgasahâya, qui cultivait les champs avec mille charrues, fit publier ceci : « Je donnerai à celui qui aura dompté ce « vêtâlam des richesses infinies, une ville, et ce dont il « aura besoin ». Mais cela ne fut accompli par personne. Ensuite, ce Vêlâla alla trouver les grands, qui étaient sur la montagne, où demeuraient Tirumûla et les autres, et leur parla. Eux et Tiruvalluva lui dirent : « parle ». Il se prosterna devant eux et leur raconta tout. Alors le miséricordieux Tiruvalluva, pour exaucer toute la prière de ce Vêlâla, vainquit ce vêtâlam par les

---

[1] Le mot *pâl* qui veut dire ici *partie* pourrait encore être pris avec le sens de : fin ou but de la vie. On sait que les Indiens en comptent quatre : vertu, fortune, plaisir et bonheur suprême. Cette dernière n'est pas traitée dans les *kur'al*.

[2] On sait que ces deux mots sanscrits désignent l'un le bonheur suprême, l'autre l'assimilation à la divinité qui a lieu après la mort.

[3] Un *vêlâla* est un fantôme, un revenant, un monstre, etc. ;

cinq lettres de la vibhûti [1] et sauva ainsi tous les hommes. Ensuite ce Vêlâla, outre une ville et des richesses infinies, ayant considéré l'habileté et la grandeur du Nâyan'âr, résolut de lui donner sa fille, appelée Vâçukî. Il se rendit près du Nâyan'âr et lui dit : « J'ai « pensé à donner ma fille au dieu que vous êtes ; ainsi il « faut que vous y consentiez ». Le Nâyan'âr, ayant réfléchi à cette chose qu'il faut montrer aux habitants de ce monde à pratiquer la vertu domestique, répondit : « Si « cette femme, prenant le sable que je lui donnerai, en « ayant fait de la nourriture, me la donne, je la pren- « drai en mariage ». Cette fille y accéda, et créa, en la faisant cuire, la nourriture. Le Nâyan'âr ayant consenti, se maria suivant les rites à Vâçukî, et resta là quelques jours. Puis, étant venu avec son épouse à Mayilâ et s'y étant fait une maison, il y vécut dans l'*illar'a* [2]. Pensant que la profession de tisserand est sans fautes, il acheta du fil chez un marchand appelé Êlêla simha, et, tissant de la toile, il gagna sa vie par le profit *de ce travail*.

« Dans la suite, à Tirâvûlankâdu, Sabhânâyaka dansa de plusieurs manières pour renverser l'orgueil de Bhadrakâli, fière d'avoir tué Dâruga, et elle dansa aussi sans être vaincue. Mais le seigneur, ôtant son *kundala* [3], dansa Urddhvapâda [4], de telle sorte que le bijou re-

---

[1] Le nom tamoul est *tirunîr'u*. Les cinq lettres sont celles du mot *Nâmaçivâya*, invocation des Çæva.

[2] C'est le nom tamoul de la vertu domestique. Il est formé *il*, « maison » et de *ar'a*, « vertu, charité ».

[3] Un *kundala*, c'est une boucle d'oreille d'une forme particulière.

[4] D'après l'étymologie du mot, il semble que cette danse se faisait sur un pied, l'autre étant tourné vers le ciel.

vint de lui-même à son oreille. Elle, ayant dansé de cette manière, fut honteusement vaincue. Alors, les dieux dirent : « Seigneur, quelle est la cause de la danse Ur-« ddhva de vous qui êtes Dieu ? Nous ne le savons pas ». A cette demande, il répondit : « Si vous le demandiez à « Tiruvalluva qui est à Tirumayilâ, vous le sauriez ». Les dieux y étant allés, le lui demandèrent et il leur dit :

VENBA.

« Arya, dieu de la fleur, Purandara et celui qui a mesuré toute la terre « restant en paix ; moi ignorant, dont la langue lèche le fil et qui tord « dans mes doigts le fil, connaîtrai-je la danse de Pigngnaka qui lèche « ses oreilles ? »

« L'ayant su par cela, leur doute fut dissipé.

« Un jour, Tiruvalluva, dans l'intention d'acheter du fil, alla à la maison d'Êlêlasimha : « Où est le *sét-« tiyâr* [1]? » demanda-t-il. « Il rend son culte à Çiva » lui répondit-on ; « fait-il les cérémonies ici ou les « fait-il dans le village? » A ces mots, son épouse étant allée le lui dire, lui l'ayant entendu, cessa les cérémonies et vint en courant. S'étant prosterné aux deux pieds du Nâyan'âr : « Seigneur », dit-il. « Il vous faut « me faire monter au rivage (du salut) en me tirant de la « mer qui est la prison de l'âme (le corps? le pasâ ?) ». Telle fut sa demande.

Le Nâyan'âr, ayant pensé à éprouver la capacité de celui-ci et de plusieurs autres de ses disciples, les réunit un jour et se rendit avec eux dans une forêt, où il fit arriver et couler un torrent. Eux, ayant eu peur et manquant de fermeté d'esprit, n'osèrent pas le suivre en quittant le rivage et le regardèrent passer. Êlêlasimha le

[1] C'est l'honorifique de *sétti* « marchand ». Nom d'une caste.

suivit seul, et ce torrent lui livra passage. Le Nâyan'âr lui dit ensuite : « Monte au sommet de cet arbre élevé » ; Êlêlasimha y monta. Puis il lui dit encore : « Quitte la « branche où tu te tiens et celle qui te porte » ; et il les abandonna sans réflexion. Alors, ayant fait asseoir sur ses genoux Êlêlasimha, qui était sans le moindre mal, il daigna lui faire une sainte instruction, en lui donnant une volonté ferme pour n'être pas troublé et agité par les jeunes filles douées de charmes quelconques. Puis, revenant chez eux, ils se séparèrent.

« Cependant, un jour que le roi de ce pays, Atchyutarâdjâ, parlait avec Êlêlasimha : « Vous n'avez pas « d'enfant lui dit-il, « ne suffirait-il pas de demander « à votre sage maître de vous en faire avoir un ? » Il répondit : « c'est bien », et il s'en alla. Un autre jour, ayant vu le Nâyan'âr, et lui ayant fait cette demande, celui-ci daigna lui dire : « Le Seigneur te traitera avec « bonté ». Quelques jours après, la grande Çiva s'étant faite petit enfant, Êlêlasimha et son épouse trouvèrent cet enfant en pleurs sous la queue d'une vache qu'ils venaient voir tous les jours; ils prirent ce petit, en se demandant : « qu'est-ce ? » De suite cette femme, ayant fait sortir et couler du lait de ses mamelles, en donna à cet enfant. Ils l'apportèrent devant le Nâyan'âr, le sage guru. Celui-ci fit le Nâmakârana, en donnant à cet enfant le nom d'Ajagânanta. Êlêlasimha s'étant alors rendu près du roi Atchyutarâdjâ, lui dit : « Un enfant m'est arrivé par la grâce de Dieu ». Le roi répondit : « Si la grâce « de Dieu est ainsi, elle pourra venir aussi chez moi ». Tandis que tous deux parlaient ainsi, cet enfant se trouva assis sur les genoux du roi. Celui-ci l'ayant vu,

dit : « C'est Ajagânanta ? » et rempli de joie, l'emporta en l'embrassant, et le mit dans les bras de son épouse ; celle-ci, dès qu'elle l'eût pris, fit couler du lait de ses mamelles et le fit boire à cet enfant. Il grandit ainsi merveilleusement, et obtint de la gloire, en faisant à un grand nombre d'hommes de sages instructions.

Un autre jour que le navire d'Êlêlasimha avait échoué sur le rivage, celui-ci l'ayant appris, l'alla dire à son roi, qui lui répondit : « Que pouvons-nous faire? Dites-« le à votre maître ». Il y alla, mais, avant qu'il lui eût adressé sa prière, le Nâyan'âr sachant ce que c'était, dit à Êlêlasimha de venir, et l'emmena avec lui. Les marins avaient attaché une corde au navire, et l'avaient tirée, et tirée de nouveau ; mais, le vaisseau restait échoué et n'avait pas bougé. Aussi ils étaient découragés. Le Nâyan'âr, voyant cela, s'approcha du navire et le toucha de sa sainte main ; il leur donna l'ordre de tirer en « disant : *êlæya* [1] », et ils tirèrent ainsi. De suite le navire se tint comme il devait se tenir.

« Ensuite, une fois qu'il n'y avait pas eu de pluie, le Nâyan'âr voyant que dans le monde il périssait beaucoup de gens qui n'avaient pas trouvé de riz, s'adressa à Êlêlasimha, qui était un disciple plein d'affection pour lui : « Vendez », daigna-t-il lui dire, « pendant que durera ce « temps de malheur, au-dessus du *kur'uni* [2], pour le « prix qu'ils ont coûté, tous les *nellu* [3] que vous avez

---

[1] Interjection en usage parmi les bateliers et les porte-faix.

[2] Mesure qu'on appelle aussi *marécal* (*marakkal*) ; elle contient environ huit décilitres.

[3] *Nel* ou *nellu* est le mot par lequel les tamouls désignent le riz soit vert, soit sec, mais non décortiqué.

« achetés, amassés et gardés ». Il les vendit ainsi ; car il regardait ces paroles comme sacrées. En conséquence, sa fortune s'accrut comme une montagne, car les *nellu* qu'il avait amassés et gardés ne diminuèrent pas pendant sept années. Ensuite, la pluie étant venue, le monde recouvra le bonheur. L'ayant fait venir de nouveau, le Nâyan'âr lui dit : « Vends au-dessous du *kur'uni* ». Il vendit ainsi, et le lendemain, au coucher du soleil, tous les *nellu* furent consommés.

« Ensuite, le Nâyan'âr lui dit : « Faites fondre et réu-« nissez toutes les richesses que vous avez gagnées dans « la vente des *nellu* et jetez les dans la mer ». Il fit ainsi. Un grand poisson les avala. Quelques jours après, ce poisson tomba entre les mains des Valækkâra; tandis qu'ils l'examinaient, ils trouvèrent dans son ventre une masse couverte d'impuretés et de souillures; ils la donnèrent à Êlêlasimha. Lui, pensant que c'était une pierre dure, la fit jeter dans le lieu où l'on se baignait. Comme on marcha et qu'on fit d'autres exercices habituels là-dessus, la souillure en fut dissipée, et elle brilla. Comme son nom était gravé dessus, il sut que c'était sa fortune; il vit que c'était une faveur de son guru et fut rempli d'admiration.

« Dans le temps qu'il en était ainsi, celui qui était célèbre dans le monde d'une gloire infinie, celui qui avait dissipé le chagrin de n'avoir pas de fils d'Êlêlasimha, Ajagânanta, et d'autres grands, s'adressant à Tiruvalluva : « Il vous faut », lui dirent-ils, « faire un ou-« vrage en votre nom, facile à apprendre, utile pour « cette vie et les autres vies futures, et bienfaisant pour « le monde ». Le Nâyan'ar, ayant réuni la substance des

Vêda et Agama, composa les trois *pâl* de la vertu, de la fortune et du plaisir, et daigna les chanter en 1330 *kur'alvénbâ* [1]. Ensuite Ajagânanta et les autres lui dirent : « O Nâyan'ar, avec cela on peut l'emporter sur « les savants assemblés ; allez ». Alors le Nâyan'ar partit en laissant son épouse dans sa demeure, et se mit en route. Dans son chemin, il arriva au pays des bergers, où habitait Idækkâda[2]; il rencontra Auvæ, et avec elle, il vit Idækkâdâ, et lui raconta comment il voyageait. Idækkâda ayant regardé le Nâyan'âr lui dit : « Le « Seigneur a maudit Nakkîra et les autres savants assem- « blés qui l'ont repoussé, en disant : qu'ils périssent par « le milieu et la fin ! Comme cette destruction doit ainsi « venir par vous et par moi, nous irons avec vous ». — « Venez », lui répondit le sage. Et ayant pris avec lui Idækkâda et Auvæ, il arriva à Madhurâ ; il vé-

[1] On appelle ainsi une sorte de poésie composée d'un distique. Les deux vers peuvent consonner ; l'assonance est généralement de rigueur. La strophe a sept pieds, dont le dernier est un pied d'une seule syllabe métrique. Le premier vers a quelques fois trois, d'autres fois plus ordinairement quatre pieds.

Les *vénbâ* insérés dans le texte sont d'une autre espèce appelée *nérisæ-vénbâ*. Celle-ci a quinze pieds ; le premier consonne avec le quatrième, ou beaucoup plus ordinairement le cinquième, et avec le huitième. Le neuvième consonne avec le treizième ; le dernier pied n'a qu'une seule syllabe métrique. Il y a donc quatre vers, plus un pied isolé qu'on appelle *tan'itchol* ; ce pied isolé doit être lié par la consonnance aux deux premiers vers et par le sens aux deux derniers.

[2] *Idækkâda*, appelé aussi *Idækkâdusiddha*, était berger. Il composa des poésies qu'il alla réciter aux savants assemblés à Maduré, mais ceux-ci l'accusèrent de plagiat ; pour cela, ils écrivaient ses vers à mesure qu'il les prononçait et lui montraient ensuite le manuscrit, provenant disaient-ils d'un ancien auteur. Le *Tiruvilæyâdal purâna* (ch. CXI) rapporte une injure qui lui fit Kulèça, roi de Maduré. Il nous reste d'Idækkâda trois strophes obscures et étranges.

néra le temple du seigneur Svakchalinga, et contempla le Seigneur et son épouse. Devant le Seigneur, en présence du roi Pândiya, de son ministre, de ses officiers, d'autres personnes, d'Auvæ, d'Idækkâda et d'autres grands qui l'écoutaient, il termina, en les récitant publiquement, les trois *pâl* des saints *kur'al* composés par lui, en inspirant de la crainte au cœur des savants assemblés, et de la joie au cœur des autres. Tous ceux qui l'entendirent eurent une grande joie et un grand contentement, et ils louèrent et célébrèrent le Nâyan'âr.

« Ensuite le Nayan'âr, accompagné d'Idækkâda et d'Auvæ, se rendit au milieu des savants, dont le premier était Nakktra, qui possédait une science suffisante des Lakchana et des Lakchya [1] pour vaincre Agastya lui-même ; qui avait pris les poésies composées par les autres savants ; qui avait dit : « Il y a une faute, une « faute ! » quand Somasundara daigna venir dans l'assemblée sous les traits d'un poète et lui montra l'œil de son front, après qu'il eut dit qu'il y avait une faute dans la pièce de poésie commençant par *kôngutêr* [2],

[1] On sait que le premier de ces deux mots désigne les traités didactiques (grammaires) et le second les ouvrages des auteurs où les règles énoncées dans les Lakchana sont appliquées.

[2] Voici cette strophe qui est du genre *âsiriyappâ* ou *agaval* et de l'espèce *nilamandila* :

« Insecte aux belles ailes, heureux de connaître les parfums, dis ce « que tu as vu sans exprimer un désir ; dis ce qu'il en est avec une entière « confiance amicale ; est-il une fleur que tu connaisses, odoriférante « comme la chevelure de la femme aux dents fines, à la grâce du paon ? »

La femme dont il est question est la *Padminî*, qui est le type indien de la perfection féminine. Nakktra, qui soutenait que la chevelure des femmes n'est odorante que par le mélange d'un parfum, trouvait fautive la strophe précédente en ce qu'elle regarde l'odeur comme adhérente à la chevelure des Padminî. Voir les ch. LII et suiv. du *Tiruvilæyâdal purâna* tamoul.

qu'avait composée, pour faire donner le sac d'or au brahme Dharmi qu'il aimait, le Seigneur Svakchalinga [1]; qui avait dit qu'il y avait cent fautes dans les quatre cents *kôvæ* sacrés composés par le Seigneur Mânikkavâtchaka, surnommé Tiruvâdavûra [2], éminent en pénitence, en sagesse et en science de la langue tamoule; qui siégeait enfin comme un roi pour le tamoul sur le banc de l'étang aux lotus d'or. Tiruvalluva vint là pour que l'esprit, l'orgueil, l'opiniâtreté de ces savants se troublassent et se flétrissent : tel un tigre pénètre dans un troupeau de chèvres; tel un faucon tombe sur une

---

[1] Voici d'après la tradition une partie de la discussion :

« Svakchanâtha dit en s'adressant à Nakkîra (qui était il paraît de la caste des pêcheurs) :

VENBA.

« Est-ce Kîra qui, perdant la forme humaine, coupe avec la scie les « coquillages en faisant *kîr*, *kîr*, après l'avoir frottée de graisse et avoir « ouvert les jambes, posture laide; est-ce lui dont l'esprit pourra appré- « cier mes vers? »

Nakkîra dit en s'adressant à Svakchanâtha :

VENBA.

« Couper des coquillages, c'est notre métier; quel est celui de San- « gara? Qu'on dise que le sien est sans laideur, il n'en est pas moins vil : « nous vivons en coupant des coquillages, mais nous ne vivons point « comme toi d'aumônes, ô Hara ! »

[2] Mânikkavâtchaka naquit à Vâdavûr, au bord de la rivière Vægæ, dans le sud de l'Inde, où sa fête est célébrée au mois de Mârgâji, d'un brahme appelé Amâstya. Pendant seize ans, il étudia et apprit les soixante quatre arts (*kalâ*). Sa réputation parvint jusqu'au roi qui l'appela près de lui et, lui donnant plusieurs noms et titres, l'établit son premier ministre. Il accomplit par la grâce de Çiva plusieurs miracles, entre autres celui de faire parler une fille muette; par ce dernier miracle, il convertit des bouddhistes venus de Ceylan (*Tiruvilæyâdal purâna*, ch. LVII-LIX). Nous avons, sous son nom, les *Kôvæ* et les *Tiruvâtchaka*. Le premier ouvrage est un poème érotique; le second un recueil d'hymnes sacrés, composés à divers *sthala*.

bande de serpents ; tel un lion survient dans une troupe d'éléphants ; tel le feu s'allume dans une forêt de *Mûngil*[1]. Ils l'interrogèrent et il répondit à toutes leurs questions moqueuses en vers tamouls [2].

---

[1] C'est le nom tamoul du bambou, (*Bambusa arundinacea.*)

[2] Au sujet de la comparution des poètes devant l'assemblée de Maduré, le *Tiruvalluvar tcharitra* est suivi d'une sorte d'appendice, d'où nous traduisons ce qui suit.

« Comme il fallait qu'Auvæ l'emportât sur les savants assemblés, ceux-« ci firent des signes avec la main pour voir sa sagesse. Elle leur « demanda : « Qu'est-ce ? ». Ils lui répondirent :

VENBA.

« Une femme dont les yeux sont ainsi, dont la taille est étroite ainsi, « dont les jeunes seins sont ainsi ; une telle femme s'est desséchée, sans « connaître même le dieu de l'amour ; explique-nous le sens de ces signes ».

« Pensant qu'il n'y avait pas de réponse convenable, pour ces signes « Auvæ dit :

VENBA.

« Donnez l'aumône, suivez fermement le chemin de la vertu, et, alors, « après avoir distribué de votre nourriture, mangez ; si vous pouvez dire et comprendre que Dieu est un, les cinq grands crimes même vous « seront pardonnés ».

« Auvæ ayant ainsi parlé, les savants assemblés voyant qu'on ne pou-« vait la vaincre furent pleins de confusion ; ils s'adressèrent à Tiru-« valluva et lui demandèrent : « De quelle ville êtes-vous ? » Il leur « répondit :

VENBA.

« Vous me demandez de quelle ville je suis ; écoutez, je vais le dire. « Ne connaissez-vous pas l'histoire de cette ville ? Cette ville est vide, l'a « été et le sera, dans les trois temps ; à la fin, elle le sera encore ; et alors « elle périra étant vide ».

« Puis il répondit par des stances renfermant un sens spirituel à toutes « les autres questions qu'ils lui firent. Voyant qu'ils ne pouvaient le vain-« cre, lui aussi, ils s'adressèrent à Idækkâda, et celui-ci dit :

« Puis, les savants assemblés s'adressant au Nâyan'ar, lui dirent : « O Valluva ! Avant que nous recevions les « *kur'al* que vous avez composés, un doute nous arrête ; « le voici : ce banc sur lequel nous sommes assis, si on « lui présente des ouvrages en haut et pur tamoul, leur « donne place. Aussi, si ce banc reçoit votre œuvre, ce « sera un consentement pour nous tous ». A ces mots, le Nâyan'ar posa sur le banc les saints *kur'al* qu'il avait daigné composer. De suite ce banc [1], en précipitant sous les lotus d'or tous les savans qui y étaient assis se réduisit à la grandeur du livre des saints *kur'al*, qui possédaient une nature divine, et ne donna de place qu'à lui seul. Ceux qui virent cela, furent transportés d'admiration. Parmi eux, quelques-uns dirent que c'était des Vêda, grâce divine; quelques-uns que c'était des Anga; quelques-uns, un ouvrage de sagesse; quelques-uns, des Agama; quelques-uns, des Purâna; quelques-uns, un traité érotique pour les jeunes gens ; et, parlant ainsi, chacun comme il lui semblait, ils le louèrent. En outre, d'autres dirent que toutes les sciences diverses depuis celle de la langue Télinga; tous les ouvra-

---

VENBA.

« Un corbeau était perché sur un manguier (*Mangifera indica*) voisin « bord d'une rivière ; il faisait : *kak'*, *kak'* ; sans flèches pour frapper « ce corbeau, un fils de bergers disait d'un air de mépris : *tch* ! *tch* ! »

Nous ajouterons à cela, la strophe suivante d'Idæk̄kâda sur les *kur'al* de Tiruvalluva :

« Qu'on creuse un grain de moutarde et qu'on y verse les sept océans; « tels sont taillés les *kur'al* (de Tiruvalluva) ».

[1] Ce banc, qui jouissait d'une propriété si singulière, avait été donné à l'Académie de Maduré par Çiva lors de sa fondation. Il portait les savants sur un étang aux lotus d'or (*Tiruv. pur.* Ch. LI).

ges composés en sanscrit et autres langues ne valent pas une strophe de la préface de ces saints *kur'al;* que c'était le bonheur des savants; que des milliers d'Agastya, sous une seule forme, étaient venus composer cet utile ouvrage; que c'était comme la réunion des divers Lakchana et Lakchya; que, comme Vichnu avait mesuré ce monde en deux pas, cet ouvrage mesurait de deux vers (de ses distiques) le cœur de tous [1]; que c'était un ouvrage commun aux six sectes; que c'était un ouvrage particulier à la bonne secte. Tandis que les savants, les rois et autres, le louaient en exprimant ces opinions, les quarante-neuf savants, humiliés et troublés grandement après être tombés sous les lotus d'or, montèrent au rivage, et, louant et célébrant le Nâyan'âr et les saints *kur'al*, ces quarante-neuf personnes composèrent quarante-neuf strophes; c'est ce qu'on appelle *Tiruvalluvamâlâ*.

« Ces savants assemblés, le Pândiya Ugrappéruvajudi et les autres, pleins d'une ivresse immense, le vénérèrent grandement et dirent : « Si Agastya reçoit aussi cet « ouvrage, ce sera bien ». Il prit congé d'eux et s'en alla au mont Podiya [2]; Il vit Agastya et les autres savants et leur montra l'ouvrage qu'il avait fait. Dire les transports qu'ils eurent et les vers de louanges qu'ils composèrent ne finirait pas, même pour l'éternel. Konganasiddha étant aussi venu là, le Nâyan'âr lui fit grâce; puis ayant pris congé d'eux, il s'en retourna en allant voir tous les *sthala* où il n'avait pas passé en venant. Ayant ap-

[1] Jeu sur les divers sens du mot *adi* « vers, pieds, pas, etc. »

[2] Le mont Podiya, Parnasse des tamouls et résidence d'Agastya, fondateur de leur langue, disent-ils, est situé au voisinage du cap Comorin.

pris qu'il s'approchait de Tirumayilâ, Êlêlasimha et les habitants de cette ville allèrent au-devant de lui et l'accompagnèrent. Et lui, étant entré, resta avec son épouse Vâçukî à pratiquer la vertudome stique.

« Cependant, un grand s'étant rendu à sa demeure lui dit : « Seigneur, il vous faut faire une grâce à « moi votre serviteur, en disant si la vertu domes- « tique est la plus grande ou si c'est la vertu de péni- « tence ? » Et il resta quelques jours à le servir en attendant sa réponse. Le Nâyan'âr, sans lui en faire aucune, mais voulant qu'il s'en allasse en sachant ce qu'il demandait, appela un jour son épouse Vâçukî pendant qu'elle était à prendre de l'eau dans le puits ; cette femme, s'arrêtant et laissant là le vase qu'elle avait levé jusqu'au milieu du puits, arriva ; un autre jour, comme elle lui servait une nourriture refroidie, le Nâyan'âr ayant dit : « Ce mets me brûle », cette femme alla vite chercher un éventail et éventa ; un autre jour, en plein midi, comme il n'y avait pas la moindre obscurité, la bobine qu'il avait en mains lui échappa pendant qu'il tissait ; pour la ramasser, il regarda son épouse, et lui ayant dit : « porte la lampe », elle l'apporta ; celui qui était venu ayant vu tout cela, pensa en lui-même que si l'on pouvait avoir une pareille épouse, la vertu domestique serait la plus grande, sinon que ce serait la vertu de pénitence ; et il s'en alla sans rien demander.

« Tandis que le Nâyan'âr et sa sainte épouse pratiquaient ainsi la vertu domestique, cette femme atteignit le bonheur suprême. Alors, elle regarda le saint visage du Nâyan'âr, et le Nâyan'âr lui dit : « qu'est-ce ? » Elle lui demanda : « Quand vous m'épousâtes jadisl, orsbue

« je servai la nourriture au dieu que vous êtes, il ma « été ordonné : Mets dans un petit vase de l'eau et une « aiguille ; je n'en sais pas la cause ». Le Nâyan'âr répondit : « C'était pour relever et purifier la nourrture « qui se serait répandue hors du vase ». De suite elle atteignit le bonheur suprême. Alors le Nâyan'âr dit :

VÉNBA.

« O toi, bonne pour me nourrir ; ô toi, pleine d'affection ; ô femme qui « ne manquais point à mes paroles ; ô femme qui me frottais les pieds, te « couchais après moi et te levais avant moi, tu es partie ! Comment mes « yeux pourront-ils dormir la nuit ? »

« Après avoir dit cela, il donna la sépulture au saint corps de cette femme.

« Ensuite le Nâyan'âr vécut encore longtemps et fit beaucoup d'actions glorieuses. Il fit les dernières grâces à Êlêlasimha et à ses autres disciples ; puis, appelant Êlêlasimha, il lui dit : « Le temps de l'entière perfec- « tion est proche pour moi ; après qu'il sera arrivé, at- « tachez à mon corps une corde, traînez-le, et, hors de « la ville, jetez-le dans un buisson et laissez-le là ». Et lui ayant fait grâce, il se tint comme ceux qui, ayant réussi dans leurs pratiques religieuses, ont atteint l'entière perfection. Ayant vu cela, Êlêlasimha le mit dans un cercueil d'or et se prépara à le fermer. Le Nâyan'âr, le sachant, de suite ouvrit les yeux et l'ayant regardé : « Ah ! » dit-il, « tu n'exécutes pas ce que je t'ai dit » ; et, ayant fait grâce, de suite il arriva à l'entière perfection. Êlêlasimha obéit aux ordres du Nayân'âr. Comme on vit que les corbeaux et autres animaux devenaient de belle couleur d'or après avoir mangé la chair de son corps, on en ressentit une grande admiration ; on fit élever un temple dans le lieu où avait été son saint corps, et on s'en vint là lui rendre un culte [1].

ETUDES

SUR LA

RACE NORDALTAÏQUE

(2e ARTICLE [2].)

FAMILLE ESTOURALIENNE.

Elle se compose de 30,000 individus. Castrén et bien d'autres avant lui l'ont appelée ougrienne, parce qu'elle occupe une partie de la région ainsi nommée. Cette dénomination vient de l'ostiak *ôgor* (haut), qui est congénère du turc *ioughor*, *ouighor*, et désigne très-bien les régions ouraliennes. Les Grecs en ont fait *ouggros*, *ogôr*; les Syriænes, *iægra*; les Russes, *iougri*; les Arabes, *ioura*; et il est vraisemblable que les noms de *Vogoules* et de *Ungari* (Hongrois) en sont dérivés [3].

L'Ougrie n'a pas de limites bien déterminées. Lehrberg dit qu'elle est comprise entre le 56° et le 67° de latitude septentrionale, et les monts Ourals à l'ouest, le fleuve Nadym, l'Agan et l'Irtych à l'est. Mais d'autres pays encore doivent en avoir fait partie. La contrée déserte qui s'étend, le long de la mer glaciale, de l'Oural à l'embouchure du Mezen, porte chez les anciens géographes le nom de Iougra, et le détroit de Vaïgatz est encore appelé bras ougrien par les Russes. D'un autre côté le pays des Samoyèdes Iouraks,

[1] L'*Agaval* de Kapila dit de Tiruvalluva : « Parmi des *par'œya* de « Mayilâ au pur tamoul, dans le Toudâmandala, grandit Valluva ».

[2] Voy. le premier article, dans ce volume, p. 55

[3] Castrén, *Nordiska resor och forskningar*, IV, 99, 107-110.

qui est limitrophe de l' Iougrie asiatique pourrait bien en avoir tiré son nom. Ainsi le terme d'Ougriens n'est pas assez précis; nous le rejetterons pour cette raison, mais surtout parce qu'il rappelle trop les Hongrois, que nous hésitons à ranger dans la famille estouralienne et même dans la race nordaltaïque. Non pas que nous contestions l'affinité du magyar avec les idiomes nordaltaïques ; elle a été amplement démontrée par J. Sajnovics, J. Hager, S. Gyarmathi, Antal Reguly, mais surtout par son disciple Paul Hunfalvy et tout récemment par le Finnois A. Ahlqvist [1]. Mais les plus anciens documents historiques donnent à penser qu'autrefois les Magyars avaient plus de rapport avec le Westaltaïens qu'avec les Nordaltaïens, et Hunfalvy en fait une famille particulière qu'il place entre les deux classes de peuples précédemment cités. Pour savoir de laquelle des deux, le Magyar tient le plus, il faudrait le comparer avec l'une et l'autre famille ; c'est ce que nous ne sommes pas en mesure de faire pour le moment. Nous reservons la question et nous nous bornons à donner aujourd'hui quelques notions sur les Hongrois.

Les Hongrois actuels descendent des Magyars, des Khazars, des Kumans, des Petchénègues, des Backhirs

---

[1] J. Sajnovics, *Demonstratio Idioma Ungarorum et Lapponum idem esse.* Copenhague et Turnau, 1777; in-4°; — J. Hager, *Neue Beweise der Verwandtschaft der Ungarn mit den Lapplændern.* Vienne, 1794; — S. Gyarmathi, *Affinitas linguæ hungaricæ cum linguis fennicæ originis*, etc. Gœttingue, 1799 in-8; —P. Hunfalvy, *Finn magyar szok' egybehasonlitasat* (Comparaisons de mots finnois et hongrois) dans *Magyar Akademiai Ertesitœ* (Bulletin de l'Académie hongroise) Pest. 1855, in-8; —et *A torok; magyar és finn szok' egybehasonlitasa* (Comparaison de mots turcs, hougrois et finnois) dans le même bulletin, Pest. 1854; —A Ahlqvist, *Sur l'affinité du hongrois et du finnois*, en suédois, dans *Suomi*, Recueil publié par la Société de littérature finnoise. 2e série, T. I. Helsingfors. 1865; in 8.

ou Ismaëlites, des Mongols, des Tatars Nogaïs qui vinrent s'établir dans le bassin du moyen Danube du IXe au XIIIe siècle. La plus ancienne forme de leur nom est *moger* dont on ignore le sens. Quant aux mots de *Iaszyges*, de *Haïduks*, de *Szeklers*, ils n'ont pas d'importance en ethnographie, parce qu'ils désignent, non pas des peuples particuliers, mais simplement des classes de citoyens. Les Iaszyges étaient des archers ; les Haïduks, des pasteurs, des gens nomades ; enfin, les Szeklers, en hongrois *Szekhely*, sont ainsi appelés, parce qu'ils étaient divisés en districts judiciaires ou sièges (szek) ; leur nom est devenu synonyme de garde-frontières, parce que ce détachement de Hongrois est chargé de la garde des frontières orientales de la Transylvanie [1].

Les Magyars forment une population d'environ cinq millions d'habitants, divisés en deux principaux groupes : l'un, dans la Hongrie proprement dite, la Voïvodie, le Banat et la Slavonie, compte plus de 4,200,000 individus ; l'autre, dans la Transylvanie orientale, comprend près de 700, 000 individus. Les deux idiomes, auxquels se ramènent les treize dialectes hongrois, ne correspondent aucunement à ces divisions géographiques : l'un d'eux, le bas-hongrois, qui forme le fond de la langue écrite, comprend les dialectes de Debreczin, de Szegedin, de Borsod et de la Transylvanie occidentale ; l'autre, le haut-hongrois, aussi nommé dialecte *paloc*, s'est conservé sous sa forme la plus archaïque et la plus pure dans la contrée ou se touchent les districts de Gœmœr, de Borsod, de Nograd et d'Héves. Il se subdivise en plusieurs dialectes : le paloc septentrional ou *barko* parlé dans le district de Gœmœr ; le paloc méridional ou de Gœcsej usité dans la district de Szala et en partie dans ceux de Somogy et de Veszprém ; le paloc d'entre Danube et Drave, répandu dans

[1] K. von Czœrnig, *Ethnographie der oesterreichische Monarchie*. Vienne, 1855, in-4, 5 vol. avec carte, t. II, p. 50, 64-65, 79-112, 265-266.

le district de Baranya. A ce dernier se rattachent d'un côté le dialecte des Szeklers, parlé dans la Transylvanie orientale et la Bukovine; d'autre part, le *csango* (qui sonne mal, jargon), parlé par environ 50,000 individus établis tant en Valachie près de Bukharest, qu'en Moldavie sur le cours du Sireth et de ses affluents, entre le 46° et le 47° de latitude [1].

Quand bien même on admettrait l'origine nordaltaïque des Magyars, il faudrait en faire une classe à part et les exclure de la famille estouralienne, à laquelle on les a rattachés tout simplement à cause de l'affinité supposée des noms de Hongrois et Ougriens. Ainsi restreinte, la famille estouralienne ne comprend que deux petits peuples : les Ostiaks et les Vogouls.

I. Ostiaks.

Le nom d'Ostiak paraît être une corruption de celui d'*ychtek* (étranger), que les Tatars donnaient à divers peuples, Les Russes l'ont adopté, en y ajoutant l'épithète d'*Obien*, riverain de l'Ob, pour distinguer les vrais Ostiaks de leurs homonymes, les faux Ostiaks de l'Ienisseï. Les Ostiaks se nomment dans leur propre langue *Khanda-Khoui*, *Khanda-Kou* (homme du Khanda), ou simplement *Kanda*, d'après le Khanda, affluent de l'Irtych, et *As-iakh* (près de l'Ob, Obien), qui pourrait bien être la forme pri-

[1] K. von Czoernig, *Ethnographie*, I, 79; — A. M. Riedl, *Magyarische Grammatik*. Vienne, 1858, in-8, p. 11; — *Ethnographie de la Turquie d'Europe*, par G. Lejean, dans *Mittheilungen* de Petermann. Gotha, 1861, in-4, Supplém., n° 4, avec carte, 56-57.

mitive d'Ostiake. Les Vogouls, leurs frères, leur appliquent tantôt le nom de *Tiou-Koum*, gens des marais, tantôt celui de *Mansi*, qu'ils se donnent à eux-mêmes. Les Ostiakes de l'Ieniseï nomment ceux de l'Obi *Ket*, au pluriel *Kêt* et *Djang* (hommes), ajoutant l'épithète de *Ulæ* (supérieur) pour désigner les riverains du Sym.

Les Zyrianes les appellent *Iægra*, au pluriel *Iægruïass* (Ougres), et les Samoyèdes, *Habi*, *Kabi* c'est-à-dire esclave, considérant sans doute comme un esclavage la stabilité qu'imposent aux Ostiakes la pêche et l'agriculture, leurs principales occupations [1].

Les Ostiakes, au nombre de 23,000, sont établis dans la partie moyenne du gouvernement de Tobolsk, depuis le Djemianka et l'Alym, affluents de l'Irtych, et le Vasiougan, affluent de l'Ob, jusqu'au cercle polaire. On n'en trouve dans le gouvernement de Tomsk, que sur la rive gauche du Vasiougan et de l'Ob. Ils occupent entièrement les cours de l'Ob et de l'Irtych inférieurs, à l'exception de la rive droite de l'Ob entre le Kasym et le Pym, qu'ils partagent avec les Samoyèdes kondinskes. A l'ouest, ils ont pour voisins les Vogouls ; au sud, les Tatars ; à l'est et au nord, les Samoyèdes ; leur pays est coupé de nombreuses colonies russes. Disloqués à l'intérieur, resserrés à l'extérieur, ils ont perdu la plupart des caractères qui constituaient leur nationalité. Ceux qui vivent d'agriculture et de pêche se sont assimilés aux Russes, quant aux croyances, au costume, aux usages, à la manière de penser. Ceux qui s'occupent exclusivement de l'élève des rennes, errent une partie de l'année avec les Samoyèdes et en adoptent la langue et les mœurs ; l'influence tatare s'est moins fait sentir chez les Ostiakes. La plupart d'entre eux parlent encore leur idiome national, mais ils sont loin de l'a voir conservé pur. Leur langue se divise en trois

[1] Castrén. II, 15, 16, 86 ; IV, 157 ; Ahlqvist, *Muistelmia Matkoilta Venæjællæ*, 222.

dialectes; celui de l'Irtych, celui de Sourgout, et celui d'Obdorsk[1].

1° Le *dialecte occidental* ou *de l'Irtych* est parlé le long de ce fleuve et de ses tributaires, jusqu à son confluent avec l'Ob; et en remontant ce dernier, jusqu'au Pym et au Salym. « Il renferme, dit Castrén (II, 19), un grand nombre de mots et d'expressions russes, qui sont tout à la fois superflus et incompatibles avec le génie de la langne. Un grand nombre de sons, de désinences, de mots et de formes ont disparu, ou cédé la place à des *russismes*. La structure de la phrase semble aussi en beaucoup de cas être conforme à la syntaxe russe. Le tatare a, de même que le russe, imprimé à ce dialecte un cachet qu'il est impossible de méconnaître. On en est pourtant moins choqué, parce qu'au fond l'ostiake et le tatare sont animés du même esprit.

« Comme la domination russe s'est d'abord établie sur les bords de l'Irtych, d'où elle a rayonné à l'est et au nord, il est naturel que les riverains de ce fleuve se soient, mieux que les autres Ostiakes, approprié la culture russe. Ils sont baptisés depuis longtemps et observent ponctuellement les usages de l'église grecque. Ils n'ont sans doute aucune notion de la doctrine chrétienne, mais ils croient sans réserve à sa vérité, et ils ont déja presque totalement oublié leurs superstitions payennes..... Ils habitent de vraies maisons, disposées à la russe, se livrent à l'élève du bétail et même, dans quelques localités, à l'agriculcure. La chasse n'est considérée que comme un accessoire, et la pêche même n'est pour eux qu'une industrie secondaire. » (Castrén, II, 120, 122.) Les riverains de l'Irtych s'appellent *Tangat-Khou*, et ceux du Salym, *Sodom-Khou*.

2° Le *dialecte oriental* ou *de Sourgout* s'étend à l'est du précédent en remontant l'Ob, sur la rive droite jusqu'au

[1] Castrén, II, 50, 116, 118, 159; IV, 115-156.

Tym, sur la rive gauche jusqu'au Vasiougan. Il comprend diverses petites variétés: celle du Tougan, celle du Vakh inférieur, celle de Loumpokolsk sur les frontières du gouvernement du Tobolsk, enfin celle du Vasiougan ou du gouvernement de Tomsk. Le dialecte de Sourgout est plus pur que les trois autres, mais il est peut-être plus grossier, et les règles grammaticales y sont moins bien fixées que dans celui de l'Irtych. (Castrén, II, 118, 120.

Parmi les Ostiakes de Sourgout, ceux qui sont établis sur les affluents de l'Ob sont encore payens, et tout le christianisme des riverains de ce fleuve consiste à porter la croix au cou et à suspendre l'image du Christ aux parois des maisons. Ils vivent presque exclusivement de pêche et de chasse. Chaque automne, ils quittent les lieux où ils ont passé l'été dans une *yourte* (cabane) d'écorce de bouleau, et vont s'installer dans une yourte de bois et de gazon (Castrén, II, 120, 122). Ils se nomment dans leur langue *Noum-as-Khou* (hommes de l'Ob supérieur), et sont connus des Samoyèdes du voisinage sous le sobriquet de *Paritchete* (les noirs), à cause de leur prédilection pour les couleurs foncées et surtout le bleu (Castrén, II, 82).

3. Le *dialecte septentrional* ou *de l'Ob inférieur* se parle le long de ce fleuve et de ses tributaires, depuis son confluent avec l'Irtych jusqu'à son embouchure, et le long du Nadym qui se décharge dans le golfe Obien. On en a voulu faire deux variétés : celle de Kondinsk et celle d'Obdorsk, mais la première n'a pas de caractère bien prononcé; elle semble participer des trois principaux idiomes. L'ostiake septentrional a fait divers emprunts au samoyède et au zyriane ; c'est surtout ce qui le distingue de l'idiome oriental (Castrén, II, 119-120). Les Ostiakes de Kondinsk sont à peu près au même degré de culture que ceux de Sourgout, leurs voisins; mais ceux d'Obdorsk sont encore payens et nomades. Ils s'appellent *Avas-as-khou* (hommes de l'Ob inférieur). (Castrén, II, 120, 122.)

OSTIAKES DE L'IENISEÏ

C'est ici le lieu de parler des Ostiakes ieniseïens, non pas qu'ils appartiennent à la race nordaltaïque, mais pour montrer en quoi ils diffèrent des Ostiakes ougriens, des Khandakhou, avec les quels on les a souvent confondus. Ils paraissent être les derniers débris d'une race autrefois puissante et étendue, que les combats contre les envahisseurs tatars ou russes ont réduite à un millier d'invividus. Leur caractère les rapproche des Finnois de la Baltique ; c'est un peuple bon, paisible, pauvre, mais satisfait de son sort. Ces Ostiakes ont les traits plus fins que ceux de l'Ob, et leur physionomie a l'air plutôt tatare que mongole. Comme les Samoyèdes méridionaux avec lesquels ils sont entremêlés, ils vivent principalement de chasse et de pêche. Ils ne possèdent pas de rennes ; c'est le chien qui leur sert de bête de somme et de trait. Hiver et été, ils habitent dans des tentes d'écorce de bouleau. Etablis dans le bassin du Ieniseï moyen, entre Ieniseïsk et Touroukhansk, ils se tiennent la plus grande partie de l'année dans les bois profonds, les forêts désertes, près des lacs écartés et des petites rivières, et ne s'approchent qu'une fois par an des bords du Ieniseï: c'est à l'époque où les marchands descendent le fleuve pour faire des échanges avec ses riverains. De même que les autres indigènes de la Sibérie, ils se divisent en tribus qui sont gouvernées par des chefs nationaux. Ils sont baptisés, mais ils n'en pratiquent pas moins le chamanisme, et ils rendent un culte à *Ees*, Dieu du ciel ; à *Imlia*, celui des enfers, et *Koï*, l'Ours, Dieu de la terre[1].

Les Ostiakes de l'Ieniseï s'appellent *Kanas-ket*, au pluriel *Kan-djeæng* (hommes du Kan), d'après la rivière près de

[1] Castrén, II, 195, 215. 246-247; III. 255; IV. 92-93.

laquelle ils sont établis. Leur langue n'a que peu de rapports avec celle des Ostiakes de l'Ob, non plus qu'avec celle des prétendus Samoyèdes-Ostiakes; elle ne se rattache pas même à la souche altaïque. C'est, avec le kotte, l'unique représentant d'une classe à part; elle aime à placer les flexions ou les affixes avant le radical, ou au milieu du mot. Quoique simple dans ses formes grammaticales, c'est une des langues les plus capricieuses, vu ses innombrables permutations de lettres. (Castrén, II, 273, 279, 281, 282, 442.)

A la même race que les Ieniseïens appartenaient originairement les *Arines* ou *Arinzes* et les *Assanes*, qui errent dans les steppes des monts sayanskes, et qui maintenant sont Tatars ou plutôt Turcs. Les *Kottes* ont été sur le point de perdre également leur nationalité; mais, à la dernière heure, ils ont fait un effort pour en sauver les débris, et le motif, c'est que les indigènes de la Sibérie paient moins d'impôts que les colons russes, quand ils ont conservé leur langue, leurs mœurs et leurs institutions. Cinq Kottes se sont réunis près de l'Agoul, affluent du Kan, pour fonder un village kotte et leur petite colonie s'est accrue d'autres familles de même origine, qui avaient oublié leur langue maternelle, mais qui sont très-disposés à la rapprendre et à l'enseigner à leurs enfants. Le tout s'élève au chiffre d'une centaine d'individus et forme l'Oulous agoulske, l'une des trois tribus Kamassintses. Ils s'appellent *Kotou* (plur. *Kotouan*) et occupent les lieux où les anciens écrivains plaçaient les Kottes. Leur langue est sœur de l'ostiake ieniseïen, mais tellement décrépite, que les traits de famille ne se reconnaissent plus dans le squelette décharné, mais seulement dans l'esprit qui continue à l'animer. (Castrén, II, 362, 367, 371, 442; IV. 93.)

II. VOGOULS.

Les Vogouls (7,000 individus) sont disséminés dans un espace de cinquante myriamètres de long sur autant de large. Leur pays est borné au sud par la Tawda supérieure et son affluent le Losva ; au nord par la Sosva et ses affluents septentrionaux ; à l'ouest, ils ont franchi l'Oural, leur frontière naturelle ; mais, à l'est, ils ne s'étendent pas jusqu'à l'Ob : ne faisant pas de la pêche un moyen de subsistance, ils n'ont pas d'intérêt à disputer les rives de ce fleuve à leur frères les Ostiakes. Ils sont principalement chasseurs et agriculteurs. Leur physionomie ronde, leur chevelure longue et noire, leur teint foncé, et leur barbe rare, leur donnent un certain air de ressemblance avec les Mongols ou plutôt les Kalmouks. Ils se regardent comme ne formant qu'un même peuple avec les Ostiakes, auxquel ils étendent leur propre nom de *Mansi* (mansch-koum) dont on ignore le vrai sens. Les zyrianes les appellent *Iægra*, au pluriel *Iægraïass* ; et aussi Vagouls d'où les Russes ont fait *Vogouls*. Ce nom n'est pas usité dans le pays, pas même chez les Russes, qui ne connaissent ces Mansi que sous le nom de *Inorodtzy* (étranger) et de *Iasatchniye* (tributaire). Castrén pense que le mot *Vogoul* est une corruption de *ougour*. A Bérézov, on nomme Ostiakes les Mansi. Ils ont trois dialectes, qui diffèrent très-peu l'un de l'autre : celui de la Khonda, celui de Pelym et celui de la Sosva [1].

III. FAMILLE VOLGAIENNE.

La famille Volgaïenne (645,000 individus) est celle qui

[1] Castrén. IV, 109. 156-157 ; Ahlqvist, 222-225; Semenov, *Slovar rossiiskoï imperii*. St Pétersbourg, 1865; in-8. t. 1, 498-499.

a le plus subi l'influence tatare. Les deux peuples dont elle se compose, les Tchérémisses et les Mordouines faisaient partie de l'ancien royaume des Bolgars, qui comprenait divers peuples, mais où des Tatars avaient l'hégénonie, à en juger d'après les monnaies, les inscriptions tumulaires, les noms d'hommes et de dignités qui ont été conservés. Castrén, (II, 9) a émis l'opinion que le nom de *Bolgar* n'était qu'une expression géographique, et qu'il signifiait simplement riverain du Volga. Cette conjecture nous fait comprendre comment l'on a pu appeler du même nom de Bolgars, des peuples si différents des Tatars que le sont les purs Slaves, dont les descendants vivent au sud du Danube.

I. TCHÉRÉMISSES.

Les *Tchérémisses* (165,000 individus) sont ainsi appelés par les Mordouines, dans la langue desquels leur nom signifie *orientaux* [1]. Ils habitent en effet à l'est des Mordouines; les Tchouvaches les appellent *Kourk-mari* (hommes de la montagne). Ils s'appellent eux-mêmes *Maara* (homme), mot qui entre également dans la composition du nom national des Mordouines. En se donnant le même nom, ces peuples se reconnaissent pour frères, et ils le sont en effet, comme cela ressort de la comparaison de leurs idiomes (Castrén, IV, 141). « Le mot *mara*, dit Castrén (II, 16, 17), est congénère du persan *mærd*; le *d* final a fait place à un *a* sourd, par suite d'une prédilection générale des langues finnoises (nordaltaïques) pour les radicaux dissyllabiques. » Maara signifie proprement homme ; mais les Tchérémisses ne l'ap-

[1] C'est du moins ce qu'affirme Chtchekatov dans *Slovar Géographitcheskii Rossiskago Gosoudarstva*. Moscou, 1809; p. 65.

pliquent qu'à eux-mêmes; il ont emprunté aux Tatars le mot *edem* pour désigner les hommes d'une autre race (Castrén, II, 16).

Les Tchérémisses sont établis sur le Volga et ses affluents, dans les gouvernements de Kazan, de Kostroma, de Nijneï-Novgorod; le long de la Kama et de la Viatka, dans la partie méridionale des gouvernements de Viatka et de Perm, et dans la partie orientale de ceux de Kazan et d'Orenbourg. Ils ont été, pour la plupart, convertis à la religion grecque, il y a un siècle; mais ils n'en sont pas moins attachés à leurs vieilles superstitions. Ils ont depuis longtemps abandonné la vie nomade et sont devenus de zélés agriculteurs, surtout au sud; ceux du nord vivent principalement de l'élève du bétail et de l'exploitation des forêts. (Castrén, II, 12; IV, 141; Ahlqvist, 126.)

Le génie de la langue tchérémisse est nordaltaïque; mais le vocabulaire contient beaucoup d'éléments étrangers; le tiers des mots sont tatares; le cinquième russes, et la moitié à peu près nordaltaïques (Ahlqvist, 127, 141). La langue tchérémisse se divise en deux principaux dialectes : l'un parlé sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite du Volga[1]

Dans le voisinage des Tchérémisses, les Tchouvaches, au nombre de 670,000, occupent le triangle formé par le Volga, son affluent la Soura, et le 55° de latitude. Il y en a en outre 35,000 dans les gouvernements de Saratov, de Simbirsk et d'Orembourg (Ahlqvist, 102.) Castrén les regardait comme des Tchérémisses tatarisés (*Nordiska resor*, II, p. 11.) Il est vrai que les langues de ces deux peuples renferment un grand nombre de radicaux semblables, mais qui sont turcs au lieu d'être nordaltaïques. Les Tchouvaches sont des

[1] Wielemann, sur les Tchérémisses, dans *Archiv fur wissenschaftliche Kunde von Russland*, recueil édité par Erman. Berlin. in-8. 1849; t. VII. p. 425.

Tatars, et ils ne rentrent pas plus dans le cercle de nos études que les Bourtasses, leurs ancêtres supposés [1].

II. MORDOUINES.

Les Mordouines (480,000) se nomment dans leur propre langue *Mordva* (homme-eau, riverain d'un fleuve). Castrén (II, 17) oppose ingénieusement cette dénomination à celle de *Mouroma*, qui doit signifier homme (mour) de terre (ma). Ce dernier peuple qui, d'après Nestor, occupait les environs de la ville de Mourom, sur l'Oka, dans le gouvernement de Nijneï-Novgorod, était en effet plus éloigné du Volga, que ne le sont les Mordouines, établis sur les deux rives de ce fleuve. Il n'y a plus de Mouromas, mais dans le pays qu'ils habitaient on trouve encore, le long de l'Oka, un certain nombre de noms de lieux, qui s'expliquent par le mordouine (Ahlqvist, 162.)

La fertilité de la contrée, qu'occupent les Mordouines, les a depuis longtemps portés à changer la vie nomade pour des occupations plus fixes. Pallas les dépeint comme de bons agriculteurs, qsi ne le cèdent aucunement aux Russes. Ils se livrent aussi à l'élève du bétail et à l'apiculture. Leur conversion au Christianisme ne remonte pas à plus d'un siècle (Castrén, IV, 143-144).

Leur langue a beaucoup de rapport avec les idiomes baltiques. Elle se divise en deux dialectes assez différents pour que ceux qui les parlent ne puissent se comprendre mutuellement, mais doivent se servir du russe comme moyen de communication (Ahlqvist, 130, 163, 169, 197).

Les Mokches sont les plus méridionaux, les Erzes les plus

---

[1] Ahlqvist. 144, 145.

[2] Note sur les Tchouvaches par W. Kronheim et Schott, dans *Archiv* de Erman, 1845, t. III, p. 170-122; par Lebedev, *ibid.* 1852, t. IX, p. 562-588.

septentrionaux des Mordouines. Dans certains cercles et dans plusieurs villages, ils vivent les uns à côté des autres et ne sont séparés que par le langage. Les *Erzes* (Erzæ, au pluriel Erzæ,) plus éloignés des Tatars, se sont mieux soustraits à leur influence. Leur dialecte est le plus pur. Il est parlé par près de 250,000 individus, principalement dans les gouvernements de Nijneï-Novgorod et de Simbirsk. Les *Mokchas* (Mokcha, pluriel Mokchut) se nomment ainsi d'après un affluent de l'Oka moyen, la Mokcha, qui baigne leur pays. Ils sont au nombre de 230,000 et ils vivent pour la plupart dans les gouvernements de Penza, de Tambov et de Saratov (Ahlqvist, 162, 163).

Les ethnographes admettaient encore tout récemment l'existence d'un troisième dialecte mordouine. C'était une erreur, dont voici l'origine. I. Lepichin qui parcourut, en 1768 et 1769, la plus grande partie de la Russie orientale, mentionne dans son journal [1], un certain dialecte mordouine, le *Karataï*, qui aurait été parlé dans trois villages du cercle de Kazan. Mais aucun autre voyageur n'ayant reparlé des Kataraïs, ils étaient tombés dans l'oubli, lorsque le savant orientaliste Fræhn [2] crut trouver, dans les géographes arabes, le nom de ce peuple en connexion avec celui des Erzes. Ibn-al-Wardi cite en Russie la ville de Kerkia, et Edrisi, le peuple des Kerakertiya. Mais comme plusieurs des lettres arabes se ressemblent beaucoup, et que les copistes ont trop souvent omis les points diacritiques qui différencient les caractères analogues, il est difficile de lire les noms propres, et l'on est souvent forcé de restituer le texte

[1] Traduit en allemand par C. H. Hase, *Reise durch verschiedene Provinzen des russischen Reichs*. Altenburg. 1774, 5 vol. in-4°, avec planches, T. I.

[2] Supplément à *Ibn-Foszlan's and anderer Araber Berichte über die Russen œlterer Zeit*. S. Pétersbourg, 1825, in-4°, p. 160.

d'après des conjectures plus ou moins arbitraires. Frœhn se crut donc autorisé à voir dans les deux noms cités plus haut Kuyava ou Kiyava (Kiovie, Kiev), puis, se ravisant, il lut Keratiya, qu'il traduisit par Karataï. Mais il avoue que cette leçon n'a rien de sûr. Plus tard le professeur W. Sboïev, dans son livre sur *Les peuples du gouvernement de Kazan qui ne sont pas d'origine russe* (Kazan, 1856), mentionna, dans le cercle de Tétiouchi, un village nommé Karataï, dont il donnait les habitants pour des Mordouines tatarisés. D'après ces témoignagnes, qui ne levaient pourtant pas tous ses doutes, le statisticien Kœppen comprit les Karataï parmi les Mordouines, tout en professant l'opinion que, pour éclaircir la question, il faudrait l'étudier sur les lieux. C'est ce que fit le voyageur finnois Ahlqvist. Visitant la Russie orientale (1856-1857), il fit une excursion dans le village de Karataï, situé sur la rive même du Volga, à 80 kilomètres au sud de Kazan, et il constata que les cinq cents habitants, ainsi que ceux de Mensitova, étaient de purs Tatars, convertis à la religion grecque, mais portant le costume mordouine. Le nom même de Karataï, qui signifie colline noire, est composé de deux mots tatars; et il ne se trouve pas de noms mordouines dans ce pays ni dans les environs, quoique les noms de lieux se perpétuent longtemps même après la disparition des premiers occupants. On ne peut donc admettre que les Karataïs soient des Mordouines tatarisés, et il faut les retrancher du nombre des peuples que nous avons à étudier. (Ahlqvist, 185-190.)

E. BEAUVOIS.

(*A suivre*).

NOTE SUR UNE POPULATION DE L'ASIE ORIENTALE A CORPS VELU.

On a émis, à plusieurs reprises, des doutes sur l'existence, dans les iles de l'extrême Orient, d'une population caractérisée par un

corps presque complétement velu. De nouvelles recherches, entreprises dans le sud de Hakodadé, ou l'on rencontre de nombreux Ainos, ont permis de constater, à cet égard, l'exactitude des données recueillies par les anciens voyageurs ou extraites par les orientalistes des livres chinois et japonais.

Les individus du peuple en question sont désignés, dans les écrivains asiatiques, sous le nom de *Mao-jen* ou « hommes à poils », et ils étaient connus pour cette particularité dès l'époque des guerres du prince Yamato-Také. On les représentait comme ayant le corps entièrement recouvert de longues soies [1], dont la figure elle-même n'était pas épargnée. Leurs habitudes étaient celles d'une nation sauvage et vagabonde; ils ne vivaient que de chasse et de pêche, et malgré la dureté du climat, ils n'avaient d'autres vêtements que des fourrures d'ours.

Les Aïnos ne paraissent guère avoir prospéré depuis l'époque où leur nom figure pour la première fois dans les annales des Japonais. Ceux qui habitent aujourd'hui les environs de Hakodadé et de Matsmayé, et ce sont les plus civilisés, n'ont guère emprunté à leurs dominateurs que l'habitude de boire des liqueurs fortes et fermentées. Depuis l'arrivée des Européens dans leurs îles, ils se montrent très-avides d'eau de vie, et vendent tout ce qu'ils possèdent pour s'en procurer, même de la pire espèce. Aussi la population indigène du nord de Yéso décroît-elle très sensiblement, et tout porte à croire qu'elle aura disparu de cette partie de l'île avant une dizaine d'années.

Les Aïno de la partie septentrionale de Yéso, beaucoup plus misérables que leurs frères du sud, sont en revanche plus vigoureusement constitués et présentent avec ces derniers des différences ethnographiques assez sensibles. Le système pileux est sur tout le corps infiniment plus développé, surtout chez les hommes; la longueur des poils sur les épaules atteint parfois 18 à 20 centimètres. Par contre, les abords des parties sexuelles, dans l'un et l'autre sexe, sont abso-

[1] Voy. la figure représentée sur la planche ci-contre.

INSULAIRE DE YESO.

(d'après un dessin indigène.)

Lith. Toupet, rue d'Ulm, 8.

lument dénudés, soit qu'il y ait là une particularité de leur nature, soit qu'ils s'épilent ou se poncent la peau, à la manière des musulmans. Leurs cheveux, au lieu d'être noirs, se distinguent par une couleur de brun ocré et par un manque de souplesse qui les rapproche du crin; chez quelques femmes, la teinte des cheveux tire au rouge orangé. En pressant quelque peu leur chevelure avec la main, on conserve aux doigts une légère odeur d'œufs gâtés. Les yeux sont moins obliques que chez les Japonais, et sont parfois d'une teinte verdâtre qui approche du bleu chez les jeunes femmes. Les oreilles sont longues, et paraissent souvent déformées et atteintes de maladies cutanées.

Les Aïnos ne paraissent avoir occupé les Kouriles que lorsqu'ils se trouvèrent dans la nécessité d'abandonner l'île de Nippon, au nord de laquelle les conquérants avaient commencé par les refouler. L'intérieur de Yéso est à peu près complétement inconnu des Aïno eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux soutiennent qu'elle est inhabitée et même inhabitable; d'autres prétendent qu'il y habite une race nègre et sauvage qui s'enfuit à l'approche de tous les étrangers. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que, pour des aventuriers amis de la science, une expédition dans l'intérieur de Yéso offrirait un vif intérêt, et serait aujourd'hui beaucoup moins difficile qu'on s'est plu à le dire et à le répéter.

J. UMERY.

CHRONIQUE ORIENTALE.

ÉTUDES ASSYRIENNES

La science nouvelle à laquelle on a donné le nom d'*assyriologie* compte aujourd'hui d'assez nombreux adhérents, et bientôt il y aura un ouvrage curieux et utile à composer sous le titre de *Bibl othèque assyriologique*. Un tel travail serait opportun même dès à présent, car, dans une branche d'étude où l'on n'avance qu'en devinant, il est indispensable de savoir ce qu'on a déjà deviné, d'abord pour ne pas se fatiguer à deviner des choses déjà devinées, ensuite pour ne pas

s'exposer à deviner autrement que les autres ont deviné. Certains écrits, ceux de M. Hincks, par exemple, dont on apprécie généralement la valeur, sont presque toujours introuvables, et c'est le plus souvent dans des recueils à peu près inconnus qu'il dépose le fruit de ses veilles.

En France, le grand prix de l'Empereur ayant couronné les travaux assyriologiques de M. Oppert, il n'y a plus personne, même M. Schœbel, qui doute encore de la solidité parfaite du système de déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que le public parisien a appris que le grand lauréat de l'Empereur, consacrait cette année un semestre au moins de son cours élémentaire de sanscrit à dévoiler les secrets de l'interprétation des monuments épigraphiques de Babylone et de Ninive. Le succès obtenu dans ces leçons montre combien il est opportun de créer un cours de cunéiforme au Collége de France ou à la Bibliothèque impériale. M. Ménant, savant assyriologue, frappé de cette vérité, s'occupe, dit-on, des moyens de décider le gouvernement à rendre public l'enseignement de la langue de Sardanapale et de Nabuchodonosor. M. Oppert, de son côté, est, dit-on, déjà porteur d'une autorisation ministérielle pour l'ouverture d'un cours élémentaire de cunéiforme à la Bibliothèque impériale, cours dont l'ouverture n'a été retardée que par des difficultés de local.

M. Joachim Ménant, qui a eu le rare mérite de populariser l'assyriologie en France, et qui, du fond de la province, où le retiennen ses fonctions de juge, a doté la science de nombreux écrits justement appréciés, notamment de trois inscriptions, traduites et commentées, d'un ancien roi de Babylone, Hammourabi, promet en outre la prochaine apparition d'un *Syllabaire assyrien*, ouvrage dans leque seront exposées et discutées les interprétations diverses données par les savants à chacun des signes de l'effroyable écriture cunéiforme anarienne.

La Société royale asiatique de Londres, a fait paraître un mémoire de M. Talbot, sur les inscriptions étudiées par M. Ménant. Le savant anglais, tout en acceptant beaucoup de points de la version de

l'archéologue français, croit devoir s'éloigner considérablement de ce dernier dans certains passages des inscriptions du roi, qu'il nomme Khammurabi.

La Société asiatique de Paris, de son côté, a imprimé la grande inscription du palais de Khorsabad, publiée et commentée par MM. Jules Oppert et Joachim Ménant. On a fait un tirage à part, de format in-f°, de ce mémoire. D'après des renseignements dus à M. Oppert, la part de ce savant dans cette importante publication consiste dans la traduction du texte et le commentaire qui l'accompagne; la part de M. Ménant comprend l'idée de publier le mémoire, la copie de l'inscription et la correction des épreuves.

Enfin, M. Nordtmann, de Constantinople, s'est livré à une nouvelle étude des textes cunéiformes appelés scythiques, tatares, médiques ou d'une foule d'autres façons, et cela avec un zèle et une patience d'autant plus méritoires, que jusqu'à présent, les ressources manquant, on ne comprend rien à ces inscriptions, et, pour toute récompense de longues recherches, on n'a d'autre honneur que celui de dire avec franchise que ces inscriptions mogoliques continuent à être de l'hébreu pour tout le monde.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1862.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le docteur MITSOUKOURI SIOU-HEI et M. le comte DE TYSKIÈVITCH écrivent pour remercier la Société de leur nomination.

M. YRJO KOSKINEN, membre titulaire, écrit de Helsingfors pour offrir à la Société et à plusieurs de ses membres le nouvel ouvrage qu'il vient de publier sur l'Histoire ancienne de la race finnoise.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Inscriptions et Belles-lettres, remercie la Société de l'envoi de son *Annuaire*, et M. Birch, de l'envoi de diverse publication du Conseil.

MM. CHEVREUIL, directeur du Muséum d'histoire naturelle et AUG. DUMÉRIL, secrétairede ce établissements écrivent pour remercier la Société de l'envoi d'un objet d'ethnographie pour la galerie d'anthropologie du Jardin des plantes.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts à la Société.

M Potteau présente deux photographies d'un crâne découvert à Lozère et offert par feu M. Jomard au Muséum. Une longue discussion s'engage à ce sujet.

Sont élus membres titulaires de la Société :

MM. d'Arnoux (Bertall), artiste peintre ; Foukou-sawa, membre du Collège des interprètes à Yédo.

L'heure avancée ne permet par d'entendre le rapport de M. Castaing sur la traduction des *Poésies des Thang* de M. le marquis d'Hervey Saint-Denys.

La séance est levée à 10 h. et demie.

Cours de diverses langues. — On nous assure que M. Dulaurier, professeur d'arménien et fondateur de l'enseignement du malais et du javanais à l'École impériale de langues orientales, sollicite l'autorisation d'ouvrir un cours de cophte au Collége de France. Il est également question d'un cours de russe, d'un cours de babylonien et d'un cours de cochinchinois. Cette dernière langue, on le sait, n'est qu'un patois que les indigènes ont honte d'écrire et même de parler dans la société de personnes distinguées; mais elle a de l'intérêt pour notre colonisation. A ce point de vue, il serait bon d'ouvrir à l'École impériale des langues orientales des cours de sousou, de bambara, de wolofe et de madingo, idiômes parlés dans notre belle et importante colonie du Sénégal, bien qu'ils n'aient pas plus de littérature que le cochinchinois. Espérons !

NÉCROLOGIE.

M. Charles-Benedict Hase, président de l'Ecole impériale des langues orientales vivantes et professeur de grec moderne à cette Ecole, membre de l'Institut, professeur de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris, conservateur à la Bibliothèque impériale, ancien professeur d'allemand de l'Empereur Napoléon III. né dans la Saxe en 1786, est mort à Paris le 21 mars 1864.

M. Wœpcke, membre du conseil de la Société asiatique, connu par ses articles sur les mathématiques des Arabes.

M. T. X. Bianchi, ancien secrétaire-interprète du Roi. Cet orientaliste éminent, avait été vivement affecté en apprenant dernièrement que, malgré les présentations au premier rang de l'Ecole des langues orientales et de l'Institut, la chaire vacante de turc ne lui était pas confiée. Nous espérions pour lui une *justice tardive*. Comme M. Dubeux, une triste déception l'a conduit à pas rapides jusqu'au tombeau.

L'un des gérants, Ch. de Labarthe.

Paris. Imp. Moquet rue des Fossés-St-Jacques, 11.

LE TIBET

Le Buddhisme et la langue tibétaine.

DISCOURS D'OUVERTURE DU COURS DE TIBÉTAIN, PRÈS LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

Le cours qui s'ouvre en ce moment, malgré quelques différences de programme et une apparence à certains égards nouvelle, est cependant ancien. C'est en 1842 que M. Édouard Foucaux a inauguré parmi nous l'étude de la langue tibétaine. Par un enseignement continué pendant plus de vingt années, par des travaux qui lui ont fait un nom, et qui ont marqué dans la science, notamment par la publication du texte et de la traduction d'une des biographies de Çâkyamuni, M. Foucaux n'a pas seulement naturalisé en France l'étude du tibétain; il a, de plus, rendu un service signalé à ces études buddhiques [1], qui ont pris dans ces dernières années un si grand développement, et qui préoccupent aujourd'hui, avec juste raison, non-seulement les hommes spéciaux versés dans les études orientales, mais même le public lettré, et les hommes instruits, curieux d'approfondir les mystères de l'esprit humain, d'en suivre la marche, et d'en observer les diverses évolutions.

Aussi ne faut-il point s'étonner de voir l'étude du buddhisme mêlée à celle du tibétain. Ces deux études sont intimement liées l'une à l'autre. En effet, le Tibet est un des principaux asiles, un des centres

[1] Dans tous les noms sanskrits, tibétains ou autres, que je cite, j'écris toujours *u* qui doit se prononcer *ou*. Ainsi Buddhisme se lit *Bouddhisme*; Kubilaï, *Koubilaï*; Çakyamuni, *Çâkyamouni*.

du Buddhisme, et Lhassa, sa capitale, en est la métropole la plus vénérée. C'est le Buddhisme qui a donné au peuple rude et grossier des montagnes du Tibet, sa religion, sa science, sa civilisation, qui a poli son langage, qui lui a donné l'écriture, principe et condition nécessaire de toute culture intellectuelle. En un mot, le peuple tibétain, en tant que nation policée, peut être considéré comme une création du Buddhisme. Il me paraît donc utile, au début de ce cours, de mettre en relief ce trait remarquable, de montrer les rapports de la nationalité tibétaine avec la religion buddhique, et, en même temps, de donner un aperçu du développement de cette religion, de la fortune qu'elle a faite, et de l'influence qu'elle a conquise et exerce encore aujourd'hui.

Le Tibet est situé au centre du continent asiatique, qu'il semble dominer du haut de ses colossales chaînes de montagnes. Le nom sous lequel il nous est connu est d'un emploi général dans l'Orient, et, d'après les diverses étymologies qu'on en donne, il paraît bien être d'origine tibétaine ; il est cependant repoussé par les indigènes, qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Bod* (fort), appellent leur pays *Bod-yul*, pays des forts, et ne veulent voir dans le nom de Tibet qu'un mot barbare et étranger. Ceux qui habitent sur les confins de l'empire britannique le considèrent comme une importation anglaise; pour ceux du pays de Balti, à l'extrémité occidentale, c'est une invention musulmane [1].

Outre le nom de *Bod-yul*, qui désigne la contrée par le nom du peuple, et le peuple par la qualité qui le caractérise à ses propres yeux et le séduit le plus, les Tibétains donnent à leur pays des noms pittoresques, tirés de la nature du sol, et qui le représentent comme une masse de montagnes et de glaciers. Car le *Pays des forts* est aussi le *Pays de la neige*, l'*Assemblage des montagnes neigeuses*, la *Traînée des sommets glacés* [2], qualifications bien jus-

[1] *Glossary of Tibetan geographical terms*, edited by Hermann de Schlagintweit, art. Tibet n° 119.—(*Journal of the Royal Asiatic society*, vol XX.)

[2] *Glossary*, etc., *loco citato*.

tifiées par l'élévation d'un pays où l'on trouve des montagnes de 25 à 29,000 pieds anglais de haut; où Jacquemont a voyagé et campé sur des points plus élevés que la cîme de notre Mont-Blanc; où il se tient des marchés à 15,090 pieds au-dessus du niveau de la mer, séjour peu agréable aux officiers chinois obligés d'y venir faire une surveillance pendant l'été[1].

Le Tibet comprend principalement, d'un côté, la partie supérieure du bassin de l'Indus et du Satledje, deux des rivières du Pendjab indien, et d'un autre côté la partie supérieure du bassin du *Tsang-bo-tchu* (eau sacrée) reconnu maintenant pour être le principal affluent du Brahmaputra, et non pas l'Irawady, comme on l'avait cru jadis [2]. Les deux grands fleuves qui arrosent les extrémités orientale et occidentale de l'Inde descendent donc du Tibet; mais les principaux cours d'eau de la péninsule transgangétique en découlent également : sa partie orientale est traversée par le cours naissant du fleuve Bleu de la Chine, et sa limite du au N. E. touche aux sources du fleuve Jaune de ce même empire. Ainsi, les fleuves de l'Inde propre, de l'Inde transgangétique et de la Chine ramènent tous au Tibet.

Par là se trouve assez bien justifiée la qualification de *Nombril de la terre*, que les Tibétains donnent aussi à leur pays[3]. Ils ne sont pas le seul peuple qui ait considéré le lieu de sa demeure comme le centre de la terre, et, par suite, du monde. La Chine n'est-elle pas l'empire du milieu? Le séjour des Aryens de l'Inde était le *Madhya deçâ*, pays du milieu, et pour les anciens Hellènes Delphes était ὀμφαλὸς γῆς, le Nombril de la terre, comme la Kaaba de la Mekke l'est encore pour les Musulmans, comme le Tibet l'est pour le peuple de Bod.

---

[1] *Glossary*, n° 76.

[2] *Glossary*, etc n° 121.

[3] *Glossary*, etc. n° 119.

La situation du Tibet, placé entre la plaine Blanche (l'Inde) et la plaine Noire (la Chine), répond assez à l'ambitieuse prétention de ses habitants ; s'il n'est pas mathématiquement au centre de l'Asie, il occupe au point de vue géographique et ethnographique, une position qu'on peut appeler centrale : il touche pour ainsi dire à toutes les grandes races asiatiques. Par le Sud, il confine à l'Inde qui lui a donné sa religion et sa civilisation ; par l'Est et par le Sud Est, il touche à la Chine dans l'empire de laquelle il est politiquement compris, et aux peuples de l'Inde transgangétique auxquels l'unissent ainsi qu'aux Chinois, non-seulement une religion commune, mais encore quelques affinités de langues ; par le N.-E., il est en contact avec les Mongols que leurs caractères physiques rapprochent des Tibétains, en même temps que la religion les a complétement soumis à l'influence tibétaine ; par le N.-O., il est voisin des peuples Tartares liés aussi aux Tibétains par une même origine, et par des signes extérieurs ; enfin, par sa pointe occidentale, le Tibet touche presque à l'Iran, et à ces peuples de race indo-germanique, que le joug de l'islamisme a fait en quelque sorte entrer dans le giron des peuples sémitiques.

Ainsi, il n'est point de division importante des races de l'Asie qui ne se trouve avec le Tibet dans des rapports de voisinage. Et, cependant, malgré cette position centrale, malgré l'abondance de l'or et de l'argent que le pays recèle, et qu'il est facile d'y exploiter, le peuple tibétain est resté longtemps dans une sorte d'isolement ; c'est qu'il est comme gardé et séparé des contrées d'alentour par les hautes montagnes et les déserts qui l'enferment ; les fleuves qui en descendent, ou qui l'arrosent, et qui, plus loin, forment de larges cours d'eau, n'y sont encore que des torrents ; enfin, l'âpreté et la rigueur du climat qui en ont fait pendant longtemps un asile d'indépendance, et l'ont préservé d'une conquête complète, ont encore contribué à empêcher les relations multipliées auxquelles ce pays semblait prédestiné par sa position. Aussi est-ce par un étrange concours de circonstances, qui n'est pas l'une des moins curieuses particularités de l'histoire du Buddhisme, que cet empire de la neige, cette région

retirée, ce nombril caché de la terre, devenu un véritable centre, le centre d'une religion répandue au loin, est redevable à des doctrines, à des livres, à un enseignement venu du dehors, de l'influence que sa situation semblait lui promettre et que la nature lui avait refusée.

C'est, en effet, le Buddhisme qui a fait la grandeur, la célébrité et l'importance du Tibet; ce qu'on sait de son histoire pour la période antérieure à l'introduction des doctrines de Çakyamuni se réduit à bien peu de chose. Ce n'est pas que même alors il n'ait brillé de quelque éclat : les historiens chinois parlent d'un peuple qui, à une époque voisine du commencement de notre ère, aurait dominé à Kabul, à Kachemir dans le Penjab, fait des incursions dans l'Inde, et joué un rôle important dans l'histoire du Buddhisme indien. Or ce peuple, chassé par les Chinois de l'extrême frontière orientale de leur empire, venait du Tibet, et était de race tibétaine ; il fit dans le bassin de l'Indus et du Gange ce qu'exécutèrent plus tard sur une plus vaste échelle, dans l'Asie et jusque dans l'Europe, les Huns, les Turks, le Mongols et les Mandchus.

L'état moral et religieux du Tibet, antérieurement à l'introduction du Buddhisme, nous est fort peu connu ; la situation du pays a été si profondément modifiée par ce grand événement, que son état primitif a dû laisser peu de traces appréciables. Il est cependant certains traits de mœurs, certains usages, que le Buddhisme n'a point apportés, qu'il aurait plutôt tendu à faire disparaître, mais qui, s'étant conservés malgré lui, attestent une origine qui se confond avec celle même du peuple. Telle est, par exemple, la polyandrie, cet étrange système de polygamie renversée, qui consiste à unir plusieurs hommes, ordinairement des frères, à une seule femme, Bien que les légendes indiennes offrent un exemple célèbre de cette singularité, [1] elle n'a point passé de l'Inde au Tibet, elle est propre

[1] L'union de la seule Draupadî avec les cinq fils de Pandu. Voy. le *Mahâbharata* de M. Foucaux, Introd. XV, note. — Voy. également sur la polyandrie, les *Etudes asiatiques* de M. de Rosny, pp. 246, 250, 257

à ce dernier pays, et s'explique en partie par la nature du climat. La divinité primitive des Tibétains, appelée *Bon* ou *Pon*, est encore adorée par une partie d'entre eux; et il existe même des livres qui traitent de cette religion; malheureusement, ces livres sont encore inconnus. Mais il est à peu près certain que le culte de Bon a perdu sa pureté primitive, et qu'il a été transformé d'une manière plus ou moins complète par le Buddhisme. Il n'est pas d'ailleurs sans relation avec le culte de Çiva, qui, propre aux habitants primitifs de l'Inde, et incorporé peu à peu dans le Brâhmanisme, a passé de là dans le Buddhisme; une portion de la littérature buddhique du Tibet et des livres qui y sont reçus comme canoniques présente l'alliage du Çivaïsme et du Buddhisme. Ce culte de Çiva et de Bon qui paraissent avoir une commune origine, n'est pas seulement propre au Tibet et à l'Inde; on en retrouve la trace chez les Buddhistes du Sud eux-mêmes.[2] C'est que ce culte était celui des races Turaniennes qui, selon toutes les apparences, ont formé la première couche de population de toute l'Asie méridionale : il se distingue par la pratique des enchantements et des exorcismes; il paraît fondé sur cette idée que la nature est une puissance sauvage et redoutable, manifestant sa force par mille agents cachés, et qu'il faut apaiser par d'affreux sacrifices, ou conjurer et dompter par des pratiques mystérieuses. La cruauté, la volupté et la terreur sont les traits caractéristiques de cette religion dont les divinités sont en général présentées sous une forme effrayante et hideuse. Les Aryens de l'Inde, avec leur génie supérieur, ont essayé de combattre ces cultes sauvages, d'abord dans leur propre pays, au moyen du Brâhmanisme, puis dans les pays voisins au moyen du Buddhisme; mais ils n'ont pu les faire entièrement disparaître; les anciens cultes, plus ou moins altérés, ont subsisté à côté de la religion nouvelle, et cette religion elle-même, en leur laissant une place à côté d'elle après les avoir adoucis, n'a pas toujours pu résister à leur influence.

---

[1] Voir la lettre de M. Brian Houghton Hodgson, dans *Journal of the royal asiatic Society*, vol. XVIII, pp. 396 et 397.

C'est en 630, à l'époque où l'Islamisme déjà fondé en Arabie allait déborder et s'étendre au loin, que le Buddhisme, après une première tentative infructueuse, fut introduit au Tibet par le roi alors régnant. Ce personnage qui s'appelait Srong-tsan-Gampo, fit *lever sur le Tibet le soleil de la religion*, selon l'expression d'un auteur Buddhiste. Les seize députés qu'il envoya dans l'Inde en rapportèrent des livres buddhiques et un alphabet indien reproduisant les formes primitives de l'Ecriture *dévanâgari* ; l'on commença dès lors à traduire les livres religieux de l'Inde : le roi lui-même prit part à ce travail. La construction de plusieurs monastères, diverses institutions et une police en rapport avec le culte nouveau signalèrent le règne de ce premier *roi de la loi*. La propagande si heureusement commencée s'arrêta sous les règnes suivants, jusqu'à ce que le 4e ou le 6e successeur de l'introducteur du Buddhisme, Thi-srong-de-tsan, reprit l'œuvre de Srong-tsan-Gampo et lui donna un nouveau développement ; le travail de traduction qui avait été interrompu fut repris avec ardeur. Le même esprit anima l'un des fils de ce second *roi de la loi*, et l'un de ses petits-fils, appelé Thi-de-srong-tsan, et qui mérita d'être surnommé le 3e *roi de la loi*. Mais une réaction violente, dirigée par Lang-dar-ma, frère du dernier roi, amena la destruction des monastères, la dispersion des prêtres, la profanation des images et des reliques. La mort violente de Lang-dar-ma, qui expia ainsi les violences dont il avait été l'auteur, ne fit pas cesser l'orage : le pays continua d'être agité ; mais, à la faveur de la lassitude et de l'abattement, dernier résultat de ces désordres, le Buddhisme, revenant des provinces orientales où il avait trouvé un refuge, reprit peu à peu son empire ; le monachisme s'y reconstitua avec plus de force et de cohésion que jamais. La doctrine et les préceptes de Câkyamuni y subirent sans doute plus d'une atteinte ; mais malgré ces inévitables altérations, malgré la formation de quelques sectes, l'introduction du Çivaïsme, et surtout l'admission de certaines pratiques peu conformes à l'esprit du Buddhisme, telles que le mariage des religieux, la nouvelle religion fut acceptée sans contradiction sérieuse, et dès la seconde moitié du XIe siècle le

Tibet était définitivement conquis à la loi du *sang-je* (Buddha).

Lorsque le Buddhisme fut pour la première fois porté de l'Inde au Tibet, il y avait déjà longtemps qu'il avait pénétré dans d'autres pays étrangers. Dès le IIIe siècle avant notre ère, sous le règne d'Açôka-le-Juste ou le Religieux, et par les soins du fils même de ce roi, il avait été établi dans l île de Ceylan, qui en devint la seconde patrie dans le Sud ; il fut également porté, tant du continent de l'Inde que de l'île de Ceylan, à Arakan, à Pégu, à Ava, dans le royaume de Siam, en un mot, dans la péninsule transgangétique, et jusque dans l'île de Java. Vers l'époque où le Buddhisme fut introduit à Ceylan, on fit un premier effort pour le répandre en Chine ; mais cette tentative fut réprimée violemment : néanmoins, après plusieurs essais timides consistant dans l'introduction de statues, puis de livres buddhiques, vers l'an 60 de notre ère, l'empereur Ming-ti, de la dynastie des Han, provoqua lui-même l'Établissement du Buddhisme dans ses Etats, appelant des religieux et faisant apporter des livres. Le Buddhisme s'implanta donc en Chine ; il y fleurit à côté de l'ancienne religion, ou, pour mieux dire, au milieu du scepticisme et de l'indifférence ; de là il fut porté à l'extrémité de l'Asie, au Japon, dans le cours du VIe siècle de notre ère.

Le Buddhisme, rayonnant dans tous les sens se propagea aussi vers l'Ouest ; mais de ce côté, il se heurta à des obstacles infranchissables. L'Etat florissant dans lequel il se trouvait à Kachemir vers le commencement de notre ère avait bien favorisé son développement dans l'Irân ; et il, y avait fait tout d'abord de rapides et importants progrès : mais le zèle que les rois Sassanides mirent à relever le Mazdéisme l'ancienne religion des Perses, arrêta l'essor du Buddhisme ; il cessa d'avancer et s'affaiblit dans les lieux où il s'était établi. Bientôt l'invasion arabe et l'Islamisme, refoulant Mazdéisme et Buddhisme, en effacèrent les derniers vestiges : l'Ouest de l'Asie était désormais fermé aux doctrines attribuées a Çâkyamuni et au culte fondé sous son nom. Ce culte néanmoins ne cessa pas de s'étendre et de gagner des peuples nouveaux. Les conquêtes dont l'Asie centrale fut le point de départ et le centre aidèrent à ses progrès,

Si les Turks se détournant vers l'Occident, embrassèrent l'Islamisme, les Mongols. restés plus près de leur berceau, se donnèrent au Buddhisme ; et ce choix lui valut une supériorité marquée. Gengis-Khan et ses premiers successeurs avaient, il est vrai, opposé aux représentants du Christianisme, de l'Islamisme et du Buddhisme, qui se pressaient à leur cour et les fatiguaient de leurs sollicitations, l'indifférence dogmatique et l'équité un peu brutale qui fut constamment la règle de conduite du grand fondateur de l'empire Mongol. La maxime : « Un seul Dieu au ciel et un seul souverain sur la terre, » avec pleine liberté de culte envers le premier et ponctuelle obéissance aux ordres du second, fut longtemps la loi fondamentale de cet empire, et du moins, à l'abri de cette maxime, les diverses religions purent fleurir en paix.

Mais lorsque Khubilaï-Kan, héritier de son aïeul Gengis, se vit maître du plus vaste empire qui ait jamais existé, il fit son choix parmi les religions diverses qui s'offraient à lui ; et si l'adoption du Buddhisme, à cause de l'esprit de douceur légué par Câkyamuni à ses disciples et religieusement conservé, ne poussa point le puissant empereur Mongol à sévir contre les autres cultes, du moins la préférence qu'il accorda à la religion de son choix fut par là même pour cette religion la cause d'un nouveau progrès. Ce fut le Tibet qui seconda Khubilaï-Kan dans son dessein de répandre le Buddhisme parmi les Mongols. Aussi cette contrée acquit-elle alors une grandeur extraordinaire au point de vue religieux ; et cette grandeur effaçait la dépendance politique que la décision de Khubilaï-Kan, avait eu précisément pour objet d'assurer. A l'intérieur l'ordre religieux fut affermi par l'établissement d'une sorte de suprématie spirituelle ; à l'extérieur, l'influence du Tibet se manifesta par le rôle que jouèrent des religieux tibétains comme introducteurs du Buddhisme parmi les Mongols, comme conseillers de leur empereur, comme inventeurs de leur écriture.

Ce sont en effet des Buddhistes tibétains qui ont formé l'écriture mongole. Déjà, avant Khubilaï, le célèbre lama, Sse-Skia-Pandita, appelé par l'un des Gengiskhanides, Godan, fils d'Octaï, avait com-

posé un premier alphabet emprunté aux Ouïgours, qui avaient eux-mêmes reçu leurs lettres de Syrie par l'intermédiaire des missionnaires Nestoriens. Cet essai n'ayant pas réussi, le neveu de *Sse Skia Pandita*, connu seulement sous le nom sanskrit de Matidhvadja (étendard de la pensée) et devenu célèbre sous la désignation tibétaine de *Phags-pa* (le vénérable) transcrit en chinois sous la forme Pa-Sse-Pa, appelé par Khubilaï-Kan, proposa l'alphabet carré qui porte son nom et dont les formes, très-semblables à celles des lettres tibétaines, accusent une origine indienne. Cet essai ne réussit pas mieux que le précédent ; Phags-pa reprit alors le plan de *Sse Skia Pandita*, et il composa pour les Mongols l'alphabet qu'ils ont encore aujourd'hui, et qui est loin d'être parfait malgré les efforts des deux plus grands Lamas du XIIIe siècle.

Quoique l'alphabet mongol ne soit pas d'origine indienne, et que les éléments en aient été apportés, selon toutes les apparences, par des missionnaires chrétiens, ce sont des Buddhistes qui en sont les auteurs; et la tentative que les Buddhistes ont faite pour donner aux Mongols une écriture indienne, bien qu'elle n'ait pas abouti, n'en est pas moins remarquable; elle est d'autant plus digne d'attention qu'elle ne s'adressait pas aux seuls Mongols. En effet, Khubilaï-Kan ne s'était pas seulement proposé de donner à son peuple, l'écriture qui lui manquait absolument, il avait de plus voulu doter le peuple chinois d'une écriture alphabétique qui pût être employée concurremment avec l'écriture nationale. Le puissant Empereur échoua dans cette double tentative : les Chinois refusèrent d'adopter l'écriture de Phags-pa ; les Mongols eux-mêmes, dont le langage et les habitudes littéraires, ou pour mieux dire le défaut d'habitudes littéraires, semblaient comporter moins de motifs de résistance, abandonnèrent également cette innovation Néanmoins le fait de la tentative subsiste : les inscriptions en caractères de Phags-pa qui ont été conservées, et qui ont donné lieu, dans ces derniers temps à des études approfondies[1], attestent les efforts et la persévérance de Khubilaï-Kan

[1] Rapport de M. Pauthier (*Journal asiatique*, avril-mai 1860). — De

en même temps que l'influence du Buddhisme, du Tibet et de l'Inde : du Buddhisme, qui a exercé une action si puissante sur toute l'Asie orientale ; du Tibet, foyer du Buddhisme, et de l'Inde qui en fut le berceau. L'Inde agissant sur l'Asie centrale au moyen du Buddhisme, mais par l'intermédiaire du Tibet qui la remplace tandis qu'elle s'efface, tel est le tableau que nous offre l'histoire depuis le XIIIe siècle.

La chute de l'empire Mongol, la désorganisation relative introduite dans la hiérarchie buddhique du Tibet par la dynastie chinoise des Ming, y affaiblirent bien le Buddhisme, mais seulement pour un temps. La réforme opérée par *Tsong-Kha-Pa*, qui remit en honneur certains principes et certaines institutions oubliées ou altérées, entre autres, le célibat absolu des religieux, rétablit le Buddhisme sur un pied plus solide que jamais. De cette réforme sortit la constitution définitive du Buddhisme tibétain ou *Lamaïsme* qui met à la tête du pays et de toute la communauté buddhique du nord ces deux mystérieux dignitaires, le *Dalaï-Lama* de Lhassa, et le *Pan-tche-rin-po-tche* de Tassilhunpo, que l'on considère respectivement comme des incarnations permanentes ou plutôt successives de deux personnages à demi légendaires, Avalokitéçvara et Manjuçri. Sous cette forme rajeunie, ou, si l'on veut perfectionnée, à moins qu'on ne doive plutôt dire dégénérée, le Buddhisme tibétain reconquit les Mongols qui avaient perdu leur nouvelle religion au milieu des guerres civiles causées par la chute de leur Empire, et étaient retournés à leur Chamanisme primitif. Les bouleversements dont le Tibet et l'Asie centrale furent depuis le théâtre ne déracinèrent point le Buddhisme ; au contraire il fleurit toujours davantage, et quand les Mandchus conquirent la Chine, ils rendirent à cette religion, dont le chef résidait à Lhassa, les hommages qu'elle a obtenus de tous les vainqueurs. Et aujourd'hui, Lhassa est la capitale religieuse d'une immense multi-

---

l'alphabet de *Pa-sse-pa*, par le même auteur (*Même recueil*, janvier 1862.) — Sur une inscription mongole en caractères Pa-sse-pa, par M. Wylie (*dito*. Juin 1862). — Lettre de M. Grigorief (*dito*, juin 1861).

tude ; cette ville voit sans cesse arriver dans ses murs des pélerins de toutes les provinces du Tibet, de la Mongolie, de la Tartarie, de la Chine, empressés de venir vénérer et prier le Buddha vivant, qui siége au Buddha-la (montagne de Buddha). Et cette influence du Tibet s'étend plus loin qu'à des pratiques superstitieuses : les institutions du Buddhisme septentrional sont toutes calquées sur celles du Tibet ; et la langue tibétaine a pris le rang qui était de droit dévolu au sanscrit, le rang de langue sacrée. Bien que, suivant un usage constant, les livres buddhiques aient été traduits dans les langues de tous les peuples auxquels la doctrine en a été portée, le texte tibétain se trouve dans chaque monastère ; ce texte et la langue tibétaine y sont l'objet d'une étude importante, et qui même quelquefois absorbe toutes les autres. Le culte se fait en langue tibétaine ; et cet usage est universel en Tartarie, en Mongolie, en Mandchurie. En Chine, où il y a deux écoles, dont l'une procède d'une propagande plus ancienne venue directement de l'Inde, et l'autre d'une propagande plus récente partie du Tibet, cette dernière école emploie le Tibétain comme langue sacrée ; et c'est par un privilége exceptionnel qu'un couvent Lamaïque de Pé-king est autorisé à faire usage de la langue mongole, afin sans doute que cette langue ne se perde pas. Aussi le gouvernement chinois, avec ses habitudes soupçonneuses, et malgré son indifférence en matière de religion, est-il obligé de ménager le Dalaï Lama et de respecter grandement la religion du Tibet. S'il a l'œil sur ce qui se fait dans le pays, s'il en ferme soigneusement l'entrée à l'étranger, il est obligé de colorer tous ses actes d'un respect illimité pour le Dalaï-Lama ; c'est le seul moyen qu'il ait de retenir dans sa dépendance non seulement le Tibet lui-même, mais tous les peuples tartares et mongols fortement attachés au Buddhisme et grands adorateurs du souverain spirituel de Lhassa. Ainsi se manifeste l'influence toute-puissante de ce pays de la neige, qui par sa position centrale, par sa proximité de l'Inde, par l'imposante collection qu'il a formée des livres buddhiques, et surtout par la hiérarchie qu'il a su organiser en développant habilement, de manière à frapper les imaginations, certaines données mystérieuses du

Buddhisme, a su faire passer entre les mains de ses chefs spirituels le sceptre religieux de la plus grande partie de l'Asie orientale.

Pendant que le Buddhisme s'étendait, se consolidait au Nord, à l'Est et au Sud, il s'affaiblissait et dépérissait dans l'Inde, son berceau, jusqu'à disparaître totalement. Il ne succomba pourtant qu'après y avoir été florissant pendant des siècles et avoir paru obtenir l'adhésion universelle. Ce fait unique dans l'histoire, et dont les détails nous sont peu connus, est inexplicable si l'on ne veut y voir que le triomphe d'une croyance sur une autre croyance ; aucun peuple n'a mieux connu que celui de l'Inde le respect des doctrines contraires : et d'ailleurs le système religieux ou philosophique de Çâkyamuni, considéré abstraitement et en lui-même, n'était ni plus faux ni plus dangereux que beaucoup d'autres qui l'avaient précédé, et qui avaient pu se produire sans entraves. Mais ce dernier système avait enfanté des institutions, il avait été le point de départ d'une société religieuse, et c'est par là qu'il excita les haines sous lesquelles il finit par succomber.

Çâkyamuni, en effet, fut à la fois le chef d'une école philosophique et le fondateur d'un ordre religieux En établissant des monastères, en imposant la condition, du célibat absolu, en admettant des hommes de toute caste, en faisant entrer les femmes dans la vie religieuse, le Buddhisme s'attaquait aux fondements mêmes de la société indienne, qui étaient la vie de famille, la distinction des castes, l'esclavage et l'infériorité perpétuelle de la femme. Ce n'est pourtant pas que Çâkyamuni se soit jamais donné le rôle d'un réformateur de la société : la destinée finale de l'homme était l'unique objet de ses préoccupations ; mais les institutions dont il a jeté les bases dans des vues toutes religieuses menaient, sans qu'il s'en doutât, à la transformation sociale la plus complète. Aussi quand les Brâhmanes virent se développer peu à peu les conséquences de cette innovation, ils comprirent qu'il y avait là pour eux une question de vie ou de mort. Il était impossible en effet que la vieille société brâhmanique et la jeune association buddhique vécusssent l'une à côté de l'autre ; il fallait que le Brâhmanisme expulsât le Buddhisme ou fût absorbé par

lui. Aussi mit-il dans l'attaque la plus grande énergie. Le Buddhisme, si ardent dans les luttes oratoires, ne sut opposer à la persécution que la mansuétude, l'inertie, la résignation molle et languissante, qui est l'un des traits distinctifs de son caractère, et il succomba.

Cependant, même dans les points sur lesquels il s'est mis en contradiction avec le Brâhmanisme, le Buddhisme ne paraît pas avoir fait autre chose que d'en appliquer ou d'en développer les principes. La vie cénobitique, inventée par Çâkyamuni, n'est-elle par le résultat dernier auquel aboutit la vie solitaire, si goûtée des Brâhmanes? L'histoire nous le prouve : la vie solitaire mène infailliblement à la vie conventuelle ; on commence par l'ermitage, et l'on finit par le monastère. Les fortes institutions du Brâhmanisme l'ont préservé de cette conséquence extrême ; mais ce ne fut pas sans luttes ; et une tentative comme celle du Buddhisme était inévitable au sein d'une société telle que la société brahmanique. Le célibat aussi, mais le célibat restreint et temporaire, était une des institutions brâhmaniques, et le célibat absolu du Buddhisme peut être considéré comme n'en étant que le perfectionnement, quoiqu'il fût d'ailleurs une des conditions nécessaires de l'institution monastique. La confusion des castes et l'émancipation de la femme sont, il est vrai, le renversement des idées brâhmaniques, et aucun accord ne semble possible entre les deux écoles divisées sur ces deux points ; elles sont comme séparées par un abîme ; et cependant, le principe supérieur, duquel le Buddhisme a tiré ces conséquences hardies, *la compassion pour tous les êtres, l'universelle piété,* n'est pas un sentiment qui lui soit propre et qu'il ait créé. Ce sentiment était connu des Brahmanes : Çâkyamuni le leur a emprunté, mais il lui a donné une extension, et surtout en a fait une application que les Brâhmanes n'avaient jamais entrevue. Le plus grand tort du Buddhisme est d'avoir été trop logique, de n'avoir pas craint d'aller jusqu'aux dernières conséquences des principes.

Aussi, plus on étudie le Buddhisme, plus on reconnaît qu'il est profondément indien ; il est véritablement sorti des entrailles du Brâhmanisme, et il ne semble s'être mis en opposition avec lui que pour

en faire une application plus parfaite. Cela devient surtout évident, si l'on regarde à ces notions premières, à ces idées mères desquelles toute la doctrine dépend. On trouve alors une parfaite identité ; et là même encore, le Buddhisme paraît non pas s'écarter du Brâhmanisme, mais enchérir sur lui. En général, il se distingue moins parce qu'il a prétendu ajouter à la religion régnante ou en retrancher, que par la puissance avec laquelle il s'est emparé des idées essentielles et fondamentales du peuple âryen, par la force avec laquelle il les a accentuées, en un mot, par sa manière de concevoir l'existence humaine et le mouvement général de la vie. Or, c'est cette conception qui caractérise le génie indien.

Nul peuple, n'a agité avec plus de courage et de persévérance que les Aryens de l'Inde, je dirai même avec plus de sérieux, malgré tant d'écarts d'imagination, le problème de la destinée humaine. Cette recherche passionnée et tenace, cette préoccupation constante, se retrouve sans cesse dans leurs écrits et les marque d'un grand caractère. Deux idées principales, l'une vraie, trop vraie, l'autre fausse et imaginaire, dominent tout ce travail de la pensée indienne : l'existence de la douleur et la loi de la transmigration.

« Comment arriverai-je à ne pas revivre ? » — « Comment supprimer la douleur ? » — Ces deux questions qui, au fond, n'en forment qu'une seule, se posent pour tout Indien ; elles ont troublé la pensée de Çâkyamumi comme celle de tous les philosophes de la Péninsule, et il n'est pas étonnant qu'il y ait été fait des réponses diverses. Les Aryens ont un sentiment profond de la douleur qui règne dans le monde, non pas seulement de ces mille douleurs qui atteignent les individus par suite des circonstances spéciales de leurs situations respectives, mais de celle qui frappe uniformément la race humaine tout entière, et qui, au milieu de l'immense variété des destinées particulières, marque d'un caractère commun la destiné générale. « Les trois espèces de douleurs, le mal qui réside en elles et le moyen de les supprimer : » voilà la pensée qui apparaît au seuil du *Sankhya*, système du philosophe Kapila, et le Buddhisme a seulement formé une classification nouvelle et spéciale, mais dont il serait aisé de trou-

ver le germe dans le législateur Manu et dans d'autres écrits brâhmaniques, quand il dépeint la maladie, la vieillesse et la mort, comme les trois maux essentiels qui assiègent la vie humaine, et en corrompent toutes les joies. Pour décrire cette douleur, il a recours aux images les plus saisissantes. Tantôt c'est *Antaka*, le *finisseur*, le dieu de la mort, qui, semblable à un chasseur, armé de la vieillesse et de flèches trempées dans la maladie, poursuit incessamment les créatures humaines répandues dans la forêt du destin [1]. Tantôt c'est une troupe d'enfants insouciants, image de l'humanité, qui se livrent à des amusements frivoles dans l'intérieur d'une maison ruineuse, prête à s'écrouler, remplie d'ordures, d'animaux immondes, de bêtes féroces, et livrée, pour comble de maux, aux flammes d'un violent incendie[1].

Ainsi, une masse considérable de maux variés à l'infini, et trois grands fléaux, la maladie, la vieillesse et la mort : voilà la vie. En doit-on conclure que les Indiens l'ont en horreur? Il ne manque pas dans leurs livres de déclarations par lesquelles l'attachement à la vie est exprimé avec autant de force que chez aucun peuple du monde. Il est visible cependant, que, selon eux, tous comptes faits, ce qui l'emporte dans la vie, ce qui en constitue l'essence, c'est la misère. Mais ce mépris exalté, ce dégoût amer, semblent cacher un attachement secret et un orgueil démesuré. On ne maudit la vie que faute de comprendre un bien mélangé de maux, faute de savoir se résigner à une existence finie. C'est par le désespoir d'arriver à la pleine possession de l'objet désiré qu'on en vient à le repousser avec imprécation.

C'est sans doute une grande douleur d'être malade, de vieillir et de mourir, sans compter tant d'autres chagrins secondaires ; mais il est une douleur plus grande encore, parce qu'elle contient en germe

---

[1] *Buddhatcharita*. (Poëme sur la vie du Buddha) manuscrit sanskrit de la Bibliothèque impériale. Chant XI. çl. 62.

Lotus de la Bonne Loi. Chapitre III.

toutes les autres, c'est de naître ; ou plutôt il y a un seul, unique malheur, c'est d'être engagé dans ce passage continuel de la naissance à la mort et de la mort à la naissance. Ici nous trouvons la doctrine capitale des Hindus : la théorie du *fruit des œuvres* et des *existences successives.*

« Qui a péché cet homme, son père ou sa mère ? » disaient à leur Maître les disciples du Christ, en voyant un aveugle né [1]. — « Quel crime ai-je commis dans une existence antérieure [2] ? » se dit l'Hindu dans la détresse. Pour lui, le sentiment profond de la responsabilité personnelle et du juste châtiment des fautes ne se combine pas avec le sentiment de cette solidarité qui unit les générations humaines, et dont une trop certaine expérience atteste l'indubitable réalité ; il ne voit dans les destinées individuelles que la conséquence des actes des individus se perpétuant, pour chacun d'eux, dans une série illimitée d'existences, se modifiant selon la valeur morale de ces actes, et susceptible de passer par tous les degrés de la misère aussi bien que par tous ceux de la félicité. En conséquence, chaque homme, selon cette théorie, a derrière lui, dans son passé, une multitude de vies déjà accomplies, et il est appelé à fournir indéfiniment une semblable carrière; et, dans chaque existence, il porte la peine des fautes commises dans les existences antérieures, pouvant sans doute se relever et acquérir des destinées meilleures à cause de la compensation qui s'établit entre les bonnes œuvres et les œuvres mauvaises, mais aussi exposé à déchoir sans cesse et à naître dans une condition toujours pire. Le *fruit des œuvres* suit leur auteur, comme *l'ombre suit le corps*, et le mal s'expie non-seulement dans chaque existence, mais encore entre les diverses existences, dans ces *Narakas* ou enfers, que l'imagination indienne s'est plu à multi-

---

[1] Jean. IX. 2.

[2] C'est, entre autres exemples, le mot que prononce Çakuntalâ quand le roi Duchmanta refuse de ratifier l'union qu'il a contractée avec elle, et de reconnaître le fils né de cette union. (Voir le *Mahâbharâta*, traduction de M. H. Fauche, p. 523. Çloka 3053).

plier et à remplir des plus épouvantables supplices. On voit par là combien la métempsychose des Pythagoriciens, empruntée sans doute à l'Inde, est pâle et timide, comparée au *sansara*, à la transmigration âryenne. Pythagore avait quelque réminiscence d'avoir, dans une vie précédente, assisté au siége de Troie : les souvenirs de Çâkyamuni sont autrement nombreux et autrement précis, lorsque, *mettant sa mémoire devant son esprit*, selon l'expression des livres buddhiques, il se rappelle toutes ses existences antérieures, et même celles des autres êtres animés.

La mémoire appliquée aux existences déjà accomplies est une faculté supérieure qui n'est point le partage de la foule. Les *Purânas* se plaisent à nous retracer l'histoire de l'existence humaine ; ils nous montrent l'enfant à l'état de fœtus, dans le sein de sa mère, livré à de profondes réflexions, se rappelant le passé, entrevoyant l'avenir, et prenant de bonnes et sérieuses résolutions : « Je n'agirai plus de telle et telle manière, se dit-il, afin de ne pas me retrouver dans l'état où je suis [1]. » Mais, au moment de la naissance, une puissance magique irrésistible, la *Mâyâ de Vishnu* s'empare de lui, lui ravit la mémoire, « et alors, dit l'auteur indien, il obtient la condition « d'enfant, et successivement l'adolescence, la jeunesse et la vieillesse; « puis de nouveau, il arrive à la mort et par là à la naissance..... « Ainsi, dans le cercle de la transmigration, les créatures, semblables à la roue d'un potier, errent liées de liens méprisables, et « liées plus d'une fois [2]. »

La transmigration est donc une roue qui tourne sans cesse entraînant tous les êtres. Cette roue, il s'agit de l'arrêter ; le problème de la vie ou, pour mieux dire, de l'existence est d'échapper à la loi de la transmigration, de trouver le moyen de ne plus revivre. Mais pour détruire cette roue sans cesse tournante, ou pour l'arrêter, il faudrait savoir, semble-t-il, comment elle s'est formée, et qui l'a mise

---

[1] *Markandeya Purâna*, Lect. XI. Çl. 14.

[2] *Markandeya Purâna*, Lect. XI. Çl. 20 et 21. Le même exposé se trouve dans le chapitre XXXI du *Bhagavata-Purâna*.

en mouvement. La douleur est un châtiment; la transmigration est une des formes, et, en quelque sorte, le véhicule de la douleur; mais quelle est la cause de ce châtiment, quel juge l'a infligé, et comment l'être actif s'est-il attiré une si douloureuse destinée? Les Hindus, ces grands chercheurs de causes, n'ont pas su trouver celle-là : ils ont cru échapper en faisant dériver d'une existence antérieure les maux de chaque existence, et en reculant indéfiniment dans le passé cet enchaînement rétrospectif. Comme ils ne sont pas en peine pour composer des nombres prodigieux, le vaste espace dans lequel leur imagination aime à se mouvoir a pu leur faire illusion ; mais un tel mirage ne résout pas la question, et le problème de l'origine du mal, étudié et tourmenté par eux, n'en est pas éclairci.

Çâkyamuni aurait découvert dans l'ignorance, mais dans une ignorance d'une nature toute spéciale, cette mystérieuse cause première ; et selon lui le moyen de faire disparaître cette cause serait une certaine science, un état particulier de l'âme, une sorte d'illumination intellectuelle. Répudiant alors, — et les cérémonies, les sacrifices, les offrandes du Brâhmanisme, (auxquels ses disciples n'ont pas tardé à substituer des offrandes d'une autre nature, mais au fond analogues), — et les amplifications mythologiques, les ornements légendaires (que son école remplaça depuis par une légende bien moins naïve et spontanée, incomparablement plus compassée et extravagante), il aurait enseigné les moyens d'arriver très lentement, par degrés, à cet état de l'âme qui s'acquiert, dans la dernière existence, et au moyen duquel, cette existence achevée, l'être ainsi éclairé entre dans l'état définitif, dont on ne revient pas, et qui s'appelle le *Nirvâna*.

Ce mot emprunté du Brâhmanisme a pris chez les Buddhistes une importance extraordinaire : L'étymologie qu'on en donne, et d'après laquelle il exprimerait l'image d'une *lampe éteinte* ne nous apprend rien de précis sur l'état que ce mot doit désigner. Vous savez, messieurs, quel vif intérêt s'attache à cette obscure et difficile question du *Nirvâna*, les uns prenant ce mot dans un sens entièrement nihiliste, de sorte que l'entrée dans le Nirvâna serait l'anéantissement

absolu, les autres repoussant cette idée et admettant que le principe pensant subsiste au sein du Nirvâna et demeure dans un état plus ou moins voisin de l'individualité. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible de savoir quelle était sur ce point la pensée personnelle de Çâkyamuni. Quand bien même, il se serait expliqué nettement sur cette question, ce qui n'est pas certain, le Buddhisme a passé depuis lui par tant de phases, il s'est partagé entre tant d'écoles diverses avant d'arriver à une concentration générale de la doctrine formulée encore aujourd'hui par deux grandes écoles distinctes, l'enseignement du maître, donné verbalement, conservé verbalement pendant des siècles, orné et embelli chemin faisant de toutes sortes de légendes et de théories a été tellement travaillé, remanié et surchargé d'accessoires, la question même du Nirvâna a été, comme à dessein, et en grande partie, par la nature des choses, tellement agitée et examinée dans tous les sens qu'on ne peut que conjecturer la pensée de Çâkyamuni; et c'est déjà une tâche assez difficile que de savoir au juste ce qu'ont enseigné ses disciples. Quoi qu'il en soit, deux faits opposés paraissent incontestables. La doctrine du Nirvâna-néant est tellement contraire aux aspirations les plus certaines et les plus vraies de l'humanité, qu'il répugne d'admettre cette conséquence comme le dernier mot d'une religion qui a eu un si grand succès et qui compte un si grand nombre d'adhérents : et ce n'est pas seulement l'espérance la plus vive de l'individu qui est froissée par cette conception nihiliste du *Nirvâna,* c'est la raison elle même ; car si le Nirvâna est le but suprême auquel doit tendre l'être animé, si, selon les idées buddhiques, le monde entier se résume dans les êtres animés, et si tous, amenés successivement à la vérité, doivent s'efforcer d'atteindre au Nirvâna et y arriver, le résultat final sera l'extinction universelle. Comment admettre que le néant absolu soit le terme auquel l'existence doit aboutir? D'un autre côté, la doctrine du Buddhisme est tellement négative en général, la théorie du vide, de l'illusion qui, semblable à une *magie* décevante, nous fait croire à l'existence de ce qui n'existe point, l'affirmation qu'il n'y a pas de *moi*, les tendances nihilistes, en un mot, sont si prononcées et si évidentes, l'abus du

raisonnement y est poussé si loin, que ces théories semblent justifier les interprétations les plus défavorables du Nirvâna entendues dans un sens nihiliste. Il n'est pas douteux d'ailleurs que le Nirvâna a été entendu par les Buddhistes dans des sens différents : il y a parmi eux des nihilistes, il y a des réalistes. L'étude de plus en plus complète des textes pourra seule nous apprendre quelle est, au milieu des interprétations contradictoires ou divergentes des diverses écoles, la conception du Nirvâna qui se dégage de cette mêlée de théories comme étant la pensée principale, fondamentale du Buddhisme.

L'objection qui consiste à dire que des peuples entiers ne peuvent avoir admis le néant comme leur suprême espérance prouve trop et trop peu : car il faut faire une distinction. Il se pourrait que les docteurs fussent arrivés par les spéculations d'une métaphysique transcendante à la conviction que le Nirvâna est le néant, sans que le vulgaire eût admis cette circonstance, et même en eût été instruit. Pour les peuples, le Nirvâna, c'est la fin du travail laborieux, pénible, accablant de la transmigration; c'est un repos définitif, une inaction que rien ne pourra plus troubler destinée à remplacer une longue série de misères. Un bas-relief de Calcutta dont M. Théodore Pavie a rapporté un dessin et dont M. Foucaux a joint la gravure à sa traduction du Lalita-vistara représente quatre épisodes de la vie de Çâkyamuni, sa naissance, — sa méditation, — son enseignement, — son Nirvâna. Çâkyamuni entré dans le Nirvâna est représenté horizontalement dans l'attitude d'un homme qui paraît dormir. Ce dessin ne décide pas la question; s'il est difficile d'expliquer par la parole ce qu'est le Nirvâna, ce n'est pas la pierre qui nous l'apprendra. Il y a cependant là un indice qui n'est pas à dédaigner. Le Nirvâna est pour les peuples buddhistes un repos, un sommeil, mais non le néant. Il ne peut l'être, en particulier, pour les Tibétains qui ont rendu le mot sanskrit, *Nirvâna* par un équivalent, une sorte de commentaire, qui signifie *délivrance de la peine*. Être délivré de la peine, ce n'est pas être anéanti; et en aucun pays du monde, on n'admettra que l'art de guérir consiste à tuer le malade. Pour les Buddhistes, le Nirvâna, c'est la mort sans retour à la vie, la mort simple n'étant que le point de

départ d'une vie nouvelle. Leur Nirvâna répond à notre immortalité, et si, même parmi ceux d'entre nous qui ont les idées les plus arrêtées ou les croyances les plus fermes, l'état qui doit suivre la mort est enveloppé de nuages, combien les idées des buddhistes sur le Nirvâna ne doivent-elles pas être plus flottantes. Une chose, du reste, est certaine : nous aspirons, pour l'autre vie, à une activité inconnue, mystérieuse, mais supérieure à tous égards, à celle dont la vie présente nous fournit l'expérience : les Buddhistes attendent pour leur Nirvâna, un état supérieur selon eux à la situation présente, mais une activité moindre, une sorte d'engourdissement et de léthargie, qui ne peut pas être le néant, qui ne doit pas même être la destruction de la personnalité. Il n'est pas admissible que les populations buddhiques voient dans le Nirvâna le néant ; mais la croyance de ces populations, si positive qu'on la suppose, ne nous fait pas connaître la doctrine des savants.

Il est en effet, Messieurs, un Buddhisme pratique et vulgaire et un Buddhisme théorique et savant. Qu'il y a loin de Çâkyamuni tournant la roue de la loi à Bénarès dans le parc des Gazelles, c'est-à-dire, annonçant sa doctrine, enseignant les découvertes qu'il a faites sur la douleur, ses causes, et les moyens de la faire disparaître, — à ces roues à prières, à ces cylindres grands et petits, qui, au Tibet, en Tartarie, en Mongolie, à la porte ou dans l'intérieur des monastères, mus par l'eau courante ou par une force quelconque, tournent incessamment, et font tourner avec eux la célèbre formule des six syllabes : *Om ! Mani padme, Hûm !* inscrite, et souvent plusieurs fois, sur chacun d'eux. Cette formule, qui signifie. *Oh ! le joyau dans le lotus. Amen !* est, sous une forme symbolique, une invocation à Avalokitêçvara, le saint protecteur du Tibet ; mais on l'a pliée à une foule d'interprétations et de significations mystiques. La répétition perpétuelle de cette formule, les mérites qu'on y attache, l'ignorance des Lamas arrivés à redire constamment, sans les comprendre, les prières d'une religion qui a placé la science à la base de son enseignement, et a mis toujours sa gloire à se rendre intelligible à la foule, une quantité de misérables superstitions, enfin, — tout nous montre

dans le Lamaïsme populaire un Buddhisme dégénéré. Il ne faut pas s'en étonner. En apportant à ces populations sa doctrine fondamentale de la misère et de la transmigration, qu'elles ont avidement saisies et qui est profondément enracinée dans leurs esprits, le Buddhisme a bien pu diminuer ou refouler les superstitions régnantes ; il n'a pas eu la force de les détruire ou d'en empêcher le retour. Il s'en est même formé de nouvelles dont il a lui-même été la cause, ou du moins l'occasion; mais comme il est la doctrine dominante, les superstitions de toute origine se sont incorporées à lui et abritées de son nom. Il appartient sans doute à la science de faire le triage entre les éléments primitifs, véritablement buddhiques, et les éléments accessoires ; mais ce devoir démontre la nécessité d'embrasser à la fois la connaissance du Buddhisme savant et celle du Buddhisme populaire, d'unir l'étude du culte, des habitudes religieuses, des croyances actuelles, à celle des livres canoniques de la religion.

Le temps me manque, Messieurs, pour vous présenter le tableau des progrès que les études buddhiques ont faits dans ces dernières années, pour vous entretenir des recherches de George Turnour sur les Buddhismes du Sud, de celles de M. Hodgson sur le Buddhisme du Nord, de la découverte, faite par ce savant explorateur, des livres originaux du Buddhisme, de la lecture des inscriptions buddhiques de l'Inde par J. Prinsep; enfin des admirables travaux d'Eugène Burnouf restés si malheureusement incomplets, et des recherches d'Abel Remusat et de Schmidt, de MM. Stanislas Julien, Spence-Hardy, Beal, Gogerly, Grimblot et autre savants sur les littératures chinoise, mongole, pâlie, barmane, etc. Mais, il m'est impossible de ne pas insister sur la littérature tibétaine, qui occupe dans ce vaste ensemble une place si importante.

Pendant que M. Hodgson retrouvait au Népal les livres Sanskrits du Buddhisme, la traduction tibétaine de ces mêmes livres était découverte dans les vallées de l'Himâlaya par Alexandre Csoma, cet *incroyable original* de Hongrie, comme l'appelle Jacquemont qui le vit au Tibet.

Alexandre Csoma, né à Körös en Transylvanie, est le véritable

fondateur des études tibétaines, et il n'est que juste de rendre ici à sa mémoire un hommage mérité. Le peu qu'on savait avant lui sur la langue du Tibet n'ôte rien à la nouveauté et à l'importance de ses travaux. Le Père Georgi avait bien dans la dernière moitié du dernier siècle recueilli sous le titre d'*Alphabetum tibetanum* des renseignements précieux sur le Tibet, transmis par des missionnaires : mais le fatras d'érudition dont son livre est rempli, les questions plus ou moins étrangères au sujet qui y sont sans cesse introduites, la manie d'évoquer sans cesse le fantôme du Manichéisme rendent laborieux et difficile l'usage de ce volumineux travail. Le dictionnaire publié plus tard à Sérampore par Schrœter fut sans doute un utile secours : toutefois c'est seulement à Csoma de Koros que nous devons la connaissance de la langue et de la littérature tibétaine. Cet intrépide et déterminé voyageur, ce savant héroïque, *original* si l'on veut, mais à la façon de Marco-Polo, de Christophe Colomb, d'Anquetil Duperron, était allé en Asie avec l'espoir d'y découvrir le berceau de sa nation, le peuple madgyar. Sur les conseils de Moorcroft, il se voua à l'étude du Tibétain. Il s'enferma donc pendant quatre ans dans le monastère de Kanum en Kanaver, sur les bords du Satledje. Là, sous la direction d'un savant Lama, il apprit à fond la langue, lut tous les livres sacrés du Tibet : puis, après cette longue et patiente étude, laissant là sa peau de mouton et son bonnet d'agneau noir [1], renonçant au beau nom de *Scander-beg roumi* (Alexandre le Grand) qui n'était après tout que la traduction de son nom d'Alexandre, et qu'il avait sans doute adopté comme un sauf-conduit et un porte-respect, il descendit à Calcutta, où il publia le résultat de ses travaux, une grammaire et un dictionnaire de la langue, divers mémoires, et surtout une excellente analyse des deux grands recueils canonique et quasi-canonique, le Kandjur et le Tandjur. Csoma de Kôrôs se disposait à retourner au Tibet pour compléter, étendre même

[1] Voy. Jacquemont. *Correspondance*, lettre XXXI.

les études qu'il avait si heureusement commencées lorsqu'il mourut en chemin à Darjiling, dans le Nepâl, jeune encore. mais ayant rendu aux sciences historique et philologique des services importants, d'autant plus désintéressés qu'ils sont payés d'une gloire moins bruyante.

Depuis Csoma, dont les travaux ont été si utiles à Eugène Burnouf, la littérature tibétaine n'a pas cessé d'être cultivée. Cependant les Anglais, promoteurs zélés et éclairés de toutes ces études, sont demeurés étrangers à celle du tibétain, bien que leur situation semblât leur donner des facilités toutes spéciales pour la pousser fort loin, et que leur langue et leurs recueils littéraires eussent servi à faire connaître les résultats des recherches de Csoma. Cette abstention assez étrange s'explique peut-être, en partie, par la défiance qu'ils inspirent au gouvernement chinois et qui est un obstacle à leurs entreprises sur le Tibet. Quoi qu'il en soit, il n'y a que deux villes où cette étude ait fleuri, Saint-Pétersbourg et Paris : Saint-Pétersbourg, où la situation particulière de l'empire russe et ses rapports avec l'Asie centrale obligent en quelque sorte les savants à connaître le Tibet et ce qui le concerne; Paris, où l'amour désintéressé de la science sait se produire indépendamment des circonstances qui peuvent paraître favorables ou contraires. De tous les travaux remarquables auxquels ce mouvement d'études a donné naissance, le plus important est, sans contredit, la publication que M. Foucaux a faite à Paris du texte et de la traduction du *Rgya ch'her-rol pa*, en sanskrit, *Lalita-vistara*. Cette biographie de Çâkyamuni, où l'histoire, la légende, et la doctrine sont entassées avec une certaine confusion, image fidèle du Buddhisme, est un des livres qui ont le plus contribué à le faire connaître, et qui ont le plus vivement excité la curiosité publique. Diverses autres traductions et publications de textes, entre autres celle de l'ouvrage intitulé : *Le Sage et le Fou*, les travaux de Schmidt, de M. Schiefner et de M. Foucaux, sur la grammaire et la langue tibétaine, ont fait considérablement avancer cette étude dont l'utilité devient chaque jour plus évidente.

Ces études, toutes philologiques et littéraires, doivent se compléter à l'aide des relations des voyageurs et des documents certains trans-

mis par des témoins oculaires sur l'état du pays. Ici, Messieurs, je ne veux point remonter jusqu'aux voyageurs qui ont visité le Tibet dans des siècles déjà éloignés ; je veux seulement dire un mot de ceux qui ont pu y pénétrer dans des temps plus rapprochés de nous, dans la période contemporaine.

Si, jadis, il n'était pas donné à tout homme d'aller jusqu'à Corinthe, il l'est encore moins aujourd'hui d'entrer au Tibet et surtout d'y rester, ou d'en revenir. Quand, au milieu d'une foule de difficultés, on a réussi à pénétrer dans le pays, quand on a échappé à la férocité des sauvages, qui en gardent pour ainsi dire les abords, rançonnant, dévalisant, assassinant les étrangers, — aux avalanches et aux éboulements qui entraînent les voyageurs, — aux abîmes ouverts pour les recevoir, — au froid qui jonche de corps gelés les chemins suivis par les caravanes, — aux brigands qui infestent les routes, — il reste d'ordinaire à comparaître devant les autorités chinoises, pour recevoir l'ordre de reprendre le chemin par lequel on était venu ou de s'en aller par une autre route qui n'est guère plus rassurante, fût-on sous la protection ou sous la garde des soldats du *fils du Ciel*.

Tout étranger, et spécialement tout Européen, est, aux yeux du soupçonneux gouvernement de la Chine, un espion qui vient dresser la carte du pays pour revenir avec une belle armée en faire la conquête. Le voyageur anglais, Moocroft, aurait, dit-on, réussi à séjourner 12 ans à Lhassa, de 1826 à 1838;[1] venu de Kachemir avec un domestique indigène, parlant la langue du pays d'où il venait, il aurait été pris à Lhassa pour un Kachemirien et y aurait vécu au sein de la colonie kachemirienne : et c'est à cette erreur qu'il aurait dû de n'être pas inquiété. Il ignorait le tibétain, et ne prit point la peine de l'apprendre : mais cette lacune dans ses connaissances le servit au lieu de lui nuire ; elle empêchait sans doute de le faire reconnaître, et lui laissait d'autant plus de liberté pour parcourir le pays, faire des dessins et dresser des cartes. Malheureusement, en

---

1 Huc, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Tibet*, vol. II, pages 516, et 553-556.

revenant de Lhassa, Moorcroft fut assassiné par des brigands ; ses bagages volés furent repris en partie par les autorités tibétaines, qui en voyant ses dessins et ses cartes, apprirent seulement alors sa véritable nationalité.

Mais, tandis que, d'après ces renseignements recueillis dans la ville même de Lhassa, Moorcroft aurait péri en 1838 ; Jacquemont en parlait en 1830 comme d'un homme déjà mort, et son décès avait été annoncé dès 1825. La relation de ses voyages s'arrête à cette même année 1825, qui est donnée dans la préface du livre comme la date de sa mort. Le séjour de Lhassa par lequel on prolonge sa vie de douze années, doit-il être relégué dans le domaine des fables, ou cette assertion a-t-elle quelque fondement, repose-t-elle sur un fait réel qui serait relatif, soit à Moorcroft lui-même, soit à quelque autre voyageur inconnu ? Nous ne saurions le dire : mais ce qui est certain, c'est que si Moorcroft ou tout autre a fait un long séjour dans la capitale du Tibet, les fruits de ce voyage sont entièrement perdus pour la science européenne.

Après Moorcroft, deux illustres voyageurs ont visité le Tibet, Csoma de Koros et Victor Jacquemont : mais ni l'un ni l'autre n'ont pénétré bien avant. Le voyage de Csoma a eu des résultats exclusivement littéraires : et, quant à Jacquemont, s'il ne s'est pas épris de la littérature des pays qu'il visitait, ses travaux de naturaliste et ses préventions ne l'ont pas empêché de nous donner en la forme vive et enjouée que l'on connaît des détails instructifs sur la portion du Tibet qu'il lui a été donné de parcourir.

En 1846, deux missionnaires catholiques, MM. Huc et Gabet, traversèrent le Tibet. Partis de Péking et venus par le Nord à travers la Tartarie (tandis que les précédents voyageurs étaient venus du S.-O. par le Pendjab), ils purent rester à Lhassa un mois environ : au bout de ce temps, expulsés par le gouverneur chinois, ils furent reconduits par la route orientale jusqu'à la frontière chinoise, et de là, à Canton. Le trajet fait dans deux portions distinctes du pays et le séjour dans la capitale, quelque court qu'il ait été, ont permis à ces deux missionnaires de rassembler, dans la relation de leur

voyage, des données pleines d'intérêt sur cette contrée, sur les Tibétains nomades et les Tibétains sédentaires; sur la vie monastique et la vie civile de ces peuples, sur leur genre de vie, leur industrie, leurs croyances, leurs habitudes religieuses. Peut être se sont-ils fait illusion sur la tendance que la population aurait à recevoir le christianisme. Les Buddhistes opposent en général à la prédication chrétienne une grande force d'inertie ; ils sont plutôt disposés à voir dans la religion nouvelle qu'on leur apporte, une doctrine peu différente de la leur, qu'il est aisé d'y faire rentrer dans les points par lesquels elle s'en écarte, et pouvant d'ailleurs parfaitement bien subsister à côté d'elle, en raison de cette tolérance parfaite qui, chez ces peuples, s'allie à la conviction que la loi du Buddha est la vérité absolue.

Depuis une douzaine d'années, diverses tentatives ont été faites pour pénétrer dans le Tibet par le Sud et par l'Est. L'abbé Krick, parti du pays d'Assam, arriva au Tibet malgré les dangers que présentaient, et les sauvages dont il dut traverser le pays, et le montagnes qu'il lui fallut franchir. A peine arrivé, il reçut l'ordre de retourner à Assam. Il ne se découragea pourtant pas, et renouvela plusieurs fois ce voyage; mais sa persévérance lui coûta la vie : il fut mis en pièces avec un autre missionnaire qui l'accompagnait, par les sauvages Michemis. D'autres tentatives faites du côté de l'Est par des missionnaires, venus de Canton, et qui essayèrent de pénétrer par la frontière chinoise, ont fini par réussir après bien des difficultés et des épreuves. Ces missionnaires paraissent établis maintenant d'une manière définitive dans cette région jusqu'à présent la moins visitée de toutes. L'un des renseignements les plus curieux qu'ils ont transmis sur les mœurs de la population est relatif à la polyandrie, qui règne à l'Est comme à l'Ouest, et qui paraît être d'un usage universel chez les populations du Tibet.

Enfin, de savants voyageurs, les frères Schlagintweit, ont exécuté récemment une mission scientifique dans le Tibet; et l'un d'eux y a péri assassiné. Indépendamment de l'ouvrage dans lequel ils ont consigné les résultats de cette mission, leur frère, M. Emile Schlagin-

tweit, a mis en œuvre les documents rassemblés par eux, et en a composé un livre dans lequel il présente le tableau du Buddhisme tibétain de nos jours. On peut juger par la comparaison de cette religion pratique avec celle que les livres canoniques nous font connaître, de l'altération que le Buddhisme a subie.

Ainsi, en dépit des obstacles, en dépit de la malveillance qui fait expulser du pays tout homme *à long nez*, comme un ennemi et un conquérant futur, le Tibet se laisse peu à peu découvrir et connaître. Il ne restera pas fermé plus que les autres contrées à la curiosité européenne ; mais plus nous tendons à faire pénétrer notre influence dans ces régions, plus nous devons chercher à les connaître, à étudier leur histoire, leur religion, leur langue : et les dispositions du public semblent répondre à cette nécessité. Le temps du dédain est passé. *Dieu nous garde du Tibétain !* s'écriait Jacquemont [1], en apprenant la publication des travaux de Csoma. Si, au lieu de mourir dans l'Inde à la fleur de l'âge, le spirituel et savant voyageur du Muséum d'histoire naturelle, avait pu revenir en France, et poursuivre la belle carrière que ses connaissances et ses travaux ouvraient devant lui ; si tout en se donnant à la science spéciale qui était son partage, il avait été témoin des beaux travaux d'Eugène Burnouf, et des progrès de toutes ces études qu'il a tournées en ridicule, pendant son séjour dans l'Inde; s'il avait vu s'éclaircir peu à peu des questions dont sa correspondance nous prouve qu'il n'entendait pas le premier mot [2], il eût apparemment cessé de croire que le sanskrit ne mènerait jamais qu'au sanskrit, et l'âge mûr et la réflexion eussent réformé les jugements de la jeunesse et de la promptitude. Aujourd'hui les résultats acquis ont attiré l'attention des indifférents : l'ouvrage publié il y a deux ans par M. Barthélemy St-Hilaire, les vives discussions soulevées par cet ouvrage au sujet du Nirvâna, les articles sur le Buddhisme qui ont paru

---

[1] *Correspondance*, lettre XIII.

[2] *Correspondance*, lettre XCV, édit. Garnier, vol. II, page 545, et ailleurs.

dans quelques uns de nos recueils littéraires les plus appréciés, et naguères dans l'une de nos principales feuilles publiques, [1] tout atteste une disposition des esprits à mieux connaître cette humanité lointaine dont la force des choses tend sans cesse à nous rapprocher. Si tout est digne de notre attention, si rien de ce qui est humain ne doit nous être étranger, la langue tibétaine est une de celles que nous devons le moins dédaigner tant à cause de son importance comme langue sacrée qu'à raison du remarquable phénomène de linguistique qu'elle présente.

Jusqu'à ce jour, nous ne connaissons du Tibétain que la langue littéraire. Il nous est à peu près impossible, vu le peu de renseignements que nous avons, de connaître exactement la langue parlée et de mesurer la distance de celle-ci à la première. Il n'est pas douteux que cette différence est notable; car la plupart des Lamas ne comprennent pas les prières qu'ils récitent. Ce qui rend sans doute cette langue difficile pour eux, c'est sa structure même, ce sont les termes religieux dont elle est remplie, les idées mystiques qui y sont exprimées, et dont l'intelligence ne peut s'acquérir que par un travail sérieux. La langue littéraire du Tibet a en effet ce caractère remarquable d'être une langue toute religieuse, et qui s'est formée par la traduction. Lorsque le Buddhisme fut apporté au Tibet, l'idiome rude, grossier, informe qu'on y parlait fut obligé d'avoir un alphabet, une orthographe, de rendre une foule d'idées nouvelles, de traduire les expressions d'une autre langue infiniment riche en formes grammaticales, en mots, en locutions, polie et travaillée avec un art extrême, habituée à rendre les abstractions les plus profondes et les plus difficiles. La langue tibétaine répondit à ce besoin; elle trouva en elle-même une souplesse dont il ne semble pas qu'elle eût été capable; mais pour atteindre ce résultat, elle dut être l'objet d'un travail immense. Elle éprouva quelque chose d'analogue à ce

[1] Article de M. Théod. Pavie, dans la *Revue des deux Mondes*, 15, janv. 1858; de M. Taine, dans le *Journal des Débats* des 3, 4, 5, 6 mars 1864.

qui serait arrivé au XVIe siècle à la langue française, si le poète Ronsard avait réussi dans son projet de l'helléniser, de lui faire reproduire par une sorte de violence les mots et les formes les plus spéciales de la langue grecque. La tentative de Ronsard n'était qu'une fantaisie puérile, elle ne répondait à aucun besoin sérieux, elle exagérait et dénaturait l'influence heureuse exercée par les langues classiques sur notre langue qui ne demandait, pour se fixer, que l'effort d'une pensée sérieuse et bien dirigée. Ronsard déformait sa langue; les *Lotsavas* (interprètes) tibétains qui assistaient les *Pandits* (savants Indiens), ont perfectionné la leur. L'œuvre qu'ils ont accomplie était exigée pour les circonstances. Une civilisation, une religion, une littérature s'offraient à un peuple entièrement neuf : la transformation du langage devait correspondre au changement qui s'accomplissait dans les esprits. La langue prit donc un caractère tout nouveau. Avec les éléments que leur fournissait l'idiome populaire, les religieux buddhistes composèrent une langue littéraire calquée autant que possible sur le sanskrit. Nul doute que de ce travail il ne soit sorti un langage quelque peu factice ; la scrupuleuse exactitude des traductions en même temps qu'elle atteste une fidélité étonnante, presque servile, chez les traducteurs, donne lieu de croire que, si la langue tibétaine a été d'une remarquable souplesse, elle a néanmoins perdu, dans ce grand effort, quelque chose de son caractère originel et primitif. Mais il ne sera possible de retrouver cette forme native de la langue que lorsqu'on aura recueilli des monuments littéraires antérieurs au Buddhisme et à l'écriture, tels que des ballades populaires, conservées et transmises par la mémoire. Si jamais cette découverte se fait, comme on est en droit de l'espérer, l'étude de la langue et de la littérature tibétaine sera enrichie d'un élément aussi précieux que nouveau.

En attendant cette extension de nos études, nous avons dans la langue littéraire connue une assez belle et assez vaste matière. C'est sans doute un idiome important que l'une des langues sacrées de la religion qui compte le plus d'adhérents. Par les circonstances de son développement, le Tibétain se trouve dans une union étroite avec le

sanskrit Ce n'est que les deux langues aient un rapport quelconque d'origine et de ressemblance ; il y a un abîme entre le monosyllabisme simple et sans flexions de la langue tibétaine et les formes si variées et si riches de la langue sanskrite ; les deux idiomes peuvent donc s'étudier indépendamment l'un de l'autre, et l'un sans l'autre; cependant, de même que la connaissance du tibétain est indispensable pour la pleine intelligence du sanskrit des livres buddhiques, le sanskrit est nécessaire aussi à quiconque veut étudier les livres sacrés du Tibet, et approfondir le mécanisme, saisir toutes les finesses, étudier les ressources d'une langue qui s'est enrichie, développée, perfectionnée sous l'influence toute-puissante du sanskrit. La connaissance de la langue sacrée des Brâhmanes sera encore utile même pour la lecture des ouvrages Tibétains indigènes non traduits du sanskrit, tels que les livres d'histoire, parce que les auteurs de ces livres n'ont pas pu employer d'autre langue que la langue littéraire formée au contact du sanskrit, et que d'ailleurs tous ces livres portent nécessairement l'empreinte plus ou moins profondément marquée du génie buddhique.

Quand bien même on n'aurait d'autre intention que d'apprendre la langue parlée du Tibet, il serait toujours nécessaire d'étudier la langue littéraire, parce que cette étude est la base de toute connaissance solide : mais cette étude elle-même, si elle n'est pas complétée par celle du sanskrit, doit être au moins éclairée et facilitée par la connaissance du Buddhisme. Aussi, messieurs, me suis-je proposé d'unir à l'étude grammaticale du Tibétain et à celle du texte qui devra nous occuper quelques développements sur le Buddhisme et plus spécialement sur le Buddhisme du Nord. Cette étude est nécessaire pour entrer dans le génie de la langue et en saisir l'esprit : car il ne suffit pas de connaître les mots et les lois particulières suivant lesquelles la raison et l'usage exigent qu'ils se combinent, il faut saisir la pensée qui a présidé à cet arrangement général. Or, pour le tibétain, cette pensée est manifeste ; elle apparaît dans cette religion venue de l'Inde, dont l'introduction au Tibet a profondément modifié

la nation et a lui créé une destinée entièrement nouvelle, bien supérieure à celle qu'elle aurait pu se faire par elle-même.

Messieurs, les pays de l'Asie les plus fermés jusqu'ici s'ouvrent à nous : nous y pénétrons et nous y prenons pied. L'intérêt qu'il y a à le connaître devient chaque jour plus évident ; il ne s'agit plus seulement d'un intérêt légitime à satisfaire ; il s'agit d'une nécessité à laquelle il faut pourvoir. Des langues sans littérature, sans écriture même, sont tirées chaque jour de l'obscurité et révélées au monde pour prendre leur place dans le grand ensemble des manifestations de la pensée et fournir leur contingent dans l'acquisition d'une connaissance plus parfaite du genre humain et de son histoire. Les études qui nous occuperont n'ont ni cette infériorité, ni cette nouveauté relative ; et cependant, même après un quart de siècle, et plus, de travaux et de recherches, elles ont encore l'attrait des choses nouvelles ; mais ce qui fait leur supériorité, c'est qu'elles se rattachent à un fait qui est l'un des plus grands évènements de l'histoire, et qui subsiste encore aujourd'hui dans son entier. Si ces études ne peuvent être le partage que d'un nombre restreint de personnes, elles n'en ont pas moins droit à l'attention du public. La France est d'ailleurs intéressée à leur prospérité : l'étude du Buddhisme ne peut être négligée dans la patrie d'Eugène Burnouf, quoique son immense supériorité ne laisse à personne l'espoir de l'égaler ; l'étude du tibétain en particulier, bien qu'elle n'ait encore compté qu'un seul représentant parmi nous, est un des titres de la science française. En prenant ici, grâce à l'amitié de M. Foucaux [1], la place qui lui revient de droit, et que nul ne peut remplir mieux que lui, je m'efforcerai de soutenir l'honneur de l'enseignement qu'il a fondé. Puissé-je en m'attachant à faire connaître la langue sacrée de

[1] Il n'eût tenu qu'à M. Foucaux de continuer le cours de tibétain, s'il l'avait voulu, et nul n'eût pu lui être préféré ; c'est là ce qui justifie la manière dont je m'exprime : car d'ailleurs, le cours se fait avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique, dont l'empressement à favoriser toutes les branches de l'enseignement et toutes les études est trop connu pour que j'aie à en faire l'éloge.

de l'Asie centrale et des Buddhistes du Nord, répondre, pour ma part, à la curiosité qui fait tourner les regards du côté de Lhassa, et satisfaire l'intérêt légitime qui se manifeste de plus en plus pour cette branche importante des études orientales!

LÉON FEER.

ETUDES
SUR LA
RACE NORDALTAÏQUE

(3e ARTICLE [2].)

IV. FAMILLE WESTOURALIENNE.

Les Westouraliens (385,000 indiv.) se rapprochent beaucoup des Volgaïens; et ils en diffèrent surtout en ce que, au lieu d'avoir été soumis à l'influence tatare, ils ont subi celle des Russes, avec lesquels ils paraissent devoir se fondre dans un avenir peu éloigné. Ce sont de tous les peuples nordaltaïques les plus slavisés. Cette famille, que Castrén nomme permienne, comprend trois peuples: les Votiaks, les Permiaks et les Zyrianes. (Castrén, IV, 145, 146).

1. VOTIAKS ET BESERMÆNES.

Les Votiaks ou Otiaks, comme les appellent les Russes, et surtout ceux du sud qui ont de grands rapports avec les Tchérémisses, servent à rattacher leur famille à celle du Volga. Formant une population compacte de 235,000 individus, ils sont principalement établis dans le cercle de Glazov, gouvernement de Viatka; mais il y en a aussi quelques milliers dans les gouvernements d'Orenbourg et de Kazan.

Voy. dans ce volume, p. 55 et 137.

Ceux du sud sont agriculteurs, ceux du nord se livrent aussi à l'élève du renne. Il y a encore quelques chamanistes parmi eux. (Castrén, IV, 145, 146.) « Dans plus d'une description des Votiaks, on lit entre autres assertions, que de tous les peuples finnois (nordaltaïques) de la Russie, ce serait celui qui ressemble le plus aux Finnois de la Baltique. Ce que j'en ai vu, dit Ahlqvist, ne confirme pas cette observation, car je n'ai pas rencontré une seule « chevelure de lin » parmi ce peuple; mais sa physionomie est absolument semblable à celle des Tchérémisses, c'est-à-dire qu'il a les cheveux noirs et raides, et la peau blême. » (*Muistelmia*, p. 196-197.)

Les Votiaks, que les Tchérémisses nomment *Oda*, les Tatars, *Ari*, s'appellent eux-mêmes *Oudy* ou *Vout-mort*. Ce nom semble être composé des mêmes racines, que Mordva, placées dans un autre ordre; *mort* est évidemment congénère de *mord* (homme); quant à *vout*, ce doit être la forme ancienne du mot votiaque *vou*, qui signifie eau; car les termes correspondants en tchérémisse, en mordvine, en lapon, en finnois, ont un *t*. Le *t* a été changé en une aspiration, phénomène très-commun dans les langues finnoises. C'est d'ailleurs une loi dans ces idiomes que, à l'exception des pronoms et des particules, il n'y a pas de racine primitive qui soit monosyllabique, à moins de renfermer une voyelle longue ou une diphthongue (Castrén, II, 15, 16).

Le nom de la rivière Viatka est sans doute dérivé de Vout. Sjœgrén fait venir le nom des Votiaks du mot *Uud*, qui dans leur langue signifie donneur, libéral, et qui se rapporterait à leur caractère hospitalier [1].

A côté des Votiaks vit un petit peuple (5000, individus), qui parle la même langue, mais qui professe la foi musulmane. Il porte le nom de Besermænes ou Bisermianes, qui

---

[1] Sjœgrén, *Gesammelte Schriften*, St Pétersbourg, 1861, in-4. T. I, p. 502.

s'applique aussi aux musulmans du Turkestan et des deux Boukharies. On ignore si les Besermænes sont des Tatars qui ont adopté la langue votiake, ou bien des Votiaks qui auraient embrassé l'islamisme [1].

2. PERMIAKS.

Les Permiaks (60,000 individus) ne forment pour ainsi dire qu'un seul et même peuple avec les Zyrianes, leurs voisins du nord: tous deux ont à peu près la même langue, le même type, et se donnent le même nom, celui de *Komi*, au pluriel Komiyas, que Castrén traduit par riverains de la Kama (*Nordiska resor*, IV. 144, 145), mais que Sjœgrén dérive du vogoule *Kum* (peuple, nation) [2].

Les Permiaks vivent de la pêche et de l'élève du bétail. On croit qu'ils descendent des Biarmes, peuple célèbre dans les sagas scandinaves. Leur nom est l'objet de nombreuses discussions; Sjœgrén [3] le dérive du Zyriane *perjema* (hérité), et prétend qu'il désigne le pays originaire de la famille westouralienne, par opposition aux contrées plus septentrionales où elle s'établit plus tard. D'autres veulent faire venir le nom de *Bjarmeland*, *Permia*, *Perm*, des mots finnois *Vuori maa* (pays de montagne); il correspondrait alors à celui d'Ougrie (pays haut), et aurait trait à la nature du bassin accidenté de la Kama, d'où les Permiens se sont répandus dans ceux de la Viatka, de la Petchora et du Mezen. Ce n'était pas l'opinion de Castrén. « Au point de vue philologique, dit-il [4], il est plus naturel de faire venir ce

---

[1] Lehrberg, *Untersuchungen zur Erbœuterung der ælterre Geschichte Russlands*. St-Petersbourg, 1816 in-4°. p. 70; — Sjœgrén, Gesamm. Schriften. I, 84; — Schnitzler, *L'empire des Tsars*, Paris, 1862, in-8, t. II, p. 384-385.

[2] *Gesamm, Schriften*, I, p. 305.

[3] *Gesamm. Schriften*, I, p. 294-296, 429.

[4] *Nord. resor.*, 15-27.

nom de *peræ-maa* (pays extrême finisterre), dénomination qui a été donnée aux rives de la mer Blanche par les Savolotches (Finnois de la Dvina), parce qu'elles étaient situées derrière leur pays, » à l'extrémité des terres connues d'eux. Mais ces savants ont eu tort de chercher l'étymologie du mot Bjarmeland, chez des peuples qui ne l'ont pas connu; il faut la chercher, chez les Islandais, qui ont mis ce nom en usage. Dans leur langue, *bjarmi* signifie clarté, aurore, de sorte que Bjarmeland doit avoir le sens de pays de l'aurore. Cette contrée est en effet située à l'est des pays scandinaves [1].

3. ZYRIANES OU SYRIÆNES.

Le nom des Zyrianes, comme ceux des Mokches et des Petchores, est tiré d'une rivière, dit Castrén [2]; mais ce savant ne précise pas le cours d'eau qu'il avait en vue; il pensait probablement à la Zyranska, affluent de la Vitchegda, qui arrose en effet la partie orientale du pays des Zyrianes. La désinence adjective du nom de cette rivière donnerait cependant plutôt à penser que la Zyranska est ainsi appelée d'après les Zyrianes. Quoi qu'il en soit, ce peuple ne connaît pas le nom de *Saran* que lui donnent les Ostiaks [3], ni celui de Zyriane que lui donnent les Russes; il s'appelle lui-même *Komi* ou *Mort* (homme, pluriel *mortias*) [4]. La plus ancienne forme du mot Zyriane est *seriane, syriane.* Lepéchin le dérivait du zyriane *syrædny,* qui signifie déplacer; Sjœgrén [5] le rapproche, avec plus de

---

[1] Gisli Brynjulfsson, dans *Antiquarisk Tidsskrift*, recueil de la société des antiquaires du Nord, 1855-57, Copenhague in-8° p. 188.

[2] *Nordiska resor.* II, 15.

[3] Ahlqvist, *Muistelmia*, 259.

[4] Castrén, II, 16.

[5] *Gesamm. Scgrifien*, I, 450-451.

vraisemblance, de l'adjectif finnois *Syriæinen* ou syriænen, qui signifie latéral. Ce mot, emprunté à un même ordre d'idée que celui de *Savolotche*, indique parfaitement la position géographique des Syriænes vis-à-vis-des peuples finnois, qui leur ont donné un nom.

Le syriæne se divise en quatre dialectes, qui diffèrent très-peu l'un de l'autre: celui d'Oustsysol, celui du Vytcha supérieur, celui d'Iarensk, et celui de d'Oudor (Sjœgrén, sur les Syriænes dans *Ges. Schriften*, I, 447).

Les Syriænes, au nombre de 90,000, s'étendent jusqu'au pays des Samoyèdes dans les gouvernements de Vologda, et d'Arkhangelsk, sur les rives de la Vitchegda, de la Sisola, de la Vachka, de l'Ijma, de la Pijma, de la Petchora. Descendant des anciens Permiens, dont ils occupent le pays, ils se distinguent comme eux par un esprit entreprenant. Ce sont eux qui transmettent les marchandises russes à leurs voisins de l'est; aussi les Ostiaks ajoutent-ils l'épithète de syriæne aux produits de l'industrie; par exemple, le goudron se nomme chez eux poix syriæne; une barque, auge syriæne[1].

V. FAMILLE BALTIQUE.

Cette famille, qui compte environ 2,600,000 individus, est de beaucoup la plus civilisée comme la plus nombreuse de la race. Presque tous ses membres professent la foi d'Augsbourg, et tous sont agriculteurs à l'exception des Lapons. Depuis longtemps en contact avec les peuples scandinaves et germaniques, ils ressemblent beaucoup aux Européens occidentaux, tant au physique qu'au moral. Leurs idiomes portent la trace de l'influence qu'ils ont subie; car, non seulement ils renferment un grand nombre de mots em-

[1] Ahlqvist, 259; — Sur la langue des Syriænes de l'Ijma, voy. *Archives* de Erman. t. VII, 1849, in-8, p. 124-125; 208-213.

pruntés au Suédois, au Norvégien, à l'Allemand; mais, pour le système grammatical, ils sont sur la limite extrême de la classe agglutinante, et peu s'en faut qu'ils ne rentrent dans la famille des langues à flexions.

Les *Baltiens* sont pour ainsi dire circonscrits dans les limites du bassin de la Baltique, et c'est de cette circonstance que nous dérivons leur nom. Les savants de la Finlande les appellent *Finnois* ou *Suomalais*, suivant qu'ils écrivent en Suédois ou en Finnois; mais le sens primitif de ces noms est trop restreint pour qu'il soit permis de les étendre à toute la famille. La dénomination de Finnois convient très-bien pour désigner en général les habitants de la Finlande suédisants comme fennisants. Quant au terme de Suomalais, analogue aux noms de Français, Anglais, Italiens, qui viennent de Francs, Angles, Itales, il signifie proprement peuple assimilé aux Suomes. Nous l'employerons dans l'acception de Finnois fennisant, et nous l'appliquerons à tous les peuples parlant la langue nationale du Grand-Duché de Finlande, même à ceux qui sont établis en dehors de ses limites. Nous réserverons le terme de *Finlandais* pour désigner les Suédois du Grand-Duché.

La famille baltique comprend six peuples, les Sames, les Suomalais, les Esthoniens, les Lives, les Votes, les Vepses.

I. SAMES OU LAPONS.

Ce n'est pas sans dessein que nous plaçons les Lapons en tête de leur famille; car bien qu'ils en soient le rameau le plus chétif, ils paraissent en être les aînés. « A la vérité, dit Lœnnrot, il est impossible de déterminer, même approximativement, l'époque où le Lapon, l'Esthonien et le Finnois, se sont séparés de la souche commune, mais on peut tenir pour certain que le lapon formait déjà un idiome particulier, avant que l'esthonien et le finnois ne se fussent individuali-

sés. On a aussi de bonnes raisons d'admettre, que de ces trois idiomes le lapon est le moins différent de la langue-mère.... Son alphabet, son vocabulaire et sa grammaire offrent plus de rapport avec les autres langues de la même race, que celles-ci n'en ont avec le finnois et l'esthonien. Le lapon forme donc comme un lien entre le finnois et l'esthonien d'un côté, et le tchérémisse, le syriæne, le hongrois, etc., de l'autre.... Il n'a pas atteint un aussi haut degré de développement que le finnois et l'esthonien; mais il a mieux conservé qu'eux le type original; du moins il a pas autant subi l'influence étrangère, qui se fait sentir surtout dans les pronoms personnels et le verbe auxiliaire.[1] »

Les savants ne sont pas d'accord sur l'origine du mot lapon (en finnois *lappi*, *lappalais*, en russe *lopare*, en suédois *lapp*). Ihre le dérive du vieux mot suèdois *lop*, *lap*, *lof*, sorcier, qui est aussi une des acceptions du finnois *lappi*. P. Læstadius le rapproche du mot lapon *lappa*, qui signifie caverne, fente de rocher, et qui aurait trait au séjour des Lapons dans les montagnes; mais ce nom ne peut avoir été tiré de leur langue, puisqu'ils ne veulent pas le reconnaître. Il vient probablement du finnois *loppu*, extrémité, frontière, dont la forme ancienne devait être *lappe*. Les Lapons se nomment eux-mêmes *Sabme* (au pluriel *Sameh*) et *Sabmelads*; les Russes les appellent *Lop*, *Lopare*, *Lopiane*. (Castrén, *sur l'origine du mot Lapon*, dans *Nordiska resor*. V).

Les Lapons, refoulés de tous côtés par des voisins plus puissants, n'occupent plus que la partie de la Finlande située au nord du cercle polaire, la péninsule lapone, au nord-ouest de la mer Blanche, enfin l'intérieur de la péninsule scandivale, au delà du 63° de latitude; les côtes et les terres

---

1 E. Lœnnrot, *Sur les rapports mutuels du finnois, de l'esthonien et du lapon*, dans *Litteraturblad*, Revue, in-4, Helsingfors, Ann. 1853, p. 353.

basses sont possédées par les colons et les marchands suédois et norvégiens.

Les Sames de Russie sont convertis à la religion grecque; ceux des trois autres états professent le luthéranisme. Les Lapons sont au nombre de 26,000; il y en a 16,000 en Norvège, dont 2,000 nomades; ils sont pour la plupart répandus dans les *amts* ou bailliages de Finmark et de Nordland; on en compte aussi quelques centaines dans ceux de Throndhjem, nord et sud, et de Hedemarken[1].

---

[1] Stockfleth, *Bidrag til Kundskab om Finnerne i Norge*, Christiania, 1848, in-8°, p. 220-262. — *Ethnographisk Kart over Finmarken* par J. A. Friis, Christiania, 1861, 5 cartes en 10 feuilles. C'est peut-être la carte ethnographique la mieux faite et la plus complète, qui existe au monde. On en peut juger par la liste suivante des renseignements précis et détaillés que l'on y trouve.

Sur les 55,864 individus qui vivaient dans le Finmark, en 1855, il y avait :

I. 6,618 *familles norvégiennes comprenant* 36,804 *individus.*

1° 1122 familles, où personne ne parlait le lapon ou le finnois.

2° 464 familles, où un individu, au moins, parlait lapon.

3° 595 familles, où un individu, au moins, parlait finnois.

4° 265 familles, où un individu, au moins, parlait finnois et lapon.

5° 87 familles, habitant des huttes de terre et où une personne au moins parlait ou le lapon, ou le norvégien.

II. 892 *familles finnoises comprenant* 4596 *individus.*

1° 269 familles, où personne ne parle norvégien ni lapon.

2° 623 familles, où une personne au moins parle norvégien.

3 401 familles, où une personne au moins parle lapon.

4° 556 familles, où une personne au moins parle lapon et norvégien.

5° 9 familles qui habitent des huttes de terre, et où une personne au moins parle ou norvégien, ou lapon.

III. 2343 *familles lapones, comprenant* 13,132 *individus sédentaires et* 1332 *nomades.*

1° 619 familles, où personne ne parle norvégien ou finnois.

2° 1724 familles, où une personne au moins parle norvégien.

3° 754 familles, où une personne au moins parle finnois.

4° 576 familles, où une personne au moins parle finnois et norvégien.

5° 1218 familles, logées dans des maisons en bois. (Il y en avait 1125, habitant des maisons en terre).

Ces quinzes catégories d'individus sont indiquées chacune par un signe spécial. Il est à regretter que le même travail n'ait pas été fait pour les autres parties de la Norvége, où la population est de diverses races.

On compte en Suède 6,000 Lapons dans les *læns* ou Départements de Piteâ, Uneâ, Œstersund, Hernœsand, Gefle, Fahln; 1,000 en Finlande, dans le Kémi-Lappmark (Warelius, *Ethnogr. de la Finlande*, p. 77, 109, 183, 185); enfin 3000 en Russie, dans le cercle de Kola (gouvernement d'Arkhangelsk.) Ils vivent pour la plupart de l'élève des rennes; quelques-uns se sont fixés comme pêcheurs, près des lacs ou sur les bords de la mer Glaciale. Les quelques milliers d'entr'eux qui sont devenus agriculteurs, n'ont pas tardé à perdre leur nationalité. Répartis entre quatre états différents, dont la langue officielle est passablement répandue parmi eux, les Sames ont admis beaucoup d'élément étrangers dans leur langue, qui se divise en six dialectes (Castrén I, 157, 158; E. Lœnnrot, Lettre sur un voyage de Kola à Kem, dans *Litteraturblad*, année 1854. p. 33-63).

1° Le *dialecte des montagnes*, ou *lapon de Norvége*, le plus pur et le plus répandu, est compris de tous les Lapons pasteurs. Le missionnaire Stockfleth en a fait une langue écrite et lui a créé un alphabet très-propre à rendre tous les sons.

2° Le *lapon de Suède*, qui comprend les variétés de Torneâ, de Luleâ, de Piteâ, d'Umeâ et d'Asele.

3° Le *lapon d'Enari et de Sombio*, en Finlande.

4° Le *notozerske*, qui est parlé en Russie, dans le pays compris entre le lac Kovda, le golfe de Kandalaks, le lac Imandra, la rivière Kola, la mer Blanche et les Laponies norvégienne et finnoise.

5° Le *semiostrovske*, qui est parlé sur la côte septentrionale de la peninsule lapone, entre Kola et le cap Saint, a subi les influences russe ou karelienne, selon les lieux.

6° Le *terske*, qui est parlé dans la partie méridionale de la péninsule lapone, n'a pas encore été soumis à un examen scientifique.

2. SUOMALAIS.

Les anciens habitants du gouvernement d'Abo et Bjœrne-

borgsont appelés *Soumes* dans les chroniques russes, et ils se donnent eux-mêmes le nom de Suomalais, qui est incontestablement congénère de celui de Sames.

Leur pays porte le nom de *Suomi*, que des écrivains ont voulu faire venir des mots finnois *suo* (marais) et *maa* (terre). La meilleure raison qu'ils puissent donner de cettedérivation, c'est que le nom scandinave: *Finland*, passe pour avoir le sens de terre marécageuse. En effet l'islandais *fenn* et l'anglo-saxon *fenn*, signifient marécage. Si cette étymologie était la vraie, les Scandinaves auraient appelé les habitants. *Finnbo*, *Finnfolk*, *Finlændare*(peuple, habitant des marais), et non pas simplement Finn ou Finne, qui signifierait marécage. — La contraction de Suomaa en Suomi est contraire au génie de la langue, et à supposer qu'elle fût permise, les Finnois se seraient nommés Suolais, et non Suomalais: dans tous les noms de pays qui se terminent par *maa*, ce dernier mot tombe, pour faire place à la désinence *lais*, quand il s'agit de former le nom des habitants. — Si l'on admet au contraire que le radical *suom*, *soum*, est un nom éthnique, on s'explique parfaitement la présence de l'*i* final dans Suomi. Cet *i* sert précisement à changer le nom du peuple auquel il s'ajoute en un nom de pays.

Le Suomi ayant été le foyer, d'où les lumières de l'occident ont rayonné sur les contrées au nord du golfe de Finlande, ses étroites limites se sont élargies à mesure que se propageait le Christianisme et que s'étendait la domination suédoise ; de sorte qu'il a fini par englober des Hæmælæis, des Karjalais, des Kainulais, des Savolais, des Suédois et quelques milliers de Russes et de Lapons. Maintenant il compte une population d'environ 1,500,000 Suomalais et de 200,000 Suédisants ou Finlandais. Ceux-ci sont répartis sur les côtes et dans les villes; mais, bien qu'appartenant à une autre race, ils sont unis avec les Suomalais par le même sentiment national et travaillent avec la

la même ardeur à l'illustration de la patrie commune.

Les Finnois sont le seul peuple nordaltaïque qui forme une nation distincte avec un gouvernement indépendant, une langue et une littérature nationale, et qui soit passablement avancé dans les arts et l'industrie. Ce sont les plus nobles membres de leur race, et à ce titre ils font l'objet le plus important de nos études.

Aux 1,500,000 Suomalais de la Finlande, il en faut ajouter 260,000 qui vivent dans les provinces voisines de la Russie, et 8 à 9,000 qui sont établis dans la péninsule scandinave. Ces 1,760,000 Suomalais parlent deux principaux dialectes, l'oriental et l'occidental, si peu différents l'un de l'autre, qu'un Karjalais de Tver n'aurait pas de peine à comprendre un Qvæne de Norvège.

Le dialecte occidental, qui se subdivise en hæmælæis et en kainulais, forme le fond de la langue écrite et surtout de la langue prosaïque ; il est cultivé depuis trois siècles. Sa littérature est riche en contes, en traditions, en poésies lyriques et élégiaques ; elle compte même quelques ballades ; mais elle ne connaît pas la poésie épique, qui est le privilége des Karjalais et des Savolais.

Le hæmælæis n'applique pas la loi de l'harmonie des voyelles avec autant de régularité que le karjalais; il a aussi quelque tendance à retrancher la voyelle finale du nominatif, parfois des autres cas, et à syncoper les trisyllabes. Il est parlé dans les provinces de Suomi, de Tavastland et sur les côtes de l'Ostro-Bottnie[1].

Le karjalais est parlé dans tous les autres pays Suomalais, aussi bien en Russie qu'en Finlande. C'est la langue du Kalevala ou des chants épiques; il est moins flexible pour

[1] Ahlqvist, *Votisk Grammatik*, Helsingfors, 1856, in-8°, préface; — A. Warelius, Ethnogr. de la Finlande, dans Beitræge zur Kenntniss des Russischen Reiches, recueil publié par K.E.V. Baer et G. V. Helmersen, t. XIII, Saint-Pétersbourg, 1849, in-8°, p. 166.

la prose que le hæmælæis, mais il se prête parfaitement aux compositions poétiques dans le genre ancien.

Quoique les Suomalais ne forment plus qu'un même peuple, on emploie encore pour les désigner différents noms qui rappellent, soit l'ancienne division de la branche en plusieurs rameaux, soit des différences de mœurs ou de religion. Les plus usités de ces noms sont ceux de Hæmælæis, Tavaste ou Iæme; de Kainulais ou Qvæne; de Karjalais, Kyriale ou Carélien; de Savolais, Savakko, Ækræmœis, Inkerikko et Ijore. Il faut en chercher l'étymologie et en indiquer la signification.

1° Les *Hæmælæis ou Tavastes* (au nombre de 600,000) devaient être autrefois renfermés dans la province de Hæmeenmaa ou Tavastland, mais ils se sont répandus dans le Suomi, le Satakunta et le Nyland, et au sud de l'Ostro-Bottnie, de sorte qu'ils occupent maintenant les gouvernements de Tavastehus, de Abo et Bjœrneborg, le nord de celui de Helsingfors et la partie occidentale de celui de Vasa. On ne peut plus les distinguer des Suomes proprement dits, peut-être n'en ont-ils jamais différé sensiblement. Car il est possible, comme le pensait Sjœgrén [1], que les mots Hæme et Suome soient tout simplement les formes d'un même nom. Le mot *Hæme* n'existe plus en finnois, mais il s'est perpétué dans l'esthonien, où il signifie humide, épithète qui caractérise assez bien le pays des Hæmælæis. Les Suédois donnent à la même contrée le nom de Tavastland, écrit Tavestland dans quelques anciennes bulles des papes, et que l'on croit être composé de trois racines suédoises : *tœ* (dégel, humidité), *œst* (est) et *land* (pays). Il signifierait alors pays humide de l'est, et serait une traduction de Hæmeenmaa. Dans les chroniques russes, les habitants de cette province sont

1 *Gesamm. Schriften*, t. I, p. 486-488.

appelés *Iames, Iæmes*, mots qui se retrouvent sous la forme *Gam* dans un grand nombre de noms de lieux [1].

2° Les *Kainu* ou *Kainulais* forment le fond de la population dans l'ancienne province de Bottnie occidentale; leur langue n'est pourtant plus parlée que sur une longue bande s'étendant le long des côtes du gouvernement d'Uleâborg, et se prolongeant du nord au sud à travers célui de Vasa.

Au moyen-âge, ils occupaient aussi la Bottnie occidentale ou suédoise; on n'en trouve plus que dans quelques paroisses du district de Luleâ; mais ils ont fondé des colonies en Norvége, où l'on en compte plus de 3,000 dans le Finmark. Les Norvégiens appellent *Qvænes* les Kainulais; ils étendent même ce nom à tous les Suomalais.

Les mots islandais *Kvendi, Kvinna* (femme), *Kven* (épouse), ont un certain rapport de son avec *Kvænir* (Qvænes), et l'on croit que c'est pour les avoir confondus, que les écrivains du moyen âge ont placé en Finlande un pays des Amazones. On ignore si le nom des Kainulais dérive de celui des anciens Qvænes, peuple disparu, dont ils occupent le pays, ou bien s'il vient de *Kainu* (bas). Dans ce dernier cas, le nom du pays des Qvænes (Kainun-maa, pays bas) renfermerait la même idée que les autres noms suomalais de l'Ostro-Bottnie : *Alamaa* (terre basse) et *Pohjan-maa* (terre du fond ou du nord). Quoi qu'il en soit, les Kainulais parlent un dialecte qui tient le milieu entre le hæmælæis et le Savolais. Ils sont au nombre d'environ 50,000 [2].

3° Les *Savolais*, qui sont un mélange de Karjalais et de

---

[1] Kajaani, *Suomen historia*, Helsingfors, 1846, in-8°, t. I, p. 32, 38; — A. Ahlqvist, *Muistelmia*, p. 57; — A. Warelius, *Ethnographie de la Finlande*, p. 120, 121, 186.

[2] Kajaani, *Suomen hist.*, 25; — Warelius, *Ethnogr.*, 125; — Y. Koskinen, *Nuija-Sota* (la guerre des gourdins). Abo, 1857-59, 2 vol. in-8-t. II, p. 1-2, 20; — N.-V. Stockfleth, *Bidrag til Kundskab om Qvænerne i Norge*. Christiania, 1848, in 12.

Hæmælæis, se trouvent, presque partout à l'est et à l'ouest, resserrés entre ces deux peuples; au nord ils ont pour voisins les Finlandais ou colons suédois et les Kainulais, au sud les Russes. Ils occupent les gouvernements de Saint-Michel, de Viborg et une partie de ceux de Kuopio et de Vasa, et ils ont fondé des colonies dans les Laponies finnoise et suédoise, à Kemträsk, à Sodankylæ, à Œfvertorneâ, à Muonioniska, à Jukkasjærvi et à Karesuvando[1].

A partir de XVIe siècle, appelés en Suède à diverses reprises, pour coloniser les contrées boisées du Vermeland, ils ont franchi le Kœlen et se sont également établis sur les frontières de la Suède et de la Norvége depuis le Bohuslæn jusqu'au Lappmark. Quoiqu'une partie d'entre eux se soient fondus avec les Norvégiens et les Suédois, il reste encore dans le *Finskov* ou *Finskog* (forêt finnoise) 5 à 6,000 Suomalais, qui parlent le dialecte Savolais[2].

Les Savolais de l'Ingrie se fractionnent en trois petits groupes qui diffèrent, non de langage, mais de costume ou de religion : 1° Les *Ækræmæis* ou *Æyræmæis*, au nombre de 30,000, sont ceux dont les femmes et les filles ont conservé le disgracieux costume des temps passés; leur nom vient du lac Ækræpææ, qui est situé dans leur pays; — 2° les *Savakkos*, au nombre de 43,000, forment un second groupe où les femmes s'habillent à la moderne ; 3° Enfin les *Inkerikkos*, que les autres Finnois nomment *Inkerilæis*, et les

---

[1] Warélius, *Ethnographie*, 134; — Kajaani, *Suomen historia*, 26; — Ahlqvist, *Muistelmia*, 15; — Castrén, *Nord. resor*, I, 155; — P. Læstadius, *Journal fer fœrsta året af hans tjenstgæring såsom missionaire i Lappmarken*. Stockholm, 1831, in-8, 238; — Europæus, dans *Annaler for nordisk Oldkyndiged*. Ann. 1858. Copenh. in-8°, p. 43. — *Hist.-géogr. Lexicon æfver Sverige* (par G. Thomée) t. II. Stockholm, 1860, p. 315-317.

[2] Stockfleth, *Bidrag til Kundskab om Ovænerne i Norge*. Christiania 1848 in-12, p. 50-58; — E. Sundt, *Beretning om Fante-og Landstryger-Folket i Norge*. Christiana 1850 in-8; — M. Axelson, *Vandring i Vermlands Elfdal og Finnskogar*. Stockholm, 1850 in-12.

Russes *Ijores* et *Ijerænes*, au nombre de 18,000, ne se distinguent de leurs frères que dans le culte ; ils sont grecs au lieu d'être luthériens. Ils vivent disséminés dans 222 petits villages [1].

Les Savolais de Finlande et de Russie forment une population d'environ 840,000 âmes. Ils regardent leur dialecte comme l'Attique de la Finlande; quelqués écrivains, dont c'est l'idiome maternel, voudraient en faire la langue commune des Suomalais. Plusieurs circonstances militent en faveur de cette tendance; d'abord le savolais est le dialecte le plus répandu; de plus, quoiqu'il tienne de plus près au karjalais, il a beaucoup de traits communs avec le hæmælæis. C'est d'ailleurs une langue poétique, mais elle n'a pas été assez cultivée en prose [2].

Les savants ne sont pas d'accord sur l'origine du nom de Savolais : les uns le font venir de l'ancien nom de la ville de Saint-Michel (Savilahti, qui signifie golfe d'argile) ; d'autres le dérivent du nom des Savolotches, ancien peuple du bassin de la Dvina, que les Russes de Novgorod appelaient ainsi, parce qu'il habitait de l'autre côté des forêts (sa volok[3]). Mais il faudrait alors supposer que le peuple en question aurait adopté le nom russe, et l'eût transplanté des rives de la Dvina et de la mer Blanche sur celles du Saïma et du golfe de Finlande. C'est peu probable ; d'ailleurs la forme ancienne du nom est Savo et non pas Savolais. Il vaut mieux admettre, avec Warelius [4], que Savolais vient de *Savu* (fumée), et signifie, soit le peuple qui brûle les bois pour fertiliser le sol, soit le peuple qui vit dans la fumée, par oppo-

---

[1] Sjœgrén, sur la population finnoise du gouvern. de St-Pétersbourg, dans *Gesamm. Schriften*, I, p. 59, 544-545, 568-569; — Ahlqvist, *Muistelmia*, 9, 15, 31; — Warelius, *Ethnographie* 154-155.

[2] Castrén, *Après un voyage en Tavastland*, dans *Nord. resor.* V.

[3] Europæus, dans *Annalen*, 1858, p. 54, 57.

[4] *Ethnographie de la Finlande*, 146.

sition aux Hæmælæis, qui ont les premiers adopté l'usage des cheminées.

4° Les *Karjalais, Kyriales* des Sagas, *Carelare* des Suédois dont nous avons fait Karéliens, occupent les neuf paroisses karéliennes, formant une population d'environ 100,000 individus, dans la partie nord-est du gouvernement de Kuopio; ils ne sont séparés que par des limites conventionnelles de ceux des gouvernements d'Olonets (au nombre de 44,000) et d'Arkhangelsk (11,200), auxquels ils ressemblent d'ailleurs de tout point, si ce n'est que ceux de Russie professent la religion grecque et sont en retard sur leurs frères du Grand-Duché, qui sont luthériens. Ceux d'Olonets sont passablement russifiés; ils appellent leur idiome *langue d'Aunus* (Olonets), ou *langue livve*[1]. Les Karjalais, refoulés par les Russes, ont perdu une partie des pays qu'occupaient leurs ancêtres sur les rives de la mer Blanche; en revanche ils ont fondé des colonies en Ostro-Bottnie, dans les paroisses de Nedre-Torneâ, Kemi, Tervola et Rovaniemi[2], et quelques rameaux détachés sont allés s'établir en dehors des anciennes limites de la race : il y en a 27,000 dans le gouvernement de Novgorod, et 86,000 dans ceux de Tver et de Iaroslav. On peut donc porter à 270,000 le chiffre des Karjalais proprement dits. Leur nom vient sans doute de *karja* (bétail) et signifie *pasteur*. C'est en effet l'élève du bétail qui fait encore la principale ressource des Karjalais. Aussi les Russes surnomment-ils poulinière (kobilitskaïa) la Karélie finnoise.

3. ESTHONIENS.

Le nom d'*Esthoniens*, qui rappelle les Æstyi de Tacite, est sans doute d'origine germanique et doit signifier *Orientaux*.

[1] A.-J. Europæus, dans *Annaler for nordisk Oldkyndighed*. Copenhague, 1858, p. 50-51; — Kajaani, *Suomen historia*, 27; — A. Warelius, *Ethnographie*. 154.

[2] Castrén, *Nord. resor*, I, 153-157.

Les Scandinaves comprenaient l'Esthonie sous la dénomination d'*Austrled*, *Austrveg*, *Austrrik* (contrée, voie, royaume de l'est), qui s'appliquait en général à tous les pays à l'est de la Baltique. Les Esthoniens s'appellent, dans leur propre langue, *Mamees* (pluriel *Mameed*, hommes de la campagne), *Marahvas* (peuple de la campagne, peut-être indigène), par opposition aux Allemands qui habitent les villes. Les écrivains ont introduit nouvellement le terme de *Eesti-Marahvas*. Les Suomalais nomment les Esthoniens Virolais, et leur pays Viromaa, d'après le canton de Viro qui forme la partie nord-est de l'Esthonie. [1].

Les Esthoniens forment la majorité de la population dans l'Esthonie et la partie septentrionale de la Livonie. Ils partagent les îles de Dagœ, d'Œsel et de Mone avec les Suédois. Leurs limites à l'est sont la rivière Narva, le lac Peïpous, la rivière Medda qui se jette dans le lac de Pskov, enfin une ligne tirée au sud du 58° de latitude, et qui passerait par Drevmannsdorf, sur le golfe de Riga, Ermes, Teilitz, Taivola, au sud de Munnameggi et à l'est de Neuhausen.

Les Esthoniens sont, après les Suomalais, le peuple le plus nombreux (635,000 individus) et le plus civilisé de la race nordaltaïque. Leur langue, qui se rapproche beaucoup plus de l'hæmælæis que du karjalais, se divise en deux dialectes qui diffèrent très-peu l'un de l'autre : celui de Reval, le plus important et de beaucoup le plus répandu, est parlé dans l'Esthonie proprement dite ou gouvernement de Reval, et au nord de la Livonie; celui de Dorpat, qui est géographiquement le plus éloigné du finnois, et qui pourtant

---

[1] Sjœgrén, *Gesamm. Schriften*, I 486, dit que l'Esthonie est nommé Viroma par les indigènes, et il donne à ce nom le sens de pays-frontière.

lui ressemble le plus, n'est en usage que dans dix-sept paroisses, en Livonie et dans le gouvernement de Pskov[1].

4. LIVES.

Le nom de Lives rappelle singulièrement celui de Livves que se donnent les Karjalais du gouvernement d'Olonets. On l'applique aux débris d'un peuple qui s'éteint, mais qui, à en juger d'après certains noms de localités, paraît avoir autrefois occupé la Samogitie, la Kourlande, le Semigalle et la Livonie, à laquelle il a laissé son nom. Les Lives se divisent en trois petits groupes : 1° les *Libi*, que les Lettes appellent *Sveineeki* (pêcheurs), *Juhrmalneeki* (habitants des côtes), et *Lihbeeschi*, habitent Neu-Salis, en Livonie; en 1858, on n'en comptait plus que cinq qui eussent conservé la langue de leurs ancêtres; — 2° Ceux qui se nomment *Randali* (habitants des côtes), par opposition aux *Mo-mies* (hommes de l'intérieur), ou Lettes. Ils occupent une bande étroite et sablonneuse, sur la côte septentrionale et orientale de la Kourlande, depuis Lyserort, jusqu'à Angern, au sud du lac de ce nom. Ils étaient au nombre de 2,324 en 1858; leurs quatorze villages sont séparés du pays des lettes par une large ceinture de bois et de marais; — 3° Les *Krievos*, que les géographes appellent *Krevings*, vivent à Alt-Raden, et Neu-Raden, Memelhoff, Krusen, et Witwenhoff, dans le canton de Bauske en Sémigalle. De 1,200 qui parlaient encore leur langue nationale au commencement de ce siècle, il n'en restait plus que 15 en 1838; les autres avaient été léttisés, lithuanisés ou russifiés. Ils sont appe-

[1] *Sur la formation des deux principaux dialectes esthoniens*, dans *Die Verhandlungen der gelehrten esthnischen Gesellschaft*, t. I, p. 21. Dorpat, 1840, in-8; — Fr. Kruse, *Urgeschichte des Esthnischen Volksstammes*. Moscou, 1846, in-8, p. 22, 94-96; — A. Ahlqvist, *De la litttérature esthonienne*, dans *Suomi*, Helsingfors, 1856, in-8, p. 6-7.

lés *Kreevini* par les Lettes, dans la langue desquels *Krevs* signifie étranger venu du nord.

Il n'y a guère que les Lives dénationalisés qui se donnent le nom de Lîbi ; les savants ne sont pas d'accord sur l'étymologie de ce nom ; on discute s'il faut le dériver de *Lîv* ou de *Liva*, deux mots esthoniens qui signifient, le premier, un filet de pêcheur, le second, sable, et qui rappellent, soit la profession des Lives, soit la nature de leur pays. Ahlqvist regarde la langue live comme la sœur aînée de l'esthonien, parce que ses formes sont plus archaïques [1].

5. LES VADES OU VOTES.

Les Vades formaient probablement la population primitive du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Autrefois, toute la partie occidentale de la république du Novogorod était comprise sous le nom de *Votskïa piatina* (le cinquième, quartier, district Vote). Plus tard, quand les Suédois devinrent maîtres de l'Ingrie, ils restreignirent le nom de pays des Votes à la partie sud-ouest du gouvernement actuel de Saint-Pétersbourg.

La langue vote ne s'est conservée que dans quelques villages des cercles d'Orianenbaum et de Iambourg, surtout dans la paroisse de Kattila et son annexe Soikkina. C'est un dialecte hæmælæis qui a subi l'influence du karjalais, et qui a adopté beaucoup de mots russes, par suite de la conversion des Votes à la religion grecque. Le *vote* forme le trait d'union

---

[1] Wiedemann, *Coup-d'œil sur l'origine, l'histoire et les mœurs des Lives*, formant l'introduction de la grammaire et du dictionnaire de la langue lives, par Sjœgrén, dans *Gesamm. Schriften*, t. I, p. 10, 11, — Sjœgrén, *Reise nach Livland und Kurlaud zur genauen Untersuchung der Reste der Liwen und Krewingen*. Weimar, 1855, in-8° — F. Kruse, *Urgeschichte des esthnischen Volkstammes*, Moscou, 1846, in-8, p. 156-165; — Ahlqvist, dans *Suomi*, 1853, p. 17; *Muistelmia*, p 57.

entre l'esthonien et le suomalais, dont il se rapproche davantage, surtout du hæmælæis.

Les Votes (au nombre de 5,200 individus) se nomment *Vadi* et *Vadjalais*, nom dont les Finnois ont fait *Vatialais*, les Suédois *Vote*, *Vatlændare*, les Russes *Vod*. Le mot Vadi n'a plus de racine dans la langue vote; Sjœgren lui cherche une étymologie dans le suomalais et le rapproche tout à la fois de *Vataja*, qui désigne un lieu humide, bas, marécageux, et de Vaadia, Vaatia, Vaaja, qui signifie pieu, et par extension coin de terre : il regarde cette dernière étymologie comme la plus vraisemblable [1].

6. VEPSES ET LUUDES.

Ces deux petits peuples, que les Russes comprennent sous la dénomination de *Tchoukhares*, sont deux rameaux d'une même branche. Ceux du nord, qui sont établis le long du Svir et sur les bords du lac Onéga (gouvernement d'Olonets), dans les environs de Petrozavodsk, ont le plus subi l'influence étrangère, autrefois celle des Karjalais, aujourd'hui à celle des Slaves. Tous ceux d'entre eux qui possèdent une certaine aisance, adoptent les mœurs et le langage des Russes. Ce peuple n'a pas même su conserver son nom national de Vepse, qui, sous la forme de Vesse revient si souvent dans les annales de Nestor. Il l'a échangé contre celui de Luude, dont les Suomalais ont fait Lyydikkœ.

---

[1] Sjœgrén, *Gesamm. Schriften*, I, 558-568; — Ahlqvist, *Muistelmia* 57 et *Votisk grammatik, jemte Språkprof och ordfœrteckning*, dans *Acta societatis scientiarum fennicœ*, t. V. Helsingfors, 1856, in-4°; — Ferd. Wiedemann, Relations du vote avec l'esthonien dans *Bulletin de la classe historico-philosophique de l'Acad. des sc. de St Pétersbourg*. t. XIII, 1856 in 4° p. 299-304, 327-346; — Chants votes, textes et trad. allem. par Schiefner, dans le même *Bulletin*, t. XIII, p. 553-574; XIV, p. 174-176; — Semenov, *Slovar*, I, p, 500.

Les Luudes du Svir donnent le nom de Vepses aux Karjalais, leurs voisins septentrionaux; quant à leurs frères des environs de Petrozavodsk, ils les appellent *Choksulais*, d'après la petite rivière de Choksu, tributaire du Svir.

Le rameau méridional, établi sur les bords de l'Oïat, au sud du gouvernement d'Olonets étant plus isolé, a mieux conservé sa langue et sa nationalité, ainsi que l'ancien nom de Vepses.

Les Luudes et Vepses (16,000 individus) sont très-proches parents des Votes et des Esthoniens; aussi les Russes comprennent-ils ces trois peuples sous le nom de Tchoudes. Il ne faut pas les confondre avec les *Tchoudes Savolotcheskaïa* (transylvaniens), qui occupaient le bassin de la Dvina et qui étaient des Karéliens et des Permiens. Lœnnrot, qui a écrit sur les Vepses, les appelle Tchoudes septentrionaux pour les distinguer des Tchoudes de la Baltique. A. Ahlqvist, qui a également approfondi leur idiome, en fait un dialecte frère du hæmælæis [1]. E. BEAUVOIS.

LES FRONTIÈRES TARTARES DE LA RUSSIE.

(Extrait d'une lettre à M. le directeur de la *Revue orientale*).

Saint-Pétersbourg, 1/13 juillet 1863.

J'ai laissé jusqu'à ce jour votre dernière lettre sans réponse, parceque je désirais vous adresser le résultat de mes recherches sur les frontières tartares de la Russie. Aussi la carte que je vous envoie a été dressée officieusement au ministère de la guerre et il en est résulté que les possessions russes dans l'Asie centrale, étant peuplées de races nomades, il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, de tracer une ligne bien exacte entre les tribus qui reconnaissent l'autorité russe et d'autres qui sont indépendantes ou sujettes des khans d'Asie.

---

[1] E. Lœnnrot, *Om det nordtschudiska språket* Helsingfors 1855 in-4° Ahlqvist, *Muistelmia*, 45, 56, 57, 72 et *Auteckningar i den Nordtschudiskan*, Hels., 1855. in-4°

Voici donc quelles sont les frontières officielles, si je puis m'exprimer ainsi que la Russie assigne à son empire dans l'Asie centrale : la frontière commençant à l'embouchure de l'*Atrek*, qui verse ses eaux dans la mer Caspienne, suit la pente méridionale d'Oust-Ourt et atteint la mer d'Aral. Partant de la mer d'Aral, elle suit la branche méridionale du *Syr-Daria*, connue sous le nom d'*Iany-Daria*, remonte le Syr-Daria, et longe la pente méridionale de la chaîne des montagnes de Kara-taï, en prenant pour point de départ l'endroit où les montagnes touchent le Syr-Daria. De là, la frontière suit la vallée de *Tchu*, en longeant la ligne des forts konans, et aboutit à la chaîne des monts du premier ordre du *Tien-chan* (montagnes célestes) qui longent la rive méridionale du lac *Issyk-koul*. Les possessions russes touchent alors la Chine et la frontière se recourbe brusquement vers le nord, passe la rivière d'*Ili*, suit la chaîne d'*Ala-taï*, traverse le lac *Noorzaissan*, et en suivant l'*Irtysch* et la *Bouchtarma*, aboutit à la chaîne des monts Altaï.

La ligne frontière dont je viens de parler n'exprime, pour ainsi dire, que les points le plus avancés occupés par les forts et les piquets russes établis pour protéger les peuplades sujettes de la Russie, bien qu'il y ait au sud d'autres tribus reconnaissant son autorité.

D. E. KRAETZER.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

SEANCE DU 20 OCTOBRE 1863.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

S. Exc. le maréchal VAILLANT écrit pour remercier le Conseil de l'envoi du *Tableau de la Cochinchine*, publié par la Société.

M. BOSELLI, gendre de M. Jomard, écrit pour annoncer que les héritiers de l'illustre ethnographe tiennent à la disposition du Conseil les deux cents francs offerts par M. Jomard pour l'un des prix de la Société.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts et de la liste des nouveaux dons reçus pour le Musée de la Société.

Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de remplir la place laissée vacante dans son sein par suite du décès de M. Jomard.

Le trésorier donne communication du projet du budget pour la session 1862-63.

M. SCHŒBEL fait un rapport oral sur un mémoire sur *Le commerce de l'Inde ancienne* envoyé par M. Lassen à la Société, et lit un autre rapport sur l'ouvrage intitulé : *Poudh el-Kartas; Histoire des souverains du Maghreb*, traduite de l'arabe par M. Beaumier.

M. CASTAJNG fait un rapport sur les *Poésies chinoises de la dynastie des Thang*, traduites par M. le marquis d'Hervey Saint-Denys.

M. MOHSEIN-KHAN lit une première partie de son *Pèlérinage à la Mecque*.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1862.

Présidence de M. DE LABARTHE.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu pour faire partie de la Société :

M. le baron DE KINKELIN.

Un membre propose qu'il soit nommé une commission pour rédiger un programme des *desiderata* de la science ethnographique relatifs au Mexique. Cette proposition est appuyée, mise aux voix et adoptée. Sont désignés commissaires : MM. BONTE et DE ROSNY.

M. RICHARD CORTAMBERT communique une lettre qui lui a été adressée de Saï-gon sur *Les populations de la Cochinchine française*.

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 1862.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

S. Exc. M. DROUYN DE LHUYS, ministre des affaires étrangères, écrit pour annoncer à la Société qu'il a souscrit pour la bibliothèque de son département au *Tableau de la Cochinchine*, publié sous les auspices de la Société d'Ethnographie.

Le secrétaire-perpétuel communique une lettre qui lui a été adressée à Berlin, pendant le séjour qu'il a fait dans cette capitale, par M. le comte DE SARTIGES, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur à La Haye, *Sur quelques monuments péruviens*.

Le même membre annonce qu'il a entrepris dans la *Revue orientale et américaine*, la publication d'une série de grammaires de langues américaines, et donne lecture de l'avertissement placé en tête de la *Grammaire othomi* dont l'impression est commencée.

A cette occasion, M. AUBIN présente quelques observations sur les meilleures grammaires mexicaines dont la Société pourrait entre-

prendre la traduction. Après avoir recommandé l'ouvrage du P. Carochi, le savant américaniste donne des détails sur une Grammaire mexicaine inédite de Olmoz dont l'impression lui paraît désirable. Il ajoute que la publication d'un tel ouvrage serait d'autant plus facile que le mexicain ne renferme pas de lettre qui manque en français. Le seul accent, appellé *saltillo* pourrait motiver la fonte d'un type particulier, bien qu'on puisse s'en dispenser sans inconvénient pour l'érudition.

M. CORTAMBERT offre au Conseil une *Carte des deux Amériques* dressée sous sa direction.

M. NAZAR AGA lit un mémoire sur *Les progrès réalisés en Perse* sous le règne du souverain actuel.

M. RICHARD CORTAMBERT communique à la Société une nouvelle lettre qui lui a été adressée de Saï-gon par M. Bineteau, sur *L'état actuel de la Cochinchine française*.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 1er DECEMBRE 1862.

Présidence de M. le baron de BOURGOING, *sénateur.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le baron DE BOURGOING demande qu'une lettre soit adressée à M. le comte de Sartiges pour le remercier de ses intéressants renseignements constatant la présence d'éléphants sur des monuments de l'Amérique anté-colombienne.

M. BRASSEUR DE BOURBOURG s'associe avec d'autant plus de plaisir à cette pensée que l'existence d'animaux à trompes et probablement d'éléphants est mentionnée par Sahagun.

M. CHALLAMEL offre une brochure de M Nicaise, intitulée : *La Turquie depuis* 1850.

M. DE ROSNY présente un volume en arabe de M. Soliman al-Haraïri intitulé : *Traité de météorologie, de physique, et de galvanoplastie* --- Rapporteur : M. OPPERT.

M. CORTAMBERT offre plusieurs brochures publiées par lui et donne quelques détails nouveaux sur *L'orthographe de divers noms propres géographiques*. Il résume ensuite les résultats des dernières *Explorations dans l'intérieur de l'Australie*.

Le secrétaire-perpétuel donne quelques détails sur le *King-pao* « Moniteur officiel de Péking », dont il vient de recevoir un abonnement. Il fait ensuite circuler quelques numéros de cette publication sur le bureau.

M. le commandant DUHOUSSET offre à la Société un portrait de S. M. le chah de Perse, et lit ensuite sa *Notice sur les chevaux du Levant*, dans laquelle il établit que la race dite *arabe* est la plus récente des races chevalines de l'Orient. Il met ensuite sous les yeux

de la Société la collection de dessins qu'il a composée en Perse pour servir de base à son travail.

Il est procédé à l'élection des commissions permanentes pour l'année 1863.

La séance est levée à onze heures et demie.

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 1862.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. GARCIN DE TASSY offre un exemplaire du *Discours d'ouverture du cours d'Hindoustani* et deux brochures de M. Holmboë, membre honoraire.

Est élu correspondant de la Société pour la Hollande :

M. le Dr HENDRICKS, médecin consultant de S. M. le roi des Pays-Bas, directeur du Musée ethnographique et médical de Zuidenburg.

Le secrétaire-perpétuel rend compte des progrès des publications de la Société.

M. le commandant DUHOUSSET communique au Conseil sa vaste et belle collection de types qu'il a dessinés durant son séjour en Perse. Il donne ensuite lecture d'un fragment de son travail sur *Les races de l'Iran.*

Une discussion s'engage à cette occasion sur le caractère des Persans et sur leurs aptitudes scientifiques.

M. SCHŒBEL à son tour signale de grandes incertitudes dans l'évaluation du chiffre de la population guèbre. M. DE KHANIKOF dit à ce sujet que Manoudy, qui a donné une évaluation des Zoroastriens de Kerman et de Iezd [1] a été peut-être conduit à exagérer leur nombre par intérêt religieux, et qu'à part Pottinger et Westergaard, lui seul a été dans cette localité et qu'il y a acquis la conviction que les Parsis diminuaient chaque jour dans une énorme proportion à cause du peu de protection dont ils sont l'objet de la part du gouvernement persan : un musulman, par exemple, qui épouse une guèbre et cause sa conversion à l'islamisme obtient par ce seul fait toute la fortune de la famille à laquelle elle appartient.

Plusieurs autres membres prennent part à la discussion de détail qui s'engage sur le savant mémoire de M. Duhousset, lequel est ensuite renvoyé à la Commission des travaux littéraires.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre plusieurs autres lectures portées à l'ordre du jour.

La séance est levée à onze heures.

---

[1] Manoudji d'ailleurs n'avait pas été à Kerman.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1863.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. MOCQUARD, secrétaire de l'Empereur, écrit pour annoncer que Sa Majesté a accepté avec un véritable intérêt l'hommage du *Tableau de la Cochinchine*, publié par ordre du Conseil.

L'Université royale de Christiania adresse ses nouvelles publications.

M. le commandant DUHOUSSET offre sa *Notice et documents historiques sur les chevaux orientaux.*

M. DE BOURGOING offre pour le Musée un abaque russe, construit d'après un système analogue à celui des abaques chinois.

Est présenté et élu membre titulaire :

M. SCHMIDT, professeur au Lycée Charlemagne.

M. BONTÉ fait un *Rapport sur les désidérata de la science ethnographique relativement au Mexique.*

La séance est levée à 10 h. 1/4.

SÉANCE DU 19 JANVIER 1863.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. SCHMIDT, professeur au Lycée Charlemagne écrit pour remercier la Société de l'avoir admis dans son sein.

S. Exc. le Ministre de la maison de l'Empereur annonce qu'il a souscrit pour cinq exemplaires au *Tableau de la Cochinchine*, publié sous les auspices de la Société.

Le secrétaire-perpétuel communique une lettre particulière qui lui a été écrite, par S. Exc. M. le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près S. M. le roi d'Italie, qui autorise l'insertion dans la *Revue orientale et américaine* de la lettre du savant diplomate sur quelques antiquités péruviennes.

M. AUBIN, à ce sujet, remarque qu'il a pris des informations sur le monument péruvien qui a attiré la sollicitude du Conseil, et qu'il se voit forcé d'émettre quelques doutes à son sujet. Il regrette de se trouver en contradiction avec son savant collègue M. Brasseur de Bourbourg, mais il croit que la communication de M. de Sartiges a trait à des questions d'une telle importance qu'elle mérite un examen plus approfondi.

Le Conseil décide toutefois que l'intéressante lettre de M. le comte de Sartiges sera publiée, et prie le secrétaire-perpétuel d'écrire au Directeur du Musée de La Paz, à l'effet d'obtenir de nouveaux renseignements sur le monument en question.

Le secrétaire-perpétuel lit ensuite une lettre étendue que lui a écrite de Santa-Barbara (Californie) M. ALEXANDRE TAYLOR, sur les

documents linguistiques et historiques américains qui existent dans les villes où l'expédition actuelle contre Mexico doit attirer de nombreux français. Le Conseil entend avec intérêt cette communication et décide que des remercîments seront adressés à M. Alex. Taylor.

M DE PARAVEY écrit pour offrir à la Société plusieurs mémoires qu'il a publiés sur l'archéologie américaine.

M. DE BELLECOMBE lit un rapport sur l'ouvrage de M. da Silva, intitulé : l'*Amazone et l'Oyapoc*. Renvoyé à la Commission des travaux littéraires.

M DE ROSNY lit la traduction d'un nouveau *Document japonais sur le pays de Fou-sang*, pays qu'on a essayé d'identifier avec l'Amérique.

M. BONTÉ lit une note sur la présence d'une population blonde dans l'Afghanistan.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1863.

Présidence de M. EICHHOFF.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. LANGEREAU, de l'Imprimerie impériale, envoie un exemplaire d'une lettre qu'il a adressée à M. Ernest Renan, au sujet de la chaire de sanscrit du Collège de France.

M. TH. DE PAULY écrit pour demander la souscription de la Société à sa *Description éthnographique des peuples de la Russie*. Renvoyé à la Commission des fonds.

M. SCHMIDT offre au Conseil un magnifique album de peintures chinoises provenant du Palais d'Eté. L'envoi de ce précieux recueil de miniatures motive les observations de plusieurs membres au sujet de l'art chinois, après quoi le Conseil ordonne que des remercîments seront adressés au donateur.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

M. SCHMIDT fait un rapport sur l'ouvrage intitulé : *Souvenirs d'un prisonnier au Mexique*

M. DE ROSNY lit un fragment d'un travail sur *Les origines et l'histoire primitive de la nation chinoise*.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1863.

Présidence de M. GARCIN DE TASSY, *de l'Institut*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

L'Académie royale des sciences de Lisbonne et la Société de géographie de Genève écrivent pour annoncer l'envoi de leurs publications. Ces deux savantes compagnies seront inscrites sur la liste des sociétés correspondantes de la Société d'Ethnographie.

M. GARCIN DE TASSY offre un exemplaire de sa traduction française du *Mantic-uttaïr*. Rapporteur : M. OPPERT.

Le Conseil décide qu'il ne sera pas pourvu au remplacement des vice-présidents qui viendraient à sortir de la liste du Bureau; aux prochaines élections on ne remplacera pas non plus les autres officiers démissionnaires dont les fonctions, pouront être remplies par interim, par d'autres membres du bureau.

M. CORTAMBERT offre un exemplaire de la *Carte de la Cochinchine* qu'il a publiée en collaboration avec M. de Rosny, sous les auspices de la Société.

Le même membre communique ensuite une *Carte éthnographique de l'empire russe*, composée par M. Erckert, et discute quelques unes des délimitations proposées par le savant ethnographe.

Interrogé par un membre sur le nombre d'individus que, dans le tableau joint à sa carte, M. Erckert désigne comme composant le peuple polonais, il répond que ce nombre est porté à 4,640,000, mais qu'il lui paraît évidemment trop faible, car il ne s'applique qu'au royaume de Pologne proprement dit, tandis que les habitants de la Volhynie, de la Podolie, et une grande partie de ceux de la Lithuanie, sont de véritables Polonais.

M. DE BOURGOING donne à son tour de curieux détails sur les populations qui parlent la langue polonaise.

M. BONTÉ lit un rapport sur l'*Unité de l'espèce humaine* de M. de Quatrefages. Renvoyé à la Commission des travaux littéraires.

La séance est levée à 11 heures.

SEANCE DU 2 MARS 1863.

Présidence de M. le baron DE BOURGOING, *sénateur*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

S. E. M. AMARI, ministre de l'Instruction publique du royaume d'Italie, écrit pour remercier la Société de l'avoir nommé correspondant.

M. le commandant DUHOUSSET offre un *Plan de Téhéran*, rédigé en langue persane.

M. BONTÉ offre un volume intitulé : *Des races humaines ou éléments d'éthnographie*, par d'Omalius d'Halloy.

M. SCHŒBEL offre le mémoire qu'il vient de publier sous le titre de : *La philosophie positive présentée dans ses traits fondamentaux*.

M. SOLIMAN AL-HARAIRI adresse un exemplaire du n° 95 du journal arabe le *Birgys*, dans lequel il a inséré un compte-rendu du *Tableau de la Cochinchine*, publié sous les auspices de la Société.

Est élu pour faire partie de la Société :

M. DECHEVEAU-DUMESNIL, à Paris.

M. BERTRAND lit les conclusions ethnographiques d'un *Rapport*

sur les antiquités celtiques, couronné par l'Institut, et met sous les yeux de la Société sa *Carte de la distribution du tumuli et des dolmens dans la Gaule.*

Une discussion s'engage à ce sujet sur la position ethnographique des races qui se sont superposées dans la Gaule, et notamment de celles qui ont tracé les inscriptions, au nombre de dix à douze, qu'on qualifie de gauloises et qu'on n'a pas encore pu déchiffrer, bien qu'on ait cru y reconnaître quelques mots de forme grecque.

A propos des pierres branlantes de la Gaule, M. le commandant DUHOUSSET, cite deux minarets d'Ispahan qui, bien que situés à une certaine distance l'un de l'autre, sont sujets à des oscillations lorsqu'une personne placée dans l'un d'eux essaie de l'ébranler.

M. de CHARENCEY lit un *Mémoire sur le monothéisme des Sémites et le naturalisme des Indo-Européens.* D'après le savant membre, les caractères tranchés qu'on a voulu établir entre les Sémites et les Indo-Européens ne reposent sur aucune donnée exacte. Les Sémites ont donné des preuves de paganisme ; et le naturalisme des Aryens, qui se retrouve chez les anciens Finnois, à Taïti, en Amérique et chez la plupart des populations sauvages, ne prouve nullement que notre race ait été supérieure en imagination à la race qui a produit le Livre de Job et le Cantique des cantiques. En résumé, le monothéisme paraît l'œuvre individuelle d'un sage et non d'un peuple, ou bien il faut admettre, avec l'Eglise, l'intervention de la divinité.

Une discussion s'engage à cette occasion, après laquelle la séance est levée à dix heures et demie.

SEANCE DU 16 MARS 1863.

Présidence de M. CHARLES DE LABARTHE.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le directeur de la collection grand-ducale du palais Friedenstein, à Gotha, écrit pour remercier de l'envoi d'un volume des Mémoires de la Société.

M le comte d'HERICOURT écrit pour annoncer un *Annuaire des sociétés savantes de France* qu'il se propose de publier, et demande à la Société divers renseignements sur sa constitution et sur les membres de son bureau. Le conseil décide qu'un exemplaire de l'*Annuaire* sera envoyé à M. le comte d'Héricourt.

Est élu, pour faire partie de la Société : membre titulaire : M. le comte de BURGH.

Un membre dépose sur le bureau plusieurs extraits de journaux rendant compte de la dernière séance de la Société.

M. DE ROSNY lit la suite de son travail sur *Les origines et l'histoire primitive de la nation chinoise.*

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 6 AVRIL 1863.

Présidence de M. DE LABARTHE.

Le procès-verbal de la séance générale est lu et adopté.

M. DE LABARTHE ouvre la séance par une courte allocution sur la marche et le but de la Société

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

Le secrétaire-perpétuel lit son *Rapport annuel* sur les travaux de la Société.

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin qui donne les résultats suivants :

Président : M. CLAUDE BERNARD, de l'Institut.

Vice-président : M. GARCIN DE TASSY, de l'Institut.

Président du Conseil : M. ANT. D'ABBADIE, correspondant de l'Institut.

Vice-présidents : MM. EICHHOFF et CHODZKO.

Secrétaires-adjoints : MM. BEAUVOIS et CORTAMBERT.

Trésorier et bibliothécaire : M. CHARLES DE LABARTHE.

Membres du Conseil : MM. BONNEAU, BRASSEUR DE BOURBOURG, CASTAING, DE CHARENCEY, DÉVERIA, DOMENECH, ÉLIE DE BEAUMONT, de l'Institut, FOUCAUX, marquis D'HERVEY SAINT-DENYS, MUNK, de l'Institut, OPPERT, RENAN, de l'Institut, SCHŒBEL, TEXIER, de l'Institut, VIVIEN SAINT-MARTIN, le prince VLANGALI, le comte MELCHIOR DE VOGUÉ.

La séance est levée à dix heures.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1863.

Présidence de MM. DE LABARTHE ET D'ABBADIE, *correspondant de l'Institut.*

M. DE LABARTHE annonce que M. Claude Bernard, président du Conseil, s'est vu obligé, à son vif regret, de renoncer à l'honneur de présider, cette séance ; en conséquence, il a dû, conformément aux règlements, procéder à l'ouverture de la réunion.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance précédente.

M. OPPERT demande que son nom soit mentionné dans le résultat du scrutin à propos de l'élection des vice-présidents, attendu qu'il a obtenu un nombre de voix égal à celui qui a porté M. Eichhoff au bureau. M. CASTAING pense que cette demande n'est pas fondée, attendu qu'il a été décidé avant d'ouvrir le scrutin qu'en cas de partage, le doyen d'âge serait proclamé, ce qui a eu lieu d'ailleurs à la fin de la séance.

Une discussion s'engage à cette occasion, à la suite de laquelle le procès-verbal est adopté.

En conséquence de ce procès-verbal, M. DE LABARTHE, après avoir

exprimé toute la gratitude de la Société pour la haute bienveillance avec laquelle MM. le baron de BOURGOING et le prince VLANGALI ont pris part pendant plusieurs années à la direction de la Société, prie M. D'ABBADIE de vouloir bien prendre place au fauteuil de la présidence du Conseil.

Le secrétaire perpétuel communique deux lettres qui lui ont été adressées : la première, par M. RICHARD CORTAMBERT, annonçant le prochain achèvement du travail sur l'*Empire chinois* dont il a été chargé par la Société; la seconde, de M. JAMES SUMMERS, professeur de langue chinoise au Collège du Roi, à Londres, par laquelle le savant sinologue fait connaître le projet qu'il a conçu de publier un recueil périodique sous le titre de : *The Chinèse and Japanese Repository*. Le Conseil décide qu'un extrait du prospectus de ce recueil sera publié dans le bulletin de la Société.

On dépose sur le bureau des extraits de trois journaux annonçant la nouvelle constitution du bureau de la Société.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

M. l'abbé H. MARTIN, communique à la Société un magnifique album de types chinois provenant du palais impérial de Péking (*Youèn-ming-youèn*); il met ensuite sous les yeux du bureau trois médailles orientales, l'une turque du règne d'Abd-ul-Aziz, la seconde japonaise de l'époque actuelle, et la troisième chinoise du règne de Kien-loung. Les inscriptions de ces monnaies, à la demande du président, sont expliquées par MM. OPPERT et DE ROSNY.

M. CASTAING fait un rapport sur les *Lettres sur les États-Unis d'Amérique*, de M. Ferri-Pisani

M. DE CHARENCEY lit une note à propos de quelques opinions mentionnées par le docteur Clavel, dans son ouvrage intitulé : *Les races humaines et leur part dans la civilisation*. Une discussion s'engage à ce sujet : MM. OPPERT, le prince VLANGALI, le baron de KINKELIN et DE BORCHGRAVE y prennent successivement part.

M. OPPERT fait un rapport sur le poëme de philosophie religieuse de Farrid-Uddin, intitulé : *Mantic-Uttaïr*, dont une édition persane et une traduction française ont été publiées par M. Garcin de Tassy.

M. le commandant DUHOUSSET donne des détails sur une découverte qui tend à établir d'une manière définitive l'existence de l'homme fossile.

A cette occasion plusieurs membres expriment leur opinion au sujet des circonstances qui ont retardé cette découverte et discutent les faits réunis jusqu'à présent sur la question.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 4 MAI 1863.

Présidence de M. D'ABBADIE.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. BONTÉ offre, au nom de M. Potteau, deux photographies représentant le Palais du roi de Siam, à Bangkok, et communique une série de types siamois recueillis par M. Bocourt et photographiés également par M. Potteau. Des remercîments sont votés au donateur.

M. DE ROSNY annonce pour le mardi 5 mai l'ouverture d'un Cours de langue japonaise à l'École spéciale des langues orientales.

M. RICH. CORTAMBERT lit un *Éloge historique de M. Jomard*, ancien président du Conseil, travail rédigé par ordre de la Société.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 17 AOUT 1863.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture de deux lettres de l'Académie royale de Lisbonne qui remercie la Société de l'envoi successif de plusieurs de ses publications.

M. CASTAING lit une *Etude sur les causes du prognatisme chez les différents peuples.*

M SCHŒBEL demande la parole pour communiquer au nom do M. CLAUDE BERNARD, les résultats de nouvelles expériences faites à Genève à l'effet d'obtenir à volonté la procréation de tel ou tel sexe, dans la race bovine. Une discussion est engagée dans laquelle M. DE LABARTHE exprime l'opinion que les sexes proviennent d'une sorte de photographie morale de l'état dans lequel se trouvent l'un et l'autre conjoints pendant l'acte de la copulation. Cette opinion est partagée par MM. CASTAING, SCHŒBEL et DE BELLECOMBE.

La séance est levée à dix heures et demie.

SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 1863.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Est élu membre correspondant de la Société pour la Russie : M. EMILE KRAETZER, chancelier par intérim du Consulat de France, à Saint-Pétersbourg.

Il est donné lecture d'un mémoire étendu de M. BEAUVOIS sur l'*Ethnographie des races Nordaltaïque.*

La séance est levée à onze heures.

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 1863.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

Sont élus membres correspondants de la Société.

Pour la Chine : M. TING-TUN-LING, de Kouan-tchu.

Pour la Cochinchine : M. PETRUS TRU'O'NG VING-KY, directeur de l'Ecole des interprètes, à Saigon.

Le président communique un projet de réorganisation de la *Collection ethnographique du Musée du Louvre.*

Il est donné lecture d'une note de M. BEAUVOIS sur *Les populations riveraines de l'Océan glacial du Nord.*

M. CORTAMBERT lit une note du M. de Nant relative à un Comité établi à Genève sous la présidence du général Dufour, pour la formation d'un corps d'infirmiers volontaires.

Le savant membre lit ensuite une lettre de M. BINETEAU, chef de l'Imprimerie impériale de Saï-gon, sur l'*Ethnographie de la Cochinchine;* puis, un fragment d'une autre lettre qui lui a été adressée par M. LEJEAN, chargé d'affaires de France en Abyssinie.

La séance est levée à dix heures et demie.

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 1863.

Présidence de M. A. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le secrétaire de la Société royale de géographie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande écrit pour annoncer l'envoi de plusieurs numéros des comptes-rendus de la Société.

Le secrétaire-perpétuel entretient le Conseil du nouveau recueil périodique spécialement consacré à l'étude de la Chine et du Japon qui a vu récemment le jour à Londres. Le directeur-fondateur, le révérend Summers, se propose de continuer le journal bien connu des savants et dont il a paru 20 vol. à Canton sous le titre de *Chinese Repository.*

Un membre communique une note de M. Holmboe, associé étranger à Christiania, relative à d'anciens poids scandinaves usités en Norwége au XVe et qui ont la forme de chevaux ou de bœufs.

M. DE ROSNY remarque à cette occasion que l'on possède au Musée du Louvre un objet que M. de Longpérier croit avoir été un poids assyrien et qui représente un lion.

Le président ouvre la discussion sur l'*Ethnographie de la Pologne* dont la Société a jugé à propos de s'occuper.

La séance est levée à dix heures et demie.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1863.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. LATINO-COELHO, secrétaire général de l'Académie royale de Lisbonne, écrit pour remercier la Société de l'envoi de ses publications.

M. DE BELLECOMBE, président du Comité d'archéologie américaine récemment fondé à Paris, écrit pour demander l'autorisation de réunir

ses collègues dans le local de la Société, et annonce que le Comité compte faire prochainement des propositions à la Société d'Ethnographie dans le but de participer à ses dépenses locatives et administratives. Cette autorisation, accordée provisoirement par M. le vice-président, faisant par intérim les fonctions de président de la Société, est sanctionnée.

Le secrétaire-perpétuel donne des nouvelles de M. GUILLAUME LEJEAN, consul général et chargé d'affaires de France en Abyssinie. Ce savant ethnographe, auquel la Société doit plusieurs curieuses communications, et qui s'est livré avec un courage si digne d'éloge aux explorations les plus périlleuses dans l'Afrique orientale, a été l'objet des plus tristes persécutions. Successivement emprisonné et torturé, aux dernières dates on craignait vivement pour ses jours. Le gouvernement français ne s'est pas jugé en état de lui prêter secours et de venger les cruels traitements endurés par son digne représentant.

M. STANISLAS JULIEN, de l'Institut, communique une note sur l'Inscription chinoise du Teng-kong qui a été l'objet d'une polémique dans la *Revue orientale et américaine*.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau un exemplaire du tome VIIIe du recueil de la Société, et annonce qu'à l'avenir ce recueil sera divisé en deux séries distinctes, l'une spécialement consacrée à l'Asie, l'autre spécialement consacrée à l'Amérique.

Le président ouvre la suite de la discusion sur l'*Ethnographie de la Pologne*.

La séance est levée à 10 h.

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 1863

Présidence de M. A. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. EMILE KRAETZER écrit pour remercier la Société de l'avoir élu correspondant et exprime le désir de prendre part à ses travaux.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

M. CASTAING offre au nom de M. VERREAUX, membre honoraire de la Société, un crâne néo-calédonien d'un envoi récent, et fait observer que, pendant le voyage, la mâchoire inférieure a été échangée avec celle d'un autre crâne néo-calédonien, par suite d'une confusion qu'il n'a pas été possible de réparer. En effet, le crâne offert à la Société est celui d'un jeune homme, comme le prouve l'état peu avancé des sutures et la parfaite conservation des dents supérieures; tandis que les dents de la maxillaire inférieure sont à demi-usées, signe d'un âge plus avancé. Ce crâne est remarquable par les caractères suivants : 1° prognatisme très-avancé de la face ; 2° faiblesse de développement du frontal, surtout vers les parties latérales supérieures, siége des or-

ganes de l'intelligence; 3° faible épaisseur des parties antérieures moyennes du crâne, signe d'un développement tardif des facultés philosophiques, résultat de l'éducation.

M. GARCIN DE TASSY offre au nom de M. CHALES GUYS, ancien consul de France en Orient, un exemplaire de la brochure publiée par ce savant diplomate sur l'île de *Bomba*.

Un membre donne des détails sur l'existence des maladies syphilitiques dans les diverses contrées de l'Afrique et de l'Orient. Il signale notamment l'existence de cette maladie à l'état latent chez la plupart des indigènes de l'empire d'Annam.

M. RICHARD CORTAMBERT lit une note qui lui a été envoyée de Saïgon sur *l'État de la Cochinchine française et les mœurs de ses habitants*.

La séance est levée à 11 heures.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1863.

Présidence de M. A. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le révérend JOSEPH EDKINS, écrit de Péking pour remercier la Société de l'avoir élu associé-étranger.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les bonnes feuilles de l'*Annuaire*.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

Sont élus pour faire partie de la Société :

Membres correspondants : MM. le baron GUERRIER DE DUMAST, à Nancy; le rév. J. SUMMERS, professeur au King's College, à Londres.

Un membre communique de nouveaux détails sur *L'ethnographie des provinces de la Cochinchine cédées récemment à la France*.

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1863.

Présidence de M. A. CASTAING.

M. le baron AUCAPITAINE, membre correspondant régnicole, écrit pour remercier la Société de l'envoi de son *Annuaire*, et offre de rédiger un mémoire sur l'ethnographie des peuples berbères. M. le baron Aucapitaine demande en outre à être inscrit sur les listes de la Société comme correspondant à Alger, son centre scientifique. La demande de M. Aucapitaine est accordée et le Conseil accueillera avec empressement le travail qu'il veut bien lui promettre.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

La Société procède au renouvellement annuel de ses commissions.

M. BEAUVOIS communique la Carte ethnographique du Finmark

ou Laponie norvégienne, composée par M. Friis, et publiée à Christiania en 1862, en dix feuilles.

La séance est levée à 10 heures.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1864.

Présidence de M. A. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le baron GUERRIER DE DUMAST, de Nancy, écrit pour remercier la Société de l'avoir élu correspondant.

M. LENOIR VILLOING, bibliothécaire de la ville de Gien (Loiret) écrit pour demander à la Société d'Ethnographie, quelques-unes de ses publications pour le dépôt public dont il est conservateur. Renvoyé à la Commission des fonds.

M. LEPSIUS, associé-étranger à Berlin, adresse un exemplaire de la 2e édition de son *Standard Alphabet*. Rapporteur : M JULES OPPERT.

M. DE ROSNY communique une *Etude sur le verbe « être » chez les peuples tartares.* »

SÉANCE DU 18 JANVIER 1864.

Présidence de M. DE LABARTHE.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Dr MATS-KI KÔ-AN écrit pour remercier la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

Sont élus pour faire partie de la Société :

Membres titulaires :

MM. : le docteur MOURIER.
VINSON (Julien).
SCHWAB (Moïse).
HANKEY (Frédéric).
BARTHOLONI (Anat.), député de la Hte-Savoie.

M. DECHEVEAU DUMESNIL est élu membre de la Commission des fonds et M. Moïse SCHWAB, membre de la Commission des travaux littéraires.

Le programme de la séance générale de février est arrêté par le Conseil.

M. BEAUVOIS communique un nouveau fragment de ses *Études sur les races nordaltaïques.*

Ls séance est levée à 10 heures 1/2.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

GUSTAVE FLOURENS. — Histoire de l'homme. Cours d'histoire

naturelle du corps organisés au Collège de France. 1re, 7e et 8e leçons. *Paris* (Germer Baillière); deux brochures in-8°

M. Gustave Flourens qui a été chargé cette année de suppléer son père, au haut enseignement du Collège de France, a faire preuve dès ses premières leçons d'une supériorité intellectuelle et d'une érudition dignes du nom illustre qu'il porte; et désormais nous sommes heureux de le compter au nombre de nos ethnographes les plus distingués. Bien que le cours en question ne soit pas exclusivement un cours d'Ethnographie, le jeune et savant professeur a pensé avec raison qu'il ne pourrait mieux faire que de commencer l'étude des trois règnes par l'examen du premier être du règne zoologique; il a donc énoncé publiquement, avec une lucidité remarquable, les grands faits acquis aux ethnographes, et a ensuite discuté les problèmes encore à résoudre ou imparfaitement résolus.

Nous nous proposons de rendre un compte détaillé de ce beau cours, l'orsqu'il sera achevé. En attendant nos lecteurs seront heureux de prendre connaissance des trois leçons qui viennent d'être publiées et qui méritent à tous points de vue leur vive sollicitude.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE LA LANGUE CHINOISE. — LE LIVRE DES MILLE MOTS, le plus ancien livre élémentaire des Chinois, publié en chinois, avec une double traduction et des notes, par STANISLAS JULIEN, membre de l'Institut. Paris (Duprat); in-8° de 50 et 40 p.

Le *Tsien-tse-wen*, est le principal livre dont on se serve en Chine pour initier la jeunesse aux éléments de l'histore, des sciences, et en un mot de toutes les branches de la littérature nationale. Il renferme, ainsi que l'indique son titre, mille signes idéographiques qui ne se représentent jamais deux fois dans le corps du texte et qui sont combinés de manière à former des vers comprenant tous également quatre caractères. Le rhythme et la rime y ont été observés, malgré les immenses difficultés que présentait la rédaction d'un ouvrage classique dans de telles conditions.

L'auteur, *Tchéou Hing-tse*, fut chargé de composer ce curieux et singulier petit livre par l'empereur *Wou-ti*, fondateur de la

dynastie des Liang (502 à 550 de notre ère) qui désirait réunir en un seul texte mille caractères qu'avait écrits un célèbre calligraphe de son temps, le ministre *Wang Hi-tchi*. Pour satisfaire au désir de ce prince, l'histoire rapporte que Tcheou Hing-tse composa le *Tsien-tse-wen* en une seule nuit, ce qui lui causa une telle fatigue que le lendemain ses cheveux et sa barbe étaient devenus absolument blancs.

Au début de l'ouvrage l'auteur trace à grands traits un tableau de la nature et de ses productions. Il traite ensuite des vertus des premiers souverains, des facultés de l'homme et de ses devoirs envers la société. Puis il passe en revue les splendeurs de la Chine, de sa cour, de ses palais, etc. Enfin il achève son travail par un coup-d'œil rapide sur la vie privée des Chinois, l'agriculture et les arts.

De nombreuses traductions du *Tsien-tse-wen* ont été publiées par les peuples qui avoisinent la Chine ou qui en sont tributaires. Nous possédons déjà plusieurs de ces traductions, notamment celles en langues mandchoue, mongole, coréenne, japonaise. Il en existe également des versions tibétaines et siamoises, mais je ne sache pas que jusqu'à présent il en soit parvenu d'exemplaire en Europe.

Les amateurs de paléographie chinoise trouveront également un grand intérêt dans l'étude du Livre des mille caractères, car les Chinois se sont appliqués à en donner des éditions dans tous les genres d'écritures anciennes et modernes qu'ils connaissent. Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris et le Musée britannique à Londres renferment à ce point de vue plusieurs éditions fort intéressantes du poëme de Tchéou Hing-tse.

La traduction française que M. Stanislas Julien vient de donner du *Tsien-tse-wen* inaugure une série d'ouvrages classiques chinois que ce savant sinologue se propose de livrer successivement à l'impression dans l'intéret des personnes qui suivent son cours à l'Ecole spéciale des langue orientales. Cette traduction double, littérale et libre, est disposée de façon à lever, en faveur de l'étudiant, les innombrables difficultés que renferme ce petit livre; car il ne faut pas se le dissimuler, malgré l'usage qu'on en fait à la Chine, le Livre des

mille mots ne se lit pas aisément. Le système qui a présidé à sa rédaction a imposé à l'auteur chinois des tours de force littéraires qui, s'il sont intéressants eu égard à la difficulté vaincue, ne sauraient avoir pour effet de contribuer à l'élégance et à la clarté du discours. Bref, M. Stanislas Julien nous a donné l'explication d'un livre élémentaire que personne que lui n'était peut-être capable de bien expliquer en Europe.

LÉON DE ROSNY.

ELÉMENTS D'ÉPIGRAPHIE ASSYRIENNE. Les écritures cunéiformes Exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des inscriptions de la Perse et de l'Assyrie, par JOACHIM MÉNANT. 2 *édition*. *Paris* (*Caen*, Hardel), 1864; gr. in-8°.

M. Ménant est, comme chacun sait, un de ces orientalistes de province qui ont obtenu, malgré l'éloignement de la capitale, des résultats très remarquables dans le champ de leur spécialité. Il est un exemple vivant qui prouve que, malgré la richesse des bibliothèques de Paris, les hommes de valeur peuvent devenir des orientalistes distingués dans quelque partie de la France qu'ils habitent. En effet, les publications de M. Ménant, qui se succèdent avec une étonnante rapidité, ont obtenu tout d'abord un succès qu'on n'aurait osé espérer pour des livres d'archéologie assyrienne. L'ouvrage que nous annonçons ici est la deuxième édition d'un livre rédigé avec savoir et clarté, qui a permis à tous les amis des études cunéiformes de connaître où en est la question à la fois si difficile et si curieuse de leur déchiffrement. La 1re édition a paru il y a 4 ans, et depuis lors de nouveaux faits ont été acquis à la science, d'autres ont été modifiés[1] ». Il en est résulté pour M. Ménant la nécessité de faire des additions et des changements nombreux qui donnent à sa nouvelle édition le caractère et l'intérêt d'un livre absolument neuf. — Ajou-

---

[1] Remarquons à cet égard que le nouveau livre de M. Ménant fournirait de nombreuses indications pour la composition d'une *Bibliographie assyriologique*, ouvrage dont on ne saurait trop désirer la publication dans les circonstances actuelles.

tons que ce livre, imprimé à Caen, est orné de gravures sur bois représentant des bas-reliefs ou autres monuments assyriens, qu'il pullule de copies d'inscriptions et de citations en caractères cunéiformes, et qu'enfin, à tous les points de vue, il est digne de la sollicitude des savants, des bibliophiles et des littérateurs désireux de suivre pas à pas la marche d'une des plus intéressantes découvertes du génie moderne. CH. DE LABARTHE.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

FRANCE.

ANDRÉ. — Les Sauterelles; étude d'entomologie biblique, par André, conseiller à la Cour impériale de Rennes. *Rennes* (Catel et C°.), 1863 ; in-8° de 22 p. [190

Extrait des Mémoires de la Société des sciences physiques et naturelles d'Ille-et-Vilaine; t. I.

BARGÈS. — Papyrus égypto-araméen appartenant au Musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois par l'abbé J.-J.-L. Bargès. *Paris* (Duprat); in-4° de 39 p. [192

BERCHÈRE. — Le Désert de Suez. Cinq mois dans l'isthme, par N. Berchère. *Paris*, 1863; in-18 jésus de 295 p. et carte.— 3 fr. [193

BLOCH. — M. Renan et le Judaïsme. Vie de Jésus, par S. Bloch. *Paris* (Castel) ; in-8° de 30 p. — 50 c. [194

Extrait de *l'Union israélite.*

BROCA. — Sur le Siége de la faculté du langage articulé, avec deux observations d'aphémie (perte de la parole), par le docteur Paul Broca, professeur agrégé à la Faculté de médecine. *Paris* (Masson et fils); in-8° de 40 p. [195

Extrait des Bulletins de la Société anatomique de Paris (2° série, t. VI, août 1861). — N'est pas dans le commerce.

BRUNET. — Les Evangiles apocryphes, traduits et annotés d'après l'édition de J.-C. Thilo, par Gustave Brunet; suivis d'une Notice sur les principaux livres apocryphes de l'Ancien-Testament. 2° *édition*. *Paris* (Hérold); in-18 de 408 p. [196

CASTAING. — Jésus, M. E. Renan et la Science, trilogie en un acte et trois tableaux, avec prologue, intermèdes et épilogue; par Alph. Castaing, vice-président de la Société d'ethnographie. Corinne, Abdénago, Cléophas. *Paris* (Henry; Challamel aîné); in-12 de 58 p. [197

CHAVÉE. — Les Langues et les Races, par H. Chavée. *Paris* (Chamerot); in-8° de 63 p. — 2 fr. [198

DUPIN. — Jésus devant Caïphe et Pilate, ou Procès de Jésus-Christ; suivi d'un choix de textes contenant les principaux fondements de la religion chrétienne, extraits des saintes Écritures, et classés par M. Dupin, procureur général à la Cour de cassation. *Paris*; in-32 de VIII-26 p. — 2 fr. [196

GARCIN DE TASSY. — Cours d'Hindoustani : Discours d'ouverture du 7 décembre 1863. *Paris;* in-8° de 31 p. [200

HERBILLON (le général), commandant la province de Constantine. Insurrection survenue dans le sud de la province de Constantine en 1849. Relation du siége de Zaatcha. *Paris* (Dumaine); in-8° de VI-208 pag. et 3 pl. [201

HUGOULIN. — Applications des industries de la métropole à l'île de la Réunion. Mission d'études confiée par la Chambre d'agriculture de cette colonie à M. Hugoulin, M. P., pharmacien major de la marine impériale. *Paris* (Challamel aîné); in-8° de 263 p. [202

Extrait de la *Revue maritime et coloniale*, 1865.

IBN-KHALDOUN. — Les Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun, traduits en français et commentés par M. de Slane, membre de l'Institut. 1re partie. *Paris* (Imprimerie impériale); in-4° de CXVI-490 p. [203

Extrait de la première partie du tome XIX des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

LAURE. — Histoire médicale de la marine française pendant les expéditions de Chine et de Cochinchine (de 1859 à 1863); par le docteur F. Laure. *Corbeil;* in-8° de XVI-152 p. [204

LAURENT (le P.), provincial des frères mineurs capucins.—Etudes géologiques, philologiques et scripturales sur la cosmogonie de Moïse. *Paris* (Ve Poussielgue-Rusand); in-8° de 365 p. [205

LE PELLETIER. — Vie de E. Renan, par Ernest Le Pelletier. *Paris* (Dentu); in-8° de 31 p. [206

MANO. — La Grèce et le Danemark. *Paris* (Amyot); in-8° de 199 p. — 4 fr. [207

MEIGNAN. — M. Renan réfuté par les rationalistes, par l'abbé Meignan, professeur d'Ecriture sainte à la Sorbonne. *Paris* (Douniol); in-8° de 86 p. [208

PARAVEY (DE). — Sur des Travaux historiques d'une haute importance et trop négligés de nos jours, par M. le chevalier de Paravey, corps de génie. *Bordeaux;* in-8° de 8 p. [209

Extrait du *Congrès scientifique de France*, 28e session, t. IV.

PAUTHIER. — Description de la ville de Quinsay (Hang-tcheou-fou), capitale de l'empire des Soung, comprenant les 151e et 152e

chapitres du livre de Marc Pol, citoyen de Venise, conseiller et ministre plénipotentiaire en second de l'empereur mongol Khoubilaï-Khan, qui régnait au XIIIe siècle de notre ère. Extrait de l'édition actuellement sous presse du même livre, par M. G. Pauthier. *Paris* (Didot frères); gr. in-8° de 32 p. [210

REINAUD. — Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale (l'Hyrcanie, l'Inde, la Bactriane et la Chine), pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages latins, grecs, arabes, persans, indiens et chinois, avec quatre cartes; par M. Reinaud. *Paris* (Imprimerie impériale); in-8° de 339 p. [211

SACY (DE). — Mélanges de littérature orientale, par Silvestre de Sacy; précédés de l'éloge de l'auteur, par le duc de Broglie. *Paris* (Ducrocq); in-8° de XXXII-395 p. et portrait. [212

SÉDILLOT. — Courtes observations sur quelques points de l'Histoire de l'astronomie et des mathématiques chez les Orientaux. *Paris,* in-8° de 29 p. [213

SMITH. — Le commerce du coton dans l'Inde, ou série de lettres écrites de Bombay pendant le printemps de 1863, par Samuel Smith. Traduit de l'anglais par Francis Emion, par la maison A. Casella et Ce. *Paris* (Ve Bouchard-Huzard); in-8° de 88 p. et carte. [214

TRUMELET. — Les Français dans le désert, journal d'une expédition aux limites du Sahara algérien, par C. Trumelet, capitaine adjudant au 1er régiment de tirailleurs algériens. *Paris* (Garnier frères); in-18 de XI-430 p. — 3 fr. 50 c. [215

VIVIEN DE SAINT-MARTIN. — Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine. Etude historique et géographique accompagnée de 4 cartes, par M. Vivien de Saint-Martin. *Paris;* gr. in-8° de XIX-524 p. [216

ANGLETERRE.

ALWIS (James de). — Buddhism: its Origin, History, and Doctrines; its Scriptures and their Language, the Pali. Two Lectures. *London;* in-8vo. — 6 s. [217

ASPINALL (Clara). — Three Years in Melbourne. *London* (Booth); 12mo. pp. 300, cloth. — 5 s. [218

BALDWIN (William Charles). — African Hunting, from Natal to the Zambesi, including Lake Ngami, the Kalahari Desert, etc., from 1852 to 1860. With Illustrations by James Wolf and J. B. Zwecker. *London* (Bentley); 8vo. pp. 450, cloth. — 21 s. [219

BONAPARTE (Prince Lucien-Louis). — Langues basques et Langues finnoises. *London;* royal 4to. — 20 s. [220

CALVERT. — Contributions to the ancient Geography of the Troad: consisting of investigations relative to the sites and remains of

Colonæ and of Ophrynium. To which is appended a Notice of a bronze weight found on the site of the Hellespontic Abydos. By Frank Calvert. *London;* in-8vo, 10-2 pp. and 2 plates. [221

Reprinted from the *Archeological Journal*, vol. XVII.

CAMPBELL (John). — Lost among the Affghans; being the Adventures of John Campbell (otherwise Feringhee Bachu) amongst the Wild Tribes of Central Asia. Related by himself to Hubert Oswald Fry. *London* (Smith and E.); post 8vo. pp. 340, cloth. — 7 s. 6 d. [222

CODE (William). — Life on the Niger, or, the Journal of an African Trader. *London* (Saunders and O); post 8vo. pp. 208, cloth. 5. [223

DALTON (William). — The Nest Hunters, or, Adventures in the Indian Archipelago. With Illustrations. *London* (Hall); 12mo. pp. 445, cloth. — 5 s. [224

DAWSON (J. W.). — Archaia; or Studies of the Cosmogony and Natural History of the Hebrew Scriptures. Cheaper edit. *London* (Low); post 8vo. pp. 400, cloth. — 6 s. [225

FAUSBOLL (V.). — Five Jatakas, containing a Fairy Tale, a Comical Story, and three Fables, in the original Pali Text; with a Translation and Notes. *London* (Williams and N.); 8vo.—4 s. [226

FRITH (Francis). — Egypt, Nubia, and Ethiopia, illustrated by one hundred stereoscopic Photographs, taken by Francis Frith for Messrs. Negretti and Zambra; with Descriptions and numerous wood Engravings by Joseph Bonomi, and Notes by Samuel Sharpe. *London* (Smith and E.); 4to. cloth. — 63 s. [227

FONBLANQUE (Edwards Barrington DE). — Niphon and Pe-che-li; or Two Years in Japan and Northern China. *London* (Saunders and C°); 8vo. pp. 280. — 21 sh. [228

CHRONIQUE ORIENTALE.

ÉTUDES INDIENNES.

On prétend que les études indiennes sont en décadence parmi nous. Cela peut être vrai; mais en tout cas, il faudrait, pour être juste, en dire à peu près autant de toutes les branches des sciences, des arts et des lettres. Dans toutes les carrières, on trouve des hommes qui ont un peu de talent, — on en trouve même un grand nombre, — mais les hommes de génie, les hommes qui font époque par la puissance de leur pensée,

disparaissent chaque jour de notre horizon visuel et n'ont pas de successeurs. Si Eugène Burnouf n'a pas été remplacé, ce n'est cependant point qu'il manque des hommes de sa trempe; c'est que tous les corps constitués, tous les personnages revêtus d'autorité, de puissance, même dans les rangs, les plus humbles, ne se préoccupent plus que d'une chose : l'influence des individus, ou en d'autres termes, le crédit dont ils jouissent près des personnages plus haut placés qu'eux. Ainsi l'empire se peuple de médiocrités ; ainsi la science, dépouillée de ses antiques prérogatives, se voit réduite à se cacher dans l'ombre.

Le proverbe veut qu'on accorde aux vivants quelque chose d'autre que la vérité..., des égards. Ne laissons donc point une plume indiscrète révéler les petites misères d'un petit monde scientifique tout fier de lui-même ; ne laissons point la logique nous enseigner tout haut que la science sérieuse ne respire point dans le tohu-bohu d'une société de petits savants qui passent leur vie à organiser de petites coteries pour obtenir de petits bénéfices. Ces petites gens rappetissent tout ce qu'ils touchent : ils rappetissent même leur siècle; et ce serait vraiment risible, si ce n'était triste, de voir tous ces nains de l'érudition s'entourer de Lilliputiens, pour le plaisir de montrer qu'ils sont plus grands qu'eux d'un pouce.

Il en était tout autrement, lorsque l'illustre Silvestre de Sacy abritait de son puissant patronnage l'orientalisme naissant en France. Celui-là savait protéger, parce qu'il était vraiment grand et que ceux qui lui devaient une carrière savaient aussi que leur plus grande gloire était de faire partie de ce brillant état-major dont Sacy était le chef. Si ce véritable savant vivait encore, il s'opposerait certainement à la marche désordonnée de l'orientalisme parmi nous, et saurait bien obtenir du gouvernement les institutions nécessaires à l'avenir de nos études. Par exemple, il n'aurait pas attendu jusqu'à ce jour pour qu'on créât à Paris une chaire de Zend destinée à enseigner l'idiôme des antiques inscriptions persépolitaines, la langue sacrée de Zoroastre et les dialectes qui en dérivent.

En revanche, le Collège de France va s'enrichir d'une chaire de Grammaire et de philologie comparée, qui est sollicitée par MM. Eichhoff, Oppert, Bréal, Benlœw, etc. L'assemblée des professeurs a déjà présenté au choix de l'Empereur, M. Adolphe Régnier qui, on a tout lieu de le croire, refusera le serment nécessaire à son élection, et M. Bréal. Attendons....

De son côté, M. Eichhoff, correspondant de l'Institut, et l'un de nos col-

laborateurs a été autorisé à reprendre provisoirement à la Sorbonne l'enseignement créé par M. Hase, et à appeler l'attention de la jeunesse de notre Université sur l'intérêt réel que présente la Grammaire comparée. Un auditoire nombreux et sympathique a montré au savant auteur du *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde*, qu'il rendait un véritable service en cherchant à propager les études auxquelles il s'est consacré toute sa vie.

L'Ecole orientale de Nancy qui, sous la direction éclairée de M. le baron Guerrier de Dumast, donne un exemple si digne d'être suivi aux autres centres d'instruction en France, continue à publier les ouvrages les plus utiles pour propager la philologie indienne parmi nous. C'est ainsi que MM. Emile Burnouf et Leupol ont fait paraître la troisième livraison de leur *Dictionnaire classique sanscrit-français*, dont la publication rend un service signalé aux personnes désireuses de s'initier à la littérature antique de l'Inde, mais que le prix exorbitant des lexiques anglais avait jusqu'ici éloignées de cette étude.

Pendant ce temps, l'Imprimerie impériale est occupée de la reproduction de la célèbre *Grammaire comparée* de Bopp, que M. Michel Bréal a mise en français dans l'intérêt des savants qui ne savent ni l'anglais, ni l'allemand. M. Bréal est au début de sa carrière littéraire, et cependant il est déjà célèbre parmi les orientalistes, et salué des plus vives sympathies des libres penseurs.

Le Bouddhisme continue avec raison à préoccuper le monde savant, et à part d'autres travaux déjà mentionnés dans cette *Revue*, nous avons remarqué la belle protestation de M. Obry contre les doctrines d'Eugène Burnouf et de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui veulent que le *Nirvâna* soit l'anéantissement. En attendant que nous consacrions un article spécial à cette publication importante, annonçons à nos lecteurs que M. Foucaux, le savant professeur du Collége de France, s'occupe de son côté d'un grand travail sur ce même sujet, travail pour lequel il réunit de nombreux documents originaux tant sanscrits que tibétains.

La place nous manque aujourd'hui pour signaler tous les livres qui nous sont parvenus sur les études indiennes, mais ce défaut sera réparé dans un prochain numéro. Nous ne pouvons toutefois différer d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la 2e édition de la *Grammaire hindoustanie* de M. Garcin de Tassy, que le savant professeur vient de faire paraître dans l'intérêt de ses élèves et des amateurs de la littérature moderne de la péninsule cis-gangétique. C. S.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

Paris, 28 juin 1861.

LA CHAIRE DE GRAMMAIRE COMPARÉE.

AU COLLÈGE DE FRANCE.

Peu de place : peu de phrases. Une vérité, et c'est tout. A bon entendeur, salut :

La France — on le dit du moins — est la protectrice des pensées grandes et nouvelles, et non le fossoyeur des vieilles idées qui ont fait leur temps, marquées au front d'un stigmate d'impuissance. La France, à la remorque de l'Allemagne même, n'est plus la France : Jamais elle ne pourra souffrir le rôle d'un singe maladroit.

Le peuple français — ceci est sûr — paie de ses deniers les chaires du Collège de France : il a intérêt qu'elles ne soient ni des non-sens, ni des anachronismes. Le gouvernement, jaloux de son honneur, est nécessairement du même avis.

Or, dès le moment où l'on crée au Collège de France une chaire qui comme le dit fort bien M. Duruy doit être « la synthèse historique et philosophique » des chaires de langues diverses il serait déplorable qu'on en fît une chaire de grammaire comparée des *seules* langues indo-européennes. Et c'est cependant ce qui menace d'avoir lieu.

Avec les progrès de la philologie moderne, il n'est plus permis à un professeur d'ouvrir, dans une chaire du haut enseignement, un cours de linguistique s'il n'a étudié qu'une seule famille de langues, et s'il ignore complétement les autres idiomes *types*, comme le chinois, le hottentot, le tagale, l'othomi, le mexicain, etc.

Que les candidats suffisamment préparés pour exposer le système de ces langues dans leur enseignement, l'annoncent dans leur programme. Nous serons heureux d'apprendre cette bonne nouvelle à nos lecteurs.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — L'Académie, des Inscriptions et Belles-lettres a élu membre ordinaire M. ED. DULAURIER, en remplacement de feu M. Ampère. M. Dulaurier, fondateur de l'enseignement du malay et du javanais à l'Ecole spéciale des langues orientales, et aujourd'hui professeur d'arménien à la même Ecole, est un de nos orientalistes dont l'érudition est la plus variée.

COURS D'HÉBREU. — Par décret impérial en date du 11 juin, M. ERN. RENAN, professeur d'hébreu, chaldéen et syriaque au Collège de France a été destitué. Il sera ultérieurement pourvu à son

remplacement, le traitement affecté à cette chaire, qui date de François 1er ayant été appliqué à la chaire de Grammaire comparée.

ECOLE DES LANGUES ORIENTALES. — Par décret impérial M. REINAUD, professeur d'arabe à l'Ecole spéciale des langues orientales, a été nommé Président de ladite École en remplacement de feu Hase.

COUR DE TIBÉTAIN — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique, M. FEER a été autorisé à reprendre le cours de tibétain fondé par M. Foucaux à la Bibliothèque impériale.

COURS DE MALAY — La chaire de malay et de javanais à l'École spéciale des langues orientales ayant été déclarée vacante, l'Ecole a présenté en 1re ligne M. l'abbé *Favre* et en 2e ligne M. *Tugault*. L'Institut de son côté, a fait les mêmes présentations. Un décret impérial a nommé M. l'abbé FAVRE professeur titulaire à ladite chaire.

COURS DE GREC MODERNE — Par décret impérial, la chaire de grec moderne et de paléographie grecque à l'Ecole spéciale des langues orientales a été transformée en chaire de grec moderne, la paléographie ayant paru déplacée à cette école. MM. les professeurs viennent d'être invités à faire leurs présentations. Nous ne connaissons encore que deux candidats : MM. Brunet de Presle, de l'Institut, et Fr. Lenormant.

MANUSCRITS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE. — La Société asiatique de Paris a décidé, à la majorité de deux voix, dans sa dernière séance générale, que l'importante collection de manuscrits qu'elle possède dans sa Bibliothèque seront offerts à la Bibliothèque impériale. Une vive opposition s'est élevée, dans le sein de la Société et dans son Conseil, contre cette proposition, qui aura toutefois pour résultat d'ajouter de véritables richesses au riche dépôt des manuscrits orientaux de la grande bibliothèque publique de Paris.

— M. Noirot nous prie d'annoncer que sa Revue vient d'être autorisée par décision ministérielle à traiter les matières politiques et économiques sous le titre de *Revue du monde*. Nous espérons que cet excellent recueil, malgré le cadre plus vaste qui lui est ouvert, continuera à s'occuper comme par le passé de toutes les questions qui touchent à l'avenir des populations françaises en Orient.

—M. CHARLES DE LABARTHE, a été élu secrétaire du Comité d'archéologie américaine de France.

— M RICHARD CORTAMBERT vient d'être élu secrétaire de la Société de Géographie pour la session de 1864.

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Paris — Imp. Moquet rue des Fossés-Saint-Jacques, 11.

LES PATRES VALAQUES

DE LA GRÈCE [1].

Ce n'est pas seulement l'antiquaire qui peut faire son profit dans un voyage en Grèce et un séjour à Athènes. L'ethnographe et le philologue y trouvent aussi d'amples sujets d'études. Au milieu de la bigarrure des races que les invasions du Moyen-âge ont introduites sur ce sol classique et qui s'y sont successivement hellénisées, grâce à la puissance d'assimilation que le génie grec possède de nos jours comme dans l'antiquité, on rencontre des populations curieuses et encore mal connues, qui ont échappé jusqu'à présent à l'attention de la plupart des voyageurs, et qui méritent cependant d'attirer les regards. Il n'est que temps de les étudier; car chaque jour, à mesure que la civilisation se répand dans le royaume hellénique, elles tendent à perdre leur physionomie propre et à se fondre plus complétement dans l'ensemble de la nation. C'est d'une de ces populations que je demande la permission d'entretenir aujourd'hui la Société d'Ethnographie.

Lorsqu'arrive la saison d'hiver, et que les neiges commencent à couvrir les sommets du Parnès et du Cithéron, les pâtres nomades, qui erraient avec leurs troupeaux dans les hautes parties de ces montagnes, descendent vers la plaine pour chercher un pâturage plus fertile, et leur principal

[1] Lu à la séance générale de la Société d'Ethnographie, le 21 février 1864.

campement dans les environs d'Athènes est autour du monastère Daphni. On les y rencontre alors, logés sous leurs petites tentes noires ou leurs cabanes de feuillage, avec leurs femmes et leurs enfants, le cheval qui dans le changement de demeure porte le bagage et la tente, les énormes molosses qui gardent contre les loups et les voleurs la famille et les troupeaux, les poules que dans la vie errante on emporte avec soi dans des paniers, et qui pendant les stations d'hiver ou d'été picorent autour du campement avec autant de tranquillité qu'elles le feraient dans la cour d'une ferme; les chèvres et les brebis qui broutent les jeunes pousses des arbres, et dont le pâtre va vendre à la ville le lait, le beurre et le fromage.

Ils mènent encore sans aucun changement la vie qu'Homère décrit comme celle d'Eumée. « Le pasteur ne veut « point dormir sur sa couche, loin de ses troupeaux. Il sort « et s'arme. Il jette son épée tranchante sur ses robustes « épaules; il revêt un large manteau qui le garantit contre « le vent, et met sur son dos la peau d'une grande chèvre. « Il prend un javelot aigu, arme contre les chiens et « contre les hommes, et il va dormir au milieu des porcs « aux dents blanches, sous un rocher creux, au souffle des « vents[1]. »

Comme ceux de presque toute la Grèce[2], les pâtres nomades de l'Attique, ceux qui dans l'hiver campent autour de Daphni, appartiennent à la race Valaque ou Roumaine, si spécialement adonnée à cette profession dans les pro-

[1] Homère, *Odyss.* v. 525-555.

[2] Il faut pourtant faire exception pour les Ζαραχατζάνοι ou plutôt Ζαγαρατζάνοι, tribu slave entièrement hellénisée, dont le point de départ paraît avoir été Sakharetzi dans le Valtos acarnanien ou le Zagora épirote, et qui mène dans certaines parties de la Grèce la même vie de pâtres nomades que les Valaques.

vinces helléniques que l'usage ordinaire du grec moderne ne connaît qu'un seul mot, βλάχος, pour désigner *un Valaque* et *un berger*.

La mention de cette race dans l'histoire byzantine, au sud du Danube, apparaît pour la première fois à la fin du Xe siècle. Séparés dès cette époque de leurs frères de la Dacie[1], ils nous sont montrés par Cédrénus, en 969, comme parcourant en nomades, Βλάχοι ὁδῖται, le pays entre le Pinde et l'Olympe. Vers la fin du XIe et le commencement du XIIe siècle, ils prennent plus d'importance. On les voit alors occupant la plus grande partie de la Thessalie, qui reçoit depuis ce moment jusqu'à la conquête des Turcs, le nom de Grande Valachie, Μεγάλη Βλαχία[2]. Ils ont aussi des établissements dans la Thrace et dans l'ancienne Mœsie. Anne Comnène nous apprend que les armées de son père Alexis tiraient des soldats des Valaques de ces régions[3], et signale une de leurs tribus, fixée auprès d'Anchialus sur la côte de la mer Noire[4]. Le voyageur juif Benjamin de Tudèle, racontant son itinéraire de Corfou à Constantinople, dit être entré dans le pays des Valaques, trois jours après avoir quitté Thèbes[5]. Enfin Nicétas Acominatus, de Chones en Asie-Mineure, place un de leurs principaux centres dans les districts du mont Hæmus[6], un autre autour de Serres, de Stroumitza et de Prosacus en Macédoine[7], et dit qu'ils étendaient leurs incursions et leurs ravages, à l'Ouest jusqu'à

---

[1] Cinnam. VI, p. 152, éd. de Paris.

[2] Nicet. Choniat. p. 410, éd. de Paris. — Georg. Acropol. p. 38, éd. de Bonn. — Pachymer. *Hist. Michael. Palaeol.* P. 49, éd. de Paris. — Cantacuz. III, 53.

[3] Ann. Comen. VIII, p. 227, éd. de Paris.

[4] Ann. Comen. X, p. 274, éd. de Paris. Cf. encore V, p. 158.

[5] P. 21, ed. L'Empereur.

[6] Nicet. Choniat. p. 256, éd. de Paris.

[7] P. 299, 514 et 525, éd. de Paris.

Naissus (Nissa) et Philippopolis, à l'Est jusqu'à Arcadiopolis, aujourd'hui Varna.

A la fin du XIIe siècle, sous le règne d'Isaac l'Ange, mécontents de la manière dont ils étaient traités par leurs suzerains les Empereurs de Byzance, ils s'unirent aux Bulgares pour secouer le joug de l'autorité impériale [1], et prirent une part assez importante à la fondation du second royaume bulgare pour que les deux premiers princes qui s'assirent sur son trône, Pierre et Asan, aient été deux Valaques [2]. Sous le troisième roi, Johannice, ils marchaient avec les Bulgares, les Comans et les autres tribus scythiques dans l'armée qui gagna sur les Croisés, en 1205, la bataille d'Andrinople et fit prisonnier l'empereur Baudouin de Flandres.

Cependant les Valaques de l'Hæmus étaient seuls rangés sous l'autorité des rois de Bulgarie. Ceux des provinces plus méridionales étaient simplement confédérés avec ce royaume. Nicétas Acominatus parle de Chrysus, chef des Valaques de la Macédoine, comme d'un prince entièrement indépendant [3]. Le même auteur, énumérant les Etats formés en Europe par le démembrement de l'Empire, après la prise de Constantinople par les Latins, dit que l'Epire et l'Illyrie, depuis Nicopolis jusqu'à Durazzo, appartenaient à Michel, despote d'Etolie ou d'Arta, que le pays le long de la mer, depuis Thessalonique jusqu'à Almyrus (la moderne Armyro), y compris la Phthiotide et la plaine de Larissa, étaient à Boniface, marquis de Montferrat, enfin que la grande Valachie et les montagnes de la Thessalie, c'est-à-dire les massifs du Pinde et de l'Olympe, formaient une principauté séparée, sous un chef, probablement indigène, qu'il ne nomme pas [4].

---

[1] Nicet. Choniat. p. 256, éd. de Paris.
[2] Nicet Choniat. p. 299 et 514, éd. de Paris.
[3] Nicet. Choniat. p. 525. éd. de Paris.
[4] Nicet. Choniat. p. 410, éd. de Paris.

Unis d'intérêts et d'action, bien que divisés en plusieurs petits états, les Valaques cis-danubiens augmentèrent leurs domaines dans tout le cours du XIIIe siècle, et à la fin de cette période, Pachymère [1] les représente s'étendant depuis Bizya jusqu'aux faubourgs de Constantinople. Ils devinrent alors assez formidables au gouvernement de cette capitale pour être une des plus grandes préoccupations des Empereurs. Mais en 1290, Andronic Paléologue parvint, moitié par force et moitié par ruse, à décider la masse de ceux qui habitaient la Thrace et la Macédoine à se laisser transporter en Anatolie, où le système de cruautés et d'oppression auquel ils furent soumis, et la rigueur de l'hiver pendant lequel eut lieu leur émigration, les eurent bientôt détruits [2].

Ce fut la fin de leur puissance. Bientôt après les armes conquérantes des Turcs, après que ceux-ci se furent établis à Andrinople, achevèrent d'expulser ce qui restait de Valaques dans les environs de l'Hæmus et du Rhodope, et les rejetèrent sur les montagnes situées entre la Macédoine, l'Epire et la Thessalie. Ainsi furent définitivement rompues les communications qui, pendant l'éclat du second royaume bulgare, avaient encore subsisté, étroites et constantes, entre les Valaques méridionaux et leurs frères d'au delà du Danube ; car il ne faudrait pas conclure avec le colonel Leake, [3] de ce qu'au XVe siècle Chalcondyle [4] écrivait qu'on trouvait des Valaques depuis la Dacie jusqu'au Pinde, que sur cet immense territoire leurs tribus s'échelonnaient alors sans interruption. L'historien des Sultans indique seulement les deux points extrêmes de la dispersion des peuplades de cette race.

En 1332, l'empereur Andronic Paléologue le jeune réduisit à l'obéissance, avec une grande partie de la Grèce, les Vala-

---

[1] *Hist. Andronic. Palaeolog.* p. 66. éd. de Paris.
[2] Pachymer. *Hist. Andronic. Palaeol.* p. 66. éd. de Paris.
[3] *Researches in Greece*, p. 367.
[4] I, p. 16, éd. de Paris.

ques de la Thessalie [1], indépendants de Constantinople depuis deux siècles, dont la Grande Compagnie Catalane avait quelques années auparavant ravagé le territoire [2]. Mais ce ne fut pas pour longtemps, et en 1343, après une nouvelle révolte, ils se soumirent volontairement à l'empereur Jean Cantacuzène [3]. Celui-ci donna la grande Valachie à Nicéphore, despote d'Arta, qui la garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1355 [4]. Cinq ans après, le Sultan Mourad Ier conquit une grande partie de la Thessalie [5]. Ces plaines, riches et ouvertes, offraient aux Turcs proie appétissante et une facile conquête; mais il n'en était pas de même des âpres montagnes où se tenaient les Valaques. Aussi ceux-ci ne furent-ils domptés qu'après la prise de Thessalonique par Mourad II, en 1429 [6].

On rencontre aujourd'hui les descendants de ces Valaques parmi les contrées helléniques, au Sud du Danube, dans la Macédoine, la Thessalie, l'Epire et le Royaume de Grèce. Leurs mœurs les divisent en deux catégories, les pâtres nomades et les agricultures sédentaires. Les premiers errent dispersés, avec leurs troupeaux, dans le midi de l'Epire et dans la Grèce. Les seconds habitent en masses assez compactes dans les hautes vallées des montagnes qui forment comme le nœud entre les trois provinces grecques demeurées au pouvoir de la Turquie.

Ethnographiquement ils constituent deux rameaux bien distincts, dont les souvenirs les plus anciens se rapportent à deux contrées différentes. Ce sont les Karagounis, ou

---

[1] Cantacuz. II, 28.

[2] Nicephor. Gregor. VII, p. 153, et XIII, p. 409, éd. de Paris. — Ramon Muntaner, c. 234, 235 et 240.

[3] Cantacuz. III, 55. — Nicephor. Gregor. XIII, p. 409, éd. de Paris.

[4] Cantacuz. IV, 45.

[5] Joh. Duc. p. 5, éd. de Paris.

[6] Joh. Duc. p. 111, éd. de Paris.

« hommes aux vêtements noirs, » autrement dits Ἀρβανιτοβλάχοι, originaires de l'Epire et des frontières des populations albanaises[1], et les Koutzovlaques (Κουτζοβλάχοι) ou « Valaques boiteux, » autrement dits Ἑλληνοβλάχοι, originaires de la Thessalie. Les habitants sédentaires de Gardhiki, de Syrako et de Kalarytès, les pâtres qui errent dans l'Epire et dans l'Acarnanie, sont des Karagounis. Les Valaques fixés à Trikkala, à Metzovo et dans la contrée environnante, les bergers nomades de la Phthiotide, de la Béotie et de l'Attique, appartiennent au rameau des Koutzovlaques. La race des Karagounis est plus pure, leur langage (bien qu'ils parlent tous le grec aussi bien que le valaque) est presque sans mélange, les usages intérieurs de leurs tribus ont un caractère beaucoup plus particulier, et ils s'allient toujours entre eux. Les Koutzovlaques, ainsi que leur nom l'indique, ne sont pas d'un sang pur de tout mélange; des éléments grecs se sont confondus parmi eux. L'idiome qu'ils parlent est surchargé de mots étrangers, empruntés au grec, surtout pour désigner les choses de la vie un peu civilisée. Comme l'a fait remarquer M. Heuzey[2], « ils disent en roumain du pain, un mouton; en grec une « table, une fenêtre. » Il en est de même de leur manière de vivre, qui tient à la fois des vieilles habitudes de la race, conservées par les Karagounis, et des mœurs des populations grecques au milieu desquelles ils vivent.

Corrompu, du reste, comme celui des Koutzovlaques, ou pur comme celui des Karagounis, le langage des Valaques du sud du Danube a les mêmes caractères. Il appartient incontestablement à la langue roumaine, mais il en constitue

---

[1] On les appelle aussi Ζιντζάροι ou « moustiques, » à cause de leur prononciation sifflante, que les Grecs, au milieu desquels ils vivent, comparent au bondonnement des insectes.

[2] *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 48.

un dialecte, différent de celui que parlent et écrivent les Valaques et les Moldaves au nord du Danube. Les formes et les règles grammaticales sont, à peu de choses près, les mêmes; mais les mots s'écartent assez dans leur prononciation pour que les deux grandes divisions de la race roumaine aient quelque peine à se comprendre[1]. Tout rude et inculte qu'il est, le dialecte des Valaques de Grèce paraît se rapprocher du latin plus que celui des habitants de l'ancienne Dacie. Il a conservé plus fidèlement le son des voyelles et ne l'a pas laissé fléchir. Ainsi pour dire « pain » et « main, » les Valaques méridionaux ne prononcent pas comme leurs frères des principautés danubiennes *pouiné*, *ména*, mais *pané*, *mana*. Ce fait a été déjà signalé avant nous par M. Heuzey[2], qui avait eu l'occasion d'étudier longuement et avec soin les Koutzovlaques dans le Pinde et dans l'Olympe, et les Karagounis dans l'Arcananie[3].

---

[1] Les exercices de conversation donnés par le colonel Leake (*Researches in Greece*, p. 383-402) ne représentent en aucune façon le langage des Valaques de Grèce. Ils sont conçus dans le parler des Roumains de Bucharest et d'Iassy.

[2] *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 269.

[3] Voici quelques exemples, choisis parmi les mots les plus usuels, qui prouveront combien le langage des Valaques méridionaux est plus conforme aux origines latines que celui des Valaques du Nord, dans le son des voyelles et même quelquefois dans la conservation des consonnes. Nous transcrirons la prononciation, car on sait que la langue roumaine n'a pas encore d'orthographe définivement fixée et que sous ce rapport quatre systèmes absolument différents partagent les lettrés des Principautés Danubiennes et de la Transylvanie :

Roumain méridional.	Roumain des Principautés.	Latin.
Candou.	Kiend.	Quando.
Cané.	Kiéné.	Canis.
Catrou.	Patrou.	Quatuor.
Denté.	Dinté.	Dens.
Doué.	Doi.	Duo.
Dzié.	Dzioa.	Dies.
Ehou.	Eou.	Ego.
Inalt.	Nalt.	Inaltus.

Les Roumains des provinces grecques font un usage moins fréquent du diminutif que ceux des Principautés Danubiennes [1]; pour exprimer plusieurs idées ils ont conservé le mot latin, qui, en Valachie et en Moldavie, a été oublié et remplacé par le terme slave [2], mais en revanche les Karagounis eux-mêmes substituent quelquefois le mot grec au mot latin encore en usage sur les rives du Danube [3].

Les différences qui existent entre les dialectes des Roumains du Sud et du Nord du Danube méritent une étude

---

Jougou.	Joug.	Jugum.
Lépouré	Iépouré.	Lepus.
Mé.	Mié.	Me.
Mana.	Ména.	Manus.
Menté.	Minté.	Mens.
Mouliéréa.	Mouiéréa.	Mulier.
Noster.	Nostrou.	Noster.
Pané.	Pouiné	Panis.
Pécatou.	Piécat.	Peccatum.
Radicina.	Radacina.	Radix.
Spirit.	Schpirit.	Spiritus.
Tré.	Trei.	Tres.

[1] Exemples :

Capou.	Capoul.	Caput.
Loupou.	Loupoul.	Lupus.
Mounté.	Mountélé.	Mons,
Ounou.	Ounoul.	Unus.

[2] Exemples :

Basiou.	Poupat.	Basium.
Campané.	Clopot.	Campana,
Parinté.	Tata.	Parens.
Tra.	Printré.	Trans.

[3] Exemples :

Roumain méridional.	Roumain des Principautés.	Latin.	Grec moderne.
Fedzior.	Poui.	Puer.	Παιδί
Hrisafiou.	Aour.	Aurum.	Χρυσάφι
Lilitza.	Flore.	Flos.	Λουλοῦδι
Nisou.	Dinsoul.	Insula.	Νῆσος

attentive. Là est en effet la clef des recherches à faire sur l'origine des Valaques de la Thessalie et de la Grèce. Deux opinions ont été émises sur l'origine de cette population : l'une, qui est celle du colonel Leake, considère les Valaques méridionaux comme une colonie détachée du tronc des Roumains de la Dacie, qui aurait passé le Danube vers le IXe ou le Xe siècle, en même temps que les populations serbes; l'autre, vers laquelle semble incliner M. Heuzey, tend à les regarder comme s'étant formés séparément dans les contrées qu'ils habitaient au Moyen-Age et comme descendant des colonies romaines de l'Illyrie, de la Thrace et de la Mœsie, ou même des anciens indigènes de ces provinces, qui auraient appris le latin, comme nos pères les Gaulois, sous la domination des Romains; car on sait par les monuments épigraphiques combien l'influence latine y avait été puissante, tandis qu'elle ne parvenait pas à pénétrer parmi les populations proprement grecques. Dans l'état actuel des connaissances, ces deux opinions sont également vraisemblables; la première a pour elle l'unité fondamentale de la langue roumaine, principalement dans ses formes grammaticales, qui sont ce qui constitue réellement l'individualité d'un idione; la seconde peut trouver des arguments en sa faveur dans les différences sérieuses qui, malgré l'unité fondamentale, existent entre les deux dialectes de cette langue.

Une étude plus approfondie du langage des Valaques de Thessalie et de Grèce peut seule fournir une solution définitive. Ce langage est presque inconnu et personne n'a pris la peine de s'en occuper. Il faudrait en dresser un bon vocabulaire, en déterminer soigneusement les règles grammaticales et en recueillir les seuls monuments littéraires, qui sont les chansons des pâtres, dont quelques unes sont conservées par tradition depuis une époque fort ancienne. Ce travail préliminaire une fois achevé, on devrait procéder à une comparaison du dialecte des Valaques méridionaux avec l'état de

la langue des Roumains de la Dacie, telle qu'elle se parlait et s'écrivait aux xe et xie siècles, époque où a pu se produire la séparation des deux rameaux. Une semblable étude ne peut être faite que par un Roumain[1] mais il existe dès à présent dans les Principautés Danubiennes des érudits distingués qui s'occupent avec zèle de l'histoire de leur langue et en recherchent les manuscrits anciens, dont ils publient les textes ; on en a la preuve par les remarquables travaux de ce genre imprimés dans les deux premiers volume de la *Revista Romana.* Nous nous estimerions heureux si notre travail pouvait tomber sous les yeux de quelqu'un de ces savants, et le décider à aller s'établir pour quelque temps au milieu des Valaques de la Grèce pour élucider le problème de leur origine, au moyen des recherches philologiques dont nous indiquons le plan. Il rendrait par là un véritable service à l'ethnographie de l'Orient et à son histoire pendant les siècles du Moyen-Age.

Toujours est-il que l'origine latine est incontestable pour les Valaques de la Grèce et de la Thessalie, comme pour ceux de la Dacie. Elle est attestée par leur langue et par leurs usages particuliers, entre autres par les curieux rites du mariage chez les Karagounis, si bien exposés par M. Heuzey[1], qui y a retrouvé avec la plus entière évidence toutes les formes traditionnelles des noces romaines, la *coemptio*, la *confarreatio*, et jusqu'au vieux rite de *l'unctio postium* par

---

[1] Il a déjà été en partie tentée par M. D. Bolintinenau, qui, dans un volume intitulé : *Caletorie la Romanii din Macedonia si Muntele Atos sau Santa-Agora* (Bucharest, 1863, in-8°), a joint à d'excellentes notes statistiques sur les Valaques de la Macédoine et de la Thessalie un premier essai de vocabulaire de leur langage et deux champs populaires recueillis de la bouche des pâtres. Mais ce n'est pas encore assez pour une étude complète, et d'ailleurs M. Bolintineanu n'a pas abordé les recherches linguistiques dont nous essayons de tracer le cadre.

[2] *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 275 et suiv.

l'épouse, d'où les grammairiens latins prétendent que dérivait le mot *uxor*, par corruption pour *unxor*[1]. Eux-mêmes, comme leurs frères des Principautés, quand on leur demande le nom de leur race, s'intitulent fièrement Roumains, ou plutôt Romains, *Rémanou* disent-ils dans leur dialecte. Le nom par lequel les désignent les populations au milieu desquelles ils vivent, a le même sens; car ce nom de *Valaques*, ou plus exactement de *Vlaques*, est un nom emprunté aux Slaves, par lequel ceux-ci désignent toutes les populations d'origine latine, aussi bien celles de l'Italie que celles de la Dacie. Ils ont conservé de leurs ancêtres l'idée qu'ils appartiennent à une race supérieure, et le mépris le plus profond pour les Grecs, qui pourtant sont aujourd'hui à cent piques au-dessus d'eux comme intelligence et comme civilisation. Rien de plus curieux, dans l'état de barbarie où sont aujourd'hui les pâtres Valaques des contrées helléniques, que de les entendre, en parlant de leurs voisins civilisés et lettrés, se servir du diminutif de mépris *Grecolou*, avec l'accent qu'un Romain du siècle d'Auguste aurait mis à prononcer son dédaigneux *Græculus*, dont l'usage, comme on le voit, ne s'est pas effacé.

Cette origine latine était connue même dans le Moyen-Age et par les écrivains byzantins. Cinnamus[2], au XIIe siècle, l'indique formellement pour les Valaques habitant au Nord du Danube. Trois-cents ans plus tard, Chalcondyle[3] fait la même remarque au sujet des Valaques de la Thessalie, et ajoute que leur langage était presque semblable à celui des Italiens, dont ils se rapprochaient par les usages, les armes et le costume. Leurs propres traditions à ce sujet eurent une grande

---

[1] Donat. *ad* Terent. *Hecyr.* I, 2, v. 60. — Serv. *ad* Virg. *Æneid*, IV, v, 459.
[2] VI, p. 152, éd. de Paris.
[3] II, p. 40, éd. de Paris.

part à leur soumission temporaire à l'autorité spirituelle du Saint-Siége, en 1204, peu après la fondation du second royaume de Bulgarie [1]. Dans la correspondance échangée alors entre le Pape Innocent III et les Valaques au sujet de l'union religieuse, l'honneur d'une origine romaine est revendiqué pour eux par l'archevêque de Zagora [2], et reconnu par le souverain pontife.

Anne Comnène, tout en signalant quelques villes habitées par les Valaques en Thessalie [3], parle de la masse de leur nation comme composée de pâtres errants, intrépides et sauvages [4]. Nicétas s'étend sur leur cruauté et sur les ravages de toute nature commis par eux en Thrace sous les règnes des empereurs Andronic Comnène, Isaac et Alexis l'Ange, et enfin Baudouin. Il les représente comme n'étant pas encore, au commencement du XIIIe siècle, convertis au christianisme [5], comme rivalisant de cruauté avec les tribus scythiques ou bulgares, auxquelles ils se joignaient fréquemment dans leurs expéditions de pillage [6]; enfin comme portant une haine ardente contre les Grecs, et devenus également hostiles aux Francs, après que ceux-ci se furent emparés de Constantinople [8]. Benjamin de Tudèle [9] qui les appelle Vlakün.

---

[1] *Gesta Innocentii Tertii*, p. 31 et suiv.

[2] Ce nom d'origine slave, est commun à beaucoup de districts de l'Orient européen. Il s'agit ici de la contrée située au pied des Balkans entre Nissa et Sophia, dont le chef-lieu s'appelle encore aujourd'hui Zagora.

[3] V, p. 158, éd. de Paris.

[4] VIII, p. 227, éd. de Paris.

[5] Nicet. Choniat. p. 377, éd. de Paris. — Il ne s'agit évidemment que d'une petite partie de ceux qui menaient la vie nomade, et encore les dires de Nicétas, confirmés cependant à ceux de Benjamin de Tudèle, sont d'une exagération insensé sur ce point, puisque leur correspondance avec Innocent III les montre chrétiens et ayant une église organisée.

[6] Nicet. Choniat. p. 400, éd. de Paris.

7 Nicet. Choniat. p. 405, éd. de Paris.

[8] Nicet. Choniat. p. 395, éd. de Paris.

[9] P. 21, ed. L'Empereur.

en parle en ces termes : « Comparables aux chevreuils par « la rapidité de leur course, ils descendent des montagnes « dans le pays des Grecs pour ravager et faire dn butin. On « ne peut pas les poursuivre dans leurs retraites pour leur « faire la guerre, et aucun roi n'est parvenu jusqu'à les dom- « pter. Ils n'observent pas les préceptes religieux des chré- « tiens. » Pachymère[1] se sert d'expressions analogues, saûf le dernier détail, qui était une fable et qu'il ne reproduit pas. « Les Valaques, dit-il, sont une population nomade, amie « des lieux difficiles et adonnée à la conduite des troupeaux « ils sont courageux, batailleurs, habitués par la chasse aux « fatigues de la guerre, toujours suspects à leurs voisins « comme préparant sans cesse des excursions de rapi- « nes. »

Ce portrait s'applique encore avec une exactitude singulière aux bergers Valaques qui errent de nos jours dans l'Epire et dans la Grèce. Il n'y a pas un seul trait à en modifier; ce sont bien là les mœurs et le caractère de cette curieuse population, dont la barbarie, l'absence absolue de civilisation, surprennent à rencontrer quelque part en Europe, même dans la Turquie. Les Valaques des provinces helléniques sont, à bien peu d'exceptions près, absolument illettrés; ils ne connaissent pas beaucoup plus l'église que l'école, et s'ils transportent avec eux des images de saints, qu'ils suspendent dans leurs cabanes de feuillage, ils n'ont guère de rapports avec le prêtre que pour leur baptême et leur mariage. Ce sont de véritables sauvages, qui en ont toutes les qualités et tous les vices. Ils sont loyaux et généreux, mais en même temps cruels, turbulents, pillards, et la distinction du tien et du mien n'entre qu'imparfaitement dans leurs esprits. Comme du temps de Pachymère, les populations sédentaires et agricoles, au milieu desquelles ils errent en nomades avec leurs

[1] *Hist. Andronic. Palaeolog.* p. 68, éd. de Rome.

troupeaux, les détestent et les redoutent à cause de leur rapines. Les pâtres valaques du royaume de Grèce, quoique ne montant qu'à quelques milliers, donnent à eux seuls plus d'occupation aux gendarmes et à la magistrature que le reste de la nation tout ensemble. Ce sont eux qui incendient les bois, pour donner à la saison suivante un meilleur pâturage à leurs troupeaux; c'est dans leurs rangs que se recrute presque exclusivement ce qu'il y a encore en Grèce de brigandage, résistant aux efforts du gouvernement et de la population pour l'extirper. Davélis, le dernier chef d'une grande bande, qui, en 1855, pendant l'occupation anglo-française, eut l'audace d'enlever en plein jour un officier de notre armée sur la route d'Athènes au Pirée et de l'emmener prisonnier dans le Cithéron, était un pâtre valaque; et je dois même ajouter que son nom est demeuré populaire parmi tous les hommes de sa race, comme un type de vaillance indomptable et chevaleresque.

Le Valaque, tel qu'on le rencontre en Grèce, est le type même du nomade. Le déplacement n'est pas une nécessité qu'il subisse par force; c'est un besoin de sa nature, c'est sa vie. Je ne sais quel esprit changeant et mobile lui a passé dans les veines. Détaché du sol, où les autres hommes sont comme enracinés, on dirait qu'il a pris de ses troupeaux l'instinct qui, tous les ans, lui fait remonter les vallées, et le ramène ensuite vers les basses régions. C'est une croyance superstitieuse parmi eux, que, si l'un de ces bergers veut se fixer quelque part, achète un champ et bâtit une maison, il tombe bientôt malade, sa chair se décompose, et les vers s'y mettent.

Leur race est pourtant susceptible de se fixer, d'arriver à la civilisation et de s'adonner à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie. On en a la preuve par les Karagounis de Gardhiki, agriculteurs et possesseurs de troupeaux, que conduisent d'autres Valaques, demeurés nomades; par ceux de

Syrako et de Kalarytès, orfèvres et ciseleurs, par les Koutzovlaques de Trikkala, citoyens d'une ville et grands propriétaires. Mais il faut citer surtout les riches négociants de Metzovo, qui viennent jouir au milieu de leurs montagnes natales d'une aisance acquise dans les grandes villes d'Europe; les Sultans leur ont accordé une telle protection qu'ils recommandent, dans un firman, à tout voyageur, chrétien ou turc, de déferrer ses chevaux avant de sortir de leur territoire, « de peur, ajoutent-ils, d'emporter quelque parcelle « de la terre de Metzovo. »

On le voit par ces exemples, si la plupart d'entre eux demeurent encore dans un état de barbarie complète, les Valaques des contrées helléniques sont une population intelligente, capable de civilisation et de progrès. Il y a certainement en eux plus de ressources et plus d'avenir, lorsqu'ils seront sortis de leur vie sauvage et errante, qu'en leurs frères des Principautés Danubiennes ; car ils ne sont pas gangrenés comme eux sous le double rapport des mœurs et de l'argent. Ce n'est pas, du reste, qu'ils puissent prétendre à une vie distincte et indépendante de celle des populations grecques qui les entourent. Ils ne sont ni assez nombreux ni assez compacts. Leur destin est le même que celui des Albanais (au moins jusqu'au Schkoumbi); c'est de s'helléniser chaque jour davantage, sous l'influence éminemment absorbante de l'esprit et des mœurs grecques. Mais ils peuvent être un jour des citoyens utiles d'un état helléniques, créé sur des bases et avec des dimensions plus conformes à la raison et à la justice que ne l'a fait la Conférence de Londres. Ils peuvent même arriver à posséder dans cet état une part d'influence considérable. S'ils n'ont, en effet, produit dans les temps modernes qu'une seule personnalité d'un ordre supérieur, ç'a été le premier sans contredit des hommes d'état de la Grèce moderne, Jean Collettis. Au reste, sous la couche de corruption profonde qu'il avait emportée de son long sé-

jour comme médecin à la cour du fameux Ali-Tebelenli, pacha de Jannina, il est facile de reconnaître en lui, lorsque l'on étudie sa vie et qu'on le compare à ses contemporains et rivaux, tous les caractères d'un homme de race latine. Il en avait le génie pratique, les aptitudes administratives, l'instinct d'ordre et d'autorité, le goût de la centralisation, la tendance à préférer le pouvoir de l'Etat aux droits de l'individu. Et en cela il contrastait d'une manière absolue avec les véritables Grecs, chez lesquels le sentiment individualiste est aussi développé que chez les Anglais ou les Américains, avec une bonne dose de cette jalousie traditionnelle des anciens Athéniens, qui bannissaient Aristicle parce qu'ils étaient ennuyés de l'entendre appeler « le juste. »

Les pâtres Valaques que l'on rencontre aujourd'hui dans la Grèce, n'y datent pas d'une époque plus ancienne que la guerre de l'indépendance. Au commencement de ce siècle on n'en rencontrait que dans la Thessalie et dans l'Épire. Mais voyant la Grèce libre des Turcs, ils y sont venus chercher une vie plus sûre, hors de l'atteinte des pachas. On les a inscrit dans les différents dèmes, ou communes, où ils ont coutumes d'hiverner; on les a fait citoyens au même titre que les Grecs, en les soumettants à la seule condition de ne plus repasser. dans leurs pérégrinations annuelles, la frontière de Turquie. Ils ne paient qu' un seul tribut, l'impôt sur le bétail. Le gouvernement, content de tirer d'eux ce profit, leur abandonne, pendant la saison d'hiver, le pâturage des bois et des terres incultes appartenant au domaine public.

Ceux de l'Acarnanie et de la Phthiotide, plus riches et plus nombreux, possèdent les troupeaux qu'ils conduisent dans les montagnes; ceux de la Béotie et de l'Attique, plus misérables et plus clairsemés, se louent au service de propriétaires grecs, pour le compte desquels ils mènent leur vie errante. Mais partout, nombreux ou en faibles groupes, ils ont, sur une plus ou moins grande échelle, une organisa-

sation de vie et de gouvernement, indépendante des autorités, dont nous allons indiquer les principaux traits d'après l'ouvrage de M. Heuzey [1], qui le premier les a fait connaître.

Ils se réunissent en petits clans analogues aux *phars* albanais et aux *plèmes* serbes, dont les plus considérables ne comprennent jamais plus de cinquante à cent familles. Chacun de ces groupes, indépendant des autres et cantonné à part, forme, avec les troupeaux qui l'entourent, ce qu'on appelle une *stani* (στάνη, parc, bergerie). En voyage, ils dressent des tentes noires, faites du poil de leurs chèvres, grossièrement tissé; dans leurs cantonnements, ils se construisent des cabanes et des huttes de feuillage. Leurs provisions, leurs effets, sont entassés dans de grands sacs de laine, qui leur servent de coffres et d'armoires; tout leur bien peut en un instant être chargé sur les bêtes de somme et se mettre en route avec eux.

Chaque *stani* est sous les ordres d'un chef, dont elle porte le nom. Ce n'est pas un chef électif, créé d'un jour à l'autre; le pouvoir qu'il exerce, espèce de petite royauté rustique et pastorale, est héréditaire. Cette autorité, consacrée par la tradition, est respectée de tous. Il est toujours le plus riche parmi les pâtres qu'il commande; lorsque la *stani* est propriétaire de ses troupeaux, il en possède quelquefois la moitié à lui seul. Personnage tout pacifique, il prétend cependant tenir ses droits d'ancêtres guerriers, qui les ont acquis par le sabre, μὲ τὸ σπαθί. Les Valaques lui donnent, dans leur propre langue, le titre de *tchélingas*; en grec, ils le nomment σκουτέρις. Ce dernier nom est le σκουτέριος, qui, dans le langage officiel de la cour de Byzance, désignait un officier du palais, l'écuyer. Ainsi que l'a fait très judicieu-

[1] *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 270 et suiv.

sement remarquer M. Heuzey[1], « il est probable que ce titre, « multiplié, comme tant d'autres, par les derniers princes « qui se disputèrent les débris de l'Empire, fut donné dès « cette époque à quelques chefs de Valaques nomades. »

Les pâtres valaques en appellent au *tchélingas* de tous leurs différends et lui confient tous leurs intérêts. S'il faut s'entendre avec les autorités du pays, il est le représentant de la *stani* auprès d'elles. Si les brigands ont paru dans le voisinage, gens à craindre pour les pasteurs, c'est à lui de se les concilier et de traiter avec eux pour n'être pas exposés à leurs déprédations. Quand l'herbe commence à sécher sur les bas-plateaux et qu'elle est au contraire verte et épaisse sur les sommets des montagnes, débarrassés de leurs neiges, c'est encore lui qui fixe le jour du départ pour la transhumance. Sa tente est le point de ralliement et le centre de la *stani*.

Les bergers qui la composent payent au *tchélingas* une liste civile de quelques centaines de drachmes. S'il a fait une dépense d'intérêt commun, il rassemble les anciens et leur présente ses comptes; ceux-ci décident alors une contribution proportionnelle, dont chaque famille paye sa quote-part. Le chef, tout le premier, est taxé suivant le nombre de têtes de bétail qu'il possède.

Tel est le régime intérieur des clans de cette curieuse population, que nous n'avons pu étudier que très incomplétement, mais qui mériterait d'attirer d'une manière toute spéciale l'attention des ethnographes qui peuvent êtres appelés à voyager en Grèce.

FRANÇOIS LENORMANT.

---

[1] *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, p. 273.

MÉMOIRE

SUR LES ANNEAUX A SERMENT

(PERSE ANCIENNE. — SCANDINAVIE. — BRETAGNE.)

Dans une ancienne saga islandaise, nommée *Eyrbyggia-Saga*, (Histoire des colonistes de Eyrar), il est dit au chap. IV, qu'un homme, nommé Thorolf Mostrarskegg, fit bâtir un temple (*hof*) à Thorsnæs. « Au milieu du plancher, dit l'auteur, s'élevait sur un piédestal un autel, sur lequel était posé un anneau sans clôture nommé *stallahringr*, l'anneau du piédestal ». On prêtait serment sur cet anneau ; là se trouvait aussi un bassin pour le sang des sacrifices (*hleytbolli*), et une baguette pour brouiller le sang (*hleyt-teinn.* » Dans le *Landnamabok* (Histoire de la colonisation de l'Islande), il est dit que ces anneaux ne devaient pas peser moins de deux *ærer* (environ 54 grammes de France), et que le *godi* (prêtre) devait le porter au bras dans toutes les assemblées judiciaires (*Lagthing*), qu'il dirigeait, et qu'avant de s'en servir il devait les plonger dans le sang d'un bœuf immolé. Dans leurs rapports avec les étrangers les Scandinaves prêtaient serment de la même manière que chez eux. Ainsi, l'auteur du *Chronicon saxonicum* rapporte qu'en l'année 876, les Normands conclurent la paix avec les Anglais, en prêtant serment sur l'anneau sacré.

Il a jusqu'ici existé des doutes sur la forme de ces anneaux, à cause de l'ambiguité du terme *motlaus* dont se sert la Saga ; je l'ai traduit plus haut par « sans clôture, » mot à mot; « sans rencontre » Dans la traduction latine de la Saga il est rendu par « *sine commissura* ». Quelques personnes croient que ce terme signifie un anneau où l'on ne peut découvrir la soudure des deux bouts de la tige dont il

est fait; selon d'autres écrivains, ce mot indique que la tige de l'anneau est courbée de telle façon que ses bouts soient rapprochés sans se toucher. Ce mémoire a pour but de résoudre cette question.

On sait qu'au temps du paganisme il était ordinaire de réunir la juridiction avec les sacrifices, en Europe aussi bien qu'en Asie. Le bassin à sang était en conséquence placé à côté de l'anneau à serment dans le temple à Thorsnæs. L'Asie, étant le berceau de l'Europe, on est en droit d'y chercher l'origine des rites ou des coutumes qui paraissent étrangers à l'Europe. Or parmi les sculptures du grand temple de Persépolis on voit une procession de sacrificateurs, composée d'un grand nombre de personnes, quelques unes menant des victimes, à savoir des chevaux, des bœufs et des moutons, d'autres portant des bassins, des marteaux, des anneaux, des armes, etc[1]. Sur trois points de cette procession figure un homme portant dans chaque main un anneau ovale [2] qui ressemble beaucoup aux anneaux qu'on a déterrés en Scandinavie, en Allemagne, aux îles Britanniques et en Bretagne [3]. La procession ne doit pas être considérée, comme une suite d'individus apportant un tribut ou des présents au roi, mais comme une procession sacrificiale, ce que prouvent non seulement sa place sur les parvis des échelles du temple, mais aussi les bassins probablement destinés à recevoir le sang des victimes, et les marteaux pour les tuer, que portent plusieurs personnes. Quant aux anneaux, aucun ancien écrivain, que je sache, ne parle de leur destination; mais j'espère pouvoir établir qu'il servaient à prêter serment.

---

[1] V. la description de Xénophon de la tête sacrificiale du roi Cyrus, *Cyropédie*, l. VIII, c. III.

[2] V. Pl. 46 bis, 4, d'après Ker Porter : *Travels in Georgia, Persia*, etc. Pl. 59. Il se trouve aussi dans les *Voyages* de Niebuhr, mais plus petit.

[3] Pour mettre les lecteurs en état de comparer les formes de ces anneaux, j'ai fait graver sur la Pl. 46, fig. 1, un anneau trouvé, en Norvège (d'après Urda, *Recueil archéologique*, II, Pl. XIV, f. 2; un semblable d'Ecosse, f. 2, d'après *The archæology and prehistoric Annals of Scotland* (p. 514); un troisième de Bretagne, f. 3 (d'après *Archæologia Britannica*, vol. XXVII, pl. 1, f. 5).

Quelques auteurs ont cru que ces anneaux servaient d'ornement, comme bracelets, colliers ou diadèmes, mais leur forme ne convient pas à un tel usage; car ils sont ovales et formés comme une barre courbée, dont les bouts sont plus larges que la partie intermédiaire et se rapprochent sans se toucher. Ces bouts incommoderaient si on on se les appliquait sur le corps. La forme ovale pourrait, il est vrai, convenir à des bracelets, mais on n'en a nulle part, je crois, trouvé deux emsemble, qui fussent égaux et qui pussent former une paire.

Dans l'ancienne Gaule on doit s'être servi de tels anneaux : on en a déterré un certain nombre en Bretagne, et l'on a des monnaies gauloises, sur lesquelles on voit un homme tenant en main un anneau exactement de la forme en question [1].

Les anneaux que l'on voit sur les monuments des Sassanides (du IIIe au VIIe siècles de notre ère), sont d'une autre forme. Ils sont ronds comme un cercle et ornés de rubans flottants. Les trois monuments, que j'ai fait dessiner sur les planches 47, 48 et 49 de cette *Revue* [2], se trouvent à Nakchi-Roustam, près de Persépolis; les deux autres à Tachti Bostan, aux environs de Kermanchah, près de la route de Bagdad à Hamadan. Le cercle ou anneau, que la personne à droite tient en main, pendant que celle qui est vis-à-vis lève la main au-dessus, est pris par plusieurs archéologues, pour un diadème royal, et on a cru, que les tableaux représentaient le dieu *Ormouzd* ou *Zeus*, qui accorde la royauté au personnage de gauche : ce qu'on a supposé démontré par les inscriptions qui accompagnent les sculptures. Ainsi celle de la pl. 47 est accompagnée de

---

[1] J'ai fait graver deux exemplaires de ces monnaies sur la pl. 46, fig. 5 et 6, d'après Lelevel, type gaulois ou celtique, Pl. VI, n° 35, et Pl. IV, n° 54. Du dernier, j'ai ajouté le revers, qui jette lumière sur l'avers. Le quadrupède du revers avec le couteau sur le dos paraît symboliser le sacrifice, comme l'homme avec l'anneau de l'avers la juridiction, ces deux affaires les plus importantes dans les grandes assemblées du peuple.

[2] D'après Ker Porter, *l. c.* Pl. 25, 27 et 62. Ils sont tout mutilés par les musulmans fanatiques, qui ne souffrent pas d'images d'êtres vivants.

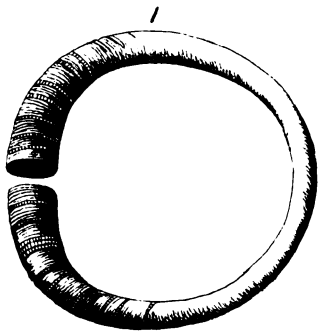

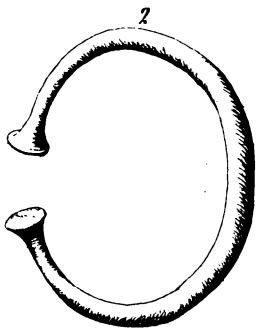

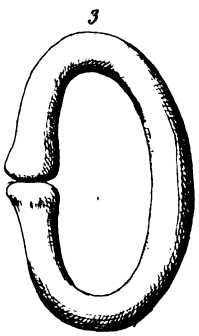

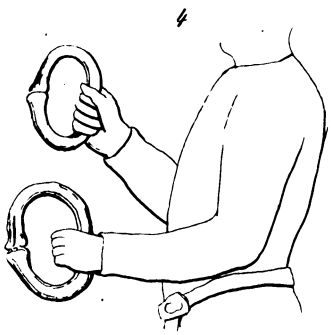

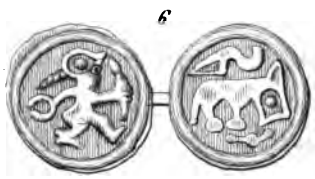

Imprimé à Christiania pour la Revue orientale (Tome IX.)

Imprimé à Christiania pou
orientale (Tome IX.)

deux inscriptions bilingues en Pehlvi et en Grec, suivant lesquelles la personne à droite est le dieu Zeus et celle à gauche le roi Ardeschir. M. Ker Porter voit dans le tableau (pl. 49)[1] un monument en mémoire de l'appui que l'empereur grec Maurititus donna à Khosru Parviz, pour recouvrer le trône de la Perse. La personne du milieu est, d'après lui, l'empereur, qui présente le diadème, symbole de la royauté, à Khosru, qui avait marié sa fille, la dame à gauche. Mais la personne du milieu ne peut pas être un empereur de Constantinople; le costume est entièrement persan. Comparez le diadème avec ceux des rois Sassanides, et vous retrouverez exactement le même diadème sur les monnaies des rois Yezdedjerd III, et de Pirouz (ou Firouz). Par conséquent il est hors de doute, que la personne est un roi Sassanide. Il est aussi indubitable, que la personne, qui présente l'anneau au roi, est la même qui occupe une position semblable dans les deux autres tableaux, probablement le grand mobed ou chef des prêtres ignicoles.

Il est plus difficile d'expliquer la présence de la femme placée au côté droit du roi. Silvestre de Sacy, au temps duquel on ne possédait en Europe qu'un mauvais dessein de ce monument, le prit pour le symbole du soin qu'avaient les rois Sassanides de conserver et d'amener l'eau de la source qui jaillit tout auprès; je suis plus enclin à croire que la femme, qui verse de l'eau d'un vase, accomplit une cérémonie religieuse, car l'eau joue un grand rôle dans les rites des Orientaux. A Siam, par exemple, au jour du couronnement d'un roi, lorsque celui-ci est monté sur le trône, deux princes viennent l'asperger d'eau lustrale; puis les brames lui présentent des conques remplies d'eau lustrale dont il s'arrose lui-même. Ensuite, après quelques autres cérémonies le roi verse à terre des eaux de bénédiction pour tous les êtres animés du royaume[2]. Et d'ordinaire, quand une personne de ce pays prête serment, on lui récite d'abord une for-

---

[1] *Travels in Georgia*, t. II, p. 166 et suiv.

[2] *Description du royaume Thaï ou Siam*, par Mgr. Pallegoix, vol. 1 p. 262-265.

mule qui contient les imprécations les plus terribles contre les traîtres, après quoi elle va boire un peu d'une eau, sur laquelle les bonzes ont prononcé des formules imprécatoires[1].

On peut encore objecter contre la supposition que l'anneau est le diadème royal, que tous les rois sassanides portaient des tiares ou couronnes d'une toute autre forme. Leurs effigies sont bien connues par les monnaies qui nous restent d'eux; or, pas un de ces rois n'est représenté avec un simple cercle comme diadème

Si nous regardons de plus près les groupes qui nous occupent, nous voyons, que la personne qui représente Dieu, et que je suppose être le grand mobed, a partout un anneau à la main, qu'il tient fermée, pendant que le roi pose seulement la main dessus. Sur notre planche 48, il courbe ses doigts autour de l'anneau, mais moins fermement que la personne vis-à-vis ; et sur les planches 47 et 49, il est clair que la main du roi ne fait que le toucher. Un tel arrangement ne peut pas indiquer l'offre et l'acceptation d'un diadème ; c'est plutôt la représentation d'une cérémonie religieuse, probablement une prestation de sou sement, que le grand mobed reçoit de la partdu roi à son avénement au trône.

Il y a lieu de croire, que le grand mobed a joui d'une autorité presqu'aussi grande que celle du roi. C'est l'impression qu'on reçoit en lisant l'ouvrage de Mirkhond. Cet écrivain rapporte notamment, que sous le règne du dernier roi parthe, Ardevân Babek, le fondateur de la dynastie sassanide était chef du culte des dieux ou grand mobed. Un de ses fils, Ardechir (Artaxerxes) était alors gouverneur ou vice-roi de la province de Darabgerd; et, comme il aspirait à une plus grande puissance, il rassembla une armée et fit la guerre aux gouverneurs de l'Irak et de l'Aderbidjân dont il conquit les provinces. Il écrivit ensuite à son père, qu'il devait faire périr le vice-roi de Fars (la Perse proprement dite), ce que Babek exécuta ; après quoi il mit son fils ainé, Schapour, sur le trône de Perse. Mais Ardes-

---

[1] Pallegoix, *Ouvr. cité*, t. I, p. 261, et t. II, p. 265.

chir, mécontent de cette démarche, attaqua son frère qui, par trahison, tomba entre ses mains; après quoi il continua ses conquêtes jusqu'à ce qu'il eût renversé le trône des rois Parthes [1].

Plus tard, le roi Bahram II, étant monté sur le trône et ayant tyrannisé ses courtisans, ceux-ci se conjurèrent avec les chefs de l'armée. Le grand mobed, en ayant connaissance, leur conseilla de faire changer la conduite du roi par une démarche pacifique ; il leur proposa en même temps que les personnes, qui devaient tous les matins se présenter à la cour pour recevoir les ordres du roi, restassent chez elles de façon à laisser le roi seul. Lorsque le roi se vit ainsi abandonné par ses serviteurs, il fut plongé dans de sérieuses réflexions. Enfin, le grand mobed entra et lui fit connaître le danger qui l'avait menacé, lui fit des remontrances contre la manière dont il avait traité les hommes de la cour et les chefs de l'armée, et lui conseilla de suivre l'exemple de ses ancêtres, ce que le roi promit.

On peut conclure de là que le grand mobed avait une autorité presque égale à celle du roi, et que dans les monuments dont nous parlons, la personne ornée d'une couronne sur la tête et vêtue magnifiquement, qui présente l'anneau, est le grand mobed.

Il faut bien avouer, que l'inscription qui accompagne cette personne sur la pl. 48, lui donne le nom de « dieu; » mais c'est une exagération de langage assez commune dans le style oriental, exagération suivie aussi par les rois grecs de la Syrie, où les Antiochus (II et IV) s'appelaient roi ou dieu. Sur les monnaies des rois Achéménides nous les voyons aussi appelés θεος et même θεοπατωρ ou père de dieu. Quelques rois Sassanides sont aussi dans les inscriptions appelés « dieux. » On ne doit donc pas s'étonner de voir le grand mobed, représentant suprême des dieux sur la terre, appelé « dieu, » titre que quelques inscriptions attribuent de même à Babek [2].

---

[1] Voy. *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, par Silvestre de Sacy (Paris, 1792; in-4°).

[2] « Dans le *Modj'mel-al-tewarikh*, chap. 21 nous lisons, » Le *mobedi Mobedeïn* (c'est-à-dire, le grand mobed) était ce qu'est maintenant le

J'espère avoir établi que les Persans, au temps des Sassanides, prêtaient serment en posant la main sur un anneau. Et, si l'on considère que les Sassanides, après avoir brisé le joug des Grecs, s'efforçaient d'abolir tout ce qui était d'origine grecque et d'introduire de nouveau les anciennes coutumes, il devient vraisemblable que de ce nombre était la coutume de prêter serment sur un anneau, et que cette coutume par conséquent était déjà en usage sous les Achéménides. De cette manière on peut s'expliquer le rôle des anneaux dans la procession sacrificiale de Persépolis. La forme de ces anneaux est bien un peu différente de ceux des Sassanides, mais elle est tout à fait conforme avec ceux que des fouilles ont découverts en Europe, ce qui peut s'expliquer naturellement si l'on songe que les nations qui peuplent l'Europe avaient, à peu d'exceptions près, quitté l'Asie avant le temps des Sassanides, et devaient avoir apporté avec elles la forme des anneaux à serment des Achémenides.

Je donnerai ici une liste des anneaux d'or de la forme en question, dont il est parlé chez divers écrivains.

La plus considérable découverte fut faite en 1832 en Bretagne dans la paroisse du Vieux Bourg, près de Quintin. Il y a là des restes d'un de ces anciens temples des Celtes, que les archéologues français ont appelé *Témènes*, nom grec qui signifie « bois sacré ». Un paysan qui avait entendu parler de trésors cachés dans de tels lieux, y creusa la terre et trouva un grand nombres d'objets d'or, parmi lesquels étaient douze anneaux de la forme dont nous parlons. Il en est traité dans l'*Archæologia britannica*, vol. XXXVII, p. 1 et suiv. et on y voit des dessins des diverses pièces.

En Angleterre, on a trouvé plusieurs anneaux semblables. Dans les dunes, près de Patcham. En Suède, on a déterré trois pièces, accompagnées de vases d'argile et d'ossements ; deux de celles-ci étaient d'or allié d'argent (electrum) ; la troisième était de cuivre couverte

---

grand Kadi, et, selon les lois des Persans, ses arrêts étaient souverains. » (*Journ. asiatique*, IVe série, t. I, p. 427.)

d'une plaque épaisse d'or [1]. En 1806, quatre pièces furent trouvées sur la côte d'East-Bourne, près de Beachy Head. En 1802, on fit une semblable découverte à Drayton, entre Reepham et Norwich, puis en 1828 deux autres dans une chambre sépulcrale à Alloa dans le Clackmannanshire; en 1850, on obtint six pièces à Bowes, près de Barnard Castle, dans le Yorkshire; en 1794, on en découvrit une sous les cendres dans une urne sépulcrale qu'on avait retirée d'un grand tumulus appelé Green Cairn, à Upper Dalachie, dans le Banfshire [1]; et en 1828, une autre à Aspatrian en Cumberland. En Irlande, on en a trouvé une à Galloway en 1784 [2], et une à Brahalish, près de Bantry, dans le comté de Cork [3].

En Allemagne, dans le Grand-Duché de Mecklenbourg, on a déterré trois pièces, une à Bresegard, près d'Elden, une à Woosten, près de Goldberg, et une à Jülchendorff [4].

— En Danemark, à l'île de Seeland, pas loin de la ville de Slagelse, on trouva trois grandes pièces de la même forme [5].

— En Suède, dans la province de Scanie, une pièce pareille a été déterrée [6]. En Norvège, à l'île de Karmoe, près des côtes du diocèse de Christiansand, on ouvrit en 1834, un grand tumulus, appelé Flaghaug [7] dans le caveau sépulcral duquel se trouvèrent des ornements, des ossements, des armes, et un grand anneau d'or, dont nous avons donné le dessin à la pl. 46, f. 1.

Enfin il y a des antiquaires qui pensent que ces anneaux contiennent un certain nombre d'unités pondéraires. J'en doute; mais j'ajou-

---

[1] Voy. l'*Archeological Journal*, vol. VI, p. 89, où l'une des pièces est dessinée.

[2] Voy. *The Archeology of Scotland*, by Wilson, p. 510, 512.

[3] Voy. *The Archeol. Journal*, t. VI, p. 60.

[4] Voy. *Jahrbücher des Vereins für Mecklemburgische Geschichte*, etc. vol. IX, p. 385, v. XVI, p. 268 et suiv. et v. XIX, p. 314.

[5] *Nordisk tidskrift for Oldkyndighed*, vol. 1, p. 182.

[6] V. Witterhets, *Historie och Antiqvitets Academiens Handlingar*, vol. 16, p. 342.

[7] Il a été fait mention de ce tumulus dans cette *Revue*, t. VI, p. 188 et suiv. Notre pl. 46, f. 1, présente la forme de cet anneau.

terai néanmoins une table du poids des pièces dont la pesanteur m'est connue, pour mettre d'autres personnes en état d'en juger.

TABLEAU DES POIDS

D'UN CERTAIN NOMBRE D'ANNEAUX A SERMENT :

1	Vieuxbourg. . .	1539,69 gr	20	Aspatria.	170,45 gr
2	D° . . .	1373,23 gr	21	Patcham.	163,07 gr
3	D° . . .	562,00 gr	22	D°	124,40 gr
4	D° . . .	552,02 gr	23	Mecklenbourg. .	109,44 gr
5	D° . . .	552,02 gr (1)	24	Brahalish.. . . .	101,47 gr
6	D° . . .	538,16 gr	25	Galloway.. . . .	101,14 gr
7	D° . . .	538,03 gr	26	Alloa.	100,05 gr
8	D° . . .	522,16 gr	27	East-Bourne. . .	94,86 gr
9	D° . . .	519,04 gr	28	Bowes.	89,42 gr
10	D° . . .	500,18 gr	29	Mecklenbourg. .	76,59 gr
11	D° . . .	471,90 gr	30	Alloa.	74,30 gr
12	D° . . .	358,00 gr (2)	31	Patcham.	70,36 gr
13	Mecklenbourg .	743,57 gr (?)	32	Bowes.	47,30 gr
14	Norvége	590,33 gr	33	D°	47,20 gr
15	Islande.	534,73 gr	34	East-Bourne. . .	46,64 gr
16	Drayton.	220,53 gr	35	Bowes.	30,58 gr
17	Bowes.	203,27 gr	36	East-Bourne. . .	27,12 gr
18	Suède.	186,66 gr	37	D° . . .	25,13 gr
19	Bowes.	173,18 gr			

HOLMBOE,

Professeur de Langues orientales à l'Université de Christiania.

ABRAVANEL

ET

LA FIN DES JUIFS EN ESPAGNE.

(4e et dernier article [3].)

IX.

A l'âge de quarante-cinq ans, il fut donc obligé de fixer son séjour dans le royaume de Castille, que l'on comprend aussi sous la

---

[1] Voir le dessin de celui-ci, Pl. 46, Fig. 3.

[2] Il en avait été coupé un très petit morceau.

[3] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 260, et t. IX, p. 28 et 69.

Imprimé à Christiania pour la Revue orientale (Tome IX)

Carl Schwenzens lith. Off

dénomination plus générale d'Espagne. Ce pays, comme nous l'avons vu plus haut, avait été la résidence habituelle de ses ancêtres. Il ne se trouva donc, ni complètement exilé, ni étranger. Il lui semblait presque devoir se retrouver au milieu de ses parents et au sein de sa famille. Il se rendit donc à Madrid, la capitale du royaume; après un court espace de temps, il fut connu des siens, et bientôt son nom se propagea par toute la ville.

Il reprit ses travaux, ses commentaires sur la Bible et ses ouvrages éxégétiques, qui avaient souffert une longue interruption par suite des occupations qui l'avaient attaché à la cour. Outre les cours publics qu'il fit sur la prière de quelques-uns de ses coréligionnaires, il composa plusieurs commentaires, sur diverses parties de la Bible, sur le Pentateuque, sur le livre de Josué, ceux des Juges, de Samuel.

A l'abri des orages politiques et livré à des occupations tranquilles, il passa ainsi quelques années de calme et de repos, pendant lesquelles sa renommée grandissante parvint aux oreilles du roi et de la reine d'Espagne, Ferdinand et Isabelle.

Parvenu à la Cour, il y fut si bien accueilli et même honoré de la faveur du roi et de la reine, qu'il offrit ses services à leurs Majestés Catholiques. Il est probable que ce monarque les agréa, plus par politique que par amitié pour le docteur. Il avait formé déjà le projet d'exterminer les Maures, et il ne se dissimulait pas que ses revenus suffisaient à peine, pour soutenir les frais de la guerre qu'il voulait entreprendre. Il sentit qu'un homme déjà habitué et exercé au maniement de ces fonctions difficiles, pourrait le servir utilement dans le poste qu'il lui confierait. En effet, l'importance des emplois qu'Abravanel avait administrés, ainsi que son mérite personnel, lui avaient acquis beaucoup de considération et d'autorité parmi les Juifs. Le monarque espagnol se flattait d'obtenir d'eux, par l'intermédiaire de cet homme, les secours pécuniaires dont il avait besoin. Il eut donc recours à ses talents pour rétablir ses finances délabrées, le préposa à leur remaniement, et l'éleva au rang de ses ministres, fonction officielle qu'il lui laissa occuper de 1484 à 1492.

Après ces huit années d'exercice, l'homme d'État fut de nouveau

révoqué. L'on touchait alors, en Espagne, à l'époque fatale du triomphe de l'Inquisition. Le fanatisme ayant prononcé l'expulsion des Juifs, ni leur mérite, ni leurs capacités, ni les services qu'ils avaient rendus, ne purent les soustraire à la proscription générale.

L'Édit royal du 30 mars 1492 étendit sa rigueur sur tous ceux qui faisaient profession publique de la religion juive. Abravanel y fut également compris, et malgré le crédit qu'il avait eu jusque-là, il ne put se garantir de l'exil commun. Frappé du coup terrible qui était porté à sa nation, il mit tout en œuvre pour le détourner, et il usa de toute son influence à la cour en faveur de ses coreligionnaires. Il alla se jeter aux genoux du roi, qu'il tâcha de fléchir par ses prières et par ses larmes. Il le conjura de ne point traiter avec tant d'inhumanité, dans la personne des Juifs, des sujets fidèles et zélés pour la gloire du gouvernement espagnol. Il proposa de leur part de payer toutes les sommes d'argent qu'il lui plairait d'en exiger. Il assura qu'ils n'hésiteraient point à acheter, à ce prix, la liberté de demeurer dans les lieux de leur naissance. — Il intéressa même à la cause israélite quelques-uns des plus intimes favoris du roi, qui, gagnés par des présents, intercédèrent auprès de Ferdinand pour faire révoquer l'arrêt qui bannissait à jamais la nation juive du royaume d'Espagne.

Mais ce fut en vain : toutes ces tentatives restèrent infructueuses, et le roi Ferdinand fut inébranlable dans sa résolution.

X

Abravanel même, malgré ses services directs, comme nous l'avons vu plus haut, ne fut point garanti de tous ces maux. Il fallut s'embarquer et partir avec les autres. Il dut s'accoutumer aux exils; car, quelque glorieuse qu'ait été sa vie, il fut souvent obligé de fuir. Abravanel se réfugia, avec sa famille, d'abord à Carthagène: puis il s'embarqua pour l'Italie, et se rendit à Naples. Là, auprès du roi Ferdinand, cet ami des savants, il devait s'attendre à une bonne réception; et, effectivement, il fut gratifié d'un accueil favorable par ce prince et admis à sa cour.

A la mort de ce dernier, il continua, auprès de son successeur légitime, le roi Alphonse II, des services que le roi agréa pendant toute la durée de son règne. Aussi, le rabbin donna des preuves de sa reconnaissance pendant les événements qui survinrent.

Charles VIII, roi de France, entreprit la conquête du royaume de Naples, auquel il prétendit par suite des droits sur ce pays que Charles, comte du Maine, héritier de Réné d'Anjou, avait légués à Louis XI. Il y entra à la tête d'une armée nombreuse, et s'empara des principales places, sans rencontrer aucune résistance. Alphonse, consterné de la rapidité des progrès de ses ennemis, et ne se sentant point assez fort pour s'y opposer, abandonna Naples à la discrétion du vainqueur. Il se vit obligé de fuir à Messine; et Abravanel, en serviteur dévoué et sujet fidèle, ne cessa de donner à son roi fugitif des preuves d'attachement.

Nicolas Antonio s'est trompé en disant, dans l'Appendice de sa *Bibliothèque* d'Espagne, que notre rabbin fit le trajet de la Sicile avec Ferdinand qui avait été détrôné par les Français. Cela regarde uniquement Alphonse, le premier de ces monarques ayant cessé de vivre avant l'arrivée de Charles en Italie.

Pendant le temps de ce départ, les ennemis vainqueurs pillent la maison du docteur absent et brûlent tout ce qu'ils ne peuvent emporter, tels que les livres, les manuscrits curieux et les documents importants, qu'Abravanel avait amassés de longue date et que dans sa fuite précipitée il ne put emporter avec lui. Cependant, il ne dut pas profiter de ces sacrifices; car le prince qu'il avait suivi dans sa retraite, mourut bientôt de chagrin.

En outre, on accusait les Juifs d'avoir répandu des maladies contagieuses, contre lesquelles le savant commentateur protestat, en démontrant qu'elles n'ont jamais existé parmi ses coreligionnaires.

Après la mort de son prince, arrivée l'an 1495, il partit pour se rendre à Corfou. C'est à partir de cette époque qu'il s'adonna complètement à ses travaux littéraires. Il commença l'explication de la première partie de la série des prophètes postérieurs, c'est-à-dire du livre d'Isaïe. Dans cette ville, et non à Venise comme le prétend

Wolf, il éprouva une de ces joies que l'homme de lettres, en se reportant à ces temps, peut comprendre, s'il ne l'a ressentie lui-même : dans ses nombreuses pérégrinations, et au milieu de la précipitation de ses départs forcés, il oubliait ou perdait des fragments de ses travaux, des œuvres de longue haleine. Il eut le bonheur de retrouver une copie de son premier ouvrage capital, de son commentaire sur le Deutéronome qu'il n'eut plus qu'à revoir et à compléter.

De là, il repassa en Italie l'année suivante, et alla se confiner à Monopolie, ville de la Pouille, pour s'y livrer à de nouveaux travaux, quelque temps après, il fit un voyage. Son fils Juda, qui était déjà un homme très estimé et un poète italien remarquable, était occupé à Gênes comme médecin. Le père se contenta alors d'emmener avec lui son second fils Joseph, en se rendant à Venise. Là, on connaissait son habileté dans les matières politiques. Il fut appelé au conseil et il fut chargé d'une mission difficile, de conclure et de consolider la paix et les relations commerciales, entre cette république et le royaume portugais, Ce fut sa dernière œuvre politique; mais elle fut accomplie en faveur de sa patrie ingrate, qui l'avait chassé naguère.

Il mourut dans cette ville, au commencement de l'année 1508, ou selon d'autres en 1507, (l'une et l'autre correspondant à l'an du monde 5268), à l'âge de soixante-onze ans. Sa dépouille mortelle fut portée à Padoue, et enterrée hors de cette ville, avec une grande pompe et une affluence considérable de coreligionnaires et d'adhérents des autres cultes, princes et seigneurs désireux de lui rendre un dernier hommage. Son cercueil, suivant le rapport du rabbi Isaac Hayaim, fut placé à côté de R. Hirtz, mort cinq jours auparavant. Peu de temps après, le champ de repos fut troublé et le tombeau fut entièrement dévasté par les combats qui furent livrés près de cet emplacement.

MOISE SCHWAB.

LETTRE A M. OPPERT

SUR QUELQUES PARTICULARITÉS

DES INSCRIPTIONS CUNÉIFORMES

ANARIENNES.

Monsieur,

Il y a quelques années, à la sortie du cours d'archéologie du Collège de France, M. Charles Lenormant, enlevé si prématurément à l'érudition française, s'entretenait avec ses élèves des progrès inattendus des inscriptions cunéïformes anariennes. Votre nom était naturellement cité fort souvent dans cette conversation ; et, tout en vantant la sagacité extrêmement remarquable avec laquelle vous aviez établi la signification d'une foule de signes inconnus avant vous, il avouait que deux choses le choquaient encore dans votre système : c'était ce que vous appelez 1° la polyphonie de certains signes, 2° les compléments phonétiques destinés à faciliter près de quelques idéogrammes la réminiscence du mot correspondant dans la langue parlée.

M. Lenormant nous expliqua alors en détails ce que vous entendiez par ces deux particularités de l'écriture cunéïforme anarienne, et nous avoua qu'elles lui paraissaient d'autant plus étranges qu'il ne connaissait rien de pareil dans aucune autre écriture connue. L'exposé lucide que venait de faire le savant académicien appela immédiatement mon attention sur un fait analogue à ceux qu'il venait de me signaler et que j'avais eu à constater en me livrant à l'étude de la littérature japonaise. M. Lenormant fut frappé de cette coïncidence inattendue et m'avoua que désormais il n'avait plus de motif de douter de votre doctrine de la polyphonie et des compléments phonétiques, d'autant plus que vous lui aviez cité des

arguments philologiques qui donnaient également du poids à vos affirmations. Il m'engagea ensuite à consigner par écrit les rapprochements en question, persuadé qu'ils n'étaient pas sans utilité pour le progrès de l'épigraphie cunéiforme anarienne.

A cette époque, j'étais occupé de la composition de mon grand Dictionnaire japonais-français-anglais, et je ne crus pas pouvoir me distraire de ce travail assez de temps pour étudier une question qui était entourée de ténèbres et d'incertitudes; car, à cette époque, vos importantes publications sur la matière n'avaient pas encore vu le jour. Je me bornai donc à vous rapporter, Monsieur, ce dont j'avais entretenu M. Lenormant, et j'eus la satisfaction de voir que vous attachiez à ces rapprochements[1] la même valeur que le savant professeur du Collége de France.

Depuis lors, j'ai dû prendre connaissance des principales productions des archéologues sur le déchiffrement des inscriptions cunéiformes[2] et surtout du monument élevé par vous[3] à cette science nouvelle qui a captivé votre esprit depuis l'expédition scientifique en Mésopotamie à laquelle le gouvernement de la République française a jugé à propos de vous attacher. L'examen de votre livre et du résumé remarquable que l'on doit à la plume de M. Joachim Ménant, m'a fortifié dans la pensée qu'il était utile de présenter d'une manière précise le parallèle des deux systèmes graphiques de l'Assyrie et du Japon, l'intelligence certaine que nous avons du second devant être une garantie de l'intelligence pour le moins très probable

[1] M. Oppert a mentionné ces rapprochements.

[2] Pour la composition de l'ouvrage intitulé : *Les écritures figuratives et hiéroglyphiques des différents peuples anciens et modernes*, où plusieurs chapitres ont été consacrés aux écritures cunéiformes ariennes et anariennes.

[3] *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du gouvernement. T. II, Déchiffrement des inscriptions cunéiformes; 1858, in-4.)

que nous devons acquérir du premier. C'est ce qui m'a déterminé à vous adresser la courte note que je prends aujourd'hui la liberté de soumettre à votre savante appréciation.

L'écriture cunéiforme assyrienne est un mélange de signes idéographiques et de signes phonétiques [1] : il en est de même de l'écriture japonaise.

Les signes idéographiques, suivant votre propre définition [2], aussi bien applicable à l'assyrien qu'au japonais, « n'expriment ni une lettre, ni un son quelconque, mais une « idée, abstraction faite du son par lequel cette idée est ren- « due dans telle ou telle langue. »

Le babylonien représentait l'image du cœur, tout comme le signe chinois , dans l'écriture ancienne ; représentait la main, comme le chinois , forme archaïque ; — , dérivé de l'ancien signe , représentait un champ arpenté, comme le chinois , mais rien dans ces signes ne rappelait à l'esprit comment on disait en Chine ou à Babylone les mots « cœur », « main », « champ arpenté ».

Ce système d'écriture réalise, dans une certaine mesure, l'écriture universelle que tant de grands hommes ont rêvée et que tant de fous ont cru avoir découverte. En effet les signes reproduits ci-dessus comme exemple peuvent être compris de la même façon et dans des conditions identiques par tous les peuples. Ce résultat a été obtenu jusqu'à un certain point par l'écriture idéographique de la Chine que les Japonais, les

[1] *Expéd. en Mésopotamie*, t. II, p. 43.
[2] *Lib. citat.*, t. II, chap. III.
[3] Les signes chinois forment la partie idéographique de l'écriture japonaise.

Cochinchinois, les Coréens, les Cantonais, les Fokkiénais ont pu adopter sans avoir à renoncer à leur langue nationale. Il en a été évidemment de même, — et plusieurs faits que vous signalez, Monsieur, en sont la preuve, — chez les peuples parlant des langues différentes qui ont été soumis à l'influence politique et civilisatrice de Babylone, chez les Ninivites, chez les Mèdes, chez les anciens Arméniens, chez les Susiens, et sans doute chez d'autres nations que le progrès des études qui vous occupent feront connaître un jour au monde savant.

Par exemple, si je montre le signe 心 que j'appelle en français « cœur » à un Chinois, il l'appelera *sin*, dans sa langue ancienne, ou *sin-tœou* dans sa langue vulgaire actuelle. Un Japonais l'appelera *kokoro*, un Cochinchinois, *long*, un Coréen, *maam*, un Fokkiénais *simkwna*, etc. Tous comprendront de suite l'objet dont il s'agit en voyant l'idéogramme 心, bien qu'ils le désignent sous des noms différents et inintelligibles aux uns et aux autres. De même un Français, qui ne sait que sa langue ne peut comprendre ce que veulent dire les mots, *vier* en allemand, *tchetuire* en russe, *four* en anglais ; les Allemands, les Russes, les Anglais, de leur côté, quand ils ne savent pas le français, ne comprennent pas davantage le mot *quatre*; mais si au lieu d'écrire ce mot en lettres phonétiques on l'écrit à l'aide du chiffre 4 les uns et les autres comprennent aussitôt l'idée exprimée, bien qu'ils se servent pour l'énoncer de mots différents. C'est quelque chose d'analogue qui se produit, bien que sur une plus grande échelle, dans l'écriture idéographique de la Chine antique et de l'antique Assyrie.

Par cela même que l'idéogramme ne représente pas un son fixe, mais une idée toujours susceptible de nuance, il peut être lu parfois de plusieurs façons différentes. Ainsi

le signe chinois 上, qui indique l'idée de supériorité, pourra être lu en japonais, suivant la nuance précise de sens qu'il aura dans une phrase, *kami* « altesse », *takaki* « haut, élevé », *agourou* « offrir (en élevant les mains) », *mikado* « l'empereur (le suprême) », *ouyé* « sur », etc., etc.

Toutefois, comme il serait uvent embarrassant pour le commun des lecteurs de savoir quelle prononciation on doit affecter aux caractères qui se rencontrent dans les livres, les Japonais ont imaginé de noter à la suite des mots, dont la racine est représentée par un idéogramme, la désinence de ces mêmes mots en lettres syllabiques. Ainsi, ils écriront à la suite du signe idéographique mentionné ci-dessus 上 la syllabe へ *yé* lorsque ce mot aura la signification de *ouyé* « sur » — la syllabe ル *rou*, lorsqu'il aura la signification de *agourou* « offrir (en élevant les mains) ». Si l'on ajoutait à l'idéogramme 上 la particule du pluriel ガタ *gata*, on lirait *kami-gata* « les altesses », etc.

La même chose a lieu en assyrien : « quand un signe idéogra- « phique a plusieurs signification, on ajoute comme complé- « ment pour l'intelligence du lecteur, la lettre qui devrait finir « le mot s'il était écrit en syllabes phonétiques[1]. » A l'appui de cette règle vous citez le caractère 𒀭 qui, dites-vous, beaucoup de valeurs : « prendre, aller, se lever (en parlant du soleil), montagne, pays. » Lorsque ce caractère a le sens déterminé de « prendre », en Assyrien כשד (אַכְשֻׁד « je pris »), on l'écrit tout seul ou l'on y ajoute la syllabe phonétique 𒌋 *ut*; lorsqu'il signifie « la prise », en assyrien כִּשְׁדֻת, on y ajoute 𒋾 *ti*; pour « le lever du soleil » en assyrien, נפה, on y

[1] Oppert, *Expédit. en Mésopotamie*, t. II, p. 98.

ajoute *ha*; pour « la montagne », en assyrien, , on y ajoute (notamment Inscript. de Bisoutoun, l. 15); pour « les montagnes » en assyrien *chadi* on y ajoute ou *i* ou *i*. — Tout cela est parfaitement conforme à ce qui se passe en japonais, où l'on peut, en outre, comme en assyrien, éviter parfois l'emploi des idéogrammes et écrire les mots entièrement en lettres phonétiques.

Les Japonais, en empruntant aux Chinois les signes idéographiques qui entrent dans la composition de leur écriture, se sont également réservé la faculté de prononcer ces mots à la chinoise, *sauf à leur donner parfois des nuances de sens différentes* suivant qu'ils lisent un signe à la manière chinoise, ou qu'ils le lisent en le traduisant par un mot de leur langue nationale. J'appelle tout particulièrement votre attention sur ce fait, car il me semble d'une importance réelle pour l'interprétation des inscriptions cunéiformes anariennes.

Ce n'est pas tout. Dans un certain nombre de cas, qu'il serait trop long de mentionner ici, les Japonais ont employé des idéogrammes chinois d'une manière purement phonétique, et ils en ont fait de véritables lettres qui, dans la pratique, ne rendent en aucune façon leur sens idéographique, mais qui ont seulement une valeur alphabétique dérivée du son attaché primitivement en Chine à ces idéogrammes. Ainsi le signe chinois 天 *tien* (prononciation archaïque *ten*), a servi à rendre la syllabe *te* qui est devenue, par abréviation テ dans l'alphabet actuellement en usage sous le nom de *kata-kana*.

Je pourrais prolonger la mention de ces remarquables coïncidences, mais je crois que celles que je viens de vous exposer suffisent pleinement pour établir qu'un système analogue a présidé à la formation des écritures mixtes des popu-

lations anariennes qui ont employé l'écriture cunéiforme et des Japonais qui ont adopté les signes de l'écriture chinoise.

D'où vient cette similarité de procédés graphiques? Il y a là une question que je n'oserais tenter de résoudre et qui me semble au moins très prématurée. Vous me permettrez cependant, Monsieur, avant de terminer ce peu de lignes de vous soumettre une idée que je vous laisse le soin d'apprécier à sa juste valeur.

L'écriture cunéiforme anarienne, suivant votre doctrine, n'a pas été inventée au sein des peuples sémitiques qui nous en ont laissé les plus nombreux monuments. « Les Assyriens, « dites-vous, ont reçu l'écriture cunéiforme, à l'état de science « déjà faite, d'une nation qui devait, à *sa plus antique civili-* « *sation* cette singulière invention. Or, ce legs lui est venu « *d'un peuple d'origine touranienne*. Or, il n'y aucun doute, « pour toute personne ayant quelque peu regardé le médo- « scythique (idiome des inscriptions de la première espèce), « que cet idiome ne sort de la race finno-ouralienne, qui se « rattache à celle des Mongols. Les découvertes faites depuis « 1847, surtout celle du casdo-scythique, nous font entre- « voir l'existence antique d'une civilisation touranienne et la « culture d'un peuple complètement ignoré par ses descen- « dants mêmes » (*Expéd. en Mésopotamie*, t. II, ch. VI.)

Cette doctrine hardie, qui rappelle celle de l'infortuné Bailly, et qui ne tend à rien moins qu'à porter le flambeau de la philologie jusque dans l'obscurité profonde des temps anté-historiques, me semble s'accorder avec le résultat qu'obtiennent tous les savants qui se livrent à l'étude d'une des branches de l'ethnographie touranienne. Tous aperçoivent, au delà des périodes inscrites dans les annales des peuples tartares, une grande époque qu'il ne leur est point encore possible de définir, mais qui apparait d'une manière incontestable

au milieu des innombrables incertitudes de cette antiquité reculée. Tous comprennent que la solution des enigmes ethnographiques de l'Asie centrale doit être recherchée plus haut qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Les philologues, avec les ressources qu'ils ont possédées jusqu'à ce jour, ont unanimement reconnu l'impossibilité de créer, à l'instar de la famille indo-européenne, un groupe homogène pour y comprendre tous ces peuples évidemment apparentés qui occupent la zone moyenne de l'ancien monde depuis les rives du Bosphore jusqu'aux îles de l'extrême Orient; et cependant tous ont persévéré à admettre, bien que sous des noms divers, qui témoignent de la condition indécise de ces études, une famille de nations au type mongolique et à la grammaire tartare.

Or, je crois avoir constaté, Monsieur, qu'il est encore possible de retrouver des traces linguistiques de cette race primitive d'où sont sortis les rameaux aujourd'hui désunis de la grande famille de l'Asie centrale. Dans un mémoire publié récemment[1] j'ai consigné quelques uns des nombreux faits qui me portaient à établir que les Japonais ont conservé des vestiges de l'idiome primitif de la grande souche tartare, et que l'étude philologique de l'idiome antique des insulaires du Nippon était propre à jeter de précieuses lueurs au milieu des obscurités profondes qui entourent cette belle question ethnographique. L'examen de votre grand ouvrage sur les inscriptions cunéiformes me confirme dans cette pensée; et, à part l'utilité qu'il peut y avoir de connaître un système d'écriture analogue à celui des Assyriens et encore en usage de nos jours, je suis porté à croire que ceux qui se livreront à l'étude des monuments épigraphiques du deuxième système trouveront dans la connaissance de l'ancien japonais, des ressources aussi précieuses qu'inattendues.

LÉON DE ROSNY.

---

[1] Dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, t. IX, p. 387.

VOYAGE D'ARDJOUNA.

AU CIEL D'INDRA.

D'APRÈS LA VERSION JAVANAISE.

Le *Journal asiatique* a inséré dans ses numéros d'août-septembre 1858 une analyse du poème javanais intitulé *Vivoho* [1], qui, comme je le faisais remarquer dans l'introduction qui précède l'analyse elle-même, n'est qu'un remaniement, suivant les idées javanaises, des principaux événements du Vanaparvan du Mahâbhârata indien. Ce poème, par conséquent, contient, entre autres épisodes, l'Ascension d'Ardjouna au ciel d'Indra, dont l'original a été traduit bien des fois en langues européennes, et récemment encore par M. Eichhof, dont la traduction a paru dans le tome 1er (p. 395) de cette *Revue*. J'ai pensé qu'il serait intéressant pour nos lecteurs de voir en quoi l'esprit javanais diffère de l'esprit hindou, et j'ai cru, en conséquence, leur procurer un sujet d'étude agréable en traduisant le morceau qui suit [2] :

J'ai fait cette traduction sur le texte javanais. en m'aidant un peu de la version hollandaise de Gericke, qui accompagne le texte dans le tome XX des *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap*. Mais sans vouloir attaquer ici le talent et la science du vénérable apôtre de Java, je dois dire que ma traduction diffère souvent de celle qu'il a donnée ; cette différence tient à ce que je me suis toujours conformé au sens de l'original Kawi, dont, je l'ai déjà dit, le ja-

[1] A moins qu'il ne soit marqué d'un accent circonflexe, l'*o* javanais est très bref, comme celui de Siam, du Bengale, etc.

[2] Ces lignes ont été écrites en 1860 ; ma traduction pouvait encore, à cette époque, passer pour une *actualité* : des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché jusqu'ici de mettre la dernière main à ce travail. Je n'en maintiens pas moins telle quelle mon introduction.

vanais moderne n'est qu'une paraphrase. J'ai pu ainsi interpréter des mots, des phrases entières d'une façon différente de celle qu'avait adoptée le savant javanaiste. Les personnes qui connaissent le peu de précision des distinctions grammaticales dans la poésie océanienne comprendront que deux interprétations aussi différentes sont, le texte en main, également possibles et que l'adoption de l'une au lieu de l'autre n'infirme en rien la connaissance que le traducteur peut avoir du reste de la langue de l'auteur.

Je conserve partout, dans ma traduction, la forme javanaise des noms propres, comme je l'ai fait dans mon analyse, à laquelle je suis obligé de renvoyer les lecteurs pour une foule de détails et d'explications qu'il serait trop long de répéter ici.

TRADUCTION.

.....Ardjouno descend dire adieu à son saint lieu de pénitence [1]; le fils de Parto salue la divine colline d'Hêndro-kilo. Il ne fait pas une prière complète, tant il est pressé de se rendre aux ordres du grand dieu qui l'appelle au ciel; et pendant qu'il s'éloigne de son ermitage, son regard s'attache plein de tristesse sur sa solitude abandonnée. Lorsqu'il est sur le flanc de la colline, les tchemoros [2] de la vallée le saluent et les paons font entendre sur la crête du mont des cris qui semblent être les plaintes de la forêt pleurant le départ du jeune héros. Un nuage s'étendit sur le ciel quand le fils de Parto se fut élevé entre les deux Vidodaries [3] qui guidaient sa marche; au dessous d'eux des villages, de grands villages, échappent à leur vue, tant ils sont haut dans le ciel.

---

[1] On se rapelle qu'Ardjouna est emmené au ciel par ordre d'Indra pour le délivrer des attaques du géant Nivâta-Kavatcha, au moment où il vient d'obtenir de Siva, a la suite des pénitences requises par la religion brahmanique, le pouvoir d'être invincible.

[2] Sorte de roseau dont l'épi en panache ressemble à la queue du yak.

[3] Envoyées par Indra avec ordre de lui ramener Ardjouna.

Ils approchent du Souroloyo[1] et déjà tous les trésors des bienheureux, tout ce qui est au ciel, salue le héros. On aperçoit au milieu de l'air un palais magnifique, plus beau que tous les palais du monde, qu'on appelle Têdjômyo[2]. Ce palais n'appartient encore à personne : il est destiné à l'homme, s'il se rencontre jamais, qui s'en rendra digne par une piété égale à sa bravoure, mais ce vertueux mortel n'a pas encore été trouvé[3].

Nous n'en finirions pas si nous voulions décrire toutes les belles choses qu'ils rencontrèrent sur leur chemin : c'était une vraie partie de plaisir. Tout en marchant, Ardjouno accablait de questions Bodjro et Hérovono[4] ; il était comme dans un rêve.

Au bout de quelque temps encore, Parto aperçut le Kahyangan où le Batoro Hêndro, enfermé dans son Proboyokso[5], attendait sans pouvoir dormir l'arrivée du jeune guerrier. Le brillant Kahyangan est à l'est du Mérou, tourné vers le couchant. Son rempart est en *malwa*[6] plat; sa porte extérieure est garnie de pierres précieuses de la plus belle eau, en si grande profusion qu'on en ferait quatre poignées, d'un tel éclat qu'elles feraient pâlir le Soleil et la Lune. L'éclat du Kahyangan n'a pas de rival.

Dans le séjour du Batoro Hêndro il n'y a en vérité pas de

---

[1] C'est-à-dire *Sourâlaya*, demeure des bienheureux.

[2] Ou en sanscrit *Tédjomaya*, aus Glanz bestehend, (Dict. de P. S.)

[3] Je passe ici une assez longue dissertation astromomique sur la position relative du Soleil, de la Lune et des Etoiles qui mérite de faire un article à part, d'autant plus que la version moderne me semble avoir fait des progrès rétrogrades sur le texte kawi.

[4] Nom des deux Vidyadhâries qui l'accompagnent. Ces deux mots, qui en sanscrit sont masculins, signifient *le tonnerre et l'éclair*.

[5] Ou sérail.

[6] J'avoue que je n'ai pu trouver aucun renseignement sur le sens de ce mot : Gerike le considère comme un nom propre, ce que le kawi n'autorise pas.

nuit; on y voit toujours clair à la lueur de l'or, des pierreries, des joyaux qui dissipent les ténèbres. On ne connaît le jour ou la nuit au Souroloyo qu'en consultant la fleur du toundjong [1] ou la femelle du tchokro-voko [2]; si le toundjong est épanoui, c'est le jour; s'il se referme, c'est la nuit; si l'oiseau tchokro-voko est séparé de sa femelle, c'est le jour; s'ils sont côte à côte, c'est la nuit.

Ardjouno est au comble du bonheur en contemplant toutes les beautés du Souroloyo; elles sont si nombreuses qu'on n'en finirait pas de les énumérer.

En approchant du Séjour des Bienheureux, Ardjouno commençait à songer au salut qu'il devait faire au Bathoro Hêndro, lorsqu'il rencontra les troupes des Vidodaries qui venaient au devant de lui pour l'engager à hâter sa marche et à entrer bien vîte dans le Kahyangan de Batoro Hêndro. *A l'approche de Parto toutes sortirent vivement* [3].

Au moment où le fils de Parto quitta le monde pour se rendre au Kahyangan du prince des Immortels, à ce moment, pour nous servir d'une image, les cœurs des habitants du Souroloyo étaient comme de minces feuilles de lianes qui, fanées à la fin d'août, attendent avec foi le retour des pluies de septembre. Lorsqu'ils apprirent que le fils de Parto approchait, les immortels éprouvèrent dans leur cœur un bonheur plus grand que le plaisir des feuilles de lianes en buvant la pluie de l'automne.

Ardjouno s'avance : les Vidodaries aperçoivent sa belle figure, et le cœur des Varangonos [4] est frappé. Toutes vont

---

[1] Sorte de nénuphar.

[2] Sorte de cygne.

[3] J'ai expliqué dans mon article précité du *Journal asiatique* que ces derniers mots ne faisaient pas partie de l'action : qu'ils ne servaient qu'à annoncer le changement de mètre et à désigner celui que l'on va employer à nouveau.

[4] Synonyme de Vidodaries : du sanscrit *Vara* et *anga*; c'est donc « celles qui ont un beau corps ».

au devant du jeune homme, toutes vont l'attendre dans le pavillon des visites ; les Vidodaries veulent venir saluer Ardjouno à son arrivée pour contempler son doux regard. Mais avant on donne un coup d'œil au miroir, ou on remet un peu de fard sur ses joues, puis vite on se rend au kiosque des visites pour saisir Parto à son arrivée même.

Il y avait, parmi les Vidodaries, une jeune fille qui ne suivait pas ses compagnes pour recevoir le nouveau venu, car elle ne voulait pas laisser voir à un homme la rougeur pudique de son corps virginal : telle était sa ferme résolution. Elle refuse de se parer ; elle refuse le secours du peigne. Elle agissait ainsi, la jeune Varanggono, parce qu'elle craignait que son cœur ne cédât si Ardjouno lui proposait de s'unir à elle. Elle ne veut qu'un simple vêtement de lin, négligé et sans art ; son *tapih* reste ouvert ; elle cherche, pour se distraire, à couper une mouche dorée qu'elle pose sur son ongle ; mais elle met son couteau à côté, et, distraite par ses pensées, elle la laisse aller sans la couper.

Revenons aux autres Varangonos. Les sept Vidodaries qui avaient tenté Ardjouno étaient tout émues : elles pensaient à tous leurs efforts restés vains, et c'était là le sujet de leur conversation. Les unes remettaient de l'ordre dans leur toilette, les autres cueillaient des bouquets de fleurs ; mais elles ne faisaient rien de bon, et pouvaient même à peine parvenir à cueillir ces fleurs ; car pendant qu'elles cherchaient à les cueillir, leur pensée était autre part. Une des Vidodaries s'esquiva : elle rentrait chez elle pour se dérober aux regards et cacher le mal qui fermentait dans son cœur. Elle se va oindre les tempes, et disposer son onction en forme de croissant de lune. Elle est abattue et sans forces, et ne peut que tomber sur un lit de repos, laissant échapper de ses lèvres les paroles passionnées que lui inspire l'amour. Elle s'endort ; mais, dans son sommeil, le jeune Ardjouno se présente sans cesse à son esprit inquiet.

Il y avait des Vidadories qui chuchotaient entre elles en se balançant sur leurs siéges. Elles parlaient tout bas, comme eussent fait des voleurs, en se cachant derrière leurs miroirs. D'autres allaient et venaient, l'une criant, l'autre minaudant comme une jeune fille à un garçon.

Ce serait sans fin si nous voulions énumérer les beautés des jeunes Varangonos, des Vidadories, qui allèrent au-devant d'Ardjouno. Le fils de Parto s'avança tout droit pour se présenter à Hyang-Hêndro ; les Dêvotos[1] étaient assemblés, cherchant la cause du retard du jeune homme, lorsque celui-ci parut, désirant être conduit au trône de Hyang-Hêndro, le prince; en arrivant en sa présence, il se prosterna et lui fit un salut respectueux.

LÉON RODET.

APERÇU
DES
LANGUES MONOSYLLABIQUES
DE L'ASIE ORIENTALE

(TROISIÈME ARTICLE [2])

§ VI. — Du génie de la langue chinoise.

« Les mots chinois, dit Abel-Rémusat, pris séparément, sont invariables dans leur forme; ils n'admettent aucune inflexion, aucun changement ni dans la prononciation, ni dans l'écriture. Les rapports des noms, les modifications de temps et de personnes des verbes, les relations de temps et de lieux, la nature des propositions positives, optatives, conditionnel-

---

[1] Le sanscrit *Dévatâ* « divinité ».

[2] Voy. *Revue orientale et américaine*, t. VII, p. 385 et t. IX, p. 78.

les, ou bien se déduisent de la position des mots, ou se marquent par des mots séparés qui s'écrivent avec des caractères distincts avant ou après le thème du nom ou du verbe [1]. « La première impression que laisse la lecture d'une phrase chinoise, dit à son tour Guillaume de Humboldt, tend à persuader que cette langue s'éloigne de presque toutes celles que l'on connaît. Je crois cependant pouvoir réduire la différence qui existe entre la langue chinoise et les autres langues au seul point fondamental que, pour indiquer la liaison des mots dans ses phrases, elle ne fait point usage des catégories grammaticales et ne fonde point sa grammaire sur la classification des mots, mais fixe d'une autre manière le rapport des éléments du langage dans l'enchaînement de la pensée. Les grammaires des autres langues ont une partie étymologique et une partie syntactique; la grammaire chinoise ne connaît que cette dernière [2]. »

Ainsi conçue, la langue chinoise a pour la philosophie un incontestable avantage : on peut s'en servir avec succès pour traiter de matières abstraites dans lesquelles l'idée du temps non seulement est inutile, mais gênante. « Les Chinois, dit Guillaume de Humboldt, ne sont pas forcés d'ajouter à la pensée là où elle n'en a que faire, l'idée précise que telle ou telle forme grammaticale entraîne après elle. On peut en chinois employer le verbe sans y exprimer *le temps qui, dans l'énonciation des idées générales, est toujours un accessoire déplacé*; on n'a pas besoin de mettre le verbe à l'actif ou au passif; on peut comprendre ces deux modifications dans un même mot. Le même philologue ajoute toutefois qu'il ne faut pas attribuer cette particularité de la langue chinoise à un esprit éminemment philosophique.

Comme conséquence naturelle de cette particularité, un

---

[1] *Eléments de la Grammaire chinoise*, 2e édition, p. 55.
[2] *Lettre à M. Abel-Rémusat.*

même mot chinois peut passer à peu près sans altération aucune, de n'importe qu'elle catégorie grammaticale dans toutes les autres. Le même mot signifie, par exemple : « amour, aimer, aimable, aimant, aimablement », etc ;—« le bas, bas, basse, abaisser, descendre, inférieur, infime, dessous, d'une manière basse » ; etc.

Cependant les grammairiens chinois ont imaginé une sorte de classification des mots qui, si elle ne se rapporte guère à celle des Européens, a du moins une remarquable similarité avec celle des Arabes. Je veux parler de la division des mots chinois en *chi-tse* « mot pleins » et en *hiu-tse* « mots vides ». Par le premier, les indigènes entendent les mots qui, par eux-mêmes, et au besoin isolément, ont une signification propre ; par le second, au contraire, ils désignent les particules qui n'ont de sens qu'autant qu'elles servent à indiquer les rapports des mots entre eux et à leur servir de liaison dans la phraséologie. Un grammairien chinois, *Peh-hoa-tsun* considère tous les mots, sauf les substantifs, comme appartenant à la seconde classe [1].

Ce nouveau système de classification des mots tient évidemment à l'imperfection des procédés philologiques en usage chez les Orientaux. Car si l'on étudie avec attention le vocabulaire chinois, on arrive à reconnaître qu'il ne s'y trouve pas de mots vides à proprement parler, tous les mots, même ceux qu'on prend communément pour des particules, ayant une signification verbale ou substantive. Ainsi le monosyllable *tchi*, employé d'ordinaire comme particule du génitif, veut dire également « aller » ; *yu*, indiqué comme la marque du datif s'emploie aussi dans le sens de « donner » ; *i*, marque de l'instrumental, signifie de même « prendre » ; et ainsi de tous les prétendus « mots vides ».

Si la langue chinoise offre un avantage réel pour la philo-

[1] Voy. sur ce sujet Edkins, *A Grammar of the Shanghaï dialect*, p. 62

sophie et, en général, pour l'expression de toute idée abstraite, elle est, comme nous l'avons vu, d'une étonnante pauvreté au point de vue phonétique. Les Chinois cependant n'admettent pas que le peu de variété des monosyllabes qui composent toute leur langue parlée soit un défaut. Il en résulte, disent-ils, qu'au lieu d'appliquer son attention dans les matières graves, aux paroles légères, on est obligé, pour se rendre un compte exact de la question, de recourir aux textes qui chez nous l'emportent en précision sur les textes des autres langues du monde. « Le peuple de Fan (les Tibétains et en général les étrangers), disent-ils, préfèrent les sons, et ce qu'ils obtiennent ainsi leur entre par les oreilles. Les Chinois préfèrent les beaux caractères de l'écriture : ce qu'ils obtiennent leur entre par les yeux[1]. Cette opinion a été admise par le docteur Morrison qui s'exprime ainsi : « Le caractère chinois forme une peinture qui est, ou réellement ou par suite d'associations primitives, considérée comme belle et expressive. L'écriture chinoise pénètre l'esprit avec une impétuosité vive, avec une force que les langues à alphabets sont impuissantes à rendre. Cette écriture est aussi plus durable que celle de nos langues, où l'orthographe est sans cesse sujette à des changements qui résultent de la modification continuelle de la prononciation des mots. La langue écrite des Chinois a peut-être contribué dans une certaine mesure à l'unité du Céleste-Empire[2]. »

Abel-Rémusat a cru découvrir dans la langue chinoise un assez grand nombre de mots étrangers[3]. Les missionnaires de Pé-king sont d'un avis contraire[4] et croient qu'on n'a jamais trouvé aucune vraie analogie entre les mots du chinois et ceux des langues mortes ou vivantes les plus anciennes[4]. Le

---

[1] London *Asiatic Journal*, juin 1826.
[2] Voy. l'Introduction au *Dictionary of the Chinese language* ; in 4°.
[3] *Fundgruben des Orients*, t. III, p. 285.
[4] *Mémoires concernant les Chinois*, t. VIII, p. 144.

savant philologue anglais, J. Marshman[1], appuie cette assertion, en disant que le chinois a été « soigneusement cultivé et garanti avec persistance de tout mélange étranger. »

Le docteur Morrison croit, de son côté, que le chinois provient d'une modification d'un système étranger, probablement du sanscrit. Cette opinion, et les conjectures du même genre que l'on doit à sir W. Jones, ont été réfutées par Marshman dans sa savante *Clavis sinica*.

La longue durée d'existence de la nation chinoise, et la richesse en tous genres de sa littérature a dû donner naturellement naissance à une foule de styles différents. Un auteur chinois classe ainsi qu'il suit les principaux d'entre eux :

I. — *Kou-wen*, style des monuments littéraires de l'antiquité :

a. Chang-kou-wen « style de la haute antiquité », est concis et emploie peu de particules; souvent les phrases sont peu ou point liées entre elles.

b. Tchoung-kou-wen « style de la moyenne antiquité », se remarque dans les livres publiés depuis le siècle de Confucius jusqu'à l'incendie des livres par l'empereur *Tsin-chi Hoang-ti*.

c. Hia-kou-wen « style de la basse antiquité », depuis la dynastie des *Han* (IIIe siècle) jusqu'à la fin de la dynastie des *Soung* (XIIIe siècle). Ce style tend à imiter le style de la haute antiquité.

II. — *Wen-chang*, style littéraire des romans, des placets, etc., paraît surtout florissant dans les écrits des dix beaux esprits modernes ou *thsay-tse*.

III. — *Kouan-hoa*, langue mandarine, comprise par les gens instruits et les fonctionnaires publics dans toutes les parties du Céleste-Empire. Il perd de son élégance quand il est écrit.

---

[1] Cité par Myers, *Essay on the structure of the Chinese language*, p. 4.

天主圣经	天主聖經
écriture cursive	écriture classique
在天我等父者我等願爾名見聖爾國臨	在天我等父者我等願爾名見聖爾國臨
格爾旨承行於地如於天焉我等望爾今	格爾旨承行於地如於天焉我等望爾今
日與我我日用糧而免我債如我亦免負	日與我我日用糧而免我債如我亦免負
我債者又不我許陷於誘惑乃救我於凶	我債者又不我許陷於誘惑乃救我於凶
惡亞孟	惡亞孟
在天我等父者我等願爾名見圣爾国臨	
格爾旨承行於地如於天焉我等望爾今	
日与我我日用糧而免我債如我亦免負	
我債者又不我許陷於誘惑乃救我於凶	
惡亞孟	

ORAISON DOMINICALE EN CHINOIS.

IV° — *Hiang-tan*, langue des districts, qu'on peut comparer assez exactement à nos patois.

Dans chacune de ces classes on peut former des subdivisions nettement définies, mais qu'il ne rentre pas dans notre sujet d'exposer ici.

§ VII. — Oraison dominicale en langue chinoise.

L'oraison dominicale n'est certainement pas un texte favorable pour la linguistique : on l'a cependant employée fort souvent dans les ouvrages de philologie par la raison que c'est le seul morceau qui ait été l'objet de traductions dans presque toutes les langues du globe et qu'on a reproduit dans presque toutes les écritures connues. Nous suivrons donc ce vieil usage en essayant toutefois de réparer autant que possible par une double traduction les défauts du fragment évangélique au point de vue de la grammaire comparée[1].

Tien - chu ching - king.
Ciel - maître saint - texte sacré.
Oraison dominicale.

Tsaï tien ngo - teng fou tché — ngo - teng youen œll-ming
Être ciel moi (pluriel) père qui — moi (pluriel) désirer ton nom
Notre père qui êtes au ciel, que ton nom

kien ching — œll koue lin - ke — œll tchi tching hing
demeure saint — ton royaume arriver — ta volonté accepter agir
soit sanctifié que ton règne arrive, que ta volonté soit faite

yu ti jou yu tien yèn — ngo teng wang. œll
sur terre comme au ciel (finale) — moi (pluriel) espérer toi
sur la terre comme au ciel, nous espérons que tu

[1] Voyez la planche ci-contre. La langue chinoise étant monosyllabique, chaque mot chinois dans notre transcription répond à un signe. Inutile de rappeler que les Chinois écrivent de haut en bas, par colonnes qui se suivent dans la direction de droite à gauche.

kin *ji* *yu* *ngo* *ngo* *ji-young*
présent jour donner moi (à nous) moi (notre) jour - usage
nous donneras aujourd'hui notre nourriture quoti-

liang—œll *mièn* *ngo* *tchaï,* *jou* *ngo*
nourriture — et pardonner moi (à nous) offenses, comme moi (nous)
dienne et pardonne nous nos péchés, comme nous

i *mièn* *fou* *ngo* *tchaï* *tché* — *yeou*
aussi pardonner faire subir à moi (nous) offenses ceux qui — et
pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; et

pou *ngo* *hiu* *hièn* *yu* *yeou* - *kan* — *naï*
pas moi (nous) permettre tomber à tenter - exciter — mais
ne nous laisse pas tomber dans la tentation ; mais

kieou *ngo* *yu hioung* - *ngo* — *a-meng.*
délivrer moi (nous) de malheur - méchant — « «
délivre-nous du mal. Amen.

Ajoutons que ce morceau a été composé dans le style des anciens livres (*kou-wen*), la langue vulgaire ayant paru indigne de servir à la traduction d'une pareille oraison.

J. UMERY.

(*à suivre*).

LES

POPULATIONS RIVERAINES

DE L'OCÉAN GLACIAL.

Lettre à M. le Directeur de la *Revue Orientale.*

Corberon, 9 septembre.

Mon cher ami,

Je m'empresse de vous envoyer les renseignements que vous me demandez ; c'est bien peu de chose, parce que ja-

mais les peuples du bassin de la mer Glaciale ne se sont élevés au delà du système patriarcal : ils n'ont jamais formé d'états proprement dits, pendant tout le temps qu'ils ont gardé leur indépendance ; ils n'ont même pas de mots, dans leur langue, pour exprimer l'idée d'une société développée. C'est seulement après la conquête de leur pays par les Scandinaves, les Russes, les Tatars, les Mongols, qu'ils ont eu un gouvernement régulier ; et la preuve qu'auparavant ils ne connaissaient que des chefs de tribus, c'est qu'ils ont emprunté aux conquérants le terme et par conséquent l'idée qui désigne un chef d'État organisé : du suédois *konung* (roi) les Lapons ont fait *gonagas* ; les Finnois, *kuningas* ; quant aux peuples nordaltaïques de Sibérie, ayant été plus particulièrement soumis à l'influence tatare, c'est d'eux qu'ils ont reçu les termes et les idées relatives à la civilisation.

Les peuples du bassin de la mer Glaciale avaient des institutions patriarcales, et plusieurs d'entre eux, comme les Samoyèdes, les Ostiaques nomades, les ont conservées, même sous la domination russe ; ils y sont d'autant plus attachés, qu'ils jouissent d'une sorte d'autonomie dans les affaires privées ; qu'ils relèvent de leurs propres tribunaux dans les procès entre indigènes ; et qu'ils paient un tribut moins élevé que les contributions des Russes, leurs voisins. Ces divers peuples sont ou étaient divisés en tribus, indépendantes les unes des autres, dont tous les membres étaient considérés comme parents, et ne pouvaient se marier entr'eux ; de sorte qu'il fallait acheter et souvent enlever des femmes dans les clans voisins : de là de petites guerres, qui ont naturellement cessé sous la domination russe. Quelquefois aussi les clans s'unissaient pour faire des incursions chez leurs ennemis, ou résister aux pirates ou à d'autres envahisseurs ; quelquefois aussi pour célébrer des fêtes ; mais alors même, elles ne se confondaient pas. Les

magiciens faisaient des sacrifices ou interrogeaient les dieux, chacun pour leur tribu.

Le seul des peuples du bassin de la mer Glaciale qui ait acquis quelque renom au temps de son indépendance, c'est le peuple du Bjarmaland (prononcez *Bia*) ou peuple permien; encore ne sait-on pas au juste si ses différentes tribus étaient réunies par un certain lien fédéral ; en tout cas, il pouvait se passer d'un gouvernement central, puisqu'il n'était pas conquérant, et qu'il se trouvait séparé des pirates scandinaves par la mer Blanche et l'océan Glacial, qui ne sont navigables que quelques mois de l'année, et que, vaincu ou pillé à l'embouchure de la Dwina, il pouvait toujours se soustraire aux envahisseurs en se repliant à l'intérieur; il était en outre séparé de l'entreprenante république de Novogorod par de grandes forêts et des déserts : sa nationalité ne courait donc pas de grands dangers, et elle ne fut détruite, ou plutôt les tribus permiennes ne furent dispersées, que lorsque les Russes, refoulés par les Mongols au milieu du XIIIe siècle, se jetèrent en masse dans le pays des Bjarmiens. Dès cette époque, il n'est plus fait mention du commerce qui rendait si célèbres les habitants du Bjarmeland; les navigateurs scandinaves n'eurent plus d'intérêt à se rendre sur les côtes de la mer Blanche : ils n'y trouvaient plus à piller des magasins de produits de l'Orient. Quelques-unes des tribus de la mer Glaciale s'enfuirent en Finlande, où elles furent connues sous le nom de *Karelicus* (en finnois : *Karjalais*, pasteurs), et elles y apportèrent vraisemblablement le fameux poëme du Kalévala, qui vit encore dans les souvenirs du peuple.

Ainsi, le seul peuple primitif des bords de la mer Glaciale, que l'on peut supposer avoir connu une sorte de régime fédératif, les Permiens, avaient perdu leur existence individuelle : les uns furent soumis par les Suédois, et devinrent catholiques, plus tard luthériens ; les autres devin-

rent Grecs de religion et sujets des Russes. — Je regrette de le dire, mais les peuples nordaltaïques n'ont, dans l'histoire, aucun titre à devenir indépendants ; aucun d'eux ne peut se présenter en représentant de la race, et aspirer à fonder un État nordaltaïque. Les Russes se sont assimilés la plupart de ces peuples, et il faudrait peut-être bien deux cents ans de propagande active et libre pour amener les divers peuples de la mer Glaciale à se considérer comme frères, et à se proposer la formation d'un État où les Finnois auraient l'hégémonie ; encore cet État n'aurait-il rien de national : ce serait le scandinavisme, principe à la vérité civilisateur, mis à la place du malfaisant élément moscovite. Les Nordaltaïens n'ont pas plus de point de contact entr'eux qu'avec les Suédois ou les Russes ; sans doute ils ont une origine et une langue commune, mais ils ont oublié leurs propres institutions et leur religion, et ne connaissent pour la plupart que celles qui leur ont été données par les étrangers, Suédois, Russes ou Tatars.—Ces derniers, qui sont les Turcs de Russie, sont les seuls peuples du bassin en question qui pourraient avoir quelque prétention à reconstituer un État, car ils en ont autrefois fondé un aux dépens de leurs cousins les Samoyèdes et les Ostiakes ; mais ils sont profondément séparés des Altaiens de la mer Glaciale, tant par la religion (l'islamisme) que par les mœurs. D'ailleurs, je n'ai pas appris qu'ils eussent quelques velléités d'indépendance ; ce sont, avec les Cosaques, les meilleurs suppôts du gouvernement moscovite en Sibérie. Le souvenir de l'État (le nom même en est inconnu) que leurs ancêtres avaient fondé, au milieu du XVIe siècle, des débris du khanat mongol de Kiptchak, ce souvenir n'existe plus qu'à l'état de tradition confuse. Le fondateur de cet État s'appelait *On* ou *Onsom*, et l'on pense que c'était un Turc nogaï de foi musulmane. On dit qu'il résidait dans la forteresse de Kyzil-Toura, située au confluent de l'Irtich et de l'Ichim. Son royaume

comprenait, selon la tradition, aussi bien des Ostiakes et des Vogoules que des Tatars. Contre lui se souleva un certain *Tchingi* ou *Tchingis*, général nogaïen du khan Temir de Kiptchak. *Tchingi* renversa *On*, et le priva de la vie; mais les fils du vaincu s'enfuirent, et *Taïbouga*, l'un d'eux, se réconcilia avec le conquérant, dont il reçut un corps de troupes avec lequel il rendit tributaires les Ostiakes et les Tatars. En récompense de ses services, *Taïbouga* obtint l'autorisation de fonder une ville qu'il nomma *Tchingidin*, en l'honneur de Tchingi; c'est aujourd'hui la ville de *Tioumen*. Il devint khan de la Iougrie méridionale (partie moyenne du gouvernement de Tobolsk. Il eut pour successeur son fils *Khodsa* et son petit-fils *Mar-khan*; mais celui-ci fut assassiné traîtreusement par ordre d'un prince tatar de Kazan, et son fils *Obder* fut fait captif. Makhmet ou Mamet, un des fils d'Obder, trouva moyen de s'enfuir, et reconquit le royaume de son père; il ne s'établit pourtant pas à Tioumen; mais il bâtit une forteresse près du rivage oriental de l'Irtich, près de la ville actuelle de Tobolsk. Elle fut nommée par les Tatars d'abord *Kachlyk*, ensuite *Isker*, et enfin *Sibir*. Après la mort de Mamet, le tzar Ivan Vasilievitch envoya, en 1499, des troupes contre le khanat de Sibir, et le réduisit en province russe. En 1571, les Tatars tentèrent d'y fonder un nouvel État, qui ne dura pas longtemps; car, en 1580, Iermak arriva avec ses Cosaques, expulsa le khan tatar Koutchoum, et conquit la Iougrie ou État de Sibir, ainsi que toute la Sibérie occidentale.

Ce n'est pas ma faute si j'ai si peu de chose à dire en l'honneur de mes chers Finnois et en faveur de ceux d'entr'eux (faible minorité sans doute) qui rêvent la fondation d'un royaume finnois ou nordaltaïque. Castrèn, qui était aussi patriote que possible, qui n'ignorait aucun des faits à l'honneur de sa nation, et qui savait les faire valoir, Castrèn a écrit ce passage que je traduis textuellement :

« Salue Runeberg (le célèbre poëte finlandais; il n'a écrit qu'en suédois), et prie-le de songer à Koutchoum-khan et à son État — l'unique royaume finnois (nordaltaïen) qui ait existé. A la vérité, Koutchoum était un Turc; mais l'opiniâtreté avec laquelle il défendit ses États contre l'envahisseur Iermak, et les relations personnelles des deux héros seraient certainement dignes d'être traitées poétiquement : *Quantum satis* ! « (Lettre de Castrèn à F.-J. Rabbe, datée de Nasimova, le 6 mars 1847, dans *Nordiska Resor*, édition suédoise, t. II, p. 283.)

Tous ces faits sont plutôt à l'avantage qu'au désavantage des Russes, car ils peuvent orgueilleusement se poser en civilisateurs de la Sibérie. Je ne veux pas nier que leurs conquêtes en Orient et au Sud n'aient été bienfaisantes; mais j'aimerais autant laisser dans l'obscurité le bien qu'ils peuvent avoir fait; leurs crimes sont trop considérables en comparaison. Ce n'est pas moi qui ai la mission, ni le désir, d'invoquer des circonstances atténuantes en leur faveur. Qu'ils se défendent eux-mêmes : cela vaudra mieux que d'employer toute leur énergie à opprimer leurs voisins.

E. BEAUVOIS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET POLÉMIQUE.

TABLEAU DE LA COCHINCHINE, rédigé sous les auspices de la Société d'Ethnographie, par M. E. CORTAMBERT et LÉON DE ROSNY, précédé d'une introduction par M. le baron PAUL DE BOURGOING, avec cartes, plans et gravures. *Paris*, (Armand Le Chevalier, éditeur), 1862; in-8°.

De toutes les campagnes lointaines entreprises dans ces dernières années, la plus fructueuse est sans contredit celle de Cochinchine. Cette fois du moins la France voyait ses sacrifices payés par autre chose qu'une gloire passagère; un pays riche et de vaste étendue avait été conquis; un large débouché était ouvert à notre commerce

et à notre influence dans l'extrême Orient : une colonie florissante en naissant allait relever dans ces régions le nom de la France oublié depuis près d'un siècle. Ce fut donc avec étonnement et réprobation que fut accueillie la nouvelle que nous abandonnions cette précieuse conquête pour quelques millions offerts par l'empereur Tu-Duk. Le gouvernement français, éclairé par l'opinion publique, renonça heureusement à cette fatale combinaison et nous pouvons espérer maintenant que notre occupation à Saïgon sera définitive.

Le livre de MM. E. Cortambert et Léon de Rosny a donc, outre sa valeur intrinsèque, un véritable intérêt d'actualité. Habilement présenté, le *Tableau de la Cochinchine* a le grand avantage de mettre le lecteur parfaitement au courant de cette question importante de notre politique coloniale.

La première partie, uniquement descriptive, permet au lecteur de suivre pas à pas les progrès de notre établissement extrême oriental et les opérations militaires qui ont pu et pourront encore être entreprises dans le Cambodge et dans l'Annam. Des aperçus sur les mœurs, les habitudes et les coutumes des indigènes servent à compléter les notions que l'on peut se faire sur cette intéressante région. Enfin des cartes dressées avec soin et des gravures d'après des originaux authentiques aident encore aux descriptions dues à la plume élégante de M. E. Cortambert.

M. Léon de Rosny, que ses études profondes sur les langues et les littératures de l'extrême Orient ont guidé dans ses recherches sur l'histoire et la religion de l'Annam, si étroitement lié par son origine à la Chine et à la doctrine bouddhique, a fait un travail excessivement complet sur le passé, le présent et l'avenir de la Cochinchine.

Après avoir raconté sur ce pays tous les faits historiques qu'il a pu trouver dans les livres chinois et japonais, et quelques récits de voyageurs portugais et hollandais, il s'attache à donner les renseignements les plus précis sur la constitution politique de ce vaste empire, ses forces maritimes et militaires, son administration et sa religion.

En résumé, ce livre est une œuvre très sérieuse et que l'on peut

consulter pour s'éclairer sur la Cochinchine, cette Algérie plus riche et moins belliqueuse qui, nous l'espérons bien, est appelée à devenir notre plus florissante colonie.

GASTON DE TAYAC.

LA RÉVOLTE DES CIPAYES, épisodes et récits de la vie anglo-indienne, par E. E. FORGUES. Paris (Hachette et Compagnie, éditeurs); in-8°, jésus.

Cet ouvrage, rédigé dans un style tout à la fois clair et élégant, relate les faits les plus saillants de l'insurrection indienne, et donne de curieux détails sur son origine. L'auteur, qui paraît avoir puisé aux meilleures sources, cite souvent des documents épistolaires d'une grande importance, au point de vue historique.

Une impression pénible affecte le lecteur au récit de tant d'atrocités, commises, d'un côté, par les indigènes fanatisés, croyant voir chez les Européens le dessein de nuire à leurs pratiques religieuses, et d'autre part les terribles représailles exécutées de sang-froid par les Anglais.

M. Forgues, après avoir fait remarquer l'impassibilité qui a présidé à ces scènes sanglantes, l'espèce de gloire même que les Anglais revendiquent à ce sujet, dit dans sa préface : « Nous serons inflexibles comme ils l'ont été; nous, aussi, nous sommes certains de n'obéir à aucune inspiration mauvaise, à aucune pensée de rancune, à aucune préméditation calomnieuse. Pourquoi reculerions-nous devant quelques noms à flétrir, plus que ceux qui les portent n'ont reculé devant de froides exterminations ordonnées à loisir, loin du champ de bataille, et dont le souvenir les laisse, non-seulement tranquilles, mais satisfaits, orgueilleux, et tout disposés à recommencer demain, s'il le fallait, leur œuvre sanglante. »

Comme on le voit, *la Révolte des Cipayes* est un livre, non-seulement historique, c'est aussi un livre philosophique ; il contient un haut enseignement pour la postérité : *homines quidem pereunt; ipsa humanitas permanet.*

JULES SARAZIN.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

FRANCE.

ARIF-PACHA. — Les anciens costumes de l'empire ottoman, depuis l'origine jusqu'à la réforme du sultan Mahmoud, recueillis par S. Exc. le Muchir Arif-Pacha; tome I. *Paris;* in-fol. de 47 p. et 74 pl. imprimées en couleur. [229

CHODZKO. — Contes des paysans et des pâtres slaves, traduits en français et rapprochés de leur source indienne, par Alexandre Chodzko. *Paris* (Hachette et Cie); in-12 de 407 p. — 3 fr. 50 c. [230

ESCAYRAC DE LAUTURE (D'). — Mémoires sur la Chine, par le comte d'Escayrac de Lauture. Histoire. *Paris;* in-4° de 131 p. [231

FOUCAUX. — Doctrine des bouddhistes sur le Nirvâna, par Ph. Ed. Foucaux. *Paris* (Duprat); in-8° de 29 p. — 1 fr. [232

FRAISSINET. — Le Japon. Histoire et description; mœurs, coutumes et religion, par Ed. Fraissinet. *Nouvelle édition* augmentée de trois chapitres nouveaux, d'une introduction et d'une carte, par V. A. Malte-Brun. *Paris* (Arthus Bertrand); 2 vol. in-12 — 6 fr. [233

LANGLOIS. — Hérat, Dost-Mohammed et les influences politiques de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale, par Victor Langlois. *Paris* (Dentu); in-8° de 54 p. — 1 fr. 25 c. [234

LINDAU. — Voyage autour du Japon, par Rudolphe Lindau. *Paris* (Hachette et Cie); in-12 de 315 p. — 3 fr. 50 c. [235

MAÇOUDI. — Les Prairies d'or, par Maçoudi. Texte et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, tome III. *Paris* (Société asiatique); in-8° de 468 p. — 7 fr. 50 c. [236

MONTBLANC. — Les Iles Philippines, par le comte Charles de Montblanc. *Paris* (Guillaumin); in-8° de 73 p. [237

OBRY. — Du Nirvâna bouddhique, en réponse à M. Barthélemy-Saint-Hilaire, par J.-B.-F. Obry. *Amiens* (chez Durand, à Paris); in-8° de 240 p. — 3 fr. [238

ROUGÉ (DE). — Rapport adressé à S. Exc. le ministre de l'Instruction publique sur la mission accomplie en Egypte, par le vicomte E. de Rougé. *Paris*, 1864; in-8° de 25 p. [239

RUSSELL-KILLOUGH. — Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océa- Voyage exécuté pendant les années 1858-61, par le comte Henri ll-Killough. *Paris* (Hachette et Cie); 2 vol. in-12, avec carte rama de l'Himâlaya. — 7 fr. [240

ANGLETERRE.

BLEEK. — Reynard the Fox, in South Africa; or Hottentot Fables and Tales, chiefly translated from original mss. in the Library of sir George Grey; by W. H. I. Bleek. *London* (Trübner and C°); in-8°, pp. 94, cloth. [241

MARTIN AND TRUBNER. — The current gold and silver Coins of all countries, their weight and fineness, and their intrinsic value in English money. With fac-similes of the coins; by Leopold C. Martin and Charles Truebner. *London* (Truebner and C°); in-8°. [242

Nous rendrons prochainement compte de cette magnifique et utile publication.

PARK (MUNGO). — Life and Travels; with a supplementary chapter detailing the results of recent Discoveries in Africa. *Edinburgh* (Nimmo); in-12, pp. 340, cloth. — 3 s. 6 d. [243

PATON. — A History of the Egyptian Revolution, from the period of the Mamelukes to the death of Mohammed Ali; from Arab and European Memoirs, oral tradition, and local research; by A. A. Paton. *London* (Trübner and C°); 2 vol. in-8°. [244

SUMMERS. — The Rudiments of the Chinese language, with Dialogues, Exercises, and Vocabulary by the Rev. James Summers. *London* (Bernard Quaritch); in-12. [245

WILSON. — Works by the late Horace Hayman Wilson. *London* (Trübner and C°); in-8° (vol. I and II). [246

CHRONIQUE ORIENTALE.

ÉTUDES TARTARES.

Les études tartares sont encore très peu cultivées parmi nous, et cependant elles sont appelées à nous faire connaître une race considérable qui, aux époques de décadence des nations civilisées, se relève tout-à-coup de sa torpeur, et, en parcourant les continents, la torche et le glaive en mains, laisse par derrière elles les ruines sur lesquelles doit s'élever l'édifice de la civilisation nouvelle. Ce peu de progrès des études historiques et philologiques relatives à l'Asie centrale tient d'une part aux difficultés d'exploration de contrées qui, n'étant baignées par aucune mer et défendues par des montagnes gigantesques ou par d'interminables désert, sont à peu près inaccessibles aux voyageurs européens; et d'autre part à l'adoption, pour le classement des membres de cette grande famille ethnographique, de noms barbares, cacophoniques et assez mal appropriés aux cir-

constances. Le mot *touranien* est de ce nombre, et a fait fortune parmi quelques savants qui l'ont trouvé d'autant meilleur qu'il était inintelligible au plus grand nombre des personnes lettrées et même à beaucoup de savants. Quand Abel-Rémusat a fait paraître ses *Recherches sur les langues tartares*, des savants illustres, tels que Silvestre de Sacy, G. de Humboldt et d'autres, ne firent aucune difficulté pour accepter cette qualification consacrée d'ailleurs par l'histoire et par le temps. On dit à cela que le nouveau mot a été créé parce qu'on comprenait sous la même dénomination des peuples et des langues de familles différentes. En supposant cela admis, il en résulterait seulement qu'il faut faire sortir de la grande famille tartare ce qu'on a pu lui rattacher à tort; mais il n'en faut pas moins conserver le groupe dont le mongol est un des types caractéristiques et qui se signale par l'uniformité de ses procédés grammaticaux, depuis les rives du Bosphore jusqu'aux rivages du Pacifique.

Nous devons cependant nous féliciter de ce que le tibétain, ce curieux et singulier idiôme de l'Himâlaya, ne soit pas exclu du programme de l'enseignement supérieur, comme la démission de M. Foucaux, fondateur de l'enseignement de cette langue, pouvait le faire craindre. Les lecteurs de cette *Revue* savent qu'un des élèves de ce savant maître a été appelé à lui succéder, et ils ont eu, dans nos colonnes mêmes, la primeur du remarquable discours qu'il a prononcé à l'ouverture de son cours. Il est fort à regretter que ce cours ait été peu suivi cette année, et que la connaissance du tibétain n'excite point la curiosité de quelques étudiants : ls y trouveraient un puissant secours pour approfondir la doctrine réformée de Çakya-Mouni.

A côté de l'enseignement du tibétain, il serait fort à désirer qu'il existât celui du mongol, surtout si le professeur avait fait des études assez étendues pour comprendre dans ses leçons les principaux dialectes de cette langue cultivée dans l'Asie centrale. Un cours dans ces larges conditions, pourrait avoir un réel succès, et nul doute qu'il n'obtînt la faveur du gouvernement, s'il était inauguré par un orientaliste sérieux.

Nous avons sous les yeux le bel et savant ouvrage que M. Émile Schlagintweit, le courageux explorateur de l'Himalaya, a consacré au Bouddhisme tibétain [1]. C'est un livre très substantiel, peu méthodique, rempli de faits neufs, de litanies et de légendes. Il sera fort utile aux savants qui font une étude spéciale de la doctrine de Çakya-Mouni, mais il ne la rehaussera pas aux yeux des philosophes, car le Bouddhisme dont il traite, en général n'est plus guère qu'une dévotion de bas étage, où l'énonciation des dogmes fondamentaux est remplacée par des oraisons et des cantiques. C'est faire

---

[1] *Buddhism in Tibet*. Leipzig, 1864; in-8° avec atlas in-folio.

l'éloge du livre de M. Schlagintweit, car c'est dire qu'il a décrit le Tibet tel qu'il est.

De tous les idiômes tartares, le Coréen est peut-être le moins connu. Nos lecteurs apprendront donc avec plaisir qu'un aperçu grammatical de cette langue vient d'être publié par M. Léon de Rosny dans le *Journal asiatique*. Au point de vue de la phraséologie et de la syntaxe, le coréen offre les plus grands rapports avec le japonais, le mandchou et le tibétain. Reste à savoir comment il faut expliquer l'origine de son vocabulaire. C'est là une question encore fort difficile à résoudre, mais pour laquelle nous commençons déjà à posséder d'utiles matériaux.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ORIENTALISME ET DÉCENTRALISATION.

Les études orientales, depuis les dernières expéditions en Syrie, en Cochinchine, en Chine et au Japon, d'une part, et depuis l'ouverture de relations commerciales suivies avec tous les ports de l'Asie et de l'Afrique, d'autre part, ont reçu, dans ces dernières années, une impulsion qu'on n'aurait guère pu prédire pour notre temps, au commencement de ce siècle. A cette époque, il n'y avait qu'un très-petit nombre de savants adonnés à la littérature musulmane, brahmanique ou confucéiste, et c'était avec la plus grande peine qu'on parvenait à attirer momentanément l'attention du public sur ses laborieux travaux. Aujourd'hui le nombre des personnes qui ont étudié quelque peu les langues orientales ne se compte plus, et chaque contrée civilisée s'honore de posséder d'éminents orientalistes. Il est à regretter toutefois que ce remarquable mouvement intellectuel, en France surtout, ne soit guère encouragé qu'à Paris et que la province soit encore considérée comme impuissante à y participer.

Une voix éloquente, sortie de l'antique capitale de la Lorraine, a cependant émis une idée puissante qui doit tenir en éveil l'attention du monde savant et lui montrer que désormais la province est en état de prendre part à tous ses progrès; cette idée, M. le baron Guerrier de Dumast l'a énoncée sous ce titre heureux : l'*Orientalisme rendu classique*.

Cette très-importante question, qui se rattache intime-

ment à celle de la décentralisation de l'orientalisme, occupe en ce moment un des collaborateurs de cette *Revue* qui a déjà réuni d'abondants documents sur la matière : il ne nous appartient donc pas de l'aborder dans cette courte note. Nous ne l'avons écrite que pour consigner deux remarques que nous soumettons à nos lecteurs, heureux si avec leur appui, elles peuvent aboutir à des résultats utiles.

L'Ecole spéciale des langues orientales vivantes de Paris, a officiellement une succursale à Marseille : on y enseigne l'arabe et le grec moderne ; il a été question d'y professer le malay. Ne conviendrait-il pas de réorganiser cette école succursale, en augmentant le nombre des cours, de manière à en faire une institution sérieuse. Pour cela il suffirait (vu l'exiguité du budget de l'Instruction publique), de décider en principe, que les nouveaux cours établis dans cette École seront professés par des candidats au titre d'interprète en Orient, dont on aura reconnu la valeur, et qui devront se consacrer une année ou deux à l'enseignement marseillais, avant de se rendre à leur poste en Asie ou en Afrique ?

La seconde remarque porte sur l'isolement où se trouvent les savants des départements qui ont le mérite de s'adonner avec zèle et talent aux études orientales. La province qui compte dans ses rangs MM. de Dumast, Chabas, Vinson, Ménant, Rodet, Aucapitaine, et une foule d'autres hommes distingués sur lesquels nous reviendrons, n'augmenterait-elle pas leur force et ne contribueait-elle pas à la propagation des sciences qui nous sont chères, si elle constituait plusieurs succursales de la Société asiatique de Paris, où les orientalistes *naissants* trouveraient les secours, les renseignements et l'appui qui leur manque loin de Paris. Il ne serait pas nécessaire pour cela de faire des dépenses sérieuses, et à défaut d'un organe spécial, ils pourraient dans la première période de leur existence, affirmer leur existence au moyen d'un des organes orientaux de la presse parisienne. La *Revue orientale* notamment, sera toujours heureuse de prêter l'appui de sa publicité à de telles créations, comme à tout ce qui peut contribuer au progrès et à l'avenir des études orientales.

L'un des gérants, CH. DE LABARTHE.

Paris. — Imp. Moquet rue des Fossés-Saint-Jacques, 11.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

SÉANCE PUBLIQUE DU 21 FÉVRIER 1864.

Présidence de M. CASTAING.

Le procès-verbal de la séance générale précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture des titres des ouvrages offerts.

S. Exc. le Ministre d'État adresse à la Société les livraisons complémentaires de l'ouvrage de M. Oppert, intitulé *Expédition scientifique de Mésopotamie.*

M. POTTEAU offre une nouvelle série de photographies représentant les membres de la dernière ambassade cochinchinoise en France et quelques échantillons de cheveux de ces Asiatiques.

M. CASTAING prononce une allocution sur les caractères de la science ethnographique.

Le secrétaire-perpétuel donne lecture du *Rapport annuel sur les travaux de la Société et sur les progrès de la science ethnographique.*

M. le marquis D'HERVEY SAINT-DENYS lit un fragment de son Histoire du peuple chinois, dans lequel il expose l'état de la Chine à l'*Avénement de la dynastie des Soung.*

M. FRANÇOIS LENORMANT lit une *Étude sur les Valaques nomades du royaume de Grèce.*

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'un intéressant travail de M. JULES OPPERT, dans lequel ce savant soutient que *le Livre de Judith*, roman allégorique du temps de Barcochidas (130 ans avant J. C.), n'a aucun fondement historique.

La séance est suspendue un instant pour procéder au dépouillement du scrutin que le président proclame ensuite comme il suit :

Président honoraire : M. GARCIN DE TASSY, de l'Institut.

Vice-présidents : A. CASTAING et TEXIER, de l'Institut.

Président : M. le marquis **d'Hervey Saint-Denys**.

Vice-Présidents : MM. A. CHODZKO et A. DE BELLECOMBE.

Secrétaire-adjoint : M. BEAUVOIS.

Trésorier et bibliothécaire : M. CHARLES DE LABARTHE.

Membres du Conseil : MM. BONNEAU, BRASSEUR DE BOURBOURG, DE CHARENCEY, DOMENECH, ELIE DE BEAUMONT, FOUCAUX, MUNK, OPPERT, RENAN, VIVIEN DE SAINT-MARTIN, le prince VLANGALI-HANDJÉRI, le comte MELCHIOR DE VOGUÉ.

A cette liste, il sera ajouté celle des membres des Commissions permanentes qui font partie du Conseil comme membres-adjoints.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Par Son Exc. le Ministre d'État. — *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du Gouvernement, par MM. FULGENCE FRESNEL, FELIX THOMAS et JULES OPPERT ; publiée sous les auspices du ministre d'État par M. JULES OPPERT; tome 1er (complétant l'ouvrage) in-4°; et trois livraisons de planches gravées, in-fol°.

Par la Société : *Journal asiatique*, 5e série, t. XX ; in-8°.

Par la Société : *Journal of the Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, vol. XX ; in-8°.

Par la Société : *Revue africaine*, 7e année, 1863 ; in-8°.

Par la Société : *Bulletin de la Société de géographie de Genève*; tome IV ; in-8°.

Par M. le baron DE BOURGOING : *Glossarium italicum*, auct. ARIOD. FABRETTI ; in-4° (livraisons 6 et 7).

Par l'éditeur MAISONNEUVE : *Recueil de textes japonais*, à l'usage des personnes qui suivent les cours de japonais professé à l'Ecole impériale des langues orientales, par LÉON DE ROSNY : in-8°.

Par l'auteur : *L'ambassade de Siam au* XVIIe *siècle*, par ETIENNE GALLOIS ; in-12.

RAPPORT ANNUEL

FAIT

A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

SUR SES TRAVAUX

ET SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES ETHNOGRAPHIQUES

PENDANT L'ANNÉE 1863.

Messieurs,

C'est aujourd'hui la sixième fois que la Société d'Ethnographie se réunit en séance générale pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. Conformément aux vœux de votre Conseil, j'essayerai de vous résumer brièvement, à cette occasion, les travaux auxquels vous vous êtes adonnés durant l'année qui vient de s'écouler, et de vous mentionner les principales publications entreprises pendant ce laps de temps, dans les diverses parties du monde, sur la science qui fait l'objet spécial de nos études. Je ne me dissimule pas qu'une telle entreprise dépasse de beaucoup mes faibles forces, que mon essai ne sera même que très-imparfaitement ébauché. J'ose cependant compter sur votre indulgence, et cela d'autant plus que, par une décision qui vous honore, vous avez voulu embrasser désormais dans vos Rapports annuels non seulement les populations de l'Orient et de l'Amérique qui jusqu'ici remplissaient le cadre exclusif de vos travaux, mais aussi les populations de l'Europe, à tous les titres fort dignes d'être l'objet de vos savantes recherches.

Vous avez enrichi la liste de vos publications de deux nouveaux volumes de Mémoires qui forment les tomes VII et VIII de la *Revue orientale et américaine*. Dans ces deux

volumes, où l'on rencontre des articles signés de plusieurs des noms les plus éminents de l'érudition contemporaine, vous avez abordé la plupart des branches de l'ethnographie asiatique et américaine.

Un de nos illustres collègues, M. Munk, de l'Institut, malgré les obstacles qui résultent pour lui de la perte de la vue, n'a pas voulu tarder davantage à fournir son précieux contingent à vos travaux, et vous avez tous lu avec un vif intérêt la notice qu'il a consacrée à la *Secte des Karaïtes*. Dans ce travail, le savant hébraïsant vous a exposé le rôle considérable qu'a joué, dans l'histoire de la nation juive, cette secte éclairée qui prit naissance à Bagdad au VIIIe siècle, et qui, repoussant les écrits talmudiques, et s'appuyant exclusivement sur les textes bibliques, créa pour les Israélites une puissante école d'exégèse, de linguistique et de philosophie.

Un de nos savants collègues, à qui le recueil de vos Mémoires doit de nombreux et intéressants travaux de critique, M. Castaing vous a donné une Étude sur les Juifs et les Arabes du moyen-âge, considérée au point de vue de leur part dans l'œuvre générale de la civilisation. Il vous expose, à propos des écrits du philosophe Ibn-Gébirol (Avicébron) récemment découverts par M. Munk, les caractères typiques de ce peuple exigu au point de vue du nombre, mais grand par son influence sur le développement intellectuel de l'humanité, qui a énoncé et conservé avec une admirable persévérance le dogme primordial et fondamental des doctrines de l'Europe moderne, le dogme du monothéisme. Le rôle de la race d'Israël a été, pendant des siècles de tourmente politique et religieuse, de conserver pure et intacte l'idée originale de ce dogme, et avec cette idée les livres canoniques sur lesquels elle repose. Ce rôle est trop considérable pour qu'il soit permis de le connaître imparfaitement, et l'ethnographie ne peut que gagner à l'examen consciencieux et appro-

fondi des livres qui nous offrent, comme le traité d'Ibn-Gébirol, pour le XIIe siècle, la source originale de l'histoire intellectuelle de la nation juive.

La biographie étendue du docteur *Abravanel*, que nous a donnée M. Schwab, d'après les documents originaux auxquels il a l'avantage de puiser avec tant de facilité, nous fait assister à une autre période non moins instructive de l'histoire israëlite, et, en nous inspirant d'une des plus grandes figures du mosaïsme, nous présente sous un jour nouveau les événementsqui ont abouti à l'expulsion définitive des Juifs de l'Espagne et du Portugal. M. Schwab s'attache à relever les erreurs et les calomnies qui ont été répandues sur la vie d'Abravanel et nous montre ce savant exégète, d'abord honoré de la confiance du roi Alphonse de Portugal, puis persécuté par son successeur Don Juan, et obligé de chercher un refuge à la cour de Castille, où Ferdinand et Isabelle lui accordent leur protection et l'élèvent bientôt à la dignité de ministre qu'il conserva jusqu'en 1492, époque où le fanatisme religieux, précurseur de l'inquisition, l'obligea à subir l'exil, dont une ordonnance royale frappait impitoyablement tous ses coreligionnaires.

La nation arabe, qui, depuis quelques années, a motivé des travaux d'érudition aussi nombreux que remarquables à plus d'un titre, a été également l'objet, dans vos séances, de plusieurs curieuses communications. Un de vos membres, Arabe d'origine, Persan de naissance, M. le hadji Mohsein-Khan, vous a fourni la relation de son Pélerinage à la Mecque. Vous n'ignorez pas combien sont précieuses de telles relations, surtout lorsqu'il s'agit de pays dont l'accès est à peu près impossible aux Européens. Votre savant collaborateur musulman vous a donné sur le voyage qu'il a entrepris dans la péninsule arabique et sur la Ville-Sainte où il a résidé, des détails qui présentent toutes les garanties désirables d'authenticité : il a écrit imbu des croyances de sa race,

pénétré d'admiration et de respect pour le sanctuaire de l'islamisme ; il a même tenu à employer dans son style quelques expressions qu'on est peu habitué à rencontrer dans des récits français, mais on aurait tort de s'en plaindre, et il ne faut voir, dans ces particularités, qu'une preuve inappréciable de la bonne foi et de la véracité de notre auteur.

Un autre de vos collègues orientaux, M. Nazar Aga, vous a donné un Mémoire sur le mouvement cilivisateur en Perse. Ce mémoire, qui avait été rédigé tout exprès pour être soumis à l'empereur Napoléon III, présente un résumé très-substantiel des progrès réalisés dans l'Iran sous le règne du souverain actuel Naçir-Eddine-Chah. Il sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent de la condition actuelle de l'antique nation iranienne.

L'ethnographie de la Perse a été étudiée par M. le commandant Duhousset dans un mémoire étendu où il a consigné les résultats de ses voyages dans cette partie de l'Asie centrale. Ce mémoire, conçu principalement au point de vue anthropologique, comprend la plupart, sinon la totalité des rameaux ethnographiques de la branche iranienne : l'aryen de la Perse, le Turkoman, le Kurde, le Tadjik, l'Ilyate, l'Afghan, le Bakhtyaris, etc. Des articles supplémentaires sont consacrés à quelques-unes des principales populations de l'Inde. M. Duhousset a eu le mérite d'étudier sur les lieux, avec un véritable amour de la science, les types qu'il décrit ; à force de persévérance il est parvenu à mesurer la face de la plupart d'entre eux. Il a réuni en outre une riche collection de crânes : cette collection avait atteint une rare extension, mais il a dû abandonner à plus d'une reprise les spécimens qu'il s'était procurés souvent avec d'incroyables difficultés. Un jour qu'il s'était absenté de son logis, pour entreprendre une de ses explorations habituelles, le hasard voulut qu'un de ses domestiques musulmans découvrît dans une grande caisse sa collection de crânes et de squelettes, et allât en

toute hâte rendre à leur sépulture des ossements qu'on avait eu tant de peine à en faire sortir. M. Duhousset, rentré chez lui, constata bientôt la perte qu'il avait éprouvée, mais il connaissait trop l'esprit fanatique des musulmans pour faire seulement mine de s'en apercevoir.

Le travail rédigé par M. de Sabir, sur le khanat de Khiva, d'après les documents russes les plus récents et les plus autorisés, a été conçu à un point de vue moins spécialement historique. Notre savant collègue a compris combien il était à désirer que l'on étudiât consciencieusement ces populations nomades de l'Asie centrale sur lesquelles le Tzar possède déjà une espèce de protectorat, ou du moins qui ne subissent encore, en fait d'influence étrangère, que celle de la politique moscovite. Dans cette esquisse, l'auteur, après avoir énuméré et classé les diverses populations du khanat, nous déroule le tableau des relations établies successivement entre ces populations et la Russie, et nous présente une des plus intéressantes notices d'ethnographie qui ait été publiée dans ces derniers temps sur la Tartarie indépendante.

Le même savant a inséré, dans le volume VII de vos Mémoires un document statistique sur l'étendue et les populations de la Sibérie. On sait combien nous manquons encore de renseignements précis sur cette immense contrée géographique où sont engloutis des peuples essentiellement distincts, dont nous connaissons à peine la provenance, la condition sociale et l'histoire. Emettons le vœu que M. de Sabir nous apporte de nouveau le concours de ses lumières pour débrouiller cette page obscure et cependant sans aucun doute fort intéressante de l'ethnographie asiatique.

C'est en rendant compte du beau volume de ce même savant, que M. de Labarthe a trouvé l'occasion de vous fournir un aperçu des territoires acquis il y a peu d'années par la Russie dans le bassin de l'Amoûr et de l'Ousoûri. Aujourd'hui la Mandchourie est en grande partie tombée au pouvoir

du Tzar dont l'empire se prolonge jusqu'aux frontières septentrionales de la Corée. La région amoûrienne qui, par suite de l'annexion russe, a été explorée par ordre de la cour de Pétersbourg, soulève des problèmes ethnographiques qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent de résoudre. M. de Labarthe a insisté sur l'existence de ruines remarquables dans la région de l'Ousoûri : ses observations à cet égard sont un appel éloquent à de nouvelles investigations.

L'histoire, la linguistique et la littérature de la Chine ont également trouvé place cette année dans notre *Revue*. M. Umery vous a déjà communiqué plusieurs articles de son travail sur les langues monosyllabiques, dans lesquels il a réuni une série étendue de faits nouveaux ou peu aperçus sur l'idiome classique du Céleste-Empire. Dans la suite de son travail, que votre Commission compte prochainement livrer à l'impression, vous rencontrerez de nombreux renseignements sur les dialectes, même les moins connus, de la Chine, et des comparaisons de ces divers dialectes avec les langues de l'Inde transgangétique, du Boutan, du Tibet, et en général de toute la région himâlayenne.

Vous avez également publié le premier article que le même sinologue a consacré à l'étude politique, religieuse et ethnographique de l'empire chinois; cet article n'est que le début d'un ouvrage de longue haleine, dans lequel les littérateurs qui se consacreront à l'histoire de l'Asie centrale trouveront une foule de faits intéressants à recueillir.

M. Castaing, dans un article sur le beau recueil des Poésies des Thang de notre collègue M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, vous a communiqué ses idées sur le développement intellectuel de la race chinoise et sur son rôle dans l'œuvre générale de la civilisation. Le rare intérêt que le public a pris aux études de M. Castaing est une preuve certaine de leur opportunité. Nous devons donc nous féliciter

qu'il ait franchi cette fois, en faveur de la Chine, la ligne d'études qu'il s'était tracée.

L'Indo-Chine, si peu connue jusque dans ces derniers temps, excite en ce moment plus que jamais notre juste curiosité, tant à cause de l'ouverture de ses principaux états à notre commerce, que parce qu'une belle partie de cette presqu'île est aujourd'hui devenue terre française. Le moment a donc paru favorable pour livrer à l'impression le mémoire consacré par M. Umery à la Chronologie siamoise. Ce travail très-substantiel est un document d'une utilité incontestable pour quiconque se livrera à des recherches dans le domaine de l'histoire de la presqu'île au-delà du Gange.

Plusieurs articles sur le Japon ont également paru sous vos auspices. M. Barthélemy Saint-Hilaire a dirigé la publication, dans la *Revue orientale et américaine*, des intéressantes lettres écrites de Yédo par notre collègue M. Rudolph Lindau. De son côté, M. de Charencey, qui s'occupe depuis plusieurs années de la composition d'un Dictionnaire de la langue de Yéso, vous a communiqué quelques singuliers spécimens de la littérature des habitants de cette île.

Vous devez à ce même savant, une étude sur le *Nama*, l'un des plus curieux dialectes de la langue hottentote. En lisant ce travail, et en réfléchissant à la profonde différence que les langues de l'Afrique australe présentent avec les idiomes que nous connaissons plus communément, vous avez sans doute acquis comme moi la conviction, qu'il n'est plus possible de borner l'enseignement de la linguistique aux groupes sémitiques et indo-européens, et que les seuls travaux sérieux de philologie générale seront désormais ceux dont les auteurs auront emprunté les éléments, sans exception, à la grammaire de tous les peuples du monde.

L'Amérique a été moins largement représentée dans le recueil de nos travaux. Vous lui avez cependant consacré plusieurs mémoires intéressants à plus d'un égard. En tête de

ceux-ci, je me plais à citer la notice que notre très-regretté président M. Jomard nous a donnée sur les Caractères de l'art américain. Avec son jugement toujours si juste et si profond, l'illustre académicien nous a présenté le parallèle de l'art monumental au Yucatan et dans la région des Andes péruviennes, et il en a déduit des conséquences ethnographiques. Cette étude lui avait paru, à juste titre, tellement fructueuse, qu'une seconde fois, il avait cru devoir vous en entretenir dans une de vos séances générales. Le mémoire étendu qu'il avait rédigé à votre intention et qui vous avait si vivement intéressé, était de sa part l'objet d'une dernière révision, lorsque la mort est venue lui arracher des mains la plume qu'il tenait exprès pour vous. Votre Commission a réclamé à la famille l'œuvre que son illustre président lui avait destiné : elle a eu le profond regret d'apprendre que, malgré de longues et minutieuses recherches, le manuscrit unique de M. Jomard avait été égaré ou perdu.

M. Schœbel a composé, à propos des derniers ouvrages de notre savant collègue M. Brasseur de Bourbourg, deux articles dans lesquels il a développé ses vues au sujet de l'histoire du Nouveau-Monde. On reprochera peut-être à l'auteur de ces articles une trop grande sévérité dans ses jugements sur l'art et la civilisation américaine; on se refusera peut-être aussi à admettre, avec lui, l'origine caïnite de la race qui s'est signalée par ses innombrables sacrifices humains, par son anthropophagie, et par la cruauté sauvage de quelques-unes de ses coutumes. On ne pourra refuser à M. Schœbel le mérite d'avoir su présenter un sujet difficile avec intérêt, et de l'avoir traité avec une critique qu'on aimerait à rencontrer plus souvent dans les écrits de nos américanistes.

Les sacrifices humains que M. Schœbel considère comme un stigmate ineffaçable, séparant à tout jamais la race mexicaine des races sémitiques et japhétiques, ont été envisagés,

malgré les détails odieux qui entouraient leur exécution, à un point de vue différent par M. Charles de Labarthe. Votre collègue, dans le mémoire qu'il a consacré à cet affreux sujet, a tenté de laver quelque peu la nation aztèque des habitudes criminelles qui lui sont imputées; et, par d'ingénieuses observations, il a cherché à vous démontrer avec de Maistre que les sacrifices humains étaient au Mexique, comme partout où on les avait pratiqués, la conséquence d'une vérité et même d'une vertu « tombées toutes deux à l'état de putréfaction. »

Entre les opinions opposées de MM. Schœbel et de Labarthe, vous serez peut-être tentés de vous arrêter, sans condamner la race mexicaine de crimes religieux que presque tous les peuples ont commis à leur tour, et dont nos propres ancêtres ne sauraient être absous. Vous verrez peut-être même, dans la simultanéité de cette odieuse coutume sur les deux continents, un motif de plus pour croire à l'antique contact des habitants des deux mondes. M. José Perez, dans son Mémoire sur les relations des anciens Américains avec les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, a réuni sur cette question si controversée et cependant toujours attrayante, une foule de faits qui, s'ils ne suffisent pas pour former une conviction, ébranlent du moins les idées de ceux qui croient au développement isolé et indépendant de l'Amérique anté-colombienne. Je suis peu porté, pour ma part, à croire à la solidité des rapprochements que l'on propose entre l'ethnographie, l'histoire, la mythologie, la linguistique des deux hémisphères; je pense néanmoins qu'il est utile de tenter ces rapprochements, et que, lorsqu'on aura épuisé dans cette voie les ressources de l'érudition moderne, la vérité ne tardera plus à se faire jour.

C'est pour atteindre à la solution des graves problèmes que soulève l'origine de la population américaine que vous amassez avec tant de zèle et de persévérance les faits rela-

tifs aux différentes nations du vaste continent trans-atlantique. Les recherches entreprises par M. Bonté sur la race mexicaine indigène sont à ce point de vue très-dignes de sollicitude, et vous devez vous flatter d'autant plus de les avoir publiées, que leur lecture est une excellente préparation pour les personnes auxquelles l'occupation du Mexique par nos troupes fournira les moyens de poursuivre dans le pays même d'importantes et fructueuses investigations historiques.

Vous ne pouviez laisser de côté l'étude de la linguistique américaine, et en donnant la traduction des Eléments de la langue othomi vous avez voulu mettre entre les mains de tous, la grammaire de l'un des idiomes du Nouveau-Monde qui soulève les plus piquantes énigmes ethnographiques. Lorsqu'on vous a proposé la publication de grammaires des principales langues américaines, votre Conseil a paru divisé sur la manière dont il fallait comprendre leur publication. Les uns pensaient que l'honneur de notre compagnie exigeait qu'on ne mît au jour que des travaux linguistique de longue haleine et aussi complets que possible; les autres soutenaient que les études relatives au Nouveau-Monde étaient encore trop peu avancées pour qu'il faille préférer des ouvrages étendus, dont l'impression serait naturellement longue et le prix de vente élevé, à des livres élémentaires publiés à bon marché et de nature à répandre le goût de la philologie américaine. Vous avez cru devoir tenir compte de ces deux opinions également respectables; et, tout en réservant les droits des auteurs qui vous présenteraient des travaux remarquables par leur étendue et par le nombre des détails y renfermés, vous avez admis en principe la publication sous vos auspices d'abrégés grammaticaux destinés à remplacer provisoirement, sur les rayons des nouveaux adeptes de l'américanisme, les grammaires rarissimes et extrêmement coûteuses qui, seules jusqu'à présent, pou-

vaient fournir aux linguistes des notions plus ou moins claires sur les idiomes parlés par les nations autochthones des Indes occidentales.

Je dois enfin citer ici la remarquable étude ethnographique de M. Castaing sur les Etats-Unis, et la singulière légende onondaga que M. de Charencey vous a communiquée sur l'origine du Conseil du Feu chez les Indiens du Canada, légende qui présente de bizarres analogies avec les traditions des Guaranis du Paraguay.

Après vous avoir rappelé les principaux mémoires d'ethnographie spéciale qui ont paru sous vos auspices dans les deux derniers volumes de la *Revue orientale et américaine*, je dois vous énumérer les travaux que vous avez publiés sur diverses questions d'ethnographie générale.

De remarquables considérations sur le rôle et l'avenir de la science que vous représentez, vous ont été présentées dans les discours prononcés à l'ouverture de vos deux dernières séances générales. L'un, dû à ce savant infatigable que vous trouviez toujours assidu à diriger vos travaux, M. Jomard, est spécial à l'ethnographie asiatique. Dans cette allocution le vénérable académicien a proclamé publiquement que l'ethnographie était « *une science dont le but final n'est pas moins que le progrès de l'humanité,* » et pour convier vers son étude un plus grand nombre de travailleurs, il a annoncé modestement qu'un anonyme, qui n'était autre que lui-même, ouvrait, par un don généreux, une souscription pour la création d'un prix que vous êtes appelés à décerner.

L'autre discours d'ouverture, prononcé par l'illustre successeur de M. Jomard à la présidence de votre Conseil, M. Claude Bernard, n'élève pas moins haut le rôle de la science ethnographique, et vous montre, par un curieux exemple, combien vous êtes appelés par vos recherches à rendre de services à la sainte cause de l'humanité militante.

Dans la sphère la plus élevée de nos études, M. Castaing

a abordé la question du langage dans ses rapports avec l'intelligence humaine, et il a discuté à un point de vue philologique le problème de l'origine des langues, problème grave, délicat, épineux, mais que l'illustre Grimm, et après lui M. Renan, ont considéré comme de nature à être admis dans le domaine de la science positive. Après avoir été amené à définir le langage « une puissance instinctive, dont l'homme se sert pour exprimer ses émotions dans la mesure des notions qu'il possède », M. Castaing a conclu à l'impossibilité de considérer l'onomatopée comme son caractère primitif. De nombreuses objections pourront être soulevées contre cette doctrine; mais on ne pourra s'empêcher de reconnaître que la manière tout à la fois philosophique et séduisante avec laquelle le savant philologue a su l'exposer, sollicite utilement la pensée à envisager la question sous ses innombrables côtés et sous un jour sans cesse de plus en plus propice à la découverte de la vérité.

Le travail de M. Castaing a provoqué une curieuse notice que M. Umery a rédigée contradictoirement aux idées que je viens de mentionner à propos de l'origine du langage. S'appuyant sur l'opinion de M. Renan relative à l'usage que les premiers hommes faisaient de l'onomatopée pour l'expression de leur pensée, l'auteur de cette note a recueilli le mot « mère » dans cent trente idiomes des familles les plus diverses, et il a constaté des affinités phonétiques qu'il attribue, non à une dérivation d'un type unique, mais à une faculté, onomatopique commune à tous les peuples et de nature à produire les mêmes effets partout où elle se manifeste.

M. de Charencey a cru pouvoir signaler dans une autre notice qui vous a été communiquée, un phénomène non moins intéressant, et qui, s'il était définitivement constaté, entraînerait les plus graves conséquences. Je veux parler de l'existence de langues à grammaire mixte. Au commencement de ce siècle, la plupart des savants considéraient les

vocabulaires comme la source à peu près unique à laquelle on doive remonter pour reconnaître les parentés qui existent entre les membres dispersés des divers groupes linguistiques. Plus tard on insista sur la nécessité de baser les rapprochements sur les affinités grammaticales, et cette nouvelle méthode obtint une fortune à laquelle il était peut-être difficile de s'attendre. L'exemple de notre propre langue qui dérive, comme chacun sait, du latin et du grec, diffère essentiellement de grammaire avec ces idiomes. L'étude comparative de la langue perse et du persan actuel, de l'arabe littéral et de l'arabe vulgaire, du sanscrit et de l'hindoustani, pour ne pas prolonger cette citation, prouve clairement que les langues changent de grammaire avec le temps, et qu'elles passent de la période monosyllabique à la période d'agglutination, et de cette dernière à la période flective, pour retomber parfois même à quelque chose qui ressemble encore à l'état monosyllabique, ainsi que nous le voyons, sous nos yeux, chez nos voisins de la Grande-Bretagne. Si l'on ajoute à cela, comme le soutient M. de Charencey, « qu'il a pu, qu'il pourra se former des *hybrides* aussi bien en linguistique qu'en histoire naturelle », on sera inévitablement amené à rechercher les éléments *utiles* de la classification des langues dans quelque chose de plus durable, que le vocabulaire et la grammaire proprement dite, de plus essentiel, de plus étroitement uni au mouvement psychologique qui s'opère chez l'homme aux différentes époques de métamorphose ou de progrès de son instinct, de sa pensée, ou de son génie !

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu à déplorer la perte d'un de nos associés régnicoles, M. Beaulieu, de Niort. Ce savant correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, nous avait été présenté par l'un de nos plus illustres fondateurs, Charles Lenormant, un jour qu'il occupait au milieu de vous le fauteuil de la présidence. Dans

quelques éloquentes paroles, notre très-regretté collègue, nous exposa le précieux concours que M. Beaulieu pouvait apporter à nos travaux, bien qu'au premier abord il semblât qu'un savant consacré à l'étude archéologique de la musique eût une direction fort différente de la nôtre. Notre savant correspondant s'était adonné à une étude aussi neuve qu'intéressante, et qui doit jeter un jour une vive lumière sur les questions d'origines linguistiques : je veux parler du rôle de la musique dans la composition primitive des langues. Cette étude, entreprise par un homme profondément versé dans la connaissance théorique et philosophique de l'art musical, et basée sur l'examen des *idiomes toniques* de l'extrême Orient, promettait à M. Beaulieu des résultats aussi précieux qu'inattendus, lorsque la mort est venue le surprendre. Vous avez compris la portée des recherches de votre respectable correspondant, en lisant le Mémoire qu'il vous a adressé sur les origines de la gamme, mais vous n'y avez rencontré que la mention sommaire des travaux qu'il se proposait de continuer. Espérons que quelque érudit, inspiré des mêmes idées, reprendra la plume tombée des mains défaillantes de M. Beaulieu, et nous développera une thèse tout à la fois musicale et linguistique dont il serait imprudent de limiter dès à présent les conséquences et la portée.

Le moment est venu, Messieurs, d'entreprendre la tâche difficile de vous mentionner les principaux travaux ethnographiques publiés durant l'année qui vient de s'écouler. J'essayerai d'attirer tout d'abord votre attention sur les ouvrages consacrés aux nations de l'Europe, et qui, à ce titre, touchent de plus près à nos intérêts immédiats. Je continuerai mon énumération, en parcourant successivement les principaux groupes délimités par la science, et je la terminerai par quelques courtes observations sur les écrits conçus à un point de vue d'ensemble ou purement théoriques.

Le nombre des sociétés d'ethnographie, sur la surface du globe, est encore peu considérable. On n'en compte que trois jusqu'à présent, si je ne me trompe : celle de Londres, celle de New-York et celle de Paris. Mais en dehors de ces sociétés spécialement consacrées à la science qui nous occupe, il est presque sur tous les points de la terre, de savantes compagnies qui abordent de temps à autres des questions ethnographiques.

Parmi ces compagnies, permettez-moi de vous citer d'abord celles qui ont été affiliées à la nôtre, et avec lesquelles nous faisons des échanges réguliers de publications. La Société asiatique de Paris continue la série déjà considérable des volumes de son journal[1] et enrichit la littérature d'une Collection d'auteurs orientaux[2] conçue sur un excellent plan, mais qui a le défaut de ne renfermer jusqu'à présent que des ouvrages arabes.

La Société de Géographie poursuit également la publication de son journal[3] avec un zèle digne des plus grands éloges. Les derniers volumes parus l'emportent sur ceux des années précédentes par la valeur et l'originalité des articles qu'ils renferment. Une table analytique des matières comprises dans la troisième et la quatrième séries de son bulletin mensuel est annoncée et permettra de trouver avec facilité et promptitude une quantité considérable de faits qui y sont disséminés. Enfin des ressources croissantes lui ont permis d'achever le septième volume de ses Mémoires[4], dont

---

[1] *Journal asiatique* ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux langues et à la littérature des peuples orientaux. 6e série, t. I et II; in-8°.

[2] *Collection d'auteurs orientaux*, t. I à V; in-8°. — *Maçoudi, Les prairies d'or*; texte arabe et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. 1er; in-8.

[3] *Bulletin de la Société de Géographie*; in-8.

[4] *Mémoires de la Société de Géographie*, t. VII, 2e partie. Ce fascicule, qui doit paraître prochainement renfermera, entre autres travaux im-

l'impression avait été interrompue depuis plusieurs années.

Le Comité d'archéologie américaine, né en quelque sorte au milieu de nous l'année dernière, a déjà son existence assurée tant par le nombre de ses adhérents que par la valeur des membres qui le composent. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, que les études américaines ont été la cause première de notre fondation et que vous leur devez l'honneur d'avoir compté au nombre de vos premiers membres plusieurs des illustrations de l'érudition moderne : MM. Jomard, Alfred Maury, Charles Lenormant, Ernest Renan, Aubin, Brasseur de Bourbourg, et tant d'autres amis des antiquités du Nouveau-Monde. L'étendue considérable du programme scientifique qui nous était dévolu ne nous permettait pas de consacrer à ces belles études autant de temps et de travaux qu'elles le comportaient. Une de vos sections à peu près tout entière a exprimé le vœu de se constituer en société indépendante sous votre patronage. Les membres de votre bureau, ne consultant en cela que l'intérêt d'une science que nous aimons tous, et à laquelle nous rattachent de précieux souvenirs, ont assuré leur concours sympathique à cette société naissante. Des travaux d'une valeur incontestable ont été communiqués dans ses séances au Comité d'archéologie américaine qui s'occupe activement de leur publication [1]. Vous pouvez donc saluer aujourd'hui la nouvelle société à laquelle vous avez accordé l'affiliation, et compter sur le mérite, l'opportunité, l'avenir des recherches auxquelles elle s'est consacrée.

---

portants, une étude de notre confrère M. de Khanikof sur la partie sud de l'Asie centrale.

[1] Voy. le *Discours prononcé à la séance d'ouverture du Comité d'archéologie américaine*, le 23 juillet 1865, par A. de Bellecombe, président. Paris, 1865; in-8.

La Société historique africaine, fondée à Alger, nous a envoyé régulièrement tous les deux mois les livraisons de son Bulletin[1]. On y trouve des dissertations savantes qui affirment la solide érudition de notre colonie; mais on ne peut s'empêcher de regretter que presque toutes soient consacrées à des recherches d'épigraphie ou d'archéologie monumentale, tandis que les autres branches des sciences historiques, auxquelles la Société africaine pourrait travailler dans des conditions si favorables, sont rarement abordées ou même complétement mises de côté.

Parmi les sociétés savantes étrangères dont les travaux sont arrivés jusqu'à nous, et qui ont apporté l'année dernière leur pierre à l'édifice ethnographique, nous ne pouvons nous dispenser de nommer la Société de Géographie[2] et la Société asiatique de Londres[3], la Société orientale allemande de Leipzig[4], la Société de Géographie nouvellement fondée à Genève, la Société asiatique de Calcutta[5], la Société des arts et des sciences de Batavia[6], la Société orientale américaine de New-Haven, etc.[7] Les Mémoires de l'Académie royale de Lisbonne, dont l'envoi vous a été annoncé plusieurs fois, ne nous sont pas encore parvenus.

En dehors des travaux des sociétés savantes que je viens de mentionner, l'ethnographie se trouve dignement repré-

---

[1] *Revue africaine*; in-8°.

[2] *Journal of the Royal Geographical Society*; in-8°.

[3] *The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*; in-8°.

[4] *Zeitschrift der deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft*; in-8°.

[5] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*; in-8°.

[6] *Verhandelingen van het Bataviasch Genootschaap*; in-4°.

[7] *Journal of the American Oriental Society*; vol. VII, in-8. On y remarque notamment un mémoire sur la langue de Gypsies, telle qu'elle est aujourd'hui en usage dans l'empire turc, par A. Paspati et un article intitulé : *Preuves des affinités scythiques des langues dravidiennes*, par le Rév. Edw. Webb.

sentée dans plusieurs recueils géographiques et littéraires qui paraissent tant dans notre capitale que dans divers centres scientifiques de la province et de l'étranger. Parmi un grand nombre de ces recueils, nous citerons : le Journal de voyages de M. Malte-Brun[1], et les Revues publiées à Paris par MM. Bonnetty[2], Charton[3], Dollfus[4], Noirot[5], par les pères des Missions étrangères[6]; à Londres, par MM. Summers et Reinhold Rost[7]; à Berlin, par MM. Brugsch[8], Steinthall[9], Weber[10]; à Singapoure enfin, par le zélé et savant ethnographe, M. Logan[11].

L'ethnographie et la géographie de la Gaule sont aujourd'hui plus en faveur que jamais. Peut-être l'amour désintéressé de la science n'a-t-il pas seul conduit tant d'hommes distingués à étudier la condition de notre patrie durant la *vie de César;* toujours est-il que cette branche de l'érudition s'est enrichie depuis ces dernières années de nombreux écrits qui, s'ils ne se distinguent pas, en général, par des observations bien neuves, ont du moins le mérite de grouper d'une foule de façons différentes les faits disséminés çà et là dans les travaux de nos modestes et laborieux devanciers.

Il faut cependant citer d'une manière exceptionnelle la

---

[1] *Nouvelles Annales des voyages* ; in-8°.

[2] *Annales de philosophie chrétienne* ; in-8°.

[3] *Le Tour du monde*, nouveau journal de voyages, t. IX; in-4, gravures sur bois.

[4] *Revue germanique et française*; gr. in-8°.

[5] *Revue du monde colonial*; in-8°.

[6] *Annales de la propagation de la Foi* ; in 8°.

[7] *The Chinese and Japanese Repository*; in-8°.

[8] *Zeitschrift für Ægyptische Sprach-und Alterthumskunde*, Leipzig ; in-f° min.

[9] *Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenischaft* ; in-8°.

[10] *Indische Studien. Zeitschrift für die Kunde des indischen Alterthums*, vol VII, part. 1 et 2.

[11] *Journal of the Indian Archipelago* ; in-8°.

carte de la Gaule[1], à laquelle un des fondateurs de votre Société, M. Alfred Maury, a pris tant de part, et qui est non moins remarquable par les recherches consciencieuses qu'elle constate que par son admirable reproduction chromolithographique. Des développements vont être donnés aux diverses parties de cette carte, et déjà nous savons que plusieurs provinces ont été gravées sur une très-grande échelle, de manière à satisfaire à tous les desiderata de l'ethnographie, de la géographie et de l'histoire.

La science étrangère contribue également à enrichir la bibliothèque ethnographique de la France. Un intelligent éditeur de Gotha, M. J. Perthes, a entrepris, dans des conditions excellentes d'impression et de bon marché, une série de petits volumes avec cartes, consacrés aux différentes contrées de l Europe et à leur statistique. Inutile de vous remarquer combien de tels ouvrages sont utiles pour répandre le goût de nos études et pour en faciliter le développement. L'un des volumes déjà publiés dans cette collection traite de la France[2] et est dû à la plume de M. le docteur Block. On y trouve des tableaux détaillés sur la population relative de nos provinces, sur la moyenne dans chacune d'elles des sexes, des naissances légitimes et illégitimes, de la mortalité, et enfin sur la proportion des individus parlant des langues ou pratiquant des religions différentes. De jolies cartes chromolithographiques reproduisent d'une façon panoramique les indications données en chiffre dans les tableaux et dans le texte.

Je regrette de n'avoir point à vous signaler en Italie, en

---

[1] *Carte de la Gaule sous le proconsulat de César*, dressée à l'aide des documents géographiques et topographiques du Dépôt de la guerre, par la commission spéciale instituée au ministère de l'Instruction publique et des Cultes, par ordre de l'Empereur,

[1] *Bevœlkerung des franzœsischen Kaiserreichs in den wichtigsten statistichen Verhœltnissen*, dargestellt, von Dr. M. Block, Gotha; in-16.

Espagne et en Portugal des œuvres dignes de rivaliser avec les productions de certaines autres parties de l'Europe. Ce n'est pas que les presses italiennes ne produisent des écrits relatifs à l'ethnographie de la péninsule : notre science a été trop utile à la cause italienne pour qu'on néglige de lui demander les matériaux nécessaires à l'achèvement de la révolution déjà si avancée. Malheureusement ce ne sont partout que des brochures de circonstance, estimables sans doute, mais qui ne traitent pas la haute question des nationalités du point de vue calme et sévère qu'il nous convient seul d'adopter dans nos investigations.

Vous me permettrez cependant de vous annoncer, un peu tard peut-être, le curieux volume de M. Engelmann sur les emprunts faits par les Espagnols et les Portugais à la langue des Arabes [1]. Dans un ouvrage conçu suivant le même plan, M. Pihan avait déjà fait connaître les mots de l'idiome des Maures qui se sont introduits dans le français. Inutile de vous rappeler que la péninsule Ibérique a conservé nécessairement, par suite de l'occupation musulmane, un bien plus grand nombre de locutions tirées de la langue de Mahomet, et que, pour ce motif, le livre de M. Engelmann mérite de fixer l'attention des amis de la philologie européenne et orientale.

Le grand lexique de M. Fabretti, [2] que notre excellent président honoraire, M. le baron de Bourgoing, a donné à notre Bibliothèque, est une œuvre capitale que je ne puis me dispenser de signaler ici. Il a fallu un zèle des plus louables et une profonde érudition pour recueillir et expliquer tous les

---

[1] *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par le Dr W. H. Engelmann. Leyde, 1861 ; in-8° de XXX-108 pp.

[2] *Glossarium italicum, in quo omnia vocabula continentur ex Umbricis, Sabinis, Oscis, Volscis, Etruscis, cæterisque monumentis, quæ supersunt collecta, et cum interpretationibus variorum explicantur*, cura et studio Ariodantis Fabretti, Torino ; gr. in-4° avec pl.

mots qu'on y trouve réunis d'après les monuments épigraphiques des Umbres, des Sabins, des Osques, des Volsques, des Etrusques et des autres peuples de la presqu'île italique. La numismatique a également apporté son contigent à cette vaste et précieuse entreprise philologique.

M. le Dr Block a donné, dans la collection éditée par M. Perthes, un volume ethnographique et statistique sur l'Espagne [1], qui n'est pas moins substantiel que le volume du même auteur sur la France dont je vous parlais tout à l'heure.

Nous devons à la Belgique un livre qui intéresse sous plus d'un rapport les ethnographes, et qui renferme les mémoires couronnés ou récompensés par des mentions honorables au concours ouvert à Liège sur les spots et proverbes wallons. Permettez-moi de rappeler à cette occasion, le Dictionnaire du dialecte liégeois entrepris par M. H. Forir qui enrichit la série déjà étendue des vocabulaires que nous possédons des langues, patois et dialectes de la région située au nord de la France.

J'ai à vous mentionner, pour la Suisse, la fondation à Winterthur, par M. Ziegler, d'un *Établissement géographique* qui se propose d'entreprendre de nombreuses cartes, tant de la Confédération helvétique que des pays étrangers, et qui a déjà donné d'avantageux spécimens de son savoir faire.

---

[1] *Bevœlkerung Spaniens und Portugals*, nach dem Originalquellen, in den wichtigsten, statistichen verhæltnissen dargestelt, von Dr M. Block. Gotha, in-16.

[2] *Dictionnaire des spots ou proverbes wallons*, par Joseph Dejardin. Ouvrage couronné par la Société liégeoise de littérature wallone. Liége, 1863 ; in-8°. — Ajoutons la mention, pour les personnes qui s'occupent des patois européens, d'une brochure publiée par M. Léon Rodet sous ce titre : *Remarques sur quelques dialectes parlés dans l'Europe occidentale*. Lille ; in-8°. (Extrait des *Annales* du Comité flamand de France, tome V.)

[3] *Dictionnaire liégeois-français*, par H. Forir, 1860-65 ; in-8.

Je dépasserais outre mesure les limites qui m'ont été fixées pour ce Rapport, si j'essayais de vous signaler en partie seulement des productions ethnographiques de l'Allemagne. La division de cette contrée en une foule de petits états, si elle présente quelques inconvénients politiques, a du moins, pour la propagation de la science, des avantages dont on ne retrouve l'analogue nulle part ailleurs. Chaque capitale, je devrais presque dire chaque ville de la Confédération germanique s'honore à juste titre de posséder des savants qui prennent une part active à la grande œuvre de l'érudition moderne; et grâce à leurs efforts une foule de faits curieux s'accumulent chaque jour dans des recueils de tous genres dont l'existence est assurée par les sympathies d'un public nombreux, éclairé et avide de connaissances nouvelles.

On me pardonnera donc de me borner à un petit nombre de citations, en tête des quelles je placerai les Communications de l'Établissement géographique de M. Justus Perthes sur les recherches nouvelles et importantes qui sont entreprises dans le domaine de la géographie [1]. Ce journal, dirigé, comme vous le savez par M. le docteur Petermann, contient des notices et des cartes ethnographiques composées et imprimées avec une rare perfection. On peut dire avec confiance que c'est, en ce qui concerne nos études, l'une des meilleures et des plus intéressantes productions de la presse périodique.

M. Feischer a publié dans la charmante petite bibliothèque ethnographique et statistique du même éditeur de Gotha, un volume consacré à l'empire d'Autriche [2]; ce volume n'aura pas moins de succès que les autres manuels de cette utile collection.

---

[1] *Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt, ueber wichtige neue Erforschungen auf dem gesammtgebiete der Geographie,* von Dr A. Petermann. Gotha, 1865; in-4, cart.

[2] *Bevœlkerung Œsterreiches, in den wichtigsten statistischen Verhaltnissen* dargestelt von Feischer. Gotha, 1865; in-16

Les complications politiques qui ont surgi récemment entre les États allemands et le Danemark, à propos des duchés de Sleswig et de Holstein, ont motivé un grand nombre de brochures de circonstance, la plupart fondées sur le principe ethnographique. Ces brochures ne sont pas de celles qui peuvent être mentionnées dans ce Rapport. Je crois cependant devoir faire exception en faveur d'un travail de notre savant secrétaire-adjoint, M. Beauvois, sur le Sleswig [1] et la situation respective des races qui occupent ce territoire. Dans ce travail, fondé tant sur les observations personnelles de l'auteur que sur les documents historiques originaux, on établit, par de nombreux faits archéologiques, que les aborigènes du Sleswig étaient, dès les âges de pierre et de bronze, identiques aux autres habitants du pays qui forme le Danemark actuel. Arrivé aux âges historiques, cette identité de population est toujours manifeste, et elle se perpétue jusqu'à nos jours, du moins pour la masse de la nation, auprès de laquelle les Allemands sont relativement de nouveaux venus.

Cette même thèse ethnographique a été soutenue au moyen d'arguments philologiques par un pasteur du Juthland, M. Johannes Kok, dans un ouvrage [2] où il s'attache à démontrer que le sleswigois est un dialecte scandinave dont les rapports avec l'islandais et le suédois sont mêmes plus frappants que ceux qui existent entre ces langues et le danois littéraire.

Vous avez reçu de votre savant et laborieux associé norvégien, M. le professeur Holmboë, de Christiania, plusieurs curieux opuscules [3] sur diverses matières d'archéologie et

---

[1] *La nationalité du Sleswig*, par E. Beauvois. Paris, 1864; in-8°.

[2] *Det danske Folkesprog i Sønderjylland*. Kœbenhavn, 1865; tome 1er, in-8.

[3] *Tillæg til en Afhandling om Amuleter og om Stormænds Begravelse blandt Skandinaver i Hedenold og blandt Mellemasiens Buddhister*. Christiania, 1865; in-8°, fig. — *Om Oertug eller Tolla en Skandinavisk*

d'ethnographie, mais qui tendent, pour la plupart à établir par des faits nouveaux ou peu connus la thèse favorite de leur auteur, à savoir une identité primitive de religion et de mœurs chez les anciens Scandinaves et chez les anciens Indiens[1].

En Suède, M. Hyltén-Cavallius, bien connu par son riche recueil de traditions et de chants populaires de la Scandinavie, a fait paraître la première partie d'une intéressante étude sur les habitants de Wærend[2], cette population suédoise au type si singulier et si original.

Enfin, je dois vous signaler, dans les Annales pour l'archéologie septentrionale[3], deux écrits philologiques dignes de votre sollicitude. Ils sont consacrés à la langue des îles Shetland, curieux dialecte scandinave qui n'avait pas été jusqu'à présent l'objet de suffisantes études ; l'un est dû à la plume de M. Arthur Laurenson, l'autre a été composé par M. K. J. Lyngby.

« Un temps arrivera, écrivait Voltaire, où toute lumière nous viendra du Nord. » Je crains fort qu'il faille, avant cela, que plus d'un grand empire soit bouleversé de fond en comble et que la cause de l'ethnographie ait obtenu plus d'une nouvelle sanction, plus d'un nouveau triomphe. Toutefois, en considérant le mouvement scientifique qui s'opère dans quelques contrées du Nord, et cela dans des conditions politiques détestables, je suis porté à ne

---

og indisk Vægteenhed. Christiania, 1863, in-8° — *Om Haugelys.* Christiania, 1863; in-8° — *Mjœlnir og Vadjra.* Christiania, 1862, in-8°, — *Norske Voegtlodder fra fjortende aarhundrede.* Christiania, 1863; in-4°, fig.

[1] On trouvera le point de départ de cette doctrine dans les *Traces du Buddhisme en Norvège avant l'introduction du Chrstiaanisme*, de M. C. A. Holmboe.

[2] *Wærend och Wirdarne.* Stockholm, 1863; in-8°.

[3] *Annaler for Nordisk oldkyndighed*, année 1860 (publiée en 1863).

point repousser absolument la parole du prophète de Ferney.

En Finlande, par exemple, il existe une petite aristocratie d'hommes d'élite qui abordent avec un zèle digne de tous éloges les plus difficiles problèmes des sciences historiques et surtout ces grandes et belles questions ethnographiques qui touchent au passé, au présent, et même à l'avenir de leur chère patrie.

Un de nos collègues, M. Georges Forsmann, plus connu dans les lettres sous le synonyme finnois de Yrjœ Koskinen, aujourd'hui professeur d'histoire à l'Université d'Helsingfors, a publié une remarquable dissertation intitulée « Notions sur l'antiquité de la race finnoise [1] . L'auteur, après avoir examiné successivement les idées de MM. Max Müller et Oppert sur les origines et les époques les plus anciennes de la race nordaltaïque, et celles de Nilson sur la race qui occupait l'Europe pendant l'âge de pierre, critique les notions que nous ont transmises sur les peuples du Nord les écrivains de l'antiquité grecque, romaine et orientale. Enfin le savant ethnographe croit, avec M. Oppert, retrouver la mention de cette race dans les inscriptions cunéiformes du système communément appelé scythique.

Cette opinion, également soutenue en Finlande par M. Lagus, professeur de langues orientales à l'Université d'Helsingfors, a été combatue par notre collègue M. Alqvist, dans une remarquable discussion sur les mots finnois qui se rapportent à des idées de civilisation [2]. Ce savant a en outre réuni des matériaux pour établir qu'antérieurement aux relations des Slaves et des Germains avec les Finnois, ces derniers étaient à un degré trop infime de civilisation pour

---

[1] *Tiedot Suomen-suwun muinaisuudesta*. Helsingissæ, 1862; in-8°.
[2] *Litterœr Tidskrift*. Helsingfors, décembre 1865; p. 62.

qu'on puisse leur attribuer sérieusement la moindre part dans la composition des inscriptions cunéiformes.

Dans le recueil annuel des Mémoires de la Société de littérature finnoise de Helsingfors [1], M. Lindstrœm a donné une étude sur les Birkarles, cette population commerçante de la Laponie au moyen-âge ; et M. Alqvist a traité des noms de famille chez les Finnois, à peu près sur le plan adopté par M. Pott pour les noms propres indo-européens [2]. Je vous signalerai aussi une dissertation étendue de M. Alqvist sur les rapports lexicologiques et grammaticaux du finnois et du hongrois, que le savant auteur considère comme provenant d'une seule et même souche [3].

Avant de quitter la Finlande vous me permettez d'ajouter à mes citations, celle d'une curieuse notice [4], perdue au milieu des pages compactes d'un grand recueil et composée par M. H. Wedgwood, sur la parenté des langues finnoises et indo-germaniques.

La Russie a été l'objet d'une de ces publications considérables qui comptent à juste titre parmi les plus magnifiques monuments de la science ethnographique. J'ai nommé l'ouvrage de M. Pauly [5]. La description des peuples de l'empire russe, entreprise par ce savant ethnographe, avec la collaboration de M. Erckert et le concours de MM. Brosset, de Koeppen, Kounik, Lerch, Ch. Ritter, Schott, Wiedemann, a été composée à l'aide des matériaux réunis

---

[1] *Suomi*. 1re série, tome XX. Helsingfors, 1862; in-8°.

[2] *Die Personnennamen ins besondere die Familiennamen;* in-8°

[3] *Suomi*, 2e Série, tome 1er. Helsingfors, 1865; in-8°.

[4] *Transactions of the Philological Society*, 1862; in-8°.

[5] *Description ethnographique des peuples de la Russie*, par Th. de Pauly, ouvrage dédié à S. M. l'empereur Alexandre II, et publié à l'occasion du Jubilé millénaire de l'empire de Russie ; un vol. gr. in folio de 384 pages à deux colonnes et de 62 chromolithographies. — Prix 800 fr.

par la Société géographique de Saint-Pétersbourg et des documents fournis par les ministères ou par les diverses administrations publiques de l'état. Une introduction rédigée par M. Ch. de Baer, membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, traite des caractères de l'ethnographie, de ses progrès successifs et de sa condition actuelle. Ce grand ouvrage se divise en cinq ou mieux en six sections principales, comprenant l'ensemble des populations soumises au tzar : 1° les Indo-Européens, comprenant les Slaves, les Lithuaniens, les Valaques (de race latine), les Iraniens (Ossètes, Persans, Kourdes et Arméniens), et une branche formée d'émigrés allemands, suédois, grecs et bohémiens); — 2° Les Sémites, formant le seul groupe des Juifs disséminés d'ailleurs sur plusieurs points de l'empire ; — 3° les Caucasiens, comprenant les Géorgiens, les Kistes, les Lesghiens et les Tcherkesses ; — 4° les Ourals-Altaïens, se subdivisant en groupes samoyède, finnois, turc (que l'auteur nomme aussi tatar, parcequ'il y annexe diverses populations mongoliques, telles que les Tchouvaches, les Bachkirs, les Turkomans, les Kirghis, les Iakoutes, etc.), en groupes mongol et en toungouse; — 5° les Sibériens orientaux, désignation très-imparfaite sous laquelle il faut entendre les Ioukaghirs, les Tchouktchis, les Koriaks, les Kamtchadales, les Ghiliaks et les Aïno ; — 6° les Russo-Américains, c'est-à-dire les Aléoutiens, les Eskimo, les Kenaïens (ou mieux *Kenaïtz*) les Koloches (*Kolioughi*). Cette division est certainement loin d'être à l'abri de la critique, et l'on peut regretter que M. Pauly n'ait pas emprunté à la linguisque, à l'histoire, à l'anthropologie les bases d'une classification moins vague et plus conforme aux principes de la saine ethnographie. On ne peut cependant s'empêcher d'admirer, au moins dans son ensemble, cette splendide publication, dont les planches, dues à d'habiles artistes, sont dignes du

souverain sous les auspices duquel elle a été entreprise. Parmi ces planches, je dois vous mentionner un tableau craniologique des types les plus remarquables des possessions russes, et une carte dressée par les soins de M. d'Erckert, et dont il a été tiré des exemplaires que l'on trouve séparément dans le commerce. Somme tout le livre de M. Pauly est une œuvre remarquable, qui rendrait des services sérieux à la science ethnographique, s'il n'avait été imprimé avec un luxe de nature à en rendre l'acquisition impossible au plus grand nombre des travailleurs.

Un autre ouvrage[1], d'une valeur scientifique incontestable, mais sans cesse entaché de partialité, est celui que M. Schnitzler a consacré à cet immense amas de territoires et de déserts qu'on appelle « la Russie ». L'auteur a divisé son sujet en deux parties : la première purement géographique et descriptive, la seconde à peu près exclusivement ethnographique. Il a consulté avec soin tous les documents originaux qu'il a pu se procurer ; il a emprunté aux travaux les plus recommandables des faits généralement coordonnés avec méthode ; il a signalé avec talent les particularités statistiques remarquables de l'empire des tzars, et a donné de toute la région moscovite un curieux et brillant tableau. Sans cesse plein d'enthousiasme pour son sujet, il se fait lire d'un bout à l'autre avec intérêt, mais pour quiconque connaît un peu le pays dont il traite, cette lecture inspire de profondes et douloureuses réflexions. On conçoit alors seulement que la France abusée puisse abandonner à ses trop faibles forces la généreuse nation qui verse tout son gasn pour se soustraire aux persécutions du plus odieux despotisme. Ceux qui n'auront lu sur la Russie que le livre de M. Schnitzler ne comprendront qu'avec

---

[1] *L'empire des Tsars au point actuel de la science.* Strasbourg, 1863; 2 vol. in-8°.

peine que l'existence d'un empire ainsi constitué est, sur la surface du globe, un anachronisme au XIXe siècle.

A côté des deux grandes publications que je viens de citer, un petit volume de M. von Buschen[1], malgré sa forme modeste, a droit à votre bienveillante attention. Il appartient à cette jolie série de manuels ethnographiques entreprise par M. Perthes, de Gotha, et dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir à propos d'autres pays. Le volume consacré à la Russie renferme en quelques tableaux plus de données utiles qu'on n'en pourrait trouver souvent dans de gros in-quartos. Les renseignements qu'il contient sur la population relative des différents gouvernements de l'empire, sur la proportion suivant laquelle s'y produisent les sexes et les naissances légitimes ou illégitimes, les tableaux statistiques et comparatifs des nationalités et des religions pour chaque province, sont tout particulièrement dignes de vous être signalés.

Je vous annoncerai aussi l'exposition du système grammatical des Slaves présenté par M. Viaceslav Bambas dans ses rapports avec la langue grecque et la langue latine[1]. Le sujet n'est pas précisément neuf, mais autant que j'ai pu en juger par un coup-d'œil rapide, l'auteur de ce volume est entré dans des développements qui le feront rechercher de tous les amis de la philologie indo-européenne.

Mes recherches ont été infructueuses en ce qui concerne la Grèce. L'état des esprits dans ce malheureux pays est peu propre à la marche progressive des sciences. On y

---

[1] *Bevœlkerung des russischen Kaiserreichs*, in dem wichtigsten statistischen erhaltnissen dargestelt, von A. von Buschen. Gotha, 1862; in-16, avec cartes chromolithographiées.

Die Formbildung der slavischem Sprache. Verfasst von Viaceslav Bambas. Prague, 1865; in-8°.

rève bien ethnographie, mais, en fait de pratique, on se borne à renvoyer un monarque pour aller en quêter un autre. Jusqu'à ce que la question des races aient été posée sur le territoire ottoman, avec des canons pour la soutenir, il est douteux que la nation hellénique sorte de l'état anormal dans lequel elle agonise. Je vous citerai cependant le mémoire de M. le docteur Brandes sur la langue néo-grecque et la parenté du grec et de l'allemand[1], et la grammaire grecque moderne publiée en anglais par M. Sophocles[2].

En dehors des groupes ethnographiques de l'Europe qui ont été déterminés d'une manière satisfaisante, demeurent les Basques, dont les caractères anthropologiques et le langage surtout ouvrent un vaste champ de conjectures à toutes les imaginations. M. de Charencey, curieux de résoudre l'énigme des origines de ces montagnards pyrénéens, a entrepris une comparaison de leur langue avec les langues ouraliennes, et il croit avoir acquis la preuve qu'il existe entre les unes et les autres des affinités qui se révèlent d'une manière incontestable dans les idiomes des Finnois, des Lapons et des Magyars. Il n'a paru jusqu'à present que la première livraison de l'ouvrage de M. de Charencey[3], et elle suffit pour montrer dans son auteur beaucoup de zèle et un amour louable des choses linguistiques. Nous regrettons toutefois que cet ouvrage ne nous ait pas été donné dans sa forme définitive; et malgré, le savoir qui s'y trouve prodigué, on est péniblement impressionné quand au début

---

[1] *Die neugriechische Sprache* und die Verwandtschaft der griechischen Sprache mit der Deutschen, von Dr H. K. Brandes. Lemgo, 1862; in-8° de 240 p.

[2] *Romaic or Modern Greek Grammar* by E. A. Sophocles. Boston, 1862; in-8° de XXVIII-196 pages.

[3] *La langue basque et les idiomes de l'Oural*, par H. de Charencey. 1er fascicule. Structure grammaticale et déclinaisons. Paris, (Challamel éditeur), 1862; in-8° de 56 pages.

d'une œuvre de longue haleine, à la première phrase d'un livre, on lit ces mots : « Pressés par le temps, nous ne pourrons donner au présent mémoire toute l'extension que nous aurions désiré. » Etait-il donc si pressant d'offrir au public un volume sur la langue basque, et l'auteur ne compromet-il pas le succès d'un travail auquel il attache à juste titre de l'importance, en le livrant imparfait à ses propres yeux aux presses à vapeur d'une imprimerie typographique?

Je vais aborder, Messieurs, le domaine de l'ethnographie orientale. Après vous avoir mentionné les principaux écrits qui sont venus à ma connaissance sur les grandes familles sémitique, tartare et aryenne, je m'occuperai des peuples imparfaitement classés de l'Inde transgangétique, de la Chine et du Japon. Je terminerai cette partie de mon Rapport par la famille océanique ou polynésienne.

Dans le domaine de la philologie anarienne, j'ai à vous mentionner la troisième édition revue et augmentée du premier volume de l'ouvrage de M. Renan sur l'Histoire des langues et des peuples sémitiques[1]. On sait que ce travail, qui a soulevé d'ailleurs d'innombrables critiques et des attaques passionnées, touche à plusieurs intéressantes questions d'ethnographie. Il est à regretter toutefois que le second volume, qui doit renfermer le système comparé des langues sémitiques étudiées au point de vue historique dans le premier volume, se fasse attendre si longtemps. Lorsqu'il aura paru seulement, on pourra apprécier d'une manière définitive la portée de l'œuvre de notre savant académicien et la placer à côté des grands travaux entrepris depuis quelques années sur les idiomes de la famille indo-européenne.

---

[1] *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, 1re partie. Histoire générale des langues sémitiques. 3e édition. Paris, Imprimerie impériale, 1863; in-8°.

Un des membres de votre Conseil [1] a insisté pour que l'on demandât à l'architecture une part des matériaux nécessaires à la construction du grand édifice de la science ethnographique. Ceci m'autorise à appeler votre attention sur une magnifique monographie du Harem ech-chérif « le noble sanctuaire », autrement dit le temple de Jérusalem, par notre collègue, M. le comte Melchior de Vogüé[2]. Après avoir donné une description rapide du monument, description illustrée par de nombreuses figures ornementales intercalées dans le texte et de riches planches en couleur, l'auteur aborde l'histoire monumentale du temple, d'après les écrivains de l'antiquité classique et orientale, le tout corroboré par l'examen des ruines qui subsistent encore et que M. de Vogüé a étudiées avec un religieux respect.

M. Benloew, de son côté, a abordé avec succès une piquante question d'ethnographie [3], celle de la famille à laquelle appartenait le peuple vaincu par les Grecs lors de la prise de Troie. Au moyen d'ingénieux rapprochements philologiques, l'auteur est arrivé à conclure que le peuple du roi Priam appartenait, du moins pour la masse, à la race sémitique et parlait un langage assez voisin de celui des tribus d'Israël.

Vous avez en ce moment sous les yeux le tome complémentaire de l'Expédition en Mésopotamie de M. Jules Oppert [4] et les dernières livraisons de planches qui l'accom-

---

[1] M. de Labarthe.

[2] *Le temple de Jérusalem.* Monographie du Harem-ech-chérif, suivie d'un Essai sur la topographie de la ville sainte, par le comte Melchior de Vogüé. Paris, (Noblet et Baudry éditeurs); première livraison, in-f°.

[3] *Les Sémites à Ilion*, ou la Vérité sur la guerre de Troie. Paris, 1865, in-8 de VI-64 pages.

[4] *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du gouvernement de 1851 à 1854, par MM, Fulgence, Fresnel, Félix Thomas et Jules Oppert, et publiée sous les auspices de S. Exc. le ministre d'État, par M. Jules Oppert. Paris, Impr. impér., tome 1er; in-4° de III-570 pages.

pagnent. Ce magnifique ouvrage, dont Son Excellence le Ministre de la maison de l'Empereur a bien voulu accorder un exemplaire à notre Bibliothèque, renferme les résultats de la mission envoyée par le gouvernement de la République française en Asie-Mineure à l'effet d'explorer, au point de vue archéologique surtout, la Mésopotamie et la Médie. Le second volume, qui a paru il y a plusieurs années et sur lequel il vous a été fait un rapport spécial, renferme, comme vous le savez, la partie philologique de l'ouvrage, l'exposé du système d'interprétation adopté par M. Oppert, la reproduction typographique de nombreuses inscriptions et leur traduction française accompagnée de notes et de commentaires. Le premier volume, celui qui vient de vous être envoyé, comprend le récit du voyage, ses péripéties, ses aventures; il est alternativement savant et anecdotique, sérieux et amusant. Les plans de Babylone, relevés par l'auteur, et qui font partie de son atlas in-folio, méritent tout particulièrement d'être cités. Je vous en aurais parlé plus longuement, ainsi que des autres relevés topographiques qui y sont annexés, si je n'avais craint de m'écarter outre mesure du caractère purement ethnographique que doit avoir ce Rapport. Je ne puis donc que renvoyer ceux que ces matières intéressent aux articles qui ont été insérés sur l'expédition en Mésopotamie dans les principaux organes de l'érudition française et étrangère.

L'ouvrage de M. Oppert, dont je viens de vous entretenir, est tout à la fois le premier et le plus important des monuments élevés par la sagacité et la patience de nos savants à la science nouvelle qu'on a désignée sous le nom d'*assyriologie*. Cette science, dont les principes sont de jour en jour plus généralement admis par les orientalistes et les archéologiens, doit prêter bientôt un puissant concours aux études ethnographiques; et, sans attendre plus longtemps, vous entendrez tout à l'heure M. Oppert lui-même, dans une intéres-

sante lecture, vous montrer le parti qu'il sait tirer de ses découvertes.

Vous trouverez d'autres résultats de l'assyriologie dans les travaux de ce savant sur les portes de Ninive [1], sur le livre d'Esther [2] et dans le mémoire qu'il a publié sur la grande inscription du palais de Khorsabad [3]. Un des élèves les plus distingués de M. Oppert, et qui a été son collaborateur dans ce dernier mémoire, M. Joachim Ménant, notre confrère de Lisieux, s'est donné l'utile mission de vulgariser les découvertes du Champollion de l'Asie-Mineure et de les faire goûter, en les exposant dans un style pur et agréable, à la grande majorité des lecteurs.

Outre de nombreuses brochures sur l'interprétation des textes cunéiformes [4], M. Ménant a composé sous le titre de Syllabaire assyrien, un catalogue général des signes alphabétiques, syllabiques, idéographiques ou *allophones* connus jusqu'à ce jour, avec des notes indiquant la provenance de chaque signe et l'auteur de son déchiffrement. Ce catalogue, dont on nous promet la prochaine mise sous-presse, et sur lequel l'auteur a déjà donné de curieux détails [5], contribuera puissamment au progrès des études cunéiformes, en ce sens qu'il permettra aux orientalistes de remonter facilement et sans perte de temps à la source de toutes les interprétations [6].

---

[1] *Les inscriptions assyriennes des Sargonides* et les fastes de Ninive. Versailles, 1861; in-8°. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne).

[2] *Commentaire historique et philologique du livre d'Esther*, d'après la lecture des inscriptions perses. (Extrait des Annales de philosophie chrétienne, Janvier 1864 in-8°) ;

[3] Dans le *Journal asiatique* de janvier-février 1863.

[4] Citons notamment: *Inscriptions de Hammourabi*, roi de Babylone (XVIe siècle avant J.-C.), traduites et publiées avec un commentaire à l'appui, par Joachim Ménant. Caen, 15 juin 1863; in-8°.

[5] *Rapport sur les inscriptions assyriennes du British Museum*, par J. Ménant. Paris, 1862; in-8 de x-52 pages.

[6] Voyez à ce sujet les observations de M. Mohl, dans le *Journal asiatique* de juillet 1865, p. 77.

Le nom de Silvestre de Sacy a été et sera toujours l'un des plus illustres et des plus glorieux de l'orientalisme français. Un intelligent éditeur de Paris a eu l'excellente idée de réimprimer un choix de morceaux de critique de ce savant et d'en former un recueil[1] dont il a confié la publication à l'un de nos orientalistes éminents, M. Sédillot. Ce volume renferme, entre autres articles ayant plus ou moins trait à l'ethnographie, le fameux travail sur les Druzes qui eut tant de retentissement à l'époque de son apparition. Le succès de ce recueil a engagé le même éditeur à en publier un second dans lequel on a renfermé les meilleurs travaux de Etienne Quatremère[2] sur l'histoire, l'ethnographie et la philologie sémitique. De ce nombre il faut citer : les mémoires sur les Nabatéens, sur le pays d'Ophir, sur le goût des livres chez les Orientaux et les considérations sur le cours du Jourdain et sur la Mer morte. Le travail dans lequel l'auteur cherche à expliquer physiquement le mythe biblique de Josué arrêtant la marche du soleil a été retiré au dernier moment du recueil pour obtempérer aux scrupules religieux de quelques personnes qui voyaient avec peine la réimpression d'un mémoire où l'on s'est éloigné de la stricte orthodoxie. Quatremère était, on le sait, un zélé catholique, mais il appartenait au parti janséniste et revendiquait dans ses travaux d'exégèse une certaine liberté qui effarouchait parfois les consciences susceptibles.

Je ne saurais passer sous silence le volume si substantiel que notre savant collègue, M. Charles Texier, a donné sur

---

[1] Silvestre de Sacy. *Mélanges de littérature orientale*, précédés de l'éloge de l'auteur, par M. le duc de Broglie. Paris, (E. Ducrocq, éditeur), 1863; in-8° de XXXII-395 p.

[2] Quatremère. *Mélanges d'histoire et de philologie orientale*, précédés de l'éloge de l'auteur, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. Paris, (E. Ducrocq, éditeur), 1863; in-8° de XXXII-415 p.

l'Asie mineure [1] dans la collection de l'Univers pittoresque. Vous avez eu un avant-goût de cet ouvrage par un remarquable fragment inédit qui a paru dans votre journal [2]; le livre entier est à tous points digne de ce morceau.

L'histoire encore si peu connue des Arabes avant l'islamisme a motivé la composition d'un nouveau mémoire de M. Ludolph Krehl [3]. Ce savant, qui a réuni avec zèle et critique les renseignements épars et presque toujours fort clairsemés que l'on possède sur cette histoire, nous donne un tableau peu flatteur, il faut l'avouer, de l'état des tribus nomades de la péninsule arabique antérieurement à la prédication du Coran. Le fétichisme de bas-étage, dont faisaient profession ces tribus, semble peu s'accorder avec la thèse ethnographique de M. Renan qui considère le monothéisme comme le caractère essentiel de la race sémitique. Le naturel vagabond des riverains de la mer Rouge se serait sans doute converti difficilement au monothéïsme si leur réformateur n'avait été un prophète renforcé du soldat. Les anciens Arabes ont eu foi dans le glaive de Mahomet avant de croire à ses conversations avec les anges.

Vous avez reçu cette année une édition arabe du traité d'Aboul-Kâsim Mahmoûd ben Omar Zamahsari sur la grammaire des Arabes [4]. Ce traité, intitulé *Al-Mufassal*, et que

---

[1] *Asie Mineure*. Description géographique, historique et archéologique des provinces et des villes de la Chersonèse d'Asie, par Charles Texier. de l'Institut. Paris, 1862; in-8° de 752 p. à deux col. avec 64 grav. et six cartes géographiques.

[2] *Revue orientale et américaine*, tome VI, p, 5 et suiv.

[3] *Ueber die Religion der vorislamischen Araber*. Leipzig, 1863; in-8° de 92 p.

[4] المفصّل *Al-Mufassal*. Opus de re grammatica Arabicum, auctore Abu'l Kâsim Mahmûd Ben' Omar Zamahsario. Ad fidem codicum manu scriptorum edidit J. P. Broch. Breviter præfatus est C. A. Holmboe. Christianiæ, 1859; in-8°.

recommande le célèbre Hadji-Halifa, dans son lexique bibliographique et encyclopédique, avait attiré l'attention de Silvestre de Sacy qui en donna un extrait dans son « Anthologie grammaticale ». Aujourd'hui nous possédons l'ouvrage original en entier grâce aux soins de M. Broch, et nous n'avons plus à souhaiter qu'un traducteur pour nous en faire connaître et apprécier le contenu.

Un de vos savants correspondants, qui a passé une partie de sa vie au milieu des Arabes de l'Afrique du nord et qui s'est familiarisé avec leur langue écrite et parlée, M. Alphonse Rousseau, consul de France, a réuni avec un zèle louable les matériaux épars sur les événements qui se sont passés dans la Tunisie depuis l'expédition de Charles-Quint en 1535 jusqu'à la prise d'Alger en 1830[1]. L'auteur a joint à son livre plusieurs appendices, notamment un tableau chronologique des beys de Tunis, un arbre généalogique de la famille actuellement régnante, le texte ou au moins une analyse des traités conclus par les puissances européennes avec la Régence, etc.

Plusieurs nouvelles grammaires arabes[2] ont également vu le jour depuis le dernier Rapport qui vous a été présenté. Si elles ne signalent pas précisément, au point de vue exclusif de l'érudition, un progrès nouveau dans le champ de nos études, elles témoignent du moins de l'extension que prend en Europe l'enseignement de la langue de Mahomet. Eu égard au but essentiellement philosophique

---

[1] *Annales tunisiennes* ou Aperçu historique sur la Régence de Tunis, par Alphonse Rousseau, consul de France; in-8°.

[2] *A grammar of the Arabic language*, translated from the german of Caspari, by W. Wright. London; 2 vol. in-8°. — *Kurzgefasste arabische Sprachlehre* zur schnellen Erlernung der vulgär-arabischen Sprache, wie dieselbe in ganz Egypten und am rothen Meere gesprochen wird, nebst reichhaltigen Wœrterbuch. Leipzig, 1862; in-12. — Pratisches Handbuch der neu-arabischen Sprache, von Wahrmund. Giessen, 1862; in-8°

et humanitaire de l'ethnographie, nous ne pouvons que voir avec satisfaction augmenter le nombre des livres propres à faciliter le rapprochement si difficile des populations musulmanes et chrétiennes; et il n'y a pas à douter qu'une connaissance profonde de la langue, de la littérature et partant des mœurs arabes, ne soit le meilleur moyen de vaincre les répugnances de cette race éminemment religieuse et fière qui, sur la foi du grand prophète de l'Islam refuse, sinon des lèvres du moins du cœur, toute alliance fraternelle avec ce qu'elle appelle *les chiens de chrétiens.*

C'est par ces considérations que je prends la liberté de vous signaler encore un livre étranger à nos travaux quant à son contenu mais dont le but est identiquement le même que le vôtre. Je veux parler du volume que M. Soliman al-Harairi a rédigé pour enseigner à ses compatriotes arabes la météorologie, la physique et ses plus curieuses applications.[1] M. Soliman al-Harairi, comme vous le savez, est un musulman très éclairé qui s'est donné la mission de faire connaître l'Europe et ses sciences au monde musulman, dans l'espoir de faciliter son alliance intellectuelle avec le monde chrétien. Tous les ouvrages de ce savant ont été écrits sous l'inspiration de cette pensée, et leur efficacité est à mes yeux hors de toute espèce de doute.

Je vous mentionnerai enfin la peinture de mœurs africaines que vient de publier M. Florian-Pharaon[2], ancien interprète militaire, et qui, malgré sa forme plus légère que celle que nous aimons à rencontrer dans les ouvrages d'ethnographie, renferme des détails curieux et vrais sur les bohêmes de notre armée algérienne.

---

[1] *Traité de météorologie*, de physique et de galvanoplastie, rédigé en arabe, d'après les meilleurs auteurs français, avec les termes techniques en arabe, par Soliman al-Harairi. Paris, 1863; in-8°.

[2] *Spahis, turcos et goumiers*, Paris (Challamel, éditeur). 1863; in-12.

M. Reinaud, que vous connaissez tous, a publié un grand Mémoire [1] dont les savants font beaucoup de bruit, et qui expose, ce que personne n'avait encore entrepris comme lui, les relations politiques et commerciales de l'empire romain, non-seulement avec la Perse et l'Inde, mais encore avec la Chine et les autres contrées de l'extrême Orient. Ceux qui liront cette étude seront étonnés de tout ce que l'auteur a su tirer des historiens latins, grecs, arabes et chinois.

L'ethnographie de la Perse a occupé tout spécialement deux de vos collègues : le commandant Duhousset et M. de Khanikoff. Je vous ai mentionné les travaux du premier, en énumérant les Mémoires publiés sous vos auspices ; il me reste à vous signaler les travaux du second. Ancien consul de Russie en Perse, M. de Khanikoff, après avoir séjourné dans l'Iran et visité plusieurs contrées peu accessibles de l'Asie centrale, notamment la Boukhârie, s'est décidé à voyager parmi nous pour rechercher les ouvrages manuscrits ou imprimés de nos grandes bibliothèques publiques et particulières de nature à enrichir son œuvre, et pour élaborer, en communion d'idées avec les savants de l'Europe occidentale, les matériaux qu'il a recueillis sur le sol même de l'Orient. Jusqu'à présent il ne nous a communiqué que quelques Mémoires sur des questions particulières d'histoire et d'ethnographie; mais nous avons eu assez souvent l'occasion d'apprécier la justesse et la profondeur de son jugement, la variété et la solidité de son érudition, pour savoir ce qu'il faut attendre de son grand ouvrage. Nous

---

[1] *Relations politiques et commerciales de l'empire romain avec l'Asie orientale.* (L'Hyrcanie, l'Inde, la Bactriane et la Chine), pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, d'après les témoignages latins, grecs, arabes, persans, indiens et chinois; avec quatre cartes, par M. Reinaud. Paris, Impr. impériale, 1863; in-8° de 339 p.

devons appeler d'autant plus ardemment de nos vœux l'apparition de cette œuvre de longue haleine, que l'auteur est, parmi les savants de notre époque, un de ceux qui se sont le plus ardemment adonnés à la science ethnographique.

L'antique philosophie indienne, qui occupe une si large place dans l'histoire de l'esprit humain en général et dans les études ethnographiques en particulier, a été l'objet d'une nouvelle publication[1] d'un brahmane converti au christianisme et aujourd'hui professeur au Bishop's College, à Calcutta. L'auteur, d'un bout à l'autre de son livre, s'attache à démontrer la fausseté de cette philosophie, et il réfute, avec tous les arguments que possède un homme instruit et élevé dans une religion qu'il a abandonnée, la doctrine des Vêdas et celle des écoles justement célèbres de la *nyaya*, du *sankhya* et du *védanta*. Comme tous les hommes qui ont abjuré leur foi, M. Banerjea se croit obligé de l'attaquer sur tous les points, et on le voit guindé sans cesse par le besoin de démontrer la vanité du rationalisme hindou. Son érudition, il faut le dire, atténue considérablement ce défaut; et, en dépit de l'odeur cléricale qu'on respire à chaque page de son livre, on aime à y constater une valeur scientifique qu'il serait injuste de méconnaître.

Ceci m'amène à vous parler du volume consacré par M. Emile Burnouf, aux religions de l'Inde et particulièrement au Vêda, à sa métaphysique, à sa poësie et aux progrès qu'il a motivés dans le champ des études philologiques, ethnographiques et religieuses[2]. Ces études, qui ne sont autres que les leçons faites par le savant professeur à la

---

[1] *Dialogues on the Hindu Philosophy*, to which is added a discussion of the authority of the Vedas. By Rev. K. M. Banerjea. Calcutta, 1861; in-8° de 528 p.

[2] *Essai sur le Véda*, ou Etudes sur les religions, la littérature et la constitution sociale de l'Inde, depuis les temps primitifs jusqu'aux temps

Faculté de Nancy, sont destinées à répandre le goût des lettres indiennes parmi un public auquel elles sont encore étrangères. C'est ce qui explique l'absence de citation et de tout ce qui pourrait effaroucher des personnes peu familiarisées aux recherches minutieuses de l'érudition. Néanmoins ce livre sera d'une lecture utile pour les orientalistes et les ethnographes qui, ne faisant pas de l'Inde védique l'objet de leur spécialité, seront bien aises de connaître les grands problèmes qui s'y rattachent, sans avoir à recourir aux ouvrages volumineux publiés sur la matière. M. Burnouf cherche à préciser le lieu qu'occupaient les Aryas à l'époque de la composition des hymnes védiques, et cela à l'aide d'identifications entre les espèces animales et végétales mentionnées dans le Véda et celles qui caractérisent la faune et la flore de certaines parties de l'Inde actuelle. Des faits d'un autre ordre lui servent de confirmation à ces prémisses. Enfin il résume, d'après les travaux les plus accrédités, ce que l'on croit savoir des migrations primitives de cette race supérieure qui a entrevu, grâce à une admirable intuition des choses surnaturelles, les plus hauts problèmes de la métaphysique et de la raison, et cela à une époque où les autres races, à peine sorties du berceau de leur enfance, n'avaient pas encore entendu sonner pour elles l'heure matinale du berger.

M. Goldstücker a joint à une édition en fac-simile d'un manuscrit du *Mánava-Kalpa Sutra*[1], une longue introduction dans laquelle il a critiqué les principaux monuments

---

brahmaniques. Ouvrage pouvant servir d'introduction à l'Etude des Littératures occidentales, par Emile Burnouf. Nancy (Paris, Dezobry, Tandou et Cie, éditeurs), 1863; in-8° de 476 p.

[1] *Mánava-Kalpa-Sútra*, being a portion of this ancient work on Vaidik Rites, together with the Commentary of Kumarila-Swámin. With a preface, by Theodor Goldstücker. London, 1861; in-fol. oblong.

de l'ancienne littérature indienne, et notamment les textes du Vêda. Ce remarquable morceau de critique, qui embrasse dans de savantes digressions la plupart des questions pendantes parmi les indianistes, a été réimprimé séparément[1]. Il ne sera pas consulté sans intérêt par les ethnographes qui s'occupent des antiques populations ariennes de la péninsule cisgangétique.

Il est une question qui, depuis longues années, préoccupe non-seulement les orientalistes, mais encore le nombreux public éclairé qui s'intéresse à toutes les grandes discussions de philosophie religieuse. Je veux parler de la question du *Nirvâna*. Vous savez que sous ce nom l'on entend la condition finale de l'homme, après les diverses sortes de transmigrations qu'il est appelé à subir, suivant la doctrine des Indiens bouddhistes. Deux écoles sont en présence : l'une fondée en quelque sorte par Eugène Burnouf, et qui a trouvé dans M. Barthélémy Saint-Hilaire un éminent continuateur, tend à voir dans ce mot l'anéantissement de l'individu ou, si l'on veut, son absorption dans le grand tout, c'est-à-dire dans Dieu; l'autre, qui compte chaque jour de nouveaux partisans, cherche à expliquer le Nirvâna par une sorte de béatitude ou, en d'autres termes, par « un bonheur suprême et éternel avec exemption des renaissances dans le monde phénoménal. » C'est ainsi, du moins, que s'exprime M. J. B. F. Obry, dans un énergique plaidoyer[2] présenté contre M. Barthélémy Saint-Hilaire devant l'Académie d'Amiens. L'auteur, s'appuyant sur ces paroles

---

[1] *Panini: His place in Sanskrit Literature.* An investigation of some literary and chronological questions which may be settled by a study of his work, by Th. Goldstücker. London, 1861; in-4°.

[2] *Du Nirvâna bouddhique*, en réponse à M. Barthélémy St-Hilaire, par J.-F. Obry. Paris (Aug. Durand, éditeur), 1863; in-8°. — Cf. la brochure publiée sur ce volume, par M. Foucaux, sous ce titre : *Doctrine des Bouddhistes sur le Nirvâna.* Paris, 1864; in-8°.

de son adversaire lui-même : « le Nirvâna est une conception monstrueuse qui répugne à tous les instincts de la nature humaine, qui révolte la raison, et qui implique l'athéisme », M. Obry, dis-je, se demande s'il est possible d'imputer, après vingt-quatre siècles écoulés, une telle monstruosité « au héros de l'ascétisme indien, à ses héroïques imitateurs et à plus de trois cents millions de nos semblables ! » C'est là, il faut l'avouer, une argumentation *a priori* d'un poids incontestable, mais elle ne suffit pas à M. Obry, et il discute de point en point les objections qu'on a soulevées contre sa doctrine. J'avoue qu'après avoir lu ce long et éloquent manifeste en faveur de la dignité humaine en général, et de celle d'une grande famille en particulier, je n'ai pu acquérir l'entière conviction que je souhaitais. Aujourd'hui encore, il me semble regrettable qu'on veuille s'ériger, pour me servir de l'expression même de M. Obry, en défenseur ou en critique du Nirvâna-néant. J'aime peu d'ordinaire l'éclectisme, qui dispense le philosophe ou le critique de grands efforts de génie ou de jugement; il serait cependant bon qu'on y recourût quelque peu dans cette discussion qui s'égare, ou du moins qu'on n'appliquât pas à tous les temps et à toutes les sectes ce qui a pu n'appartenir qu'à certains temps ou à certaines sectes. J'aurais voulu, Messieurs, vous communiquer mes idées à cet égard, idées que j'ai déjà eu l'occasion d'énoncer sommairement[1] et sur lesquelles je me propose de revenir bientôt; mais je m'aperçois que je me suis déjà trop étendu sur ce sujet, et je dois continuer mon énumération encore loin d'être achevée.

L'histoire de l'astronomie chez les Indiens se rattache

---

[1] *Etudes asiatiques*, Introduction, p. VIII. — Il sera de nouveau question du Nirvâna et de l'idée qu'y attachent divers peuples de l'Asie orientale dans un volume actuellement sous presse, et qui doit paraître sous le titre de *Variétés orientales*, à la librairie J. Gay.

trop intimement à celle de leurs origines pour que nous puissions être indifférents aux travaux qui s'en occupent. Le débat, engagé plus sérieusement que jamais, depuis la publication du *Sourya-Siddhanta*[1], ouvrage original le plus important sur la question, s'est ranimé par suite de nouvelles publications. Aujourd'hui l'on ne doute plus des réformes causées par les Grecs, depuis Alexandre-le-Grand, dans le système astronomique des Hindous; mais il reste encore à savoir si ce même système est en propre leur œuvre, ou s'ils l'ont emprunté de quelque nation de l'antiquité. Le problème à résoudre repose désormais sur la provenance des *nakchatra* ou astérismes, au nombre de vingt-sept, dont le rôle est considérable dans l'astronomie indienne primitive. M. Biot, qui a cru pouvoir les identifier avec les *sieou* des Chinois, me disait, peu avant que la mort soit venue le ravir à ses belles recherches, que d'une part, l'exactitude des calculs opérés à la Chine dès la haute antiquité, et de l'autre, l'imperfection dans l'Inde de certains procédés fondamentaux, l'obligeaient à placer au-delà de l'Himâlaya le berceau asiatique de l'astronomie. M. Weber veut, au contraire, faire honneur aux Babyloniens de cette découverte; mais, comme le remarque avec raison M. Max Müller, dans sa savante introduction au quatrième volume du *Rig-*

---

[1] *Surya-Siddhanta; a Text book of Hindu Astronomy*, with notes and an Appendix containing additionnal notes and tables, calculations of eclipses, a stellar map, and indexes, by Rev. Ebenezer Burgess. New-Haven, 1860; in-8°. — *Die vedischen Nachrichten von den Naxatra* (Mondstationen), von A. Weber. Berlin, 1860; in-4°. — *A translation of the Surya-Siddhanta*, by Bapú Déva Sástri. Calcutta, 1861; in-8° (n° 13 de la *Bibliotheca indica*, nouvelle série); — M. le professeur Whitney, dans le *Journ. of the Amer. Oriental Society*, t. VIII, p. 319 et sv.; — *Études sur l'astronomie indienne et chinoise*, par J.-B. Biot. Paris, (Michel Lévy frères, éditeurs), 1862; in-8°; — *On Ancient Hindu Astronomy and Chronology*, by Max Muller. Oxford, 1862; in-4° (tirage à part).

Véda, cette assertion, qu'on ne saurait établir d'une façon satisfaisante, doit demeurer à l'état d'hypothèse, au moins jusqu'au moment où le déchiffrement des inscriptions cunéiformes nous aura apporté un témoignage quelconque en sa faveur.

Un des hommes les plus éminents de l'orientalisme contemporain que vous avez eu l'honneur de compter parmi vous, feu Horace-Hayman Wilson, a puissamment contribué, comme aucun de nous ne l'ignore, aux progrès de l'ethnographie indienne. Vous apprendrez donc avec plaisir qu'une nouvelle édition de ses œuvres[1] se publie en ce moment en Angleterre, sous la direction d'un de vos savants correspondants, M. le Dr Reinhold Rost. Les deux premiers volumes[2], que j'ai entre les mains, renferment ses Essais et Lectures sur la religion des Hindous, sur leurs sectes et leurs dissidences.

MM. Emile Burnouf et Leupol, qui se sont associés à Nancy pour publier, dans ce nouveau centre d'études orientales, les livres élémentaires dont on manquait jusqu'à présent pour l'étude du sanscrit, ont donné une seconde édition revue et corrigée de leur grammaire[3]. Ils ont suivi comme l'on sait, dans cet ouvrage la méthode classique que l'on doit à J. L. Burnouf pour l'enseignement du grec et du latin, et dans cette édition, ils ont donné aux mots sanscrits leur forme en écriture indigène dévanagari à côté de la transcription latine à laquelle ils avaient dû se

---

[1] *Works* of the late Horace Hayman Wilson, M. A., F. R. S. London (Trübner and Co), tome I et II, 1862; in-8°.

[2] *Essays and Lectures chiefly on the Religion of the Hindus*, by the late H. H. Wilson; collected and edited by Dr Reinhold Rost. London (Trübner and Co), 1862; 2 vol. in-8°.

[3] *Méthode pour étudier la langue sanscrite*, par Emile Burnouf, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy et L. Leupol, associé de l'Académie Stanislas. 2e édition. Nancy, 1864; in-8° de xv-150 p.

borner lors de leur première édition. Sous cette forme l'ouvrage devient fort utile pour les commençants, et il contribuera, j'en suis persuadé, à augmenter parmi nous le nombre des indianistes, d'autant plus que, grâce au zèle infatigable de ces deux savants, chacun pourra bientôt se procurer, à des conditions très tolérables, un Dictionnaire classique sanscrit-français[1] suffisant pour l'intelligence de la plupart des textes originaux. A côté de chaque mot sanscrit en lettres dévanagari, se trouve sa transcription en lettres européennes, ses significations diverses et des exemples où on le trouve employé. Les auteurs ont jugé à propos de donner, en outre, des comparaisons grecques et autres, à l'effet de démontrer la filiation indienne des langues classiques: ces enrichissements ont bien leur utilité pour les étudiants qui, au sortir de leur classes, voudront aborder l'étude d'une langue étroitement apparentée avec celles qui auront occupé leur première jeunesse; cependant, je crois qu'il eût mieux valu renoncer à ces rapprochements qui, présentés sans démonstration et parfois avec incertitude, peuvent lancer les commençants sur une pente linguistique où trop de personnes ont fini par perdre la voie solide de la philologie moderne.

J'arrive au petit nombre d'ouvrages consacrés cette année aux nations tartares. L'étude de ces nations, dont on pourrait tirer les plus grands fruits pour la recherche des origines de la civilisation, n'avance point, il faut l'avouer, avec la même rapidité que les autres études historiques, et c'est à peine si l'on compte ailleurs qu'en Russie quelques savants qui aient pris à tâche d'élaborer les faits déjà recueillis dans

---

[1] *Dictionnaire classique sanscrit-français*, où sont coordonnés, révisés, complétés les travaux de Wilson, Bopp, Westergaard, Johnson, etc., par Emile Burnouf et L. Leupol. Nancy (chez l'auteur, à la Faculté des Lettres), livraisons 1, 2 et 3; gr. in-8° de 400 p. à deux col.

ce domaine de l'ethnographie orientale. Les relations avec l'intérieur de l'Asie deviennent de jour en jour moins impossibles, et il est déjà une foule de pays où pourraient s'engager sans danger des savants désireux d'étendre de ce côté le domaine de nos connaissances positives.

En attendant, M. Stanislas Julien a pris à tâche d'extraire des historiens chinois, au sujet des Turcs orientaux, des documents qui n'avaient pas encore été traduits et qui remplissent une lacune de plusieurs siècles dans les annales des peuples musulmans. La traduction française[1] que nous donne le savant professeur du Collège de France répond à environ deux cents pages in-4° du *Pien-i-tien*, vaste recueil renfermant tout ce que les Chinois savent de plus exact sur les peuples étrangers. Après leur publication complète, qui aura lieu prochainement (la composition typographique en est déjà achevée), M. Julien se propose de donner, d'après la même source, des notices ethnographiques développées sur les Turcs occidentaux, les Arabes et les Persans, notices qui nous feront également connaître plusieurs périodes ignorées de l'histoire asiatique.

La publication des matériaux recueillis par les frères Schlagintweit, durant leur savante et courageuse exploration du Tibet, ne se fera plus longtemps attendre, et déjà nous avons entre les mains plusieurs volumes dus à ces illustres voyageurs. L'un de ces volumes[2], consacré tout spécialement au bouddhisme tibétain, nous fait toucher du doigt la condition religieuse et sociale de l'une des sociétés les plus

---

[1] *Documents historiques sur les Turcs* (Tou-kioue), extraits du « Pien-i-tien », et traduits du chinois par Stanislas Julien. (Sous presse à l'Imprimerie impériale).

[2] *Buddhism in Tibet*, illustrated by litterary documents and objects of Religious Worship. With an Account of the Buddhist System preceding it in India, by Emil Schlagintweit, Leipzig. 1865; gr. in-8° avec Atlas in f°.

étrangement organisées de l'ancien continent. MM. Schlagintweit ont eu le rare bonheur de puiser à pleines mains à la source même de toutes les traditions et coutumes de la région himâlayenne; c'est assez dire que leur livre devra être consulté désormais par quiconque s'occupera de l'histoire et de l'ethnographie tibétaine.

De son côté la section orientale de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, a publié [1] le texte mongol et la traduction russe de l'*Altan Tobtchi* « aurea epitome » chronique à laquelle a dû puiser Ssanang Ssetsen pour son histoire des Mongols et qui renferme un abrégé des annales des anciens rois de l'Inde depuis le Mahâ-Sammata jusqu'à Rahoula, fils de Çâkya-mouni, une également abrégée des rois du Tibet et enfin une histoire des Mongols depuis Dabo-Mergen, dont les fils furent les chefs des tribus des Khatagites et des Ssaldjigoutes, jusqu'à Mengdan ou Lingdan-Koutoukhtou qui fut élevé à la dignité de khan dans l'année du dragon 1604. On doit au lama Galsan Gomboïef, déjà connu par d'importants travaux sur sa nation, la traduction de cette curieuse chronique, dont la valeur est encore augmentée par une savante introduction de M. Savélief. A la fin de l'ouvrage, le même lama a donné, avec une traduction russe, un fragment kalmouk sur Oubachi Khoungtaï-dji et ses guerres avec les pirates.

J'aurais voulu vous citer de remarquables travaux sur l'ethnographie du Japon. Les événements récents donnaient lieu d'espérer que les voyageurs nous apporteraient de précieuses lumières sur cet archipel si avancé dans la civilisation et encore si peu connu en Europe. Je n'ai pu me procurer cette année que des ouvrages rédigés dans le style léger des touristes et qui, s'ils ont l'avantage de faire con-

---

[1] *Troudi Vostotchnago otdiélénia imperatorskago arkheologitcheskago obstchestva.* Saint-Pétersbourg, 1862; in-8°.

naître agréablement au plus grand nombre des lecteurs les particularités amusantes du pays qu'ils décrivent, n'ont en revanche qu'un fort maigre intérêt pour la science. Les Notes de voyage de M. le baron de Chassiron[1] ont cela de remarquable qu'elles nous montrent les côtés les plus saillants de la civilisation japonaise, esquissés avec verve et placés spirituellement en opposition avec leurs pendants dans la civilisation de la Chine et de l'Occident. L'auteur, initié à tous les déguisements, à toutes les réserves du style diplomatique, n'en conserve pas moins dans son livre, son entière liberté de penser; et, grâce aux pointes satiriques qui semblent lui échapper, il se fait lire avec agrément. A un autre point de vue, votre collègue, M. Lindau, qui a résidé, comme vous le savez, plusieurs années, dans l'extrême Orient, a publié des détails curieux sur la situation actuelle de l'empire japonais[2]. On lui doit une description assez étendue de Nagasaki, de Yédo et des localités voisines de cette capitale où sont établis les Européens, depuis la conclusion des derniers traités. Au point de vue de l'ethnographie, on y rencontre bien des données qui pourraient être mises à profit dans nos travaux, mais je crains fort que M. Lindau ait souvent puisé à des sources douteuses, car il se trouve en désaccord avec les auteurs japonais sur beaucoup de points importants. Il faut regretter aussi qu'il ne se soit pas mis au courant de l'état de la science au sujet des Aïno; il aurait sans doute modifié ce qu'il dit de ces habitants de Yéso et notamment de l'idiôme qu'ils parlent, s'il avait seulement jeté les yeux sur les savants mémoires de M. le docteur Pfizmaier, de Vienne.

---

[1] *Notes sur le Japon, la Chine et l'Inde*, par le baron Ch. de Chassiron. Paris, 1861; in-8°, avec planches et fac-similés de cartes japonaises.

[2] Dans la « Revue des deux mondes » de 1863. Les articles de M. Lindau paraîtront prochainement à la librairie Hachette sous ce titre : *Un voyage autour du Japon*. Paris, 1864; in-12.

Puisque je suis amené à parler des Aïno, qui comptent d'ailleurs parmi les peuples les plus dignes d'examen, surtout au point de vue de l'anthropologie, je vous annoncerai une brochure[1] de M. l'abbé Mermet de Cachon, relative à ces indigènes de la grande île septentrionale de l'archipel japonais. M. Mermet de Cachon a résidé quelque temps à Hakodadé, l'un des ports les plus fréquentés de l'île de Yéso, et là il s'est trouvé en contact avec des Aïno, dont il a étudié, à ce qu'il paraît, l'idiôme et la littérature. Sa notice est intéressante, mais elle ne donne que fort vaguement les renseignements que nous recherchons le plus, et même au point de vue linguistique on y trouve quelques inexactitudes qu'il faut sans doute imputer plutôt à l'imprimeur qu'à l'auteur, mais qui n'en sont pas moins fâcheuses quand il s'agit d'un peuple encore si peu connu. Je regrette de ne pouvoir entrer à ce sujet dans une discussion philologique qui nécessiterait l'emploi de caractères étrangers et m'entraînerait dans des digressions hors de propos. Ces inexactitudes d'ailleurs disparaîtront certainement dans les écrits plus étendus que M. Mermet de Cachon se promet de publier et sur lequel on fonde de brillantes espérances.

Les travaux de linguistique japonaise sont plus nombreux que les travaux d'ethnographie : on attend cependant encore la publication d'un Dictionnaire japonais assez complet pour servir à l'interprétation des textes. M. Gochkiévitch a bien publié, il y a quelques années, un vocabulaire étendu de cette langue[2], mais, malgré son incontestable mérite, il ne rendra que de faibles services à la science, car il est

---

[1] *Les Aïnos*. Origine. Langue. Mœurs. Religion. Par Mermet de Cachon. Paris (Mesnel, éditeur), 1868; in 8° de 20 p.

[2] *Roussko-Iaponskii Slovar* (lisez *Iaponsko-Rousskii Slovar*), publié en russe à Saint-Pétersbourg, avec la collaboration du Japonais Tatsibanano Kô-saï; in-8.

expliqué en russe, et c'est tout au plus s'il y a autant de savants qui comprennent cette langue que l'arabe ou le chinois. De son côté, M. Pagès a cru utile de traduire du portugais un vocabulaire composé en 1603, à Nagasaki, par les pères de la Compagnie de Jésus et de le publier en français[1]. L'édition originale de ce vocabulaire est fort rare et l'on n'en connaît guère que cinq ou six exemplaires en Europe. La date et le lieu éloigné de son impression, le papier même sur lequel il est tiré, en ont fait une curiosité très recherchée des bibliophiles; le système de sa composition, au contraire, ne lui laisse qu'une faible valeur pour les orientalistes. Rien ne s'opposait cependant à ce qu'on le livrât de nouveau à l'impression, mais un fac-simile eût t eu beaucoup plus de prix aux yeux des amateurs qu'une traduction française à laquelle on a eu le tort de joindre la transcription des mots japonais en lettres *kaka-kana*, ce qui en augmente l'étendue et le prix sans rien ajouter à sa valeur. Cette opinion est d'ailleurs partagée par le savant professeur de Leide, M. J. Hoffmann, qui prépare un Dictionnaire japonais rédigé exclusivement d'après les sources originales et appelé à ce titre à rendre les plus grands services aux linguistes, aux voyageurs et aux érudits.

De leur côté, les savants japonais publient avec une activité que nous n'avons pas à beaucoup près surpassée en Europe, non pas un, mais une foule de livres pour enseigner à leurs compatriotes les principales langues occidentales, notamment l'anglais, le français, le hollandais, le russe, etc. Il serait trop long de vous énumérer seulement ceux d'entre ces ouvrages dont j'ai pu me procurer des exemplaires et

---

[1] *Dictionaire japonais-français*, contenant la transcription des mots et exemples japonais, les caractères japonais et l'interprétation; traduit du Dictionnaire japonais-portugais composé par les missionnaires de la Compagnie de Jésus, publié par Léon Pagès. 1er et 2e livraisons; in-8°.

je crois à propos de renvoyer cette citation à un travail que je compte faire paraître sur les Curiosités bibliographiques de l'Orient. Je ne puis cependant m'empêcher de vous parler de deux de ces ouvrages qui ont des titres particuliers à votre intérêt. Le premier[1] est un vocabulaire japonais-chinois, donnant les équivalents de chaque mot en trois langues, en français, en anglais et en hollandais, avec leur prononciation en lettres de l'*irofa*. Il est divisé par ordre de matières et imprimé avec beaucoup de soin sur beau papier du pays. Le second est un grand Dictionnaire anglais-japonais[2], composé en types mobiles, dans une imprimerie de Yédo, la seconde année de l'ère impériale *Boun-kiou* (1862) : au point de vue du tirage et de la correction, il ferait honneur à des presses européennes, et malgré un certain nombre de contre-sens dans les interprétations des mots anglais, il ne serait pas désavoué par les savants de l'Occident. Le livre a été composé par M. Hori Tatsou-no Souké, avec la collaboration de plusisieurs savants philologues de l'École des langues occidentales de Yédo, établissement pour l'usage duquel le taï-koun a décidé sa publication. Ce dictionnaire, qui ne compte pas moins de 933 pages à deux colonnes et qui a été tiré sur le beau et soyeux papier du pays, est, je crois, le premier ouvrage imprimé par les Japonais en caractères mobiles suivant la forme habituelle des livres européens, et il sera d'autant plus recherché qu'il a été très-promptement épuisé par les lettres indigènes qui s'en sont arraché les trop rares exemplaires. Pour nous, c'est non-seulement un livre utile, mais encore une curiosité typographique de premier ordre.

---

[1] *San-go-ben ran* (Coup d'œil facile sur trois langues); 3 vol. petit in-4°.

[2] *A Pocket Dictionary of the English and Japanese languages.* Printed at Yedo, 1862; in 8° obl.

La Corée est probablement de toutes les contrées civilisées du globe celle que la science tarde le plus à connaître, et que la politique européenne diffère le plus à aborder. Nul doute cependant qu'il n'y ait une ample moisson scientifique à recueillir, de puissantes et inappréciables positions à occuper. En attendant que nos savants, nos marins et nos commerçants se décident à pénétrer dans cette terre énigmatique et rigoureusement fermée à tous les voyageurs, une notice sur la langue coréenne [1], rédigée d'après le petit nombre de documents chinois et japonais que l'on possède sur son sujet, se présente à votre indulgent accueil. Si elle contribue à éclaircir quelque peu le problème de la parenté du coréen et des langues tartares, l'auteur se trouvera amplement récompensé des pénibles recherches que sa composition a nécessitées.

La Chine est un vaste champ d'exploration livré aux ethnographes européens, et nul de nous ne doute de la valeur de ce qu'on est appelé à y découvrir. Deux voies sont ouvertes aux savants pour entreprendre cette exploration : la voie de la philologie et la voie des voyages. Malgré le nombre déjà considérable d'Européens instruits qui ont pu parcourir une foule de parties de l'empire chinois, il faut reconnaître que c'est encore aux philologues, et aux seuls philologues, que l'on doit les travaux sérieux sur cet empire. Klaproth prétendait que dès le moment où l'on y avait séjourné quelques années on n'était plus capable de composer des ouvrages d'érudition qui aient le sens commun.

Toujours est-il que plus d'un homme capable de rendre des services réels à la science, avant d'habiter l'Orient, y est devenu ensuite à peu près absolument étranger à toute recherche sérieuse. Quelques savants anglais font heureuse-

---

[1] *Aperçu de la langue coréenne* (tirage à part du « Journal asiatique »). Paris, Imprimerie impériale, 1864; in-8°.

ment exception, et, parmi nos collégues, nous devons compter MM. Edkins et Wylie au nombre des orientalistes qui ont rendu le plus de services à la sinologie. J'ai le regret de n'avoir pu me procurer aucune des dernières publications de ces deux linguistes éminents et d'être obligé de remettre à l'année prochaine l'analyse que je désire vous présenter de leur nouveaux ouvrages.

En attendant vous apprendrez avec plaisir que l'un des membres de votre Conseil, à qui l'on doit déjà plusieurs publications chinoises dignes de tous éloges, M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, a entrepris, d'après les sources originales, l'histoire, non des empereurs, mais du peuple chinois. Ce travail, du plus haut intérêt au point de vue ethnographique, formera quatre forts volumes in-8° et ne tardera pas à être mis sous presse. Je ne vous en ferai point l'éloge, car vous pourrez en juger vous-même, dans un instant, par un fragment que l'auteur a bien voulu détacher de son œuvre pour vous être communiqué dans cette séance.

De son côté, M. Stanislas Julien vient de faire paraître un recueil[1] de documents géographiques et philologiques qu'il a empruntés à des ouvrages chinois qu'aucun sinologue n'avait abordés avant lui. Il a placé en tête une suite de notices sur « les peuples étrangers » où nous apprenons ce qu'on sait de plus précis sur l'*I-li* et sur les Oïgours; puis, vient une notice sur le traité chinois de Géographie universelle, publié en 1844 par Lin, gouverneur des Deux-Kouang, et ensuite la description de l'Inde par le célèbre Ma Touan-lin, Enfin, l'auteur a complété son volume par des renseignements bibliographiques sur les relations de voyages dans

---

[1] *Mélanges de Géographie asiatique* et de philologie sinico-indienne, extraits des livres chinois, par Stanislas Julien. Paris, Imprimerie impériale, 1864, in-8° de 339 pages. (tiré à 45 exemplaires). Se vend au Collége de France.

l'Inde et les descriptions de *Si-yu* qui ont été composées en chinois du Ve au XVIIIe siècle de notre ère, par une concordance sinico-sanscrite d'un nombre considérable de titres d'ouvrages bouddhiques recueillis dans un catalogue chinois de l'an 1306, et enfin par une liste des noms des dix-huit écoles schismatiques qui sont sorties du bouddhisme. Inutile de dire que le nouveau livre du savant sinologue, est une source inappréciable d'enseignements pour les orientalistes et pour tous ceux qui s'occupent de l'étude des peuples voisins du Céleste-Empire.

Parmi les livres destinés à faire connaître la Chine aux gens du monde, j'ai reçu deux volumes de M. Sinibaldo de Mas[1], rédigés sous l'inspiration des événements qui ont abouti à la prise de Pé-king et aux derniers traités avec le Gouvernement mandchou. L'auteur, qui a représenté diplomatiquement en Chine la reine d'Espagne, s'est surtout attaché à faire connaître la condition politique du grand empire asiatique, les causes de l'insurrection formidable dont le but était la résurrection de la dynastie nationale chinoise dépossédée par les conquérants tartares, et les circonstances qui ont conduit aux expéditions successives de l'Angleterre et de la France.

Enfin j'ai appris que l'un de nos savants associés-étrangers, M. le docteur Pfizmaier, de Vienne, a publié dans cette capitale de nombreux extraits des historiens de la Chine, sur les anciennes dynasties de ce pays. Je regrette d'être obligé de me borner quant à présent à d'aussi vagues indications, mais je n'ai pu me procurer nulle part ces nouveaux mémoires de M. Pfizmaier. Il est vraiment bien fâcheux pour les études orientales que les travaux de ce savant autrichien,

---

[1] *La Chine et les puissances chrétiennes*, par D. Sinibaldo de Mas. Paris (Hachette et Cie éditeurs); 2 vol. in-12.

qui remplissent sans doute de nombreuses lacunes dans nos connaissances historiques, soient à peu près sans exception ignorés de tous nos sinologues.

La conquête de la Basse-Cochinchine par l'armée hispano-française a motivé sur cette belle contrée de l'Indo-Chine, longtemps oubliée du monde savant, quelques volumes que je dois faire figurer dans ce Rapport. Il serait naturel de vous parler avant tout du *Tableau de la Cochinchine* dont vous avez ordonné la publication et qui a paru sous vos auspices. Cependant, j'espère que vous me pardonnerez de m'abstenir de toute considération, la modeste part de collaborateur que votre bienveillance m'a appelé à prendre à cet ouvrage, ne me permettant pas de prononcer aucun jugement à son égard.

Depuis la publication du volume dû à l'inspiration de notre premier président, M. le baron de Bourgoing, M. Aubaret, capitaine de frégate, a fait paraître une description du pays de *Gia-dinh* ou Basse-Cochinchine, qu'il a traduite sur un texte chinois fort rare et dont il possédait probablement le seul exemplaire connu en Europe. Cette description, qu'il a intitulée, suivant la prononciation annamique, *Gia-dinh-thung-chi*, a été écrite sous le règne de l'empereur Min-mang, il y a une trentaine d'années, par un mandarin nommé Trang-hoï-duk, lequel remplissait les fonctions de vice-roi du Gia-dinh, en 1810. On y trouve une relation de la conquête des six provinces de la Basse-Cochinchine sur le Kambodje remplie de dates précises dont on ne saurait trop apprécier la valeur. La partie relative aux mœurs et coutumes des indigènes, n'est pas moins originale, et, sans nous apprendre

---

[1] *Histoire et Description de la Basse-Cochinchine* (pays de Gia-dinh), traduites pour la première fois, d'après le texte original, par G. Aubaret. Publiée par ordre de S. Exc. le comte de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine et des colonies. Paris, Imprimerie impériale, 1864; in-8°.

beaucoup de choses nouvelles, garantit l'exactitude de ce que nous savions jusqu'à présent. Mais c'est surtout au point de vue de la géographie et de la topographie que la traduction de M. Aubaret est appelée à rendre service à nos colons. Les orientalistes regretteront peut-être que l'auteur n'ait pas songé à donner une reproduction de quelques pages du texte chinois, afin de les mettre en état de les comparer avec la version française correspondante. Quoi qu'il en soit, c'est là une belle et intéressante publication qui fait honneur à notre marine impériale.

J'allais oublier une petite brochure[1] de notre collègue M. de Charencey qui soulève une curieuse question d'ethnographie et de linguistique. On y trouve de singulières analogies de vocabulaire entre les idiômes monosyllabiques de la presqu'île au-delà du Gange, et les langues parlées par les montagnards du Caucase. « Notre travail prouvera, dit « l'auteur, sinon la parenté originelle du tibétain et du chi- « nois avec le tcherkesse et le georgien, au moins l'existence « de rapports intimes ayant dû exister entre ces divers « groupes linguistiques, à une époque vraisemblablement « antérieure aux plus anciens souvenirs de l'histoire pro- « fane et de la chronologie. » Cette curieuse petite brochure renferme en peu de pages de nombreux rapprochements auxquels on n'était guère préparé, et elle comptera très probablement parmi les écrits les plus recherchés de son laborieux auteur.

De l'Indo-Chine nous arrivons naturellement à l'archipel malay et à la Polynésie.

Il n'est venu à ma connaissance, cette année, qu'un très

---

[1] *Des affinités des langues transgangétiques avec les langues du Caucase*, par Hyacinthe de Charencey. Caen, 1862; in-8°. de 15 p. (Tirage à part.)

petit nombre d'ouvrages nouveaux sur l'ethnographie océanienne. M. Alfred Tugault a publié, sous la direction de M. l'abbé Favre, et pour l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales, une petite grammaire malaye [1], à laquelle il a joint un fragment de la Couronne des sultans et une fable extraite du Kalilah et Dimna, en malay, avec une traduction française et une analyse grammaticale à l'usage des commençants. M. Pijnappel, de son côté, nous a donné, d'après Marsden et d'autres sources, un dictionnaire malay-hollandais [2] également composé pour les étudiants.

Une nation fort curieuse et peu connue, la nation tagale, a été l'objet d'un remarquable mémoire de M. le comte Charles de Montblanc [3], qui a exploré l'île de Luçon dans des conditions excellentes pour tout bien voir et bien connaître. Spécialement recommandé aux autorités de cette île par le gouvernement de la reine d'Espagne, ce savant voyageur, qui parle la plupart des langues importantes de l'Asie orientale, et notamment le tagala, a consigné dans ce mémoire ses plus curieuses observations. Il se propose maintenant de faire un travail spécial sur l'idiôme général des indigènes des îles Philippines et sur leurs différents dialectes. Inutile de vous dire combien un tel écrit sera précieux pour le progrès de nos études.

Je dois enfin vous donner enfin le titre d'un ouvrage [4] sur l'archipel d'Hawaïï qui doit être fort intéressant, mais que

---

[1] *Eléments de la langue malaise ou malaye* (bhâsa malayou), par Alfred Tugault. Paris, Imprimerie impériale, 1865; in-4°. et 112 p.

[2] *Maleisch-Nederduitsch Woordenboek*, von J. Pijnappel. Haarlem, 1862; gr. in-8°.

[3] *Les îles Philippines*, par le comte Charles de Montblanc. Paris, 1864; gr. in-8°.

[4] *Ka Mooolelo Hawaïï*. Histoire de l'archipel hawaïien (îles Sandwich.) Texte et traduction, précédés d'une Introduction sur l'état physique, moral et politique du pays, par Jules Remy. Paris, 1862; in-8°

je n'ai pas eu le temps de me procurer pour vous en mentionner le contenu.

Je m'aperçois, Messieurs, que ce Rapport tend à s'étendre audelà des limites qui doivent lui être assignées, et cependant je ne vous ai encore parlé que des publications ethnographiques relatives à l'Europe et à l'Asie. Vous me permettrez donc de remettre à l'année prochaine ce que j'aurais à vous dire relativement à l'Afrique et à l'Amérique, et de terminer ce rapide exposé par quelques lignes sur les écrits consacrés à l'étude générale de l'ethnographie ou de l'une des grandes sciences qui en dépendent.

Vous l'avez souvent répété, ce qui manque le plus au progrès de vos études, ce sont les ouvrages de vulgarisation. Il nous faut à nous, comme aux géographes, aux historiens, aux naturalistes, des écrits populaires et en quelque sorte classiques qui fassent que la grande majorité des personnes instruites ne soient plus sans cesse étrangères aux principes sur lesquels reposent l'ethnographie et ses corollaires. Vous apprendrez donc avec plaisir la publication en français de l'ouvrage allemand du docteur Zimmermann [1] sur l'Homme, son origine, son développement et son histoire. J'ai sous les yeux les livraisons parues de cette traduction : et elles me paraissent de nature à répandre dans toutes les classes laborieuses le goût de nos belles études. L'auteur aborde son sujet en s'appuyant tantôt sur l'anthropologie et les autres sciences naturelles, tantôt sur la philosophie, sur la linguistique et sur l'histoire. Il se propose d'aborder successivement toutes

---

[1] *L'homme.* Problèmes et merveilles de la nature humaine, physique et intellectuelle. Origine de l'homme, son développement de l'état sauvage à l'état de civilisation. Exposé complet d'anthropologie et d'ethnographie d'après les découvertes les plus récentes en sciences naturelles et en histoire, par le docteur N. F. A. Zimmermann. Bruxelles (à Paris, chez Schulz et Thuillié) 1865-64; gr. in-8° avec planches.

les questions qui se rattachent à la connaissance de l'homme physique et moral, tant isolément qu'en société, tant à l'état sauvage et primitif que dans des conditions plus ou moins parfaites de perfectionnement et de civilisation; puis il cherche dans les êtres des trois règnes de la nature des analogies avec l'homme dont il essaie de tirer des conséquences. Il examine ensuite les principales variétés de l'espèce humaine et s'attache à en établir les caractères distinctifs. Les dernières livraisons traitent des améliorations physiques et intellectuelles de l'homme et des causes de sa décadence. D'un bout à l'autre l'ouvrage se lit avec un véritable plaisir, et il n'est presque personne qui n'y trouve de bonnes choses à apprendre. Souhaitons qu'il obtienne assez de succès pour encourager les éditeurs français à ne point reculer devant la publication d'autres écrits ethnographiques du même genre.

Une des questions les plus débattues de nos jours, celle de l'unité ou de la pluralité de l'espèce humaine a été traitée par M. de Quatrefages [1], dans un livre où il a groupé tout ce que son expérience profonde de naturaliste et d'ethnographe a pu lui suggérer sur la matière. Le savant professeur du Muséum, qui s'est nettement déclaré pour le monogénisme, discute néanmoins ce grave sujet avec la réserve et l'impartialité d'un esprit indépendant. Il croit devoir ajouter aux trois règnes de la nature un quatrième auquel il donne le nom de *règne humain*, lequel se distingue du règne animal par « les faits de moralité et de religiosité », comme le règne végétal se distingue du règne minéral par « les faits de vitalité ». Une déclaration aussi hardie demandait à être justifiée par un examen minutieux de toutes les faces du problème. Aussi M. de Quatrefages a-t-il résolu de critiquer dans sa

[1] *Unité de l'espèce humaine*, par A. de Quatrefages. Paris (Hachette et Cie éditeurs), 1861; in-12.

chaire de Jardin des Plantes, les opinions les plus opposées qu'on a émises sur l'altération des races, l'influence des milieux, des habitudes sociales, etc. Il a débuté par la race noire qui lui a semblé plus propre qu'aucune autre à motiver une discussion de détails. Sa première leçon, la seule qui, je crois, a été publiée[1], nous montre qu'il est parvenu à son lever de la manière la plus intéressante toutes les propositions de nature à contribuer au succès de sa doctrine.

De son côté, M. Gustave Flourens, dans la chaire d'histoire naturelle des corps organisés, du Collége de France, s'est occupé de l'histoire de l'homme considéré dans les principales familles de son espèce. Le succès de cet enseignement a prouvé encore une fois combien le public est mûr et bien préparé pour entreprendre l'étude de l'ethnographie. Car, il faut le dire, c'est en se posant beaucoup plus sur le terrain de l'ethnographie que sur celui de l'anthropologie proprement dite, que M. Flourens a su réunir autour de lui une assemblée d'auditeurs nombreux et sympathiques. On annonce la prochaine apparition du cours entier de ce savant professeur. Si l'on peut juger de cet ouvrage par les courts fragments[2] que nous en connaissons, il n'y a pas à douter de sa fortune et de son avenir.

En dehors de ces travaux entrepris à un point de vue général, je dois vous entretenir de quelques publications dont il est encore fort difficile, pour ne pas dire impossible, de mesurer la portée, mais qui n'en sont pas moins autant de pierres assurées à l'édifice de la science ethnographique.

Dans le domaine de l'anthropologie pure, M. le docteur Aitken Meigs a fait paraître des observations sur la forme de

---

[1] *Cours d'anthropologie du Museum*, professé par M. de Quatrefages. Négres asiatiques et américains. Leçon rédigée par M. Henri Jacquart, aide-naturaliste (Paris) 1862; in-8°.

[2] *Histoire de l'homme* (Cours du Collége de France) 1re 7e et 8e leçons Paris, 1863-64; in-12 et in-8.

l'occiput chez les diverses races d'hommes[1]. Après s'être livré à l'examen minutieux de la région occipitale des 1125 crânes conservés dans le Muséum de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, il a bien constaté certaines différences qui lui ont semblé caractéristiques; mais il a dû reconnaître aussi que « la forme de l'occiput humain n'est pas constante », et qu'au contraire elle varie sans cesse, non-seulement chez les individus de différentes races ou tribus, mais même chez les membres d'une même race ou d'une même tribu. » On doit savoir gré à M. Aitken Meigs de la peine qu'il a prise pour arriver à ce résultat négatif, car, ainsi que le disait un savant critique du commencement de ce siècle, « retrécir le champ de l'erreur, c'est agrandir le champ de la vérité. »

Cependant la craniologie continue à faire son chemin, et de nombreux anatomistes assurent que les résultats de cette étude sont incontestables lorsqu'on procède rigoureusement et d'une manière en quelque sorte géométrique. C'est pour déterminer les principes d'après lesquels on doit entendre ce système de mesurage des crânes que M. le docteur Édouard Schwartz, membre de la Commission scientifique attachée à la frégate autrichienne *la Novara*, a publié un Mémoire[2] dans lequel il essaie d'indiquer les procédés à employer pour donner une valeur réelle aux comparaisons craniologiques. Le même anthropologue a inventé des instruments pour faciliter ses opérations, et il se fait un devoir de les décrire. Je n'ai point à me prononcer ici sur ces procédés raffinés du savant allemand; mais je crois qu'il faut en

---

[1] *Observations upon the form of the occiput* in the various Races of men. By J. Aitken Meigs, M. D. S. l. n. d.; in-8°.

[2] *Anthropology*. (Novara Expedition). A System of Anthropometrical Investigations as a means for the differential diagnosis of Human Races. Some general results of the measurements required. Invented and established by Edward Schwarz, M. D. Vienna, 1862; in 4° avec pl.

tous cas renoncer à les recommander aux voyageurs. On a déjà beaucoup de peine à obtenir de ceux-ci les notions les plus simples d'anthropologie sur les pays qu'ils parcourent; que serait-ce donc s'il fallait les obliger à des opérations longues, délicates et dans la grande majorité des cas impossibles à entreprendre, même avec la meilleure volonté du monde ?

Un autre anthropologue distingué, M. le docteur Pruner-Bey, s'est livré avec une incroyable patience à des expériences sur les cheveux des différentes familles humaines. Trois instruments, le microscope, le microtome et le micromètre, lui ont permis de constater des variations sensibles dans les sections transversales du cheveu de certaines races, et il a été amené à construire une échelle trichomorphique dans laquelle les Papous, les Boschimans et les Nègres sont placés à une extrémité, et les Polynésiens, les Malays, les Siamois, les Japonais, les Touraniens et les Américains à l'autre extrémité, tandis que les Aryens occupent la position intermédiaire. Les Basques enfin lui ont paru aussi différents de ces derniers par la chevelure que par le langage. Il serait difficile de se prononcer dès à présent sur la portée de ces expériences qu'il faudrait étendre à un plus grand nombre de groupes ethnographiques et à un plus grand nombre d'individus dans chacun d'eux; il faudrait peut-être demander à M. Pruner-Bey quelques nouvelles explications sur les précautions qu'il a prises dans ses expériences, notamment pour éviter qu'une section un peu oblique du cheveu vînt par mégarde à produire les variations de formes (cercle, ovale, etc) qu'il a aperçues au microscope ; car la critique ne saurait se montrer trop sévère quand il s'agit d'admettre une doctrine qui déclare que « la chevelure a une incontestable valeur par l'étude des caractères inhérents aux races humaines [1] »,

[1] *De la chevelure comme caractéristique des races humaines*, par le

et cela lors même qu'elle est professée par un naturaliste aussi autorisé que M. Pruner Bey. Rien n'empêche d'ailleurs que la mesure du cheveu ne donne des résultats analogues à la mesure du crâne, ou de toute autre partie du corps humain. L'avenir nous apprendra s'il faut accepter les données de toute cette géométrie anatomique, ou s'il faut les abandonner complétement avec la plupart des principes actuels de la science anthropologique.

Les ouvrages de linguistique générale et de grammaire comparée ne sont pas moins intéressants pour les ethnographes que les ouvrages d'anthropologie proprement dite. Nous croyons que c'est à l'étude du langage qu'il faut demander avant tout la solution des grands problèmes qui touchent aux origines de l'humanité et à ses fins. L'homme se révèle mieux dans les émanations de son intelligence que dans les phénomènes de sa nature physique; et il est beaucoup plus *utile* de rechercher les différences d'aptitudes et de tendances qui caractérisent chaque race que de disserter sur les dissemblances ostéologiques qu'on croit avoir constatées çà et là. L'anthropologie, science naturelle, n'est pas pour cela une étude à dédaigner. Loin de nous cette pensée. Il nous semble seulement que les principes de cette science sont encore presque tous à découvrir, tandis que la linguistique repose déjà sur un ensemble de lois positives qui ne lui permettent plus de s'égarer dans le vague. La synthèse de ces deux sciences est néanmoins le but constant des ethnographes. Aussi voyons-nous avec plaisir les philologues rechercher dans l'homme physique le complément d'informations indispensables pour arriver à la connaissance de l'homme moral. M. Max Muller, paraît avoir fort heureuse-

---

docteur Pruner-Bey. Paris, 1863; in-8° de 55 p. et trois planches lith. — Une étude sur la chevelure des différents peuples a été publiée, à un autre point de vue, par M. Richard Cortambert, dans la *Revue orientale et américaine*, t. III, p. 549, t. IV, p. 178, 444 et t. V, p. 407.

ment adopté cette doctrine dans son beau livre sur la science du langage [1], dont il a paru successivement plusieurs éditions en Angleterre et dont on nous promet prochainement une traduction française. Nous ne connaissons pas encore, dans leur ensemble, les idées du savant professeur d'Oxford; mais, sans nous ranger à son opinion en ce qui touche la définition du langage qu'il considère comme une production organique susceptible de croissance comme les végétaux, nous pouvons y voir une tendance louable à élargir le cadre de la linguistique. M. Max Muller est doué d'une riche imagination que tempèrent de solides et profondes connaissances en langues orientales. Nul doute qu'il n'ouvre de nouvelles voies à la philologie comparée et par suite à la grande et belle science dont nous faisons l'objet spécial de nos études.

Un autre ouvrage de philologie comparée, qu'on peut considérer comme une sorte de *vade-mecum* de cette science, est celui qu'à publié M. Latham [2]. L'auteur y passe en revue les principales familles de langues et résume les faits les plus curieux que l'on possède sur chacune d'elles. C'est un ouvrage analogue jusqu'à un certain point au *Mithridates* mais qui n'empêcherait pas un savant dévoué à ces recherches de reprendre utilement le plan d'Adelung et de le réaliser de nouveau, en tenant compte des progrès de tous genres obtenus par les linguistes depuis le commencement de ce siècle. Un livre, entrepris dans de telles conditions, serait certainement défectueux à plus d'un égard : non-seulement il renfermerait une foule de faits incertains, de comparaisons vaines et arbitraires, mais encore il serait sans

---

[1] *Lectures on the Science of language*, delivered at the Royal Institutions of Great Britain; by professor Max Mueller, London, 1862; in-8.

[2] *Elements of Comparative Philology*, by R. G. Latham. London, 1862; in-8.

cesse entraîné en dehors des voies solides de la philologie moderne. En revanche, il aurait pour avantage d'inviter les savants à étendre leurs vues au-delà des deux ou trois groupes de langues sur lesquels ils ont pris à tâche de s'appesantir exclusivement. L'avenir dira, j'en ai la ferme conviction, que les seuls linguistes dignes de ce nom sont ceux qui cherchent à approfondir le langage humain partout où il s'est manifesté, aussi bien sur les bords du fleuve Jaune, dans les solitudes de la Cafrerie, sur le plateau de l'Anahuac ou dans l'archipel d'Hawaïï, que sur les rives du Gange ou dans les régions baignées par la Méditerranée et la mer Rouge.

C'est ce qui m'engage à vous signaler la collection de vocabulaires des langues de l'Afrique centrale, réunie par le docteur Barth[1]; la grammaire comparée des langues de l'Afrique du sud de M. W. Blake[2]; la grammaire de la langue hausa[3], parlée sur une grande étendue de pays à l'ouest du Bournou et au nord-est du Yoruba. L'introduction à l'étude de la langue caffre, de M. Bonatz, d'après la grammaire du révérend J. W. Appleyard[4]; le dictionnaire sunda, de M. Jonathan Rigg[5]; et les essais de grammaire et de dictionnaire quichua, idiome des incas du Pérou, par M. Clément R. Markham[6].

Je vous mentionnerai enfin une nouvelle édition de l'al-

---

[1] *Collection of vocabularies of Central African languages*, by H. Barth. Gotha, 1862; gr. in-8 (Kanuri, Téda, Hausa, Ful-ful-de, Sonγi, Logone, Wandala; Bagrimma, and Maba languages).

[2] *A comparative grammar of south african languages*, by W. H. Bleek. Part. 1, phonology. Cape-town, 1862; in-8°

[3] *Grammar of the hausa language*, by J. F. Schœn. London, 1862; in-8.

[4] *Anleitung znr Erlernung der Kaffersprache*, nach J. W. Appleyards' Grammatik, von J. A. Bonatz, Gnadau, 1862; in-12,

[5] *A dictionnary of the Sunda language* of Java, by Jonathan Rigg, Batavia, 1862; in-4° de XVI-538 pages.

[6] *Contributions towards a grammar and dictionary of quichua*, collected by Clements R. Markham. London (Trübner and C°) 1864; in-8,

[7] *Standard-Alphabet* for reducing unwritten languages and foreign

phabet général de transcription par notre savant collègue M. Richard Lepsius, édition dans laquelle l'auteur a donné un grand nombre d'alphabets asiatiques accompagnés d'explications pratiques et d'exercices de lecture à l'usage des orientalistes.

Je ne prolongerai pas cette énumération longue, bien que fort incomplète encore, des travaux qui constituent le budjet ethnographique de l'année écoulée. J'aurais voulu m'arrêter davantage sur la plupart de ces œuvres méritoires qui viennent chaque jour, de tous les points du globe, combler les lacunes de nos connaissances ; j'aurais aimé à vous rappeler combien de curieux débats soulèvent tous ces faits accumulés autour de vous, et surtout à constater avec vous, Messieurs, que l'ethnographie, grâce à l'inappréciable concours de tant de savants distingués, élève le niveau de ses études à une hauteur en tout point digne du grand siècle de la pensée. Planant ainsi sur les destinées d'un monde qui n'aura bientôt plus pour elle de mystères, notre science favorite se trouve à même d'aborder d'une part les problèmes d'où dépendent nos éternelles destinées, de l'autre les questions essentiellement pratiques qui touchent aux intérêts immédiats des *nationalités*.

Puisque j'ai prononcé ce mot qui sera infailliblement la devise de notre histoire contemporaine, puisque ce mot, dans sa plus large signification, exprime l'idée fondamentale sur laquelle repose l'Ethnographie, permettez moi de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour répondre publiquement aux allégations de ceux qui ont prétendu que notre science n'était pas *définie*, ou bien qu'elle se confondait avec une foule d'au-

---

graphic systems to a uniform orthography in European letters, by Dr R. Lepsius. Seconde édition, London, 1864; in-8.

tres sciences lui ôtant, sinon sa raison d'être, du moins son caractère essentiel, nécessaire, d'individualité technique.

L'ethnographie, Messieurs, ne manquons pas de le proclamer est, au suprême degré, la science historique de notre époque. Essentiellement distincte de l'anthropologie, dont la base principale réside dans l'anatomie du corps humain, elle ne divise jamais les hommes sans consulter, dans le livre de leur passé, leurs instincts sociaux, leurs tendances intellectuelles, leurs besoins moraux et religieux, leurs intérêts et même leur bonheur. Que lui importe à elle qu'il y ait ici et là des hommes à peau pareillement colorée, s'il n'existe entre les uns et les autres aucune communauté d'idées et partant aucune sympathie? Pourquoi séparerait-elle des hommes au teint diversement nuancé, à la chevelure blonde, brune ou noire, lorsque ces hommes vivent en harmonie et se trouvent satisfaits de leur association politique? L'ethnographie décide qu'il y a « famille » ou *unité normale* partout où se trouvent réunies des conditions de paix et de progrès, de liberté et de bien-être. Elle déclare au contraire qu'il y a désordre ou *agglomération anormale*, là où les aspirations populaires d'indépendance signalent, par des crises périodiques, un état permanent de maladie. Elle laisse *sub judice* la question de savoir si les grands ou les petits états sont plus favorables à l'émancipation des peuples et à l'amélioration de leur condition morale et matérielle ; et si elle signale les éléments homogènes qui incitent les nations à former des unités plus vastes; elle constate aussi les éléments hétérogènes qui les sollicitent vers la décentralisation sociale. En résumé, tandisque l'anthropologie se fonde sur l'homme considéré comme le premier individu de la création zoologique, l'ethnographie étudie ce même homme en société et dans les conséquences de ses instincts fraternels, politiques et civilisateurs. L'une est une science naturelle, l'autre une science rigoureusement historique.

Ainsi comprise, l'Ethnographie conserve son individualité nettement définie, même à côté de l'anthropologie sa très-proche parente. Elle est en outre une science essentiellement pratique. Avant peu d'années, Messieurs, soyez en sûrs, elle figurera dans le programme de toutes nos écoles. Les enfants, initiés de bonne heure à sa connaissance, ne se farderont plus l'esprit des déplorables erreurs que font naître chez eux les tracés irrationnels et purement géographiques de leurs atlas; les jeunes gens seront mieux préparés pour comprendre le mouvement politique de leur siècle; et les hommes en âge de *jouer un rôle* dans les destinées du monde ne seront plus influencés d'une manière funeste et erronée par les préjugés acquis durant leur adolescence.

Voilà, Messieurs, si je ne me trompe, une assez brillante perspective pour vous décider à poursuivre courageusement la noble tâche que vous avez si bien entreprise, et à tenir haut levé, envers et contre tout, le glorieux drapeau que vous avez arboré : le drapeau de la science ethnographique. La main généreuse de notre vénérable et très-regretté président, M. Jomard, y a inscrit, vous le savez, ces paroles, belles parce qu'elles sont vraies : L'ETHNOGRAPHIE EST UNE SCIENCE DONT LE BUT DIRECT EST LE BONHEUR DE L'HUMANITÉ !

LÉON DE ROSNY.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

AMÉRICAINE ET ORIENTALE.

Président honoraire :

GARCIN DE TASSY (✻), de l'Institut.

Vice-Présidents :

CASTAING et TEXIER (✻), de l'Institut.

Président :

Le marquis d'HERVEY-SAINT-DENYS.

Vice-Présidents :

CHODZKO (✻), **et A. DE BELLECOMBE.**

Secrétaire-perpétuel :

Léon DE ROSNY.

Secrétaire-adjoint :

E. BEAUVOIS.

Trésorier et Bibliothécaire :

Charles DE LABARTHE.

CONSEIL.

BONNEAU.
BRASSEUR DE BOURBOURG.
CHARENCEY (H. DE).
DOMENECH (l'abbé).
ELIE DE BEAUMONT.
FOUCAUX.
MUNK.
OPPERT.
RENAN.
VIVIEN DE SAINT-MARTIN.
VLANGALI (le prince).
VOGUÉ (le comte Melchior DE).

Membres adjoints.

DUFRICHE-DESGENETTES.
MAUREL.

I. — MEMBRES TITULAIRES.

ANDRADE (José-Maria), à Mexico* 1861
ARNOUX (D') (Bertall), artiste peintre. 1862
AUBIN, ancien professeur de l'Université 1859
BAISSAC, attaché au Ministère de la guerre. . 1859
BALLESTEROS (François-Merino) 1861
BALLESTEROS (Ramon-Mérino) 1861
BARTHOLONI (Anatole) (✻), député de la Haute-Savoie 1864
BAZY, professeur d'histoire à la Faculté de Poitiers, ... 1861
BEAUMIER (✻), vice-consul de France, à Rabbat (Maroc), ... 1860
BONNEAU (Alexandre). . 1859
BEAUVOIS (Eugène) membre de la Société littéraire d Helsingfors . . 1859
BELLECOMBE (André DE), membre de l'Institut historique 1860
BERNARD (Claude) (O. ✻) de l'Institut, professeur au Collége de France . 1862
BONNETTY, membre de l'Académie catholique de Rome, directeur des *Annales de philosophie chrétienne* 1859
BORCHGRAVE (Emile DE), à Gand. 1861
BOURGOING (le baron Paul DE)(G. O. ✻), sénateur, ancien ambassadeur § 1859
BOURGOING (le baron Othon DE), attaché à l'ambassade de France, à Turin § 1361

*L'année marquée à la suite des noms et titres des membres indique l'époque de leur réception dans le sein de la Société.
§ Ce signe indique les membres à vie.

BOURGOING (le baron Philippe DE) (O. ✻), écuyer de l'Empereur . . 1860
BRASSEUR DE BOURBOURG, ancien administrateur des Indiens, à Rabinal 1859
BUCHÈRE DE BEZALLES (Paul), archiviste-paléographe 1862
CALFA (Ambroise), ancien directeur du Collége national arménien 1862
CARAMAN (Hyp.-Thom. DE) 1862
CASTAING, avocat 1859
CHALLAMEL, peintre . . 1862
CHAMPOLLION-FIGEAC (✻), bibliothécaire du château de Fontainebleau. 1860
CHARENCEY (Hyacinthe DE) membre de la Société asiatique, à Champ-Thierry (Orne) 1859
CHODZKO (Alexandre) (✻) professeur de littérature slave au Collége de France 1859
CORTAMBERT (Richard), de la Bibliothèque Impériale 1859
DOMENECH (Emmanuel), missionnaire au Texas 1850
DUFRICHE-DESGENETTES, ancien officier de marine 1860
EICHHOFF (✻), correspondant de l'Institut. . . 1859
ELIE DE BEAUMONT (G. O. ✻), sénateur, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences, inspecteur général des mines 1859
ESPINA (A.), vice-consul de France, à Soussa 1860
ESTLANDER, littérateur, à Helsingfors. 1869
FERROUKH-KHAN (G.O.✻) ministre du sceau, à Téhéran 1861
FLEURAT (Adolphe) (✻), chancelier du Consulat général de France, à Tunis 1862
FOUCAUX (✻), professeur de sanscrit au Collége de France 1859
FOUKOU-SAWA, membre du Collége des interprètes, à Yédo 1862
GARCIN DE TASSY (✻), de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes . . . 1859
GAY (Ferdinand), attaché au Consulat général de France, à Tunis. 1861
HANKEY (Frédéric). . . . 1864
HARAIRI (Soliman-al)-, notaire arabe, rédacteur du *Birgis-Barys* 1860
HASSAN-ALI-KHAN (G.O.✻) aide-de-camp de S. M. le chah de Perse . : . 1860
HERVEY SAINT-DENYS (le marquis D') 1859
† JOMARD (C. ✻), de l'Institut, directeur du Cabinet géographique à la Bibliothèque impériale. 1859
JULIEN (Stanislas) (C. ✻), de l'Institut, administrateur du Collége de France et professeur de littérature chinoise. 1859
KHANIKOF (Nicolas DE) (✻) ancien consul général de Russie, en Perse. . 1860

KINKELIN (le baron DE) (✻) ✿. 1862
KOSKINEN (Irjœ), littérateur, à Helsingfors . . 1860
KRAETZER (Emile), attaché au Consulat général de France, à Saint-Pétersbourg 1863
KUHLKÉ, professeur à l'École égyptienne. . . 1859
LABARTHE (Charles DE) (✻) bibliothécaire-adjoint de la Société asiatique. 1859
LAFRAGUA, ancien ministre du Mexique 1860
LA TOUR DU PIN-CHAMBLY (le vicomte DE) 1861
LÉDIER (Alfred), littérateur 1864
LEFEBVRE-DURUFLÉ (C. ✻), sénateur, ancien ministre 1862
LENORMANT (François) bibliothécaire-adjoint de l'Institut 1859
LEQUESNE (✻), sculpteur. 1864
LESSEPS (le baron Jules DE) (O. ✻), agent de S. A. le bey de Tunis . 1861
LINDAU (Richard). . . . 1862
LINDAU (Rudolph), chargé d'affaires de Suisse au Japon 1859
MARLAND (Auguste), armateur, à Bordeaux . . 1861
MATS-KI KÔ-AN, docteur médecin, à Yédo . . . 1862
MAUREL, ancien chimiste manufacturier 1861
MÉNANT, juge à Lisieux (Calvados) 1850
MI-TSOUKOURI, docteur-médecin, à Yédo . . . 1862
MOHSEIN-KHAN, à Paris 1864
MONTBLANC (le comte Charles DE), au château d'Ingelmunster 1864
MOURIER (le docteur), à Yokohama 1864
MUNK (✻), de l'Institut. 1860
MURILLO (S. Exc. Manuel), ancien envoyé des Etats-Unis de Colombie 1861
NANT (DU), voyageur en Orient, à Genève . . . 1860
NAZAR-AGA, premier drogman de l'ambassade de Perse, à Paris. 1860
NICOLAS (Marius), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales. 1861
OPPERT (✻), professeur à la Bibliothèque impériale 1859
† PALLEGOIX (Mgr), évêque de Mallos. 1861
PAYA-SI-PIPAT (S. Exc. Pra), ancien ambassadeur, à Bangkok . . . 1861
PÉRIER, à Paris. 1864
POTTEAU, artiste-photographe 1862
POTTER (William), à Londres 1864
QUESADA (D. Vicente), à Buenos-Ayres 1864
RENAN (✻), de l'Institut. 1859
ROCHAÏD-DAHDAH, directeur du *Birgis-Barys*. 1860
RODET, ancien élève de l'École polytechnique. 1860
ROSNY (Léon DE), chargé du cours de japonais à l'École impériale des langues orientales. . . 1859

† Ce signe placé devant un nom indique un membre décédé depuis la dernière liste.

ROUSSEAU (✻), consul général de France, à Bosna-Séraï 1861
SABIR (Constantin DE), membre de la Société de Géographie 1861
SAMPER (José), ancien député néo-grenadin . . 1860
SARAZIN, membre de la Société asiatique . . . 1864
SCHWAB (Moïse). 1864
SCHWEIZER (S. Exc. le baron DE) (O. ✻) envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S.A. le grand-duc de Bade 1860
TEXIER (✻), de l'Institut. 1859
THONNELIER (Jules), de la Société asiatique . . 1860
TRIANA (José), botaniste néo-grenadin. 1860
TRUBNER (Nicolas,) membre de la Société ethnologique de New-York 1859
TYSZKIÉWICZ (le comte Constantin DE) 1862
VINH-KY (Pétrus-Truong) directeur de l'École des Interprètes, à Saï-gon. 1863
VINSON (Julien) à Lussac 1864
VIVIEN DE SAINT-MARTIN, membre de la Société de Géographie 1861
VLANGALI-HANDJÉRI (le prince Michel), au château de Manerbe §. . 1859
VOGUÉ (le comte Melchior DE) 1859
VOISIN (le docteur), médecin en chef de Bicêtre. 1860
WEBSTER-GORDON (le major. 1864

II. — MEMBRES HONORAIRES

(*Nombre limité à 40**) :

1. ANCIZAR, à Bogota . 1862
— † ARTAUD (C. ✻), à Paris 1859
2. RIZO-RHANGABÉ (✻), à Athènes 1859
3. TRÉVELYAN (sir Charles), à Madras. . 1859
6. PFIZMAÏER (le Dr Auguste, à Vienne. 1860
5. LUYNES (le duc Albert DE), (O. ✻) . 1859
6. GAVARETTE (Don Juan), à Guatémala 1861
7. MAX MULLER, à Oxford. 1860
8. BROSSET, à Saint-Pétersbourg . . . 1859
9. SIEBOLD (le colonel DE), à Wurzbourg 1859
10. GORRESIO, (O. ✻), à Turin 4859
11. RAFN à Copenhague 1859
12. MONTIGNY (C. DE), (C. ✻) consul de France. 1861
13. SEURRE, de l'Institut 1860
14. SÉDILLOT (✻), à Paris. 1864
— † HALÉVY (C. ✻), à

* MM. Les membres honoraires perdent leur titre si, présents à Paris, ils négligent de venir s'inscrire sur le registre qui leur est destiné au local de la Société.

Paris 1859
15. EASTWICK, à Londres 1859
16. ABD-EL-KADER (l'émir), (G. C. ✻), à Beyreuth 1860
17. MUNK (✻), à Paris . 1859
18. FAIDHERBE (le colonel), gouverneur du Sénégal . . . 1861
19. LASSEN (Christian), à Bonn . . . . . .
— † WILSON (Horace-Hayman) (O. ✻), à Oxford 1589
20. BERBRUGGER (✻), à Alger 1859
21. ELIE DE BEAUMONT (G. O. ✻), à Paris 1859
22. BROCKHAUS (Hermann), à Leipzig. 1859
23. FLOURENS (G. O. ✻), à Paris 1862
— † BIOT (C. ✻), à Paris 1859
24. VÉCELOVSKI, à Saint-Pétersbourg . . . 1859
25. BOPP (O. ✻), à Berlin 1859
26. SCHIEFNER, à Saint-Pétersbourg . . . 1859
27. NORRIS (Edwin), à Londres 1859
28. PONGERVILLE (DE), (C. ✻), de l'Académie française . 1860
29. LŒNNROT (Elias), à Helsingfors . . . 1860
30. NORTON SHAW, à Londres 1860
31. HOLMBOE, à Christiania . . . . . , 1860
32. EDKINS (le révérend), à Pé-king 1860
33. AHLQVIST (le docteur Auguste), à Helsingfors 1861
34. LESSEPS (le baron Jules DE), (O. ✻), à Paris 1860
35. LEPSIUS (Richard), à Berlin 1860
36. VERREAUX (Jules), à Paris 1860
37. BIRCH (Samuel), à Londres 1861
38. BRUGSCH (le Dr Henry, à Berlin . . . 1861

III. — CORRESPONDANTS.

ROST (le Dr Reinhold), à Londres 1859
MEHREN, à Copenhague. 1859
CLEMENCEAU, à Bangkok (Siam) 1859
FURET, à Nafa 1859
BALLIGOT DE BEYNE, à Yassi 1860
WHITNEY (Will.), sécrétaire de la Société orientale de New-Haven 1860
NÈVE, professeur à Louvain 1861
STEINTHAL (le docteur Heinrich), à Berlin . . 1861
AMARI, (S. Exc. Michel), ministre de l'Instruction publique, à Turin. 1861
WYLIE, à Pé-king . . . 1861
DURY (Léon), docteur médecin, à Yédo 1861
CHERBONNEAU, à Constantine. 1861
ESPINA (Antoine), vice-consul de France, à Soussa. 1861
MAHMOUD-BEY, astronome du vice-roi, au Caire. 1861

BENEDICT GRONDAL, à Reikyavick.	1861	GUERRIER DE DUMAST (le baron) à Nancy	1863
RINCK, à Godthaab . . .	1861	SUMMERS (le Rév. J.), à Hitchin (Herts). . . .	1864
MARIANO PADILLA (Don).	1861		
FRIIS, à Christiania. . .	1861		

Correspondants rgénicoles.

BEAULIEU, correspondant de l'Institut, à Niort.		AUCAPITAINE (le baron) à Alger	1862

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉSIDENTS HONORAIRES.

1859	Le prince VLANGALI-HANDJÉRI.
1860	Le baron DE BOURGOING, sénateur.
1862	JOMARD, de l'Institut.
1863	CLAUDE BERNARD, de l'Institut.
1864	GARCIN DE TASSY, de l'Institut.
1865	. . . . .

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉSIDENTS.

1859	Le baron **de Bourgoing**, sénateur.
1860	Le prince **Vlangali-Handjéri.**
1861	**Jomard**, de l'Institut.
1863	**Claude Bernard**, de l'Institut.
1863	**A. d'Abbadie**, correspondant de l'Institut.
1864	Le marquis **d'Hervey Saint-Denys**

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Commission des prix :

Le marquis d'HERVEY ST-DENYS	FOUCAUX.
SCHWAB	BONNEAU.

Séance ordinaire le second mercredi de janvier à 1 heure.

Commission de rédaction :

OPPERT.	SCHWAB.
CASTAING.	VINSON.

Séance tous les mercredis qui suivent les séances de la Société et du Conseil, à 2 heures

Commission des fonds :

DE LABARTHE, trésorier. | DUFRICHE-DESGENETTES.
DE CHARENCEY. | DE BELLECOMBE.

Séances les deuxièmes mercredis de chaque mois à 2 heures.

Photographes : MM. BAYARD et BERTALL, rue de la Madeleine, 15.
Libraire : CHALLAMEL aîné, rue des Boulangers, 30.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Europe.

PARIS.	Institut de France	1859
—	Société asiatique	1860
—	Société de géographie	1865
—	Comité d'archéologie américaine . .	1863
LILLE.	Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.	1860
GENÈVE.	La Société de géographie	1859
LONDRES	Royal Asiatic Society	1860
—	Royal Geographical Society	1860
LEIPZIG	Deutsche morgenlandische Gesellschaft.	1859
BERLIN	Kœniglich Preussiche Akademie der Wissenschaften	1861
WIEN.	Kais. Kœn. Akademie der Wissenschaften	1861
PÉTERSBOURG . . .	Académie impériale des Sciences . . .	1860
TURIN	Academia Reale delle Scienze	1859
MADRID.	Real Academia de Ciencias	1862
LISBONNE	Academia Real das Sciencias	1862

Afrique.

ALGER	Société historique africaine	1860
CONSTANTINE . . .	Société archéologique	1862

Asie.

CALCUTTA	Asiatic Society of Bengal.	1860
YÉDO.	Yô-gak-syo	1862

Océanie.

BATAVIA	Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.	1859

Amérique.

NEW-HAVEN . . .	American Oriental Society	1859

PRIX MIS AU CONCOURS

PAR LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

La Société d'Ethnographie américaine et orientale décernera à sa séance générale de février 1865, une MÉDAILLE D'OR, et, s'il y a lieu, un diplôme de membre à vie au meilleur mémoire d'ethnographie américaine qui lui aura été adressé.

Les concurrents envisageront leur sujet tout à la fois au point de vue historique et linguistique, et auront à s'appuyer, autant que possible sur les documents écrits dans les idiomes des indigènes du Nouveau-Monde.

Les mémoires devront être rédigés dans une des langues suivantes : français, latin, anglais ou espagnol, et être adressés *franco* au local de la Société, 12, rue Bonaparte, à Paris, avant le 1er janvier 1865.

Il pourra, en outre, être accordé une médaille de bronze, ainsi que plusieurs mentions honorables sur parchemin, aux auteurs des mémoires qui auront le plus approché en valeur du travail couronné. Ces différents mémoires pourront être publiés aux frais de la Société.

Chaque mémoire portera pour suscription une devise qui devra être reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant le nom du concurrent.

Les membres du Conseil de la Société d'Ethnographie ne seront pas admis à ce concours.

Souscription permanente.

Une souscription permanente est ouverte au bureau de la Société d'Ethnographie, tant pour élever le montant des prix déjà mis au concours, que pour la fondation de nouveaux prix.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

† M. Jomard.	200 fr.
La Société d'Ethnographie.	100
M. le baron de Bourgoing sénateur.	20
M. Brasseur de Bourbourg.	50
Un anonyme.	4
Un anonyme.	2
Total fr.	376 fr.

Paris. Imp. Moquet rue des Fossés-St-Jacques, 11.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

FRANCE.

AZÉMA. — La variole à l'île de la Réunion. *Paris* (Asselin) ; in-8° — 47 p. [1

BARBIER DE MEYNARD et PAVET DE COURTEILLE. — Maçoudi. Les prairies d'or. Texte arabe et traduction française. Publié par la Société asiatique *Paris* (Imprimerie impériale) ; vol. I, in-8° = 7 fr. 50 c. [2

BASSI (le père) — L'ancienne église de Sainte-Anne à Jérusalem, devenue la propriété de la France sous Napoléon III. Etude historique, traduction de l'italien *Paris* (Ad. Le Clerc et Cie) ; in-8° — 195 p. [3

BELLEMARE (Alex.) — Abd-el-Kader ; sa vie politique et militaire. *Paris* (Hachette) ; in-18 jésus — 466 p. = 3 fr. 50. [4

BENLOEW. — Les Sémites à Ilion, ou la Vérité sur la guerre de Troie. *Paris* (Hérold) ; in-8° — VI-64 p. [5

BREAL. — De Persicis nominibus apud scriptores græcos. Facultati litterarum parisiensi thesim proponebat Michael Breal. *Paris* (Durand); in-8. — 86 p. [6

COBOURG. — Un naufrage au Maroc. *Saint-Mihiel* ; in-8° — 205 p. [7

CONINCK (DE). — Le canal de Suez et le gouvernement ottoman. *Havre ;* in-8°, — 24 p. [8

L'auteur est un des adversaires les plus acharnés du percement de l'isthme de Suez.

DANICOURT (Mgr). — Infanticide et exposition des enfants en Chine. Rapport. *Amiens* (Lemer) ; in 8° — 40 p. [9

DUHOUSSET. — Notice et document historiques sur les chevaux orientaux. *St.-Germain* (Picault) ; in-8° — 22 p. et pl. [10

Extrait du *Journal de médecine vétérinaire militaire.*

DUPRÉ (le capitaine de marine). — Trois mois de séjour à Madagassar. *Paris* (Hachette et Cie) ; in-18 — III-287 p. = 3 fr. 50. [11

GARCIN DE TASSY. — Rudiments de la langue hindoustanie, à l'usage des élèves de l'Ecole impériale et spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque impériale. 2e *édition*, adaptée aux dialectes urdu et dakhni. *Paris* (Duprat) ; in-8° — 84 p. [12

GASTINEAU. — Chasses au lion et à la panthère en Afrique, illustrées de 17 dessins sur bois, par G. Doré. Le Roman comique et les Légendes de l'Algérie, par Benjamin Gastineau. *Paris* (Hachette et Cie) ; in-8° — 223 p. = 3 fr. [13

GUILLEMIN. — Histoire ancienne de l'Orient. 3e *édition. Paris* (Hachette et Ce); in-18 — XX-607 p. = 4 fr. [14

GUYS (Henri). — Théogonie des Druses, ou abrégé de leur système religieux, traduit de l'arabe avec notes, explications et observations critiques. *Paris* (Imprimerie impériale; in-8° — XXXII-142 p. = 3 fr. 50 c. [15

JUDAS. — Sur l'écriture et sur la langue berbères, dans l'antiquité et de nos jours. *Paris*; in-8°. [16

JUGIE (Fr. DE LA). — Les psaumes d'après l'Hébreu. *Paris*; in-12. [17
Couronné par l'Académie française.

JULIEN (Stanislas). — Ji-tch'ang-k'eou-t'eou-hoa. Dialogues chinois, à l'usage de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, publiés avec une traduction et un vocabulaire chinois-français de tous les mots. Première partie : texte chinois. *Paris* (Duprat), 1863; in-8° — 80 p. [18
Tiré à 250 exemplaires et lithographié par le chinois Ting Tun-ling.

LACAILLE (L.). — Connaissance de Madagascar. *Paris*; in-8° — 286 p. avec carte. [19

LAPRADE (DE). — En France et en Turquie, nouvelles ; Guillaume le Songeur; Jantzo l'Haydouk ; Hadji Moustapha. *Paris* (L. Hachette et Ce); in-16 — 354 p. = 2 fr. [20

LEUPOL. — Méditations orientales. 4e, *Padmavati*. *Nancy*; in-8° — 36 p. [21

MAILLARD (L.). — Notes sur l'île de la Réunion. *Paris*; in-8° — 570 p. et 27 pl. [22

MALLOUF (Nassif). — Elif Djuzy ou Syllabaire ottoman. 4e *édition*, revue et corrigée par l'auteur. *Paris*; in-8°. [23

MAURY (Alfred), de l'Institut. — La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge, ou étude sur les superstitions païennes qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. 3e *édition* revue et corrigée. *Paris* (Didier et Ce); in-8° — 488 p. [24

MAURY (Alfred). — Croyances et légendes de l'antiquité. Essais de critique appliquée à quelques points d'histoire et de mythologie. Les Religions de l'Inde et de la Perse. Traditions de la Grèce et de la Gaule. Les premiers historiens et les anciennes légendes du christianisme. Rapports de l'Occident avec l'extrême Orient. *Paris* (Didier) ; in-8° — 417 p. [25

MAYNARD (le docteur Félix). — L'insurrection de l'Inde, journal d'une dame anglaise. *Paris* (Lévy, frères); in-4° à 2 col., 47 p. = 70 c. [26

Mémoire sur les opérations de l'armée française sur la côte d'Afrique depuis le 14 juin, jour du débarquement, jusqu'à la prise d'Alger, le 5 juillet 1830 ; par un capitaine de l'état-major, général de l'armée expéditionnaire. *Alger*; in-8° — 78 pp. et carte. [27

MÉNANT. — Inscriptions de Hammourabi, roi de Babylone (XVIe siècle avant J.-C.); traduites et publiées avec un commentaire à l'appui. *Caen* (Ardel); in-4° — 84 p. [28

MÉNANT. — Voy. OPPERT. n° 34. [29

Mer de Chine. Route de Sincapour à Saïgon. *Paris* (Bossange) ; in-8° — 28 p. = 1 fr. [30

Publications du *Dépôt de la marine.*

MIRCESCO. — Grammaire de la langue roumaine, précédée d'un aperçu historique de la langue roumaine, par A. UBICINI. *Paris* (Maisonneuve et Cie) ; in-12 — 179 p. [31

MURAOUR. — Campagnes glorieuses du règne de Napoléon III. Cochinchine. *Paris* (Lebigre-Duquesne) ; in-18 — 382 p. et 16 grav. [32

NOIROT. — L'Isthme de Suez. *Paris* (Dentu) ; in-8° — 160 p. = 3 fr. [33

OPPERT et MÉNANT. — Grande inscription du palais de Khorsabad, publiée et commentée. *Paris* (Imprimerie impériale) ; 26 p. et 21 pl. [34

PARAVEY (le chevalier DE). — Traditions primitives. De quelques erreurs sur la Chine et Confucius professées par M. de Lamarrtine dans son Cours de littérature. *Lyon ;* in-8° — 44 p. [35

PAVET DE COURTEILLE. Voy. BARBIER DE MEYNARD, n° 2.

PIETROWSKI. — Souvenirs d'un Sibérien, traduits du polonais. *Paris* (Hachette et Cie) ; in-16 - VIII-283 p. = 2 fr. [36

RÉGNON (le R. P. Henry DE) — Madagascar et le roi Radama II. *Paris* gr. in-18 — 216 p. = 2 fr. [37

RENAN (Ernest). — Vie de Jésus. 7e *édition*. *Paris* (Lévy, frères) ; in-8° — LIX-466 p. = 7 fr. 50 c. [38

ROBIOU. — Appendice à l'histoire ancienne des peuples de l'Orient. *Paris*, Douniol) ; in-18 — 75 p. [39

ROCHUSSEN. — Sur la culture du quinquina à Java. *Paris* ; in-8° — 28 p. [40

ROSNY (Léon DE). — Discours prononcé à l'ouverture du Cours de japonais à l'École impériale et spéciale des langues orientales. *Paris* (Maisonneuve et Cie) ; in-8° — 32 p. [41

SACHOT. — L'île de Ceylan et ses curiosités naturelles, 2e *édition*. *Paris* (Sarlit) ; in-12 — 196 p. [42

SALVATOR DANIEL. — La musique arabe, ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien. *Alger* (Bastide); in-8° — 84 p. = 2 fr. [43

SOLIMAN-AL-HARAIRI. — Traité de météorologie, de physique et de galvanoplastie, rédigé en arabe, d'après les meilleurs auteurs français. *Paris ;* in-8°. [44

Tahiti. E parau piti na te mau haapii raa no rote i te parau iriti tahito hia o te ore i faatiti aifaro hia ra. I *Saint-Germain-en-Laye* (Toinon) ; in-12 — 96 p. = 15 fr. [45

Second livre sur les écoles de Tahiti.

TEXIER (Charles), de l'Institut. — Asie Mineure. Description géographique, historique et archéologique des provinces et des villes de la Chersonèse d'Asie. *Paris* (Didot, frères); in-8° — 757 p. et 70 gravures. [46

Vocabulaire français-tahitien. *Saint-Cloud;* in-12 à 2 col. — 96 p. [47

WEITENAUER. — Lexicon biblicum in quo explicantur Vulgatæ vocabula et phrases quæcunque propter linguæ hebraicæ græcæque pergrinitatem injicere novam legenti possunt. Ad usum eorum omnium qui absque magnorum voluminum ambagibus divinæ scripturæ textum et contextum intelligere, et verbum Dei solide populo proponere desiderant. Auctore J.-W, Societatis Jesu. *Nova editio. Lyon* (Perisse, frères); in-8° — 412 p. = 2 fr. [48

ANGLETERRE.

ALEVIS (James DE). — Buddhism; its Origin, History and Doctrine; its Scriptures and their language. *London* (Williams and Norgate); 8vo = 6 sh. [49

BATES (Henry Walter). — The Naturalist on the River Amazons : a Record of Adventures, Habits of Animals, Sketches of Brazilian and Indian Life, and Aspects of Nature under the Equator, during eleven years of Travel. 2 vol. post 8vo. — p. 760, cloth, = 28sh [50

BRINE (Lindesay). — The Taeping Rebellion in China : a Narrative of its Rise and Progress, based upon Original Documents and Informations obtained in China. *London* (Murray); p. 408 = 10 sh. 6 d. [51

CRAIK (H.) — Principia hebraica : an easy Introduction to the Hebrew language. *Bristol* (Bagster); 8vo. [52

ELLIS (Mrs.). — Madagascar : its social and religious Progress. *London;* in-12 — p. 208. [53

FREEMANN. — A grammatical sketch of the Temahuq or Towarek language. *London*; 8vo. [54

JOHNSON (Fr.). — Gulistân (Rose Garden) of Shaik Sa'dê, of Shiraz. *New edition*, with Vocabulary. *Hertford;* in-4°. [55

HEYWOOD (B. A.). — A Vacation Tour at the Antipodes, through Victoria, Tasmania, New-South Wales, Queensland, and New-Zealand, in 1861-62. Post 8vo. — cloth, = 7sh 6d. [56

MACDONALD (Duncan George FORBES). — British Colombia and Vancouver 's Island. *London* (Longman); 8vo. — p. 530 = 12 sh. [57

NASH (D. W.) — The Pharaon of the Exodus : an examination of the

modern systems of Egyptian chronology. *London* (Smith); 8vo. — cloth. [58

SCHOEN. — Grammar of the Hausa language. *London*; 8vo. [59

SUMMERS (James). — Handbook of the Chinese language. Part I and II. Grammar Chrestomathy. *London;* 8vo. [60

WILLIAMS (Monier), M. A. — Indian Epic Poetry : being the Substance of Lectures recently given at Oxford; 8vo. = 5 sh. [61

WILLIAMS (W. L.) — First Lessons in the Maori language, with a short Vocabulary. *London;* in-12. [62

WRIGHT. — A grammar of the Arabic language, translated from the German of Caspari. *London*; 2 vol. 8vo. [63

ALLEMAGNE.

BARTH (H.)— Sammlung und Bearbeitung central-afrikanischer Vocabularien. II Abthlg. *Gotha* (J. Perthes); in-4° [64

BENFEY (Theodor). A practical grammar of the Sanskrit language, for the use of early students. *Berlin* (Asher and C°); in-8° — 250 p. = 2 th. 15 ngr. [65

BOPP (Fr.). — Kritische Grammatik der Sanskrita-Sprache in kuerzerer Fassung. 3 umgearb. und verm. Ausg. *Berlin* (Nicolai); in-8° — 384 p. [66

BOECKH. — Ueber die vierjahrigen Sonnenkreise der Alten, vorzüglich den Eudoxischen. Ein Beitrag zur Geschichte der Zeitrechnung und des Kalenderwesens der Ægypter, Griechen, und Rœmer. *Berlin* (Reimer); in-8° — XXVI-434 p. = 2 th. 67

DILLMANN. — Lexicon linguæ aethiopicae, tum ex opere Ludolfiano tum e permultis libris manuscriptis et impressis collectum et digestum a Ch. D. Vol. I. *Lipsiæ*; in-4° [68

GARNIER (J.).— Grammaire hébraïque et chaldaïque, suivie du 1er chap. de Ruth, expliqué par deux traductions françaises, l'une littérale, l'autre correcte, avec une analyse grammaticale. *Leipzig;* in-12. [69

KUNSTMANN (F.) Die Kenntniss Indiens in XV Jahrhunderte. *Muenche* (Kaiser); in-8° — 66 p. [70

LASSEN (Chr). — Indische Alterthumskunde. Anhang zum III and IV Baende. Geschichte des chinesisches and des arabisches Wissens von Indien. *Leipzig*; in-8°. [71

LEPSIUS (Richard). — Das urspüngliche Zendalphabet. *Berlin*; in-4° = 1 th. 10 ngr. 72

MARLE (T. DE). — Ursprung and Entwickelung der Lautverschiebung im Germanischen, Armenischen, und Ossetischen. *Leipzig;* gr. in-8° = 16 ngr. [73

MAYER (F.). — Ægyptens Vorzeit und Chronologie in Vergleichung mit der west und œstasiatischen Kulturvœlker. *Bonn* (Cohen); gr.-in-8° [74

SCHLEICHER (A.). — Compendium der vergleichenden Grammatik der indo-germanischen Sprachen. *Weimar* (Boehlau); gr. in-8°. [75

STEINTHAL (H.). — Geschichte der Sprachwissenschaft beiden Griechen und Roemern, mit besonderer Ruecksicht auf die Logik. *Berlin* (Dümmler); in-8° = 2 th. [76

SPIEGEL. — Die altpersischen Keilinschriften, im grundtexte mit Uebersetzung, Grammatik und Glossar. *Leipzig*; in-8°. [77

SPIEGEL. — Avesta. Die heiligen Schriften der Parsen auf dem Grundtexte, übersetzt mit steter Rücksicht auf die Tradition. III Band. *Leipzig*. (Engelmann); in-8° [78

WESTERGAARD. — Ueber den aeltesten Zeitraum der indischen Geschichte. *Breslau* (Gosohorsky); in-8° [79

WINCKLER. — Kurzgefaste arabische Sprachlehre, zur schnellen Erlernung der vulgar-arabischen Sprache, wie dieselbe in ganz Egypten und am rothen Meere gesprochen wird, nebst reichhaltigen Wörterbuch. *Leipzig*; in-12. [80

WUESTENFELD (Fd.). — Die von Medina auslaufenden Hauptstrassen nach arabischen Schriftstellern beschrieben. *Goettingen* (Dieterich); in-4°. — 52p. = 16 ngr. [81

Aus den *Abhandl. der K. Gesells. d. Wissenchaften.*

ZENKER (J. Th.). — Dictionnaire turc-arabe-persan. IV° livr *Leipzig* (Engelmann); in-4°. [82

HOLLANDE.

BAKE. — Een vlugtige blik op Java, Saigoen, zuidelijk China en Bombay. *Arnhem*, (H. A. Tjeenk Willink); gr. in-8° — 45 bl. = f. 0,60 [83

BARTHOLO.—De ambtenaar bij het binnenlandsch bestuur in Oost-Indie, meer bijzonder de kontroleur bij de landelijke inkomsten en kultures, Eenige losse schetsen en opmerkingen. *s' Gravenhage*; 8vo = f. 0,60 c. [84

BUYSKES, (A. A.)—Over de weeskamer en het collegie van boedelmesteren te Batavia. *Leyden;* 8vo. br. = 1 f. [85

CHIJS (J. A. van der.)— De Nederlanders te Jakatra. *Amsterdam;* 8vo. br. = f. 2,50. [86

DIJK (L. van). — Neêrlands vroegste betrekkingen met Borneo, den Solo-Archipel, Cambodja, Siam en Cochin-China. Met een levensschets en inleigding door G. W. V. *Amsterdam;* 8vo. br. = f. 3,75 [87

DISSEL, (J. A. VAN,) en H. G. LUCARDIE. — Nieuw Holl. Laagmaleisch woordenboekje. *Leyden;* 12mo. en toile = f. 1,80. [88

HOFFMANN. — The Japanese treaties concluded at Jedo in 1858, with the Netherlands, Russia, Great-Britain, the United States and France. Facsimile of the Japanese text. *The Hague*, in 4°. [89

JONGE (J. de). De opkomst van het Ned. gezag in Oost-Indie. (1595-1610.) Verzameling van onuitgegeven stukken uit het oud-koloniaal archief. 1e deel. *s' Hage;* 8vo br. = f. 3 60. [90

KREHL. — El-Bokhari. Recueil des traditions mahométanes; texte arabe, vol. I. *Leyden*; in-4°. [91

OOSTERZEE (J. J. VAN). Historie of roman? Het leven van Jezus door Ernest Renan voorloopig toegelicht. *Utrecht* (Kemink en Zoon); gr. in-8°, 92 p. = f. 0,75. [92

PIJNAPPEL. — Maleische spraakkunst voor eerstbeginnenden. *s' Hage*; 8vo br. = f. 0,50. [93

QUARLES VAN UFFORD. — Indrukken van Java medegebragt. *s' Hage*, 8vo. br. = f. 0,70. [94

Stukken en mededeelingen betreffende de regeling voor de gouvernements-suikercultuur op Java en de onderneming Pangka in het bijzonder *'s Hage;* in-fol. br. = f. 1. [95

VERWEIJ (Dr.). — De acclimatatie van Nederlanders in Indië, en van Indiërs in Nederland. Eene handleiling. *s' Gravenhage*. Post 8°,—VIII-125 bl. = f. 1,30. [96

VRIESE (W. H. de). — Wetenschap en beschaving, de grondslagen van welvaart der landen en volken van den Indischen archipel. *Leiden* ; 8vo br. = f. 1,30. [97

WILLER. — Volkstelling in Nederlandsch Indië. *'s Hage* ; 8vo. Av. tables, br. = f. 1,25. [98

Woordenboek, Aardrijkskundig en statistisch, van Nederlandsch Indië, bewerkt naar de jongste en beste berigten. *Amsterdam*, Vol. I, II, 1—6. (A—Me.) br. = f. 19,50. [99

L'AMBASSADE DE SIAM AU XVIIe SIÈCLE. — Le royaume Thaï ou de Siam aujourd'hui, par *Étienne Gallois*, bibliothécaire du Sénat. *Paris;* in-12, de VI-195 p.

Ce curieux et joli petit volume, dû à la plume d'un écrivain estimé auquel on doit plusieurs autres publications sur le Siam, est composé d'articles insérés dans les colonnes du *Moniteur* sur les premières relations de la France avec la monarchie thaï (indépendante) autrement dite siamoise. Nos lecteurs n'ignorent pas que, sous le règne de Louis XIV, des rapports amicaux furent établis entre

la cour de Versailles et celle d'Ayouthaya, et que des ambassades vinrent dans l'une et dans l'autre capitale témoigner des sentiments qui unissaient les deux peuples. L'ambassade siamoise, où des écrivains ont vu seulement un spectacle destiné à amuser la vieillesse du grand roi, était cependant un corollaire digne d'attention de la politique large et pleine d'avenir par laquelle la France se préparait, à cette époque, la souveraineté des mers de l'Inde. Aujourd'hui que des traités sérieux garantissent la sécurité du commerce avec le Siam, où des négociants intelligents ont déjà fondé d'importants comptoirs dans ces parages, il est d'un véritable intérêt de lire dans le travail si consciencieux de M. Gallois, l'exposé des événements qui ont conduit à la situation excellente qui nous est faite aujourd'hui par la cour de Bangkok. Les écrits du savant auteur sur le Siam ont obtenu l'approbation du roi actuel de ce pays, ainsi qu'on le verra par le *fac-simile* d'autographe publié dans le volume que nous annonçons. Nul doute qu'il ne jouisse parmi nous d'un accueil si bien mérité.

CH. DE LABARTHE.

CATALOGUE DES BIBLIOTHÈQUES DE CONSTANTINOPLE. — On a entrepris le cataloguement des nombreuses bibliothèques publiques de Constantinople. Ce travail avance rapidement. On peut, dès à présent, évaluer à un million le nombre total des manuscrits qui seront enregistrés. Malheureusement, beaucoup de ces manuscrits, pour être restés entassés dans des coffres vermoulus, dans des caves humides, ont été entièrement ou en partie détruits. Jusqu'ici aucun des trésors des premiers temps de la littérature byzantine, qu'on avait l'espoir de découvrir, n'a été trouvé. Il a, au contraire, été constaté que la totalité des ouvrages de cette époque, que l'on sait avoir existé, a été impitoyablement détruite. Les ouvrages qui restent sont presque exclusivement en arabe ou dans les langues de la même famille; ils formeront réunis la plus riche collection de littérature orientale qui existe. Ahmet-Véfik-Efendi, et d'autres savants turcs ont proposé que cette masse sans prix de richesses littéraires fût rassemblée dans un même bâtiment, de manière à la rendre accessible pour l'étude et les recherches. Il y a tout lieu de penser que cette proposition, malgré l'opposition qu'elle a d'abord rencontrée, finira par être adoptée. On a déjà fait un pas vers la formation d'une Bibliothèque impériale en plaçant dans le Dar-al-Fanoun (le bâtiment de l'université) 40,000 volumes de bons ouvrages des langues de l'Europe ayant appartenu à Il-Hami-Pacha. Des ordres ont été donnés pour que cette collection reçut une augmentation considérable en vue de créer une bibliothèque dans laquelle le public sera admis librement.

LÉON DE ROSNY.

Sèvres. — imp. de Lefèvre.

BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

FRANCE.

Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine. 1862. *Constantine*, Alessi et Arnolet ; *Paris* (Challamel aîné) ; in-8° de xv-198 p. et 14 pl. [100

BARINS (de). — Vie, voyages et aventures de l'amiral Dumont-d'Urville ; suivis de renseignements sur le naufrage de *La Peyrouse*, et la découverte d'un grand nombre de débris de toute nature provenant de ce naufrage, etc. ; terminés par les détails exacts de sa mort terrible au milieu des flammes, etc. *Paris* (Le Bailly) ; in-18 de 108 p. [101

BEAUREGARD. — Simples observations sur l'origine et le culte des divinités égyptiennes, à propos de la Collection archéologique de feu le docteur Ernest Godard. *Paris* ; in-8° de IV-116 p. [102

BERBRUGGER, correspondant de l'Institut. — Les Colonnes d'Hercule. Excursions à Tanger, Gibraltar, etc. *Paris* (Challamel); in-18 de 131 p. = 1 fr. [103

CABROL (le dr). — De l'Algérie sous le rapport de l'hygiène et de la colonisation. *Strasbourg* ; in-18 de 54 p. [104

DARESTE, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation — De la propriété en Algérie. Loi du 16 juin 1851. Sénatus-Consulte du 22 avril 1863. 2e *édition. Paris* (Challamel aîné) ; in-18 de 292 p. [105

DUHOUSSET. — Notice et documents historiques sur les chevaux orientaux. *Dijon* ; in-8° de 34 p. [106

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Dijon*. — Voy. n° 10.

EDOM, recteur honoraire. — Mythologie élémentaire, contenant un Précis de la mythologie des Egyptiens, des Perses, des Indous, des Scandinaves et des Gaulois, à l'usage des classes. 5e *édition. Coulommiers* (Moussin) *Paris* (Tandou et Cie.); in-8° de 203 p. [107

EGGER (Emile), de l'Institut. — Mémoires d'histoire ancienne et de philologie. *Paris* (Durand) ; in-8° de XII-516 p. = 8 fr. [108

Etat actuel de l'Afrique, publié d'après les documents officiels par ordre de S. Exc le maréchal Pélissier, sous la direction de M. Mercier Lacombe, conseiller d'Etat, directeur général des services civils de l'Algérie. 1862. Gouvernement général de l'Algérie. *Paris* (Imprimerie impériale) ; in-8° de 110 p. [109

FÉLIX (le Rév. P.), de la Compagnie de Jésus. — M. Renan et sa Vie de Jésus. Lettre du Rév. P. Mertian, directeur des Etudes religieuses, historiques et littéraires. 4e *édition. Paris* (Douniol); in-8° — de 48 p. [110

Extrait des *Etudes religieuses, historiques et littéraires*. Juillet-août 1863. N° 10.

FLORIAN PHARAON. — Spahis, turcos et goumiers. *Paris* (Challamel aîné); in-18 de IV-252 p. [111

Bibliothèque algérienne et coloniale.

GUYS (Edouard), ancien consul. — Notice sur les îles de Bomba et Plate, le golfe de Bomba et ses environs, avec la relation d'un voyage sur la côte de l'est et sur celle de l'ouest de la Régence tripolitaine. *Marseille*; in-8° de 156 p. [112

HAVET (Ernest), professeur au Collége de France. — Jésus dans l'histoire. Examen de la vie de Jésus par Renan. *Paris* (Sartorius); gr. in-18 de 71 p. [113

Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*, revu et augmenté d'une préface.

JULIEN (Stanislas), de l'Institut. — Thsien-tseu-wen Le livre des mille mots, le plus ancien livre élémentaire des Chinois, publié en chinois avec une double traduction et des notes. Première partie : texte chinois, analyse de tous les éléments des mille mots, tableau des 214 clefs || deuxième partie : transcription phonétique, traduction mot à mot, traduction développée, notes philologiques et historiques. *Paris* (Duprat); in-8° de 40 p. et de 50 p. lith. de texte = 5 fr. [114

JULIEN (Stanislas), de l'Institut. — Yu-kiao-li. Les deux cousines, roman chinois, traduction nouvelle accompagnée d'un commentaire philologique et historique. *Paris* (Didier et Cie); 2 vol. in-12 — de XXXII-740 p. [115

C'est le troisième des dix chefs-d'œuvres de la littérature chinoise moderne. Cette nouvelle traduction diffère considérablement de la première qui est due à Abel-Rémusat.

LE GRAS, capitaine de frégate.—Phares des côtes occidentales d'Afrique et des îles éparses de l'océan Atlantique, corrigés en août 1863. *Paris*. (Bossange); in-8° de 14 p. = 25 c. [116

Publications du Dépôt de la marine.

MALTE-BRUN. — Les Dernières explorations du docteur Alfred Peney dans la région du haut-fleuve Blanc. Extraits de ses papiers et de son journal de voyage, mis en ordre, accompagnés de notes et d'une carte. *Paris*; in-8° de 72 p. [117

Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie*, juillet 1863.

MÉNANT (Joachim). — Deuxième rapport à S. E. le Ministre d'État sur les inscriptions assyriennes du British Museum. *Caen*; in-4° de 24 p.

MÉRY. — La Guerre du Nizam. *Paris*; in-4° à deux colonnes de 97 p. = 1 fr. 20 c. [118

Publication du journal *le Siècle*.

MONTAGNAC (Élisée DE). — Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Rhode et aujourd'hui chevaliers de Malte. *Paris* (Aubry); in-12 de XXIV-163 p. [119

MOUNICOU (le P.)—Mythologie japonaise. *Paris* (Duprat); in-8° de 30 p. [120

PAVY (Mgr.)—A chacun selon ses œuvres!!! Observations de Mgr. l'évêque d'Alger sur le roman intitulé : Vie de Jésus, par M. Ernest Renan. 3e *édition*. *Alger* (Bastide); in-8° de 90 p. = 1 fr. [121

PRESSENSÉ (DE). — L'École critique de Jésus-Christ, à propos de la Vie de Jésus de M. Renan. 2e *édition*. *Paris* (Dentu); in-8° de 40 p. [122

PUÉJAC (Mlle), sage-femme de 1re classe. — Mémoire sur l'hygiène de la première enfance en Algérie. *Alger*; in-8° de 30 p. [123

RENAN (Ernest), de l'Institut. — Vie de Jésus. 8e et 9e *éditions*. *Paris* (Michel Lévy frères); in-8° de LIX-466 p. = 7 fr. 50 c. [124

Histoire des origines du christianisme. Livre 1er.

Réponse des Saints-Lieux d'Orient au Mémoire du gouvernement des Principautés-Unies sur les monastères grecs. *Paris* (Dubuisson), octobre 1863; in-4° de 79 p. [125

Revue orientale et américaine, publiée avec le concours de membres de l'Institut, de diplomates, de savants, de voyageurs, d'orientalistes et d'industriels; par Léon de Rosny. Tome VIII. *Paris* (Challamel aîné); in-8° de 429 p. et 6 pl. = 12 fr. 50 c. [126

ROY. — Voyage dans l'Inde anglaise. 4e *édition*. *Tours* (Mame et fils;) in-12 de 192 p. et grav. [127

SCHNITZLER. — La Russie en 1812. Rostopchine et Koutousof, tableau de mœurs et essai de critique historique. 2e *édition*. *Paris* (Didier et Ce); in-18 jésus de XXIV-536 p. [128

ZAGIELL (le prince D.).— Des maladies des yeux régnantes en Afrique, en Égypte et en Nubie. *Paris* (Germer Baillière); in-8° de 59 p. [129

ANGLETERRE.

BROWN. — Carnatic Chronology : the Hindu and Mahomedan methods of reckoning time explained, with Essays on the Systems, Symbols used for numerals, a new titular method of memory, historical records, and other subjects, by Charles Philip Brown. *London*, Quaritch; royal in-8°, p. 96 = cloth, 5 s. [130

EDKINS. — Chinese Scenes and People, with notices of christian missions and missionary life, in a serie of Letters from various parts of China, with narration of a visit to Nankin by her husband, the Rev. Joseph Edkins. Also a memoir by the Rev. Williams Stubbs, Stromness. By Jane R. Edkins. *London*, Nisbet; 12 mo, p. 316 = cloth, 3 s. 6 d. [131

FERRETTE. — The gospels of Matthew in Arabic, printed with all the vowels according to the simplified method of the Reverend Jules Ferrette, missionary of the Irish presbyterian Church at Damascus. With an introductory explanation of the method both in its mechanical and philological part. *London*; in-16. [132

GESENIUS'S Hebrew grammar. Translated by T. J. Conant. *New edition*. *London*, Jackson and W.; royal 8vo, p. 176 = cloth, 6 s. 6 d. [133

HINCKS. — On the polyphony of the assyro-babylonian cuneiform writing, by E. Hincks. *Dublin*; in-8° de 58 p. [134

Extrait de l'*Atlantis*.

LANE. — An arabic-english Lexicon, derived from the best and the most capious eastern sources, comprising a very large collection of words and significations omitted in the Kamoos, by E. W. Lane. 1st part. *London*, in-4° de XXXII-364 p. = 25 s. [135

MUIR. — Original sanskrit texts on the origin and history of the peoples of India, their religion and institutions, collected, translated into english and illustrated by remarks, by J. Muir. Par. IV : Comparison of the Vedic with the later representations of the principal Indian deities. *London*; in-8° de XII-439 p. [136

MONNIER-WILLIAMS. — Indian epic poetry, with a full analysis of the Ramayana and of the leading history of the Mahabharata, by Monnier-Williams. *London*; in-4° de VIII-133 p. [137

TAYLOR. — Tara, a Mahratta tale, by captain M. Taylor; *London*, Blachwood; 3 vols. post 8vo = cloth, 32 s. [138

Wanderings in West Africa, from Liverpool to Fernando-Po. By a F. R. G. S. *London*, Tinsley; 2 vols. post 8vo, p. 220 = cloth, 21 s. [139

WHATELY. — More about ragged life in Egypt. *London*, Seely; 12 mo = cloth, 3 s. 6 d. [140

ALLEMAGNE.

BARB — Ueber die Conjugation des persischen Verbums, von H. A. Barb. *Wien*; in-8° de 118 p. [141

BENFEY. — Orient and Occident, herausgegeben von Th. Benfey. vol. II. *Goettingue*; in-8°. [142

BROCKHAUS. — Die Transcription des arabischen Alphabets, von Dr H. Brockhaus. *Leipzig*; in-8° de 102 p. [143

(Extrait du *Zeitschrift der D. Morgenlaendischen Gesellschaft*.)

FLUEGEL. — Mani, seine Lehre und seine Schriften, aus dem Fihrist zum ersten Mal herausgegeben, von G. Flügel. *Leipzig*; in-8° de VIII-440 p. [144

FLUEGEL. — Die grammatischen Schulen der Araber, von G. Fluegel. Erste Abtheilung : die Schulen von Basra und Kufa, und die gemischten Schulen. *Leipzig*; in-8° de XII-265 p. [145

KREHL. — Ueber die Religion der vorislamischen Araber, von Ludolph Krehl. *Leipzig*; in-8° de 92 p. [146

NOELDEKE (VON). — Das Leben Muhammeds, nach den Quellen populaer dargestellt, von Th. Noeldeke. *Hanover*; in-8° de VIII-191 p. [147

ROSENZWEIG-SCHWANNAU. — Der Diwan des grossen lyrischen Dichters Hafis, in persischen Original herausgegeben, ins Deutsche übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Vincenz Ritter von Rosenzweig-Schwannau. Vol. II. *Wien*; in-8° de 595 p. [148

SPRENGER. — Das Leben und die Lehre des Mohammad, nach bisher groesstentheils unbenutzten Quellen, bearbeitet von A. Sprenger. Vol. I et II. *Berlin*; in-8° de XXVI-1131 p. [149

WAHRMUND. — Practisches Handbuch der neu-arabischen Sprache, von Wahrmund. *Giessen*; 3 vol. in-8°. [150

WEIL. — Geschichte des Abbasiden-Chalifats in Egypten, von Dr Gustav Weil. Vol. II. *Stuttgart*; in-8° de XVIII-512 p. [151

WINKLER. — Kurzgefasste arabische Sprachlehre, zur schneller Erlernung der vulgaer-arabischen Sprache, wie dieselbe in ganz Egypten und am rothen Meere gesprochen wird, nebst Woerterbuch. *Leipzig*; in-8° de XII-260 p. [152

HOLLANDE.

BAKE. — Een vlugtige blik op Java, Saïgoen, Zuidelijk China en Bombay. *Arnhem*, Tjenk Willink; gr. in-8°, de 47 p. = f. 0,60. [153

GOEJE (DE). — Liber expugnationis regionum, auctore imamo Ahmed Ibn Jahja Ibn Djabir al-Beladsori quem e codice Leidensi et codice musei britannici edidit M. J. de Goeje. Pars prior. *Lugd. Bat.*; in-4° de 240 p. [154

GOEJE (DE). — Mémoires d'histoire et de géographie orientale, par M. J. de Goeje. Part I. Mémoires sur les Carmathes du Bahreïn. *Leide*; in-8° de XXI-86 p. [155

JUYNBOLL. — Lexicon geographicum, cui titulus est Merasid al-Ittila, decimum fasciculum scripsit T.G.J. Juynboll. Opus posthumum. *Leyden*; in-8° de 632 p. [156

LAND. — Anecdota syriaca, collegit, edidit, explicuit J. P. N. Land. tom. I. *Leyden*; in-4° de XIV-214-73 p. et 28 planches. [157

TORNBERG. — Ibn al-Athiri Chronicon quod perfectissimum inscribitur; vol. VIII annos heg. 295-369 continens; vol. IX annos heg. 370-450 continens. Ad codices parisinos et upsaliensem edidit C. J. Tornberg. *Leiden*; in-8° de 977 p. [158

under the Government of Madras. *Madras*, Adelphi press; in-8° 214 p. [183

In tamil and english.

RAJENDRALALA-MITRA. — The Taittirya Brahmana of the black Yajur-Veda, with the commentary of Sayanacharya, edited by Rajendralala-Mitra. *Calcutta*; in-8°. [184

Bibliotheca indica.

RAJENDRALALA-MITRA. — The Chhandogya Upanishad of the Sama-Veda, with extracts from the Commentary of Sankara Acharya, translated by Rajendralala-Mitra. *Calcutta*; in-8° de VIII-37-145 p. [185

Bibliotheca indica.

RAMA NARAYANA VIDYARATNA. — The aphorisms of the Vedanta, by Badarayana, with the commentary of Sankara Acharya and the glose of Govinda Ananda, edited by the pandita Rama Narayana Vidyaratna. *Calcutta*; in-8°. [186

SPRENGER. — A Dictionary of the technical terms used in the sciences of the musulmans, edited by the Mawlawees Mohammed Wajik, Abd-al-Haqq and Golam Kadir, under the superintendance of Dr Sprenger. *Calcutta*; 20 part. in 2 vol. in-4° de LXXII-1564 p. [187

WILKINSON. — The Siddhanta Siromani, translated from the sanscrit, by the late L. Wilkinson, *Calcutta*; in-8°. [188

Bibliotheca indica.

WINSLOW. — A Comprehensive Tamil and English Dictionary of high and low Tamil, by the Rev. Miron Winslow. *Madras*; in-4° de XIV et 976 p. [189

CATALOGUES EN DISTRIBUTION. — Catalogue of books appertaining to Linguistic Literature. *London;* Trubner and C°, 60, Pater-noster Row; in-8° de 140 p.

— Caialogue de livres (relatifs à la Philologie orientale). Suppl. à la IVe partie, *Paris*, Maisonneuve et Cie; in-8° de 37 p.

OUVRAGES MIS A L'INDEX. — Par décret du 24 mars dernier publié le 27, la Sacré-Congrégation de l'Index a condamné entre autres les ouvrages suivants : *Vie de Jésus*, par Ernest Renan, membre de l'Institut *Paris*, 1863 — *Les Evangiles*, par Gustave d'Eichtal. *Paris*, 1863 (*Annales de philosophie Chrétienne*).

—Nous croyons savoir que des écrivains musulmans s'occupent en ce moment de traduire en langue turque le livre de M. Ernest Renan, intitulé : Vie de Jésus. (*Journal de Constantinople*).

L'un des gérants : CH. DE LABARTHE.

Sèvres.— Imp. Lefèvre.

TABLE ANALYTIQUE

TOME IX.

A

Abravanel (le philosophe) et la fin des Juifs en Espagne, 28, 69, 264,
Abyssinie. Consul franç. prisonnier en — | 97.
Académie des Inscriptions et belles-lettres, 235.
Accentuation de la langue chinoise, 81.
Aïno de l'île de Yéso, 151.
Anneau à serment de la Perse ancienne, de la Scandinavie et de la Bretagne, 256.
Arabes. Voyez Koran, Mahomet.
Archéologie. — chinoise, 85. — égyptienne, 82,

B

BEAUVOIS. — Études sur la race nordaltaïque, 53, 137, 190. — Les populations riveraines de l'Océan glacial, 288.
Besermœnes. Ethnographie, 190.
Bibliographie orientale, I-XX, 49, 229, 296. | Voy. Constantinople, Japonais, Linguistique, Manuscrits.
Bjarmaland (peuple du), sur le bassin de la mer Glaciale, son indépendance, sa grandeur, 290.
Bon ou *Pon*, divinité primitive des Tibétains, 162.
Bouddhisme. — du Tibet, 157.
Boukharie. Voyage en —, 97.

C

Çâkya-Mouni, caractère de sa doctrine, 169
Chemins de fer indiens, 97.
Chinois. La langue des—, 79, 282. | Écriture cursive des —, 78.
Cochinchine, Monnaies de la—, 34. | Ambassade en France, 47. | Traité entre la France, l'Espagne et la —, 43.
Commerce du Japon. 98.
Constantinople. Catalogue des Bibliothèques de —, VIII,
Cunéiformes (Inscriptions) 269. | Prix de l'Empereur pour les —, 38.

D-E

Dravidienne (Inde). Philologie, 93.
École spéciale des langues orientales, 11, 93, 157, 236.
Egypte. Culte du Phallus, d'après un papyrus, 82.
Épopée tamoule, analysée, 103.
Espagne. La fin des Juifs en—, 28, 69, 264. — Traité entre la France et la Cochinchine, 43.
Esthoniens. Ethnographie, 205.
Ethnographie. Rapport sur les progrès de l'—, pendant 1863, 303. | But de l'—, 370. — Voyez Société, Nordaltaïque, Monosyllabiques, Dravidiennes, Tibet, Tartares, Touraniens, Valaques.

F

FEER (Léon). Le Tibet, le buddhisme et la langue tibétaine, 157.

G-H-I

Grèce. Pâtres valaques de la —, 237.
HOLMBOE. Mémoire sur les anneaux à serment, 256.
Inde dravidienne. Philologie, 93. | Chemins de fer; 97.
Inscriptions cunéiformes anariennes. Leur système comparé à celui des textes japonais, 269. | Travaux sur les—, 153.
Inscription funéraire de Teng-koung, en chinois antique, 85.

J

Japon. Commerce du—, 98.
Japonais. L'écriture des — analogue à celle des inscriptions cunéiformes anariennes. 269.
Japonaise (langue), son enseignement, 11.
Javanais. Version d'un fragment—du Mahâbhârata, 277.
Juifs. (La fin des), en Espagne, 28, 69, 264.
JULIEN (Stanislas). Encore l'inscription de Teng-koung, 85.

K

Kagmajes (les tribus), 63.
Kalévala, poème finnois. Quel peuple l'apporta en Finlande, 290.
Kamboje. Protectorat français au—, 97.
Khubilaï-khan et le Tibet, 165.
Koran. Etude physiologique et médicale sur le—, 5.
Koutchoum-khan, fondateur de l'unique royaume finnois qui ait existé, 293.
KRAETZER. Les frontières tartares de la Russie, 210.
Kur'al. Légende tamoule relative à l'auteur des—, 93.

L

Langues orientales. Voy. École, Linguistique.
Lapons. Ethnographie, 195.
LENORMANT (Fr.). Les pâtres valaques de la Grèce, 237.
Linguistique. | — japonaise, 11. | — chi-

noise, 78, 283. | — dravidienne, 93. | —tibétaine, 157. | — valaque, 244.
Lives. Ethnographie. 207.

M

Mahâbhârata. Voyage d'Ardjouna, d'après le javanais, 277.
Mahomet. (Reliques de), 48.
Manuscrits de la Société asiatique, 236.
Médecine. Etude médicale sur le Koran, 5.
Monosyllabiques (langues), 78, 282.
Mordouines. Les populations —, 149.

N

Nationalités. La science des —, 369.
Nirvâna. (Le dogme du) chez les Tibétains, 177.
Nordaltaïque. Étude sur la race—, 53, 137, 190,
Numismatique. — cochinchinoise, 34.

O

Océan glacial. Populations riveraines de l' —, 288.
On ou Onsom, fondateur d'un état nordaltaïque, 291.
Orientalisme (L') en province, 299.
Ostiaks (Ethnographie des), 140.

P

Papyrus égyptien phallique, 82.
Permiaks. Ethnographie, 192.
Perse ancienne. Anneaux à serment, 256.
Phallus (culte du), en Égypte, 82.
Poésie. — tamoule, 93.
Polyandrie chez les Tibétains, 161.
Prix Volney. 52. | Voy. Société d'Ethnographie.

R

RICQUE (le docteur). Etude physiologique et médicale sur le Koran, 5.
RODET (Léon). Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra, d'après le Javanais, 277.
ROSNY (Léon de). De l'enseignement de la langue japonaise, 11. — Lettre sur les inscriptions cunéiformes anariennes. 269. | Rapport annuel à la Société d'Ethnographie, 303.
ROSNY-FOUCQUEVILLE (de). Sur un papyrus égyptien du Musée britannique, 82.
Russie. Frontières tartares de la —, 210. Voy. Sibérie.

S

Sames. Voyez Lapons.
Samoyède. La famille —, 64.
SCHWAB (Moïse). Abravanel et la fin des juifs en Espagne, 29, 69, 261.
SARAZIN (Jules), La révolte des Cipayes, 293.
Sémitiques (langues). Bibliographie, 40.
Serment (anneaux à), de la Perse ancienne, de la Scandinavie et de la Bretagne, 256.
Sibérie. Télégraphie en —, 52.
Sindâmani, grand poème épique des Tamouls; son analyse, 103.
Société d'Ethnographie. Séances, 155, 211, 301. — Rapport annuel, 303. — Liste des membres, 372. — Tableau chronologique des Présidents, 378. — Académies et Sociétés correspondantes, 379. — Prix mis au concours, 380.
Srong-tsan-Gampo, roi du Tibet, protecteur des lettres, 163.
Suomalais. Ethnographie. 198.
Syriænes. Ethnographie, 193.

T

Taïbouga, fondateur de la ville de Tioumen, 292.
Tamoul. Légende relative à l'auteur des Kur'al, précédée d'une introduction sur la philologie dravidienne, 93.
Tartares. Frontières — de la Russie, 210. Etudes de philologie —, 297.
Tchérémisses. Ethnographie des —, 147.
Tchingi, général nogaïen du khan Témir de Kiptchak, 292.
Télégraphie en Sibérie, 52.
Teng-koung. (Inscription funéraire de), en chinois antique, 83.
Thsao, fameuse écriture chinoise, 78.
Tibet, buddhisme et langue du—, 157, 236.
Tibétains (Comment les) nomment leur pays, 159. | Divinité primitive des—, 161,
Tiruvalluvar Tcharitra, traduction, 109.
Touranien. Peuple antique—, dont l'histoire s'est oubliée, 275.
Traité entre la France, l'Espagne et la Cochinchine, 43.
Turc (chaire de), à l'École des langues orientales, 95.

U-V-Z

UMÈRY. Les monnaies cochinchinoises de la dynastie des Ngouyen, 34. | Aperçu des langues monosyllabiques, 78, 282. | Sur une population de l'Asie orientale à corps velu, 151.
Vades ou Votes. Ethnographie, 208.
Valaques (Pâtres) de la Grèce, 237.
Vepses ou Lundes. Ethnographie, 209.
Velu (corps), des indigènes de Yéso, 151.
VINSON. Légende tamoule relative à l'auteur des Kur'al, précédée d'une introduction sur la philologie dravidienne, 93.
Vogouls. Ethnographie des —, 146.
Yéso. Voy. Aïno.
Zyrianes. Voy. Syriænes.

INDEX DES ARTICLES

TOME IX

Etude physiologique et médicale sur le Koran, par le docteur RICQUE 5
De l'enseignement de la langue japonaise, par LÉON DE ROSNY. 11
Abravanel et la fin des Juifs en Espagne, par M. SCHWAB (2e, 3e et 4e articles). 28, 69, 264
Les monnaies cochinchinoises de la dynastie des Ngouyen, par J. UMERY. 34
Etudes sur la race Nordaltaïque, par E. BEAUVOIS (1er, 2e et 3e article). 53, 137, 190,
Aperçu des langues monosyllabiques, par J. UMERY (2e et 3e article). 78, 282
Sur un papyrus égyptien du Musée britannique, par LUCIEN DE ROSNY-FOUCQUEVILLE. 82
Encore l'Inscription de Teng-koung, par STANISLAS JULIEN. 85
Légende tamoule relative à l'auteur des Kur'al, précédée d'une introduction sur la philologie dravidienne, par J. VINSON. 93
Sur une population de l'Asie orientale à corps velu, par J. UMERY. 151
Le Tibet, le buddhisme et la langue tibétaine, par LÉON FEER. 157
Les frontières tartares de la Russie, par E. KRAETZER. 210
Les pâtres valaques de la Grèce, par FR. LENORMANT. . 237
Mémoire sur les anneaux à serment (Perse ancienne-Scandinavie-Bretagne), par HOLMBOE (avec planches). . . 256
Lettre à M. Oppert sur quelques particularités des inscriptions cunéiformes anariennes, par LÉON DE ROSNY. . 269
Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra, d'après la version javanaise, par LÉON RODET. 277
Les populations riveraines de l'Océan glacial, par E. BEAUVOIS 288
Rapport annuel fait à la Société d'Ethnographie sur les travaux et sur les progrès des sciences ethnographiques pendant l'année 1863, par LÉON DE ROSNY, secrétaire. 303

BIBLIOGRAPHIE. — L'ambassade de Siam au XVIIe siècle, par *Etienne Gallois* (CH. DE LABARTHE), VIII. — Histoire de l'homme, par *Gustave Flourens*, 225. — Le Livre des mille mots, traduit par *Stanislas Julien* (LÉON DE ROSNY), 226 — Elément d'épigraphe assyrienne, par *J. Ménant* (CH. DE LABARTHE), 228. —

Tableau de la Cochinchine, par *E. Cortambert* et *Léon de Rosny*, (G. DE TAYAC), 293. — La révolte des Cipayes, par *E. Forgues*, (J. SARAZIN).—Bibliographie orientale, I-XX, 49, 229, 296.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ. — Le prix de l'Empereur et l'Institut de France, 38. — La chair de Turc à l'Ecole spéciale des langues orientales, 95.—La chaire de grammaire comparée du Collége de France, 235.— Orientalisme et décentralisation, 299.

CHRONIQUES. — Etudes sémitiques, 40. — Etudes chinoises et japonaises, 98. — Etudes assyriennes, 153. — Etudes indiennes, 232. — Etudes tartares, 297.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES. — Sociétés d'Ethnographie : séances, 155, 211. — Rapport annuel, 303. — Liste des membres, 372. — Liste chronologique des présidents, 378. — Académies et Sociétés correspondantes, 379.

NOUVELLES ET MÉLANGES. — Ambassade cochinchinoise, 47. — Reliques de Mahomet, 48. — Prix Volney ; Télégraphie sibérienne, 52. — Protectorat français au Kamboje. — Chemins de fer indiens ; Un consul français prisonnier en Abyssinie ; Voyageurs en Boukharie, 97. — Commerce du Japon en 1862, 98. — Catalogue des Bibliothèques de Constantinople, VIII. — Cours de diverses langues, 156. — Académie des Inscriptions, Chaire d'hébreu, 235. — École des langues orientales ; Cours de tibétain, de malay, de grec moderne; manuscrits de la Société asiatique, 236.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS. — Traité entre la France, l'Espagne et la Cochinchine, 43.

NÉCROLOGIE. — Berger de Xivrey, Wm. C. Milne, comte Raffo, 48. — Hase, Wœpcke, Bianchi, 156.

PLACEMENT DES PLANCHES.

XXXVIII. Monnaies cochinchinoises. 38
XXXIX. Spécimen de caractères chinois *thsao*. . 79
XL-XLIII. Papyrus égyptien phallique du Musée britannique. 85-93
XLIV. Texte chinois sur l'Inscription de Teng-koung, lithographié par le calligraphe chinois Ting Tun-ling 94
XLV. Insulaire de Yéso, d'après un dessin indigène. 152
XLVI-XLIX. Anneaux à serment, d'après des monument antiques, gravé à Christiania. 258,264
L. Oraison dominicale en chinois *kiaï-choû* et *thsao-chou* 287

PARIS — IMPRIMERIE DE MOQUET, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 11.